

HISTOIRE DU RÈGNE DE LOUIS XIV

RÉCITS ET TABLEAUX

TOME SIXIÈME

TROISIÈME PARTIE. — LA DÉCADENCE : GUERRES DE LA SECONDE COALITION ET DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE (suite et fin)

PAR CASIMIR GAILLARDIN

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND

PARIS - LECOFFRE FILS ET Cie - 1876.

CHAPITRE XXXVII. — Intervalle de quatre ans entre la paix de Ryswick et la guerre de la succession d'Espagne ; fin de 1697 à 1701.

I. La paix employée à réparer les maux de la guerre ; efforts pour ranimer la prospérité publique. - Diminution momentanée des charges financières. - Désarmement. - Mesures de bien public : hôpitaux, loi somptuaire. - Encouragements à l'industrie, au commerce, aux colonies. Nouvelle organisation des académies. - Complément aux bâtiments. - Affaires religieuses : Quiétisme ; le livre des Maximes des saints ; conseil des affaires des religionnaires. — II. Les ambassades. - Négociations relatives à la succession d'Espagne. - Les trois prétendants. - Traités de partage éventuel. - Testament de Charles II en faveur d'un prince français. - Philippe V, roi d'Espagne. — III. Nouveaux ministres en France. - Chamillard. - Effet produit en Europe par l'acceptation du testament. - Indécision de l'Angleterre et de la Hollande. - Résistance ouverte de l'Autriche : son manifeste, ses alliances ; la Prusse érigée en royaume. - Louis XIV gouvernant l'Espagne ; occupation des Pays-Bas par des troupes françaises : Premier grief contre Louis XIV. - Préparatifs de guerre en France : Mesures financières et levées de troupes.

CHAPITRE XXXVIII. — Guerre de la succession d'Espagne : Première partie jusqu'à la fin de 1703 ; la France conserve encore l'avantage.

I. Premières hostilités en Italie. — Le prince Eugène aux prises avec Catinat et Villeroi. - Combats de Carpi et de Chiari. - Rupture des négociations de La Haye ; formation de la Grande Alliance contre la France. - Reconnaissance du fils de Jacques II par Louis XIV ; l'Angleterre déterminée à la lutte contre la France ; développement de la Grande Alliance ; insuffisance de l'Espagne à se défendre elle-même ; intervention de Louis XIV dans le gouvernement de son petit-fils. - Mort de Guillaume III. — II. La guerre générale déclarée. — Le triumvirat des chefs ennemis : Marlborough, Eugène, Heinsius. — Les nouveaux généraux de Louis XIV : Villars, Vendôme, Berwick. — En 1702, campagne malheureuse dans le Nord : Première campagne de Marlborough ; les alliés occupent le Gueldre et l'électorat de Cologne. — Succès des Français en Italie : Vendôme et Philippe V en Lombardie ; délivrance de Man-loue ; batailles de Santa-Vittoria et de Luzzara. — Invasion inutile des alliés en Espagne : Énergie de la jeune reine d'Espagne. — Du côté de l'Allemagne, Villars succède à Catinat : bataille de Friedlingen. — III. Les Camisards, Cavalier leur chef. - Campagne de 1703. - Création de dix maréchaux. - Adoption définitive de la baïonnette. - Campagne de Villars en Allemagne : prise de Kehl ; jonction avec l'électeur de Bavière. - Expédition du Tyrol malheureuse pour l'électeur de Bavière. - Avantage des alliés dans les Pays-Bas. - Victoire des Français à Eckeren ; reprise de Brisach ; victoire d'Hochstett. - Soulèvement des Hongrois ; Ragoczi ; fin de la campagne avantageuse à l'électeur de Bavière ; embarras de l'Empereur, - mais les

embarras de la France accrus par l'obstination des Camisards, et par la défection du duc du Portugal et du duc de Savoie.

CHAPITRE XXXIX. — La période d'expiation : Première partie, années 1704, 1705, 1706. - Premiers grands désastres des Français ; perte du bassin du Danube, des Pays-Bas espagnols et de la Lombardie.

I. L'année 1704 commence par des succès : L'archiduc Charles en Portugal ; impuissance des alliés en Espagne ; le duc de Savoie resserré dans le Piémont. - Commencement des revers : Prise de Gibraltar par les Anglais ; désastre des Français à Hochstett ; toute l'Allemagne perdue. - A la fin de l'année, Berwick contient encore les Portugais ; Vendôme bat le duc de Savoie ; première soumission des Camisards par Villars. — II. Répit en 1705. - Vendôme conserve la supériorité en Piémont. - Belle campagne de Villars contre Marlborough sur la Moselle. - Villeroy battu par Marlborough à Heylisen ; mais Vendôme, vainqueur du prince Eugène à Cassano. Intelligence de la France avec Ragoczi. - Les affaires d'Espagne, seules défavorables : inutilité du siège de Gibraltar par les Espagnols ; l'archiduc entre enfin en Espagne par la Catalogne. — III. Bonnes espérances au commencement de 1706 bientôt démenties par les événements. - Victoire de Vendôme à Calcinato. - Nouveaux revers : Bataille de Ramillies ; perte des Pays-Bas espagnols ; disgrâce de Villeroy. - Siège et bataille de Turin ; perte de l'Italie. - L'archiduc, vainqueur en Espagne, entre à Madrid ; Philippe V rétabli par Berwick et la fidélité des Castillans.

CHAPITRE XL. — La période d'expiation : Deuxième partie, de 1707 à 1710. Le territoire français menacé et entamé. Désastre d'Oudenarde ; prise de Lille. Misère publique. Hiver de 1709. Humiliation de Louis XIV par les alliés. Préliminaires de La Haye. Bataille de Malplaquet. Conférences de Gertruydenberg. Nouveaux malheurs de Philippe V en 1710.

I. Nouveau répit en 1707. - Victoire de Berwick à Almanza. - Villars force les lignes de Stolhofen et s'avance au cœur de l'Allemagne. - Tentative inutile des alliés sur Toulon. - L'empereur commence à établir son autorité en Italie. - Occupation du royaume de Naples. — II. État des cabales à la cour ; parti de la guerre, parti de la paix. - Année 1708 : Nouveaux désastres. - Expédition manquée en Écosse ; bataille d'Oudenarde ; perte de Lille. - Affermissement de la domination autrichienne en Italie. — III. État intérieur de la France ; ruine des finances. - Chamillard cède le contrôle général à Desmarests. - Réformes réclamées : la Dime royale de Vauban. - Hiver de 1709 ; misère et mécontentement publics. - Louis XIV sollicite la paix ; préliminaires de La Haye. — IV. Rejet des préliminaires de La Haye : nouvelle adhésion des Espagnols à Philippe V ; l'esprit public en France favorable à la guerre. - Campagne de 1709 : Victoire en Alsace ; bataille indécise de Malplaquet. -

Persistance de la gêne publique ; nouvelles tentatives de paix ; conférences de Gertruydenberg. - Campagne de 1710 ; les hostilités languissent dans les Pays-Bas. - Revers inattendus de Philippe V ; Almenara et Saragosse. - Les alliés semblent l'emporter définitivement.

CHAPITRE XLI. — La France et l'Espagne relevées. Victoire de Philippe V à Villaviciosa. La paix proposée et négociée par l'Angleterre, décidée par la victoire des Français à Denain. Traités d'Utrecht et de Rastadt. Fin de la guerre pour la succession d'Espagne (fin de 1710 à 1714).

I. Bataille de Villaviciosa. - Philippe V reprend la supériorité même en Catalogne. - Efforts de Louis XIV pour soutenir la guerre ; établissement de la dîme. - Nouveau-ministère en Angleterre qui propose la paix à la France. - Mort du Dauphin. - Mort de l'empereur Joseph Ier. Ralentissement des hostilités par les négociations. - Duguay-Trouin à Rio-Janeiro. - Préliminaires de Londres. - Marlborough destitué ; opposition inutile du prince Eugène à la Paix. — II. Congrès d'Utrecht. - Premières propositions. - Mort du duc de Bourgogne qui retarde les négociations. - Renonciation de Philippe V à la couronne de Francs. - L'Autriche continue la guerre ; l'Angleterre suspend les hostilités ; victoire de Villars à Denain ; supériorité reprise par les Français en Flandre. - Négociations lentes des Hollandais, mais adhésion du Portugal, de la Prusse, du duc de Savoie à la paix. - Signature des traités d'Utrecht. — III. Analyse des traités d'Utrecht. - La guerre continue entre l'empereur et la France. - Villars contre Eugène. - Prise de Landau et de Fribourg par les Français. - Conférence pour la paix. - Traités de Rastadt et de Bade. - Situation de l'Europe après les traités d'Utrecht et de Rastadt.

CHAPITRE XLII. — Des affaires religieuses et des lettres pendant la guerre de la succession d'Espagne.

I. Nouvelle phase du jansénisme. - Le cardinal de Noailles et les jésuites. - Le livre des Réflexions morales du père Quesnel. - Problème ecclésiastique. - Le Cas de conscience. - Lutte de Fénelon contre les jansénistes. - Bulle *Vineam Domini*. - Destruction de Port-Royal des Champs. - Rivalité du cardinal de Noailles et du père Le Tellier. Constitution *Unigenitus*. - Résistance du cardinal de Noailles. - Rigueurs exercées contre les jansénistes. La querelle non terminée à la mort de Louis XIV. — II. Des lettres dans les dernières années de Louis XIV. - Encouragements constants du roi : multiplication des académies. - Fin des grands auteurs du xvii^e siècle : Boileau, Fénelon. - Commencements des auteurs qui forment la transition avec le siècle suivant : Jean-Baptiste Rousseau, Crébillon, Lesage. - Reprise de la querelle des anciens et des modernes. - Question d'Homère. - Rivalité de Lamoignon et de madame Dacier. - La littérature commence à changer de caractère.

CHAPITRE XLIII et dernier. — La fin de Louis XIV.

Sa vieillesse, ses derniers travaux d'administration. Son testament. Sa mort.
Conclusion.

Mémoire de Dangeau sur la mort de Louis XIV

CHAPITRE XXXVII

**Intervalle de quatre ans entre la paix de
Ryswick et la guerre de la succession
d'Espagne : fin de 1697 à 1701**

I. — La paix employée à réparer les maux de la guerre ; efforts pour ranimer la prospérité publique. - Diminution momentanée des charges financières - Désarmement. - Mesures de bien public : hôpitaux, loi somptuaire. - Encouragements à l'industrie, au commerce, aux colonies. - Nouvelle organisation des Académies. - Complément aux bâtiments. - Affaires religieuses.- Quiétisme ; le livre des Maximes des Saints.- Conseil des affaires des religionnaires.

Il faut rendre justice à Louis XIV : il n'avait pas pris son parti de cette décadence. C'est un des traits essentiels de sa grandeur que de n'abandonner jamais ses plans de prépondérance au dehors, de prospérité publique au dedans, de les poursuivre à travers les difficultés ou les résistances, de les reprendre aussitôt que les obstacles ont disparu. Ainsi la guerre de Hollande n'avait que ralenti, non suspendu, le développement des institutions intérieures ; et la paix de Nimègue leur avait imprimé un élan nouveau qui compléta la gloire de la plus illustre période du règne. Une impulsion analogue et plus nécessaire se fit sentir après la paix de Ryswick. A peine délivré de la seconde coalition, le roi se mit à l'œuvre pour réparer, dans toutes les parties du gouvernement, les conséquences de cette impitoyable guerre. Sa vigilance ne négligea pas plus le service des pauvres que le soin de son autorité, pas plus le travail, l'industrie, le commerce, que l'achèvement de ses palais, pas plus les colonies que les académies. Ce tableau mérite une attention particulière : quoique la personnalité royale y perce en plus d'un endroit, il n'en est pas moins un témoignage considérable de son application aux intérêts communs et une recommandation sérieuse devant l'histoire.

Dans les derniers jours de septembre 1697, le dernier traité de Ryswick, celui des Impériaux, n'étant pas même encore signé, le roi, au Conseil des finances, arrêta tous les comptes de l'année, et annonça par de bonnes paroles ses intentions pour l'avenir : **Il faut présentement, dit-il¹, chercher autant de moyens pour supprimer les édits que nous en cherchions pendant la guerre pour les établir.** La dépense depuis un an avait dépassé 180 millions. Pour premier soulagement il cassa tous les régiments de milice, et ôta l'ustensile ; c'était déjà une décharge de douze millions. Quelques semaines après, il arrêta que la capitation ne serait plus payée que pendant les trois premiers mois de l'année suivante ; et elle cessa en effet au 1er avril 1698, conformément à la promesse qu'il avait donnée en l'établissant. Les provinces qui avaient le plus souffert méritaient un, soin de faveur ; l'Alsace entre autres avait payé chaque année 1.400.000 livres en argent, et plus de deux millions par les fourrages. Ces contributions furent sensiblement réduites ; l'impôt de la province rabaisé pour l'avenir à 100.000 livres, et la ville de Strasbourg dispensée de tout droit sur les entrées et sorties de marchandises². Le roi demanda, il est vrai, aux officiers de finances un sacrifice personnel ; une taxe assez élevée qui trompait leurs calculs,

¹ Dangeau, *Journal*, 30 septembre 1697.

² Dangeau, *Journal*, 16 juin 1698.

et dont Racine en particulier conçut un grand chagrin, sans toutefois y succomber en victime d'un caprice royal, comme on le répète depuis près de deux siècles¹. Mais cette exigence pouvait s'expliquer par les profits que ces

1 On s'est complu à faire de Racine une victime de son dévouement au bien public et d'une disgrâce capricieuse du roi. Selon cette tradition, Racine avait rédigé un mémoire éloquent sur les souffrances du peuple, et Louis XIV, mécontent que le poète prétendit se faire homme d'État, l'aurait pour toujours écarté de sa vue. Ni l'une ni l'autre assertion n'est vraie :

1° Le prétendu mémoire pour le peuple était une réclamation personnelle, et, si l'on veut, quelque peu égoïste. Racine était trésorier de France à Moulins, beaucoup moins pour en remplir les fonctions que pour en toucher le revenu ; tous les ans même, par la faveur du prince de Condé, il recevait quittance de la Paulette sans payer ce droit. Après la paix de Ryswick, il fut compris, dans une mesure commune à tous les officiers de finances, qui leur demandait un sacrifice pour le service du roi, et taxé à 10.000 livres selon les uns, à 4.000 selon les autres. Cette taxe *dérangeant fort ses petites affaires*, comme il l'écrivait à Mme de Maintenon (4 mars 1698), il rédigea un mémoire qu'il confia au maréchal de Noailles, et que celui-ci fit remettre au roi par l'archevêque de Paris, son frère. Au bout de quelques jours, impatienté de ne pas avoir encore de réponse, il fit agir la comtesse de Grammont auprès de Mme de Maintenon, dans l'espérance que celle-ci agirait auprès du roi ; c'est encore lui qui le raconte. C'était beaucoup d'insistance et au moins assez pour indisposer Louis XIV. Un grief encore plus sérieux vint s'y joindre. Quelques-uns de ces officieux qui fourmillent dans les cours lui rendirent le mauvais service de l'accuser de jansénisme et d'attachement à Port-Royal. Or, *dans l'idée du roi*, dit-il lui-même, *un janséniste était tout ensemble un homme de cabale et un homme rebelle à l'Église* ; l'accusation était faite pour émouvoir le prince qui se tenait toujours en garde contre une maison et une doctrine suspectes. De là un refroidissement qui, pendant quelques jours, priva Racine de voir le roi et même Mme de Maintenon. Il dépeint lui-même, dans la lettre déjà citée, le chagrin qu'il en ressentit ; mais l'épreuve ne dura pas, comme on va le voir.

2° Dans cette lettre du 4 mars 1698, il se justifie du soupçon de jansénisme ; il atteste sa soumission d'enfant pour tout ce que l'Église croit et ordonne. Il explique, par des raisons de parenté et de charité, ses relations avec la maison de Port-Royal, et il invoque avec une confiance entière le témoignage du Père de la Chaise, confesseur du roi. Il paraît que cette justification fut suffisante et prompte, car, dès le mois suivant, on voit, par ses lettres à son fils, qu'il était à Marly, c'est-à-dire d'en de ces voyages dont le roi faisait toujours une faveur. On l'y voit de nouveau au mois de juin. Au mois de juillet, il se félicite que le maréchal de Noailles ait pensé à son fils pour en faire un gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne. Invité à aller au camp de Compiègne, il décline l'invitation parce qu'il veut se réserver pour le voyage de Fontainebleau, et, dans l'intimité, il donne cette autre raison : qu'il n'aurait guère à Compiègne le temps de faire sa cour, parce que le roi serait toujours à cheval, et que lui n'y serait jamais. S'il ne va pas à Fontainebleau en octobre, c'est d'abord parce qu'il doit assister ailleurs à la prise d'habit d'une de ses filles, et ensuite parce qu'il est malade. Enfin, au commencement de janvier 1699, comme il est malade encore, il écrit qu'il n'ira pas à Versailles avant le voyage de Marly : il a besoin, dit-il, de se ménager encore quelque temps, afin d'être en état d'y faire un plus long séjour. Au mois de mars, le mal augmente, et les médecins perdent tout espoir. Alors, ce qui prouve bien qu'on ne le regarde pas comme un disgracié, *il est*, dit Dangeau, *fort regretté par les courtisans ; le roi même paraît affligé de l'état où il est, et s'en informe avec beaucoup de bonté*. Après sa mort, cette bonté continue sans embarras. Le roi, ayant aperçu Boileau : *Ah ! Despréaux*, lui crie-t-il, *nous avons beaucoup perdu, vous et moi, à la mort de Racine* ; et il ne s'en tient pas à des paroles. Le 7 mai 1699, Dangeau enregistre le don de 2.000 fr. de pension pour la veuve et les enfants de Racine. Le fils aîné aura 1.000 francs et la veuve 1.000 francs, pour l'aider à élever les cadets. Voilà, tirée de la correspondance même de Racine, la véritable

officiers réalisaient en certains cas, et ce qu'ils rendaient dans cette circonstance dégrevait d'autant les contribuables. Dans une pensée analogue, le roi retira aux officiers de finances et de justice plusieurs avantages qui retombaient en surcharge sur les contribuables. Pendant la guerre, en retour de leurs dons d'argent, il leur avait accordé des augmentations de gages et diverses exemptions. Après la paix il s'attacha à les rembourser pour n'avoir plus à leur continuer ces faveurs. Dans l'espace de moins de deux ans, si l'on en croit Dangeau, il remboursa à ce titre cinquante millions. Ce qui produisit deux bons effets : augmenter le nombre des contribuables à la taille et aux droits levés pour le roi, et remettre de l'argent dans les provinces épuisées par la dernière guerre¹.

D'autres opérations n'eurent pas moins pour objet la reprise des affaires et le soulagement du trésor royal. Six mois après la paix, le roi empruntait sur l'hôtel de ville au taux normal de 20 pour 100 (au denier 20) ; et l'emprunt était couvert grâce à l'abondance d'argent que la paix avait fait reparaître dans Paris. Dix-huit mois plus tard il put réduire au même taux les anciennes rentes émises au denier 18. Ceux qui refusèrent la conversion furent remboursés ; personne n'eut le droit de se plaindre, et le roi gagna sur cette opération 4 millions². Pour multiplier l'argent en circulation, pour en attirer davantage dans le royaume, il remit dans le commerce les pistoles, les vieux louis, les pistoles d'Espagne et les patagons : et bientôt, pour rendre à la monnaie son crédit, il abaissa le taux factice où il l'avait portée, diminuant d'abord les bonis de cinq sous et les écus blancs d'un sou, avec la promesse de les diminuer d'autant de deux mois en deux mois jusqu'à ce que, au 1er janvier 1701, le louis ne valût plus que 12 francs et l'écu blanc trois livres dix sous³. On regrette de trouver, au milieu de ces sages efforts, l'établissement de quelques monopoles tels que celui de la poudre et du menu plomb, dont l'adjudicataire, moyennant une somme de 700.000 francs, était autorisé à élever le prix de sa marchandise.

L'entretien de l'armée ayant toujours été la grande dépense, le meilleur gage d'économie était le désarmement. Louis XIV y procéda dès le premier jour. En novembre 1697, il annonçait la réforme de cinq hommes par compagnie d'infanterie, la suppression de 58 régiments de cavalerie sur 108 et de la moitié des régiments de dragons. En février suivant, il avait réformé 20 régiments de cavalerie et 14 de dragons ; en mars, les Suisses étaient réduits de moitié, à dix-huit mille hommes ; en avril et en mai, les carabiniers, réduits des trois cinquièmes, de cent à quarante compagnies ; en novembre c'était le tour de six autres régiments de cavalerie, de cinq de dragons, de plusieurs régiments d'infanterie, et de trois cents compagnies, dispersées dans les places sans appartenir à aucun régiment. Un retranchement aussi considérable s'accomplit en 1699 ; on ne supprima pas moins de quarante mille hommes. Les officiers furent conservés et incorporés dans les régiments restants, mais les soldats congédiés dans les proportions suivantes : quinze hommes par compagnie d'infanterie française, deux compagnies par bataillon dans les régiments étrangers, dix maîtres par compagnie de cavalerie, cinq hommes par brigade dans la gendarmerie, vingt hommes par compagnie dans le régiment des gardes.

histoire de cette disgrâce. Il semble difficile, devant ces faits positifs, de soutenir encore le roman ou le mélodrame populaire.

¹ Dangeau, *Journal*, 9 juin 1699.

² Dangeau, *Journal*, 27 mars 1698, 29 novembre 1699.

³ Dangeau, *Journal*, 28 septembre et 29 décembre 1699.

La réforme réglée, les cavaliers et les soldats, pourvus de feuilles de route, furent reconduits chez eux par les officiers ; grâce à cette mesure, le retour s'opéra sans aucun désordre. Le roi avait convenablement pourvu au sort des vieux soldats. Il y a maintenant, écrivait Dangeau, le 15 janvier 1700, sept mille hommes reçus dans les Invalides, trois mille dans la maison, quinze cents en congé, les autres dans les garnisons où ils sont entretenus. Le roi a réglé que tous les cavaliers, dragons ou soldats, qui auraient servi trente ans, y seraient reçus, et, depuis la réforme, on y en a déjà admis six cents.

Ce n'est pas que Louis XIV eût perdu le goût de la représentation et du faste militaire. On en eut la preuve dans le *Camp de Compiègne*, l'événement le plus brillant de l'an 1698. Soit pour compléter l'éducation du duc de Bourgogne par la vue des grandes manœuvres de guerre, soit pour montrer à l'Europe que la France n'était épuisée ni de bonnes troupes ni de magnificence, il se donna le plaisir d'une parade qui étonna en effet l'étranger plus encore que les Français. Trente-cinq bataillons et cent trente escadrons eurent ordre de se rassembler aux environs de Compiègne sous le commandement du maréchal de Boufflers. Deux bataillons suisses s'y rendirent les premiers pour préparer la place en aidant les paysans à faire la moisson, afin que le travail des champs ne retardât pas la fête, et que l'habitant n'eût pas à souffrir de la gloire des armes. A la fin d'août, toutes les troupes étant réunies, le roi arriva avec toute la cour et les ambassadeurs, pour jouir des revues, des évolutions guerrières et de l'éclat incomparable des uniformes. Il avait affecté de recommander la modération dans la dépense, prescrit de n'habiller à neuf que les soldats dont les habits étaient en mauvais état, et interdit toute dorure neuve aux officiers. Mais on lui avait désobéi sans crainte de lui déplaire, et il ne trouva rien à redire au spectacle qui, pendant un mois, se déploya sous ses yeux. Les colonels, et même beaucoup de capitaines, avaient entrepris de se ruiner pour parer leurs soldats et briller eux-mêmes ; c'était une lutte à qui surpasserait ses égaux, un triomphe d'amour-propre auquel ils conviaient leurs amis¹. A la beauté des habits se joignait l'abondance des tables. De simples colonels, et non-seulement les maréchaux de camp et les lieutenants généraux, affectèrent de tenir table ouverte, et de se distinguer par la délicatesse du service. Mais rien n'avait encore approché, même chez les princes, même dans la maison de Condé, de la profusion intarissable et gracieuse, irréparable et plus que royale, du maréchal de Boufflers, commandant en chef.

Notre ami Boufflers, écrivait Mme de Maintenon², fait une dépense excessive ; et le roi, après en avoir mesuré l'immensité, renonça à concourir avec son sujet : il régla que le duc de Bourgogne, quand il viendrait au camp, ne tiendrait pas de table et irait manger chez Boufflers, parce que, disait-il, nous ne pourrions mieux faire que le maréchal³. Les détails de ce festolement de trente jours, rapportés dans le *Mercure*, laissent bien loin en arrière ces repas gigantesques des romans qui n'ont pourtant coûté que des frais d'imagination à l'auteur. Chez Boufflers, la réalité même est incroyable. Des bâtiments en bois ou des tentes transformés en galeries de cinquante pieds de long, en salles de jeu, en chambres à coucher, en pavillons et en couloirs, et les appartements tendus de damas cramoisi de Gênes, de galons d'or, ou d'étoffe des Indes rayée, ornés de miroirs et de

¹ Lettres de Racine à son fils, 1er août 1698 : M. le comte d'Ayen sera bien fâché que je n'aille pas voir son régiment, qui sera fort magnifique.

² Lettres de Maintenon, 11 septembre 1698.

³ Dangeau, *Journal* ; Saint-Simon, *Mémoires*, tome Ier.

meubles à la duchesse, et éclairés le soir par des milliers de bougies ; quatre cuisines pour les potages, entrées, rôts et entremets ; lingerie, fruiterie et serres ; deux tables dans la galerie, servies tous les jours, de vingt à vingt-cinq couverts ou davantage, selon le nombre des officiers qui se présentaient aux heures des repas. La France et l'étranger contribuaient à l'approvisionnement ; il arrivait chaque jour, à tout moment, des monceaux d'ortolans, perdrix rouges, gelinottes des bois, veaux de rivière de Rouen, veaux de Gand, faisans et chapons de Bruges, et, les jours maigres, le plus beau poisson de Dieppe, Calais et Dunkerque, les saumons et esturgeons de Gand et de Bruxelles, expédiés par des agents en permanence dans ces villes. Soixante-douze cuisiniers et trois cent quarante domestiques, dont cent vingt en livrée, formaient le personnel du service, assistés de quatorze chevaux de relai qui voituraient chaque jour les fruits et légumes de Paris ; le matériel consistait en quatre cents douzaines de serviettes, quatre-vingts douzaines d'assiettes d'argent, six douzaines de vermeil, plats et corbeilles d'argent pour les fruits. La consommation seule du vin semblait égaler toutes les autres dépenses : cinquante douzaines de bouteilles les jours ordinaires ; quand le roi et les princes daignaient venir, quatre-vingts douzaines de bouteilles ; et ce n'étaient que vins de Bourgogne, de Rhin et Moselle, de Champagne, avec un complément de deux mille prises de café et d'un muid de liqueurs¹. A côté de tels objets de stupéfaction, les manœuvres des troupes n'offraient plus qu'un spectacle secondaire. Il s'en fit pourtant de fort belles, auxquelles le duc de Bourgogne trouva beaucoup d'intérêt et de plaisir : travaux de tranchée, attaque de retranchements, siège simulé de la ville, dispositions pour attaquer et défendre la contrescarpe ; dans une attaque d'une heure on brûla quatorze milliers de poudre. Le roi se déclara satisfait de la beauté des troupes, et, au lieu de blâmer la profusion déployée pour lui plaire, il crut devoir en prendre une partie à sa charge : Il accorda six cents livres de gratification à chaque capitaine de cavalerie, six cents à chaque capitaine d'infanterie. Boufflers reçut cent mille livres : indemnité dérisoire pour lui comme pour les autres, *une goutte d'eau pour chacun*, dit Saint-Simon, à côté du gaspillage des fortunes particulières dont aucun de ces magnifiques ne se releva.

C'était sans doute une contradiction, un obstacle même, aux projets de réformes, que cette prodigalité encouragée au moins tout bas par le roi. Heureusement il avait pour l'administration de la guerre des intentions, des plans plus raisonnables, plus conformes à la situation nouvelle. Il s'occupait de la défensive et des travaux qu'elle réclamait, ce qui est la première et la meilleure mesure à prendre contre la guerre. En remplacement du Brisach qu'il n'avait plus sur la rive droite du Rhin, il en construisait un nouveau, un Brisach français sur la rive gauche, pour fermer aux Allemands le midi de l'Alsace. Cette ville, entièrement neuve, commencée en plein champ, se relierait par de grosses redoutes à quelques autres ouvrages qui existaient déjà de ce côté du fleuve ; elle devait coûter cinq millions. Vauban avait aussi reçu la mission d'inspecter toutes les places fortes du royaume, de déterminer ce qu'exigerait leur remise en bon état, et indiquer par quelles réparations il était urgent de commencer. Vauban, en s'acquittant de cette occupation, en ajouta une *selon son cœur*, dit Fontenelle². Tout en visitant les forteresses, il recueillit, chemin faisant, de précieux éléments pour ses *Oisivetés*, et pour la *Dîme royale*. Au retour (octobre 1699) il remit au roi un mémoire précis et fidèle de tout ce qu'il y avait à faire à

¹ *Mercur* de septembre 1698.

² Fontenelle, *Éloge de Vauban*.

chacune des places fortes ; il appelait ce mémoire son Testament. Ce qu'il proposait de travaux n'allait pas à moins de soixante millions ; une pareille entreprise ne pouvait s'exécuter que peu à peu ; mais le roi se promettait bien d'y persévérer, et à peu près au même moment Barbezieux lui annonçait qu'il avait en réserve deux millions à l'extraordinaire des guerres, et un autre fonds assez considérable pour suffire aux dépenses urgentes de la frontière, à des constructions de magasins, ou à toute autre œuvre que Sa Majesté jugerait utile¹.

Les encouragements à l'industrie, au commerce, aux colonies, marchaient de pair avec les soins militaires. La guerre avait empêché le roi, dit-il lui-même, de continuer son ancienne application au commerce de ses sujets, et donné aux étrangers différents moyens de s'introduire dans les colonies². L'initiative du pouvoir, la protection, furent les principaux remèdes apportés à ces maux. Des lettres-patentes ordonnèrent l'établissement par tout le royaume de manufactures nouvelles³. Les industriels soupçonnés de vouloir passer à l'étranger furent envoyés à la Bastille et interrogés sur leurs intentions⁴. Dunkerque fut déclaré port franc comme Marseille l'avait été par Colbert (janvier 1700). Un nouveau conseil de commerce fut institué (29 juin 1700), pour examiner, au moins une fois par semaine, toutes les propositions et mémoires adressés au roi, résoudre les affaires et difficultés relatives au commerce de terre et de mer et aux fabriques et manufactures. Tous les intérêts y étaient représentés. Aux conseillers d'État et maîtres des requêtes nommés par le roi, étaient adjoints douze des principaux marchands du royaume, dont deux de Paris, et les dix autres de Rouen, Bordeaux, Lyon, Marseille, La Rochelle, Nantes, Saint-Malo, Lille, Bayonne, Dunkerque. Le contrôleur général pourrait au besoin y appeler deux fermiers généraux pour prendre leurs avis⁵.

Les colonies avaient beaucoup souffert ; aux Indes ; par la perte momentanée de Pondichéry ; au Canada, par la lutte contre les Anglais ; aux Antilles, par la concurrence furtive des étrangers. On n'avait pu donner suite à la découverte de la Louisiane. Du vivant même de Seignelay, Cavelier de la Salle avait succombé, dans une première tentative d'établissement, sous les coups de ses propres compagnons⁶. Depuis, le temps et les forces avaient manqué pour le venger. Aussitôt après la paix de Ryswick, le roi se retourne vers les colonies. Pour fortifier les Antilles, il tire des galères ceux qui avaient fait leur temps, quoique ce fût, dit froidement Dangeau, l'habitude d'y laisser à perpétuité les condamnés à temps aussi bien que les condamnés à vie⁷ ; il y joint ceux qui sont devenus invalides, et expédie ces misérables pour peupler les îles. Il exempte de la capitation pendant deux ans les soldats congédiés de terre et de mer, qui voudront se faire habitants à Saint-Christophe et à Saint-Domingue, et leur

¹ Dangeau, 25 janvier 1700.

² Isambert, tome XX : Règlement du 20 août 1698 pour le commerce des colonies ; établissement du conseil de commerce en 1700.

³ Établissement de fabriques de verres et de cristaux gravés et ciselés (20 novembre 1699).

⁴ Depping, *Correspondance administrative* : Lettre de Pontchartrain à d'Argenson, 9 novembre 1699, à propos d'un sieur Baille soupçonné de vouloir établir à Turin une manufacture de chapeaux, qui pourrait porter préjudice à celles de France.

⁵ Isambert, tome XX ; Dangeau, 17 juillet 1700 ; *Histoire de la ville de Paris*, tome II, par Félibien et Lobineau.

⁶ Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, tome III.

⁷ Dangeau, 25 novembre 1697.

assure à eux, à leurs familles et à leurs nègres, une ration quotidienne de farine pendant la première année¹. Les Espagnols lui ayant abandonné tacitement la partie de Saint-Domingue soustraite à leur domination par les *flibustiers* et les *boucaniers*, il entend donner à cette possession un commerce florissant ; et parce que des particuliers n'y pourraient pas suffire, il institue (sept. 1698) une *Compagnie de Saint-Domingue* pourvue des mêmes privilèges que la Compagnie des Indes-Occidentales². Il y joint une autre ordonnance pour réserver aux Français le commerce des colonies françaises. Les étrangers avaient encombré ces marchés de leurs produits. Les marchands de France n'y trouvaient plus que peu de débouchés et ne parvenaient, qu'après de longs retards, à rassembler leurs propres chargements. Le roi remet en vigueur les anciens règlements qui assuraient ce commerce et cette navigation aux sujets du royaume.

Dans cet entrain, on reprit les projets de La Salle. Pontchartrain, qui avait la marine dans ses attributions, expédia, en 1698, pour la Louisiane, deux vaisseaux sous le commandement de Château-Morand et d'Iberville. Arrivés, en janvier 1699, en vue de la Floride et de la baie de Pensacola, ils trouvèrent d'abord une île souillée de débris humains, têtes et ossements, qu'ils nommèrent *Massacre* ; le 2 mars, ils entrèrent dans les bouches du Mississipi, dans la *Palissade*, comme disaient les Espagnols, formée des troncs d'arbres entraînés par le courant. Iberville commença par la construction d'un fort entre le Mississipi et la rivière Maubile ; plus tard il fit un établissement sur cette rivière, puis des magasins et des casernes dans l'île *Massacre* qui bientôt s'appela *Dauphine*. Mais le succès devait être lent, soit par le défaut de colons, soit par la crainte de la concurrence des Espagnols et des Anglais ; ceux-ci menaçaient d'établir dans le pays des religionnaires français réfugiés. En 1712, la Louisiane ne comptait encore que vingt-cinq familles françaises ; et ce n'est qu'en 1717 qu'ont été jetés les fondements de la Nouvelle-Orléans³. Toutefois, c'est à l'impulsion de Louis XIV qu'il convient de rapporter la colonisation de la Louisiane, quoiqu'il n'en ait pas vu les effets.

Cette impulsion fut plus efficace et plus rapide aux grandes Indes. Il avait fait rendre Pondichéry aux marchands français. La Compagnie des Indes-Orientales profita, sans tarder, de cet avantage. Elle avait un agent supérieur dans Martin, le fondateur de la ville, le plus grand administrateur que les Français aient eu en Asie, (le l'aveu des Anglais. Elle lui envoya des renforts, des officiers, des ingénieurs, des subsides ; elle le nomma président du Conseil supérieur qu'elle établit à Pondichéry. Martin répondit à cette confiance par un grand accroissement de prospérité. Dès 1699, la ville comptait déjà cent maisons ; dix ans après, la population montait de cinquante à soixante mille personnes. C'est le beau temps de la Compagnie des Indes. Dans cette période, elle bâtit en Bretagne, comme son principal entrepôt, la ville de Lorient, à la rencontre du Blavet et du Scorff, et dans une situation que l'intendant Nointel signalait, en 1698, comme la plus belle et la plus digne d'attirer les marchands.

En dépit de ces mesures, qui aussi bien ne pouvaient disposer que pour l'avenir, il restait bien des misères, conséquence d'une guerre de dix ans, et, comme toutes les misères, plus lentes à la retraite qu'à l'attaque. Les pauvres abondaient dans le royaume, et la pauvreté tournait au vagabondage. Le défaut

¹ Isambert, tome XX.

² Isambert, tome XX, 20 août 1698.

³ Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, tome III.

de travail avait multiplié la mendicité, et l'exemple de la mendicité provoquait la paresse à l'imitation. L'*Histoire métallique* elle-même, dans son langage optimiste, constate la gravité de la situation. Une infinité de gens abandonnaient la culture des terres et désertaient les villages parce qu'ils trouvaient sans peine en mendiant beaucoup plus que leur travail ne pouvait produire. On ne trouvait plus qu'à grands frais des gens de journée, et beaucoup de terres demeuraient incultes. Il y eut, en outre, en 1698, une de ces récoltes insuffisantes dont le retour périodique, et en quelque sorte normal, devrait entrer dans les prévisions des masses, mais surprend toujours leur imprévoyance obstinée. Le roi voulut pourvoir à la cherté, puisque, aux yeux des multitudes, le gouvernement en est toujours responsable, et pourvoir aussi à la mendicité.

Contre l'élévation du prix des grains, il s'attaqua aux accapareurs. L'intendant Foucault atteste que ce n'était pas sans raison : Beaucoup d'usuriers, dit-il¹, faisaient de grands magasins de blé. On arrêta un colonel suisse qui s'était obstiné dans ce crime malgré plusieurs avertissements ; cet exemple parut nécessaire pour décourager les imitateurs². On veilla à faciliter la circulation des blés d'une généralité dans l'autre³. Une déclaration du 31 août 1699 prescrivit qu'à l'avenir personne ne fit le commerce du blé sans une permission du gouvernement⁴. Contre la pauvreté et la mendicité, le roi mêla l'assistance aux châtiments. Par une déclaration du 12 décembre 1698, il donnait aux hôpitaux, dans une nouvelle administration, la garantie d'un meilleur emploi de leurs ressources qui contribuerait à les accroître. Tout hôpital devait avoir désormais un bureau de direction, composé d'officiers publics et d'habitants de la localité. Le trésorier serait élu et contrôlé par ses confrères, deux membres chargés d'expédier les mandats de paiement ; les dépenses, les constructions ne seraient ordonnées que par le bureau assemblé⁵. Plus tard il augmenta la dotation des hôpitaux, en particulier celle de l'hôpital général à Paris⁶ ; l'année suivante (1701) il attribua aux pauvres de cet hôpital le sixième du produit de l'Opéra et des Comédies. Dans ces conditions qui lui donnaient l'espérance de suffire aux besoins réels des véritables pauvres, il crut pouvoir se montrer inflexible contre ceux qui abusaient de la charité publique. Une première déclaration (10 février 1699) annonça l'établissement d'ateliers publics pour occuper les pauvres valides ; on les emploierait encore à la moisson, et après la moisson, à la réparation des grands chemins. On ferait subsister dans les hôpitaux ceux qui seraient hors d'état de travailler. Quant à ceux qui s'obstineraient à mendier, ils seraient sévèrement punis. On commençait à se féliciter du bon résultat de ces prescriptions, lorsque, l'année suivante, il se présenta encore des mendiants, et même de très-audacieux ; il y en avait aux environs d'Essonne qui lançaient jusque dans Paris des lettres menaçantes. Une nouvelle déclaration (septembre 1700) leur signifia de retourner dans leur pays, sous peine de la fustigation pour la première fois, de la fustigation et du carcan, en cas de récidive, pour ceux qui n'auraient pas vingt ans, et de cinq ans de

¹ *Mémoires* de Foucauld, 1699.

² Dangeau, 3 décembre 1698.

³ *Mémoires* de Foucauld : On a fait cette année, par ordre de M. de Pontchartrain, beaucoup de chargements de blé de la généralité de Caen pour celle de Rouen.

⁴ Isambert, tome X ; citée aussi par Foucauld, à la date du 24 octobre.

⁵ Isambert, tome XX.

⁶ Depping, *Correspondance administrative* : Lettre de Chamillart à Harlay, 12 mai 1700. Dangeau, Journal, 2 juillet 1700.

galères pour ceux qui auraient dépassé cet âge¹. Ces menaces ne firent cependant pas disparaître tous les mendiants. Foucauld en donne une raison qui prouve l'insuffisance de l'administration royale : Les hôpitaux, dit-il, n'étaient pas en état de les loger tous et de les faire subsister.

Une loi somptuaire, édictée à la même époque, n'est pas sans analogie d'intention avec ces efforts pour restreindre la pauvreté et rendre à l'État la force dont il a besoin. Prévenir les dépenses exagérées et inutiles, c'est consolider la fortune de chacun, et, par celle des particuliers, la fortune publique. Telle est aussi la pensée avouée de l'édit somptuaire du 29 mai 1700. Le préambule n'en est pas moins curieux que les dispositions. Le roi n'a d'autre vue que de rétablir la prospérité de ses finances et la vraie richesse de ses sujets. Or, parmi ses sujets, les uns se livrent, par amour du faste, à des dépenses qui ne conviennent ni à leur condition ni à leurs biens ; les autres les imitent par respect humain, à leur grand regret. Il est sage de sauver les premiers des emportements de leur orgueil, les seconds de la mollesse de leur volonté, et de donner à ceux-ci, **dans l'obéissance qu'ils rendront aux ordres du souverain, une honnête excuse pour ne pas suivre des modes et des exemples qu'ils condamnent avec tant de raison.** Dans cette intention, toute de bienveillance, le roi a résolu de renouveler ses édits de 1689. En conséquence, il interdit l'usage des meubles d'or et d'argent massif, des dorures dans les maisons et aux carrosses, de l'or et de l'argent dans les livrées ; il fixe un prix que les plus riches étoffes ne devront pas dépasser, et il règle la dépense qui convient à chaque état. Est-ce une imitation des règlements pratiques du consistoire de Genève ou un écho affaibli de la constitution de Salente dont on commençait à parler ? Quoi qu'il en soit, selon Dangeau, quatre ou cinq millions d'or ou d'argent étaient absorbés chaque année dans ces objets de luxe², et un historien³ affirme que l'édit somptuaire servit beaucoup à la conservation des matières d'or et d'argent dans le royaume. S'il a dit vrai, l'*Histoire métallique* n'a été que juste envers Louis XIV en le qualifiant de *Providence conservatrice* dans la médaille consacrée à cet acte d'autorité souveraine : *Providentia servatrix*.

Dans cette revue de tous les besoins publics, dans cette attention à répandre partout à l'intérieur les bienfaits de la paix, comme dit Fontenelle⁴, le roi ne pouvait oublier les corps savants. Nous savons que, entre autres causes d'affaiblissement, ils avaient souffert de sa pénurie pendant la guerre. Pontchartrain, Colbert au petit pied, tenait à honneur de repasser sur toutes les traces de ce prédécesseur ; en même temps qu'il dirigeait une entreprise maritime sur la Louisiane, il s'appliqua à relever les Académies. D'abord, des lettres patentes (30 décembre 1698) portèrent confirmation de l'Académie de musique ou Opéra⁵. Le mois suivant (26 janvier 1699) parut un règlement qui devait renouveler l'Académie des sciences. Formée par les ordres du roi, cette Académie n'était cependant encore constituée par aucun acte officiel de l'autorité. Sa règle, presque unique, était l'amour des sciences ; mais, quoique le succès n'en eût pas été méprisable, nulle organisation régulière ne donnait à ses

¹ Depping, Lettre du chancelier de Pontchartrain à Harlay, 8 septembre 1700. Pontchartrain fils à Marchais, 9 novembre 1700.

² Bruzen de la Martinière.

³ Dangeau, 28 février 1700.

⁴ Fontenelle, *Histoire de l'Académie des sciences*, qui n'est véritablement que l'avant-propos de ses *Éloges des Académiciens*.

⁵ Isambert, tome XX.

travaux les conditions du développement et du progrès, ou la garantie de la durée. Le nouveau règlement fixa le nombre des membres, leurs titres à l'admission, la manière de les choisir, la nature des travaux, la correspondance de la compagnie avec les savants du dehors. Il y eut désormais soixante-dix membres répartis en quatre sections : dix honoraires, vingt associés, vingt pensionnaires et vingt élèves, nommés chacun par le roi, sur une liste présentée par la Compagnie. Nul ne serait pensionnaire ou associé, s'il n'était connu par quelque ouvrage considérable imprimé, ou par un cours fait avec éclat, par l'invention de quelque machine ou découverte particulière. Sur les soixante-dix membres, soixante-deux devaient être Français, et quarante devaient résider à Paris ; mais huit places, parmi les associés, étaient réservées aux étrangers, et les autres associés et les honoraires étaient libres de résider en France où ils voulaient, selon leurs occupations ou leurs goûts. Le travail principal et régulier était confié aux vingt pensionnaires et aux vingt élèves. Il consistait à exposer chaque séance ordinaire, leurs recherches ou leurs observations, à vérifier les expériences déjà faites ailleurs, à communiquer avec les divers savants de Paris, du royaume ou de l'étranger, à lire les ouvrages importants de mathématiques ou de physique parus à l'étranger ou en France, et à rendre compte, en séance, de cet examen, à juger des inventions pour lesquelles leurs auteurs sollicitaient quelques privilèges du roi, à approuver, s'il y avait lieu, les ouvrages des académiciens. Aucun travail direct n'était imposé aux associés ni aux honoraires ; mais, quand ils assistaient aux séances, ils donnaient leur avis et prenaient part aux discussions. A propos de quoi nous remarquons que le roi tient beaucoup à ce que le zèle de la science ne nuise pas aux belles manières. *On veillera, dit le texte, à ce que, dans les discussions d'opinions différentes, on n'emploie aucun terme d'aigreur ou de mépris, et quand on combattra les sentiments de quelque sa van t que ce puisse être, on n'en parlera qu'avec ménagements.* En retour de la fidélité à ces règles, le roi promettait de faire payer exactement les pensions des académiciens, d'y joindre même des gratifications extraordinaires, et, pour assurer la présence aux assemblées, de distribuer chaque fois quarante jetons aux pensionnaires présents¹. L'ancien lieu d'assemblée ne pouvait plus suffire à une société ainsi accrue de nombre ; il leur assigna un logement spacieux et magnifique dans le Louvre.

Fontenelle, avec un peu d'emphase, compare cette nouvelle organisation à ces républiques idéales conçues par les sars, dans toute la liberté de leur imagination et de leur raison, pour le bonheur du genre humain. Sans aller aussi loin, on y reconnaîtra un progrès évident. Par les étrangers associés, l'Académie s'emparait pou l'ainsi dire des progrès des sciences chez toutes les nations. Par les associés français et les honoraires, elle profitait du savoir de ces praticiens, de ces amateurs qui, pour n'avoir pas le goût ou la liberté de la résidence, n'en étaient pas moins des esprits éminents. Par les élèves, elle préparait, de longue main, de dignes successeurs aux membres de sa section principale. Son prestige s'accrut de la valeur de ces auxiliaires ; elle bénéficia à la fois de leurs connaissances et de leur gloire. Dès 1699, elle s'associait l'Italien Viviani, bientôt les deux Bernouilli, également réclamés par l'académie de Berlin, et Newton, correspondant fidèle, toujours prompt à lui expédier ce qu'il publiait. Parmi les honoraires, aucun nom n'est plus illustre que celui de Vauban. *Si la bienséance,*

¹ Texte du règlement dans Isambert, tome XX, ou dans *l'Histoire de l'Académie*, par Fontenelle.

écrit Fontenelle¹, nous permet de dire qu'une place dans cette compagnie soit la récompense du mérite, a près toutes celles qu'il avait reçues du roi en qualité d'homme de guerre, il fallait qu'il en reçût une d'une société de gens de lettres en qualité de mathématicien. Il est en effet permis de penser que la présence de Vauban était au moins aussi honorable à l'Académie que le choix de l'Académie à Vauban.

Pontchartrain fils, quand il eut pris la place de son père en qualité de ministre de la maison du roi, ne fut pas moins le protecteur des sciences et des belles-lettres. On le voit attentif (janvier 1700) à favoriser le voyage de Tournefort dans le Levant, en Grèce, à Constantinople, aux îles de l'Archipel, en Palestine, Arabie, Égypte et côtes de Barbarie. Il presse le départ de l'infatigable explorateur ; il lui accorde tin compagnon capable, choisi par l'Académie, et tin dessinateur ; il lui expédie tout d'abord trois mille livres avec la promesse de lui rembourser toute sa dépense au retour ; il lui garantit le pavement de sa pension d'académicien, malgré l'absence, et des gratifications d'autant plus légitimes que cette absence est un service de plus². Il a ainsi participé à l'expédition scientifique qui justifia si bien les travaux de Tournefort en les complétant. Mais le meilleur titre de Pontchartrain fils est d'avoir ouvert une voie nouvelle à la petite académie, jusque-là dite *des Médailles*, et d'en avoir fait un des principaux centres de l'érudition.

Un règlement du 16 juillet 1701 organisa la nouvelle académie sous le nom d'*Académie des Inscriptions et Médailles*. C'est en grande partie, à la première vue, la reproduction du règlement qui avait agrandi l'Académie des sciences, pour la division en sections, les élections, les communications avec les savants du dehors et du dedans, les assemblées ordinaires et les assemblées publiques. Les chiffres seuls sont un peu différents : le nombre total des membres n'est que de quarante ; la section des pensionnaires et celle des élèves sont réduites à dix au lieu de vingt. Mais c'est une institution distincte et nouvelle, si l'on compare sa destination à l'avenir avec ce qu'avait été jusque-là l'Académie des médailles ; on trouve un corps constitué et public à la place d'un petit comité domestique choisi, changé à volonté par le roi, une compagnie savante au lieu d'une fabrique de compliments. Elle aura désormais pour domaine l'histoire moderne et ancienne, et même les arts dans leurs rapports avec l'histoire. Ladite Académie, dit le texte³, étant établie pour travailler aux inscriptions et autres monuments qu'on a pourra faire pour conserver la mémoire des hommes célèbres et de leurs belles actions, elle continuera de travailler à ce qui regarde lesdits ouvrages, tels que sont les statues, les mausolées, les épitaphes, les médailles, les devises, les inscriptions d'édifices publics et tous autres ouvrages de pareille nature. Elle veillera à tout ce qui peut contribuer à la perfection de ceux qui se feront, tant pour l'invention et les dessins que pour les inscriptions et les légendes, comme aussi à la description de ces ouvrages, faits ou à faire, et à l'explication des faits par rapport auxquels ils auront été faits, et, comme la connaissance de l'antiquité grecque et latine et des auteurs de ces deux langues est ce qui dispose le mieux dans ce genre de travaux, les Académiciens se proposeront tout ce que renferme cette espèce d'érudition comme un des objets les plus dignes de leur application.

¹ Fontenelle, *Éloge de Vauban*.

² Depping, *Correspondance administrative* : Lettre de Pontchartrain à Bignon, 26 janvier 1700.

³ Isambert, tome XX : texte du règlement.

L'Académie des inscriptions devait **entretenir une union particulière avec l'Académie royale des sciences**, par le moyen de deux assemblées communes annuelles où chacune rendrait compte à l'autre de ce qu'elle aurait fait. On ne peut méconnaître, en effet, les services réciproques que se rendent quelquefois la science exacte et l'érudition. Elle devait aussi se tenir au courant de toutes les découvertes curieuses concernant les monuments et l'histoire, et établir des relations avec les savants ou amateurs dont les études rentraient dans son domaine. Elle pouvait s'adjoindre comme associés ou honoraires ceux dont les travaux, les goûts, les collections lui promettaient un accroissement de connaissances. On comprend que par là elle ait recueilli de précieux documents et exercé une influence utile sur l'érudition des particuliers. Un de ses premiers honoraires fut l'intendant de Caen, Foucauld, que nous avons vu à Montauban, en Béarn, à Poitiers, en basse Normandie, occupé de toute autre chose que de l'amour de l'antique. Il avait pourtant découvert, près de Valognes, les ruines d'un théâtre qui semblait se rapporter à l'ancienne ville d'Aluna, et, dans un village près de Caen, un aqueduc, un reste de chaussée et quelques débris de colonnes. Sa bibliothèque, ses cabinets de médailles richement fournis, l'avaient mis en haute estime auprès du Père de la Chaise et du bénédictin Montfaucon. Ses collections, dit l'éditeur de ses Mémoires, furent son meilleur titre pour entrer à l'Académie des inscriptions¹.

Il y avait une tentation à laquelle il était difficile que Louis XIV échappât. Aux grands jours de sa gloire, il avait fait du luxe des bâtiments le signe sensible de sa puissance ; n'était-il pas juste, quand la prospérité semblait renaître par ses soins, qu'il réservât une part à son goût de prédilection ? Il avait même repris ses habitudes avec la vivacité d'une passion qui rentre en souveraine. La paix était à peine signée, que Dangeau nous le montre déjà passant des journées à planter à Trianon et à Marly, sous les intempéries de décembre (1697). Dès que la saison le permit, il enrichit Marly d'une fontaine, la plus belle qu'il eût encore imaginée, et d'un mail sur les hauteurs pour ne rien laisser à désirer aux courtisans. Puis ce sont des grottes formées de roches de Bayeux et décorées d'écailles d'huîtres, expédiées à grands frais par l'intendant Foucauld ; et, en même temps, un bâtiment nouveau dont la dépense n'allait pas à moins de cent mille francs. Cette prodigalité devenait si inquiétante, que Mme de Maintenon s'efforça de la contenir, et elle échoua dans cette tentative. **Je n'ai pas plu, écrit-elle, dans une conversation sur les bâtiments, et ma douleur est surtout d'avoir parlé sans fruit. Marly sera bientôt un nouveau Versailles. Il n'y a qu'à prier et à souffrir ; mais le peuple, que deviendra-t-il ?**² Cependant, quelques jours après, le prodigue parut s'amender. Pontchartrain venant lui proposer un nouveau plan pour la place Vendôme, il se montra mécontent. Il se plaignit de Louvois, de La Feuillade, qui l'avaient entraîné à de semblables entreprises, qui lui avaient donné par toute l'Europe la réputation d'aimer ces vanités-là ; il parla des chagrins qu'il en avait ressentis, et dont il attestait Mme de Maintenon même : **Je veux, ajouta-t-il, me les épargner désormais, je veux qu'on ne me reproche rien d'approchant. Que mon peuple soit bien nourri, je serai toujours assez bien**

¹ Baudry, Introduction aux *Mémoires* de Foucauld. Saint-Simon, tome III, chapitre XXV, veut bien une fois parler de Foucauld et *gâter son papier de ces bagatelles* : Foucauld, dit-il, *grand médailliste, était fort protégé du Père de La Chaise, qui l'était aussi.*

² Dangeau, 12 juin 1698 ; *Mémoires* de Foucauld, juin 1698 ; Lettre de Maintenon, 19 juillet 1698.

logé¹. Mme de Maintenon s'empressa de le louer de ces bonnes paroles, mais avant la fin de l'année, la belle résolution s'était évanouie.

Le roi, dit Saint-Simon, dans cette fin d'année (1698), a résolu d'entreprendre trois grands ouvrages qui auraient dû même être faits depuis longtemps : la chapelle de Versailles, l'église des Invalides et l'autel de Notre-Dame de Paris. Il aurait pu ajouter que le roi négociait aussi un accommodement avec la ville de Paris pour refaire la place Vendôme à son gré, et qu'il s'était enhardi à embellir, à élargir encore ses logements. La dépense des bâtiments en 1699 fut de deux millions six cent mille livres, somme un peu forte pour une époque de réparation et d'économies. L'embellissement de l'autel et du chœur de Notre-Dame de Paris était le *vœu de Louis XIII*, que ce roi n'avait pas eu le temps d'accomplir. Louis XIV y destina, dès le premier jour, cinq cent mille livres ; il commanda un dessin à Mansard, et fit poser immédiatement les premières pierres de la fondation. Ainsi commençait cette entreprise de mauvais goût qui devait déformer, sous des cintres de marbre lourd et des tableaux d'un autre style, l'architecture primitive de l'église et l'élan gracieux des ogives du chœur². Mais ces travaux furent retardés par de longs débats sur le plan de Mansard ; repris en 1708, ils n'ont été achevés qu'en 1714³. La chapelle de Versailles ne paraissait pas digne des autres magnificences du château. Il fut résolu d'en changer le dessin et d'abattre une partie de la construction. On se promettait une exécution rapide. Dangeau écrivait le 22 décembre 1698 : *On commencera lundi prochain à mettre les ouvriers en besogne* ; c'était aussi le moment où l'élévation de Mansard à la surintendance des bâtiments, le délivrant des volontés ou des caprices d'un supérieur, semblait lui assurer plus de liberté et de vitesse d'allures. Néanmoins le travail se prolongea pendant plusieurs années ; Mansard, mort en 1708, n'en a pas vu la fin. L'église des Invalides satisfit plus tôt l'impatience du roi. Barbezieux avait entre les mains un fonds spécial qui lui permettait de fournir 45.000 livres, par an pendant six ans ; on ne croyait pas une plus grosse somme nécessaire pour mettre le monument en sa perfection. Moins de trois ans après, en 1701, l'œuvre était finie ; en revenant de la visiter, Louis XIV en exprimait sa joie à Mansard par des compliments réitérés : *Quelque idée, disait-il⁴, que je me fusse formée de ce superbe édifice, je ne m'étais pas attendu à toute sa grandeur ; je n'ai jamais rien vu en ce genre d'un goût aussi magnifique et aussi exquis.*

La reconstruction de la place Vendôme fut aussi prompte, et, ce qui valait encore plus, par une manœuvre habile elle ne lui coûta rien. Il résolut de céder l'emplacement, et les matériaux des maisons bâties sous Louvois, à la charge par l'acquéreur de construire une place nouvelle suries dessins de l'architecte du roi, et de bâtir au faubourg Saint-Antoine mi hôtel pour la seconde compagnie des mousquetaires. Le marché passé avec la ville de Paris (7 avril 1699) fut cédé par elle à un entrepreneur qui se mit à l'ouvrage sans délai. Au mois d'août suivant, la nouvelle place était inaugurée par une statue équestre du roi ; c'était un monument en bronze, d'une hauteur de vingt pieds, du poids de soixante-dix milliers, fondu d'un seul jet, le cavalier et le cheval, par Balthasar Keller, sur les

¹ Maintenon au cardinal de Noailles, 28 juillet 1698.

² De nos jours, dans la restauration de Notre-Dame, on a réparé cette faute grossière. Les tableaux, les marbres, les cintres, ont disparu. Il n'est resté que ce qui représente vraiment le vœu de Louis XIII : le groupe de la Vierge et les statues des deux rois.

³ Félibien et Lobineau, *Histoire de la ville de Paris*, tome II.

⁴ *Mercure* de mai 1701.

dessins de Girardon¹. Bientôt s'alignèrent en octogone, percé au milieu par deux rues, ces maisons dont on admire encore aujourd'hui l'uniformité et l'élégance, et où vinrent habiter les plus riches financiers. Saint-Simon en a pris occasion de dire ou de répéter malicieusement que les trois rois de la dynastie occupaient par leurs statues leurs places naturelles : Henri IV sur le Pont-Neuf au milieu de son peuple, Louis XIII à la place Royale au milieu de sa noblesse, Louis XIV à la place Vendôme au milieu des maltôtiers. L'inauguration de l'image royale avait renouvelé les adorations des La Feuillade. Le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, suivi du prévôt des marchands et des échevins, y fit les tours, les révérences et les autres cérémonies en usage pour les empereurs romains². Selon l'histoire métallique, jamais la joie et le concours du peuple n'avaient été si grands. La vogue revenait aux statues ; la ville de Paris, ne voulant pas rester en arrière, en dressa une autre, cette même année, dans la cour de l'Hôtel de ville : un bronze d'après les dessins de Coysevox sur un piédestal de marbre, où le roi était qualifié de grand, de vainqueur perpétuel, de pacifique vengeur de la dignité de l'Église et des rois, Tant d'hommages inspirèrent à Louis XIV quelque défiance de ses mérites, un peu de modestie et de modération chrétienne. Il s'aperçut enfin que le luminaire, entretenu devant son image à la place des Victoires, dépassait les droits de l'homme ; il reconnut que ces sortes de choses ne devaient être que dans les églises ; et il fit rendre à la famille de La Feuillade le fonds destiné à l'entretien de ces lampes.

A l'intérieur des maisons royales, et pour l'agrément particulier du maître, les travaux ne discontinuaient pas. A Versailles, à côté de la chapelle, mais avec moins de lenteur, il donna alors la dernière forme à son appartement ; quand il le vit complètement achevé, il en exaltait volontiers la magnificence et la commodité sans pareille³. Il s'agit du salon de l'œil-de-bœuf et de la chambre à coucher qu'il occupa depuis 1701 jusqu'à sa mort, et qui apparaît aux visiteurs, aujourd'hui même, toute remplie de la présence du grand roi. Mais l'attraction de Marly était toujours la plus forte. Il aimait de prédilection ce séjour, il y revenait sans cesse, surtout depuis l'arrivée de la petite duchesse de Bourgogne à sa cour ; il faisait de Marly la promenade, le lieu de divertissement de cette enfant : il y avait des *Marly* qui n'étaient que pour elle ; on les appelait les *Marly-Bourgogne*. Il en avait porté les logements de vingt-quatre à quatre-vingt-dix ; il les augmenta encore pour faire de la place à plus de témoins de sa splendeur. A partir de la fin de mars 1699, quatre bataillons de son régiment, campés convenablement sous des baraques, ne cessèrent de travailler aux agrandissements. A la fin de juillet 1701, il ne pouvait plus imaginer, disait-il lui-même, quel autre embellissement serait possible à Marly, le lieu étant petit et aussi orné qu'il l'avait fait. Dangeau notait, dans son *Journal*, que, tous les travaux étant terminés, le dernier ouvrier en était parti. Cependant l'année suivante, le mouvement recommençait ; entre autres ornements, on posait au bout du jardin, à l'abreuvoir, les deux chevaux ailés de Coysevox. De tels exemples portaient leurs fruits dans son entourage. Son frère, le duc d'Orléans, avait récemment ajouté de nouvelles beautés à sa cascade de Saint-Cloud, qui émerveillaient tout le monde distingué de Paris, et il s'attirait mille louanges du public pour avoir autorisé le jeu des grandes eaux même pendant ses absences.

¹ Félibien et Lobineau, *Histoire de Paris*.

² Saint-Simon, *Mémoires*, tome II, chapitre II ; Dangeau, *Journal*, 13 août 1699.

³ Dangeau, 16 nov. 1701.

Avec cette magnificence extérieure revenait l'habitude des prodigalités et des plaisirs. L'avant-goût s'en était fait sentir au mariage du duc de Bourgogne (décembre 1697), où le roi, **qui, depuis longtemps, ne portait que des habits fort simples, en voulut des plus superbes** et offrit, pour cadeau de noces à cette mariée de douze ans, une parure de cinq à six cent mille livres¹. A mesure que les besoins de l'État partirent diminuer, il se sentit plus libre encore de répandre les largesses autour de lui. Ce n'était pas assez d'avoir, pendant la guerre, acquis le domaine de Meudon pour le Dauphin². Il fit payer par le contrôleur général tous les embellissements inutiles que le prince avait faits à la demeure de Louvois, et ses autres dettes qui dépassaient cinq cent mille livres (1698). Il porta au double les menus plaisirs du duc de Bourgogne, de l'avis de Mme de Maintenon, à qui le jeune prince en témoigne, dans une lettre curieuse, une humble reconnaissance³. En mariant Mlle d'Aubigné, nièce de Mme de Maintenon, avec le comte d'Ayen, fils du maréchal de Noailles, il la traita comme sa fille. **Il en coûte à mon frère, écrivait la tante⁴, cent mille livres, à moi ma terre, au roi huit cent mille livres ; vous voyez a que la gradation est bien observée** ; et le jour des noces il ajouta, pour chacun des époux, une pension de huit mille livres. Il ne pouvait oublier ses bâtards. A la naissance d'un duc d'Enghien, son petit-fils par Mademoiselle de Nantes, il assigna au nouveau-né une pension de cent mille livres (novembre 1699). L'année suivante, il faisait rechercher toutes les dettes de jeu de la mère, et les payait jusqu'au dernier sou (mai 1700). Dès 1694 il avait assuré au duc du Maine et au comte de Toulouse le droit de prendre place immédiatement après les princes du sang, et avant les princes étrangers et les seigneurs du royaume ; c'est là ce rang *intermédiaire* si odieux, non sans justice cette fois, à Saint-Simon. En 1700, le duc du Maine, déjà si richement doté, acheta, des héritiers de Colbert, la terre de Sceaux ; le marché se soldait, tout compte fait, par cinq cent mille livres. Le roi ne voulut pas ne pas contribuer à cette nouvelle splendeur de son fils chéri : il mit dans l'affaire cinquante mille livres des deniers royaux. On trouvera encore plus étrange de voir reparaître ici Mme de Montespan. Quoique entièrement séparée du roi et confinée dans la retraite, elle touchait une pension de mille pistoles par mois. En 1700, elle acheta la terre d'Oiron pour en assurer le revenu au marquis d'Antin, son seul enfant légitime. Le roi aida à l'acquisition en lui accordant cent mille livres en retour d'un collier de grosses perles, un de ses anciens cadeaux, qu'elle lui avait renvoyé quelque temps auparavant⁵.

L'occasion ou le prétexte de la renaissance des plaisirs fut la duchesse de Bourgogne. Dès la première entrevue, cette enfant avait charmé le roi et Mme de Maintenon. Elle s'insinuait de plus en plus dans leur tendresse par un habile mélange de familiarité et de respect, de *cajoleries* et de déférence. Ils en faisaient **leur poupée**, dit Saint-Simon, et s'ingéniaient à l'amuser. Il y avait, nous l'avons dit, des *Marly* pour elle seule ; il y eut à la cour des spectacles, des bals, des mascarades, où elle ne tarda pas à être le boute-en-train le plus

¹ Dangeau et Saint-Simon.

² En 1695, la famille de Louvois avait cédé au roi, pour le Dauphin, la terre de Meudon, contre 400.000 francs comptants, et contre la belle maison de Choisy, que le Dauphin avait héritée de Mademoiselle de Montpensier.

³ Le duc de Bourgogne à Mme de Maintenon : **Je suis très-sensible à l'amitié que vous me faites paraître dans toutes les occasions. Je vous assure, Madame, que j'y répondrai toujours comme je dois.**

⁴ Maintenon à Saint-Géran, 4 mars 1698.

⁵ Dangeau, 23 mars 1700. Saint-Simon, tome II, chapitre VI.

brillant. A lire le *Journal* de Dangeau, il semble, à la première impression, que les fêtes n'eussent été aussi nombreuses à aucune époque. Tantôt on reprenait d'anciennes pièces de théâtre : *Britannicus*, *Bajazet*, *les Plaideurs* ; tantôt on en produisait de nouvelles : *Gabinie*, tragédie du genre de *Polyeucte* ; *Jonathas* ou *Absalon*, par Duché ; ou *la Malade imaginaire*, par Dufrény. On finit même par reprendre *Athalie*, qui fut jouée trois fois chez Mme de Maintenon au commencement de 1702, et dont le succès, célébré par le *Mercur*, contredit, au moins pour un moment, l'histoire de la disgrâce de ce chef-d'œuvre. Ce qui se faisait chez le roi se répétait assez souvent, chez les princes. On voit la princesse de Conti monter l'opéra d'*Alceste*, et dresser tout exprès, dans son appartement, un théâtre avec des décorations changeant à vue. Mais il y a, à cet emportement, un correctif qu'il convient de remarquer. Ces représentations, comme les mascarades, se passaient, pour ainsi dire, en famille. Les princes et leurs intimes en étaient les principaux acteurs et spectateurs. La duchesse de Bourgogne, le duc de Chartres, le comte de Toulouse, la famille de Noailles, jouaient ou chantaient dans les tragédies ou les opéras. A peine un véritable acteur, comme le vieux Barou dans *Athalie*, y était admis pour son expérience et l'utilité de sa direction. A la représentation de *Jonathas* (décembre 1699), il n'y eut de spectateurs que le capitaine des gardes en quartier et les dames du palais. Chez la princesse de Conti, à l'opéra d'*Alceste*, le duc de Noailles fut le seul invité. C'est là ce que le *Mercur*¹ appelle les petits divertissements qui remplaçaient les grands spectacles d'autrefois. Le même journal s'empresse d'ajouter que ces divertissements ne détournaient pas l'attention du roi des affaires de son État. Le monarque les honorait quelquefois de sa présence pour faire connaître qu'il ne les désapprouvait pas, mais le plus souvent il s'en privait. Dangeau nous le montre également aux représentations d'*Athalie* chez Mme de Maintenon, se tenant près de la porte au lieu de prendre la première place, pour avoir la liberté de se retirer à son gré et de retourner au travail dès que le besoin s'en faisait sentir².

Une passion moins réservée était le jeu. En dépit de tant d'ordonnances contre ce mal, la cour ne se corrigeait pas et entravait par ses exemples la réforme des particuliers. Moins de six mois après la signature de la paix, le jeu était *violent* à Marly. Le froid chroniqueur, de qui nous tenons le bulletin quotidien de la conduite de ce grand monde, se plaint qu'il y eût alors tous les jours de quatre à cinq mille pistoles de perte. L'année suivante, il prend congé de l'ambassadeur de Portugal, le marquis de Cascaes, en lui lançant le reproche d'avoir gagné au jeu pendant son ambassade en France, plus de cent mille écus. Un peu plus tard, il annonce que le marquis d'Antin quitte le jeu, par déférence pour les désirs de sa mère, après y avoir gagné, de son propre aveu, de six à sept cent mille francs³. Le roi, au lieu de réprimer ce goût ruineux, le tolérait au contraire, l'encourageait même comme une distraction, comme un remède contre l'ennui. Voici un fait qu'on aurait peine à croire s'il n'était rapporté que par Saint-Simon. Le duc d'Orléans étant mort (juin 1701), le premier jour fut donné à la douleur, aux larmes, au soin de rassurer le duc de Chartres sur son avenir. Mais le malheur arrivait pendant un séjour à Marly. Si les habitudes de ce lieu étaient interrompues, les courtisans tombaient dans un ennui peu convenable à l'hospitalité royale. Dès le lendemain, le roi ordonna donc au duc de Bourgogne

¹ *Mercur* de février 1700.

² Dangeau, 22 février 1702.

³ Dangeau, 16 mars 1698, 19 nov. 1699, 6 nov. 1700.

de reprendre le jeu, quoique ce prince fût par sa femme le petit-fils du mort. Il y eut bien un mouvement de surprise parmi les invités ; mais, le prétexte de l'obéissance venant en aide aux instincts naturels, les tables de jeu s'organisèrent et le salon en fut bientôt rempli¹. A l'abri de tant de connivences, le jeu dégénérait, même à la cour, en improbité et effronterie flagrante. Témoin cette princesse d'Harcourt dont on voit le portrait dans Saint-Simon : Sa hardiesse à voler au jeu était inconcevable. On l'y surprenait ; elle chantait pouille et empochait... et cela en plein salon de Marly, au lansquenet, en présence de Monseigneur et de Mme la duchesse de Bourgogne². Au dehors, l'imitation de ces exemples aboutissait au désespoir ou au suicide. Saint-Simon nomme encore un lieutenant des gardes du corps que la ruine par le jeu forçait de se cacher à l'étranger parmi les troupes de Bavière, et un gentilhomme, habile et brave officier de cavalerie, qui se tua d'un coup de pistolet dans la tête pour avoir perdu ce qu'il n'avait pas ni ne pouvait avoir³.

Cependant ces distractions — les contemporains viennent de nous le dire — ne prenaient pas aït roi le temps des affaires. Après avoir parlé de son application aux intérêts temporels, nous allons le voir également occupé des intérêts religieux. Les deux grands objets de ses soins dans cet ordre de choses sont, à cette époque, la querelle du *quiétisme* et l'état des protestants dans son royaume.

Le nom de *quiétistes* — en grec *hésychastes* — était primitivement honorable, et en quelque sorte sacré : il désignait ceux qui, séparés du monde, se livraient à la vie contemplative ; mais, dans le cours des âges, il avait bien perdu de cette dignité, et on le réservait maintenant, dit Bossuet⁴, à ceux qui, sous prétexte de contemplation et d'union avec Dieu, se livraient à une honteuse inaction ou du moins cessaient de produire certains actes commandés de Dieu et essentiels à la vraie piété. Sous le pontificat d'Innocent XI, le prêtre espagnol Molinos avait enseigné un quiétisme, qui anéantissait tout ensemble la foi et la morale. La perfection, selon lui, consistait dès cette vie, dans un acte continu de contemplation et d'amour de Dieu, qui contenait toutes les vertus ; l'âme ne devait plus penser ni aux vérités de la foi, ni à la pratique des vertus extérieures, ni à l'exercice des œuvres de piété, et le corps même pouvait succomber aux tentations sensuelles sans que l'âme en fût affectée ni responsable⁵.

¹ Dangeau, 10 juin 1701. Ce n'est pas trop de Dangeau pour confirmer ce que dit ici Saint-Simon.

² Saint-Simon, *Mémoires*, tome II, chapitre XXXIV.

³ Saint-Simon, *Mémoires*, tome I, fin.

⁴ Bossuet : *Instruction sur les états d'oraison*.

⁵ Nous croyons utile de placer ici, pour la commodité des lecteurs, une analyse du quiétisme de Molinos, tirée de l'*Histoire littéraire de Fénelon*, par les directeurs de Saint-Sulpice. En pareille matière, nous avons besoin de ne marcher que sur les traces de théologiens éprouvés :

1° La perfection de l'homme consiste, même dès cette vie, dans un acte continu de contemplation et d'amour qui contient éminemment les actes de toutes les vertus ; cet acte, une fois produit, subsiste toujours même pendant le sommeil, pourvu qu'il ne soit pas révoqué, d'où il suit que les parfaits n'ont jamais besoin de le réitérer.

2° Dans cet état de perfection, l'âme ne doit plus réfléchir ni sur Dieu ni sur elle-même, ni sur aucune autre chose ; mais elle doit anéantir ses puissances pour s'abandonner totalement à Dieu, et demeurer devant lui comme un corps sans âme.

Les résultats inévitables d'une pareille doctrine étaient évidemment l'indifférence pour le salut et le plus affreux débordement de mœurs. Innocent XI l'anathématisa inflexiblement et condamna l'auteur à une pénitence perpétuelle (1687). Quelques années après, le quiétisme se glissa en France, sous une forme mitigée, par les écrits d'une dame Guyon de la Motte, dont le nom n'est resté malheureusement que trop attaché à celui de Fénelon. Mme Guyon avait un *moyen court et facile de faire oraison* — c'est le titre d'un de ses livres —, qui n'annistiait pas, comme Molinos, les révoltes des sens, mais enseignait comme lui l'indifférence et l'inaction. A raison d'un acte de contemplation et d'amour, fait une fois pour toutes, et toujours efficace, et par la pratique de l'abandon entre les mains de Dieu, l'âme devait *se dépouiller de ses propres opérations* ; ne plus s'assujettir *aux actes explicites de la charité* et rester *indifférente* à toutes choses pour les biens spirituels et temporels. N'était-ce pas supprimer de la religion, c'est-à-dire des rapports de l'homme avec Dieu, la part de l'homme¹ ? Par une habile apparence de piété, surtout par l'attrait du mérite de l'amour désintéressé, l'œuvre de Mme Guyon, vainement entravée pendant quelques semaines par l'archevêque Harlay, séduisit beaucoup d'esprits distingués : Fénelon, qui ne lui reprochait que *quelques petites expressions*, d'ailleurs *employées par les mystiques*, Mme de Maintenon, qui reçut de Fénelon le *moyen court*, comme le recueil des mystères de la plus sublime dévotion, les principaux personnages de l'entourage du roi, tels que les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers. Le *moyen*

3° L'âme ne doit alors penser ni à la récompense ni à la punition, ni au paradis ni à l'enfer, ni à la mort ni à l'éternité ; elle ne doit plus avoir aucun désir des vertus, ni de sa propre sanctification, ni même de son salut dont elle doit perdre l'espérance.

4° Dans ce même état de perfection, la pratique de la confession, de la mortification et de toutes les bonnes œuvres extérieures est inutile et même nuisible parce qu'elle détourne l'âme du parfait repos de la contemplation.

5° Dans l'oraison parfaite, il faut demeurer en quiétude, dans un entier oubli de toute pensée particulière, même des attributs de Dieu, de la Trinité, et des mystères de Jésus-Christ. Celui qui, dans l'oraison, se sert d'images, de figures, d'idées ou de ses propres conceptions, n'adore pas Dieu en esprit et en vérité.

6° Le libre arbitre étant une fois remis à Dieu avec le soin et la connaissance de notre âme, il ne faut plus avoir aucune peine des tentations ni se soucier d'y faire aucune résistance positive. Les représentations et les images les plus criminelles, qui affectent alors la partie sensitive de l'âme, sont tout à fait étrangères à la partie supérieure. L'homme n'est plus comptable à Dieu des actions les plus criminelles, parce que son corps peut devenir l'instrument du démon sans que l'âme, entièrement unie à son Créateur, puisse prendre aucune part à ce qui se passe dans la maison de chair qu'elle habite.

1 Voici sur l'effet pratique de cette doctrine, ce que Noailles, alors évêque de Chiions et plus tard archevêque de Paris, écrivait à Mme de Maintenon, en 1694 :

Cette nouvelle manière d'oraison rejette adroitement les prières vocales, les méditations de la loi de Dieu, l'étude de sa parole dans l'Écriture sainte, l'attention aux beaux exemples de Jésus-Christ et des saints. Elle regarde la mortification des sens non-seulement comme inutile, mais même comme nuisible à la perfection de l'âme, en ce qu'elle met les sens en vigueur : ce sont ses termes. Elle condamne fièrement les examens de conscience, les réflexions sur sa conduite particulière, les lectures saintes et les autres moyens qui ont élevé les saints à la perfection, qu'ils ont pratiqués toute leur vie avec un si grand soin, et qu'ils ont si fortement recommandés dans leurs écrits. Voir les lettres de Mme de Maintenon au cardinal de Noailles. — Voir aussi la lettre que Bourdaloue écrivit à Mme de Maintenon, le 10 juillet 1694, où il dit que le livre de Mme Guyon n'a rien de solide ni de fondé sur les véritables principes de la religion, et y dénonce beaucoup de propositions fausses, dangereuses, sujettes à de grands abus.

court entra à Saint-Cyr ; on en fit même l'épreuve sur le roi. Il est vrai qu'il y résista ; Mme de Maintenon lui en avant lu un morceau, il répondit avec un grand bon sens : **Ce sont là des rêveries**. Mais son autorité n'était pas assez bien établie en pareille matière pour amortir l'enthousiasme. **Il n'est pas encore assez avancé dans la piété**, écrivait Mme de Maintenon¹, **pour goûter cette perfection**.

Malgré cette faveur, le quiétisme de Mme Guyon fut bien près de passer comme un engouement, et d'aller rejoindre dans l'oubli tant d'autres aberrations de l'esprit humain. Des avis de Godet des Marais, évêque de Chartres, de Noailles, évêque de Châlons, de Bossuet, de Bourdaloue, ayant enfin donné à réfléchir à Mme de Maintenon, elle craignit d'avoir été induite en erreur par Fénelon, et commença à lui montrer quelque défiance. Mme Guyon, de son côté, déclara qu'elle soumettait ses écrits et sa vie même, dont elle avait rédigé le récit, au jugement de Bossuet ; elle demanda ensuite des commissaires pour en finir avec sa doctrine ; en attendant leur sentence, elle s'enferma au couvent de la Visitation de Meaux. De là sortirent les conférences d'Issy entre Bossuet, Noailles et Tronson de Saint-Sulpice. Ces commissaires rédigèrent trente-quatre articles en réfutation des erreurs de l'inculpée, et les deux évêques convinrent de condamner ses écrits, mais sans la nommer, dans une instruction pastorale. Elle parut se soumettre sans réserve ; elle signa une déclaration où elle souscrivait aux articles d'Issy ; en retour elle reçut de Bossuet un certificat favorable à ses mœurs, à ses intentions, à la vie édifiante qu'elle avait menée à Meaux. Fénelon, son défenseur timide, avait, pendant la durée des conférences, entretenu quelque discussion avec Bossuet, mais en promettant toujours une *obéissance simple et droite* à celui qu'il appelait le *très-grand docteur*, à *cet esprit plus éclairé qu'un autre*. Il tint parole ; il signa les trente-quatre articles d'Issy, en affirmant qu'il *était prêt à les signer de son sang*². Il n'y avait donc plus de soupçon à garder contre lui. Il était même si peu suspect que, pendant les conférences d'Issy, Louis XIV l'avait nommé à l'archevêché de Cambrai, en insistant pour lui conserver sa place de précepteur des princes. Après la signature, ses deux juges, Bossuet et Noailles, voulurent être ses consécrateurs (juin 1695) : tout paraissait donc fini.

Jusque-là, la question du *Quiétisme*, quoique agitée par de si hauts personnages, avait eu peu de retentissement ; le roi en particulier n'en avait pas fait une affaire. Elle prit bientôt une importance de premier ordre par la rechute de la femme qui l'avait soulevée, et par la protection imprudente que Fénelon donna à cette illuminée. D'abord Mme Guyon se joua, sans tarder, de *la douceur* et de *la bonne foi* de Bossuet, comme dit Saint-Simon. Après avoir quitté Meaux furtivement, elle s'appliqua à dissimuler le lieu de sa résidence, écrivant à l'évêque et demandant des réponses sans donner son adresse. Elle profita de ce mystère pour ranimer son parti, elle abusa du certificat qu'elle avait reçu de Bossuet ; tandis que ce certificat ne répondait que de ses intentions, elle le présentait comme une approbation de sa doctrine. Ses amis en triomphaient ; ses adversaires reprochaient à Bossuet sa simplicité à se laisser tromper. Ce fracas donna l'éveil à l'autorité qui crut nécessaire d'intervenir ; on rechercha la fugitive, on la découvrit dans un faubourg de Paris, elle fut arrêtée et enfermée à Vincennes (décembre 1695). Bossuet approuva cette arrestation, qui était

¹ Maintenon à Saint-Géran, 12 mars 1694 : tous les faits racontés dans cette page sont empruntés à cette lettre.

² C'est Fénelon lui-même qui rapporte ce fait et ces paroles dans un de ses écrits contre Bossuet : *Réponse à la relation du Quiétisme*.

d'ailleurs dans les mœurs du temps. Nous le regrettons ; mais ce qui n'est pas moins regrettable, Fénelon intercéda pour la prisonnière en des termes qui annonçaient une nouvelle lutte. Dans une longue lettre à Mme de Maintenon, il affirma qu'il la croyait sainte, que les expressions singulières, qui lui étaient échappées, pouvaient s'interpréter innocemment ; il accusa Bossuet d'avoir présenté *comme une doctrine ce qui n'était qu'un songe, ou quelque expression figurée, ou quelque chose d'équivalent* ; il l'accusa même d'avoir révélé ce qu'il ne savait que par la *confession*¹. Ce plaidoyer n'était encore qu'une confidence ; mais, quelques mois après, Fénelon se compromit tout haut en refusant de condamner officiellement les écrits de Mme Guyon.

Bossuet, persuadé que les articles d'Issy ne suffisaient pas à expliquer à tous les esprits le danger des erreurs quiétistes, avait entrepris un ouvrage *ex professo* sur la mysticité, qui est une des merveilles de son génie. Peu familier jusqu'alors avec les questions de spiritualité et les auteurs qui en traitent, il ne lui avait fallu que dix-huit mois de travail à sa manière pour se rendre maître dans cette science. Il entreprit de la saisir dans son origine et dans ses progrès, dans ses principes et dans ses conséquences ; il sut la soumettre à des règles fixes et certaines, démêler ce qu'elle peut avoir de vrai et de faux, d'utile et de dangereux, se soutenir invariablement dans cette juste mesure, qui lui permettait de respecter, dans les auteurs qui en ont parlé, ce qu'ils ont pu dire d'exact et d'édifiant, d'excuser en faveur de quelques-uns l'irrégularité ou l'exagération des expressions en faveur de leurs intentions, et foudroyer impitoyablement tous ceux qui avaient voulu emprunter le masque de la piété pour propager des maximes dangereuses et des conséquences révoltantes. Cet ouvrage est resté, parmi les théologiens, comme la véritable règle à laquelle on doit s'attacher pour la croyance et se conformer pour la pratique. D'ailleurs Bossuet y laisse assez d'aliments à la piété sincère et affectueuse pour se nourrir sans danger de tout ce qui peut élever l'âme au degré de perfection compatible avec la faiblesse humaine, et se borne à lui interdire ces illusions trompeuses qui peuvent séduire les imaginations trop vives ou pervertir les cœurs corrompus². Telle est l'*Instruction sur les états d'oraison*, appréciée par un théologien qui a composé à la fois l'histoire de Fénelon et celle de Bossuet.

Il était convenu que l'évêque de Chartres et Noailles, récemment élevé au siège de Paris, placeraient leur approbation en tête de ce livre. Bossuet ne doutait pas que Fénelon, par fidélité aux articles d'Issy, y joignit la sienne. Quel ne fut donc pas son étonnement quand il apprit que Fénelon la refusait, et la refusait par ménagement pour Mme Guyon ! Bossuet citait et réfutait dans son livre les erreurs des faux mystiques, celles de Mme Guyon entre autres avec d'autant plus d'à-propos que c'étaient ces erreurs qui avaient suscité la controverse présente. Fénelon ne trouvait pas aux écrits de cette femme les conséquences que Bossuet en tirait. Elle était son amie, ses intentions étaient droites, il ne lui convenait pas d'approuver un livre où quelques-unes de ses maximes étaient qualifiées avec une extrême rigueur ou couvertes de ridicule. Bossuet n'admettait pas qu'une petite considération d'estime et d'amitié personnelle l'emportât sur le grand intérêt de la vérité religieuse. Il n'était pas moins affligé de ce dévouement d'un évêque à une femme. *Quoi ! s'écriait-il, Monsieur de Cambrai va montrer que*

¹ Cette lettre du 8 mars 1696 est bonne à lire d'un bout à l'autre. Elle est facile à trouver ; elle est rapportée textuellement par M. Beausset, *Histoire de Fénelon*, tome I, dernières pages.

² Beausset, *Histoire de Fénelon*, tome II, livre III, § 12.

c'est pour soutenir Mme Guyon qu'il se désunit d'avec ses confrères ! Tout le monde va donc voir qu'il en est le protecteur. Ce soupçon qui le déshonorait dans le public va donc devenir une certitude. Préoccupation bien légitime, et trop justifiée par ces imputations odieuses dont sa vertu réelle n'a pas préservé Fénelon. Comment ne comprenait-il pas lui-même quelle apparence déplorable il pouvait se donner auprès des esprits et des cœurs grossiers, et ce qu'avait de périlleux une pareille alliance dans une question où les termes de la mysticité risquaient d'être pris pour la couverture honnête de sentiments humains et coupables ?

Fénelon ne s'arrêta pas là. Pour faire passer son refus, il s'était engagé vis-à-vis de Mme de Maintenon, de Noailles et de l'évêque de Chartres, à donner une déclaration publique de sa doctrine sur le *quiétisme*, à prouver que, s'il répondait des sentiments véritables de Mme Guyon, il rejetait son langage défectueux ; que, s'il n'approuvait pas le livre de l'évêque de Meaux, il ne se séparait pas de l'archevêque de Paris et de l'évêque de Chartres, ni même de la doctrine de Bossuet, et qu'il était fidèle aux articles d'Issy. Cette promesse fut l'origine du livre des *Maximes des saints sur la vie intérieure*. On voit, en octobre 1696, que Fénelon y travaille ; il consulte Noailles et ses théologiens, Tronson de Saint-Sulpice, et même Pirot le conseiller préféré de Bossuet ; mais il évite de consulter Bossuet lui-même parce qu'il le croit trop prévenu. Tout le travail était divisé en deux colonnes : dans l'une les maximes que l'auteur acceptait comme orthodoxes, et comme celles des saints ; dans l'autre, les maximes dangereuses, suspectes ou erronées qu'il rejetait. Confiant aux approbations verbales de ses conseillers, Fénelon se pressa de publier. En partant pour Cambrai, il remit au duc de Chevreuse le soin de l'impression. A la fin de janvier 1697, les *Maximes des saints* paraissaient, et le duc de Beauvilliers en présentait un exemplaire au roi.

Tous les témoignages contemporains s'accordent à constater la défaveur presque unanime qui accueillit ce livre. Saint-Simon lui reproche brutalement¹ un style confus et embarrassé, une précision gênée et décidée, une barbarie de termes qui faisaient comme une langue étrangère, une élévation et une recherche de pensées qui faisait perdre haleine, comme dans l'air trop subtil de la moyenne région. Tel est encore aujourd'hui le sentiment des amis mêmes de Fénelon : ils avouent que le livre n'est qu'une suite d'axiomes obscurs, quelquefois inintelligibles ; que le style en est aussi sec que les idées subtiles et raffinées, et que de tous ses ouvrages c'est celui où l'on retrouve le moins son âme, son style et son charme accoutumé². Mais aux défauts de la forme, Saint-Simon ajoute les erreurs du fond : Un *quiétisme* délié, raffiné, dégagé de toute ordure, séparé du grossier, mais qui sautait aux yeux, des subtilités fort nouvelles et fort difficiles à se laisser entendre et bien plus à pratiquer. C'était aussi l'impression publique. Un ami dévoué de Fénelon lui écrivait³ : Les prélats les moins suspects de préoccupation contre vous, des curés zélés, des docteurs habiles, des supérieurs de communautés régulières et séculières, des laïques très-recommandables et très-intelligents dans les matières spirituelles, quelque prévenus qu'ils aient été jusqu'ici en votre faveur, ne peuvent s'empêcher de dire, ou en secret ou tout haut, que vous avez peu de partisans dans cette affaire, comme, en effet, il est

¹ Saint-Simon, *Mémoires*, tome I, chapitre XXVII.

² Beausset, *Vie de Bossuet*, tome III.

³ Lettre de l'abbé Brisacier à Fénelon, 28 février 1697, citée par Beausset, *Histoire de Fénelon*, tome II.

vrai qu'il ne se trouve presque personne qui ose vous soutenir ni dans la forme, ni dans le fond. On ne s'entretenait pas d'autre chose même chez les dames. Versailles retentissait des éclats de l'archevêque de Reims — Le Tellier — contre le livre et l'auteur. Bossuet n'en parlait encore que dans des lettres confidentielles, sans se prononcer ; mais retiré à Paris dans la société de son secrétaire Ledieu, il examinait le livre avec *une grande attention* ; il en notait les principaux passages et les raisons sommaires de réfutation. Enfin Pontchartrain crut devoir avertir le roi du bruit que faisaient les *Maximes des saints*, et introduisit ainsi la question dans les affaires d'État. Bientôt Bossuet vint dénoncer à Louis XIV ce qu'il appelait le *fanatisme*¹ de son confrère, parole malheureuse mais décisive. Le grand débat commença.

Pour le juger sainement, laissons de côté la considération des personnes ; ne voyons que la question en elle-même et dans son importance véritable. Des partisans que Fénelon a reconquis par cette lutte, plus nombreux encore de nos jours que de son temps, les uns le défendent parce qu'ils aiment sa personne et ses talents, sa charité demeurée populaire, les grâces de son esprit, et le *Télémaque* ; les autres, parce qu'ils honorent en lui le précurseur des idées libérales, un opposant à Louis XIV, une victime de la tyrannie. Ces mérites, ces vertus, ces malheurs ne sont pas la question ; elle est tout entière dans un point de dogme, et c'est là seulement qu'il faut chercher s'il avait raison. Mais on prétend encore que c'était là une bien petite affaire, indifférente aux intérêts sérieux, indigne d'hommes d'un si haut génie ; plusieurs dans le temps même la traitaient de *Contes de Peau d'Ane*², et n'y voyaient qu'un prétexte pour déguiser et satisfaire d'autres rancunes, l'antipathie du roi, la jalousie de Bossuet. Or, Bossuet n'a pas craint de déclarer devant l'Église attentive que le nouveau *quiétisme*, si mitigé qu'il fût, ébranlait les fondements du christianisme et qu'*il y allait de toute la religion*³.

On se récrie à cette alarme exagérée. Mais, au médecin clairvoyant, il ne faut qu'un symptôme imperceptible aux yeux vulgaires pour découvrir un danger de mort ; le marin consommé, sur la foi d'un point noir dans un ciel pur, annonce à coup sûr la tempête aux passagers incrédules : heureux, l'un et l'autre, s'ils ont le temps et le pouvoir de prendre les mesures nécessaires de sûreté et de salut : Bossuet voyait loin et profondément, parce qu'il voyait de haut. Il voyait le *faux mystique* sortir du mystique raffiné, les dogmes et les préceptes positifs de la religion s'évaporer et se perdre dans les interprétations et les commentaires de l'inexpérience ou de la mauvaise foi, et l'indifférence religieuse s'insinuer dans le monde sous le masque du désintéressement et de la confiance en Dieu. Il n'était pas le seul à le dire. L'abbé de Rancé, un docteur éprouvé dans la science

¹ C'est Fénelon qui rapporte cette parole dans un de ses écrits contre Bossuet, mais Bossuet ne l'a jamais démenti. Voici le texte même de Fénelon : Je sus par la voix publique que ce prélat (Bossuet) avait demandé pardon à Sa Majesté de lui avoir caché depuis plusieurs années que j'étais un fanatique. *Réponse à la Relation sur le Quiétisme*, LXXII.

² Petits vers de l'époque :

Contre Cambrai de Meaux chicane ;
Quoi ! pour des contes de *Peau-d'Ane*
Fallait-il en venir aux mains ?
Mais Cambrai s'attire l'attaque
Moins pour les maximes des saints
Que pour celles de *Télémaque*.

³ Bossuet : *Réponse à quatre lettres de M. de Cambrai*.

mystique, dénonçait, du fond de son désert, les mêmes conséquences : Si les chimères de ces fantastiques avaient lieu, écrivait-il à Bossuet, il faudrait fermer le livre des divines Écritures, laisser l'Évangile, quelque saintes et quelque nécessaires qu'en soient les pratiques, comme si elles n'étaient d'aucune utilité ; il faudrait, dis-je, compter pour rien la vie et la conduite de Jésus-Christ, tout adorable qu'elle est, si les opinions de ces insensés trouvaient quelque créance dans les esprits¹. Un autre témoignage paraîtra encore plus décisif ; car il vient d'un ami intime de Fénelon, de l'abbé de Chanterac, son représentant à Rome, et le défenseur sincère de ses intentions, dont nous nous gardons bien aussi de contester la droiture. L'abbé de Chanterac écrivait de Rome à Fénelon : Toute la difficulté ne regarde que quelques expressions du livre, dont le premier sens ou celui qui se présente d'abord à l'esprit, favorise quelques erreurs des quiétistes... La lecture en est *très-dangereuse pour le commun des fidèles*, dans les circonstances présentes où l'on voit le *quiétisme s'insinuer dans toutes les nations* ; cela suffit bien pour le faire condamner ou plutôt prohiber comme *periculosus in praxi*². Tel était le langage des hommes les plus compétents, des juges naturels du procès ; Louis XIV, qui s'est donné plus d'un tort dans cette querelle, avait eu au moins le bon sens de n'en pas vouloir juger le fond. Quand le duc de Bourgogne vint réclamer auprès de lui en faveur de son précepteur éloigné de la cour : Mon fils, lui dit le roi, je suis touché de votre dévouement ; mais je ne suis pas maître de faite de ceci une affaire de faveur. Il s'agit de la pureté de la foi, et M. de Meaux en sait plus sur cette partie que voie et moi³. Sage exemple à l'usage de tant de téméraires qui se ruent sur les questions au lieu de les étudier, et couvrent leur incompetence de l'ardeur de leurs passions.

Il y avait, en effet, dans le livre de Fénelon quatre erreurs principales contre lesquelles tous les théologiens sont d'accord⁴ :

Premièrement, la doctrine d'un état habituel de pur amour où le désir du salut éternel n'a plus lieu, où ni la crainte des châtiments, ni le désir des récompenses n'ont point de part. C'est l'amour désintéressé ; mais, contrairement aux vrais principes, il exclut de l'état de perfection les actes d'espérance obligatoires pour tout chrétien, et le désir surnaturel des récompenses, également obligatoire.

¹ Voir notre *Histoire de la Trappe*, tome I, et l'*Histoire de Fénelon*, tome II, pièces justificatives.

² Lettre de Chanterac à Fénelon, 8 nov. 1698, citée dans l'*Histoire littéraire de Fénelon* par les directeurs de Saint-Sulpice.

³ Beausset, *Histoire de Fénelon*, tome II. Nous recueillons avec plaisir les preuves de bon sens que nous rencontrons dans les paroles ou les actes de Louis XIV. On nous permettra d'en citer une autre d'un genre tout différent que nous n'avons encore eu l'occasion de placer nulle part. Un jour, à propos d'un sonnet, le maréchal de La Feuillade opposait au jugement de Boileau celui du roi et de la dauphine. Je ne doute pas, répondit Boileau, que le roi ne soit très-expert à prendre des villes et à gagner des batailles. Je doute aussi peu que Mme la dauphine ne soit une princesse pleine d'esprit et de lumières. Mais, avec votre permission, je crois me connaître en vers aussi bien qu'eux. Là-dessus le maréchal accourt chez le roi, et lui dit d'un ton vif et impérieux : Sire, n'admirez-vous pas l'insolence de Despréaux qui dit se connaître en vers un peu mieux que Votre Majesté ! — Oh ! pour cela, répondit le roi, je suis lâché de vous dire, monsieur le maréchal, que Despréaux a raison. (Bolæana, VIII.)

⁴ Ici encore nous suivons pas à pas l'analyse donnée par les directeurs de Saint-Sulpice dans l'*Histoire littéraire de Fénelon*, et le cardinal de Beausset dans l'*Histoire de Bossuet*, tome II.

Deuxièmement, une doctrine de *sacrifice absolu*, qui consiste à renoncer même au salut si l'âme est persuadée, d'une persuasion invincible et réfléchie, qu'elle est justement réprouvée de Dieu ; au contraire, l'Église enseigne que jamais le chrétien n'a le droit d'être indifférent pour le salut, que jamais, même dans les tentations les plus pénibles, l'âme ne doit acquiescer à sa damnation apparente. Bossuet accable cette erreur d'un seul mot : *Sous le nom d'amour pur, vous avez établi le désespoir comme le plus parfait des sacrifices.*

Troisièmement, l'indifférence pour la pratique de la vertu. Le texte de Fénelon est formel : *Les saints mystiques ont exclu de l'état des âmes transformées les pratiques de vertu.* Quelque tournure qu'il pût donner à cette pensée, il était inévitable qu'elle autorisât, sous prétexte de contemplation, la paresse et la nonchalance dans la pratique du bien, la négligence des œuvres ordonnées par l'Évangile, et en dehors des contemplatifs, par imitation, un relâchement de la morale, sous prétexte de l'amour de Dieu.

Quatrièmement, la suppression de la vue ou pensée distincte et réfléchie de Jésus-Christ pendant toute la durée de certains états de la vie intérieure. Ainsi la contemplation de la divinité pouvait exclure, d'une manière permanente et prolongée, le Dieu-Homme, médiateur entre l'homme et Dieu, par qui nous connaissons Dieu, par qui nous allons à lui. Il faudrait *aimer*, dit encore Bossuet, *comme si nous étions sans rédemption, sans sauveur, sans Christ.* Le Dieu des chrétiens céderait la place à un Dieu vague, comme celui en qui nous avons vu Saint-Évremond mettre sa confiance et *son repos*, en un mot, le Dieu des déistes. L'historien de Bossuet demande à cet endroit si *Dieu considéré sous des rapports abstraits, et séparé par la pensée des préceptes qu'il a transmis, des devoirs qu'il a commandés, des promesses et des menaces qu'il a annoncées, ne conduirait pas rapidement à l'indifférence de toutes les religions.* C'était bien là le danger signalé par l'abbé de Chanterac dans ce quiétisme qui cherchait à s'insinuer chez toutes les nations.

Ces éléments essentiels du débat une fois exposés, nous irons plus vite sur les événements de la lutte dont les détails, et surtout les plus fâcheux, appartiennent plutôt à la biographie qu'à l'histoire générale. Le différend était enfin devenu public. Après plusieurs négociations sans fruit avec ses adversaires, Fénelon avait, du consentement du roi, soumis son livre au jugement du pape (avril 1697). Louis XIV ne tarda pas à presser le Souverain Pontife de prononcer, le plus vite qu'il se pourrait, sur le livre de l'archevêque de Cambrai (juillet 1697). Aussitôt qu'Innocent XII eut nommé des examinateurs, le procès se plaida en France par les réquisitoires de Bossuet et les défenses de Fénelon. Toute l'attention se concentra en effet sur ces deux rivaux, quoique l'archevêque de Paris et l'évêque de Chartres aient aussi écrit contre les *Maximes des Saints*. Jamais controversé n'avait été aussi vive ni aussi féconde. En dix-huit mois, Bossuet y prodigua, tant sur le fond de la doctrine en général que sur les points particuliers à la cause, tantôt en latin, tantôt en français, toutes les ressources de son génie, de son savoir, de son raisonnement inflexible, de son éloquence entraînant. Fénelon, un nouveau venu en quelque sorte, étonna encore plus le monde par sa rapidité à réfuter les attaques, par une grande clarté d'exposition en des matières si obscures, par un art multiple qui semblait l'égalité de forces avec son foudroyant adversaire. A peine un écrit de Bossuet avait-il paru, que Fénelon y opposait, en quelques jours, un travail aussi considérable. En moins de deux mois, il composa, fit imprimer et expédia à Rome sa réponse à la *Relation du Quiétisme* de Bossuet (8 juillet-30 août 1698) ; en quinze jours, sa riposte aux Remarques de M. de Meaux, qui est la plus étendue de ses apologies. Il

adoucissait très-habilement ce qui, dans son ouvrage, avait effarouché les théologiens exacts, il atténuait la hardiesse de ses principes par des modifications qui rentraient dans les limites de la spiritualité irrépréhensible. Il ramenait à lui, par l'explication de son livre, la faveur publique que le livre lui avait ôtée. Leur historien commun, admirateur de l'un et de l'autre, et souvent fort embarrassé pour prononcer entre eux, a essayé de peindre la diversité de leurs caractères et de leurs talents. Fénelon, dit-il, en ne faisant qu'obéir au sentiment habituel de son caractère et de son langage, savait mettre plus d'art que Bossuet dans ses procédés et se donner tous les avantages qu'une sensibilité touchante et une vertueuse résignation assurent presque toujours à ceux que l'autorité paraît opprimer. Bossuet, au contraire, avec son fier dédain pour les molleses du monde et ses vaines complaisances, paraissait quelquefois abuser de sa supériorité, et vouloir arracher, par la seule force de son génie, une victoire qu'il aurait également obtenue du mérite de la cause qu'il défendait¹.

Mais il y eut une phase de la querelle vraiment affligeante, où les deux adversaires, quittant le fond de la doctrine, s'attaquèrent mutuellement sur les faits par des relations contradictoires, et ne surent, ni l'un ni l'autre, se garantir d'un excès de véhémence et même d'amertume². Bossuet s'effrayait de l'esprit de Fénelon : il en a, disait-il, à faire peur ; l'erreur, ainsi défendue, lui paraissait plus dangereuse encore par la séduction du talent. Il était aussi petit-être blessé de voir Fénelon, un ancien protégé, un élève autrefois si docile, et toujours pour lui un jeune homme, lui tenir tête maintenant d'égal à égal, et ne plus rendre à son antiquité — le mot est de Bossuet — la déférence accoutumée. Faiblesse humaine trop naturelle aux vieillards, et que nous ne penserions pas à blâmer, s'il ne semblait que l'âme de Bossuet dût être, comme son génie, au-dessus des misères de la vieillesse³. Il était surtout trompé par les relations de son neveu qui suivait l'affaire à Rome, et lui représentait sous des couleurs mensongères la conduite et les intrigues des amis de Fénelon, et la bonne disposition de leurs partisans pour le livre des *Maximes*. Il crut donc devoir désabuser tout à fait les esprits prévenus de l'erreur, en fortifiant la discussion théologique par un exposé de faits personnels d'où ressortait, contre Fénelon, un tort réel ou apparent dans les procédés. Il publia sa *Relation sur le Quiétisme* (juin 1698). Ce livre, un des modèles accomplis du genre polémique, donnait à un sujet si sérieux un charme irrésistible. A la fois grave et divertissant, il opposait Fénelon à lui-même à deux époques de sa vie, sa docilité filiale d'autrefois à sa résistance présente. Il couvrait de ridicule Mmes Guyon et ses livres, et accablait l'éblouissement de l'archevêque de Cambrai en le déplorant. Fauteur de la doctrine de cette femme, partisan de ses extravagances, Fénelon n'était-il pas jugé ? C'était déjà trop dire ; car Fénelon avait toujours prétendu ne répondre que des intentions de sa protégée. Bossuet alla bien plus loin : dans son ardeur à ne pas mollir, à ne pas affecter de délicatesses, il s'emporta jusqu'à demander si cette folie n'était pas un pur fanatisme, si l'esprit de séduction n'agissait pas dans cette femme, si cette Priscille n'avait pas trouvé son Montan pour la défendre. Combien était outrageante cette comparaison, c'est ce que démontre le ressentiment légitime de Fénelon, le retour fréquent sous sa plume de ces deux noms odieux, et le ton

¹ Beausset, *Histoire de Bossuet*, tome III.

² *Mémoires* du chancelier d'Aguesseau.

³ Bossuet était né en 1626. Fénelon en 1651. A l'époque des relations sur le Quiétisme (1698), Bossuet avait soixante-douze ans, Fénelon n'en avait que quarante-sept. Cette différence d'âge entre deux hommes ne s'efface jamais.

sardonique dont il repousse ce rapprochement avec deux hérétiques détestables¹. Mais lui-même ne parvint pas à se préserver d'exagérations téméraires. Il imputa à Bossuet une *cabale* qui avait *prévenu le monde*, troupe d'hommes timides, rattachés par l'intérêt à un homme puissant, la passion de réussir à tout prix, et le parti arrêté de recourir à tous les expédients capables de lui assurer le succès². Une fois surtout, il parut l'accuser de la plus grande prévarication qui puisse être imputée à un prêtre, c'est-à-dire d'avoir violé le secret de la confession. Par un emploi équivoque de ce mot, il donna à penser qu'il s'était confessé à Bossuet, et que Bossuet avait abusé de son secret. Quoiqu'il ait expliqué plus tard que, par confession, il entendait une confidence intime, non la confession sacramentelle, la première impression subsista dans le public et fut un objet de scandale. Saint-Simon, qui a au moins ici l'autorité d'un rapporteur de l'opinion, raconte, comme un fait accepté, que l'archevêque de Cambrai avait fait à l'évêque de Meaux *le tour* de se confesser à lui pour lui fermer la bouche³.

Louis XIV eut aussi plus d'un reproche à se faire. Il ne garda pas longtemps la modération dont nous l'avons loué. En reléguant, au mois d'août 1697, Fénelon dans son diocèse, il lui avait encore conservé le titre et la pension de précepteur des princes. Peu à peu il s'aigrit contre lui. En juin 1698, il le frappa dans son frère et dans ses amis ; il ôta au premier les fonctions d'exempt des gardes, aux seconds, celles de sous-précepteurs ou de gentilshommes de la manche⁴. Enfin, en janvier 1699, il lui interdit tout espoir de rentrer à la cour en lui retirant tout à fait son titre de précepteur. L'irritation le poussa même à empiéter sur la question religieuse qu'il avait d'abord mise au-dessus de sa compétence. Il

¹ Le nom de Montan et de Priscille revient onze fois dans la *Réponse à la Relation sur le Quiétisme* et onze fois dans la *Réponse aux Remarques de l'évêque de Meaux* et quatre fois dans une même page.

² Voir *La Réponse aux Remarques de Monsieur de Meaux*, préambule.

³ Déjà, dans une lettre à Mme de Maintenon que nous avons citée, Fénelon reprochait à Bossuet d'avoir produit contre Mme Guyon *ce qu'elle ne lui avait conté que sous le secret de la confession*. Dans sa *Réponse à la Relation sur le Quiétisme*, Il paraissait se plaindre du même abus de confiance contre lui-même. Voici le texte de Fénelon qu'il convient de citer sans en rien retrancher :

Paragraphe XXX. Il (Bossuet) va jusqu'à parler d'une confession générale que je lui confiai, et où j'exposais comme un enfant à son père toutes les grâces de Dieu et toutes les infidélités de ma vie. *On a vu*, dit-il (Bossuet) *dans une de ses lettres, qu'il s'était offert à me faire une confession générale. Il sait bien que je n'ai jamais accepté cette offre. Pour moi, je déclare qu'il l'a acceptée, et qu'il a gardé quelque temps mon écrit. Il en parle même plus qu'il ne faudrait, en ajoutant tout de suite : Tout ce qui pourrait regarder des secrets de cette nature sur ses dispositions Intérieures est oublié, et il n'en sera jamais question.* La voilà, cette confession sur laquelle il promet d'oublier tout et de garder à jamais le secret. Mais est-ce le garder fidèlement que de faire entendre qu'il en pourrait parler, et de se faire un mérite de n'en parler pas quand il s'agit de quiétisme ? Qu'il en parle, j'y consens. Ce silence, dont il se vante, est cent fois pire qu'une révélation de mon secret. Qu'il parle selon Dieu ; je suis si assuré qu'il manque de preuves, que je lui permets d'en aller chercher jusque dans le secret inviolable de ma confession.

Ces mots : *confession générale, secret inviolable, renforcés des infidélités de ma vie*, ne pouvaient avoir pour le public que le sens de confession sacramentelle. C'était là ce que Bossuet se défendait d'avoir accepté. Si Fénelon n'entendait parler que d'une lettre intime remise à Bossuet, comme il l'explique dans la *Réponse aux Remarques*, § VII, il fallait, dès le premier jour, faire cette distinction et surtout ne pas parler de secret inviolable, qui ne s'applique qu'à une véritable confession.

⁴ Dangeau, 2 juin 1698.

voulut préjuger le jugement du pape par le sien. Impatienté des retards de Rome, au bout de la première année, il réclamait une décision prompte, nette, à l'abri de fausses interprétations, en des termes qui signifiaient une condamnation, et il donnait pour un des motifs déterminants ses *instances* et son respect filial. Dans les derniers jours, informé que le pape, pour ménager la personne de Fénelon, aurait désiré condamner sa doctrine sans le nommer lui-même, par une définition canonique des vrais principes de la spiritualité, Louis XIV signifia qu'un pareil expédient manquerait d'exactitude, susciterait de nouvelles disputes, et ne serait pas reçu en France. *Si Sa Majesté, disait-il, voit prolonger, par des ménagements qu'on ne comprend pas, une affaire qui paraissait être à sa fin, elle saura ce qu'elle aura à faire et prendre des mesures convenables.* Heureusement cette sommation menaçante ne parvint à Rome que lorsque le jugement était arrêté et formulé, et personne ne put accuser le pape de n'avoir écrit que sous la dictée du roi.

Le livre des *Maximes des Saints* fut condamné par un bref pontifical du 12 mars 1699, pour vingt-trois propositions, qui, *soit dans le sens des paroles tel qu'il se présente d'abord, soit eu égard d la liaison des principes, sont téméraires, scandaleuses, malsonnantes, offensent les oreilles pieuses, sont pernicieuses dans la pratique, et même erronées respectivement.* C'est dans ces vingt-trois propositions que se trouvent exposées, ou répétées sous diverses formes, les quatre erreurs signalées plus haut. Fénelon, selon sa promesse souvent réitérée, adhéra, sans délai, à cette sentence ; dans un mandement adressé à son diocèse et dans une lettre au pape, il condamna lui-même son livre, *simplement, absolument et sans ombre de restriction.* Il n'a jamais eu en sa vie un plus beau jour ; sa gloire eu da te et demeure inébranlable sur ce fondement. L'admiration fut unanime, sauf dans les sectes séparées de l'Église. Bossuet lui-même le constate dans son rapport sur le *Quiétisme* à l'assemblée du clergé en 1700. D'Aguesseau relève en outre, à l'honneur de Fénelon, cette circonstance que la soumission de l'archevêque de Cambrai est un exemple, peut-être unique dans l'Église, d'une querelle de doctrine terminée par un seul jugement. Le maître s'étant rendu sans réserve et sans retour, aucun des disciples n'a eu la pensée de continuer ou de renouveler la résistance.

Louis XIV trouva pour lui-même, dans le bref d'Innocent XII, l'occasion de reprendre les doctrines gallicanes contre l'autorité pontificale, et de se relever d'un échec reçu pendant la guerre. Il avait dû, en 1693, s'engager à ne plus rendre obligatoire dans son royaume l'enseignement de la doctrine des Quatre Articles, et retirer son édit de 1682. Mais, l'infailibilité pontificale n'ayant pas été encore définie canoniquement, il n'était pas défendu de soutenir en attendant, comme opinion, la nécessité du consentement de toute l'Église pour valider irrévocablement les jugements du pape, en matière de foi. Cette opinion était celle du roi, des hommes du roi dans les parlements, et de différents évêques, comme nous l'avons vu. Le roi trouva opportun de la ranimer, de la mettre en pratique à propos de l'acte pontifical qui condamnait les *Maximes des Saints*. Cette condamnation, tant réclamée, était bien acceptée *au fond*, dit Dangeau¹, *et on n'y demandait rien de plus, mais elle avait dans sa forme quelque chose qui ne plaisait pas*, c'est-à-dire les formules : *motu proprio, ex certia scientia nostra, deque potestatis apostolicæ plenitudine*², d'où il résultait un jugement

¹ Dangeau, *Journal*, 4 avril 1699.

² De notre propre mouvement, de notre certaine science, et de la plénitude de la puissance apostolique.

définitif. Le roi, avant de la faire enregistrer, voulut qu'elle fût soumise au consentement-des évêques. On fit alors ce qui ne s'était pas encore fait : dans chaque province ecclésiastique, par ordre du roi, les évêques se réunirent en assemblée métropolitaine, et acceptèrent le bref après examen. On entendit ensuite l'avocat général d'Aguesseau, au parlement de Paris, revendiquer pour les évêques le droit de juger la doctrine avant le pape, ou avec le pape, ou après le pape¹, et opposer aux formules de l'autorité pontificale la réserve empruntée à un concile d'Espagne : *Salva priscorum canonum auctoritate*². Après ces formalités seulement, le bref fut enregistré. Ni Louis XIV ni d'Aguesseau ne semblent s'être aperçus qu'ils étaient eux-mêmes infidèles à leur opinion. L'assemblée de 1682 avait exigé le consentement de toute l'Église — *totius Ecclesiae* — pour valider les jugements pontificaux ; ici ce n'étaient encore que les Églises de France, qui avaient parlé, et non pas l'Église universelle. Ils se pressaient trop, même dans leur système, d'enregistrer le bref. Mais il s'agissait pour le roi de prendre sa revanche de ce qu'Innocent XII avait obtenu de lui en 1693, et de remettre la main au gouvernement de l'Église, comme à cette époque il relevait son prestige dans toutes les parties de l'administration.

Il avait même eu la pensée d'envoyer dans les assemblées métropolitaines des commissaires royaux ; à quel titre et dans quel but ? Ces laïques ne pouvaient prendre part aux délibérations, même par voie de conseil ils n'auraient pas eu d'autre mission que de contenir les évêques dans leur *devoir*, ce qui voulait dire l'obéissance aux volontés du roi ; leur présence ainsi expliquée eût avili les évêques aux yeux des peuples. Bossuet formula ces objections avec tant d'éloquence, qu'elles firent impression sur Louis XIV. Le roi, averti par là que ses intentions étaient devinées, ou rassuré sur les dispositions des évêques, se contenta de se *fier* à eux, comme il le dit. Mais à quelque temps de là (1702), il laissa voir un désir manifeste de soumettre à l'État l'enseignement de l'Église. Le chancelier prétendit subordonner désormais l'impression des écrits dogmatiques des évêques à l'examen et à l'approbation d'un théologien choisi par lui ; et ce fut sur Bossuet que la prétention tomba, à propos d'une instruction pastorale et d'une circulaire que l'évêque de Meaux avait préparée contre la traduction du *Nouveau Testament de Trévoux*. A en croire le chancelier, les droits de la souveraineté royale étaient intéressés à cette innovation. Les évêques ayant quelquefois à permettre ou à interdire des livres de religion, s'ils exerçaient ce pouvoir en dehors de la surveillance de l'État, ils s'arrogeaient un droit souverain ; car ils avaient bien le droit *d'examiner* et *d'approuver*, mais le droit de *permettre* et de *défendre* n'appartenait qu'au roi. Louis XIV, il en convenait lui-même, était fort touché de ce raisonnement. Bossuet récalcitra avec énergie, avec indignation même. *On veut*, écrivait-il au cardinal de Noailles, *mettre l'Église sous le joug ; pour moi j'y mettrai la tête ; je ne relâcherai rien de ce côté-là*. Il demandait si les évêques, les dépositaires de la doctrine et les supérieurs des prêtres, devaient être assujettis au jugement de leurs inférieurs. Il rappelait que jusque-là le roi, non plus que ses prédécesseurs, n'avait jamais fait dépendre de ses magistrats les décrets, statuts, mandements et ordonnances des évêques. Il expliquait que les *permissions* et les *défenses* des évêques n'ont rapport qu'à la conscience, et n'entraînent d'elles-mêmes aucune application d'autorité temporelle, tandis que les permissions et les défenses émanées du souverain s'étendent à tous les actes de la société extérieure, et ont pour

¹ Ce sont les paroles mêmes de d'Aguesseau dans ses *Mémoires*.

² Note du duc de Luynes sur le *Journal* de Dangeau.

sanction naturelle la force de la puissance civile. Il n'en vint pas à bout sans peine. Il eut à rédiger plusieurs mémoires, à soutenir plusieurs fois avec le roi et le chancelier des conférences de quatre heures, et à combattre jusqu'au dernier moment l'objection tirée du *bien de l'État*, et de la *sûreté de la personne de Sa Majesté*. A la fin, le roi invita le chancelier à céder ; celui-ci, pour sauver son honneur, affecta de spécifier explicitement que, si les évêques restaient libres de publier, sans l'examen d'un théologien du roi, les ouvrages de religion et de doctrine, ils seraient soumis, comme les autres auteurs, à l'examen des censeurs royaux, pour tous ouvrages traitant de jurisprudence, d'histoire, de philosophie, de sciences et de lettres. Il était d'autant plus assuré d'avoir raison sur ce dernier point que jamais Bossuet ni les évêques ne l'avaient mis en doute¹.

La querelle du Quiétisme avait fait une victime. Fénelon en sortait disgracié du roi. Quelques semaines après le jugement du pape, en mai 1699, une découverte imprévue confirma pour toujours cette antipathie. Deux cents pages du *Télémaque*, déjà imprimées, furent saisies par l'autorité, et l'on sût que le livre était de l'archevêque de Cambrai. La censure que le roi crut y voir de son gouvernement, et la faveur de la malignité publique et étrangère fortifiant ce soupçon, devaient rendre le prince inexorable. Nous aurons occasion de parler ailleurs du *Télémaque* et de la politique qu'il renferme. Pour le moment, terminons notre revue par un résumé des efforts de Louis XIV pour accommoder les affaires des religionnaires protestants.

Plusieurs historiens ont reconnu dans Louis XIV, après la conclusion de la paix, une disposition estimable à adoucir les rigueurs déployées contre les calvinistes. Les faits n'y contredisent pas. Au dehors, par calcul politique sans doute, il consentit à des concessions qu'il aurait rejetées comme une atteinte à ses droits pendant la guerre. Il amnistia quelques *réfugiés* du crime, le plus grave à ses yeux, d'avoir pris du service contre lui à l'étranger. Un La Forest était devenu lieutenant général en Angleterre, où il jouissait particulièrement de la faveur de Guillaume. Celui-ci sollicitait pour son protégé la faculté de vendre les biens, d'une valeur de cent mille écus, qu'il possédait en France ; le roi, pour satisfaire *Sa Majesté britannique*, donna cette permission, et quelques jours après, toujours à la recommandation de Guillaume, en accorda autant au beau-frère de La Forest². Au dedans, il modifia sensiblement les procédés de l'administration à l'égard des huguenots. Les intendants ne furent plus chargés exclusivement de ces affaires ; le soin en fut rendu en grande partie aux officiers de justice. Dans les cas extraordinaires, l'intendant, au lieu d'agir par lui-même, dut informer le roi et attendre ses ordres. Jusque-là le roi traitait des questions de religion au Conseil des Dépêches. Il en résultait un encombrement qui pouvait leur nuire aussi bien qu'aux autres. Un conseil spécial fut établi (juillet 1699), composé du chancelier, du duc de Beauvilliers, de tous les secrétaires d'État, pour examiner à jour fixe et à loisir les intérêts huguenots. Une ordonnance du 13 décembre 1698 maintenait l'interdiction de tout exercice public du culte réformé ; l'exclusion des charges de judicature, de greffiers, de procureurs, de notaires, subsistait contre tous ceux qui ne faisaient pas profession de la religion catholique ; injonction était faite aux parents d'envoyer aux écoles établies dans les paroisses leurs

¹ Ce débat appartient à l'an 1702. Nous l'avons rapporté ici parce qu'il fait suite naturelle aux faits qui terminent la question du Quiétisme, et qu'il aurait été difficile de lui trouver une autre place dans l'ensemble de cette histoire. Le chancelier en question était Pontchartrain.

² Dangeau, *Journal*, 21, 31 janvier 1699.

enfants au-dessous de l'âge de quatorze ans ; une autre ordonnance du 29 décembre n'accordait la rentrée en France et la restitution de leurs biens aux fugitifs qu'à la condition d'abjurer dans six mois¹. Mais les huguenots étaient *exhortés* et non plus contraints à assister à l'office divin. Une instruction jointe à l'ordonnance du 13 décembre ne permettait plus d'obliger les nouveaux convertis à approcher des sacrements, comme quelques officiers l'avaient fait *par un faux zèle*. Un mémoire adressé aux évêques leur recommandait de procéder, pour ramener les hérétiques, par un système d'enseignement approprié à leurs besoins et à leurs préjugés, par une conduite pleine de douceur et de charité, par une protection digne de leur confiance. Enfin, plusieurs des pénalités furent supprimées, par lesquelles on avait cru épouvanter l'obstination ou la rechute dans l'hérésie. *Le roi ne veut plus, écrivait Pontchartrain², qu'on traîne sur la claie les cadavres des nouveaux catholiques coupables d'avoir déclaré en mourant qu'ils persistaient dans la religion protestante, ni imposer l'amende honorable à ceux qui, après cette déclaration, reviennent de leurs maladies. Ces deux peines produisent toujours un mauvais effet.*

Si ce n'est pas là une véritable tolérance, elle n'est pas plus défectueuse que celle qu'un des principaux chefs du protestantisme, Burnet, essayait alors de faire prévaloir en Angleterre. Un bill fut proposé (1699) pour dépouiller de ses biens tout héritier qui, parvenu à l'âge de dix-huit ans, ne prêterait pas les serments d'allégeance, de suprématie et de leste. Ce bill condamnait aussi tous les prêtres papistes au bannissement ou à la prison perpétuelle. Cent mille livrés sterling étaient la récompense de celui qui découvrirait un prêtre papiste dans des circonstances suffisantes pour constater son identité. *Je votai pour ce bill, dit Burnet, malgré mes principes de tolérance, parce que j'ai toujours cru que le gouvernement avait le droit d'expulser ceux d'une secte dont les sentiments sont incompatibles avec le repos et la sécurité publiques. — Je croyais aussi, ajoute-t-il, que les catholiques consciencieux, plutôt que de prêter un pareil serment, vendraient leurs biens, et, peu à peu, délivreraient l'Angleterre de tous les papistes.* Il tient à son système, car, après avoir constaté que le bill n'eut pas de suite, il le recommande comme un plan sur lequel le Parlement pourrait se régler en cas que les papistes donnassent quelque sujet de plainte³.

Avouons que les concessions de Louis XIV étaient insuffisantes. Elles le devinrent encore davantage lorsque l'intendant du Languedoc, Bavière, appuyé de plusieurs évêques de la province, représenta qu'il y avait danger pour l'œuvre des conversions à ne pas forcer les nouveaux convertis d'assister à la messe. Ils alléguaient l'exemple de Jeanne d'Albret, les peines de l'amende, de la prison, et d'autres plus fortes, édictées par cette reine contre les catholiques du Béarn qui refusaient d'assister aux prêches. Bossuet lutta inutilement contre cette réclamation qui ne lui semblait bonne qu'à encourager l'hypocrisie et le mépris du culte catholique. Louis XIV à la fin laissa faire Bavière ; c'était l'autoriser à susciter de nouvelles irritations dans le Languedoc. Partout ailleurs il fut entendu que personne ne pouvait être contraint d'aller à la messe⁴. Mais, à ce grief supprimé, des agents emportés trouvèrent moyen d'en substituer d'autres non moins pernicieux. A Caen, par exemple, Foucauld, de concert avec l'évêque de

¹ Isambert, tome XX : texte des deux ordonnances.

² Depping, *Correspondance administrative* : lettre de Pontchartrain au premier président de Paris.

³ Burnet, *Histoire de ce qui s'est passé pendant sa vie*, année 1699.

⁴ Voir *Histoire de Bossuet*, tome IV, chapitre XI.

Bayeux, avait annoncé des conférences pour l'instruction des hérétiques. Il prétendit y assister lui-même. Il y parla d'un ton de menace, railla l'espoir que les religionnaires avaient en vain placé dans les puissances étrangères, et affirma que le roi saurait rendre tout son royaume aussi catholique que l'Espagne. Les protestants alléguèrent en leur faveur l'article xi de l'ordonnance de révocation qui leur permettait de rester en France sans leur prescrire de se faire catholiques. Il voulut leur ôter cette dernière ressource ; le roi, selon lui, n'entendait pas leur laisser cette liberté, puisqu'il faisait abattre ce qui restait de leurs temples, et qu'il avait banni leurs ministres¹. Lorsque *l'exhortation* recommandée par le roi était ainsi entendue et présentée par ses agents, il était difficile de comprendre en quoi elle différait de la contrainte.

Le plus grand danger pour l'autorité était dans l'interdiction absolue du culte réformé en commun. Ceux qui s'obstinaient à ne pas abjurer, ceux qui, malgré une abjuration extérieure, demeuraient secrètement dans leur ancienne croyance, essayaient sans cesse de se réunir, selon leurs usages, en dépit de l'autorité. Ces assemblées étant une contravention contre la loi d'alors, les officiers royaux étaient autorisés à la punir ; mais, la contravention se justifiant par un devoir de conscience, la répression n'était plus, aux yeux des opposants, qu'un acte de tyrannie. De ce sentiment à la révolte il n'y a qu'un pas. Vienne une occasion et un chef, la guerre civile éclate violente et impitoyable. L'occasion sera la guerre de la succession d'Espagne ; le chef, l'organisateur des camisards.

II. — Les ambassades. - Négociations relatives à la succession d'Espagne. - Les trois prétendants. - Traités de partage éventuel. - Testament de Charles II en faveur d'un prince français. - Philippe V roi d'Espagne.

1698 pourrait être appelée *l'année des ambassades*. Le rétablissement des relations internationales, après une guerre européenne de dix années, frappa en effet les contemporains comme une consécration de la paix, et reçut, de cette impression publique, une importance dont l'histoire doit tenir compte. Un trait encore remarquable de ces ambassades, c'est qu'en renouvelant leurs rapports, la France et ses anciennes rivales mirent une véritable gloire à prouver leur grandeur par leur magnificence, à s'égaliser ou à se surpasser dans la paix comme elles s'y étaient obstinées dans la guerre. En France surtout, les Mémoires particuliers, les correspondances et les gazettes sont remplis de cette vanité.

Le comte de Portland, dit Saint-Simon, à la fin de 1697, fut destiné — par Guillaume — à l'ambassade de France ; le comte de Tallard à celle d'Angleterre ; Bonrepos à celle de Hollande, qui fut relevé en Danemark par le comte de Chamilli, neveu du lieutenant général. Quelque temps après, Villars, commissaire général de la cavalerie, fut choisi pour envoyé à Vienne ; Phélippeaux, maréchal de camp, à Cologne ; des Alleurs à Berlin ; du Héron, colonel de dragons, à Wolfenbuttel ; d'Iberville à Mayence. J'aurai lieu de parler ailleurs de Puyssieux, qui alla en Suisse, et d'Harcourt en Espagne.

¹ *Mémoires* de Foucauld, année 1699.

D'Harcourt était le premier à son poste (décembre 1697). Mais pendant qu'il attendait à Madrid le moment propice d'être reçu par Charles II et étudiait sans bruit les aspirations politiques de la nation espagnole, l'ambassadeur extraordinaire de Guillaume III, son favori Portland, arrivait à Péris, au milieu du plus grand faste que l'Angleterre eût encore déployé à l'étranger. Chevaux, livrées, vaisselle, tout était d'une richesse incomparable, disent les Anglais¹ ; son carrosse d'apparat, traîné par huit chevaux gris napolitain, attira particulièrement la curiosité du public. On voyait en outre à sa suite douze gentilshommes d'une grande fortune dont les carrosses, les chevaux et les domestiques, étaient dignes d'accompagner un tel chef. Cependant, dès le lendemain, les Français, se comparant à leur hôte, n'entendaient pas lui céder le premier rang. Milord Portland, disait Racine², fit hier son entrée, tout Paris y était : mais il me semble que l'on ne parle que de la magnificence de M. de Boufflers qui l'accompagnait, et point du tout de celle de milord. Dangeau écrivait à son tour : L'entrée a été magnifique, mais beaucoup moindre qu'on ne l'avait cru ; et un mois après il se plaisait à noter que la livrée et les carrosses que M. de Tallard menait à Londres étaient plus magnifiques que ceux de milord Portland³. Le représentant de l'Angleterre voulut tenir table ouverte, y recevoir les Anglais de considération et les Français les plus distingués. Il y déployait un luxe princier ; et pour ne rien perdre de sa gloire, il laissait pendant le repas les portes ouvertes aux curieux avides de contempler l'amphitryon au milieu de ses convives. Il ne découragea pas les Français. Toutes ses avances, toutes ses profusions lui furent rendues largement. D'un côté, Louis XI V, pour le gagner à ses projets politiques, le combla d'amabilités ; il le promena lui-même dans les jardins de Versailles ; il ordonna à Mansard et à Villeroi de lui faire les honneurs de Marly et de Fontainebleau, lui réserva dans les repas sa place au-dessus de quiconque n'était pas prince du sang ; il l'admit un soir à porter le bougeoir au coucher royal, et un autre jour il le fit entrer à l'intérieur de ce balustre interdit jusque-là aux ambassadeurs étrangers. Dé leur côté les princes, Dauphin, Orléans, Condé, lui prouvèrent dans des fêtes splendides qu'il n'avait rien à leur apprendre. A Saint-Cloud, on admira dans un dîner une invention nouvelle, fort dispendieuse, un surtout de table en vermeil doré, et à l'issue du repas, il se trouva toutes prêtes des calèches à six chevaux pour parcourir le parc et en visiter à l'aise toutes les eaux⁴. A Chantilly, chasses et concerts précédèrent ou suivirent les festins. Chaque membre de la légation anglaise avait son garde-chasse ; par un raffinement d'attention, le cidre des meilleurs crus d'Angleterre était servi à côté des vins de Champagne et de Bourgogne ; et, ce qui parut encore plus admirable aux Anglais, et supérieur à leurs habitudes, il était interdit aux domestiques de Son Altesse Royale, de recevoir des étrangers aucun présent.

De semblables démonstrations s'accomplirent sur d'autres points de l'Europe, à Vienne, par exemple. Villars n'arrivait pourtant à la cour d'Autriche qu'avec le titre d'*envoyé*. Nous savons que la France n'avait jamais d'*ambassadeur* à Vienne, parce que sa prétention à la préséance sur l'Espagne était contestée par la branche cadette de la maison de Habsbourg. Pour ne pas se voir disputer le rang qu'elle réclamait, elle évitait de donner à son représentant la dignité nécessaire pour l'occuper. Dès lors, un simple envoyé qui n'avait pas les droits

¹ Macaulay, *Histoire de Guillaume III*.

² Racine, *Lettres à son fils*, 1698.

³ Dangeau, *Journal*, 9 février, 11 mars 1698.

⁴ *Mercure* d'avril 1698.

d'ambassadeur n'était pas tenu d'en déployer l'appareil. Villars ne s'en présenta pas moins avec tous les signes extérieurs d'une puissance de premier ordre. Il amenait trois carrosses à huit chevaux, quatre chariots attelés de même, un mobilier considérable sur six charrettes. Sa suite était composée de six pages, de quatre gentilshommes, et d'une multitude de domestiques. Ses réceptions et ses repas furent en raison de cet étalage¹. La Hollande elle-même ne resta pas en arrière des rois. Ses ambassadeurs ne parurent à Paris que vers la fin de l'année, au mois de septembre ; mais ils eurent comme les Anglais la satisfaction d'encombrer les rues et de barrer le chemin aux gens paisibles. Le récit qui s'en trouve dans une lettre de Racine est charmant de naïveté : *Nous vîmes, il y a huit jours, une autre entrée, ma femme, votre sœur et moi, bien malgré nous : c'était celle des ambassadeurs de Hollande, que nous trouvâmes dans la rue Saint-Antoine lorsque nous y pensions le moins ; et il nous fallut arrêter pendant plus de deux heures dans le même endroit. Les carrosses et les livrées me parurent fort belles.* On sent que l'éloge lui coûte un peu ; heureusement il s'en dédommage aussitôt par une comparaison à l'avantage de la France. Quelques jours auparavant l'ambassadeur français en Hollande, Bonrepos, auquel son fils était attaché, avait fait son entrée officielle à La Haye avec beaucoup d'éclat et force rasades à la santé de nombreux personnages. Le bruit en avait retenti dans les gazettes. Racine en avait Indes détails encore plus complets dans une relation de son fils. Il s'en empare pour établir la supériorité de la France sur la Hollande : *Je vois bien, par votre récit et par celui de la Gazette de Hollande, que votre entrée était tout autrement superbe que celle-ci*².

Sous ces airs de fêtes et d'amitié, s'agitaient des intérêts très-sérieux. Portland avait voulu profiter de l'occasion pour assurer une satisfaction nouvelle, un dernier gage de sécurité à Guillaume. Ce n'était pas assez pour le gendre de Jacques II d'avoir prémédité de si loin le renversement de son beau-père et d'avoir pris sa place. Ce n'était pas assez d'avoir contraint le roi de France à se dédire d'une opposition de dix ans, et à *reconnaître* le nouveau roi de la Grande-Bretagne comme un égal et un allié. Tant que Jacques II habitait Saint-Germain avec une cour et un état royal, Guillaume n'était pas content ni tranquille ; il voyait une menace dans cette ombre d'une ancienne puissance ; il enviait au malheur cette consolation, à la vieillesse cet asile. Déjà, au congrès de Ryswick, dans leurs conférences particulières, Portland avait abordé la question auprès de Boufflers ; mais le Français avait éludé la solution sans formuler ni refus ni promesse, en insinuant que le roi ne consentirait jamais à reléguer au loin et dans une obscurité triste un parent, un ami dont il voulait au moins atténuer l'infortune par ses procédés, s'il était désormais impuissant à soutenir sa cause par la force. L'impatience d'obtenir la condition fondamentale de la paix, la *reconnaissance* par Louis XIV, avait empêché Portland d'insister. Au moment de l'ambassade, au milieu des amabilités qu'on lui prodiguait, il crut pouvoir revenir à la charge. Il alléguait les dangers de Guillaume, il présentait comme autant de tentatives d'assassinat contre son maître les efforts des Jacobites pour ramener leur roi en Angleterre, il dénonçait dans la situation de Saint-Germain un voisinage justement suspect, la voie abrégée aux conspirateurs pour correspondre avec leurs complices d'outremer. De tels arguments n'étaient ni persuasifs ni même intéressants. Nous avons déjà vu ce qu'il fallait croire des imputations d'assassinat (Voir tome V) ; et après que Guillaume avait tiré si bon

¹ *Mémoires* de Villars, première partie.

² Racine, *Lettres à son fils*, 31 septembre 1698.

parti du voisinage de l'Angleterre et de la Hollande pour conspirer son invasion, Jacques II avait bien eu le droit d'user du voisinage de la France et de l'Angleterre pour conspirer son rétablissement. L'agresseur ne devait s'en prendre des représailles qu'à lui-même. Le seul grief fondé, c'eût été que, depuis la paix, Jacques II eût renouvelé ses tentatives et que la France l'eût appuyé : or Portland ne pouvait formuler aucune plainte de cette nature. Il échoua donc complètement. Torcy, secrétaire d'État pour les affaires étrangères, lui répondit le premier que sa demande ne serait pas accueillie, qu'il serait même inutile de la soumettre au roi. Boufflers, Villeroy successivement lui firent prévoir le même refus. Portland s'obstina à aller jusqu'au roi, également en vain. Louis XIV répéta qu'il tiendrait sa parole et conserverait la paix à l'Europe en s'abstenant de tout ce qui pourrait nuire au gouvernement de l'Angleterre tel que la paix l'avait consacré, mais qu'il n'entendait pas refuser un asile à un parent, à un roi malheureux, ni le contraindre à partir. Rien ne fut changé aux habitudes de Jacques II et à ses relations avec la cour de France. On s'attacha seulement à épargner à Portland des rencontres désagréables. Les Anglais de Saint-Germain furent invités à ne se présenter ni à Paris ni à Versailles, sur le chemin de l'ambassadeur de Guillaume. Portland fut toujours prévenu à temps et à propos pour ne pas se trouver face à face avec le roi réfugié. Un jour, au moment de partir pour une chasse à Meudon, il fut averti par les soins du Dauphin que Jacques II s'y trouverait. Il avait déjà mis ses bottes ; il dut se débotter et rester chez lui. Ces contrariétés le poussèrent à se donner une petite satisfaction, trop vite même au gré de Guillaume. Il déclara que, Jacques II restant à Saint-Germain, le douaire de la reine Marie de Modène, dont le règlement avait été réservé à Ryswick, ne serait pas payé par l'Angleterre. Guillaume craignait que cette négociation mal entamée n'embarrassât son envoyé dans sa conduite future¹. Il n'en fut rien cependant. Ce fut avec Portland que Louis XIV aborda le premier l'affaire de la succession d'Espagne.

Depuis tant d'années que la succession espagnole, avant d'être ouverte, faisait la principale préoccupation des politiques de toutes les nations, les avis en étaient venus à se partager entre trois candidats qui fondaient leurs prétentions sur leur parenté avec Charles II et ses prédécesseurs, à savoir : le Dauphin de France, le prince électoral de Bavière et l'empereur Léopold. Pour apprécier leurs titres, disons quelques mots des alliances de famille sur lesquelles chacun s'appuyait.

Deux fois, dans le XVII^e siècle, une double alliance matrimoniale avait été conclue entre l'Espagne d'une part, la France et l'Empereur de l'autre. Anne d'Autriche, fille aînée de Philippe III, avait épousé Louis XIII ; Marie-Anne, fille cadette de Philippe III, avait épousé l'empereur Ferdinand III. Plus tard, Marie-Thérèse, fille aînée de Philippe IV, avait épousé Louis XIV ; Marguerite-Marie, fille cadette de Philippe IV, avait épousé l'empereur Léopold. Louis XIV et Léopold étaient donc fils de deux sœurs, maris de deux sœurs, cousins germains et beaux-frères. Dans les deux cas, la fille aînée du roi d'Espagne ayant épousé le roi de France, les princes français issus de ces mariages semblaient exclure par la primogéniture les princes autrichiens.

En second lieu, le mariage de Léopold avec la seconde fille de Philippe IV n'avait donné qu'une fille, seule héritière des droits de sa mère. Cette fille, mariée à-

¹ *Mémoires de Torcy. Sirtema de Grovestins : Histoire des rivalités des puissances maritimes et de la France, quatrième partie : Guillaume III et Louis XIV. Lettre de Guillaume à Heinsius, février 1698.*

l'électeur de Bavière, était morte laissant un fils ; mais ce fils prenait à son tour la place de sa grand'mère et excluait les princes autrichiens. Léopold, marié en secondes noces à une princesse palatine, et ses deux fils, Joseph et Charles, nés de ce second mariage, étaient exclus par le petit-fils de l'Espagnole Marguerite-Marie.

Léopold n'hésitait pas à nier les droits des Français et les droits du Bavaois son petit-fils. Contre les Français, il alléguait les renonciations souscrites par Anne d'Autriche et par Marie-Thérèse, et les actes des rois d'Espagne confirmant ces renonciations .Il existait une déclaration de Philippe III, dans laquelle, vu la renonciation de la dame Anne, femme de Louis XIII, sa fille aînée, il transportait à la cadette, femme de Ferdinand III, le *nom de sa fille aînée et unique*, et tous les droits à son héritage, si les mâles venaient à manquer Il existait un testament de Philippe IV, qui, en vertu de la renonciation de sa fille aînée, Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, appelait, à défaut des mâles, la cadette Marie-Marguerite, femme de Léopold, à l'*héritage universel de tous ses royaumes, états et seigneuries*¹. Des titres aussi formels semblaient exclure sans réplique la postérité des aînées, et interdire toute prétention à la France.

Mais si la postérité des cadettes était substituée aux aînées, la première cadette par rang de proximité était Marguerite-Marie, femme de Léopold, ou, puisqu'elle était morte, sa fille, l'électrice de Bavière, ou, puisque l'électrice était morte aussi, son ayant droit, son fils, le prince électoral. Si ce n'était plus le Dauphin de France, c'était le prince électoral de Bavière qui excluait l'Autriche. Mais Léopold n'était pas plus embarrassé pour frustrer son petit-fils le Bavaois que pour éconduire son cousin le Français. A l'entendre, sa fille, en épousant l'électeur de Bavière, avait *renoncé* à tous ses droits sur l'Espagne ; la postérité de la cadette Marguerite-Marie était déchue par là aussi bien que la postérité de l'aînée Marie-Thérèse ; les deux filles de Philippe IV étaient également déboutées de toute prétention à la succession d'Espagne. Il n'y avait dès lors à chercher d'héritier que dans la postérité de Philippe III ; et comme, dans cette descendance, Louis XIV était écarté par la renonciation d'Anne d'Autriche, Léopold restait seul à recueillir par sa mère tout l'héritage qu'il ne permettait pas au prince de Bavière de recueillir par la sienne.

L'incomparable rapacité de la maison d'Autriche était seule capable de croire à de pareils arguments. En admettant contre les prétentions de la France la validité des renonciations tant alléguées, il était beaucoup moins facile de condamner le prince électoral sur ces raisonnements de circonstance inventés par le grand-père contre son petit-fils. Les renonciations elles-mêmes, à force d'être mises en avant et contredites, avaient beaucoup perdu de leur autorité. Elles avaient contre elles les propres aveux de Philippe IV en signant la paix des Pyrénées², les aveux de ses ministres dans diverses négociations³, les arguments déduits par Louis XIV dans son *Traité des droits de la Reine Très-Chrétienne* en 1667⁴, le silence de la paix d'Aix-la-Chapelle sur ces réclamations⁵, et surtout le traité de

¹ Voir ces actes dans le manifeste de l'empereur à propos de l'avènement de Philippe V, dans Dumont, *Corps diplomatique*, tome VIII.

² Voir tome II : à l'article de la renonciation, Philippe IV dit : *Ceci est une fadaise (patarata) ; si les fils me manquent, ma fille hérite de droit.*

³ Voir tome III, chapitre XVII : les négociateurs espagnols déclarent qu'ils se *soucient de cette renonciation comme d'un gant.*

⁴ Tome III, chapitre XVII.

⁵ Tome III, chapitre XVII : Observations sur le sens de la paix d'Aix-la-Chapelle.

partage éventuel conclu en 1668 entre Louis XIV et Léopold¹ ; à cette époque où sa première femme vivant encore lui aurait apporté à lui-même la moitié de la succession espagnole, Léopold ne s'était pas avisé de remonter aux droits de sa mère pour revendiquer le tout ; il reconnaissait à sa belle-sœur autant de droits qu'à sa femme et lui abandonnait l'autre moitié pour la France. Sans doute la terreur de la prépondérance française avait disposé l'opinion plus favorablement pour l'Autriche ; au début de la seconde coalition (1689), la Hollande s'était engagée à reconnaître Léopold pour l'héritier unique de la monarchie espagnole. Mais c'était un acte d'emportement qui serait révoqué dès que le calme rétabli dans les esprits laisserait voir le danger pour l'équilibre européen de réunir l'Espagne et l'Autriche en une seule puissance. La paix ne tarda pas à produire cet effet naturel. Si l'intérêt de la question espagnole grandit dans les esprits, ce fut parce que la crise de la solution paraissait de jour en jour plus prochaine, bien plutôt que par adhésion aux appétits autrichiens : on croyait généralement à un partage, à une transaction entre les prétendants.

De l'aveu d'hommes politiques ennemis de la France, les droits de Louis XIV, en dépit des renonciations, étaient les mieux fondés². Mais il importait à Louis XIV de bien déterminer dans quelle forme, dans quelle proportion il en ferait usage. Réclamer toute la monarchie d'Espagne pour le Dauphin qui serait un jour roi de France, c'est-à-dire tripler l'étendue de la France par un accroissement aussi énorme dans les deux mondes, c'était une rupture insoutenable de l'équilibre qui soulèverait toute l'Europe. Il était plus généreux et plus sûr de ne revendiquer qu'une part de la succession, et d'en laisser une à chacun des deux autres concurrents : parce système de satisfaction réciproque, eu accordant un droit à ses rivaux, il les forçait à respecter le sien. Toutefois, un troisième parti était encore possible. Si toute la monarchie espagnole était déférée à un prince français, non destiné au trône de France, la répartition actuelle des puissances était maintenue, et l'équilibre sauvegardé ; la maison d'Autriche perdait la monarchie espagnole, mais la France ne l'acquerrait pas ; tout au plus l'union de famille, la communauté de vues et de politique, qui avait rapproché jusque-là l'Autriche et l'Espagne, s'établirait entre l'Espagne et la France ; il y aurait bon accord entre deux puissances ; il n'y aurait pas absorption de l'une par l'autre. On va voir que cet accommodement, qui a fini par prévaloir, fut inspiré par les Espagnols eux-mêmes.

Le marquis d'Harcourt, ambassadeur de France en Espagne, avait ordre d'étudier les dispositions des grands et du peuple à l'égard de l'héritage de Charles II. Il trouva la cour de Madrid sous l'autorité d'une reine allemande, sœur de l'impératrice, qui avait rempli d'Allemands les postes les plus considérables et le gouvernement des provinces, qui laissait ses favorites allemandes s'enrichir des derniers débris de la fortune publique, qui favorisait les prétentions de l'Empereur à la succession. Cette reine, tenant en mains le pouvoir, se donna le

¹ Tome III, chapitre XVII. Louis XIV, appréciant ce traité, dit : Ce fut une merveilleuse confirmation des droits de la reine, et un aveu fort exprès de la nullité des renonciations ; acte d'autant plus important qu'il était fait par la partie même qui avait intérêt à les soutenir.

² Sirtema de Grovestins, tome VII, page 54 : Il est incontestable que de tous les prétendants à la succession de Charles II, les droits du Dauphin, du chef de feu la reine de France, sa mère, étaient les mieux établis. Mais l'Europe ne pouvait tolérer de voir passer la couronne d'Espagne sur la tête de celui qui porterait un jour celle de France. La réunion de ces deux couronnes eût été la ruine de l'indépendance du continent.

plaisir de braver la France, en ajournant pendant trois mois, sous prétexte de la maladie du roi, la réception officielle de l'ambassadeur français. Elle ne s'aperçut pas que, par cette affectation de son autorité, elle achevait de la ruiner. Les grands d'Espagne étaient jaloux des Allemands ; le peuple imputait sa misère au gouvernement des étrangers ; et, au contraire, il attendait beaucoup du roi de France qui avait fait à l'Espagne des conditions si avantageuses à la paix de Ryswick. L'apparition de l'ambassadeur français, et son argent bien distribué¹, firent reconnaître en lui un libérateur. Au bout de quelques semaines, d'Harcourt put annoncer à Louis XIV que le peuple attendait son bonheur de l'élévation d'un prince français au trône d'Espagne, que les grands appelaient aussi de leurs vœux un prince français pour maintenir l'intégrité de la monarchie, supprimer la vieille antipathie entre les deux nations, et délivrer l'Espagne des Allemands². Ces nouvelles circulèrent avec faveur à la cour de Versailles. Dangeau en prend note le 16 mars 1698 : [Le marquis d'Harcourt mande que les Espagnols n'ont plus d'aversion pour les Français, et qu'ils témoignent le désir d'avoir pour roi un des fils de M. le Dauphin.](#)

Ce revirement de l'opinion en Espagne est encore attesté à la même date par l'ambassadeur anglais et par l'ambassadeur autrichien. L'Anglais Stanhope écrivait le 14 mars 1698³ : [L'inclination générale à l'égard de la succession se porte vers la France, l'aversion des Espagnols pour la reine les ayant excités contre ses compatriotes, et si le roi de France veut se contenter de ce qu'Un de ses petits-fils devienne roi d'Espagne sans prétendre réunir les deux monarchies, il ne rencontrera pas d'opposition soit de la part des grands, soit de la part du peuple.](#) Le langage de l'Autrichien Harrach fortifie ce témoignage par une expression sensible de dépit. D'Harcourt venait enfin d'être reçu par la reine (avril 1698). Sa marche vers le palais avait été un triomphe. Le peuple criait sur son passage : [Vive le roi, vive le roi de France, vive son ambassadeur !](#) les dames lui jetaient des eaux odoriférantes, les grands seigneurs se pressaient pour le complimenter. Désolé de ces démonstrations, Harrach écrivait à sa cour : [L'ambassadeur de France et ses partisans continuent leurs intrigues ; il se forme ici tin parti considérable pour cette couronne. L'inclination et l'estime du peuple pour ce ministre surpasse tout ce que je puis dire à Votre Majesté Impériale, ce qui est pour moi une mortification très-sensible, principalement lorsque je considère que les Allemands de la suite de la reine en sont en quelque manière la cause, s'étant par leurs excès attiré la haine des peuples.](#)

La solution offerte par la nation, qui avait avant toutes les autres le droit de choisir, levait en apparence toutes les difficultés, et des trois concurrents ne profitait qu'à la France. Mais était-elle un bénéfice sans charge ? La France proprement dite, la dynastie elle-même, n'y gagnait que l'honneur de donner un roi à l'étranger, et sans doute un titre à régenter pour un temps le nouveau souverain. Les Espagnols n'y cherchaient que leur intérêt propre. Infatués de l'unité de leur monarchie, ce qui veut dire de leur domination au dehors, ils voulaient s'assurer contre les menaces de partage la conservation de leurs provinces étrangères, par les forces d'une grande puissance. D'Harcourt le signifia explicitement quelques semaines plus tard : [Le choix d'un prince français](#)

¹ *Mémoires de Torcy*, au commencement : [D'Harcourt demande de l'argent au roi de France, parce que l'argent bien répandu serait un moyen de favoriser le parti de la France.](#)

² *Mémoires de Torcy*, au commencement.

³ Lettre de Stanhope du 14 mars 1698, citée par Sirtema de Grovestins.

n'est réalisable que si la France est en état de soutenir seule la monarchie espagnole dans son entier, parce que les Espagnols ne veulent pas de démembrement¹. Or, si l'Europe, dans la crainte d'arrière-pensées qu'il n'était pas trop téméraire d'imputer au protecteur, prenait les armes contre lui, la France se mettrait toutes les nations sur les bras avec un grand risque de ruine, comme il est arrivé plus tard, et, même en cas de succès, elle n'aurait d'autre avantage que de prodiguer ses armes et ses finances pour la conservation d'un empire dont elle poursuivait depuis trois quarts de siècle l'abaissement ou la suppression. Louis XIV jugea ainsi l'offre des Espagnols, et, avant de l'accepter, il voulut savoir s'il ne serait pas possible, conformément à l'attente générale, d'obtenir pour le Dauphin, par un partage et du consentement de l'Europe, quelques parties de la monarchie espagnole qui resteraient la propriété de la France. On remarque ici une coïncidence qui pourrait bien n'être pas fortuite. Le premier message de d'Harcourt avait dû arriver vers le 12 mars, puisque Dangeau, qui n'était pas le premier dans les secrets d'État, en parle le 16 ; et, le 14, les ministres Pomponne et Torcy se rendaient chez l'ambassadeur anglais Portland pour l'inviter de la part du roi à étudier par quels accommodements la France et les puissances maritimes, Angleterre et Hollande, pourraient prévenir, à la mort de Charles II, une nouvelle perturbation de la paix générale. Le comte de Tallard, désigné à l'ambassade de Londres, partait le lendemain muni d'instructions analogues, pour traiter l'affaire avec Guillaume III, et profiter des embarras suscités à ce roi en ce moment par ses propres sujets².

Il importe de constater dès à présent cette marche double, pour répondre à la fois aux adversaires et aux admirateurs de Louis XIV. Les premiers ne voient dans sa conduite que l'intention fixe d'assurer à sa famille toute la succession espagnole, dans les traités de partage qu'un leurre pour duper et endormir l'Europe, et dans le testament définitif de Charles II qu'une œuvre conçue à Versailles, exécutée à Madrid par les intrigues de Porto-Carrero et par l'or de la France. Les seconds, prêtant leur naïveté à un des plus habiles diplomates de tous les temps, ont écrit que l'Espagne vint se donner à la France sans que Louis XIV eût désiré ni recherché cet accroissement de grandeur dans sa famille, et que les combinaisons d'une politique de paix ont été déconcertées par des événements que personne n'avait pu ni prévoir ni prévenir³. La vérité est que Louis XIV, au début, n'avait pas de plan arrêté, mais que, deux voies s'ouvrant à lui, il entra dans les deux à la fois, espérant bien trouver le succès au bout de l'une si l'autre ne l'y conduisait pas ; que, pendant trente mois de négociations, il a opposé une solution à l'autre, et tenu ct échec les puissances maritimes par l'appréhension des tendances françaises des Espagnols, la volonté des Espagnols par la crainte des partages. Torcy en convient, à l'endroit même de ses Mémoires où il s'évertue à établir que le testament s'est fait à l'insu de la France. *Comme le succès de cette négociation avec l'Angleterre, dit ce ministre, était incertain, il était contre la prudence d'abandonner les dispositions que le marquis d'Harcourt trouvait en Espagne en faveur des princes de la maison royale. L'intention du roi n'était pas d'en abuser, mais il était de sa sagesse de les cultiver, en sorte que, si la négociation de Londres ne réussissait pas, il dépendit d'Elle de prendre tel ou tel parti qu'Elle jugerait convenable au bien de son royaume.*

¹ Mémoires de Torcy.

² Lettre de Portland à Guillaume, du 15 mars 1698, citée par Sirtema de Grovestins.

³ Il faut lire cette page de vénération béate dans ce bon cardinal de Beausset : *Histoire de Fénelon*, tome IV, page 6.

On le voit donc capter la bonne volonté des Espagnols en leur offrant ses secours contre les Barbaresques (mai 1698) ; il est tout prêt à envoyer autant de vaisseaux et de galères qu'ils voudront pour préserver Ceuta et Oran de ces forbans infidèles. L'intention est si évidente, que Guillaume s'en alarme et demande que cette assistance ne soit pas imposée à l'Espagne. L'offre est si opportune, que la reine d'Espagne l'ayant refusée, le peuple en conçoit plus de haine contre le gouvernement des Allemands, plus d'empressement pour un prince français¹. Dans les mois suivants, l'Angleterre et la Hollande hésitant à traiter, le roi se montre à son tour disposé à suspendre la négociation, parce que les nouvelles d'Espagne deviennent de plus en plus favorables, que l'esprit de la nation espagnole est entièrement contraire aux prétentions impériales, et très-porté en faveur d'un de ses petits-fils. Dans une semblable conjecture, écrit-il à Tallard², il ne serait pas dans mes intérêts de céder pour des avantages modérés ceux que je peux raisonnablement attendre de l'état de mes forces et des inclinations du peuple espagnol.

La proposition de Louis XIV avait jeté Guillaume dans une grande perplexité. Elle le surprenait en plein dépit de la contradiction la plus sensible qu'il eût encore éprouvée. Sans respect pour ses services et ses succès, où aussi bien il n'avait pas travaillé pour elle seule, l'Angleterre le désarmait moitié par fatigue des sacrifices et des dépenses de la guerre, moitié par défiance des excès de l'autorité royale. Quelques semaines après la paix de Ryswick, en dépit de ses représentations formelles, le Parlement venait de le réduire à ne garder sur pied que dix mille hommes de terre et trois mille de mer. Il maudissait cette ingratitude, cette atteinte à son honneur, cet abaissement de son importance vis-à-vis de ses alliés, ces alarmes pour la liberté, quand l'Angleterre était plus libre que jamais, cette aversion pour la guerre qui rendait la nation aussi indifférente aux affaires extérieures que *si elle eût été seule dans l'univers*³. Les esprits n'étaient pas mieux disposés dans les Provinces-Unies. Les *Maximes anglaises*, écrivait le grand pensionnaire Heinsius, *faisaient de grands progrès de ce côté*. Tant de subsides payés aux alliés avaient épuisé les finances ; la république ne voulait que des économies et plus de guerre ; d'un seul coup l'armée était réduite de cent mille hommes à quarante-six mille : *Messieurs d'Amsterdam*, comme les appelait Guillaume, ne l'irritaient pas moins que la Chambre des communes. La France, au contraire, malgré un désarmement sérieux, conservait encore un état militaire considérable ; elle demeurait seule forte au milieu de voisins affaiblis. Si on n'acceptait pas ses propositions, elle était libre, en cas de mort du roi d'Espagne, d'occuper toute cette monarchie avant qu'aucune mesure de résistance eût été prise par les anciens coalisés. Mais accepter ses propositions, c'était renoncer aux engagements contractés avec l'Empereur en 1689, et se brouiller avec lui, à moins qu'on ne le décidât — effort à peu près impossible — à consentir à un partage. Démembrer la monarchie espagnole, c'était accroître la puissance des partageants, celle de la France surtout ; dans ce cas, il conviendrait de faire une part aux puissances maritimes, de donner à l'Angleterre et à la Hollande, pour la sauvegarde de leur commerce, des ports dans la Méditerranée, des îles en Amérique ; mais la différence de

¹ *Mémoires de Torcy*. Dangeau, *Journal*, 18 mai. Lettre de Guillaume à Heinsius, 23 mai 1698 : Je n'ai pas caché au comte de Tallard que cette offre était de nature à nous alarmer... Tout ceci demande de sérieuses réflexions... car cela me paraît fort suspect.

² Lettres de Louis XIV à Tallard, 4 et 11 juillet 1698.

³ Burnet, *Histoire de sa vie*, fin de 1697. Lettres de Guillaume à Heinsius, 21 janvier, 25 fév. 1698.

religion toute seule était un obstacle invincible ; les anciens sujets de l'Espagne n'accepteraient pas des maîtres protestants. Guillaume avait beau se retourner, il n'entrevoyait que des difficultés soit de la part de ses sujets, soit de ses anciens alliés, soit de la France, sa grande ennemie¹.

Louis XIV avait compté sur ces rancunes, sur ces embarras de Guillaume, pour le gagner à sa politique, et peut-être le faire *Français* — c'est le mot de Guillaume lui-même — d'*Autrichien* qu'il était auparavant². Au bout de quelques semaines, il l'ébranla bien davantage par sa générosité. Jusque-là il s'en était tenu aux termes vagues de partage pour lui-même et de garanties pour l'Europe. Maintenant le roi de France traçait, quoique encore à grands traits, un plan explicite de partage, une matière précise de discussion. Partant, comme d'un principe incontestable, des droits constants de sa femme à l'héritage universel de la monarchie d'Espagne, il consentait, dans l'intérêt de la paix de l'Europe, à n'en réclamer qu'une partie qui n'était pas même la moitié. Le rappel de ses droits, habile allusion à sa force, donnait plus d'éclat au mérite et à la sincérité de sa modération. Il proposait deux alternatives : par la première, le prince électoral de Bavière aurait l'Espagne, les Indes et les Pays-Bas, moins le Luxembourg ; un fils de l'Empereur, le Milanais ; un prince français, Naples, la Sicile, les îles et le Luxembourg. Par la seconde, le prince français aurait l'Espagne et les Indes ; l'Empereur, Naples, la Sicile et les îles ; le duc de Savoie, le Milanais ; le prince électoral, les Pays-Bas. Guillaume resta stupéfait. *Dans les circonstances actuelles, disait-il³, je n'eusse jamais cru que les Français allassent si loin, et qu'ils eussent tant offert... Il est certain que, quand les offres de la France seront connues tant en Angleterre qu'en Hollande, il sera impossible d'entraîner la nation dans une nouvelle guerre ; il faudra donc prendre nos mesures en conséquence.* Pauvres nations, c'est ainsi qu'on les gouverne pour elles-mêmes ! Qu'elles s'agitent tant qu'elles voudront, un autre les mènera au gré de ses calculs, et leur fera bien voir dans l'exécution de ses desseins leur avantage véritable.

Malgré les facilités offertes par Louis XIV, les négociations languirent pendant plusieurs mois. Guillaume répugnait, en se séparant de l'Empereur, à doubler les forces de la France contre l'Autriche ; et en même temps, il tremblait, s'il n'enchaînait pas Louis XIV par un engagement réciproque, de lui laisser la liberté, comme il en avait la force, d'envahir par les armes toute la succession. Il cherchait à gagner du temps ; il débattait les alternatives, il essayait de prouver à la France qu'elle demandait trop, et qu'elle n'avait pas besoin de tant d'accroissements *pour faire trembler le monde entier*. Louis XIV à son tour avait hâte d'engager Guillaume dans son parti pour établir par son aveu la nullité des renonciations, pour contraindre l'Empereur, par l'isolement, à rabattre de ses prétentions excessives. Mais il n'entendait pas restreindre la part qu'il s'était faite, il la voulait dans les termes proposés ou par un équivalent, et plutôt que de fléchir il effrayait la partie adverse, comme nous venons de le dire, par des allusions aux tendances des Espagnols à lui livrer le tout. Ces hésitations cédèrent enfin à la préoccupation commune qui dominait toutes les pensées et changeait chaque semaine les émotions. Toute la diplomatie avait l'œil sur l'agonie permanente du roi d'Espagne, et se tenait aux aguets des moindres

¹ Voir dans Sirtema de Grovestins, tome VII, les lettres de Guillaume et de Heinsius où ces perplexités sont exposées.

² Lettre de Tallard à Louis XIV, mai 1698.

³ Lettres de Guillaume, des 23 et 25 avril 1698.

symptômes qui apparaissaient sur ce demi-cadavre. Tous les ministres, comme les médecins de la comédie, supputaient la nature de ses crises, la circulation ou la qualité de ses humeurs, et, selon les pronostics de mort ou de répit, passaient du trouble au calme, de l'espérance à la crainte. [Aujourd'hui](#), écrit Dangeau, le 14 août 1698, [M. de Torcy a fait rentrer les ministres au conseil pour lire une dépêche du marquis d'Harcourt qui annonce que les cautères du roi d'Espagne ne suppurent plus, et qu'on le croit dans un péril très-grand et très-pressant.](#) Précisément le même jour, Tallard, dans une conversation avec Guillaume, posait les termes du partage avec augmentation pour la France, tels que Louis XIV les avait fixés, et Guillaume les acceptait comme conformes à ses sentiments¹. Les États-Généraux, malgré la lenteur ordinaire de leurs formalités, n'apportèrent point d'obstacles sérieux à la conclusion. Le traité de partage de la monarchie espagnole était signé le 28 septembre 1698 entre Louis XIV et Guillaume, et le 13 octobre entre Louis XIV et les États-Généraux.

Par ce traité, le prince électoral de Bavière aurait l'Espagne, les Indes et les Pays-Bas ; le Dauphin la Sicile, Naples, les ports et îles de Toscane compris sous le nom d'[État des Présides](#)², la ville et le marquisat de Final, et, à l'entrée de l'Espagne, la province de Guipuscoa, [nommément](#) les villes de Fontarabie et de Saint-Sébastien, et [spécialement le port du Passage](#) ; l'archiduc Charles, au lieu et place de Léopold son père, se contenterait du Milanais. Assurément Louis XIV et la vraie politique française, celle de Richelieu, aurait mieux trouvé son compte à obtenir les Pays-Bas, et, moyennant quelque échange, la possession complète de la rive gauche du Rhin. Naples et la Sicile étaient bien loin ; le roi lui-même, pour atténuer la valeur de cette acquisition, avait fait ressortir par l'histoire tous les embarras que ce royaume avait coûté à ses prédécesseurs³. Mais, depuis la [guerre de dévolution](#), l'Angleterre et la Hollande s'entêtaient à ne pas livrer les Pays-Bas au commerce français ; la Hollande en particulier, depuis l'invasion de 1672, redoutait pour son indépendance tout agrandissement des Français sur les bords du Rhin. Il avait donc été sage de ne pas effaroucher les préjugés, les susceptibilités de ces deux nations. La part de Louis XIV leur paraissait encore assez formidable, et elle l'était véritablement. Lorsque Guillaume, après s'être longtemps caché de ses ministres anglais, les consulta tout bas, dans les derniers jours, sur le projet de traité, ils lui représentèrent comme bien dangereuses aux intérêts de l'Europe les concessions faites à la France. Par la Sicile, tout le commerce du Levant tombait aux mains des Français ; par Final, le Milanais était privé de toute communication, de tout secours par mer ; par le Guipuscoa, l'invasion de l'Espagne devenait aussi facile de ce côté que par la Catalogne. Ils reconnaissaient néanmoins que, pour décider la France à renoncer à cette grande succession d'Espagne dans son entier, il convenait de lui assurer un dédommagement considérable. Ils avouaient enfin qu'il ne fallait pas compter sur l'Angleterre pour s'y opposer par la force : [Il existe](#), disaient-ils, [dans cette nation](#) (les Anglais) [une langueur mortelle et un manque universel d'énergie ; elle paraît peu disposée à se laisser entraîner dans une nouvelle guerre ; elle semble être épuisée par les impôts à un point bien au delà de ce que l'on avait remarqué.](#) C'est principalement à l'occasion des dernières élections qu'on a pu se

¹ Dépêche de Tallard à Louis XIV, 14 août 1698, dans Sirtema de Grovestins.

² San-Stephano, Porto-Ercole, Orbitello, Telamone, Porto-Longone, Piombino.

³ Lettres de Louis XIV à Tallard, 24 mai et 17 août 1698 : Il va jusqu'à dire qu'il consentirait sans peine à en faire un royaume à part, à y établir un prince français avec une autorité indépendante.

convaincre que ceci est l'exacte vérité¹. Le même sentiment avait prévalu dans les États-Généraux ; le besoin de conserver la paix avait imposé silence à toute autre réclamation. Ainsi Louis XIV pouvait se féliciter d'avoir réduit, par leur impuissance même, ses ennemis les plus acharnés à servir ses projets, et se promettre, grâce à la conservation de l'équilibre, l'adhésion de l'Europe à l'accroissement de sa fortune. Par malheur, les événements ne respectèrent pas ces prévisions.

Les négociations avaient été secrètes ; le traité devait l'être aussi jusqu'à la mort du roi d'Espagne ; un article spécial commandait le silence aux contractants. Les deux rois, leurs ministres, observèrent cette promesse si fidèlement, qu'on ne sut rien en France du traité ; Dangeau et Saint-Simon paraissent n'en avoir pas même soupçonné l'existence. Mais il était bien difficile d'obtenir de l'assemblée des États-Généraux la même discrétion. Dans une pareille réunion d'hommes plus ou moins politiques, il y a toujours quelque bavard qui met son importance à révéler ce que la multitude ignore, quelque mécontent qui trouve une satisfaction à dénoncer ses adversaires. L'Espagne apprit par les États-Généraux qu'on avait disposé d'elle sans elle, partagé l'héritage d'un roi vivant sans le consulter, démembré une monarchie sans souci de l'attachement de ses membres à l'unité. L'indignation fut grande, au moins à Madrid, si grande que Charles II lui-même la ressentit et en reprit de la vigueur. Il voulut prouver qu'il vivait, qu'il était encore le maître, et capable de régner par sa volonté après sa mort. On a soupçonné sa femme d'avoir eu grande part à cette résolution. Princesse palatine du rameau de Net, bourg, malgré la rivalité des deux branches de Wittelsbach, la reine d'Espagne n'était pas insensible à l'agrandissement de sa maison par la branche bavaroise². L'Europe apprit à la fois que le roi d'Espagne était revenu à la santé, et qu'il avait, par un testament, institué pour héritier unique et universel de tous ses États le prince électoral de Bavière³. D'un trait de plume bien à point, le roi moribond et idiot tranchait la difficulté plus sûrement que tous les diplomates de France, de Hollande et d'Angleterre n'avaient pu faire en six mois. En maintenant l'intégrité de la monarchie, il comblait de joie les Espagnols ; en mettant hors de cause la France et l'Autriche au profit d'une famille qui ne faisait peur à personne, il raffermissait l'équilibre menacé, et s'assurait l'adhésion de tous les amis de la paix. Louis XIV et Léopold protestèrent pour ne pas laisser prescrire leur droit de réclamation ; Louis XIV ordonna même à d'Harcourt de ne pas avouer l'existence du traité de partage, afin de ne pas s'aliéner les partisans de l'unité⁴. Mais ces manœuvres risquaient fort d'échouer contre l'entraînement de l'opinion. L'Angleterre et la Hollande, qui avaient subi le traité de partage, ne pouvaient qu'applaudir à une décision qui les en dégageait, et conservait à chaque État son étendue et ses forces. Pour les esprits calmes et désintéressés, le prince électoral était le véritable héritier de la monarchie d'Espagne, si on avait égard aux renonciations. A la cour même de France, de l'aveu de Dangeau, on le regardait *comme le fondement de la paix de*

¹ Voir dans Sirtema de Grovestins, tome VII, le rapport du chancelier de l'échiquier Montagu à Guillaume III, pour lui rendre compte de la délibération des ministres anglais, 8 septembre 1698.

² Guillaume à Heinsius : Je sais que la reine a été fort animée contre la maison impériale du vivant du prince électoral ; mais depuis le décès de ce prince, cette animosité a cessé. 10 décembre 1700.

³ Dangeau, *Journal*, 16 décembre 1698.

⁴ *Mémoires* de Torcy.

l'Europe¹. Pour rompre ce courant d'idées, pour rendre aux autres prétendants leurs espérances, il fallut un événement inattendu et peut-être tragique. Le prince électoral de Bavière, objet de tant de soucis et de combinaisons diplomatiques, mourut brusquement à Bruxelles, à l'âge de sept ans, le 6 février 1699. Cette mort était si opportune à certaines ambitions, qu'elle fut interprétée par un crime. Saint-Simon, avec cette sécurité d'affirmation qui ne s'inquiète pas même de la calomnie, dit sans réserve qu'elle passa pour l'œuvre des impériaux. Les partisans de Léopold l'auraient débarrassé de son petit-fils par le poison, comme dix ans plus tôt ils l'avaient délivré de la première femme de Charles II.

La question de l'héritage espagnol renaissait tout entière, avec une difficulté de plus. Le traité de partage était supprimé, et la mort du copartageant le plus favorisé, en permettant aux deux autres d'élever leurs prétentions, les rendait plus suspects à la diplomatie et moins commodes à accorder entre eux. Louis XIV reprit immédiatement ses négociations du côté des puissances maritimes et du côté de l'Espagne, fidèle à son plan de poursuivre deux objets à la fois pour en atteindre au moins un. Dès le 13 février 1699, il faisait proposer à Guillaume III un nouveau partage de la monarchie espagnole entre le Dauphin et un archiduc d'Autriche. Il réclamait pour le Dauphin la part déjà assignée à ce prince par le premier traité, et comme seule augmentation le Milanais ; encore était-il prêt à accepter la Lorraine à la place du Milanais, pourvu que le Milanais fût assigné en échange au duc de Lorraine. L'archiduc aurait l'Espagne, les Indes, la Sardaigne, les Baléares et les places d'Afrique. Quant aux Pays-Bas, Guillaume et la Hollande étaient invités à en disposer pour leur sûreté en faveur d'un prince à leur choix, la reine d'Espagne, par exemple, ou l'électeur de Bavière, ou à les annexer par une confédération aux Provinces-Unies. Cette dépêche est une des plus habiles qu'il ait écrites. Le ton solennel, qui lui est familier, s'y rencontre avec le sentiment de sa force et avec cette modération qui est le langage de la raison. S'il a le droit, dit-il, de profiter de la mort du prince de Bavière, il n'en mettra pas moins la tranquillité de l'Europe avant son propre avantage. S'il demande un accroissement de sa première part, c'est parce qu'il convient de maintenir l'équilibre entre la France et l'Autriche. La puissance de l'Empereur est tellement agrandie par la soumission des princes de l'empire et par la paix récemment conclue avec les Turcs, qu'il importe que celle de la France lui fasse contrepoids. Mais il entend établir la division de telle manière que la part de la France servira plutôt à rassurer les États voisins et l'Europe tout entière contre l'Empereur, qu'à donner de l'ombrage aux autres puissances. C'est ce qui résultera de la réunion de la Lorraine à la France, et, en tout cas, de l'établissement d'un pouvoir nouveau dans le Milanais, qui coupera pour toujours les communications entre les États d'Espagne et ceux de l'Empereur².

¹ Dangeau, *Journal*, 8 février 1699.

² Voir cette dépêche dans Sirtema de Grovestins, tome VII.

Louis XIV est ici préoccupé d'arrondir le territoire français ; il aime mieux les provinces contiguës à son royaume que celles qui en sont éloignées ; à ce titre il préfère la Lorraine au Milanais. Nous trouvons dans la même dépêche quelques autres propositions qui procèdent d'un sentiment semblable. Si l'on craint que les acquisitions éparses qu'il réclame n'étendent sa puissance trop au loin, il est prêt à rassurer l'Europe par des échanges : ainsi, il céderait volontiers les Deux-Siciles et même Final au duc de Savoie pour avoir la Savoie, le comté de Nice et le Piémont qui touchent à la France. En fait d'acquisitions en dehors des frontières naturelles, c'était assurément le meilleur système.

Dans la dernière page de cette dépêche, le roi avait soin de glisser une allusion au parti qui tenait en Espagne pour un prince français. Tout doucement, et sous forme de prétériton, il menaçait Guillaume et les Hollandais de s'accommoder avec la reine d'Espagne, leur rappelant par là qu'il pourrait traiter sans eux plus favorablement qu'avec eux. C'est qu'en effet, en ce même moment, il travaillait à confirmer les bonnes dispositions des Espagnols pour la France, à augmenter le nombre de ses partisans. La reine d'Espagne elle-même, cette adversaire si allemande, était peut-être devenue moins rétive. Elle avait *offensé mortellement l'Empereur*¹, sans doute en décidant son mari à adopter pour héritier le prince de Bavière ; des avances pouvaient la déterminer à changer tout à fait, et ce n'était pas sans quelque intention de ce genre que Louis XIV la proposait pour souveraine des Pays-Bas. Mais comme la crainte est quelquefois un bon moyen de se faire des amis, le roi ne négligeait pas d'en essayer l'effet sur la nation espagnole. D'Harcourt publia un mémoire contre le testament qui avait failli mettre le prince de Bavière sur le trône ; il y protestait à l'avance contre tout nouvel acte semblable qui attenterait aux droits des princes français ; il y joignait de vive voix des commentaires qui donnaient à craindre le ressentiment de la France. On ne tarda pas à voir que les Espagnols n'étaient pas disposés à affronter les armes de Louis XIV. Dans un moment de disette, le peuple de Madrid, soulevé contre une administration imprévoyante et incapable, força les ministres les plus allemands de la reine à se cacher et à résigner leurs fonctions, et porta au ministère le cardinal Porto-Carrero qui était tout Français. *Ces troubles*, dit Torcy², *excitaient encore l'empressement que les peuples témoignaient pour un prince de la famille royale de France* ; ils attendaient de ce côté un gouvernement plus habile, plus ferme, une garantie du bonheur public.

La proposition d'un second traité de partage avait encore une fois surpris Guillaume au milieu d'embarras et de contrariétés domestiques, d'autant plus insupportables à sa fierté qu'il y voyait la ruine de son importance au dehors. Il s'était permis, depuis un an, d'éluder les volontés des Chambres en conservant furtivement sous les armes plus de soldats qu'elles ne lui en accordaient. Un nouveau parlement, tout récemment élu, lui fit voir qu'un roi constitutionnel ne doit pas avoir de volonté contre les représentants de la nation. On lui signifia (fin de décembre 1698) qu'il n'aurait en Angleterre que 7.000 hommes de troupes dont aucun étranger ne ferait partie ; on lui en laissait 14.000 en Irlande, et 15.000 matelots sur la flotte. Le besoin de la paix, la haine des étrangers, la crainte du despotisme militaire, avaient ensemble inspiré ce bill d'économie et de défiance. Guillaume se débattit en vain contre une mesure qui livrait l'Angleterre désarmée à toutes les tentatives ennemies et françaises, et le condamnait à l'impuissance d'appuyer ses alliés par la force. Il médita une *résolution extrême*, de remettre le gouvernement d'Angleterre à des régents nommés par les Chambres, et de se retirer en Hollande ; un discours, qui exprimait cette résolution, était même déjà écrit³. A la fin il se résigna à céder, soit par égard pour les représentations de ses ministres, soit par amour d'une couronne si perfidement acquise, si laborieusement conservée. Il gardait encore l'espoir que, en retour d'une telle concession, les Chambres lui laisseraient au moins sa garde hollandaise, celle qui avait fait la révolution de 1688 en précipitant par son entrée à Londres la fuite de

¹ C'est le mot textuel de Louis XIV.

² *Mémoires* de Torcy, au commencement.

³ La résolution extrême est annoncée dans plusieurs lettres à Heinsius. Le discours écrit en français, incorrect et de la main de Guillaume, existe encore.

Jacques II. Il dut comprendre combien les révolutions sont ingrates, et comme elles se défont de leurs meilleurs instruments en proportion même des services qu'elles en ont tirés. Les communes lui répondirent que les cas d'extrême nécessité pouvaient seuls autoriser la présence de troupes étrangères dans le royaume, et que, pour s'attacher le peuple anglais, le moyen le plus sûr était de vivre avec lui sans aucune défiance. Quoiqu'il trouvât cette adresse *fort impertinente*¹, il baissa de nouveau la tête devant ses sujets, devenus ses maîtres, et les gardes hollandaises s'embarquèrent huit jours après.

Le moment était donc propice à Louis XIV. Guillaume, désarmé par les Anglais, au su et au vu de toute l'Europe, ne paraissait plus être un adversaire redoutable. Il aurait mieux aimé ne pas prendre de nouveaux engagements envers la France ; mais il craignait que la succession d'Espagne ne s'ouvrit tout à coup avant que la France fût engagée envers lui. Dans cette perplexité il ne se montra pas trop difficile. Il tenta d'abord de mettre l'électeur de Bavière à la place assignée, par le premier traité, à son fils : proposition inadmissible que Louis XIV réfuta victorieusement. Il essaya ensuite de se faire donner les Pays-Bas à lui-même : *Si ce n'était ma religion*, disait-il à Tallard, *je les demanderais pour moi*. — *Alors, sire*, répondit Tallard, *ce serait pour votre maison, car vous ne pouvez penser que cela pût vous convenir comme roi d'Angleterre* ; sur quoi, s'apercevant qu'il s'était trop découvert, il retira sa parole et demanda le secret². Il ne disputa sur le Milanais que pour représenter la nécessité d'avoir le consentement du duc de Lorraine à l'échange ; et quant aux Pays-Bas, il lui parut convenable, pour ne rien changer à l'état présent, de les laisser à celui qui aurait l'Espagne en partage. Au mois de juin, la France et l'Angleterre étaient d'accord ; les deux rois s'engageaient à signer dans trois mois un nouveau traité de partage sur les bases suivantes, que la France aurait ce qu'elle demandait, que le Milanais compris dans sa part formerait un objet d'échange, et que le roi d'Angleterre ferait entrer les États-Généraux dans le traité.

Contrairement à ces apparences favorables, la solution fut entravée pendant un an par l'égoïsme de l'Autriche et par les calculs des États-Généraux. Lors du premier traité, il en avait coûté beaucoup à Guillaume de garder le secret vis-à-vis de l'Empereur. Cette fois il tenait à le mettre dans la confidence, à lui faire comprendre la nécessité d'un arrangement à l'amiable, à en assurer l'exécution pacifique par l'accord de tous les intéressés. Louis XIV lui-même n'y répugnait pas trop, dans l'espoir que Guillaume, provocateur de la transaction, serait bien obligé de la soutenir plus tard contre l'Empereur, si celui-ci était tenté de la désavouer. La cour d'Autriche abusa de ces avances pendant six mois, de mars à septembre. Elle affecta d'abord de compter sur les armes de l'Angleterre et de la Hollande pour se mettre en possession de tout l'héritage d'Espagne, sous prétexte que cet héritage n'appartenait qu'à l'Empereur. Quand elle dut reconnaître que ces deux puissances n'avaient ni la volonté ni la force d'affronter Louis XIV, elle laissa entrevoir quelque disposition à un partage, mais en termes si vagues, avec tant (le formes dilatoires, que Guillaume désespérait d'en rien tirer. Elle finit par un refus explicite. Ces pourparlers avaient fait transpirer au dehors le nouveau projet de partage, et certainement le gouvernement espagnol en avait été averti par l'Autriche. Tout à coup la cour d'Espagne fit un éclat qui retentit par toute l'Europe : elle expédia à Vienne, à Paris, à La Haye, à Londres, une protestation violente contre toute pensée de partage, contre un *pacte qui*

¹ Guillaume à Heinsius. 31 mars 1699.

² Dépêche de Tallard à Louis XIV, 28 février 1699.

violait les droits de la nature et les lois de Dieu. A Londres surtout l'envoyé espagnol parla haut contre le *roi Guillaume* comme il affectait de le nommer¹ ; il essaya de soulever les sujets contre le souverain, et en appela du roi au parlement (sept. 1699). On eut bien vite raison de cette bravade, on expulsa l'insolent ; mais une difficulté bien plus sensible pour Guillaume fut une protestation publique de l'Empereur qui s'opposait à toutes mesures contraires à ses droits sur la succession d'Espagne. Il devenait inévitable de traiter avec la France sans l'Empereur.

Le temps pressait. Le 25 septembre, époque fixée pour la signature de l'engagement définitif, était passé. Louis XIV réclamait avec insistance l'accomplissement des promesses *que j'ai, disait-il, souscrites de la main du roi d'Angleterre, comme il les a, souscrites de la mienne*. Guillaume donna donc l'ordre de soumettre le projet de traité à l'assemblée des États-Généraux (octobre 1699). Là recommencèrent les difficultés, soit par esprit de rivalité mercantile, soit aussi par l'influence occulte de l'Autriche. Quatre mois durant, on disputa sans décider. Ce projet était trop favorable au commerce français à qui il livrait la Méditerranée ; il cachait le dessein d'endormir l'Angleterre et les Provinces-Unies dans une sécurité mortelle ; il était contraire à la Grande-Alliance de 1689 ; il abandonnait d'anciens amis et alliés ; il disposait sans droit du bien d'autrui. Dans les deux premiers mois, il ne fut possible d'obtenir l'adhésion que de quatre provinces sur sept. Louis XIV en témoigna son étonnement, et laissa percer contre Guillaume des soupçons de mauvaise foi² ; il ne comprenait pas que, *avec un si grand crédit dans la république*, le stathouder rencontrât tant de résistance à ses propositions³. Au commencement de janvier (1700), deux nouvelles provinces avaient adhéré ; mais il restait la province de Hollande la plus considérable, et en Hollande la ville d'Amsterdam, dont l'importance dominait souvent toute la Confédération. Heinsius ne vint à bout de cet obstacle qu'après de longues conférences avec les récalcitrants, et à force de faire valoir le danger dont ils menaçaient la république, l'isolement singulier où les réduisait le vote des autres villes, et la responsabilité qu'ils allaient encourir. Amsterdam ébranlé, sinon convaincu, se résigna à *laisser faire* le traité, dans l'espoir *qu'il serait accompagné des bénédictions du Dieu de paix et de concorde*.

Le second traité de partage de la monarchie espagnole fut signé à Londres, le 3 mars 1700, entre la France, l'Angleterre et les États-Généraux. Il comprenait tout ce que Louis XIV avait voulu : la répartition des États d'Espagne entre deux héritiers : le Dauphin et l'archiduc Charles, deuxième fils de l'Empereur ; au premier, la Sicile, Naples, les Présides de Toscane, le marquisat de Final, le Guipuzcoa et la Lorraine échangée par son duc contre le Milanais ; au second l'Espagne, les Indes et les Pays-Bas. A l'article vif, l'exécution en était garantie par les armes des trois contractants contre quelque prince que ce fût qui voudrait s'opposer à la prise de possession des partages convenus. Un article secret interdisait à l'archiduc Charles de passer en Espagne ou dans le duché de Milan avant la mort du roi catholique ; en cas de contravention à cette défense, les contractants s'engageaient à recourir à tous leurs *devoirs*, même aux *voies de fait*, pour forcer le roi d'Espagne à l'expulser. L'Empereur était invité à accéder au traité dans le délai de trois mois après la notification, ou de deux mois après

¹ Lettres de Guillaume à Portland. Dangeau, oct. 1699.

² *Mémoires* de Torcy.

³ Lettre de Guillaume à Heinsius, où il rapporte une conversation de Louis XIV avec l'ambassadeur Manchester, nov. 1699.

la mort du roi d'Espagne ; faute par lui de le faire, la part de son fils serait assignée à un autre au choix des trois puissances. Le roi d'Espagne était invité à laisser dans leur état actuel les lieux et villes qui composaient la part du Dauphin et le Milanais. S'il prétendait y faire quelques changements, les trois puissances s'y opposeraient par les armes¹.

Le traité fait, il parut cette fois convenable de le publier. Aussi Dangeau le connaît, lui qui avait ignoré le premier, et il en expose les traits principaux dès le mois de mars 1700. Nous le trouvons aussi à la même date dans Saint-Simon², qui le présente comme le point de départ des débats de la succession d'Espagne. Le roi chargea le duc d'Orléans d'en divulguer les détails ; il en donna également connaissance à tous les ambassadeurs qui étaient à sa cour, et des copies à ceux qui en voulurent³. Le duc de Lorraine, informé de ce qui le concernait, se montra facilement prêt à quitter les deux millions que lui valait son duché pour les douze que rapportait le Milanais. Les envoyés des petits États d'Italie exprimèrent quelque crainte d'être écrasés par la puissance nouvelle que la France acquérait dans la Péninsule ; ils auraient mieux aimé, dans leur voisinage, un prince cadet de France non destiné au trône⁴. Mais ce qu'il importait, avant tout, à la diplomatie de connaître, c'étaient les sentiments de l'Empereur et du roi d'Espagne, puisque l'exécution du traité dépendait en partie de leur acceptation. En le rejetant, ils allaient le rendre inutile, et susciter à la place une combinaison bien plus odieuse à leur dépit.

La notification du traité par le représentant de Guillaume et par l'envoyé français Villars fut fort mal accueillie à Vienne. Les Anglais et les Hollandais surtout essuyèrent toute la mauvaise humeur impériale. On dédaigna leurs bonnes raisons ; ils eurent beau représenter l'impuissance où ils étaient de s'engager dans une nouvelle guerre pour l'Autriche, l'étendue fort estimable de la part laissée à l'archiduc, l'épuisement de l'Empereur lui-même malgré les avantages de la paix récente de Carlowitz, la difficulté de réunir tous les princes de l'Empire contre la France, le danger de tout perdre en voulant tout gagner, puisque la France, seule prête à la guerre était en état de tout conquérir. L'avidité aveugle de l'Autriche se retrancha dans son prétendu droit de ne partager avec personne, et dans une confiance ridicule en ses ressources. **Si les puissances maritimes nous plantent là**, disait un des ministres, **nous leur rendrons la pareille plus tard** ; et pressé de donner une réponse précise, il l'ajournait d'un ton hautain à trois mois. Vis-à-vis de la France, on affecta des façons moins brusques ; on essaya s'il ne serait pas possible de la séparer des étranges alliés qu'elle venait de gagner ; on témoigna un désir empressé d'union avec elle, on lui fit entrevoir vaguement un partage possible. Pour la piquer d'amour-propre, on exagéra l'importance vraiment extraordinaire que s'arrogeaient les puissances maritimes : **Comment**, disait le comte de Kaunitz à Villars, **les Anglais et les Hollandais sont-ils donc empereurs pour disposer du Milanais, fief impérial !... — Quoi ! les Hollandais donnent des royaumes !...** Mais Villars, loin de se laisser aigrir, excusait ces puissances par l'histoire de la dernière guerre dont tel les avaient porté tout le poids, et l'Empereur rien autre chose que la lutte contre les Turcs à son profit exclusif : **Croyez-vous**, disait-il⁵, **ces deux nations bien empressées de**

¹ Voir le texte du traité, dans Dumont, *Corps diplomatique*, tome VIII.

² Saint-Simon, tome II, chapitre VIII, page 80.

³ Dangeau, *Journal*, mai 1700.

⁴ Lettre de Manchester à Jersey, mai 1700.

⁵ *Mémoires* de Villars, Ire partie.

s'engager dans une nouvelle guerre pour vos seuls intérêts, quand le roi marque, par sa modération, qu'il ne désire que le bien et la tranquillité de l'Europe. La France ne se prit pas davantage à l'appât du partage autrichien. Ce que Léopold semblait offrir, c'était précisément ce à quoi l'Angleterre et la Hollande ne consentiraient jamais, la réunion de l'Espagne et des Indes à la France¹. Louis XIV, éclairé par ces manœuvres, avait déjà résolu d'agir sans le concours de l'Autriche, lorsque Léopold le dispensa de rompre les négociations en les rompant le premier. L'Empereur déclara tout à coup aux signataires du traité de partage qu'il refusait d'y adhérer, parce qu'il était contre le droit des gens de partager une succession avant qu'elle ait ouverte. Jusqu'à la mort du roi d'Espagne, il n'entendait pas prêter les mains à une pareille énormité². Le maladroit ! il élargissait à son adversaire la voie qu'il croyait lui barrer, et, par le refus de partage, il lui donnait la meilleure occasion, le prétexte le plus plausible, pour accaparer le tout.

A la cour de Madrid, l'irritation avait été plus prompte et plus vive encore qu'à Vienne. La reine d'Espagne, qu'on avait pu croire brouillée avec l'Empereur, était revenue au parti de l'Autriche depuis qu'elle avait perdu tout espoir pour sa propre maison, parla mort du prince de Bavière. A la première rumeur du second traité de partage (juillet 1699), elle avait poussé son mari à réclamer contre cet attentat à sa dignité et à ses droits. Après la conclusion (mai 1700), elle éclata contre la France. Ces avanies furent si intolérables pour d'Harcourt qu'il demanda la permission de se retirer, et de ne laisser à sa place qu'un chargé d'affaires. Le pauvre roi, pressé d'ailleurs par Léopold, était prêt à reconnaître l'archiduc Charles pour son héritier unique. On croit même qu'un testament fut rédigé dans ce sens, et que ce fut dans cette certitude que Léopold rompit avec les puissances signataires du traité. Le bruit courut que l'archiduc allait passer en Espagne avec un corps de troupes. Déjà Louis XIV, conformément au traité, menaçait de s'opposer, par la force, à cette occupation anticipée ; les puissances maritimes, inquiètes de ce conflit, cherchaient à prévenir une prise d'armes. Il n'arriva rien de toutes ces prévisions. Ici encore le parti autrichien se ruina par son emportement, et fit à merveille les affaires de son ennemi.

La cour d'Espagne n'était pas la nation ni même la noblesse espagnole. Grands et peuples, nous le savons déjà, haïssaient l'autorité des Allemands, et la haine était montée à ce point que, lorsqu'il fut question d'un testament en faveur de l'archiduc Charles, l'Aragon parlait de se faire un roi particulier. Nous savons aussi qu'ils tenaient fort à l'intégrité de leur monarchie : le peuple, par un sentiment vague et glorieux d'honneur national ; les grands, par amour des commandements, des vice-royautés, qu'ils espéraient dans les provinces extérieures³. Les traités de partage leur étaient donc odieux ; mais, tandis qu'ils en faisaient un crime à l'Angleterre et à la Hollande, ils ne voyaient dans Louis

¹ Conversation de Zinzendorf avec Torcy, dans une lettre de Manchester à Jersey : Lettre d'Heinsius à Guillaume, 8 juin 1700.

² Correspondances anglaises cités par Sirtema de Grovestins. — Dangeau, *Journal*, 25 août 1700.

³ Ce mobile des nobles d'Espagne est nettement dénoncé dans une lettre du marquis d'Harcourt à Louis XIV (juillet 1699), que Torcy rapporte dans ses *Mémoires*. C'était évidemment aussi pour ménager ces calculs que, dans un article séparé du second traité de partage, on avait inséré cette promesse : [Les gouvernements des provinces qui composent le partage de M. le Dauphin ne sortiront pas des mains entre lesquelles ils sont maintenant, et, en cas de changement, ils seront donnés à des Espagnols naturels.](#)

XIV que l'intention de les décider, par une menace de démembrement, à choisir pour souverain unique un prince français¹, et ils pardonnaient cette intention à l'avantage qu'ils en attendaient. Un prince français était à leurs yeux le seul capable d'assurer leur unité. L'ambassadeur d'Espagne à Vienne (1690) l'écrivait à Charles II, son maître : Si vous ne tenez pas à l'intégrité de la monarchie, il est plus noble de la partager entre l'Empereur et la France, mais si vous voulez la conserver entière, l'unique moyen pour y réussir est de choisir un petit-fils du roi (de France). Ce même ambassadeur ne craignait pas de promettre à Villars la connivence intime de ses amis : Les Espagnols ne demandent pas mieux que de se donner à un petit-fils du roi ; ils auraient peut-être été mieux disposés pour l'archiduc, mais comme ils savent bien que l'Empereur n'a pas la force de les soutenir, le bruit d'un partage qui démembre la monarchie les met au désespoir. Enfin, il annonçait expressément la conclusion favorable au parti français : Conduisez-vous bien ; ménagez sans éclat la cour de Madrid ; elle se conduit si mal, aussi bien que celle de Vienne, que tout concourra à mettre la monarchie entière sur la tête d'un de vos princes, même sans que vous fassiez aucun mouvement².

Il prophétisait vrai. A mesure que les menaces du traité de partage avaient pris plus de consistance, divers grands d'Espagne, dont plusieurs membres du Conseil d'État, *espagnols jusqu'aux dents*, comme les appelle Saint-Simon, s'étaient concertés pour empêcher à tout prix le démembrement, et accordés à proposer un petit-fils de Louis XIV pour héritier unique. Grâce à leurs accointances dans le conseil, la reine fut contrainte de renvoyer à Vienne la comtesse de Berlips, sa plus chère confidente allemande, et de supprimer le régiment allemand du prince de Darmstadt, qui semblait tenir Madrid sous le joug (avril 1700). Le prétexte fut de donner satisfaction pu mécontentement populaire, le résultat d'ôter à la reine ses conseillers et la forée matérielle dont elle comptait s'appuyer. Cette position enlevée, il importait encore de s'assurer l'avantage sur le terrain du droit, et de mettre à néant les *renonciations*, cette grande arme de l'Autriche. On trouva, sans beaucoup de peine, que les renonciations perdaient toute valeur, du moment que leur objet était atteint. Comme cet objet n'avait pu être que de prévenir la réunion des couronnes d'Espagne et de France sur une même tête, la condition serait remplie si l'on appelait au trône d'Espagne un cadet français, non destiné au trône de France. Il ne restait plus qu'à introduire ouvertement cette proposition ; l'examen du traité de partage notifié par Louis XIV en fut l'occasion naturelle.

Charles II et sa femme furent bien surpris lorsque, en plein conseil, le marquis del Fresno proposa le choix du duc d'Anjou, second petit-fils de Louis XIV, comme le remède efficace aux conséquences du traité de partage. De la surprise ils tombèrent dans l'abattement, quand cette proposition fut accueillie à l'unanimité moins une voix. Les étrangers, immédiatement informés, s'en émurent aussi, et ne se rassurèrent que par la pensée des prédilections de famille qui dominaient Charles II³. Mais le marquis del Fresno avait frappé trop juste pour ne pas triompher. Il développait, dans un long mémoire, l'argument irrésistible de l'intérêt espagnol. Par le traité de partage, l'union indissoluble de

¹ *Mémoires* de Torcy.

² *Mémoires* de Villars, Ire partie.

³ Voir la correspondance de l'Anglais Manchester, et celle du Hollandais Schoonenberg, à la date de juin et juillet 1700. Le mémoire du marquis del Fresno est joint à une lettre de Schoonenberg, du 29 juillet 1700.

la monarchie, *cette gloire nationale*, était brisée : la France devenait maîtresse du commerce et de la guerre dans la Méditerranée ; et restait l'ennemie de l'Espagne ; l'Espagne, toujours menacée, n'avait pour alliées que les puissances maritimes éloignées de son territoire, indifférentes à ses embarras, et qui, même dans la dernière guerre, n'avaient su lui conserver ni Carthagène d'Amérique, ni ses villes de Catalogne. Par le choix du duc d'Anjou, l'unité subsistait conformément à l'inclination et à la voix des peuples ; la France, changée de vieille ennemie en alliée secourable, garantirait le retour de l'ancienne prospérité. Louis XIV, disait le mémoire¹, prince sage et puissant, arrêtera les Anglais, les Hollandais, et toutes les autres puissances de l'Europe. Les ports d'Espagne et des Indes seront à l'abri de toute surprise par l'assistance française sur terre et sur mer. Nos escadres combinées fermeront le détroit et ruineront le commerce et la navigation de nos ennemis... et que d'autres grands desseins l'Espagne pourra entreprendre et accomplir sous les auspices de Sa Majesté très-chrétienne ! Ainsi l'élévation du duc d'Anjou était un acte national d'indépendance et de régénération, non une œuvre de soumission et d'affaiblissement, c'était une association, un contrat, dont la France aurait la charge, l'Espagne le profit.

Contre cette séduisante perspective, Charles II et sa femme n'étaient pas de force à faire prévaloir les réclamations de l'ambassadeur autrichien. Les partisans d'un prince français, appuyés sur l'intérêt national, ne laissèrent pas de repos au roi moribond qu'ils n'eussent obtenu son adhésion à leur politique. D'après une imputation que Saint-Simon admet avec sa témérité accoutumée, ils l'obsédèrent par un confesseur de leur choix, qui lui montra dans leur projet un devoir impérieux de conscience et le gage nécessaire de son salut. On trouve aussi, dans les correspondances diplomatiques, des consultes écrites dans lesquelles ils le faisaient trembler par la crainte de mourir sans avoir assuré le repos de l'Espagne, et de ne récompenser le dévouement d'un peuple en pleurs que par l'abandon et la confusion². Combattu entre son attachement personnel à la maison d'Autriche sa famille, et le devoir de sauvegarder les intérêts légitimes des Espagnols ses sujets, Charles II consultait les jurisconsultes, les théologiens d'Espagne et de Naples, plusieurs évêques même, et de tous côtés il recevait pour réponse que les princes français étaient ses véritables héritiers. Il finit par s'en remettre au pape, attendant bien du Père commun des fidèles, le plus désintéressé dans le débat, la décision la plus conforme tout ensemble à la justice et à l'avantage de ses royaumes. On ne peut savoir avec précision, malgré tant de conjectures hasardées sur ce sujet, ni quelles raisons il soumit à Innocent XII, ni sur quels arguments le pape fonda sa réponse. Ce qui est certain, c'est qu'il se prononça pour un prince français décision bien impartiale assurément si l'on considère, dans l'ordre politique, que depuis la guerre de

¹ Voir ce mémoire dans Sirtema de Grovestins, tome VII.

² Une lettre du Hollandais Schoonenberg contient la traduction d'une consulte adressée à Charles II pour le presser de faire un testament : *La maladie de Votre Majesté, tout en nous perçant le cœur, nous impose l'obligation de lui représenter l'abîme de confusion où cette monarchie se trouverait plongée, si Elle venait à mourir sans avoir pris, touchant la succession, des mesures efficaces pour préserver ses sujets des troubles et des dangers qui pourraient en résulter.*

Le premier devoir duquel Dieu fait rendre compte aux rois, c'est le soin qu'ils ont porté au salut de leurs peuples. Les soupirs et les larmes par lesquels vos sujets expriment leur douleur sur les places publiques, méritent bien que Votre Majesté s'occupe du soin d'assurer leur repos.

Trente Ans les préférences du Saint-Siège semblaient acquises à l'Autriche, et, dans l'ordre religieux, que les deux concurrents, l'Autriche et la France, appartenant également à l'Église catholique, aucun prince ou État protestant ne pouvait se plaindre d'avoir été sacrifié.

Ainsi qu'on l'avait prédit à Villars, la couronne d'Espagne venait comme d'elle-même se placer sur la tête d'un prince français. Louis XIV n'avait qu'à laisser faire sans prendre la peine d'agir ; aussi gardait-il l'attitude expectante. Malgré le secret qui couvrait pour tout autre la consultation adressée à Innocent XII¹, il connut, lui, la réponse du pape ; il en reçut *un avis positif et certain* par le cardinal de Janson ; c'est Torcy qui l'affirme ; mais comme cette réponse n'était pas encore une décision, il *persista à s'en tenir au traité de partage*². Il observa la même réserve quand les Espagnols partisans de la France essayèrent de savoir, soit par son chargé d'affaires à Madrid, soit par leur ambassadeur à Paris, s'il accepterait la succession. Il ne dit rien qui pût donner l'éveil aux signataires du traité de partage, rien qui pût décourager les partisans de son petit-fils. Peut-être même vis-à-vis de ceux-ci l'indifférence affectée était la meilleure manière de fixer leurs incertitudes et de les décider à ne plus lui proposer qu'un fait accompli. Enfin, le 2 octobre 1700, Charles II signa un testament. Quoique la teneur littérale et officielle en restât cachée au public, il circula aussitôt dans Madrid des rumeurs imposantes qui annonçaient le choix du duc d'Anjou. Les ambassadeurs étrangers écrivirent à leurs gouvernements, avec un dépit manifeste, que le second fils du Dauphin était institué héritier de la monarchie d'Espagne, au grand regret du pauvre Charles II qui n'avait signé que sous la pression de ses conseillers³. L'envoyé français à Madrid avertit Louis XIV⁴, et l'ambassadeur d'Espagne en France, si l'on en croit Saint-Simon, vint en conférer avec le roi seul ; ce fut, dit-on, l'objet d'une audience restée célèbre pour son secret absolu puisque Torcy lui-même en fut exclu⁵. Mais si vraisemblable que fût l'assurance apportée par ces communications, le testament ne faisait pas autorité tant que la succession n'était pas ouverte, tant que Charles II avait le temps de changer de volonté. Il pouvait vivre peut-être plusieurs années, par un de ces retours de santé qui avaient tant de fois trompé les prévisions ; on parlait même déjà de convalescence. Il pouvait, dans un retour de tendresse pour la maison d'Autriche, lui reporter l'héritage dont il ne l'avait frustrée qu'avec un grand déchirement de cœur ; c'était l'espérance qu'on trouve exprimée à ce moment par l'envoyé hollandais⁶. Le roi continua donc à ne pas se prononcer dans le sens de l'acceptation du testament. Il alla même jusqu'à insinuer des assurances contraires qui ont donné à ses adversaires le droit de l'accuser de

¹ Saint-Simon, *Mémoires*, tome II, chapitre X, dernières lignes, dit expressément : Le secret de la consultation et de la réponse d'Innocent XII fut si bien enseveli qu'il n'a été su que depuis que Philippe V a été en Espagne.

² Torcy, *Mémoires*.

³ Lettre de Schoonenberg, 21 octobre.

⁴ Torcy, *Mémoires*.

⁵ Saint-Simon, *Mémoires*, tome II, chapitre XI, premier alinéa.

⁶ Lettre de Schoonenberg, 21 octobre 1700 : Le roi (Charles II) n'y a consenti qu'avec une extrême répugnance ; sa mélancolie profonde, son humeur colérique, son air d'indignation et la hauteur repoussante avec laquelle il traite, depuis l'amélioration de sa santé, tous ceux qui l'ont poussé à cette démarche, le prouvent suffisamment. De là aussi, bien des gens s'imaginent que si la convalescence de Sa Majesté continue à faire des progrès, ce testament n'aura qu'une très-courte existence comme étant trop préjudiciable aux intérêts de la maison d'Autriche.

duplicité. Guillaume, fort inquiet d'un testament qui doublerait l'ascendant de la France en Europe, pressait le grand-pensionnaire de Hollande d'obtenir de Louis XIV l'engagement formel de ne pas accepter l'offre de la monarchie d'Espagne pour un prince français. Le comte de Tallard répondit que [le testament du roi d'Espagne n'apporterait aucun changement dans les intentions de sa cour, et qu'on observerait le traité](#). Le comte de Briord, ambassadeur français en Hollande, déclara au grand-pensionnaire [que nonobstant l'inclination des Espagnols pour un second fils de France, et l'avantage de cette combinaison, le roi de France n'en demeurait pas moins déterminé à ne pas se départir du traité de partage, et à n'agir dans cette question que de concert avec les contractants](#)¹. Voilà du moins ce qu'on lit dans deux lettres de Heinsius.

La mort de Charles II (1er novembre 1700) mit fin à ces agitations dans le vide en substituant la réalité aux conjectures, la décision aux réticences. Le testament ouvert par le Conseil d'État, devant les grands d'Espagne de présence à Madrid, apprit aux Espagnols que leur monarchie ne devait pas être démembrée, à la France que toute cette monarchie passait à un de ses princes, à l'Autriche qu'elle n'était plus qu'un pis-aller, et que ses princes n'avaient de droit qu'en cas d'extinction des princes français. L'article mu déclarait nulles les [renonciations](#) en raison de leur inutilité. Comme elles n'avaient eu pour objet que de prévenir la réunion des couronnes de France et d'Espagne sur une même tête, [ce motif fondamental](#) venant à cesser par le choix d'un légataire non destiné au trône de France, [le droit de la succession subsistait dans le parent le plus proche](#). Et l'article XIV répétait que les [renonciations](#), et [actes faits au contraire](#) du testament, ne pouvaient prévaloir contre l'élévation du duc d'Anjou au trône de Castille, d'Aragon, de Navarre et de tous les pays que le testateur [possédait dedans et dehors l'Espagne](#). Si le duc d'Anjou mourait sans enfants ou consentait un jour à être roi de France, la succession espagnole passerait à son frère cadet le duc de Berry et à sa postérité. Si à son tour le duc de Berry mourait sans enfants ou était appelé au trône de France, l'Autriche venant à son rang de seconde ligne collatérale par les femmes, l'archiduc Charles, second fils de l'empereur, serait roi d'Espagne ; le second était choisi parce que l'aîné devait hériter de la succession autrichienne en Allemagne, et qu'il ne convenait pas de réunir sur la même tête deux royaumes. Enfin à défaut de cet archiduc, le duc de Savoie recueillerait l'héritage auquel l'appelait en troisième ligne sa descendance à la troisième génération d'une fille de Philippe II². La netteté de ces dispositions ne laissait aucune place à l'équivoque et aux chicanes. Les grands d'Espagne y adhérèrent avec empressement, et bientôt le peuple manifesta hautement sa joie. L'ambassadeur d'Autriche, déconcerté et bafoué par un des principaux seigneurs à la vue de tous les autres, s'enferma de dépit dans sa maison. Le notaire royal remit aussitôt une copie du testament à l'envoyé de France qui l'expédia sans délai à son maître, et la junte, nommée par Charles II pour exercer l'intérim de la royauté jusqu'à Par-rivée du successeur, expédia des courriers à Louis XIV pour le prier d'envoyer sur-le-champ en Espagne le duc d'Anjou. Le 9 novembre, la cour de France connaissait officiellement le testament³.

¹ Lettres de Heinsius à Guillaume, du 29 octobre et du 9 novembre 1700, rapportées par Sirtema de Grovestins.

² Dumont, *Corps diplomatique*, tome VIII : texte du testament.

³ *Journal* de Dangeau.

Louis XIV se trouva véritablement embarrassé. Il avait désiré le testament ; il n'était pas étranger aux manœuvres qui l'avaient préparé. En vain Saint-Simon écrit que cette fortune lui arrivait *sans aucune amorce de sa part* ; nous avons établi que, depuis près de trois ans, il amorçait les Espagnols soit par le souvenir de ses bons traitements à Ryswick, soit par la crainte d'être conquis ou démembrés, soit par l'espérance d'être défendus par lui. Et quand il tint ce fruit de sa diplomatie, sa satisfaction évidente fut une preuve de plus de la part qu'il avait prise à l'œuvre. En créant duc héréditaire ce marquis d'Harcourt qui avait le premier proposé cette solution et n'y avait pas médiocrement travaillé, il avouait par sa reconnaissance quel prix il attachait au service rendu. En considérant à table le duc d'Anjou devenu roi, il disait à l'ambassadeur d'Espagne : *Je crois encore que tout ceci est un songe*¹ ; n'est-ce pas le langage d'un homme si satisfait d'un succès longtemps attendu, qu'il n'a plus d'autre pensée que la crainte de s'en trouver tout à coup dépouillé ? Mais comment accorder cet avantage avec les autres arrangements déjà obtenus ? Jusqu'à ce qu'il fût sûr de l'héritage, et pour y suppléer en partie s'il ne l'obtenait pas tout entier, il avait enlacé les : puissances maritimes, malgré leurs répugnances et par ses promesses de modération, dans le traité de partage. Il n'était guère possible de se tirer de cet engagement sans imputation de mauvaise foi, sans hostilités de la part des autres contractants furieux d'avoir été pris pour dupes. A un autre point de vue, celui de sa puissance personnelle et de l'intérêt français, le traité de partage était plus avantageux que le testament ; on pouvait en croire les craintes exprimées par ses voisins. Ce traité paraissait donner à la France la domination de la Méditerranée, la suprématie commerciale dans le midi de l'Europe, l'arrondissement de son territoire du côté du Rhin : grands épouvantails que ses rivaux avaient agités aux yeux des Anglais et des Hollandais. Par le testament, il n'avait que la gloire personnelle de substituer un prince de sa maison à la maison d'Autriche, et, en s'engageant à maintenir l'intégrité de la monarchie espagnole, il enlevait à la France le droit, à la première occasion opportune, d'arrondir sa frontière du nord par ces Pays-Bas objet de la politique si raisonnable de Richelieu et de Mazarin. Ces pensées méritaient bien d'être prises en considération, et elles tiraient une nouvelle force de la nécessité présente de prononcer entre elles. En suivant les deux négociations à la fois, Louis XIV s'était avant tout proposé de compenser l'insuccès de l'une par la réussite de l'autre, sans trop se préoccuper, avant le résultat, de la contradiction et du moyen de les accorder entre elles. Maintenant qu'elles avaient réussi toutes les deux, les difficultés se dressaient des deux parts. L'embarras du choix était ici autre chose qu'un mot, qu'un compliment, qu'une exubérance de fortune ; c'était une véritable perplexité.

Il paraissait y avoir à accepter le testament deux raisons plausibles, capables de faire au moins illusion à l'Europe. Premièrement celle que nous venons de dire ; le testament n'ajoutait rien au territoire ni à la puissance propre de la France et ne menaçait aucun de ses voisins, et on verra bientôt que ce fut en effet la première impression de l'esprit public. Secondement la résistance inflexible de l'Autriche et de l'Espagne ensemble au traité. L'Autriche se préparait à s'y opposer par la force ; elle cherchait des alliances en Allemagne, elle avait déjà depuis quelques mois levé des troupes. Il devenait donc nécessaire pour exécuter le traité, pour assurer la part de la France, de faire la guerre à l'Autriche, et dans cette lutte la France ne pouvait raisonnablement compter sur

¹ *Journal* de Dangeau, novembre 1700.

l'assistance de l'Angleterre et de la Hollande malgré leurs promesses. L'Espagne s'obstinait à ne rien perdre de son unité. Le cardinal Porto-Carrero, membre de la *junte* de régence, écrivait à l'ambassadeur espagnol à Paris : *Si Sa Majesté très-chrétienne persiste à nous vouloir démembrer, vous ne devez pas insister pour le départ du duc d'Anjou ; au contraire il faudra que Votre Excellence proteste solennellement que ce n'est qu'à la condition du non-démembrement que la maison de Bourbon a été appelée à la succession.* Et pour assurer cette unité, l'Espagne pouvait invoquer le testament même qui substituait au duc d'Anjou et au duc de Berry dans la possession de toute la monarchie, l'archiduc Charles d'Autriche ; si donc Louis XIV n'acceptait pas l'héritage intact pour un prince français, l'Autriche en prenait possession pour un de ses princes par la volonté du testateur et de la nation intéressée¹. Il devenait ainsi nécessaire de guerroyer les Espagnols pour les démembrer malgré eux, chose odieuse assurément, et de déposséder un héritier qui venait à son rang, par le refus des autres, attentat évident à la légitimité que lui auraient conférée la volonté du dernier roi et les inclinations du peuple.

Louis XIV, dès le 10 novembre, réunit en conseil, pour délibérer sur cette question, le Dauphin et les trois ministres d'État, qui étaient le chancelier, le duc de Beauvilliers et le marquis de Torcy. Selon Saint-Simon et Burnet, Mme de Maintenon y fut appelée ; mais Torcy réfute expressément cette assertion, et elle-même semble indiquer dans sa correspondance qu'elle n'eut pas *voix au chapitre*². La plupart des considérations que nous venons d'exposer y furent débattues. Le duc de Beauvilliers, partisan du traité de partage, invoqua l'obligation de garder la parole donnée et le grand crédit où cette fidélité établirait la France au dehors, l'avantage certain d'acquérir des contrées contiguës au royaume, et sur la Méditerranée les ports les plus avantageux au commerce, et le peu de sûreté d'une union intime avec l'Espagne, qui tiendrait à peine au delà de la première génération. Torcy opina pour l'acceptation du testament par la pensée des résistances de l'Autriche au traité, de la guerre qui s'ensuivrait forcément, de l'isolement où l'Angleterre et la Hollande laisseraient la France ; il y joignit l'importance et la force du droit que ferait le testament à l'archiduc en cas de refus de la part du roi. Le chancelier récapitula les deux avis, les arguments pour et contre, sans s'arrêter à aucun. Mais quand ce fut le tour du Dauphin, cet homme apathique et ordinairement effacé montra une vigueur, une ardeur inconnue, une précision d'idées. qui surprit tout le monde. Saint-Simon et Mme de Maintenon lui rendent ici le même témoignage. Il réclama l'acceptation, parce que, guerre pour guerre, il valait mieux combattre pour le parti qui convenait le mieux à la grandeur de la France, et aussi à la justice. La succession d'Espagne était son héritage, puisque c'était celui de sa mère ; il pria donc le roi de le lui accorder, mais il était prêt, pour la tranquillité de l'Europe, à le céder à son second fils ; il se contenterait, pour sa propre gloire, de pouvoir dire : *Le roi mon père, et le roi mon fils*, condition assez belle pour être enviée, puisque aucun homme ne s'y était encore trouvé avant lui³.

Le roi leva la séance sans conclure. L'affaire, disait-il, *valait bien de dormir dessus*, et d'attendre ce qui viendrait d'Espagne. Les jours suivants il provoqua, il

¹ *Mémoires* de Torcy.

² Lettre du 25 novembre 1700 au cardinal de Noailles : *Si j'avais eu voix au chapitre, il serait allé en poste.* Il s'agit, il est vrai, du départ de Philippe V.

³ *Mémoires* de Torcy. — *Mémoires* de Saint-Simon, tome II, chapitres XI et XIX. Lettres de Maintenon à la comtesse de Saint-Géran.

écouta les avis divers de sa cour. Le duc de Bourgogne combattit d'abord l'acceptation¹. Au contraire, les bâtardes chéries du roi, Mme la *duchesse* et la princesse de Conti, le pressèrent d'envoyer promptement le duc d'Anjou. en Espagne, ce qui ne pouvait manquer d'être approuvé, disaient-elles, à en juger par le raisonnement qu'on entendait faire au public². Il n'en paraissait pas encore convaincu, car il répondit à cette assurance : *Je suis sûr que, quelque parti que je prenne, beaucoup de gens me condamneront*. Ses hésitations apparaissent encore clans plusieurs dépêches écrites alors à ses ambassadeurs, et particulièrement celle du 12 novembre au comte de Briord en Hollande, où il incline au maintien du traité de partage³. Cependant il arrivait des courriers d'Espagne, l'un sur l'autre, avec de nouveaux ordres et de nouveaux empressements pour demander le duc d'Anjou. La nation espagnole était du même avis que le dernier roi ; le vœu des seigneurs était celui des peuples ; un empire grand par son passé, grand encore par le nombre de ses États, se plaçait sous la garde et la direction de la maison de Bourbon. Il plut à Louis XIV de répondre à cette confiance en se décidant pour le parti le plus dégagé de l'égoïsme et de l'ambition matérielle, en se faisant protecteur au lieu de conquérant, en sacrifiant l'augmentation de son territoire à l'accroissement de son ascendant et de son influence morale. Ses sentiments de grandeur et aussi son orgueil y trouvaient digne satisfaction.

Le 16 novembre, le roi, étant dans son cabinet avec le duc d'Anjou, fit entrer l'ambassadeur d'Espagne, et, lui montrant le prince : *Vous pouvez*, lui dit-il, *le saluer comme vôtre roi*. Après que l'ambassadeur se fut agenouillé, et eut achevé son compliment, le roi fit ouvrir à deux battants la porte de son cabinet. Il y avait derrière une multitude de courtisans attirés au lever du roi par la curiosité et l'espérance de connaître enfin la décision suprême. Il leur ordonna d'entrer, parcourut d'un coup d'œil majestueux toute cette foule, et dit : *Messieurs, voici le roi d'Espagne. La naissance l'appelait à cette couronne, le feu roi aussi par son testament, toute la nation l'a souhaité et me l'a demandé instamment ; c'était l'ordre du ciel, je l'ai accordé avec plaisir*. Puis, se tournant vers le petit-fils qui allait le quitter pour toujours, il ajouta d'un ton à la fois digne et ému : *Soyez bon Espagnol, c'est maintenant votre premier devoir ; mais souvenez-vous que vous êtes né Français pour entretenir l'union entre les deux nations ; c'est le moyen de les rendre heureuses et de conserver la paix de l'Europe*. Les deux frères du nouveau roi entrèrent ensuite et échangèrent avec lui des marques de tendresse et des larmes ; ce fut une de ces scènes touchantes qui ont fait dire à Mme de Maintenon : *Je n'aurais jamais cru qu'on pût être prince et si sensible*⁴. Louis XIV, comme pour correspondre à ces sentiments et pour retarder la séparation, annonça que le roi d'Espagne serait conduit jusqu'à la frontière par ses deux frères. Alors l'ambassadeur d'Espagne s'écria que ce voyage était désormais aisé, et que *les Pyrénées étaient fondues*. Tel est, sans un mot de plus, le récit de Dangeau, qui était présent, et de Saint-Simon, qui ne fait autre chose en pareille circonstance que de développer Dangeau. Bientôt, en circulant dans le public, ces filins ou ces paroles se modifièrent par zèle d'embellissement. Le *Mercur*e les tourna à sa mode, et il fit

¹ Lettres de Maintenon à Saint-Géran.

² Dangeau, *Journal*, 13 novembre.

³ Voir Marius Topin, *l'Europe et les Bourbons sous Louis XIV*, et Ernest Moret, *Quinze Ans du règne de Louis XIV*. Ces deux auteurs parlent de ces lettres comme en devant la connaissance à M. Mignet, qui les a entre les mains.

⁴ Maintenon au duc de Noailles, 11 décembre 1700.

dire par l'ambassadeur : *Quelle joie il n'y a plus de Pyrénées ! elles sont abimées, et nous ne sommes plus qu'un.*

Ainsi ce n'est pas Louis XIV qui a dit : *Il n'y a plus de Pyrénées* ; c'est l'ambassadeur d'Espagne qui en a donné l'idée, et c'est le *Mercure* qui a fait le mot dont on s'obstine depuis deux siècles à reporter la gloire à Louis XIV. Ô authenticité des mots historiques !

Pendant quelques semaines tout fut joie à la cour de France. Leduc d'Anjou, devenu Philippe V, reçut immédiatement tous les honneurs royaux. Le roi son grand-père lui céda son appartement et son lit, lui donna la droite, et à table un fauteuil et son cadenas, une soucoupe et un verre couvert, et l'essai comme pour lui-même¹. Le Dauphin triomphait. Madame de Maintenon écrivait : *Voilà une grande grandeur dans la grandissime maison de France*². La petite cour de Saint-Germain se félicitait de cette extension de l'importance française comme d'un pronostic favorable à leurs espérances. A chaque instant on recevait du dehors les messages les plus avantageux. C'était, le 22 novembre, la reconnaissance de Philippe V à Bruxelles, en qualité de duc de Brabant, par les soins de l'électeur de Bavière et au chant du *Te Deum* et aux applaudissements publics ; la ville d'Anvers sollicitait l'honneur d'élever une statue à son nouveau maître. C'était, le 28, le comte de Vaudemont, gouverneur du Milanais, qui annonçait que la nouvelle du testament avait rassuré les esprits, et qui protestait pour lui et pour tout le duché d'une fidélité inviolable à Sa Majesté Catholique. Le duc de Medina-Celi en mandait autant de Naples. En Espagne, le peuple de Madrid, dès le 24 novembre, avait célébré avec enthousiasme l'acceptation du testament ; et si Dangeau n'enregistre cette nouvelle que le 11 décembre, il raconte, dès le 2, quelle était dans cette ville l'antipathie publique pour la reine douairière et les Allemands ; on refusait à la reine l'argent nécessaire pour son deuil ; on traitait en ennemi public un homme de loi qui avait reçu la protestation de l'ambassadeur autrichien contre le testament. Déjà les reconnaissances politiques des États étrangers arrivaient à Philippe V : le 30 novembre compliment du duc de Savoie, puis du nonce, de Venise, des princes d'Italie ; le 7 décembre, compliment de l'évêque de Munster³.

Trois jours auparavant, Philippe V était parti pour prendre possession de son royaume. Il avait une suite magnifique, ses deux frères abondamment pourvus d'argent pour leurs menus plaisirs d'une part et de l'autre pour leurs libéralités, une nombreuse jeunesse de la cour, des gardes, des troupes, des officiers, et le duc de Beauvilliers pour commander tout ce monde. Mais ce qui valait bien mieux que tout cet appareil dont on a évalué la dépense à plusieurs millions, il emportait, dans les instructions de son grand-père, tous les éléments de l'art de régner avec honneur et sûreté.

Louis XIV, en annonçant à la junte de régence espagnole l'acceptation du testament, avait promis de former le nouveau roi à ses devoirs et à la pratique des affaires. *Nous l'instruons, écrivait-il*⁴, *de ce qu'il doit à sa gloire, et encore plus de ce qu'il doit à une nation également brave et éclairée, toujours fidèle à ses maîtres. Nous l'exhorterons à se souvenir de sa naissance et de qui il est fils,*

¹ On comprend que ces détails sont empruntés à Saint-Simon. Il n'y a que lui pour attacher tant de valeur à ces formes de l'étiquette.

² Maintenon au cardinal de Noailles, 17 novembre 1700.

³ Voir tous ces faits, jour par jour, dans le *Journal* de Dangeau.

⁴ *Œuvres de Louis XIV*, tome VI.

mais encore plus de qui il est roi. Il aimera son pays, mais seulement pour maintenir la bonne intelligence si nécessaire au repos commun de nos sujets et des siens. Ces belles paroles sont développées dans les instructions qu'il remit à Philippe V. On y reconnaît sa propre histoire, ses règles de conduite, sa manière d'entendre et d'exercer l'autorité, avec quelques corrections, fruit de l'âge et de l'expérience, qui font honneur à son discernement :

Ne manquez à aucun de vos devoirs, surtout envers Dieu.

Déclarez-vous en toute occasion pour la vertu et contre le vice.

N'ayez jamais d'*attachement* pour personne. — Il s'agit évidemment ici de favoris, de coteries, puisque, un peu plus bas, il lui recommande d'*aimer toujours ses parents*.

Aimez votre femme, *vivez bien* avec elle. Aimez les Espagnols et tous vos sujets. Ne préférez pas ceux qui vous flatteront le plus, estimez ceux qui pour le bien hasarderont de vous déplaire ; ce sont là vos véritables amis.

Vivez dans une grande union avec la France, rien n'étant si bon pour nos deux puissances que cette union à laquelle rien ne pourra résister.

Si vous êtes contraint de faire la guerre, mettez vous à la tête de vos armées.

Ne quittez jamais vos affaires pour le plaisir, mais faites-vous une règle qui vous donne des temps de liberté et de divertissement. Il n'y en a guère de plus innocent que la chasse, et le goût de quelque maison de campagne, *pourvu que vous n'y fassiez pas trop de dépense*.

Donnez une grande attention aux affaires ; quand on vous parle, écoutez beaucoup dans les commencements sans rien décider.

Quand vous aurez plus de connaissance, souvenez-vous que c'est à vous à décider.

Tenez tous les *Français* dans l'ordre. Traitez bien vos domestiques. Servez-vous d'eux tant qu'ils seront sages, renvoyez-les à la moindre faute qu'ils feront, et ne les soutenez jamais contre les *Espagnols*.

Ne paraissez pas choqué des figures extraordinaires que vous trouverez, ne vous en moquez pas. Chaque pays a ses manières particulières, et vous serez bientôt accoutumé à ce qui vous paraîtra d'abord le plus surprenant.

Ayez une cassette pour mettre ce que vous aurez de particulier, dont vous aurez seul la clef.

Je finis par un des plus importants avis que je puisse vous donner : ne vous laissez pas gouverner, n'ayez *jamais de favori ni de premier ministre*. Écoutez, *consultez votre conseil*, mais décidez. Dieu, qui vous a fait roi, vous donnera

toutes les lumières nécessaires tant que vous aurez de bonnes intentions.

Ces conseils, écrits au courant de l'inspiration sans méthode et sans retouche, n'en Offraient pas moins un code complet de la conduite d'un roi, et surtout d'un roi nouveau-venu au milieu de sujets étrangers. Le pouvoir ainsi exercé aurait été fécond en actes réparateurs chez une nation qui avait languï pendant trois règnes sous des rois apathiques et des favoris ignares ou cupides. Mais la paix était nécessaire pour l'application bienfaisante de ces principes, et déjà dans le ciel serein, qui se levait sur l'Espagne, apparaissait, comme un point noir, la réclamation de l'ambassadeur hollandais.

III. — Nouveaux ministres en France, Chamillard. - Effet produit en Europe par l'acceptation du testament. - Indécision de l'Angleterre et de la Hollande. - Résistance ouverte de l'Autriche : son manifeste, ses alliances ; la Prusse érigée en royaume. - Louis XIV gouvernant l'Espagne ; occupation des Pays-Bas par les troupes françaises ; premier grief contre Louis XIV. - Préparatifs de guerre en France : mesures financières et levées de troupes.

Avant d'aller plus loin, pour mieux faire comprendre le rôle de divers personnages dans la guerre de la succession d'Espagne, il convient de dire un mot des changements survenus en France dans les ministres et les secrétaires d'État.

Torcy, neveu de Colbert, déjà secrétaire d'État des affaires étrangères en survivance de son père Croissy, n'avait pas eu d'abord de place au conseil des ministres, quoique cette dignité semblât inhérente à ses fonctions. C'était Pomponne, son beau-père, qui le *doublait* dans ce conseil, dit Saint-Simon, comme rapporteur des affaires et des dépêches extérieures ; il n'y paraissait lui-même que par moments à la suite de Pomponne à titre d'auxiliaire. A la fin, le roi, content de lui, l'invita à s'asseoir et à demeurer. Cet instant le constitua ministre d'État (9 mars 1699) : il n'avait que trente-quatre ans ; mais, sa capacité reconnue dépassant son âge, la faveur royale fut universellement applaudie comme une justice. Six mois après, Pomponne mourut (sept. 1699) ; de fonctions administratives directes il n'avait eu que la surintendance des postes. Torcy hérita de cette surintendance et la joignit aux affaires étrangères.

Une autre mort, celle du chancelier Boucherat (2 sept. 1699) entraîna de plus grands changements. Pontchartrain, qui succombait sous le poids de tant de charges fut heureux d'y échapper en acceptant les fonctions de chancelier, quoique les émoluments en fussent inférieurs à ceux du contrôle général des

finances¹. Il devint dès lors M. *le chancelier* et ne fut plus désigné que sous ce nom. Ses anciennes fonctions furent partagées : la maison du roi et la marine, avec le titre de secrétaire d'État, passèrent à son fils, jusque-là appelé le comte de Maurepas, qui reprit le nom de *M. de Pontchartrain* et ne porta plus que celui-là. Le contrôle général des finances fut donné à Chamillard, ancien magistrat, ancien intendant, ancien administrateur des revenus de Saint-Cyr, d'une grande assiduité au travail, d'une probité exemplaire, d'une simplicité de manières et de conduite louée par Saint-Simon, et aussi d'une grande habileté au billard, par où, dit encore Saint-Simon, il s'était d'abord fait remarquer du roi (5 sept. 1699). Il jouit immédiatement d'une grande faveur. Sa femme, dès le mois de juillet suivant, était autorisée à entrer dans le carrosse de la duchesse de Bourgogne : honneur que n'avait encore reçu aucune femme de contrôleur général². Lui-même, en novembre 1700, il fut fait ministre d'État. Ce n'était pas assez : en janvier 1701, Barbezieux mourut. Ce fils de Louvois, qui dirigeait depuis dix ans l'administration de la guerre, n'avait jamais été que secrétaire d'Etat et point ministre. Louis XIV n'hésita pas à donner la guerre à Chamillard quoiqu'il eût déjà les finances, et à réunir sur une seule tête les héritages de Colbert et de Louvois. Cet amas excessif et imprévoyant d'honneurs pourrait être rapporté à l'influence de Mme de Maintenon, si l'on en juge par la joie qu'elle en témoigne et par le profit qu'elle s'en promet : *M. de Chamillard, écrit-elle³, est un honnête homme ; s'il gouverne les finances du royaume comme celles de Saint-Cyr, nous ne trouverons pas à dire : Monsieur Colbert. Le roi lui a promis de partager avec lui le travail du département de la guerre. Mme la duchesse de Bourgogne a pris de l'affection pour lui, et il travaillera quelquefois avec M. le duc de Bourgogne pour le former. Ses manières honnêtes lui ont gagné tous les cœurs. Il emploiera nos amis, et ne se fera pas un chagrin, comme M. de Louvois et son fils, de travailler avec le roi en bonne compagnie.*

Les ministres d'État étaient donc alors le duc de Beauvilliers, le chancelier, Torcy et Chamillard. Il y en eut bientôt un autre *in petto*, qui ne fut déclaré qu'après plusieurs années, mais qui ne tarda pas à devenir le conseiller intime et écouté du roi : c'était le duc de Chevreuse, beau-frère de Beauvilliers, dont Saint-Simon a révélé l'histoire. Il y en eut, plus vite encore, un autre, inconnu du roi, quoique peut-être soupçonné, qui au moyen de son amitié avec Beauvilliers et Chevreuse, s'insinua dans les affaires et dans les conseils, et qui, tenu loin de la cour pu la disgrâce, y rentrait souvent par ses mémoires et ses plans de gouvernement. C'est Fénelon, l'archevêque de Cambrai, que Saint-Simon appelle, non sans justesse, *le pilote* de la *cabale des ministres*⁴. Il existe de lui un mémoire du milieu de 1701 où il examine, dans l'ordre politique et dans l'ordre militaire, les mesures à prendre pour éviter la guerre ; il en existe un autre, mais par fragment, où il débat le plan de la campagne de 1702. Plus tard il interviendra, par ses amis, dans la question de savoir si Philippe V doit renoncer à la couronne d'Espagne. A la fin, dans la prévision de la mort de Louis XIV, il enverra un système complet de réorganisation du royaume.

A la première nouvelle de l'acceptation du testament, l'ambassadeur hollandais en France avait présenté à Louis XIV ses réclamations en faveur du traité (le

¹ D'après Dangeau, le chancelier n'avait guère avec les sceaux plus de 40.000 écus ; le contrôleur général touchait 200.000 livres.

² Dangeau, 24 juillet 1700.

³ Maintenon à Saint-Géran, 2 mars 1701.

⁴ *Mémoires* de Saint-Simon, tome IV, chapitres XIII et XXXVII.

partage (25 nov. 1700). Guillaume III fit également déclarer qu'il s'en tenait à ce traité, et attendrait l'expiration des deux mois accordés à l'Empereur pour y entrer¹. Louis XIV répondit (4 décembre 1700) par un mémoire sérieux, quoique un peu subtil parfois, où il exposait lui-même les arguments que nous avons déjà développés. Selon lui, accepter le testament, c'était observer l'*esprit* du traité de partage, qui avait été de maintenir la paix de l'Europe. Cette paix, si l'on observait les *termes* du traité, devenait impossible par l'opposition obstinée de l'Empereur au partage, par l'attachement des Espagnols à l'unité : il faudrait combattre l'Empereur pour le réduire à sa part, et les Espagnols pour les démembrer. Les droits d'ailleurs avaient changé depuis que, au lieu de voisins et de médiateurs, c'était le roi d'Espagne lui-même, le premier intéressé, qui avait réglé la succession et établi l'ordre de ses héritiers. Le testament substituait, à défaut d'un prince français, l'archiduc d'Autriche ; dès lors, si le Français n'acceptait pas, l'Autrichien prenait sa place ; l'Empereur, investi du droit de tout avoir, s'obstinerait avec plus de force à ne rien abandonner ; et les Espagnols, par fidélité à leur dernier roi, par attachement à leur unité, reconnaîtraient son fils. Dans tous les cas donc les contractants étaient impuissants à faire valoir leur traité : leurs efforts ne pouvaient aboutir qu'à accroître la grandeur et la puissance de la maison d'Autriche. Quant à la crainte d'augmenter outre mesure l'importance française, il était clair que les États ajoutés à la France par le traité de partage, étaient bien plus faits pour exciter une *juste jalousie* que la conservation de la monarchie d'Espagne sous un prince, Français d'origine, mais devenu Espagnol par sentiment de ses devoirs. Les peuples de Hollande et d'Angleterre s'étaient émus pour leur commerce dans la Méditerranée des avantages assurés à la France par l'acquisition des royaumes de Naples et de Sicile. Ces appréhensions n'étaient plus fondées quand l'Espagne subsistait entière sous un roi intéressé à relever la splendeur de sa monarchie, et que les affections mêmes de famille interdisaient à l'aïeul tout attentat aux domaines de son petit-fils².

Ces raisons étaient si naturelles, si plausibles, que déjà l'opinion les avait trouvées et les colportait en Angleterre et en Hollande. Le dépit de Guillaume, dans sa correspondance, en offre une preuve irrécusable. Dès le 16 novembre, il se désolait de l'imprévoyance des Anglais : *Le pire de tout ceci, c'est l'état où se trouvent les choses dans ce pays-ci. L'aveuglement du peuple est incompréhensible ; car sur le bruit qui circule que le roi d'Espagne a fait un testament au profit du duc d'Anjou, l'opinion généralement se prononce en faveur de l'exécution du testament et de préférence à l'exécution du traité de partage. Deux jours après la douleur augmente : Je gémiss du fond du cœur en voyant qu'à mesure que la chose devient publique dans ce pays, la majorité se réjouit que le testament ait été préféré par la France, et cela parce que le testament est plus avantageux à l'Angleterre et à l'Europe. Ce jugement est fondé sur la jeunesse du duc d'Anjou ; c'est un enfant, dit-on ; il sera élevé en Espagne, on lui inculquera les principes de cette monarchie, il les adoptera, et, ses relations venant à cesser avec la France, il sera gouverné par le Conseil d'Espagne. Un mois plus tard (14 décembre), rien ne paraissait changé : Tout le monde me presse avec instance pour que je reconnaisse le roi d'Espagne, et n'ayant rien à démêler avec ce monarque ni avec la nation, je ne prévois pas que*

¹ Lettre de Guillaume à Heinsius, 28 novembre 1700.

² *Œuvres de Louis XIV*, tome VI : Mémoire présenté par le comte de Briord aux États-Généraux, le 4 décembre 1700. Une copie fut envoyée à Guillaume III.

je puisse le différer plus longtemps. Un autre mois s'écoule, et au milieu de janvier 1701 cette obsession n'est pas amortie : ... la nécessité où nous pourrions nous trouver de reconnaître le roi d'Espagne.... je devrai en venir là sous peu ; et trois jours après : Vous ne sauriez croire combien mes ministres me pressent là-dessus¹. Guillaume était réservé à une bien plus vive contradiction. Encore trois mois, et la Chambre des Communes mettra en accusation plusieurs de ses ministres, entre autres son Portland, pour avoir signé, sans consulter le Parlement, le traité de partage si dangereux dans ses conséquences par les avantages immenses qu'il accordait à la France². Cette réprobation de l'œuvre à laquelle il prétendait se tenir, équivalant à l'acceptation du testament, il se résoudra, pour n'avoir pas la main forcée, à reconnaître de lui-même Philippe V.

Heinsius, grand pensionnaire de Hollande, constatait avec un égal regret les mêmes dispositions dans les Provinces-Unies. Dès le 23 novembre, Amsterdam accueillit avec joie l'acceptation du testament par Louis XIV. Les fonds publics et les actions montèrent ; et bien que cela ne repose sur rien de solide, dit Heinsius, Votre Majesté sait combien un fait semblable a d'influence. On en vit en effet la suite dans les débats prolongés où s'engagèrent, en janvier 1701, les assemblées de la République. Le testament y trouva de nombreux défenseurs, Amsterdam en tête. Leurs arguments étaient le besoin d'éviter les maux et les dépenses d'une nouvelle guerre, de ne pas interrompre les relations commerciales avec l'Espagne et ses colonies, la défiance qu'inspirait toujours l'assistance illusoire de l'Autriche, l'opinion publique en Angleterre, et la légitimité des droits du duc d'Anjou à l'héritage de Charles II. Les adversaires ripostaient sans grande faveur que la République était désormais livrée à tous les coups de main de la France, que l'Espagne n'était plus qu'une annexe de la France, que la puissance de Louis XIV était doublée. Ces prévisions touchaient médiocrement la majorité. Le grand motif, dit encore Heinsius³, est le même qu'en Angleterre, c'est-à-dire l'intérêt présent des marchands, et pourvu que celui-ci soit à l'abri, peu leur importe que nous hasardions notre avenir.

Une seule puissance protesta haut et sans délai contre le testament, ce fut l'Empereur. Comme il avait rejeté obstinément toute proposition de partage, il devait avoir encore plus d'horreur d'une décision qui ne lui laissait rien. Le manifeste qu'il publia est un chef-d'œuvre d'assurance imperturbable en ses droits, d'indignation ou de dédain pour ses adversaires. Il n'y a, si on veut l'écouter, que des Français accoutumés, selon le génie de leur nation, à flatter lâchement leurs rois, qui aient pu croire, depuis la mort de Philippe IV, que le roi très-chrétien et tous ses descendants n'étaient pas à jamais exclus de la succession espagnole. Mais lui, qui n'était pas Français, dans quelle conviction ou quel sentiment avait-il donc reconnu au roi très-chrétien un droit à la moitié au moins de cet héritage par le traité de partage de 1668 ? Il n'admet plus qu'une règle pour cette succession : les renonciations confirmées par les testaments des prédécesseurs de Charles II, et la nécessité de prévenir la réunion des couronnes de France et d'Espagne sur la même tête. Il atteste les renonciations sans en

¹ Lettres de Guillaume à Heinsius, le 18 novembre, 14 décembre 1700 ; 11 et 14 janvier 1701.

² Voir Sirtema de Grovestins, tome VIII. — Dangeau, 8 et 29 avril 1701. Le fait est rappelé en 1709 dans une lettre du duc de Chevreuse à Fénelon. Voir la correspondance de Fénelon.

³ Lettres de Heinsius à Guillaume, 7, 11 et 14 janvier 1701.

prouver la validité, et il bafoue, sans les réfuter, ceux qui affirment que la réunion est suffisamment prévenue par le choix d'un prince cadet non destiné au trône de France. Il termine en traitant de prévaricateurs et de transfuges les ministres de Charles II, promoteurs d'une pareille résolution, et il fait appel à la conscience de la nation espagnole. *Ces peuples, dit-il, sont opprimés aujourd'hui par la main étrangère ; ils se ressouviendront de la douceur de l'Autriche qu'ils ont éprouvée par tant de siècles, et en même temps de leur devoir, et ils retourneront bientôt ouvertement à leur première obéissance*¹. Quelle présomption et quelle paternité tudesque après tant de misères amassées sur l'Espagne par le gouvernement allemand ! Ne croirait-on pas entendre les Prussiens de 1871 se faire honneur d'avoir libéré l'Alsace de l'oppression française ?

Depuis qu'il prévoyait la nécessité d'une guerre pour le triomphe de ses prétentions, il s'y préparait par des levées de troupes et des alliances. A cette fin, en dépit des oppositions permanentes d'une partie de l'Allemagne, il avait conféré définitivement la dignité électorale à la maison de Hanovre. Il satisfait l'ambition de l'électeur de Brandebourg en lui conférant la dignité royale. L'élévation de l'électeur de Saxe au trône de Pologne offusquait ses pairs allemands. L'électeur de Brandebourg, Frédéric III, prince fastueux, aussi sensible aux dehors brillants de l'autorité qu'à l'agrandissement solide de ses domaines, aspirait ardemment à devenir roi dans un de ses États, dans la Prusse qui ne relevait pas de l'Empire. Par la force du vieux prestige qui entourait toujours la Majesté impériale, c'était à l'Empereur seul de donner des couronnes. Frédéric sollicita de Léopold la grâce d'être reconnu roi de Prusse ; l'Empereur saisit cette occasion de se faire assister dans la lutte prochaine. Un traité du 16 novembre 1700 stipula de la part du requérant un secours de dix mille hommes pendant toute la durée de la guerre, l'accord toujours constant avec l'Empereur dans les affaires d'Empire, le renoncement au subsidie que l'Autriche lui devait, la promesse de sa voix pour l'élection impériale des petits-fils de Léopold. A ce prix, il fut roi, il courut en hâte à Königsberg, et s'y fit couronner le 18 janvier 1701. La plupart des puissances ne firent pas difficulté de lui reconnaître ce nouveau titre. La France seule, avec l'Espagne, refusa son approbation. Aussitôt les rapports furent rompus entre Versailles et le Brandebourg ; l'envoyé français reçut l'ordre de quitter Berlin le 9 janvier 1701, dix jours après l'envoyé de Brandebourg quittait la France². L'avantage d'avoir suscité un ennemi à Louis XIV déroba aux yeux de Léopold la vue des dangers où sa nouvelle alliance mettait la maison d'Autriche. Le titre de roi, par l'égalité de rang, encourageait le vassal à tenter l'indépendance, et de suite en suite à disputer la supériorité. Le prince Eugène y voyait plus clair quand il disait que l'Empereur aurait dû faire pendre les ministres qui lui avaient donné un pareil conseil.

L'Empereur se rapprochait en même temps des puissances maritimes. Après avoir menacé de *les planter là*, quand elles ne lui offraient que la moitié de l'héritage espagnol, maintenant qu'il avait tout perdu, il les trouvait bonnes à prendre les armes pour lui et à déposséder son concurrent heureux. Il ne voulait commencer la guerre qu'après s'être assuré, par une alliance offensive, de la participation de l'Angleterre et des États-Généraux. Il espérait même, comme par le passé, laisser retomber tout le poids de la guerre sur l'Angleterre et la

¹ Dumont, *Corps diplomatique*, tome VIII.

² Dangeau, *Journal*, 9 et 19 janvier 1701.

Hollande. C'est le soupçon exprimé alors par Guillaume¹, et vérifié par l'aveu formel de Léopold à Villars. *Je n'y mettrai guère du mien*, disait-il à l'envoyé français², *l'Angleterre, la Hollande et tous les princes de l'Europe me fourniront des troupes et de l'argent*. Mais cet égoïsme cynique était peu de nature à lui concilier d'actifs coopérateurs. Guillaume en particulier voulait attendre que son Parlement eût parlé, ou que l'Empereur se fût compromis par un commencement d'hostilités.

Cependant Louis XIV exerçait royalement ses fonctions de tuteur de l'Espagne. Pendant le voyage triomphal de Philippe V vers Madrid — et il dura longtemps, du 4 décembre 1700 au 19 février 1701 —, la junte de régence espagnole remit en quelque sorte au roi de France les soins du gouvernement. Les dépêches d'Espagne affluaient au Conseil de Versailles, en plus grand nombre que de tous les autres pays de l'Europe ensemble. Le roi disait lui-même qu'il travaillait plus aux affaires d'Espagne qu'à celles de France. Dangeau le loue de répondre ainsi à la confiance de ses protégés³ ; Mme de Maintenon appelle cette confiance le *comble de la gloire, car rien n'est plus flatteur que de se faire aimer après s'être fait craindre*⁴. Dans la prévision des dangers dont la résistance autrichienne pouvait menacer l'Italie espagnole, le comte de Tessé fut expédié (décembre 1700) dans le Milanais pour surveiller les dispositions du peuple, pour gagner à la cause de Philippe V le duc de Savoie, dont les États ouvraient le Milanais aux Français, le duc de Mantoue et les Vénitiens, dont les États n'avaient qu'à rester neutres pour fermer le Milanais à l'Autriche. L'accueil fait à Tessé fut un nouveau sujet de contentement pour la cour de France ; on avait crié partout : *Vive le grand Louis* en même temps que *Vive son petit-fils Philippe* ; il semblait que les deux rois régnaient ensemble. Bientôt une mesure capitale de la junte transporta en quelque sorte à Versailles le siège du gouvernement d'Espagne. Ordre fut donné aux gouverneurs et vice-rois d'obéir au roi de France comme au roi d'Espagne ; ordre aux ambassadeurs, ministres et envoyés d'Espagne, de rendre compte au roi de France de l'état de leurs négociations, d'entrer dans toutes les ligues, de faire tous les traités que Sa Majesté leur conseillera, en un mot, de lui obéir comme s'ils étaient ministres de France. Cette fois toute la monarchie d'Espagne était assujettie à l'autorité directe de Louis XIV, depuis l'extrémité de la Sicile jusqu'aux Alpes, depuis les Pays-Bas jusqu'à l'Amérique (janvier 1701). Les courtisans n'y voulaient voir qu'un nouveau triomphe pour leur maître, cet abandon absolu des Espagnols à sa protection étant à leurs yeux la preuve irrécusable de sa supériorité dans le monde. Des serviteurs ou des amis mieux inspirés ou plus sincères auraient craint pour lui, dans ce pouvoir illimité, la tentation d'en abuser, et quelque entreprise capable de donner raison à ses ennemis. L'usage qu'il ne tarda pas à en faire fut en effet le premier grief d'où sortit la guerre générale.

Guillaume attendait et épiait les occasions. Profondément ulcéré d'avoir été la dupe du traité de partage, il aspirait à la vengeance, il l'avouait à ses confidents : *Je ne peux vivre, écrivait-il*⁵, *en bonne intelligence avec la France, l'affront que*

¹ Lettres de Guillaume à Heinsius, 11 et 18 janvier 1701.

² *Mémoires* de Villars, première partie.

³ Dangeau, décembre 1700.

⁴ Maintenon au duc de Noailles, 11 janvier 1701.

⁵ Lettre à Heinsius, 11 décembre 1700. Un Anglais, ami de Guillaume, écrivait au prince de Vaudemont : *Le roi (Guillaume) est au désespoir d'avoir été pris pour dupe dans la succession d'Espagne, lui qui croyait avoir pris l'autre pour ce qu'il est*. Lettre de Tessé à

je viens d'essayer est trop éclatant pour que je puisse le dissimuler. Contenu par l'opinion pacifique des Anglais, il cherchait à changer cette opinion, à la disposer tout doucement à la lutte, c'est encore lui qui le dit : *Le seul jeu que j'aie à jouer avec ce peuple* (les Anglais), *d'est de l'y disposer insensiblement*¹. Mais les prétextes lui manquaient ; il n'en trouvait pas même dans l'élévation du duc d'Anjou au trône d'Espagne, ni dans la conduite de ce roi depuis son avènement ; il reconnaissait que *ni l'Espagne ni Philippe V ne lui avaient donné aucun sujet de plainte*². Il n'avait donc d'autre ressource que d'exciter sur quelque point, par un de ses anciens alliés, un commencement d'hostilités, espérant des complications, qui ne manqueraient pas de suivre, le droit d'y faire intervenir l'Angleterre et la Hollande. Dans cette pensée, il poussait secrètement l'Empereur à réclamer par les armes contre le testament, et lui faisait entrevoir son appui. *Si l'Empereur, disait-il à un envoyé autrichien*³, *veut prendre sur lui de commencer la guerre avec vigueur, la France nous fournira bientôt l'occasion d'y entrer*. Pendant qu'il spéculait ainsi sur les provocations de la France, Louis XIV le servit à souhait par un coup hardi, qui fut pris par les Hollandais pour une menace à leur indépendance, et qui était de nature, par l'effet du voisinage, et Guillaume aidant, à inquiéter les Anglais.

Après la paix de Ryswick, et par défiance de Louis XIV, le duc de Bavière, gouverneur des Pays-Bas espagnols, avait conclu avec les États-Généraux un arrangement en vertu duquel des troupes hollandaises devaient tenir garnison dans les villes de Luxembourg, Namur, Charleroy, Mons, Ath, Oudenarde et Nieupoort. Par cette occupation, le gouvernement espagnol avait cru mieux assurer à l'avenir la défense de ces places contre les entreprises de la France, et les États-Généraux se constituer, en avant de leur propre territoire, une *barrière* contre le renouvellement de l'invasion de 1672. Ces calculs, ces accords d'un autre temps venaient de perdre leur raison d'être par l'avènement de Philippe V. Si l'Espagne avait désormais un voisin à craindre pour les Pays-Bas, c'était bien plutôt la Hollande que la France, et il ne convenait plus au nouveau roi d'entretenir en camp retranché, dans un de ses États, les adversaires de sa cause, les ennemis éternels de son protecteur. Louis XIV ne pouvait souffrir cette attitude belliqueuse contre lui-même, ce danger pour la royauté de son petit-fils. Investi de pouvoirs illimités par la *junte*, il résolut de substituer les Français aux Hollandais dans la garde des Pays-Bas. Après s'être assuré de la connivence de l'électeur de Bavière, il donna ordre au maréchal de Boufflers, alors à Lille, d'expédier des troupes contre chacune des villes qui composaient la *barrière*. Les mesures furent prises avec une admirable précision et un secret impénétrable. Le 6 février 1701, à la même heure, malgré la différence des chemins et des distances, chaque corps français arrivait à sa destination sans que personne eût soupçonné sa marche. Les commandants hollandais et leurs troupes, surpris, déconcertés, inférieurs en nombre, ne tentèrent aucune résistance. Vingt-deux bataillons des États-Généraux, leurs plus vieux et leurs meilleurs soldats, se trouvèrent par le fait prisonniers, et pendant quelques jours inspirèrent de grandes inquiétudes à leur gouvernement et à Guillaume. Mais Louis XIV n'avait voulu que donner un avertissement aux Hollandais, non leur déclarer la guerre. Il

Louis XIV, du 4 janvier 1701, dans laquelle Tessé rend compte des dispositions de Vaudemont.

¹ Lettre à Heinsius, 16 novembre 1700.

² Lettre à Heinsius, 14 décembre 1700.

³ Lettre de Guillaume Heinsius, 18 janvier 1701.

crut même qu'une marque de générosité, après cette démonstration de sa force, lui concilierait les esprits modérés ; il renvoya, au bout de cinq jours, les vingt-deux bataillons avec armes et bagages¹. Il se contenta de faire expliquer ses intentions aux États-Généraux par l'ambassadeur d'Espagne. Celui-ci déclara que l'entrée des Français dans les Pays-Bas avait eu lieu du consentement de la cour d'Espagne, que cette occupation avait été rendue nécessaire par la lenteur des États à reconnaître Philippe V. Quand les États négociaient des alliances avec les ennemis de l'Espagne, quand ils augmentaient incessamment leurs troupes, le roi très-chrétien était en droit de pourvoir aux dangers de son petit-fils, et surtout de ne pas laisser la garde d'une partie de la monarchie espagnole à ceux qui ne reconnaissaient pas le roi.

Il sembla d'abord que ce trait d'audace dût tourner au profit de son auteur. A la vue des troupes françaises cantonnées à leurs portes, un cri s'éleva dans les Provinces-Unies, et la voix d'Amsterdam plus haut que les autres, qu'il fallait sans plus de délai reconnaître Philippe V. En vain Heinsius combattit cette proposition comme un engagement qui lierait les mains à la République vis-à-vis de ses anciens alliés et de son éternel ennemi. La peur d'irriter, d'attirer immédiatement les forces irrésistibles du dominateur sur un territoire mal préparé à la résistance, prévalut contre toute autre considération. Le 21 février 1701, les États-Généraux reconnurent solennellement Philippe V. Il y eut en Angleterre un mouvement pareil. Dès l'ouverture du Parlement (20 février 1701), une minorité nombreuse proposa de reconnaître le nouveau roi d'Espagne, et quoique la motion eût été écartée par un tour d'éloquence assez heureux, les débats qui suivirent ne tardèrent pas à la ramener et à la faire réussir. Dans cet esprit d'hostilité qui était le tourment de Guillaume, les Communes blâmèrent hautement le traité de partage, conclu et scellé du grand sceau par des favoris d'origine étrangère sans le concours des Anglais naturels, vrais défenseurs des intérêts nationaux, et elles mirent en accusation Portland et quelques-uns de ses collègues. Les lords reconnurent bien que le roi de France paraissait avoir violé le traité de partage ; mais, au lieu de demander une réparation par les armes, ils se contentèrent d'inviter leur roi à mettre à l'avenir plus de prudence dans ses négociations avec Louis XIV. Déconcerté par le blâme des uns, par les conseils peu belliqueux des autres, Guillaume craignit que le Parlement, par amour de la paix, ne lui forçât la main pour reconnaître Philippe V : il aima mieux se conserver un air de liberté en reconnaissant de lui-même le nouveau roi d'Espagne (29 avril 1701).

Mais Guillaume et Heinsius avaient fait leurs restrictions mentales et se les étaient communiquées. Cette simple reconnaissance du roi d'Espagne, écrivait Guillaume², nous laisse libres de contracter tous les engagements que nous jugerons nécessaires avec la cour de Vienne, hormis le seul point de commencer immédiatement la guerre. Heinsius avouait à son tour que cette reconnaissance pure et simple n'engageait à rien la Hollande, qu'elle ne tranchait pas les questions, que c'était une manière de donner aux Hollandais l'apparence de la bonne volonté, et, en cas de guerre, de rejeter tout le tort sur la France³. Les États-Généraux le laissèrent voir au moment même où ils reconnaissaient Philippe V, en demandant au roi de France l'ouverture de négociations pour

¹ Dangeau, février 1701. Saint-Simon, *Mémoires*, tome II, chapitre XIV : Lettres de Guillaume à Heinsius.

² Guillaume à Heinsius, 18 janvier 1701.

³ Heinsius à Guillaume, 25 février 1701.

régler à l'amiable la succession d'Espagne, se donner à eux-mêmes et à l'Angleterre toute la sécurité désirable, et une satisfaction convenable à l'Empereur. Ils voulaient que le roi de France retirât dans le plus bref délai ses troupes des Pays-Bas ; et leur livrât à eux-mêmes la garde de Venloo, Ruremonde, Stewenwerth, Luxembourg, Namur, Charleroi, Mons, Dendermonde, Damme et Saint-Donat, avec commandement et pleine autorité dans ces places, et interdiction à l'Espagne même de bâtir aucun fort à l'entour, d'élever des lignes et ouvrages de fortification sur son propre territoire. Ils réclamaient pour l'Angleterre, dans les mêmes conditions, la garde des villes d'Ostende et de Nieuport, et bientôt sur le conseil de Guillaume ils proposèrent, pour la satisfaction de l'Empereur, l'abandon du Milanais et des Pays-Bas espagnols. De telles exigences étaient tout au plus ce qu'un vainqueur aurait pu imposer à un ennemi épuisé ; c'était en outre un attentat à la souveraineté de l'Espagne sur son propre territoire, une violation de l'unité de la monarchie contre le gré des Espagnols. Louis XIV les fit imprimer et publier pour accabler ses adversaires sous le ridicule¹, et il se contenta d'y opposer l'offre de renouveler le traité de Ryswick comme garantie de la paix de l'Europe. Il n'y avait aucune entente à espérer d'une négociation ainsi conduite ; mais, en trainant en longueur, en prolongeant pour les États-Généraux une situation menaçante, elle aigrissait les esprits contre la France ; elle donnait le temps de faire des préparatifs de guerre, et d'attendre que l'Angleterre elle-même entrât dans ce courant belliqueux.

Guillaume travaillait sans relâche à *disposer insensiblement* les Anglais à la guerre. D'abord il les prit par un de leurs endroits les plus sensibles, le zèle du protestantisme et la crainte (le l'intervention de Louis XIV dans leurs affaires religieuses. La princesse Anne, sa belle-sœur, destinée à le remplacer sur le trône, venait de perdre le duc de Gloucester, son dernier enfant. C'était une question de savoir à qui reviendrait après elle la couronne d'Angleterre, et si le fils de Jacques II n'était pas l'héritier naturel comme le plus proche parent. Au milieu de ces préoccupations une lettre, évidemment égarée et qui n'avait rien d'officiel, tomba à Londres, au lieu d'aller à Saint-Germain sa destination. C'était un ancien ministre de Jacques II, retiré en France, qui parlait un peu à l'aventure d'un parti assez nombreux de Jacobites en Écosse et de la confiance qu'ils pouvaient mettre dans la protection de Louis XIV. Guillaume en tira habilement parti pour établir la connivence entre les espérances des jacobites et les dispositions de Louis XIV contre la religion des Anglais. L'opinion une fois émue, il en profita pour enlever à la descendance de son beau-père sa dernière espérance, pour faire déclarer par le Parlement que nul ne pouvait ceindre la couronne d'Angleterre sans professer la religion protestante, pour faire appeler au trône après la princesse Anne l'électrice de Hanovre, petite-fille de Jacques Ier par l'électeur palatin Frédéric V². Par cet *acte d'établissement* fut complétée la *Déclaration des droits* de 1689. Par là, disent les admirateurs de Guillaume, adonna la plus grande preuve de son désintéressement en sacrifiant, sans aucune réserve, les intérêts de famille à la consolidation du protestantisme et des libertés anglaises³. Mais déjà il retirait de cette manœuvre un premier

¹ Dangeau, 27 mars 1701.

² Dumont, *Corps diplomatique*, tome VIII.

³ Sirtema de Grovestins, tome VIII. Il veut absolument que toutes les entreprises de Guillaume aient été inspirées par un esprit de philanthropie cosmopolite, que soit l'invasion de 1688, soit le dernier coup porté en 1701 aux droits des Stuarts, comme aussi sa lutte acharnée contre Louis XIV, n'aient pas eu d'autre mobile qu'un zèle

bénéfice très-opportun. La crainte de voir encore une fois Louis XIV poursuivre le rétablissement de Jacques II avait ranimé les esprits contre la France, et réveillé les idées de guerre. La Chambre dès lors, en l'autorisant à sévir contre les papistes, à désarmer les suspects, le pressait d'équiper au plus tôt une flotte suffisante pour la défense de son royaume, et il promettait de ne rien négliger contre les ennemis de son gouvernement tant à l'intérieur qu'au dehors.

Cette première impulsion donnée, il exploita une autre apparence de danger : **Il n'y a**, écrivait-il, **que la crainte d'un danger qui puisse inspirer à ces hommes** (le Parlement) **des mesures salutaires**. Cette fois ce fut la lenteur des négociations de La Haye auxquelles il prenait part, et le refus par Louis XIV de comprendre l'Angleterre dans le même traité que la Hollande. Il avait pourtant été reconnu par le passé que la barrière des Pays-Bas espagnols intéressait également la République et la Grande-Bretagne. Le parlement, informé à propos de cette nouveauté, déchira, par un respect inflexible des vieilles alliances, qu'il ne fallait pas souffrir que les intérêts de l'Angleterre fussent séparés de ceux de ses voisins. En même temps des pamphlets, trop favorables à Guillaume pour ne pas procéder de son inspiration, circulèrent contre la Chambre des communes, lui reprochant comme une ingratitude son opposition à un roi **qui avait fait tant de grandes choses**, et la menaçant de la colère du peuple anglais. Ces écrivains anonymes flétrissaient les adversaires du traité de partage, recommandaient les droits de l'Empereur à la succession d'Espagne, et demandaient la guerre contre Louis XIV s'il n'évacuait pas sans délai les Pays-Bas espagnols¹. Pendant que ces manœuvres agitaient les esprits en sens divers, une démarche des États-Généraux les réunit tout à coup dans la même pensée. Le nombre des troupes françaises dans les Pays-Bas augmentait à mesure que les négociations de La Haye traînaient en longueur ; les positions qu'elles occupaient pouvaient être prises pour l'annonce d'une guerre imminente. Les États-Généraux écrivirent à Guillaume pour implorer son assistance (mai 1701). Ils représentaient les Français formant une ligne d'Anvers à la Meuse, une autre ligne d'Anvers à Ostende, entassant des munitions de guerre et des approvisionnements de fourrage en Flandre, en Brabant, en Gueldre, à Namur, et construisant des forts jusque sous le canon des places hollandaises. Dans cette extrémité, les États-Généraux n'avaient plus d'autre ressource que la rupture de leurs digues et les inondations, à moins que Guillaume et son parlement, pour prévenir leur propre ruine, ne vinsent en aide à leurs anciens alliés². Ce cri de détresse fut entendu. Dès qu'il eut retenti, par les soins de Guillaume, dans la Chambre des communes, celle-ci montra tant d'ardeur pour les intérêts de l'Europe et des alliés de la Grande-Bretagne, qu'il n'y fut **plus question que de la nécessité d'entrer en guerre**. Ainsi s'exprimait Guillaume triomphant (20 mai 1701). Les préparatifs devaient être longs ; on ne passe pas en quelques semaines d'un état de paix exagéré à la mise en train d'une guerre générale. Mais le principe était posé. Les Communes votèrent pour les dépenses de l'année suivante 2.700.000 livres sterling (soixante-sept millions de francs), l'entretien de trente mille hommes de mer ; et le transport en Hollande d'un corps auxiliaire de dix mille hommes conformément au traité de 1678.

désintéressé pour les libertés d'une grande nation, la conservation du protestantisme et de l'équilibre européen.

¹ Pamphlets signés *Légion*, adressés au roi, à la Chambre des communes et à la Chambre des lords. Voir Sirtema de Grovestins, tome VIII, chapitre VII.

² Lettre des États-Généraux à Guillaume : Sirtema de Grovestins, tome VIII.

L'ébranlement fut assez fort pour déterminer l'Empereur à se déclarer. Nous avons vu que Léopold répugnait à entamer lui-même sa querelle, à faire les premières avances pour la revendication de ses droits. Il en aurait volontiers laissé le soin et la charge à ses alliés de la dernière coalition. La Hollande et l'Angleterre n'ayant encore pris avec lui aucun engagement formel, il s'en plaignait parfois avec véhémence et criait à l'abandon¹. Il finit par comprendre que ces deux gouvernements ne demandaient pas mieux que de le servir, mais qu'ils ne pouvaient agir avant d'être prêts, qu'il leur fallait d'ailleurs un prétexte pour intervenir en sa faveur, et que c'était à lui de le faire naître en commençant les hostilités. Un grief tout récent avait redoublé sa haine contre Louis XIV. La Hongrie frémissait sous le joug autrichien, appesanti plus que jamais depuis la paix de Ryswick. Le chef désigné d'une nouvelle révolte était le jeune Ragoczi, beau-fils de Tekely, petit-fils du comte de Serin, et descendant de ces palatins de Transylvanie qui avaient plus d'une fois inquiété l'Autriche. Une lettre adressée par lui à Louis XIV fut livrée par un traître à l'Empereur, et le complot ainsi éventé et ajourné. Quoiqu'il fût familier à Louis XIV de favoriser les rébellions en Hongrie, et que quelques années plus tard il ait soudoyé ce même Ragoczi comme ses ancêtres, on peut affirmer que cette fois du moins nulle connivence réelle n'existait encore entre lui et le jeune conspirateur. La lettre saisie prouvait que Ragoczi essayait d'attirer le roi de France à sa cause, elle ne prouvait pas que le roi de France y eût adhéré. Néanmoins la cour d'Autriche s'emporta en colères et en menaces contre le roi et son envoyé Villars. Pendant que Ragoczi était arrêté (mai 1701), Villars était insulté dans Vienne, provoqué en duel, ou poussé par des avis perfides à de fausses démarches de nature à le faire passer pour un coupable inquiet et effrayé. Il se sauva par la dignité de son attitude. Par ordre de Louis XIV, il demeura à Vienne pour qu'on ne pût attribuer sa retraite à la crainte d'être convaincu ; par ordre il refusa la garde de sûreté, qu'un ministre autrichien lui offrait, pour que le public ne crût pas que c'était une manière de s'assurer de sa personne ; et il fit savoir que l'ambassadeur d'Autriche en France répondrait de la vie de l'envoyé français à Vienne². Au milieu de cette animation des esprits, les troupes impériales, dont on n'avait pu jusque-là deviner la destination, se dirigèrent vers l'Italie³. L'Empereur, sans s'attaquer encore à la France même, entendait reprendre sur le nouveau roi d'Espagne le Milanais, fief de l'empire. Laguerre allait commencer.

A la première vue, Louis XIV était préparé à bien recevoir ses ennemis. Depuis qu'il avait pu entrevoir la guerre, il n'avait rien négligé, levées de troupes, alliances étrangères, mesures financières, pour s'assurer toutes les garanties du succès. Ses adversaires ne parlaient que tout bas et en tremblant de ses préparatifs. Les milices avaient été convoquées en janvier 1701 aux frais du roi, afin, disait l'ordonnance, qu'il n'en menât rien [aux habitants des paroisses que l'honneur et la satisfaction de contribuer de leurs personnes au bien du service](#)⁴ ;

¹ Guillaume à Heinsius, 27 mars 1701 : [Le comte de Wratislaw](#) (agent de l'Empereur) se lamente furieusement. Il veut qu'il soit évident que nous abandonnons l'Empereur et, me demande avec violence une réponse catégorique sur ce que l'Empereur peut attendre de moi.... Si le comte de Wratislaw possédait la plus petite parcelle de modération, il conviendrait lui-même que ce m'est chose impossible. Mais la fougue de cet homme est si grande, fera plus de tort que de bien aux affaires de son souverain.

² *Œuvres de Louis XIV*, tome VI : lettres de Louis XIV à Villars, des 9 et 25 mai 1701.

³ Dangeau, *Journal*, mai 1701. *Mémoires* de Saint-Simon, tome II ; *Mémoires* de Villars : lettre de Villars à Torcy, 18 mars 1701.

⁴ Isambert, tome XX.

c'était un service de deux ans au moins, de cinq ans au plus. Dans les régiments chaque compagnie avait d'abord été augmentée de dix hommes, et cent nouvelles compagnies ajoutées aux anciennes, puis bientôt l'augmentation avait atteint un total de cinquante mille fantassins et de seize mille cavaliers¹. Quarante-vingts vaisseaux de ligne devaient veiller sur la mer et protéger jusqu'en Amérique les possessions espagnoles. D'utiles assistances paraissaient acquises en Italie, en Allemagne, en Portugal. Le duc de Savoie, Victor-Amédée, avait offert dix mille hommes pour la défense du Milanais à la condition qu'il commanderait avec ces troupes celles de France et d'Espagne en Lombardie, et que sa seconde fille épouserait Philippe V (février et avril 1701). Le duc de Mantoue, la princesse régente de la Mirandole, avaient reçu dans leurs murs une garnison française (avril 1701) et fermaient de ce côté la route de Milan. Dans l'Empire, la maison de Bavière, abjurant tout son passé, faisait défection à Léopold. L'électeur Maximilien II, jadis serviteur si actif de l'Empereur, mais frustré de ses récompenses, embrassait la cause contraire d'où il attendait de l'argent pour son luxe et ses dettes, et pour son ambition la souveraineté des Pays-Bas espagnols ; en retour d'un subside mensuel de quarante mille écus, il promettait à Louis XIV quinze mille soldats (9 mars 1701). Son frère l'électeur de Cologne, ce prince Clément de Bavière, dont la nomination par Innocent XI avait fait éclater la guerre de la seconde coalition, se mettait aussi à la disposition de l'ancien protecteur de Furstenberg, au prix de quinze mille livres par mois (13 février 1701). Le Portugal, cette porte de l'Espagne du côté de l'Océan, qui pouvait si bien ouvrir ou fermer la péninsule aux puissances maritimes, s'était encore laissé gagner, malgré la vigilance de Guillaume, aux intérêts du nouveau roi d'Espagne. Il venait de s'engager à garantir le testament de Charles II, à combattre tout prétendant à cette succession, et à ne laisser entrer dans ses ports aucun vaisseau anglais ou hollandais, si ces deux puissances déclaraient la guerre à Philippe V. (Traité du 10 avril, ratifié le 30 juin, dans Dumont, *Corps diplomatique*, tome VIII.)

Mais à côté de ces apparences favorables, il y avait l'état financier du royaume qui ne permettait d'illusion à personne et surtout aux gouvernants. Si l'on trouvait à peu près l'argent nécessaire, ce n'était que par un retour à ce système d'expédients onéreux et insuffisants que nous avons tant de fois jugés, ou de surcharges qui menaçaient indéfiniment toutes les fortunes. Déjà l'année précédente, pendant les discussions si prolongées du traité de partage, et en prévision d'une lutte contre l'Autriche, le pauvre Chamillard avait inauguré ses fonctions de contrôleur général par une *saignée sur les gens d'affaires*, c'est-à-dire en reprenant aux financiers une partie du gain réalisé par eux pendant la dernière guerre. Ce gain étant évalué à 82 millions, il paraissait convenable de leur en faire restituer cinquante, si on le pouvait, ou au moins trente. Au nombre des difficultés d'une pareille opération, Chamillard plaçait avec raison le danger d'aliéner des gens dont on avait souvent besoin. En leur retirant leurs profits, on leur ôtait la volonté de servir désormais l'État, de lui prêter par eux-mêmes, ou d'employer leur crédit à lui trouver des prêteurs. De là des ménagements, des compositions personnelles, et en fin de compte une rentrée de fonds qui ne vaudrait pas l'émotion qu'elle avait causée². Les mesures imaginées en 1701 ne méritaient pas plus de confiance. C'étaient des loteries proposées à la cupidité

¹ Dangeau, janvier 1700.

² Depping, *Correspondance administrative*, tome III : lettre de Chamillard à Harlay, 8 avril 1700.

publique, dont la duchesse de Bourgogne se faisait patronnesse, et où Chamillard pressait la magistrature de *mettre en corps*¹. Avec quarante mille billets, on espérait un bénéfice de 1.040.000 livres. C'était plus tard un privilège pour la vente de la glace qui rapportait un peu plus d'un million². Mais en présence de ces recettes dérisoires, il devenait indispensable de recourir aux grands moyens. Une déclaration du roi rétablit la *Capitation* (12 mars 1701), pour toute la durée de la guerre, et l'augmenta même en raison des besoins extraordinaires que créait à la France *l'envie des princes voisins contre la juste décision du roi d'Espagne qui avait appelé Philippe V au trône*³. Tous les propriétaires, principaux locataires, chefs de famille, furent avertis de fournir un état détaillé de leurs domestiques, commis, secrétaires, clerks, valets et servantes, à peine de répondre en leur nom des têtes omises, et d'être imposés au double s'ils déguisaient leur véritable qualité. On calculait une rentrée de 30 millions au moins, sans compter la part du clergé. La ressource était assez belle pour inquiéter l'ennemi, comme on le voit par une lettre de Heinsius qui en exagère le produit. Et cependant quelques semaines après cet établissement, le roi était contraint de créer de nouvelles charges de finances pour les vendre, et de proposer une augmentation de gages à tous les officiers du royaume payant Paulette, moyennant une avance immédiate de 14 millions⁴.

Si l'on veut encore une fois apprécier ce que c'est que la vie d'un ministre et les prétendues jouissances de la place, il n'est pas sans intérêt de considérer Chamillard ait milieu de ces embarras, se lamentant, appelant en vain au secours, perdant courage, puis se reprenant à la moindre lueur d'espérance pour retomber bientôt dans les mêmes appréhensions. Au printemps de 1701, il était à court d'argent ; il n'avait pas une foi bien robuste au produit de la Capitation, et, pour surcroît de peine, il croyait entrevoir une mauvaise récolte. Il écrivait donc au premier président Harlay⁵ : J'ai le malheur de remplir la place de contrôleur général au commencement d'une nouvelle guerre, à la suite d'une autre qui a épuisé tous les moyens nécessaires pour la soutenir. Vous connaissez mon éloignement pour tout ce qui peut donner de véritables sujets de plainte. Les fonds sont épuisés ; la Capitation est un remède. Il y aurait lieu d'espérer de grandes ressources d'un secours aussi puissant, si les dépenses en temps de paix étaient égales à la recette. Vous connaissez l'état des affaires. Aidez-moi de vos conseils... J'ai vu pleuvoir ce matin. La pluie m'a fait autant d'impression qu'aux marronniers et autres arbres, que je vois devant mes yeux, qui se sont épanouis dans l'instant. Si ce temps-là continue, il n'y aura rien de gâté, et nous aurons une bonne année. Vos soins et votre attention nous attireront des bénédictions dans un temps malheureux. Hélas ! la récolte sera bonne en effet, le blé se donnera *presque pour rien*, et le ministre n'en sera pas plus riche ni plus content.

Ainsi s'effaçaient les espérances de prospérité et de bien-être qu'avaient fait naître, après la paix de Ryswick, les intentions bienfaisantes et réparatrices de Louis XIV. L'histoire de ces quatre années, que nous avons commencée par le désarmement, par la suppression des charges publiques les plus lourdes, le paiement des dettes, les encouragements au travail, au commerce, aux belles-

¹ Depping, Chamillard à Harlay, avril 1701.

² Dangeau, *Journal*, mai 1701.

³ Isambert, tome XX.

⁴ Dangeau, 24, 27 juin 1701.

⁵ Depping, tome III : lettre de Chamillard, 28 avril 1701.

lettres et aux sciences, il nous faut la finir par le retour d'un état militaire écrasant, par l'augmentation des impôts, par un système d'emprunts ruineux pour le présent, ruineux pour l'avenir, par la perspective d'une guerre européenne plus formidable que toutes les autres. Nous entrons dans l'époque la plus douloureuse du règne ; nous touchons à la période d'expiation.

CHAPITRE XXXVIII

Guerre de la succession d'Espagne

Première partie jusqu'à la fin de 1703. La France conserve encore l'avantage

I. — Premières hostilités en Italie. - Le prince Eugène aux prises avec Catinat et Villeroi. - Combats de Carpi et de Chiari. - Rupture des négociations de La Haye : formation de la Grande Alliance contre la France. - Reconnaissance du fils de Jacques II par Louis XIV ; l'Angleterre déterminée à la lutte contre la France ; développement de la Grande Alliance. - Insuffisance de l'Espagne à se défendre elle-même ; intervention de Louis XIV dans le gouvernement de son petit-fils. - Mort de Guillaume III.

Les premières hostilités dans la guerre de la succession d'Espagne ne sont encore que des escarmouches d'avant-garde, à une assez grande distance de l'engagement décisif ; mais elles poussent à l'organisation de la lutte générale, en relevant la confiance des agresseurs, en dévoilant ce qui manque à la France, et ce que ses ennemis peuvent espérer d'avantages sur elle.

Dès le commencement de 1701, Louis XIV s'était préoccupé des moyens de préserver le Milanais de l'Autriche par des négociations et des envois de troupes. Le comte de Tessé avait eu la mission de gagner le duc de Savoie et d'assurer la neutralité des Vénitiens dont les États, qui s'étendaient depuis l'Adda jusqu'à l'Adriatique, formaient la meilleure barrière contre les Allemands. Les premiers régiments étaient arrivés dans les derniers jours de janvier, et dès le mois de mars Catinat avait été désigné pour les commander ainsi que les troupes espagnoles. Nous avons vu encore que plusieurs princes d'Italie avaient accepté l'alliance des deux couronnes, et reçu, comme preuve de leur sincérité, des garnisons françaises. Cependant de sérieuses inquiétudes étaient venues traverser ces espérances favorables. Les promesses des Vénitiens n'étaient pas sûres. *Ces messieurs les sages, écrivait le comte de Tessé, ne disent jamais ce qu'ils pensent ; toute leur application est à se cacher, et leur manège est rempli de petites subtilités souterraines dont l'objet principal est de gagner du temps*¹. Tout en permettant aux Français d'entrer dans leur pays, tout en protestant que l'Autriche ne trouverait chez eux *ni magasins, ni subsistances, ni facilités*, ils refusaient d'interdire par les armes l'entrée de leur territoire à l'Autriche, et dans leur crainte de se compromettre vis-à-vis de l'Empereur, ils priaient le roi de France *de compatir à leur embarras*. Le duc de Savoie n'était pas moins suspect. Ce prince *incompréhensible*, comme l'appelle Tessé, qui l'avait pourtant assez pratiqué pour le bien comprendre, avait, dès les premières ouvertures, réclamé *son bien, son agrandissement*, c'est-à-dire une part dans la succession d'Espagne². Il avait montré si peu d'empressement à laisser passer par ses États les troupes françaises, que le roi s'était décidé à les faire transporter par mer de Toulon ou d'Antibes à Final. Il s'était même vanté de ce refus à l'Empereur et par toute l'Italie, comme l'en accuse le prince de Vaudemont³. Plus tard, quand il fut convenu qu'il serait généralissime pour la France et l'Espagne en Lombardie et

¹ Voir les *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, par le général Pelet, tome I, pages 573 et suivantes : pièces relatives à la campagne d'Italie.

² Pelet, *Mémoires militaires* : lettre de Tessé au roi, 4 janvier 1701.

³ Pelet, *Mémoires militaires* : lettre de Vaudemont à Louis XIV, 11 février 1701.

que sa seconde fille épouserait Philippe V, il retarda tant qu'il put l'envoi de son contingent de troupes. Catinat s'en plaignait en mai 1701. Il a cependant, écrivait le maréchal, touché son argent et reçu la nouvelle que la demande lui doit être incessamment faite de Mme la princesse, sa fille, pour être reine d'Espagne. Il me semble, sire, que voilà un allié qui n'est pas des plus commodes¹. C'était, en effet, moins un allié qu'un traître qui n'attendait, pour passer aux Impériaux, que de connaître leurs propositions. Une imputation semblable pèse encore aujourd'hui sur le prince de Vaudemont, maintenu par Louis XIV et Philippe V au poste de gouverneur du Milanais qu'il tenait de Charles II. D'après Saint-Simon et son école, *ce Lorrain*, tout en affectant de servir la France, demeurait attaché à ses ennemis. Il est certain qu'il avait reçu des confidences de Guillaume, et que son propre fils et son neveu Commercy servaient dans l'armée impériale contre lui-même, contradiction assez flagrante pour soulever l'opinion contre sa sincérité ; mais il montrait à Tessé les lettres de Guillaume comme une tentation dont il ne voulait pas². Il dénonçait le duc de Savoie à Louis XIV comme le grand obstacle au bon accord entre l'Italie et la France³, et l'on voit Catinat parler de lui sans défiance et combiner avec lui ses préparatifs. Il n'est donc pas impossible que ce soit le début malheureux des hostilités qui ait fait la mauvaise renommée de Vaudemont. Il y a longtemps que nous avons, en France, la prétention de n'être jamais battus, mais simplement trahis.

Au mois de mai 1701, les mouvements des Impériaux contre l'Italie se dessinèrent nettement ; le nombre de leurs troupes rassemblées dans le Tyrol faisait prévoir une attaque sérieuse. Pour atteindre directement le Milanais, ils n'avaient d'autre route que le pays des Grisons ; mais ce chemin était long et difficile. Partout ailleurs, des deux côtés du lac de Garda, il leur fallait passer par le territoire vénitien ; mais le Tyrol, province autrichienne, qui perçait profondément ce territoire, leur abrégeait la route de Mantoue, cette alliée de la France qu'ils avaient l'intention, comme on le vit plus tard, de ne pas laisser derrière eux. Il était donc à croire qu'ils entreraient en Italie par la vallée de l'Adige qui, commençant dans le Tyrol, se continuait dans le Véronais. Dès lors il parut important à Catinat, après Tessé et Vaudemont, de leur barrer cette vallée, ou du moins de les contenir sur la rive gauche du fleuve pour leur fermer la route de Mantoue et du Ferrerais. Dans cette vue, Catinat occupa fortement la rive droite et tous les postes entre cette rive et le lac de Garda. Il entra ainsi sur le territoire vénitien ; mais à ce moment le Sénat y consentait, et la vigilance du maréchal à empêcher les déprédations des soldats rendait l'occupation tolérable aux habitants. Les Autrichiens, commandés par le prince Eugène, arrivèrent en effet par la rive gauche de l'Adige (27, 28 mai) et occupèrent différents points du Vicentin et du Véronais. La plus grande habileté du prince Eugène fut ensuite de dissimuler ses intentions sous ses manœuvres, de menacer tantôt un point, tantôt un autre, pour forcer les Français à veiller partout à la fois, à se transporter de leurs premiers campements dans des positions nouvelles, à se partager en détachements insuffisants. Une fois on put croire — et la préoccupation en fut grande à la cour de France — que les Impériaux ne

¹ Pelet, tome I : lettre de Catinat au roi, 21 mai 1701.

² Lettre de Tessé à Louis XIV, 4 janvier 1701 ; il cite les lettres que Vaudemont avait reçues d'Angleterre et lui avait montrées.

³ Vaudemont au roi, 11 février 1701, dans les pièces relatives à la campagne d'Italie. Pelet, tome I.

songeaient qu'à entrer dans les États du pape pour se porter sur Naples ; plus tard on sut qu'au moyen d'un pont sur le bas Adige, ils s'approchaient du Pô, et pouvaient, le long de ce dernier fleuve, remonter vers Mantoue. Catinat, partagé entre tant d'alarmes, déplaçait à chaque instant ses quartiers, renforçant les uns, diminuant les autres : de Rivoli à Legnano, de Carpi à Ostiglia, qui était la clef du Mantouan. Le prince Eugène saisit une de ces occasions. Le 9 juillet, il apparut subitement à Carpi, sur l'Adige, où le commandant français, Saint-Fremont, n'avait que trois cents hommes d'infanterie, deux régiments de cavalerie et trois de dragons. Il avait franchi le fleuve pendant la nuit ; il avait au moins quinze mille hommes, une forte cavalerie et quarante pièces de canon disponibles tant sur une rive que sur l'autre¹. Tous les avantages de la supériorité du nombre lui appartenant, il croyait enlever d'emblée la position ; il fut bien surpris de la résistance énergique qu'il rencontra. Tessé, qui campait à quelque distance, fut averti assez vite pour arriver au secours de Saint-Fremont. Ces deux chefs se comportèrent si bien, que l'affaire, commencée à six heures du matin, n'était pas finie à neuf. Saint-Fremont reprit deux fois son poste. Les dragons, sous la conduite de Tessé, chargèrent à plusieurs reprises le fusil au dos et l'épée à la main, et d'abord chaque escadron renversa son escadron d'Autrichiens. Jamais, au dire de Catinat et des gens du pays, les troupes françaises n'avaient acquis plus de gloire ; l'ennemi lui-même le reconnut aux coups qui lui étaient portés ; le prince Eugène y fut blessé. Mais en fin de compte, dit Tessé, le poste n'était pas soutenable contre les deux grosses colonnes de l'infanterie autrichienne qui venait, canon en tête, et contre les colonnes de cuirassiers qui marchaient fièrement par tous les chemins. De braves officiers de marque, parmi lesquels un fils du duc de Chevreuse, succombaient. La cavalerie, toujours brillante dans les charges, était décimée par un feu violent d'infanterie. Il fallut se retirer ; retraite honorable assurément puisque le vainqueur n'osa pas poursuivre, mais abandon aux Autrichiens de la rive droite de l'Adige et du chemin du Milanais. La guerre de la succession d'Espagne commençait par un échec pour la France.

Quelques jours auparavant les troupes du duc de Savoie avaient enfin rejoint les Français : *de beaux hommes à qui il ne manque rien*, disait Catinat lui-même. Toutefois, ce renfort inspirait peu de confiance. Catinat, tout en rendant à Victor-Amédée le témoignage qu'il avait envoyé *la tête de ses troupes*, exprimait le désir que ce prince ne vînt pas de sa personne à l'armée, où il ne pouvait être *qu'avec peine et inquiétude* et danger pour les deux couronnes. Tessé écrivait aussi au roi : *Je crains toujours que, sous prétexte de conserver l'Alexandrin, il ne redemande ses troupes ; car il aimerait mieux un village de plus ou l'investiture d'un fief que sa fille reine d'Espagne*². Les Piémontais n'avaient pu servir dans la surprise de Carpi dont ils étaient trop éloignés. Victor-Amédée, quand il arriva lui-même, ne servit pas davantage, ou plutôt il ne fut bon, selon l'opinion commune, qu'à livrer aux Autrichiens les plans des Français. L'événement de Carpi fut le point de départ des malheurs de Catinat. Maintenant que l'ennemi avait envahi la rive droite de l'Adige, il importait de le ruiner par une grande bataille, ou de lui fermer soit la route de Mantoue, soit la route du Milanais par le Mincio, les deux seuls objets qu'il pût avoir en vue. Catinat, par une prudence qui parut excessive, jugea que ses troupes n'étaient pas en nombre pour hasarder une bataille rangée. Il crut plus sage de garder le Mincio

¹ Tessé à Chamillard, 9 juillet.

² Voir, *Mémoires* du général Pelet, la lettre de Catinat au roi du 2 juillet 1701, page 266, et la lettre de Tessé, du 8 juillet, dans les pièces justificatives, page 586.

dans une position à peu près intermédiaire qui permettrait d'accourir à volonté sur Mantoue ou sur Peschiera. Mais pendant qu'il examinait de quel côté se tourner, l'ennemi traversa le Mincio à sa sortie du lac de Garda, passa à Desenzano et s'avança vers Lonato qui était la route du Bressan auquel confinait le Milanais. Aux alarmes des habitants, aux réclamations du prince de Vaudemont qui voyait déjà Milan occupé, Catinat jugea qu'il importait avant tout de se replier sur la frontière du Milanais, derrière l'Oglio qui, dans son cours inférieur, bordait cette province, comme l'Adda dans son cours supérieur. Ce parti pris, il l'annonça au roi comme irrévocable, comme le seul moyen de salut. **La source de nos fautes, écrivait-il¹, a été de vouloir remédier à tout ce que les ennemis pouvaient faire et de ce qu'on trouvait des inconvénients à tous les partis qu'on aurait voulu prendre. Je me suis proposé présentement de suivre un objet, et de choisir, s'il se peut, celui qui est de plus de conséquence. Après cela on dira qu'on leur livre le Mantouan, la facilité de s'approcher du Pô et d'y construire des ponts, d'où l'on tire déjà je ne sais combien de conséquences fâcheuses. Je laisserai dire dorénavant ; je ne veux plus tomber dans les irrésolutions de prendre un parti.** Cette fermeté fut mal accueillie. Les Français reculaient ; l'ennemi venait d'occuper Castel-Goffredo et Castiglione, deux villes du Mantouan ; le duc de Mantoue demandait du secours contre les partis autrichiens qui pillaient son territoire. Tessé et Vaudemont se plaignaient à la cour de France que le maréchal, à Desenzano, eût laissé défilier, pendant tout un jour, l'armée ennemie qui prêtait le flanc entre le lac et des roches, sans attaquer ni avant-garde, ni flanc, ni arrière-garde. Ils représentaient le Milanais comme fourmillant de fugitifs que la peur des Autrichiens poussait de la campagne dans les villes. Tessé proposait même de donner à Catinat quelque commandement d'armée dont il connût un peu mieux le pays, et demandait un nouveau général auquel il promettait de **faire faire encore un beau reste de campagne**. Louis XIV se fâcha.

Il aurait pu s'en prendre tout aussi justement au duc de Savoie ; car Victor-Amédée, généralissime, était le supérieur de Catinat. Il était à Desenzano, et n'avait pas trouvé à redire à l'inaction du maréchal². Mais puisque Catinat prenait sur lui seul la responsabilité du plan de campagne, ce fut à lui que le roi adressa une lettre dure (10 août 1701), pleine de reproches acerbes, où toutes ses manœuvres étaient étalées comme autant de fautes. Il lui ordonnait à la fin de rassembler toutes ses troupes, de s'assurer les provisions nécessaires, ce qui n'exigeait pas plus de vingt-quatre heures, et de marcher x ennemis par le plus court chemin possible, de les harceler sans relâche, de les contraindre à accepter une bataille. Deux jours après il aggrava cette leçon déjà si dure en lui imposant un maître. Alléguant d'un côté la fatigue dont Catinat pouvait être accablé, de l'autre le besoin possible de partager les troupes entre le Milanais et le Mantouan, il envoya Villeroi en Italie pour partager avec Catinat le soin des opérations militaires sous le commandement supérieur de Victor-Amédée. Catinat fut sensible à cet affront, mais il le supporta avec une noblesse qui a contribué à sa popularité dans l'histoire. Il se contenta d'écrire à Chamillard pour obtenir d'être rappelé d'Italie à la fin de la campagne. En attendant il continua à servir, dans un rang inférieur, avec la même activité, la même vigilance, le

¹ 4 août 1701. Pelet, tome I : pièces relatives à la campagne d'Italie.

² Louis XIV le rappelle à Victor-Amédée dans la lettre même où il lui annonce la disgrâce de Catinat ; mais il se contente de lui dire : **Puisque vous ne les avez pas attaqués, je suis persuadé que vous l'avez fait pour le mieux.**

même dévouement qu'au premier¹. Rendons en même temps justice à Villeroi. Le favori s'honora à son tour par la délicatesse de ses procédés envers le disgracié. Il n'affecta aucune supériorité sur Catinat ; il le traita comme son égal, voulut qu'il prît alternativement avec lui le *mot* du duc de Savoie, et fit valoir auprès de Louis XIV son zèle, son attachement au service, sa vertu, comme *chose d'une louange immortelle*².

L'arrivée de Villeroi ne changea pas la position. Il apportait l'ordre impérieux d'aller en avant, de passer les rivières, de chercher l'ennemi, de faire l'impossible pour combattre plutôt que d'avoir la honte de voir les Impériaux hiverner en Italie³. Il n'est donc pas seul responsable des revers qu'entraîna l'exécution de cet ordre. Il le serait plus justement de sa confiance exagérée en ses ressources, de sa crédulité au dévouement du duc de Savoie. Dès sa première dépêche à son maître, il était sûr de sa supériorité, de ses approvisionnements : Le pain, disait-il, ne nous manquera pas, quelque événement que puissent amener les affaires. Il admirait les troupes de Victor-Amédée parfaitement belles, lestes, bien pourvues, d'une discipline exemplaire, et le dévouement de ce prince qui *renchérissait* sur tous les serviteurs du roi. Il se pressa donc d'*entreprendre*. Le 31 août, il repassait l'Oglio, pour aborder l'ennemi, sans être inquiété, et le soir il exaltait l'ardeur de l'infanterie qui avait traversé la rivière sans pont, et l'impatience de combattre qui animait les soldats et les cavaliers. Le lendemain (1er septembre) il se porta sur la petite ville de Chiari. On l'avait assuré que les ennemis n'y avaient laissé qu'un détachement d'infanterie soutenu de quelques cavaliers. Il aurait pu examiner davantage ce poste, comme il en convient lui-même ; mais l'avis du duc de Savoie, confirmé par Vaudemont, lui tint lieu de prudence. On ne voit pas qu'il ait consulté Catinat ; il s'avança au signal donné par le tambour de Victor-Amédée. La surprise fut grande de trouver toute l'armée d'Autriche sous des retranchements auxquels elle avait travaillé depuis trois jours, et appuyée par derrière aux murailles de la ville ; elle avait du canon dont tous les coups portaient ; celui des Français mal à l'aise sur un terrain inégal n'y ripostait que faiblement. Ce fut en vain qu'ils y supplèrent, officiers et soldats, par une admirable valeur ; le duc de Savoie en particulier, dans un péril continu, reçut plusieurs coups dans ses habits. On parvint même à forcer quelques retranchements sur la droite, mais à la gauche les attaques se redoublaient sans succès. En une heure les pertes étaient déjà considérables. Le duc de Savoie fut d'avis de remettre l'attaque au lendemain pour se donner le temps de reconnaître les lieux. Villeroi lui représenta qu'il vaudrait mieux ne pas rester sur un terrain aussi défavorable, où le canon n'avancait qu'avec peine, où les troupes ne pouvaient se déployer ; que, vingt bataillons seulement ayant été engagés, il restait assez de forces pour attaquer avec supériorité dans des lieux plus accessibles et avec un front plus étendu. Le duc de Savoie consentit. On se retira du champ de bataille, y laissant deux mille morts ou blessés. L'ennemi, qui se vantait de n'avoir que trente-six morts et quatre-vingts blessés, demeura dans Chiari et en fit par ses travaux une forteresse inexpugnable.

L'insuccès, quoique non décisif, était un obstacle aux projets de Villeroi. Il en découvrit un autre plus fâcheux encore dans les infidélités du duc de Savoie. Ce

¹ Catinat à Chamillard, 28 août.

² Villeroi au roi, première dépêche, 24 août 1701. Pelet, tome I.

³ Lettres de Villeroi à Louis XIV, du 2 et du 19 septembre, dans lesquelles il donne à entendre que, s'il a été battu, c'est au roi qu'il faut en rapporter la première cause. Pelet, tome I, pages 320 et 609.

prince avait eu soin de ne pas engager ses troupes au combat de Chiari. On eut bientôt la certitude que, si Chiari s'était trouvé en état de résistance, c'était parce que Victor-Amédée avait livré au prince Eugène le plan des manœuvres de l'armée française. Cet homme *incompréhensible*, favorable aux Autrichiens, s'était exposé à leur canon pour mieux tromper la France. Villeroi n'en doutait plus quatre jours après la bataille ; il écrivait à Louis XIV : *Comptez, sire, que dans son cœur il ne veut pas le progrès de vos armes en Italie* ; et la semaine suivante : *C'est un prince qui ne connaît que son intérêt, et qui sacrifiera tout pour y parvenir. Il ne se fera aucun scrupule sur les moyens d'acquérir, et lorsqu'il aura obtenu un avantage, il sera tout disposé à manquer de parole et de foi à celui à qui il aura l'obligation de son agrandissement, par l'espérance d'obtenir une plus grande fortune*¹. Déjà il faisait entrevoir, sous prétexte de l'approche de l'hiver, le retour de ses troupes en Piémont, et les Autrichiens lui témoignaient une préférence qui ne l'accusait que trop clairement. Dans toutes les affaires de prisonniers, le prince Eugène affectait toute sorte d'égards et de civilités pour les soldats de Savoie, beaucoup d'éloignement et de dureté pour les soldats de France et d'Espagne. Cette connivence allait, pendant tout le reste de la campagne, entraver les opérations des Français, et assurer aux Impériaux leurs quartiers d'hiver en Italie.

Le malheur de Chiari avait corrigé Louis XIV du goût des grandes batailles. Avant même que Villeroi lui en eût expliqué le danger, il avait prescrit de n'attaquer qu'avec prudence, de s'attacher surtout à surveiller et resserrer l'ennemi, et de le contraindre, par le défaut de vivres, à décamper le premier. Entre diverses opérations, il indiquait l'utilité de reprendre Castel-Goffredo et Castiglione, deux postes du Mantouan dont l'occupation par les Autrichiens gênaient fort le duc son allié. Tessé fut chargé de rassembler pour cette entreprise des troupes de diverses garnisons. On fut d'abord surpris de voir que le duc de Savoie refusait d'y associer les siennes. On commença à soupçonner le motif de cette abstention lorsque Tessé, arrivant près de ces places, les trouva renforcées de la veille par des régiments allemands, et dut renoncer, par raison d'infériorité, à l'attaque. On comprit enfin tout le mystère quand on sut qu'une lettre de Victor-Amédée était tombée aux mains des Autrichiens. Cette lettre, écrite sans aucune nécessité à un officier piémontais, contenait l'avis du projet des Français sur les deux places ; elle avait été ravie au porteur par des gens qui sans doute ne s'étaient pas rencontrés par hasard sur son chemin². Au commencement d'octobre, les Autrichiens étant toujours à Chiari, et les Français dans un camp fortifié tout voisin, on crut reconnaître que le manque de vivres allait forcer le prince Eugène à décamper ; il était sage d'examiner dans quelle direction on le poursuivrait, et d'empêcher surtout qu'il ne se rabattit sur le duché de Mantoue. Dans la conférence tenue à ce sujet, le duc de Savoie étonna encore tout le monde par ses conseils de faiblesse. Au lieu d'avancer, il opina pour rétrograder au delà de l'Oglio, afin de mieux assurer le Milanais, dût-on compromettre le Mantouan où il serait toujours possible, disait-il, de rentrer plus tard. De pareils avis ne pouvaient être inspirés que par le désir de conserver toutes ses troupes et de laisser au prince Eugène la facilité de s'établir en Italie. Mais comme il avait le commandement supérieur, il était difficile de le contredire. On demeura pourtant où l'on était, parce que l'ennemi ne bougeait pas encore ; mais quelques semaines plus tard, le mauvais état des chemins rendant aux Français

¹ Villeroi à Louis XIV, 4 et 10 septembre 1701. Pelet, tome I, pages 611 et 612.

² Général Pelet, tome I, campagne d'Italie.

l'approvisionnement très-difficile, il devint nécessaire de rétrograder en effet sur la rive gauche de l'Oglio. Il y avait tout lieu de craindre que l'ennemi ne profitât de ce mouvement pour prendre l'avantage. Villeroi avait averti Louis XIV, non sans justesse, que [la première démarche qui se ferait par l'une des deux armées déciderait de la campagne et des quartiers d'hiver](#). Il y eut même quelques escarmouches dans l'une desquelles Catinat fut blessé. Des pièces de canon espagnoles s'embourbèrent à quelques pas de la rivière, et prirent quelques heures pour être retirées. Puis à la pluie succéda la neige et la gelée (14 novembre) ; pour donner le couvert aux hommes et du fourrage aux chevaux, il fallut se séparer en quatre ou cinq quartiers. Tout invitait donc l'ennemi à profiter de ces embarras. Eh bien, ce fut ce moment même que le duc de Savoie choisit pour reprendre ses troupes et rentrer avec elles dans ses États. [Que Votre Majesté, écrivait Villeroi¹, fasse réflexion dans quelle conjoncture M. le duc de Savoie retire ses troupes de l'armée. Quelle diminution de force pour nous, et quelle opinion cela peut donner aux ennemis.... La trahison qu'il vient de faire à Votre Majesté ne se peut oublier et mérite un ressentiment éternel.](#)

A la suite de ces mésaventures, Villeroi ne parvint qu'à s'établir dans le Crémonais, à égale portée du Milanais et du Mantouan, pour veiller sur l'un et sur l'autre. L'ennemi, obligé par la faim et le mauvais temps à quitter son poste de Chiari, cessa de menacer le Milanais. Mais, entre l'Oglio et le Mincio, il fut libre de revenir sur le Mantouan ; il y occupa plusieurs positions qui tenaient Mantoue en échec, et il ne manqua cette ville importante que grâce aux torrents de pluie qui lui en interdirent l'approche. Il en fut au moins dédommagé par la trahison de la princesse de la Mirandole, qui renvoya les troupes françaises et l'accueillit lui-même dans ses murs (22 décembre). Cette triste campagne finissait ainsi misérablement pour la France ; et, par un autre résultat fâcheux, si elle ne donnait pas encore à l'Empereur la supériorité décisive en Italie, elle lui avait rendu le service de déterminer les puissances maritimes à se déclarer pour sa cause.

Guillaume III avait dit plusieurs fois que, si l'Empereur commençait la guerre avec vigueur en Italie, ce serait une bonne raison aux puissances maritimes pour intervenir en sa faveur. Précisément, après les premières hostilités, entre Carpi et Chiari, Louis XIV avait rompu les négociations ouvertes à La Haye depuis le mois de mars, et débarrassé l'Angleterre et la Hollande des ménagements que leur imposaient, au moins au dehors, les propositions à l'amiable agitées dans ces conférences. D'Avaux fut rappelé de La Haye, Villars de Vienne, et, par représailles, l'ambassadeur autrichien quitta la France. Guillaume profita de cette liberté pour renouer l'ancienne coalition. Au commencement de l'année, il avait obtenu du Danemark la promesse de fournir douze mille hommes aux puissances maritimes², et de modifier ses conventions commerciales avec la France. Au mois de septembre, il s'engagea avec l'Empereur par le traité dit de la [Grande Alliance](#). Ce nom convient en effet à ce traité, parce que tout en ne stipulant qu'au nom de trois puissances, il provoqua l'adhésion de toute l'Europe, et qu'en deux années il réunit huit nations contre une seule. A lire le préambule, ce n'est qu'un acte de défensive légitime et modeste. Ils allèguent l'union si

¹ Général Pelet, tome I : lettres de Villeroi à Louis XIV, 17 novembre et 9 décembre 1701.

² 3.000 cavaliers, 1.000 dragons et 8.000 fantassins qui prêteraient serment de fidélité au roi de la Grande-Bretagne et aux Provinces-Unies. Traité du 20 janvier 1701 : Dumont, *Corps diplomatique*, tome VIII.

étroite de la France et de l'Espagne, que ces deux royaumes ne doivent plus être considérés à l'avenir que comme un seul, la présence des forces françaises sur terre et sur mer, dans tous les lieux de la domination d'Espagne, l'indépendance des Provinces-Unies détruite par la perte de leur barrière, la navigation et le commerce des Anglais et des Hollandais menacés dans la Méditerranée, aux Indes et ailleurs, l'Empire romain frustré de ses droits sur ses fiefs d'Italie et du Pays-Bas espagnol. Ils ne se proposent que d'obtenir amiablement, et par une transaction ferme et solide, une satisfaction juste et raisonnable pour l'Empereur, et pour les deux autres la sûreté dont ils ont besoin. Mais bientôt le ton change et monte. Si leurs espérances pacifiques viennent à être déconcertées, ils se feront par les armes la justice qui leur est due. Ils reconquerront le Pays-Bas espagnol, ils feront tous leurs efforts pour reprendre le duché de Milan et ses dépendances, les royaumes de Naples et de Sicile, les îles de la Méditerranée avec les terres dépendantes de l'Espagne le long de la côte de Toscane. Le roi de la Grande-Bretagne et les États-Généraux entreront dans les colonies espagnoles, ils y occuperont les pays et les villes qui seront à la convenance de leur navigation et de leur commerce, et chacun gardera ce qu'il aura pris de ce côté. Quand on fera la paix, une des conditions sera que jamais les couronnes de France et d'Espagne ne pourront être réunies sur la même tête ; une autre, que jamais les Français ne pourront être maîtres des Indes espagnoles, ni même y envoyer des vaisseaux pour exercer le commerce directement ou indirectement.

On voit qu'il ne s'agissait pas encore de dépouiller entièrement Philippe V ; on entendait seulement le réduire à la possession de ce que les alliés ne se proposaient pas de conquérir. Aussi a-t-on assez bien appelé cette alliance un troisième traité de partage. Mais combien il différait des deux premiers ! Ce n'était plus une division à peu près égale de la succession espagnole entre les deux héritiers pour le maintien de l'équilibre européen. C'était, d'un côté, la grosse part donnée à l'Autriche, et de l'autre, les étrangers admis à partager. L'Angleterre et la Hollande, qui n'avaient rien stipulé pour elles-mêmes dans les premières négociations, s'adjugeaient véritablement ici les colonies espagnoles, et par un aveu effronté de leur égoïsme mercantile, tandis qu'elles assuraient à leur commerce un développement nouveau sur ces terres jusque-là réservées aux seuls Espagnols, elles prétendaient en exclure les Français, non-seulement comme propriétaires du sol, mais comme simples marchands. Il n'était pas possible que Louis XIV, ni les Espagnols, si opiniâtres à défendre l'unité de leur monarchie, se résignassent à cette transaction insultante. Le dernier article du traité, par la menace même qu'il renfermait, était bien fait pour affermir le grand roi dans sa résolution de tout refuser. **Tous les rois, princes et États, disait cet article¹, qui voudront entrer dans la présente alliance, y seront admis ; et parce qu'il est particulièrement de l'intérêt du saint Empire romain de conserver la paix publique, et qu'il s'agit ici de recouvrer les fiefs de l'Empire, on invitera spécialement ledit Empire d'entrer dans la présente alliance.**

Louis XIV répondit presque jour pour jour à cette menace. Le traité de la Grande Alliance porte la date du 7 septembre ; il est probable que cette date est bien la date française, celle du calendrier grégorien que la Hollande avait enfin adopté en 1699². On dut en connaître la teneur assez vite, surtout Louis XIV, toujours si

¹ Dumont, *Corps diplomatique*, tome VIII : texte du traité de la Grande Alliance.

² La Hollande et d'autres États protestants avaient adopté le calendrier grégorien en 1699 (*Journal* de Dangeau, 8 novembre 1699). L'Angleterre, le Danemark et la Suède

bien informé, et d'ailleurs de pareilles résolutions ne se débattent pas pendant plusieurs semaines sans qu'il en transpire au dehors quelques notions ; elles peuvent être connues avant d'être rédigées. Il n'y a donc pas grande témérité à croire que la coïncidence ne fut pas fortuite entre le défi de Guillaume et celui que Louis XIV lui renvoya le 13 septembre. Jacques II, malade à Saint-Germain était à l'extrémité. On s'inquiétait autour de lui du sort de sa famille après sa mort, de la conservation ou de la perte de cet état royal qu'il avait dû à la munificence de son hôte. La question en fut même agitée au conseil des ministres, où Torcy expliqua avec fermeté les raisons qui commandaient au roi une grande prudence vis-à-vis de Guillaume, et vis-à-vis du peuple anglais qui avait montré tant de répugnance à suivre Guillaume dans ses nouveaux projets de guerre. Le roi resta quelque temps sans faire connaître sa pensée ; puis tout à coup, le 13 septembre¹, dans une visite au moribond, il l'assura devant la petite cour jacobite, qu'il reconnaîtrait le prince de Galles, son fils, pour roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. On a prétendu que cette détermination fut prise sur les instances de Mme de Maintenon sollicitée elle-même par la femme de Jacques II, et qu'un mouvement de condescendance pour deux femmes, et de sensibilité pour le malheur, prévalut dans son esprit sur les arguments politiques de son ministre. Ceux qui connaissent les habitudes diplomatiques de Louis XIV trouveront peut-être tout aussi vraisemblable qu'il se soit fait de cette reconnaissance un moyen de troubler Guillaume, et de le détourner des affaires du continent, en lui suscitant chez lui de nouvelles inquiétudes d'une alliance entre les jacobites et la France. Quel qu'ait été d'ailleurs son motif, il exécuta sa promesse. Aussitôt après la mort de Jacques II (16 septembre), le prince de Galles fut proclamé roi à Saint-Germain, revêtit les insignes royaux, et, quand il fit sa première visite à Versailles, Louis XIV lui donna la droite.

La reconnaissance du prince de Galles fut diversement appréciée en France. Les uns admirèrent tant de magnanimité, tant de justice. Le jeune duc de Bourgogne, dans une lettre qui n'était pas d'un politique, et heureusement privée, vantait au roi d'Espagne, son frère, la conduite de son aïeul comme le seul acte digne d'un honnête homme dans la circonstance. Il riait du roi *Guillaume* ou du *prince d'Orange*, comme on voudrait l'appeler, qui retirait son ambassadeur, et d'une colère impuissante à faire désormais plus de mal qu'elle n'en avait déjà fait. *J'avoue, disait-il, que je fus soulagé quand j'appris que le roi avait déclaré qu'il reconnaissait le prince de Galles*². D'autres, comme Dangeau, s'évertuaient à prouver que cette reconnaissance n'avait rien de contraire à la paix de Ryswick, que le roi n'avait aucune intention de troubler Guillaume dans la possession de son trône ; mais que le prince de Galles tenait de sa naissance un droit que personne ne pouvait lui ravir, qu'on avait des exemples de deux rois portant ensemble le même titre : tel Jean-Casimir que la France appelait roi de Suède, alors qu'il existait un autre roi de Suède régnant avec qui elle avait fait alliance. Cependant, les plus avisés ne tardèrent pas à comprendre que cette belle action était pleine de périls. Ils y virent une offense personnelle pour Guillaume, un titre de plus à sa haine et à sa vengeance, un défi à l'indépendance des Anglais dans la perspective de recevoir un roi de l'étranger, une excitation aux protestants, qui étaient les plus nombreux en Angleterre ; à

s'obstinèrent seuls à conserver le calendrier julien. Le traité était signé en Hollande ; il a donc pu être daté d'après le nouveau style.

¹ C'est la date de Dangeau.

² Recueil des lettres du duc de Bourgogne.

redoubler de surveillance et de vexations contre : les catholiques¹. Ceux-ci voyaient juste. La reconnaissance du prince de Galles a été le dernier branle de la guerre.

Guillaume était à Loo, en Hollande, à table avec plusieurs princes allemands et seigneurs, quand cette nouvelle lui fut apportée. Il la dit à ses convives, sans ajouter aucune parole ; mais le rouge lui monta au visage, et il enfonça son chapeau pour cacher cette émotion. Immédiatement il expédia à son ambassadeur en France l'ordre de revenir, et aux lords-régents d'Angleterre l'ordre de renvoyer de Londres le résident français. Il en appela ensuite à l'Europe de ce qu'il appelait la violation de la paix de Ryswick, en la dénonçant au roi de Suède, garant de ce traité européen. Sous prétexte que cette rupture ne menaçait pas moins les Provinces-Unies que son trône, il se hâta de faire conclure entre l'Angleterre et la Hollande un traité particulier d'alliance défensive perpétuelle, renouvelé de 1678 (11 novembre 1701). Il travailla à étendre la Grande Alliance et d'abord par l'accession du nouveau roi de Prusse. Ce n'était pas la plus facile de ses entreprises. Ce nouveau venu parmi les rois, se sentant recherché, mettait au plus haut prix sa coopération. Travaillé par la diplomatie française, alléché par l'or que lui offrait Louis XIV, il ne prétendait s'engager dans le parti contraire qu'à la condition d'avantages supérieurs. Donner peu, faire peu par lui-même et recevoir beaucoup, tel était son calcul et son espérance. Il lui fallait une partie de la Gueldre espagnole, la garantie, par les puissances maritimes, de l'argent qu'il réclamait de l'Espagne, et des établissements coloniaux en Amérique². La Prusse avait donc, dès son origine, la prétention de devenir une puissance maritime et coloniale ; le mouvement qu'elle se donne aujourd'hui pour prendre sa place sur la mer n'est qu'une tradition et comme un legs de son fondateur. Or, ce point était le plus délicat. Guillaume croyait l'Angleterre *trop chatouilleuse sur ce chapitre* pour admettre un autre partageant que la Hollande à la curée des Indes occidentales. Les négociations traînèrent jusqu'à l'irriter mie déterminer presque à rompre. A la fin, pour ne pas perdre l'appui d'un prince si puissant en Allemagne, il en *passa par où il eût mieux aimé ne pas aller*. Par un traité du 10 janvier 1702, il accorda au roi de Prusse la plupart de ses exigences, et celui-ci promit à la Grande Alliance un corps de cinq mille hommes. Guillaume aurait été heureux de gagner aussi le roi de Suède Charles XII, et le roi de Pologne Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, et à ce titre un des princes les plus importants de l'Allemagne³. Mais ces deux princes étaient engagés dans cette longue rivalité qui sépare à cette époque le Nord et l'Est de l'Europe des intérêts de l'Occident. Rien ne devait détourner Charles XII de ses projets de vengeance ou de conquête en Pologne et en Russie ; les malheurs de Frédéric-Auguste battu, et pendant un temps dépossédé de son royaume, ne devaient plus lui laisser d'autres soins que la défense de son électorat. Le contre-temps était d'autant plus fâcheux qu'il n'y avait qu'un électeur d'Allemagne, le Palatin, avec le roi de Prusse, qui eu embrassé la cause de l'Empereur. Ceux de Bavière et de Cologne étaient ouvertement alliés à la France, ceux de Mayence et de Trèves avaient arboré la neutralité. Les Cercles, vainement sollicités par le prince de Bade, général de l'Empereur, n'avaient consenti à lever des troupes que pour se mettre en garde contre l'Empereur aussi bien que contre la France.

¹ Saint-Simon, *Mémoires*, tome II, chapitre XXVI, page 318.

² Lettres de Heinsius, novembre 1701.

³ Voir les lettres de Guillaume à Heinsius, 29 novembre 1701 et 31 janvier 1702, dans Sirtema de Grovestins, tome VIII.

Mais Guillaume fut dédommagé des hésitations de l'Allemagne par l'adhésion enthousiaste de l'Angleterre à ses projets.

Torcy a lui-même avoué que, jusqu'à la reconnaissance du prince de Galles par Louis XIV, H ne grande partie de la nation anglaise répugnait encore à la guerre, mais que cette déclaration du roi de France changea ces bonnes dispositions¹. Vainement, par un manifeste adressé à toutes les cours de l'Europe, le roi avait essayé de réduire cette reconnaissance à une simple formalité de politesse, à un titre honoris figure laissé pour consolation au malheur. Vainement il rejetait la violation de la paix de Ryswick sur l'alliance de Guillaume et des Etats-Généraux avec l'Empereur. Les Anglais se sentirent menacés dans leur indépendance par ce qu'ils appelaient la prétention d'un souverain étranger à leur imposer un roi. Leurs adresses venaient jusqu'en Hollande chercher Guillaume, pour l'inviter à défendre, par tous les moyens, sa personne et ses droits méconnus. Quand il rentra en Angleterre, la persévérance des mêmes sentiments l'encouragea à dissoudre un Parlement qui n'avait accepté ses propositions qu'à la dernière extrémité, et la nouvelle Chambre des communes, qui sortit de ce courant d'opinion, se prononça dès le premier jour pour l'action immédiate (9 janvier 1702). Dans sa harangue d'ouverture, Guillaume se déclara *personnellement offensé* par la reconnaissance du *prétendu* prince de Galles, et toutes les puissances de l'Europe menacées par les dernières démarches de Sa Majesté Très-Chrétienne. Les mesures prises jusqu'alors ne sentaient encore que la défensive ; cette fois le, actes du Parlement pressèrent ouvertement l'attaque. La Chambre des lords demandait le rétablissement de l'Empereur dans tous ses droits, et le renversement de l'usurpateur du trône d'Espagne. La Chambre des communes voulut que, dans tous les traités d'alliance, on stipulât, par une clause spéciale, qu'aucune pais ne serait conclue avec la France, jusqu'à ce que le roi Guillaume et la nation anglaise eussent reçu réparation de l'outrage que leur avait fait la reconnaissance du *prétendu* prince de Galles². Pour soutenir cette réclamation, le Parlement vota l'entretien de quarante mille hommes de terre et de quarante mille hommes de mer, et, pour en faire un devoir de patriotisme et de conscience, il condamna le prince de Galles à mort, et imposa à toute personne, pourvue d'un emploi dans l'Église ou dans l'État, un *bill d'abjuration* du prétendant. Fort de ces engagements, Guillaume triompha enfin des hésitations d'Amsterdam dont les marchands, effrayés non sans raison des charges pécuniaires d'une guerre générale, montraient moins d'empressement que lui à précipiter la lutte. Les puissances maritimes convinrent d'envoyer dans la Méditerranée quatre-vingts vaisseaux, cinquante anglais et trente hollandais, pendant que dix-huit vaisseaux des États protégeraient dans la mer du Nord le commerce de la République.

En face d'ennemis si bien d'accord, Louis XIV commençait à se sentir trop isolé, trop dénué d'alliances et d'auxiliaires dignes de confiance. Il ne trouvait pas même l'Espagne en disposition et en état de contribuer par elle-même à maintenir sa propre intégrité, dont elle se montrait si jalouse. Les espérances ou illusions, qui avaient suivi le testament, s'étaient promptement dissipées. D'abord on avait soupçonné que de sinistres projets contre la vie de Philippe V n'étaient pas impossibles de la part de quelques partisans de l'Autriche. Les

¹ Torcy, *Mémoires*, tome I.

² Smolett, *Histoire d'Angleterre*, cité par Sirtema de Grovestins.

poisons d'Espagne sont bien subtils, écrivait Fénelon¹, il y en a jusque dans les odeurs, et on ne peut se précautionner sur toutes choses. Louis XIV, également inquiet, recommandait à son petit-fils de ne pas sentir les Heurs qu'on lui présenterait, de s'abstenir de tabac, de ne pas ouvrir lui-même ses lettres². On reconnut ensuite que la présence de Français dans le gouvernement ferait des jaloux. L'ambassadeur d'Harcourt ne dut entrer au conseil de Philippe V que sur la demande formelle et publique de Porto-Carrero³. C'est dans la même pensée que, un peu plus tard, au moment du mariage du jeune roi, on choisit pour *camerera mayor* de la reine la princesse des Ursins ; elle était Française, il est vrai, mais devenue étrangère à la cour de France par tin long séjour en Italie, et à moitié Espagnole par son mari qui avait été grand d'Espagne⁴. Il fallait donc pas donner aux Espagnols, écrit encore Fénelon, des amiraux ou des ministres, ni les gouverner comme des enfants, mais leur prêter des gens bien sages qui les instruiraient et les aideraient sans prendre aucun signe d'honneur et d'autorité. Malheureusement l'Espagne était un corps mort qui ne se défendait pas ; on y trouverait aussi difficilement des hommes capables de se laisser conseiller que des ressources matérielles. Habités à ne voir dans les séances du conseil de Castille qu'une formalité et une cérémonie⁵, les hommes d'État ne comprenaient rien à l'activité et à l'esprit pratique des Français. D'Harcourt écrivait : Je ne serais pas fâché de travailler si je faisais quelque chose, mais après avoir travaillé toute une semaine avec ces gens-ci, je m'aperçois que je n'ai rien fait. Car on ne fait que raisonner et on ne sait ce que c'est qu'exécution. D'autre part le royaume était ruiné, soit par les concussions des uns, soit par l'oppression des autres. Les vice-rois du Mexique et du Pérou trafiquaient des droits du monarque, et vendaient à leur profit les postes les plus importants. Tandis que les Castillans payaient de lourds impôts, les autres provinces, en vertu de leurs privilèges, ne payaient presque rien.

Louis XIV passa toute l'année 1701 à lutter contre ces abus. Malgré tant de nullité et de misère, le conseil de Flandre résidant à Madrid prétendait régler, sans aucune connaissance des affaires, l'administration et la défense des Pays-Bas ; il contrariait toutes les mesures prises par la France. Le roi signifia que, si les ordres de Madrid s'exécutaient dans les Pays-Bas, il n'y aurait pas d'argent pour payer les troupes d'Espagne, et que les dépenses faites par la France deviendraient inutiles. Il exigea que ses ordres à lui fussent rendus obligatoires pour le gouverneur, espagnol dans ces provinces. Bien convaincu, après une assez longue attente, qu'il n'y avait pas en Espagne de gens assez habiles et assez désintéressés pour les employer à rétablir l'ordre dans les finances, il

¹ Fénelon, *Mémoires de 1701 sur les moyens de prévenir la guerre de la succession d'Espagne*.

² Voir les *Mémoires* de Noailles, rédigés par Millot.

³ *Œuvres de Louis XIV*, tome VI : lettre à d'Harcourt. 7 mars 1701.

⁴ *Mémoires* de Saint-Simon. Instruction secrète de Torcy à Marcin avant le mariage.

⁵ Voir dans les *Mémoires* de Noailles le tableau d'une séance du conseil de Castille sous les rois autrichiens. Tous les vendredis, le conseil de Castille s'assemblait dans la chambre du trône. Le roi entraient couvert et les trouvait agenouillés ; ils s'asseyaient et disait : *Levez-vous*, et ils se levaient : *asseyez-vous* et ils s'asseyaient ; *couvrez-vous*, et ils se couvraient. Jamais il n'était question de rien de plus. Philippe V demanda si l'on ne ferait pas d'autres choses Le président répondit qu'on ne faisait pas autre chose sous Charles II, mais qui, sous Philippe IV, on lui expliquait quelquefois les jugements du conseil. — Et que disait Philippe IV ? — Il disait : *Cela est bien*. — Pour moi, je le dirai si je le trouve ainsi, et si je le trouve autrement, je dirai : *Cela est mal*.

envoya à Madrid le financier Orry¹, dont cette mission a commencé l'importance, avec le soin d'examiner la nature, le mode de perception et l'emploi des revenus de la monarchie, les engagements pris et les conditions de ces engagements, et de rechercher par quels moyens les rentrées pouvaient être augmentées et les dépenses proportionnées aux recettes. Le mois suivant (juillet) il remplaça d'Harcourt malade par Marcin. Exercer réellement les fonctions de ministre du roi d'Espagne sans en avoir le titre, régler les heures et toute la journée du jeune roi, ranimer le conseil d'État par l'introduction de personnes moins incapables, combattre les routines, les entêtements des provinces, telles étaient les instructions du nous el ambassadeur, rédigées par Torcy. Il s'y joignait un point délicat, plus téméraire en Espagne que partout ailleurs, qui ne devait être abordé qu'après une longue réflexion. Les églises d'Espagne étaient très-riches en or et même en argenterie, et l'espèce était très-rare dans le commerce ; ne pourrait-on pas obliger le clergé à vendre une partie de cette argenterie² ? On se rappelle que l'expédient avait été essayé en France au commencement de la seconde coalition.

En dépit de ces efforts la situation ne changea pas. A la fin d'octobre, deux mois après Chiari, le roi s'en prenait à l'indifférence, ou à l'inertie des Espagnols, des difficultés insurmontables qu'il rencontrait en Italie. L'argent, écrivait-il à Marcin, manque absolument pour les dépenses les plus nécessaires ; on ne peut en trouver pour soutenir la guerre en Italie, pour satisfaire aux traités et pour maintenir les alliances. Il semble, parla conduite des Espagnols, qu'il s'agisse de maintenir des États dont la conservation serait entièrement indifférente à leur monarchie. On voit qu'ils ont peine à souffrir que je mette quelque règle à ceux des Pays-Bas. Enfin je soutiens de tous côtés les frais de la guerre, les dépenses en sont immenses par l'éloignement des lieux où il faut porter mes armes, et, loin d'être aidé par l'Espagne à défendre ses propres États, je trouve des contradictions de sa part dans tout ce que je veux faire de plus avantageux pour elle. Si le zèle de mes sujets n'a pas de bornes, ils en trouveront enfin aux moyens de m'assister. La menace renfermée dans ces derniers mots était déjà assez transparente ; il la renforçait en refusant de ruiner la France pour sauver l'Espagne, en avouant la nécessité d'une paix prompte, et, ce qui devait leur donner du cœur, la nécessité d'acheter cette paix par la cession de quelques États dépendants de la monarchie d'Espagne³. A son accent de regret et de résolution tout à la fois, il n'était pas possible de ne pas sentir le découragement. Néanmoins, sa correspondance témoigne qu'une espérance lui restait encore. Philippe V avait montré dès son début quelque capacité, un sentiment vrai de sa dignité et de ses devoirs. Il paraissait en public, à la différence des rois autrichiens qui se tenaient renfermés et invisibles ; il se laissait aborder pour encourager les réclamations. Il avait promis d'apporter aux affaires l'examen convenable. En parlant de la guerre, il avait dit que la place d'un roi, au danger, devait être, comme partout, la première⁴. Depuis que les Autrichiens menaçaient le duché de Milan, il insistait auprès de son grand-père pour passer en Italie. Louis XIV encourageait cette ardeur comme une chance de salut : Vous gagnerez, lui écrivait-il, le cœur de vos sujets, vos ennemis seront forcés à vous estimer et à vous craindre. Que je serai heureux quand je vous verrai dans le

¹ *Œuvres de Louis XIV*, tome VI : lettre à d'Harcourt, 22 juin 1701.

² Voir les *Mémoires* de Noailles.

³ *Œuvres de Louis XIV*, tome VI : lettre à Marcin du 31 octobre 1701.

⁴ Dangeau, 28 février 1701.

haut point de gloire où votre courage vous élèvera ! Je vous aimerai davantage, et, mon estime se fortifiant, ma tendresse augmentera, en vous voyant tel que je vous désire et que je me persuade que vous serez. Il faut attendre les événements pour apprécier ce qu'il y avait de vrai, ce qu'il y avait de spécieux dans cette attente.

L'ouverture des hostilités générales était imminente. Tout à coup le grand ennemi de la France, le grand meneur de l'Europe, disparut du monde sans avoir rien vu des effets de la troisième coalition ourdie par lui avec tant de patience et d'art, rien vérifié de la [nouvelle grande perspective](#), comme il disait, qui s'ouvrait à ses yeux. Le dépérissement de la santé de Guillaume III était désormais évident. Dans ce corps naturellement débile, trente années d'application impitoyable au gouvernement, à la diplomatie et à la guerre, avaient épuisé toutes les sources de la vie. On attendait, on calculait sa mort plus ou moins prochaine, comme, dans les années précédentes, celle de Charles II. Il n'est pas même invraisemblable que cette éventualité ait retardé le commencement des opérations décisives, Louis XIV espérant qu'une pareille mort changerait la politique, et que la coalition privée de son chef pourrait bien se rompre d'elle-même. Une chute de cheval (4 mars 1702) détermina la catastrophe et fit cesser les incertitudes. Guillaume, blessé à la clavicule, puis atteint d'humeurs menaçantes au genou et exténué par la fièvre, déclara, non sans regret¹, qu'il tirait rapidement à sa fin. Il n'eut pas même le temps de faire accepter par les Anglais son projet d'union de l'Angleterre et de l'Écosse en un seul royaume, dernier coup préparé par lui contre la maison de Stuart, puisqu'il avait pour but d'imposer à l'Écosse l'ordre de succession royale établi en Angleterre en 1689 et 1701. Le Parlement éluda cette demande, mais lui apporta à sanctionner le bill d'abjuration du prince de Galles. Ce fut son dernier acte politique. Il mourut le 19 mars, le quinzième jour après l'accident.

Ce grand événement paraît avoir médiocrement ému l'Angleterre. Les Anglais appréciaient bien au point de vue de leur intérêt les services de Guillaume, mais ils n'aimaient pas sa personne². Pendant son agonie, le Parlement se préoccupait avant tout de proclamer sans délai le successeur avec toutes les formalités voulues, en dépit du repos du dimanche³. L'enterrement fut à peine décent, loin d'être magnifique : c'est au moins la plainte de Burnet, le compagnon de sa fortune depuis l'invasion, et évêque de Salisbury par sa grâce⁴. L'hommage le plus explicite rendu en Angleterre à la gloire de Guillaume fut le discours d'avènement où la reine Anne proclama que la mémoire de Guillaume ne périrait pas. [Ses bienfaits, disait-elle, rejailliront jusqu'à nos derniers neveux ; ils célébreront ses heureuses entreprises, applaudiront à la profondeur de sa politique, et adopteront avec confiance les maximes qu'il nous a laissées pour assurer un bonheur réel à nos peuples et les préserver des révolutions dont ils](#)

¹ Macaulay, fragment final.

² Macaulay dit lui-même : [Malgré les grands services qu'il a rendus à notre pays, il ne régna jamais sur nos cœurs](#). Tome II, au commencement.

³ Macaulay, tome II, au commencement.

⁴ Burnet, *Histoire de ce qui s'est passé pendant la vie de Burnet*, livre V : Il y eut des gens qui proposèrent de lui faire des obsèques pompeuses. Mais on ne crut pas qu'il convint de se jeter dans des dépenses inutiles, à la veille d'une guerre qui devait tant nous coûter. Aussi, on résolut de se borner à des funérailles ordinaires. Seulement on donna ordre de lui élever un magnifique tombeau et une statue équestre, soit qu'on eût réellement le dessein d'honorer sa mémoire, ou qu'on voulût seulement excuser l'économie d'un enterrement qui fut à peine décent, loin d'être magnifique.

avaient été, jusqu'à lui, les malheureuses victimes¹. En Hollande, la douleur fut plus sensible et plus retentissante. Les particuliers prirent le deuil, même à Amsterdam. Quiconque essaya de s'y soustraire fut victime de cet emportement populaire qui, sous prétexte de liberté, ne souffre pas de contradiction. Les députés aux États, rassemblés spontanément, se jurèrent, en s'embrassant, de rester unis pour la défense de la patrie². Les frais de deuil des membres du gouvernement furent mis à la charge de la République. Six semaines durant, les cloches sonnèrent le glas funèbre, trois fois par jour, une heure et demie chaque fois. Jamais, en Hollande même, Guillaume III n'avait reçu tant d'honneurs. Pendant que ses amis lui prodiguaient l'hommage du regret universel, en France ses ennemis étaient bien près d'y joindre celui de leur joie présente ou de leur crainte passée. Heureusement Louis XIV y mit bon ordre. Averti le premier (25 mars), le roi ne fit connaître l'événement qu'au Dauphin et à Mme de Maintenon, et chargea d'Argenson, successeur de La Reynie, de prévenir par des mesures opportunes le retour des folles démonstrations qui avaient suivi la bataille de la Boyne. Le reste du jour, il ne dit mot à personne et ne laissa échapper aucun signe de la nouvelle. Lorsque la chose fut publique, il persévéra dans le même air d'indifférence et la même liberté d'allures. On voit, par Dangeau³, que cette réserve impatiente les courtisans ; en louant le roi d'*être maître de lui en toute chose*, on sent qu'ils souffrent de la contrainte qu'il leur impose ; en répétant qu'il a grand sujet d'avoir de la joie, ils réclament pour leur propre joie la liberté de s'épancher bruyamment. Mais il fallut s'en tenir à l'exemple du maître. Louis XIV ne refusait même pas de prendre le deuil, par respect des convenances que les souverains observent entre eux, quand ils ne sont pas en guerre les uns contre les autres, et la guerre, malgré tant de préparatifs, n'était pas encore officiellement déclarée. Il voulut seulement attendre que la reine Anne lui eût notifié la mort de Guillaume⁴. Cette notification n'ayant pas eu lieu, il se trouva tout dispensé de la coutume. Ainsi s'explique probablement ce que Saint-Simon lui reproche avec aigreur, le deuil interdit aux Bouillon, Lorges et Duras, qui, par la mère de Turenne, étaient parents des princes d'Orange.

Après tout ce que nous avons raconté de Guillaume III, il nous paraît superflu d'apporter sur sa tombe un de ces jugements funèbres par lesquels l'histoire trop souvent se croit obligée à prendre congé de ses grands personnages. Que pourrions-nous dire qui ne fût une répétition ? Nous avons jugé chaque fois sur le fait l'homme et le politique. Nous ne lui avons contesté ni le droit de légitime défense contre les invasions ou les empiétements de Louis XIV, ni le mérite d'une persévérance indomptable aux retards et aux défaites, ni l'art de rassembler, de retenir en faisceau les volontés incertaines ou fatiguées pour les faire conspirer à ses desseins, ni la gloire d'avoir deux fois contraint à restitution son redoutable adversaire. Que ce soient là des titres d'honneur aux yeux de ses amis et des peuples qui ont profité de ces efforts, aucune antipathie nationale, aucun regret du mal qu'il a fait à la France, ne nous a empêché de le reconnaître. Mais d'avoir consenti au massacre des frères de Witt, et récompensé les assassins, d'avoir joué, par un caprice de dépit et par mépris de la vie (les hommes, l'existence de deux armées contre le droit des gens, c'est là une tache de sang qui ne s'effacera pas de son front : surtout d'avoir préparé de si loin la

¹ Sirtema de Grovestins, tome VIII.

² Burnet, *Histoire de sa vie*.

³ *Journal* de Dangeau, 25 et 26 mars 1702.

⁴ Dangeau, *Journal*, 5 avril 1702.

ruine de son beau-père, de l'avoir poursuivie impassiblement par les armes, par la calomnie, par la diplomatie jusque dans le dernier asile offert à un malheureux par l'étranger, c'est un attentat impie aux lois les plus saintes du cœur humain qu'aucune nécessité d'État ne justifiera jamais devant la conscience et la morale. Si donc le politique s'est élevé à la hauteur des plus habiles et des plus forts, l'homme reste dans la région inférieure de ceux qu'on ne peut ni aimer ni estimer, que leur importance et leurs talents imposent forcément dans les affaires, mais qu'on n'admet pas dans l'intimité et que l'on quitte sans regret. Et pourtant la part de celui-ci a été si considérable dans les intérêts de son siècle, qu'on ne se sépare pas de lui sans surprise, et qu'il semble qu'une moitié de cette histoire va désormais nous manquer.

II. — La guerre générale déclarée. - Le triumvirat des chefs ennemis : Marlborough, Eugène, Heinsius. - Les nouveaux généraux de Louis XIV : Villars, Vendôme, Berwick. - En 1702, campagne malheureuse dans le Nord : Première campagne de Marlborough ; les alliés occupent la Gueldre et l'électorat de Cologne. - Succès des Français en Italie : Vendôme et Philippe V en Lombardie ; délivrance de Mantoue ; batailles de Luzzara et de Santa-Vittoria. - Invasion inutile des alliés en Espagne ; énergie de la jeune reine d'Espagne. - Du côté de l'Allemagne. Villars succède à Catinat. - Bataille de Friedlingen.

Louis XIV eut lui-même pendant quelques jours une impression du même genre. Malgré l'état de guerre formidable dans les Pays-Bas, dont s'alarmaient les Provinces-Unies, il avait affecté de ne pas attaquer le premier ; il avait même laissé à ses ennemis, par cette hésitation, le temps de réunir leurs moyens de défense, pour éviter avant tout le reproche d'être l'agresseur. Aussitôt Guillaume mort, il voulut voir si l'âme de la coalition n'était pas partie avec son auteur ; il proposa de nouvelles négociations aux Provinces-Unies (27 mars 1702). Dans un mémoire tout bienveillant, et du ton d'un ami qui regrette la rupture, il résumait ses griefs contre les États-Généraux ; mais au lieu de s'en prendre à la République, il n'attribuait *ces démarches qu'à l'état violent où se trouvaient les Provinces sous une influence hostile à la France*. Présentement, disait-il, que la République est rendue à elle-même, que son esprit va gouverner, que ses seuls intérêts seront consultés, sa conduite réglera les sentiments de Sa Majesté pour elle. De séduisantes promesses fortifiaient cette insinuation : leur commerce désormais affranchi de toute entrave, la jouissance de tous les avantages et privilèges obtenus en différents temps de la France, leurs relations également assurées avec l'Espagne par le renouvellement des traités de Munster, de Nimègue et de Ryswick, et les troupes françaises évacuant les Pays-Bas espagnols. Une fois la paix rétablie et leurs Seigneuries ayant désarmé, la garde des provinces du Roi Catholique ne serait plus confiée qu'à ses propres troupes.

Une prompte résolution rendrait le calme aux Provinces-Unies ; la paix et la liberté y renaîtraient ensemble¹.

La réponse fut prompte (12 avril 1702), mais **non pas telle qu'on la devait attendre**, dit Dangeau. Le successeur de Guillaume, la reine Anne Stuart, cinq jours après son avènement, avait fait porter aux Provinces-Unies l'assurance de son amitié et la promesse de toute l'assistance dont l'Angleterre était capable². Forts de cet appui, les États-Généraux se donnèrent l'avantage de braver, de dédaigner Louis XIV. Ils regrettaient, eux aussi, l'ancienne amitié avec la France, mais ils n'en rapportaient la rupture qu'aux menaces du roi contre leur territoire. Ils avaient toujours été libres sous Guillaume, quoi qu'on en pût penser, et ils entendaient rester fidèles après sa mort à une politique qu'ils avaient embrassée volontairement. Aussi bien, habitués à respecter les traités, il ne leur était pas permis de rompre, par des négociations particulières, leurs engagements avec leurs alliés.

L'esprit de Guillaume III lui survivait donc, et particulièrement dans trois hommes, les *triumvirs de la ligue*, comme Torcy les appelle, dont l'accord pendant près de dix ans a réglé souverainement les affaires de l'Europe : c'étaient Marlborough, le prince Eugène de Savoie et Heinsius. Tous trois à la haine de la domination française joignaient des griefs ou des desseins personnels, plus opiniâtres encore et plus exigeants que la politique. Heinsius, grand-pensionnaire de Hollande après Fagel, et confident de Guillaume III, avait partagé tous les sentiments et secondé tous les efforts de ce prince. Il avait gagné la confiance des États-Généraux par sa modération dans l'exercice du pouvoir, par son dévouement à la défense de l'État. Simple dans la vie privée, comme Jean de Witt, sans faste dans sa maison et dans son extérieur, il n'avait en apparence que l'ambition d'ériger sa république en arbitre des nations de l'Europe, et, comme elle fournissait la plus grosse part des dépenses, de faire distribuer par elle à chacun des alliés sa part du butin de la guerre. Mais il obéissait en même temps à une vieille rancune particulière. Envoyé en France après la paix de Nimègue pour traiter des intérêts du prince d'Orange, il avait été malmené par Louvois. **Je vous ferai mettre à la Bastille**, lui avait dit le ministre plus habitué à imposer la soumission aux hommes de l'armée qu'à négocier avec l'étranger³. Il avait gardé au fond du cœur cette menace du plus fort, cet affront à sa dignité, et il en cherchait la revanche dans l'abaissement de la France, dans l'humiliation du grand roi. Le prince Eugène de Savoie était un fugitif français, chez qui dominait l'insatiable désir de se venger de Louis XIV. Dernier enfant d'Olympe Mancini, nous l'avons vu sortir de France presque en même temps que sa mère (1683). Il se plaignait, à l'âge de vingt ans, de n'être pas encore compris ni honoré selon sa valeur, de n'avoir pu obtenir du roi le commandement d'une compagnie ; espérant mieux de l'étranger, il y cherchait une patrie plus juste. et plus libérale. Pendant que la mère était accusée de mettre ses poisons au service des passions autrichiennes, le fils recevait une épée de l'Empereur et l'essayait avec succès contre les Turcs. Il l'avait ensuite tournée contre la France dans la guerre de la seconde coalition, à Staffarde ; mais c'était dans la guerre de la succession d'Espagne qu'il allait donner le plus vaste essor à son ressentiment. Nous le verrons jouir de chaque désastre des Français comme d'une satisfaction personnelle. C'est lui qui dira à des prisonniers français après sa victoire

¹ Dangeau, 12 avril 1702. Il cite textuellement le Mémoire.

² Lettre de Marlborough à Heinsius, 24 mars 1702, dans Sirtema de Grovestins.

³ *Mémoires* de Torcy.

d'Oudenarde : On est heureux de forcer les gens à se repentir de leurs mépris¹ ; et à la dernière heure, quand ses alliés l'abandonneront, il se promettra encore de poursuivre Louis XIV la torche à la main, jusqu'à Versailles. Marlborough, l'Anglais, n'a pas de ces rancunes. On peut dire de lui qu'il ne hait personne, tant il va et vient facilement d'un parti à l'autre, mais aussi qu'il n'aime que l'argent, et c'est par amour de l'argent qu'il s'acharne ici à une guerre féconde en profits pour le général². Sa fortune avait commencé honteusement par sa connivence aux amours de sa sœur avec le duc d'York, et par ses propres amours avec la principale maîtresse de Charles II ; il obtint par le duc d'York son premier grade dans l'armée, et reçut de la duchesse de Cleveland une somme de 125.000 francs qu'il plaça sur bonne et solide hypothèque. Traître à Jacques II en 1688, et trop peu récompensé à son gré, il offrait bientôt son repentir au roi déchu, et provoquait par ses promesses l'expédition de la Hogue (voir tome V). Réconcilié avec Guillaume, puis élevé au plus haut rang par la reine Anne, il n'en fera pas moins porter au prétendant, au milieu même des hostilités, ses protestations d'attachement³. Mais, ses richesses grandissant chaque jour par la guerre, par les donations en récompense de ses victoires, par les revenus doublés de ses emplois, par les remises des fournisseurs, par les retenues sur la solde des troupes étrangères, il n'aura d'autre volonté que d'écarter la paix, comme la suppression de ces bénéfiques ou coupables ou justifiés par l'usage, et de prolonger sans fin une lutte où chaque succès, selon le mot d'un de ses ennemis anglais, lui vaut autant d'argent que de gloire.

Ce qui donnait à cette opiniâtreté une importance redoutable, c'est que Marlborough et Eugène étaient, d'instinct et d'étude, de grands hommes de guerre. Marlborough avait fait partie du corps auxiliaire anglais fourni par Charles II pour la guerre de Hollande ; élève de Turenne, apprécié et loué publiquement par un pareil maître, il allait retourner contre la France les leçons du plus grand général qui eût encore commandé les Français. Prudence et audace, vigilance et action opportune, projets hardis et exécution rapide, tels seront les principaux traits de son génie. Eugène avait beaucoup appris dans la guerre des Turcs, sous le duc de Lorraine, ce vengeur de la chrétienté à Bude et à Mohacz. Entreprenant comme un jeune prince — c'est le mot de Louis XIV —, brave comme un Français, mais calme dans les grandes affaires comme un vieux maître, il s'était à son tour élevé au premier rang et au renom d'un vainqueur immortel, par la bataille de Zentha. Tous deux à leurs talents joignaient le gage principal du succès dans le droit d'initiative, dans la liberté absolue d'agir à leur gré, suivant l'inspiration du moment ou l'occasion, sans avoir à attendre la permission de vaincre. Eugène se l'était fait reconnaître après la bataille de Zentha par une noble réponse à un affront injuste. Il avait vaincu contre la défense formelle d'engager une action générale, et, malgré l'étendue et l'éclat du triomphe, l'Empereur lui faisait te-demander son épée : *La voilà*, répondit le vainqueur offensé, *elle fume encore du sang de ses ennemis ; je ne la reprendrai plus si je ne peux l'employer à mon gré pour son service*. L'Empereur, éclairé par cette menace, et dans la crainte de perdre un pareil serviteur, lui renvoya avec son épée l'engagement écrit de lui laisser à l'avenir mener la guerre comme il voudrait, sans jamais le rechercher pour aucune de ses entreprises. L'indépendance de Marlborough venait de sa vieille intimité avec la reine Anne.

¹ Saint-Simon, *Mémoires*, tome IV, chapitre XV.

² Torcy, *Mémoires*.

³ *Mémoires* de Villars, 1711.

Lui et sa femme, Sarah Jennings, exerçaient sur cette princesse, depuis l'avènement de Guillaume III, une influence qui ressemblait à une fascination. Ils l'avaient soutenue dans ses efforts d'opposition personnelle contre Guillaume. Après avoir partagé sa disgrâce, ils étaient rentrés en faveur avec elle¹. A son avènement ils furent comme associés à la royauté. La femme fut surintendante de la maison de la reine, et plus que jamais sa confidente nécessaire ; le mari, déjà nommé par Guillaume général et plénipotentiaire en Hollande, devint rapidement duc, chevalier de la Jarretière et surtout généralissime des troupes britanniques. Au dedans il imposa les ministres, tels que le trésorier Godolphin ; au dehors il commanda les opérations militaires, comme il maniait l'argent des armées, sans contrôle. Le charme durera dix ans ; ce n'est que, lorsqu'il se rompra tout à coup, que la disgrâce de Marlborough changera en quelques jours la face de la guerre.

A ces raisons de supériorité pour les alliés, on a l'habitude d'opposer l'insuffisance militaire de la France à cette époque, et d'abord le mauvais choix et l'incapacité des généraux. C'étaient, a dit Saint-Simon², des généraux de goût, de fantaisie, de faveur, de cabinet, à qui le roi croyait donner, comme à ses ministres, la capacité avec la patente. Quelques incapacités réelles, quelques grandes fautes mises en relief par d'éclatants désastres, entretiennent encore cette prévention. Pour admettre un pareil jugement il faudrait ne pas connaître Saint-Simon et sa manière d'apprécier ou de déprécier les hommes les plus habiles, les événements les plus glorieux. Il est vrai que Catinat vieillissait, que Tourville venait de mourir (1701), que Jean Bart allait mourir (mars 1702) dès le début des hostilités. Mais Boufflers n'était pas encore effacé, et Villars, Vendôme, Berwick allaient tenir, non sans honneur, la place des Luxembourg, des Créqui, des Condé et des Turenne. De toutes les grandeurs du règne, c'est le génie militaire qui reste le plus fécond en grands sujets, et qui souffre le moins d'éclipses. Que Saint-Simon poursuive de sa haine, dans Villars, une insatiable ambition d'honneurs et une sordide cupidité d'argent — et nous ne dissimulerons pas ces vices — ; qu'il dénonce dans Vendôme et dans Berwick la bâtardise comme le motif principal de la préférence du roi, qu'il reproche en particulier à Vendôme ses mœurs infâmes et une nonchalance quelquefois funeste aux affaires — et nous ne prétendons pas les justifier — ; il n'en demeure pas moins certain que Vendôme a été pendant plusieurs années l'adversaire heureux du prince Eugène en Italie, et qu'il a fait voir en Espagne ce que valait un *homme de plus* ; que Berwick, maréchal à trente-cinq ans, a justifié cette faveur, même avant Almanza, par *sa sagesse et sa capacité*, de l'aveu même de Saint-Simon³ ; que Villars, partout où il a paru, a rétabli la fortune, sauvé l'Alsace par son activité, forcé par ses campements Marlborough à l'admirer, et deviné et indiqué à la postérité le vrai chemin de Vienne. En poussant cet examen jusqu'aux importances secondaires, on trouverait encore contre la sentence de Saint-Simon, dans Saint-Simon même, la preuve que le goût, la faveur, le cabinet ne faisaient pas tous les choix, et qu'au lieu de prétendre conférer la capacité, le roi la cherchait toute faite pour la récompenser

¹ Voir, dans Macaulay, les détails de cette intimité singulière.

² Saint-Simon, *Mémoires*, tome III, chapitre XXII, page 264.

³ Saint-Simon, *Mémoires*, tome III. Il s'agit de la guerre en Espagne en 1706, et des succès qui rétablirent Philippe V sur le trône : *Tel fut l'étrange succès du siège mal entrepris de Barcelone, et la rapidité avec laquelle Philippe V fut reporté sur son trône, par son courage, l'affection de la Castille, la sagesse et la capacité de Berwick, et les secours si prompts du roi, son grand-père.*

; tels, par exemple, plusieurs des maréchaux créés en 1703 : Vauban, dont Saint-Simon ne songe pas à atténuer l'éloge ; Chamilly, l'ancien défenseur de Grave, dont il dit que sa **promotion longtemps retardée fut généralement applaudie** ; Huxelles, l'ancien défenseur de Mayence, dont il avoue les services dans toutes les campagnes sur le Rhin, et jusqu'à Tallard qu'il loue de sa victoire de Spire avant la catastrophe d'Hochstett¹. N'en est-ce pas assez pour établir qu'il ne faut pas juger des choix de Louis XIV, même dans sa vieillesse, par la faveur continuée de Villeroi, ou par la confiance accordée en un moment malheureux à La Feuillade, gendre de Chamillard ?

Il est plus juste de chercher ailleurs les véritables causes des malheurs de la France dans cette longue guerre d'Espagne. Le roi en a sa part de responsabilité par son opiniâtreté à vouloir diriger de loin les opérations, à prescrire des plans sans connaissance suffisante des lieux ou des moyens d'action disponibles, à indiquer des expédients dont l'apparente justesse ne tient pas contre la réalité pratique des faits. C'est ce que Catinat lui représentait dès le début, avec une fermeté digne d'être mieux écoutée : **Votre Majesté m'a fait l'honneur de me dire qu'elle ne connaissait l'Alsace que par ses cartes².... Elle me permettra de lui dire que les gens qui sont sur les lieux voient mieux que ceux qui n'y sont pas, et que, quand on ne parle pas de certains expédients, c'est que cela est rejeté et réprouvé comme chose à quoi on ne peut ni doit penser, et qu'on a trouvé inutile d'en parler³**. De leur côté, les ministres, et surtout celui de la guerre Chamillard, ne sont pas à la hauteur des besoins. **Le branle donné du temps de M. de Louvois est perdu ; l'argent et la vigueur du commandement nous manquent**. Le mot mérite d'autant plus d'attention qu'il est de Fénelon⁴, qui n'aimait pas Louvois. On trouve bien encore dans les conseils Chamilly, ce second de Louvois, ce major-général de fait, qui, au commencement des campagnes, signale la situation, indique les points à défendre, la répartition à faire des troupes⁵. Mais il y a loin des indications de Chamilly à l'exécution par Chamillard. Les troupes n'arrivent pas à temps ou en nombre suffisant. Catinat qui comptait, d'après les calculs de la cour, sur cinquante-deux bataillons et soixante-huit escadrons, ne trouve, à son arrivée en Alsace, que vingt-deux bataillons et cinquante-neuf escadrons à mettre en campagne. Les approvisionnements ne sont pas mieux assurés ; l'armement fait souvent défaut. Villars, pressé par le ministre de s'engager dans une grande expédition au cœur de l'Allemagne, répond pour expliquer son retard : **Cette armée part sans officiers ni recrues, ni habillements, ni armes, et avec des fonds bien médiocres pour sa subsistance⁶**. Enfin, si triste que soit cette insuffisance, c'est encore moins aux hommes qu'il convient de s'en prendre qu'à la nature de la guerre, au nombre des champs de bataille, aux distances qui multiplient les fatigues et les dépenses. Il faut faire tête à la fois dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Italie, en Espagne, du Zuyderzée à Naples, du Danube à Gibraltar ; il faut que les forces d'une seule nation balancent les forces de huit peuples conjurés. Jamais encore la coalition n'avait été aussi étendue, aussi compacte, aussi tenace ; jamais la lutte n'avait été aussi inégale. Jamais aussi la défaite, la ruine n'aurait mérité plus d'honneur et de respect ; et pourtant en dépit des fautes, des revers, des insolences des plus forts, et de sa

¹ Saint-Simon, tome II, pages 431 et suivantes ; tome III, page 23.

² *Mémoires* du général Pelet, tome II : lettre de Catinat au roi, 17 juillet 1702.

³ *Mémoires* du général Pelet, tome II : lettre de Catinat au roi, 27 juin 1702.

⁴ Correspondance de Fénelon au duc de Chevreuse, 3 décembre 1708.

⁵ Voir plusieurs de ces mémoires de Chamilly dans la collection du général Pelet.

⁶ Villars à Chamillard, 27 mars 1703 : collection du général Pelet, tome III.

noble résignation, la France en sortira intacte, sinon invaincue, et Toujours une des plus grandes puissances de l'Europe, sinon la plus grande. Ce résultat, prévu par l'historien, lui donne du cœur pour traverser l'époque des épreuves.

La guerre avait commencé l'année précédente en Italie, où nous avons laissé le prince Eugène et Villeroi cantonnés en quartiers d'hiver, en face l'un de l'autre. Elle était prête dans le Nord et sur les bords du Rhin. Les Français avaient occupé tous les Pays-Bas et la Gueldre espagnole, au nom de Philippe V ; et leur allié, l'électeur de Cologne, leur avait livré toutes ses places, à l'exception de Cologne même qui, brouillée avec lui, s'était donnée aux Hollandais, et de plus, la ville de Liège dont il était aussi évêque et prince. Les Français s'étendaient ainsi de la mer du Nord au Rhin. ; mais ils avaient à compter avec les troupes hollandaises, anglaises et prussiennes, au nombre de 130.000 hommes, dont le commandement supérieur était destiné à Marlborough. Du côté de l'Alsace, le prince Louis de Bade, général de l'Empereur, sortait, au mois de mars, de ses cantonnements, dans la direction de Philipsbourg, et reprenait sur le bord du Rhin des travaux commencés pour le passage de ce fleuve. Les Cercles d'Allemagne, dont la neutralité apparente avait trompé Louis XIV, adhéraient à la Grande-Alliance le 17 et le 20 mars, et lui apportaient un renfort de 20.000 hommes. Cette résolution des États d'empire élevait à six le nombre des nations liguées contre la France. En Italie, en plein hiver, le 1er février, Eugène avait tenté un coup de main dont le succès lui aurait livré la plus grande partie de l'armée française. Villeroi était dans Crémone avec ses meilleures troupes. A la faveur d'intelligences, Eugène y fit entrer par un égout, pendant la nuit, environ cinq mille hommes qui en occupèrent sans peine les places, les principales rues et l'hôtel de ville. Ils se croyaient déjà sûrs de leur conquête, lorsqu'un régiment français, commandé pour une parade, aperçut au point du jour des étrangers rangés en bataille, fit feu sur eux et commença la lutte. Villeroi, averti par ce bruit, y courut sans escorte et tomba aux mains des ennemis qui le retinrent prisonnier. Mais bientôt la garnison fut sur pied et entama d'elle-même un combat opiniâtre qui dura tout le jour. Les Autrichiens, chassés de rue en rue, et coupés des renforts qui leur arrivaient du dehors, abandonnèrent la ville jonchée de leurs morts et aussi d'un bon nombre de Français, sans autre trophée de leur expédition que le maréchal captif. Cette aventure à la fois burlesque et glorieuse, d'un général tombant au milieu de ses ennemis au lieu de ses soldats, et de troupes sans chef se tirant toutes seules du danger¹, combla le ridicule qui s'attachait à Villeroi, et valut à la garnison de Crémone les félicitations de la France et les gratifications de Louis XIV. Mais la situation n'était pas changée, Eugène gardait toutes ses positions, et son échec de Crémone ne lui inspirait qu'un plus vif désir de revanche. Dans un mémoire au roi, pour le règlement de la nouvelle campagne, Chamlay déclarait qu'il ne fallait se *flatter que médiocrement* de chasser les impériaux de toute l'Italie, que ce serait déjà un beau succès que de les rejeter au delà du Mincio et surtout de l'Adige².

Le roi nomma le duc de Bourgogne au commandement de l'armée de Flandre, dont le chef réel devait être le maréchal de Boufflers. Le jeune prince désirait fort un commandement ; ses amis (Fénelon) ne trouvaient pas non plus bienséant qu'il demeurât à Versailles³. Il se montre, dans une lettre, fort reconnaissant

¹ Voir général Pelet, tome II : Les relations de l'affaire de Crémone.

² Général Pelet, tome II, page 897 : *Mémoires* de Chamlay, février 1702.

³ Fénelon, *Mémoires sur la Campagne de 1702*. L'archevêque de Cambrai intervient ici dans les affaires comme un politique et un homme de guerre : questions d'argent,

envers Mme de Maintenon, de cet honneur qu'il croit lui devoir¹. Vendôme fut envoyé en hâte, et en même temps le roi d'Espagne confirmé par son grand-père dans la résolution de passer à Naples pour se concilier ce peuple, et en Lombardie pour prendre part à la défense de son duché de Milan². L'Alsace préoccupait particulièrement le roi et son conseil. Depuis le traité de Ryswick, elle ne communiquait plus à la France que par la Franche-Comté ; si renne-mi parvenait à s'y établir, les Trois-Évêchés et la Champagne deviendraient frontières. Il importait donc de la défendre énergiquement ; mais s'il fallait des troupes nombreuses pour cet objet, il n'importait pas moins d'empêcher qu'elle ne fût *mangée* par ses défenseurs, et qu'elle ne retombât dans l'état de ruine et de désolation où elle avait été réduite pendant la guerre de Hollande. Pour prévenir ces désastres, Chamlay demandait qu'on y apportât du dehors les approvisionnements nécessaires aux troupes, que le roi y eût une armée au moins égale à celle que les ennemis pourraient rassembler de ce côté, et que par d'habiles opérations on préservât Landau ou Huningue de toute attaque³. Ces avis ne furent pas suffisamment compris. Catinat fut nommé au commandement de l'armée d'Alsace. Dans une explication franche et nette avec le roi sur les affaires d'Italie, il avait recouvré la confiance du souverain. Malheureusement, si le choix du général était bon, les moyens d'action, réclamés par Chamlay, lui manquèrent en partie. Louis XIV s'obstinant à croire à la neutralité des Cercles, et plus inquiet pour l'Italie que pour l'Alsace, n'expédia sur les bords du Rhin que les troupes qu'il ne trouvait pas nécessaires au delà des Alpes⁴. Nous verrons tout à l'heure ce que ce faux calcul apporta de tribulations à Catinat.

La guerre était si bien dans toutes les volontés qu'elle éclata avant même les déclarations officielles. Ces déclarations ne parurent que le 10 ou le 15 mai 1702. On y peut remarquer que chacun des belligérants explique son agression par des raisons particulières. L'Empereur s'en prend au testament surpris à Charles II, son dommage personnel, et à l'occupation par la France de fiefs impériaux en Italie et en Allemagne, offense et dommage à l'empire. La reine Anne allègue le pouvoir exorbitant de la France sur terre et sur mer, menace d'esclavage pour l'Europe, et la reconnaissance du prince de Galles, attentat à sa dignité et à l'honneur de sa couronne. Les Hollandais, moins fiers et plus verbeux, déplorent leurs dangers, la perte de leur barrière, la formation d'une autre barrière, mais contre eux, dans l'électorat de Cologne, la ruine de leur commerce dans la Méditerranée, en Portugal et aux Indes. Les pauvres gens ! Au moment où ils publiaient cette lamentation, il y avait près d'un mois que la coalition avait commencé les hostilités pour eux, et travaillait à les débloquenter par l'occupation de l'électorat de Cologne. Kayserswerth était investi depuis le 15 avril.

La campagne de 1702, la première de la coalition, commencée dans les Pays-Bas, ne fut pas heureuse de ce côté pour la France. D'abord, la grande armée française, commandée par le duc de Bourgogne, ne sut ni porter un secours

d'organisation d'armée, de conseils de guerre, de personnes, il aborde tout. Il juge les généraux, caractère et capacité ; il estime peu Boufflers, craint Vendôme, préfère à tous Catinat. Il finit pourtant par dire *qu'il marche à tâtons, ignorant à peu près tout ce qu'il faudrait savoir de l'état présent*.

¹ Recueil de lettres à madame de Maintenon, publié par les bibliophiles français.

² *Œuvres de Louis XIV*, tome VI : lettre à Philippe V, du 21 janvier 1702.

³ Chamlay, *Mémoires*, février 1702. Général Pelet, tome II, page 755.

⁴ Cela est dit très-explicitement par Chamillard dans une lettre à Ricous du 29 août. Pelet, tome II, page 822.

efficace à Kayserswerth, ni opérer une diversion décisive dans le Brabant hollandais. Les troupes détachées vers la ville assiégée en furent bientôt rappelées pour couvrir un autre point ; et la grande armée, passant par la Gueldre espagnole, entre l'électorat de Cologne et le Brabant, s'avança vers Clèves et le Wahal. Là se trouvaient en effet les principales forces hollandaises. On put croire d'abord à un grand succès ; l'ennemi reculant toujours en bataille fut poursuivi avec vigueur jusqu'à la contrescarpe et aux palissades de Nimègue ; harcelé encore dans cette position par la mousqueterie et le canon, il fut réduit à se jeter dans les chemins couverts et dans les fossés, et à fuir en désordre vers le pont du Wahal, pendant que les vainqueurs se tenaient en bataille devant les remparts, à demi portée du mousquet. Ce fut, disent les rapports officiels¹, une action d'une *effronterie magnifique*, et, pour le duc de Bourgogne, le début d'un *très-grand et très-bon général, et d'un très-digne petit-fils du roi*. Les Hollandais avaient perdu dans la déroute trois cents chariots d'artillerie et de bagages, mille chevaux qui y étaient attelés, environ mille hommes tués ou pris, et surtout l'honneur et le prestige moral de gagner la première bataille. Ils se retranchaient déjà dans le Betau, en prévision des basses eaux et d'une attaque sur Tolhuys ou sur Skenk. Ils ne tardèrent pas à se rassurer. Les vainqueurs furent ramenés, par le besoin des subsistances, de Nimègue dans le pays de Clèves, et, quatre jours après, Kayserswerth, insuffisamment secouru, capitulait (15 juin 1702). La garnison et le commandant Blainville avaient épuisé toutes les ressources que donnent le courage et l'habileté, soutenu dans une mauvaise place cinquante-huit jours de tranchée ouverte, tué aux assiégeants plus de neuf mille hommes. Blainville jugea le moment venu, selon les instructions mêmes de Louis XIV, de sauver ce qui lui restait de troupes au lieu de les perdre par un héroïsme inutile. Il régla lui-même les clauses de la capitulation. Tel était l'empressement des ennemis à tenir enfin un succès, à constater un avantage sur la France, qu'ils accordèrent tout, même le rasement de la place, sous la garantie d'otages qui ne seraient rendus qu'après que cette opération serait accomplie. La garnison sortit avec tous les honneurs de la guerre et en toute liberté. Mais la perte de Kayserswerth inaugurait les victoires de la coalition.

Ce fut le prélude et comme l'augure de beaucoup d'autres avantages. L'armée qui avait pris Kayserswerth se rapprocha de celle qui avait été battue à Nimègue ; il vint s'y joindre des renforts de Hanovre, de Zell et d'Angleterre. Marlborough arrivait à La Haye pour convenir avec les États d'un nouveau plan d'opérations ; les Hollandais n'hésitèrent pas à lui confier le commandement de leurs troupes comme il avait celui des Anglais, et donnèrent par là aux forces de la ligue l'unité et la supériorité de direction. Pendant que l'ennemi resserrait ses forces, Louis XIV fut contraint de démembrer les siennes. Le mauvais état des affaires en Alsace lui faisait un devoir d'affaiblir l'armée du duc de Bourgogne pour fortifier Catinat. *Ce dérangement*, disait-il lui-même, réduisait l'armée des Pays-Bas *à renoncer à toute entreprise, et à se tenir sur une défensive peu assurée*². Marlborough en profita pour entreprendre avec plus de confiance ; il passa la Meuse à Grave, dans le dessein d'éloigner les Français du duché de Clèves et de la Gueldre. Dès ses premiers mouvements, l'armée du duc de Bourgogne recula jusqu'au Brabant espagnol. Arrivé dans l'évêché de Liège, Marlborough expédia plusieurs détachements dans la Gueldre pour assiéger les villes de Venloo, Stewensverth, Ruremonde, se réservant d'assiéger Liège avec ses forces

¹ Pelet, tome II, rapport de Boufflers du 11 juin 1702, et un autre de d'Artagnan.

² Général Pelet, tome II : lettre de Louis XIV à Boufflers, 30 juin 1702.

principales. Ce plan réussit de toute part. Les villes de la Gueldre étaient faibles de garnison et de moyens de défense ; Venloo n'avait qu'un chemin couvert avec un fossé, et son enceinte n'était revêtue que du côté de la Meuse ; les deux autres étaient encore en plus triste état. Bien plus, quand le duc de Bourgogne parla de secourir Venloo, le conseil des officiers généraux alléguait contre cette témérité la difficulté des chemins, le manque inévitable de subsistances dans un pays trop bien gardé par les alliés. La pensée dominante de Boufflers était aussi qu'il importait bien plus de garder le Brabant, voisin de la France, que la Gueldre, qui en était si éloignée¹. Ce sentiment, qu'on ne prit pas même la peine de cacher, ne fit qu'accroître la confiance de l'ennemi : Venloo succomba le 25 septembre, Stewensverth le 20 octobre, Ruremonde cinq jours après. Au moins il était raisonnable de soutenir Liège, plus rapprochée de la France que le Brabant, une ville d'ailleurs qui appartenait à l'électeur de Cologne, et dont la perte pourrait contraindre ce prince à se réconcilier avec l'Empereur. Louis XIV ordonna à Boufflers de s'avancer vers Liège, de se retrancher dans le voisinage de cette place. Boufflers discuta, prouva qu'il ne pouvait quitter le Brabant sans danger pour cette province, ni risquer par des mouvements de troupes une rencontre avec des ennemis supérieurs en nombre, qu'il suffisait de renforcer la garnison de Liège, et de faire une diversion du côté du Rhin pour attirer l'ennemi de ce côté. Liège reçut en effet quelques bataillons de renfort, et Tallard fut chargé de la diversion. Mais Marlborough investit Liège le 13 octobre, et pendant que Tallard s'acquittait vaillamment de sa mission sur le Rhin et la Moselle, prenait Trèves, Trarbach, et mettait à contributions les électors de Trèves, de Mayence, et le Palatinat, Marlborough entra dans Liège le 31 octobre. Il avait laissé à Tallard l'éclat d'une expédition toute française par l'activité, de quelques coups de main heureux sans résultats durables, et il s'était assuré à lui-même une position avantageuse pour l'avenir, en resserrant le théâtre de la guerre par l'occupation presque entière de la Gueldre, et par celle de Liège qui dominait le cours de la Meuse. Telle fut la première campagne de Marlborough. Les Anglais l'exaltèrent non sans raison ; on proclama dans la Chambre des communes que Marlborough avait *réparé l'honneur anglais*, ce qui voulait dire sans doute que Guillaume III l'avait laissé compromettre, et on lui assigna une pension de cinq mille livres sterling. C'était aussi la première campagne du duc de Bourgogne. Ses amis auraient bien voulu lui en faire une gloire éclatante ; déjà Fénelon, par tendresse de précepteur aimé, parlait de ces merveilleux commencements² ; mais en dehors de sa bravoure personnelle, il était raisonnable de se rabattre, comme Saint-Simon, à beaucoup d'application et d'affabilité³. C'est justice d'ailleurs de reconnaître que, tenu en brassière par Boufflers et les lieutenants généraux, il n'était responsable ni de ce qui s'était fait sans lui, ni de ce qu'il n'avait pas pu empêcher.

Heureusement l'Italie dédommagea les deux couronnes de ces pertes et de ces affronts. Vendôme et Philippe V en eurent le mérite. Vendôme, le conquérant de Barcelone, substitué à Villeroi prisonnier, avait pour mission de conserver le Milanais et le Crémonais, de débloquer Mantoue, de rendre au duc de Mantoue ses villes occupées par l'ennemi, et de préserver le duc de Parme de l'invasion autrichienne. Il exécuta ce plan dans toutes ses parties. Un caprice singulier des

¹ Général Pelet, tome II : lettres de Boufflers des 31 août et 31 septembre 1702.

² Fénelon : lettre à Chevreuse, 24 juillet 1702.

³ Saint-Simon, *Mémoires*, tome II, chapitre XXXI.

événements le mettait en face du prince Eugène, son cousin germain¹ ; il semble que la parenté, loin de gêner les opérations, n'ait servi qu'à leur imprimer plus de vigueur ; les deux cousins échangèrent plus d'une fois des procédés ou des paroles qui sentaient la haine de famille². Le voyage de Philippe V en Italie avait pour but de confirmer Naples et le Milanais dans son obéissance, et de le recommander lui-même à l'estime publique en mettant en vue sa valeur et ses qualités royales. Cet objet fut également atteint. L'entreprise n'était pas sans danger. Ses amis craignaient pour lui *le poison et les trahisons d'Italie*, même celles du duc de Savoie, qui avait grand intérêt à la mort de son gendre ; quand c'est Fénelon qui parle ainsi³, on se demande quel était donc ce singulier beau-père, capable d'inspirer de tels soupçons ! Chamlay avait aussi exprimé la crainte des conspirations et des assemblées de Naples, des agents déguisés du prince Eugène et du conseil de Vienne, et surtout d'une flotte anglaise et hollandaise qui pourrait barrer le retour⁴. Philippe V ne s'émut pas de ces appréhensions ; aucun plaisir, aucune satisfaction n'était à ses yeux comparable à *celui de chasser les Allemands d'Italie*. Des Espagnols voulaient s'opposer à son départ : *Je leur répondrai*, dit-il, *dans le vaisseau*⁵. Il avait désiré emmener sa jeune femme ; elle, de son côté, aurait bien voulu le suivre. II y renonça, malgré sa tendresse extrême, sur les représentations de Louis XIV, par la pensée de laisser aux Espagnols, comme gage de leur attachement, ce qu'il avait de plus précieux, et de ne pas s'embarrasser de trop d'équipages quand il avait avant tout à défendre ses États⁶.

Dans la campagne précédente, les Autrichiens avaient envahi toute la contrée de l'Adige à l'Oglio, occupé le duché de Mantoue, sauf deux villes : ils bloquaient Mantoue depuis le commencement de l'hiver, et, sur la rive droite du Pô, menaçaient de leur alliance les petits souverains, entre autres le duc de Parme. Tels étaient les points que Vendôme avait à délivrer. Heureusement la garnison de Mantoue tenait ferme contre le blocus, grâce à d'audacieuses sorties qui renouvelaient ses fourrages et ses vivres, et affaiblissaient l'ennemi par la perte, tantôt d'un poste avantageux, tantôt d'un bon nombre de prisonniers et de morts. Vendôme en profita comme d'un répit pour mettre son armée au complet, protéger le duc de Parme, et nettoyer le chemin du Mantouan. Au mois de mai il se porta au secours des assiégés. Un de ses lieutenants enleva en quelques heures Castel-Goffredo, qui aurait pu tenir quelques jours, et lui-même apparaissant sur la rive droite du Mincio, les Autrichiens repassèrent la rivière et laissèrent Mantoue libre au moins d'un côté (24 mai). Accueilli dans la ville comme un libérateur, Vendôme ne se fit pas illusion sur l'importance des

¹ Vendôme était fils de Laure Mancini ; Eugène, fils d'Olympe Mancini.

² Eugène essaya une fois de faire enlever Vendôme dans sa maison. Vendôme affecta de craindre un attentat d'Eugène contre la vie de Philippe V et fit redoubler la garde du roi d'Espagne. Une lettre qui parlait de ce danger tomba aux mains d'Eugène ; il la renvoya à Vendôme avec ce commentaire : *On fait savoir à M. le duc de Vendôme que le prince Eugène n'a jamais été un assassin : il est même connu dans le monde sur le pied de ne servir que pour l'honneur et la gloire, outre qu'il sert un maître qui ne s'est jamais servi de pareilles voies et qui est incapable de les commander. Ainsi, s'il n'y a pas d'autre raison qui ait fait redoubler les gardes, on les peut, sur ma parole, laisser dans le premier état. Voir Mémoires de Noailles.*

³ Fénelon, *Mémoires sur la campagne de 1702*.

⁴ Chamlay, *Mémoires de février 1702*.

⁵ Dangeau, avril 1702, *Mémoires de Noailles*.

⁶ *Œuvres de Louis XIV*, tome VI : lettres de Louis XIV et de Philippe V.

positions que l'assiégeant tenait encore dans le voisinage ; mais avant de les attaquer, il jugea plus pressé d'assurer ses communications par derrière. Il fit assiéger Castiglione, qui se rendit le 1er juin. Cette conquête le rendit définitivement maître de tout le pays et des rivières depuis Crémone jusqu'à Mantoue, et intercepta tous les secours que les Autrichiens avaient jusque-là reçus par le lac de Garda. Ils n'avaient plus que l'Adige pour communiquer avec l'Allemagne ; Eugène fut réduit à se tenir sur la défensive et à éviter les combats décisifs par une inaction savante.

Cependant Philippe V avait visité Naples. Il y avait été bien reçu malgré une révolte antérieure, et malgré un complot contre sa vie qui fut découvert pendant son séjour¹. Des grâces répandues sur les seigneurs et sur le peuple avaient contribué à cet accueil ; on peut croire que des troupes françaises envoyées par Louis XIV n'y avaient pas nui non plus². Il venait d'arriver à Milan ; après avoir reçu les hommages de Vaudemont, des duc de Mantoue et de Parme, et même du duc de Savoie, il s'acheminait par Crémone vers le Mantouan à la tête de renforts destinés à l'armée de Vendôme, lorsque, le 27 juillet au matin, il fut averti qu'une bataille allait se donner. Vendôme avait découvert à Santa-Vittoria, entre le Crostolo et le Tassone³, un camp de quatre mille cavaliers autrichiens sans infanterie. Il fit inviter le roi d'Espagne à hâter sa marche, et sans l'attendre il se précipita sur l'ennemi. Ce fut un beau fait d'armes par la rapidité et le succès. Les cavaliers autrichiens n'eurent pas même le temps de monter tous à cheval. Attaqués de trois côtés à la fois, ils furent en peu d'instant foudroyés, pris ou chassés. Six cents restèrent morts sur le champ de bataille, et quatre cents prisonniers ; les fuyards tombèrent presque en bataille dans le Tassone, en si grand nombre qu'ils comblèrent ce ruisseau et firent de leurs corps un pont sur une longueur de deux cents pas. Le reste fut poursuivi à une demi-lieue jusqu'en vue de Guastalla. Douze cents de leurs chevaux furent ramenés par les grenadiers français ainsi changés en *grenadiers à cheval*. Leur camp tout tendu et leurs bagages furent pris, et leur vin distribué aux vainqueurs fort à propos *après une si longue marche*. L'affaire avait été si prompte que le roi d'Espagne, malgré sa diligence, n'arriva qu'aux derniers coups de feu. Aussi n'écrivit-il à Louis XIV que pour laisser tout l'honneur à Vendôme et recommander les officiers qui s'étaient le plus distingués. « Cette affaire, disait-il, est aussi complète qu'une affaire de cavalerie peut l'être. On en vit immédiatement les conséquences. Reggio et Modène sommées le surlendemain par les vainqueurs se rendirent (29 juillet) et reçurent garnison française. Dans la nuit du 31 au 1er août, le prince Eugène abandonna ses postes auprès de Mantoue, et laissa ses retranchements aux défenseurs de la ville qui complétèrent leur délivrance en les détruisant⁴.

A partir de ce moment, l'avantage de la campagne fut assuré aux Français. Eugène, passé sur la rive droite du Pô et déterminé à donner bataille, se trouva, le 15 août, en présence de ses adversaires près du château de Luzzara que Vendôme venait d'investir. Le combat s'engagea à cinq heures du soir et dura jusqu'à la nuit. Il fut opiniâtre des deux parts, sanglant, animé par la valeur froide du roi d'Espagne qu'aucun péril ne paraissait émouvoir, et par l'ardeur d'Eugène qui, dit-on, aurait voulu renouveler la gloire de Pavie, et prendre une

¹ *Mémoires de Noailles, Saint-Simon, tome II, chapitre XXX.*

² *Œuvres de Louis XIV, tome VI : lettre à Philippe V, du 21 juin 1702.*

³ Deux affluents du Pô sur la rive droite.

⁴ Pelet, tome II : relations de la bataille de Santa-Vittoria par Vendôme et Philippe V.

seconde fois un roi de France dans son petit-fils. Quel que fût le ravage du canon, et l'importance et la qualité des pertes dans les deux armées, la victoire ne se décida pas. On demeura en présence pendant la nuit à la portée du mousquet ; on se retrancha fortement, et le lendemain ni l'un ni l'autre ne crut prudent de recommencer l'attaque. A en juger par les pertes de chacun, Vendôme aurait été vainqueur. Les Français ne comptaient que quatre cents morts contre quinze cents morts Autrichiens, et dix-huit cents blessés contre trois mille cinq cents blessés Autrichiens. Ils avaient pris de plus du canon, des drapeaux, des étendards et quelques prisonniers. Mais si la bataille même laissait la supériorité incertaine, les événements qui suivirent l'assignèrent à la France. Ce château de Luzarra, qu'Eugène avait voulu sauver, se rendit le 17 au roi d'Espagne, et livra fort à propos ses approvisionnements. La position inexpugnable où Eugène se contenait, et qu'il était sans doute prudent de ne pas affronter, n'empêcha pas le siège de Guastalla. La garnison de cette place était de deux mille cinq cents hommes ; elle capitula après neuf jours de tranchée (9 septembre), avec les honneurs de la guerre, mais sous la condition de ne plus servir avant le mois d'avril suivant. Guastalla, dans une situation favorable aux communications par eau, devint le dépôt des fourrages que le Crémonais envoyait à l'armée des deux couronnes.

La nouvelle d'une descente des Anglais et des Hollandais en Espagne n'interrompit pas cette série de succès. Philippe V, obligé de courir à la défense de son royaume (octobre), quitta l'Italie, mais n'en retira pas un soldat. Vendôme demeuré seul mena l'année à bon terme. Peu à peu le manque de subsistances forçait Eugène à quitter son camp de Luzarra. Bientôt un événement imprévu en Allemagne, contre-partie de l'invasion en Espagne, le soulèvement de l'électeur de Bavière, obligea l'Empereur à rappeler quelques-uns de ses régiments d'Italie. Le prince Eugène, condamné par ces affaiblissements à se tenir sur ses gardes, reculait pas à pas. Vendôme avançait à sa suite ; il parvint à s'établir fortement sur le cours du Pô, d'abord à Borgoforte au sud de Mantoue (15 novembre), ensuite à Governolo (18 décembre), au confluent du Pô et du Mincio, sur un terrain peu accessible qui avait longtemps servi de poste principal à Eugène. Les Autrichiens, retirés entre la Secchia et le Panaro dans le duché de Modène, laissaient le Mincio et le duché de Mantoue entièrement libres, et avaient perdu la route du Milanais.

Philippe Veut également le bonheur de voir ses ennemis échouer en Espagne. Pendant son absence, la jeune reine Gabrielle de Savoie, presque un enfant, avait pris aux affaires une part qui lui mérite une place dans l'histoire, et qui fonda la popularité de son mari. Elle avait présidé les états d'Aragon en dépit de la fierté de cette province qui n'aurait pas voulu d'une femme pour président : elle se les concilia si bien qu'ils lui firent présent pour son usage d'une somme de cent mille écus ; elle s'en montra digne en faisant porter immédiatement ce cadeau au roi pour les besoins publics. A Madrid, elle assistait tous les jours à la junte de gouvernement ; elle parvint à les tirer de leur vieille habitude de nonchalance. Attentive à toutes les questions sérieuses, elle ne leur permettait pas de perdre leur temps. Dès qu'ils s'égarèrent en conversations inutiles ; elle affectait de prendre son ouvrage, disant : *Comme on parle de choses qui ne regardent pas les affaires, j'emploierai ce temps à travailler pour moi.* La leçon fut comprise et profita ; elle servit aussi à concilier à la reine une *vénération* qui, confondant le patriotisme avec la fidélité au souverain, a consacré la royauté de

Philippe V¹. L'essai d'invasion des Anglais et Hollandais en suscita une preuve éclatante. Le duc d'Ormond, débarqué à Cadix, avait pris position dans l'île de Léon ; de là il envoyait ses troupes au pillage, et faisait porter aux officiers supérieurs, pour les tenter de trahison, ses promesses d'agrandissement ; il ne séduisit personne : *J'ai juré*, lui répondit Villa d'Arias, gouverneur général de l'Andalousie, *de répandre jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour à Philippe V. Nous n'avons que de généreux exemples dans nos ancêtres ; ils n'ont jamais cherché leur élévation ni dans le sang ni dans la fuite de nos rois ; *mori pro patria* est ma devise. Vous pouvez la communiquer à la princesse qui gouverne l'Angleterre*². L'Anglais ne réussit pas mieux auprès du peuple ; il avait laissé ses soldats protestants piller les églises ; c'en était assez pour soulever contre eux les populations catholiques. En même temps la jeune reine déployait une activité au-dessus de son âge et de ses forces. Prête à aller partout où sa présence serait nécessaire, travaillée de violents maux de tête, mais infatigable, elle provoquait par son exemple une levée en masse. *Tout s'offrit, tout monta à cheval, tout marcha* contre les envahisseurs. Le 27 octobre les Anglais et les Hollandais se retiraient *fort démunis d'hommes et d'argent* ; et Philippe V rentrant en Espagne la trouvait délivrée sans qu'il eût le temps de contribuer à cette revanche. Un seul malheur vint à la traverse de ces résultats. Les galions d'Amérique, chargés de trésors qui appartenaient à plusieurs nations, étaient enfin rendus, sous l'escorte d'une flotte française commandée par Château-Renaud, dans le port de Vigo en Galice ; déjà on avait pu transporter à l'intérieur des terres beaucoup d'or, d'argent et d'effets précieux, mais il restait encore à bord de grandes quantités de marchandises. Une flotte ennemie se présenta tout à coup le 22 octobre, força le port et brûla les galions et les vaisseaux français, et emporta une prise de huit millions. Pour ne pas ressentir trop péniblement une pareille perte, on avait besoin des bonnes nouvelles qui arrivaient en ce moment d'Allemagne.

En Allemagne, comme dans les Pays-Bas, la campagne avait commencé par un siège et un siège malheureux. On sait déjà que Catinat, loin de trouver les forces promises, avait reconnu que celles de l'ennemi étaient bien supérieures à tous les calculs du roi ou de Chamillard. Dès le mois d'avril, les Allemands du prince de Bade avaient passé le Rhin à Spire et à Gemersheim, puis s'avancant vers la Lauter, ils avaient séparé Landau, possession française, de l'Alsace. Il était impossible, à moins d'un de ces coups de hardiesse qui entraînent la ruine aussi bien que le succès, de les attaquer avec avantage. Leur nombre en juin s'élevait à cinquante mille ; celui des Français ne dépassait pas vingt et un mille. Landau fut donc investi le 15 juin et dut être abandonné à ses propres forces, c'est-à-dire à sept bataillons dont deux d'artillerie et à sept escadrons. Il est vrai que le commandant Mélac était un de ces hommes que l'ennemi, selon l'ancien mot de Louis XIV, avait l'habitude de redouter dans les places françaises ; il allait renouveler à Landau ce que Blainville venait de faire voir à Kayserswerth. Les assiégeants, malgré leur énorme supériorité de nombre et la présence du roi des Romains, fils de l'Empereur, n'avancèrent que lentement, contrariés par les crues du Rhin qui rompaient les ponts, par la difficulté de nourrir une telle multitude, et fort incommodés par le canon des assiégés. Louis XIV tenta bien un effort pour renforcer Catinat, il rappela des Pays-Bas à Thionville douze bataillons et seize escadrons de l'armée de Boufflers. Il n'était pas juste, disait-il, d'abandonner des

¹ *Mémoires* de Noailles, 1702.

² Bruzen de la Martinière, *Histoire de Louis XIV*.

places et des provinces qui lui appartenait (Alsace) pour conserver celles qui appartenait au roi d'Espagne (Gueldre). Ces auxiliaires furent placés sous tes ordres du marquis de Villars, qui, tiré récemment de l'ambassade de Vienne, reprenait avec empressement un commandement militaire, où son ambition se proposait des actions éclatantes et de grands honneurs. Mais ce corps d'armée, destiné d'abord à garantir la Sarre, puis appelé par Catinat à couvrir les points les plus menacés de l'Alsace, n'apporta aucun changement à la situation de Landau. Dans les derniers jours d'août, la place était battue en brèche et les assiégeants préparaient leurs ponts pour le passage du fossé. A ce moment une résolution hardie et subite de Louis XIV, pour passer de la défensive à l'attaque, sacrifia irrévocablement cette ville. Le 30 août, Catinat recevait l'ordre de dégarnir l'Alsace, et d'envoyer la plus grande partie de ses forces en Allemagne au secours de l'électeur de Bavière. Landau n'avait plus qu'à se rendre. Dans la nuit du 8 au 9 septembre, Mélac repoussait un dernier assaut ; et quelques heures après, considérant les conséquences inévitables d'une plus longue résistance, il capitulait le quatre-vingt-unième jour depuis l'ouverture de la tranchée, le cent quarantième depuis le commencement du blocus. Une pareille défense était trop digne d'hommages pour ne pas recevoir ceux de l'ennemi même. Le roi des Romains laissa partir la garnison avec les honneurs de la guerre, avec quatre pièces de canon, deux mortiers et plusieurs chariots couverts. Il reçut Mélac à sa table, lui montra son armée et lui fit rendre par elle tous les honneurs des feld-maréchaux¹.

Le parti que Louis XIV venait de notifier à Catinat était incomparablement le meilleur ; il allait changer la face de la guerre, en la reportant en pays ennemi, en opposant Allemands à Allemands, justifier l'audace par le succès, et donner à la France le dernier prix de la campagne. L'électeur de Bavière, allié secret de la France, s'était contenté d'abord d'agir auprès des Cercles pour les maintenir dans la neutralité. Quand il vit les États de son frère, l'électeur de Cologne, envahis par les alliés et entamés par la prise de Kayserswerth, il crut le moment venu d'agir. Par un nouveau traité avec Louis XIV (17 juin 1702), il s'engagea à combattre pour la France et pour l'Espagne et aussi pour lui-même, et, dans le cas où l'Empereur attaquerait la Bavière, à porter ses armes en Tyrol, en Bohême, en Autriche. La France en retour lui promettait l'appui de ses armées et la conquête des deux Palatinats du Rhin et de Neubourg². A la fin d'août, il annonça qu'il allait entrer en campagne par la prise d'Ulm, ville impériale de Souabe ; il réclamait immédiatement l'envoi de troupes françaises pour le couvrir contre un retour de l'armée qui assiégeait Landau. Louis XIV, reconnaissant là un moyen de diversion capable en effet de ramener cette armée des bords du Rhin au cœur de l'Allemagne, passa par-dessus toutes les considérations que pouvait suggérer le péril de l'Alsace : *Je me trouve, écrivait-il à Catinat³, dans la nécessité pour profiter de son alliance, qui peut dans la suite me devenir très-utile, de lui donner tous les secours dont il peut avoir besoin pour faire une diversion considérable dans l'Empire. En même temps je laisse l'Alsace ouverte à mes ennemis sans y pouvoir tenir une armée suffisante. Il n'y a aucune troupe du côté de la Sarre, pas même ce qui serait nécessaire pour empêcher les partis d'entrer sur les terres de ma domination. Dans cette situation, j'ai cru que je*

¹ Pelet, tome II. Dangeau, 30 septembre 1702.

² Ce traité est rapporté par le général Pelet dans le troisième volume, page 945, et non dans le second, auquel il appartient par la date.

³ Lettres à Catinat du 30 août et du 18 septembre 1702.

n'avais d'autre plan à faire que de vous ordonner de faire joindre, aussitôt que le duc de Bavière vous le demandera, les troupes dont il aura besoin. L'électeur ne demandait pas moins de trente bataillons et de quarante escadrons. Le roi ordonna de les envoyer, et même davantage, si l'électeur en manifestait le désir.

Cette entreprise demandait un chef hardi, entreprenant. Parmi les lieutenants de Catinat, nul ne paraissait mieux remplir cette condition que Villars. Impatient outre mesure d'être distingué, Villars, depuis qu'il avait repris le métier des armes, blâmait la lenteur et le peu d'éclat des opérations. Malgré son respect pour les chefs d'armée, il trouvait *chez eux quelque chose à désirer* ; il n'y trouvait pas *l'audace naturelle à laquelle mène des Français*, parole de Louis XIV dont il s'appuyait habilement. Pourquoi par exemple n'avait-on pas livré de grande bataille en Flandre ? Il s'était déjà offert à tenter une diversion en Allemagne par Kehl et par la Souabe. *Qu'on me donne, écrivait-il à Chamillard¹, deux mille chevaux, mille dragons et cinq cents grenadiers, on verra ce que je saurai faire de ce corps-là dans les montagnes noires.* Il ne cachait pas que, en faisant bien, il entendait en être bien payé ; dans la même lettre, il réclamait le cordon bleu, pour les services qu'il avait rendus dans son ambassade de Vienne, et nous lui retrouverons le même appétit jusqu'à la fin de sa carrière. Mais cet égoïsme, qui rabaisait son caractère, était aussi propre à fortifier son talent. Il était bon de le mettre à l'épreuve. Dès le premier jour, le roi l'avait désigné pour commander la diversion en Allemagne.

Catinat aurait bien voulu garder ses troupes, pour défendre l'Alsace que les conquérants de Landau envahissaient par le nord et par le Rhin. Les ordres du roi étant formels, il fallut se résigner. Pendant que quelques démonstrations, du côté de Saverne et de la Lauter, entretenaient les incertitudes de l'ennemi, Villars partit pour Huningue avec une partie des forces destinées à son expédition. Ce mouvement ne put être si secret que le prince de Bade n'en eût connaissance ; il comprit sans doute les intentions de Villars, et, avec vingt mille hommes, il remonta le Rhin sur la rive droite pour intercepter la tentative des Français. Villars avait devant lui une île formée par deux bras du Rhin, l'un profond, l'autre guéable. Au moyen d'un pont sur le premier, il transporta son artillerie dans file ; un autre pont sur le petit bras fut destiné à l'infanterie et couvert à la tête d'un fort retranchement. Tout cela fut exécuté malgré le canon de l'ennemi retranché dans le fort de Friedlingen et derrière. Le passage était préparé ; si l'électeur de Bavière se fût alors avancé sur les derrières de l'ennemi, l'attaque ne pouvait manquer de réussir. Mais l'électeur ne donnait pas même de ses nouvelles ; on finit par savoir que, au lieu de se rapprocher du Rhin, il s'en éloignait au contraire de cinquante lieues, par une marche rétrograde vers les villes de Memmingen et de Kempten qu'il occupa en effet dans les premiers jours d'octobre. Ce caprice, prélude de beaucoup d'autres chez cet homme bizarre, ne retarda que de quelques jours l'opération décisive. Louis XIV, instruit de la situation, prétendit mettre Villars en état d'agir sans les Bavares. Il ordonna à Catinat d'envoyer à Huningue un renfort de dix bataillons et de vingt escadrons, c'est-à-dire, écrivait-il, *à peu près tout ce qui vous reste.* Dès que Villars eut reçu ce complément, il commença d'agir. Un détachement de deux mille hommes d'infanterie et de deux régiments de dragons traversa le Rhin hors de la vue de l'ennemi, devant Neubourg, s'empara de cette petite ville, et deux mille pionniers suivant de près commencèrent à y établir un pont. *Si cette tentative réussit, disait Villars, j'irai passer à Neubourg ; si cette tentative manque, je passe au*

¹ Pelet, tome II : lettres de Villars à Chamillard, 25 juin 1702.

Petit-Huningue. L'ennemi comprit toute l'importance du poste de Neubourg entre les mains des Français ; le prince de Bade, pour le reprendre, quitta ses retranchements. Villars saisit le mouvement, passa le fleuve devant Huningue, occupa les retranchements abandonnés, et marchant au général autrichien le força d'accepter la bataille de Friedlingen (14 octobre 1702).

Le prince de Bade, plus fort en cavalerie, rangea la sienne dans la plaine où elle devait avoir les mouvements plus libres ; et établit son infanterie derrière son canon sur une hauteur couronnée d'un bois de sapins. Les fantassins de Villars n'hésitèrent pas à monter par l'autre versant à travers des vignes, et une fois l'ennemi atteint, ils le chargèrent à la baïonnette : mêlée terrible par la solidité des Allemands et par l'activité des coups français. Après trois charges différentes, les Impériaux renversés laissèrent leur canon et se précipitèrent dans la plaine poursuivis par les plus ardents des vainqueurs. Dans la plaine, Magnac, commandant de la cavalerie française, pour éviter le canon du fort de Friedlingen, avait laissé le prince de Bade venir à lui et se placer entre sa propre artillerie et les Français. Les Impériaux firent ainsi les trois quarts du chemin, et dans le désordre inséparable d'une course au galop. Il avait été recommandé aux cavaliers français de ne pas user de leurs armes à feu, et de ne mettre le sabre à la main qu'à cent pas des ennemis. Dès qu'ils les virent à cette distance, ils se lancèrent, trente-quatre escadrons contre cinquante-six. Mais aucun *ne se démentit*, selon l'expression militaire de Villars ; leur choc fut si impétueux et si rude, que les Allemands furent entamés, et, quoique sous les yeux du prince de Bade, mis en déroute. La bataille paraissait gagnée, quand l'infanterie allemande, s'apercevant du petit nombre de ceux qui la poursuivaient, se retourna contre eux et les refoula sur le corps principal. Ce mouvement inattendu troubla toute l'infanterie française, elle crut à des forces supérieures qui arrivaient au secours des vaincus ; elle hésitait à marcher. D'autre part, Magnac n'avait pas poursuivi les cavaliers impériaux ; ceux-ci commençaient à se rallier et à revenir. Dans cet instant critique, Villars pourvut à tout : il courut à l'infanterie en criant victoire, et lança un millier de chevaux contre les escadrons ennemis. Sous cette impulsion, les fantassins reprirent courage, et, gardant leur victoire, ils repoussèrent les vaincus jusqu'à une lieue et demie. Les cavaliers ne menèrent pas moins vivement leurs adversaires, jusqu'à un défilé qui déroba les fugitifs à la poursuite. Il ne restait rien sur le champ de bataille de l'armée du prince de Bade. Alors éclata l'enthousiasme des Français pour Villars. Ils se rassemblèrent autour de lui, et, dans le sentiment unanime du danger auquel il les avait arrachés, ils le proclamèrent maréchal de France¹.

Les preuves de la victoire étaient bien complètes. Dans une affaire aussi rude et aussi disputée, les Français n'avaient perdu ni drapeaux, ni étendards, ni timbales, et ils en avaient pris trente-quatre à l'ennemi. A ces trophées s'ajoutaient de grandes quantités d'armes jetées par les fuyards, de canons, de charrettes de munitions abandonnées sur les chemins, plus de trois mille morts sur place, les villages voisins remplis de blessés et de mourants, la plupart des généraux allemands tués ou blessés, quelques-uns prisonniers. L'armée campait sur le champ de bataille. Le soir même, Villars fit sommer le fort de Friedlingen ; le commandant ayant voulu résister, on le canonna tout un jour, et le lendemain, sur la menace d'être traité sans quartier, il capitula. Ce qui montre encore mieux

¹ Relation de la bataille, par Villars : Pelet, tome II. — Saint-Simon lui-même, qui fait tout ce qu'il peut pour ester à Villars le mérite du succès, ne peut s'empêcher de reconnaître que ce fut Villars qui rendit un *nouveau courage* à l'infanterie.

le désarroi du prince de Bade, c'est que ses troupes cantonnées en Alsace reçurent immédiatement l'ordre de repasser le Rhin ; le 18, quatre jours après la bataille, il ne restait plus sur la rive gauche que quelques bataillons campés au nord de la Lauter, et les ponts sur le Rhin étaient levés. En récompense de ces résultats, Louis XIV, ratifiant le vœu de l'armée, nomma Villars maréchal de France, le destina au commandement de l'armée du Rhin, et rappela Catinat.

Villars n'oubliait pas que le grand but de son entreprise était la jonction avec l'électeur de Bavière. Il écrivait au roi : *Celui qui n'a pas désespéré de la jonction lorsque les difficultés paraissaient presque insurmontables la croit très-facile après une bataille gagnée. Il y mettait pourtant une réserve : A moins que M. l'électeur ne soit déterminé à ne pas y contribuer, et que la tête ait tourné à tout ce qui a l'honneur d'entrer dans son conseil.* On voit aussi, par un mémoire de Chamlay, et par la correspondance de Louis XIV, que le roi et son conseil tenaient la jonction pour le *bon parti et le plus capable de procurer le rétablissement de la paix*¹. On ne tarda pas à reconnaître la justesse des prédictions du maréchal. On apprit, le 21 octobre, que l'électeur ne viendrait pas à la rencontre des Français ; il entendait leur laisser le soin de traverser seuls quarante lieues de pays, dont vingt-cinq de montagnes, à travers des rochers et des châteaux forts, par des chemins inaccessibles aux voitures d'approvisionnements. *Il est pourtant d'une nécessité indispensable, disait Villars, que les troupes de Bavière m'assurent du pain.* Les jours suivants on apprit que, loin d'être encouragé par le succès de Friedlingen, l'électeur reculait jusqu'à Donawerth et à Ingolstadt ; on tira aussi de quelques confidences le soupçon que le pauvre prince, inquiet des chances de la guerre, voulait ménager l'Empereur et éviter toute hostilité personnelle contre lui. Villars fit alors accepter par le roi l'ajournement de la jonction au printemps prochain. La saison allait amener, selon l'usage antique, la séparation de toutes les armées. Il suffisait pour le moment de consolider les avantages obtenus. Villars fit raser le fort de Friedlingen, et au contraire mit en état de défense le pont d'Huningue et Neubourg ; il nivela, en Alsace, tous les restes des retranchements ennemis, pendant que Tallard, pour couvrir la Moselle et la Sarre, occupait Nancy, du consentement tacite du duc de Lorraine. Il eut ainsi la liberté de venir à Versailles jouir pendant quelques jours de la gloire d'Une campagne qui avait sauvé l'Alsace et ouvert à la France deux portes sur l'Allemagne.

¹ Pelet, tome II. Villars au roi, 17 octobre, Mémoire de Chamlay, du 20 octobre. Louis XIV à Villars, 8 novembre 1702 : *Le parti de la jonction avec l'électeur de Bavière est le meilleur de tous et celui auquel je me détermine.*

III. — Les Camisards ; Cavalier, leur chef. - Campagne de 1703. - Création de dix maréchaux. - Adoption définitive de la baïonnette. - Campagne de Villars en Allemagne : Prise de Kehl ; jonction avec l'électeur de Bavière. - Expédition du Tyrol, malheureuse pour le duc de Bavière. - Avantages des alliés dans les Pays-Bas ; victoire des Français à Eckeren. - Leur supériorité assurée en Allemagne. Reprise de Brisach ; victoire d'Hochstett. — Soulèvement des Hongrois ; Ragoczi. - Fin de la campagne avantageuse à l'électeur de Bavière. - Embarras de l'Empereur. - Mais les embarras de la France accrue par l'obstination des Camisards et par la défection du Portugal et du duc de Savoie.

Malgré les avantages de la campagne, sauf en Flandre, les difficultés ne diminuaient pas ; déjà même elles se compliquaient d'une guerre civile dans le midi de la France. Les *Camisards* étaient en armes. On appelle de ce nom des bandes de Huguenots des Cévennes, dont les premiers avaient pris une chemise blanche relevée sur leurs têtes, comme moyen de se déguiser autant que comme signe de ralliement. On les appelle aussi les *Fanatiques*, parce qu'ils avaient parmi eux de prétendus prophètes, hommes, femmes et surtout enfants, instruits à tomber en extase, et à prêcher, avec un *tremblement* de tout le corps, la guerre et le règne prochain de Dieu. Le refus de la liberté de conscience, les exigences fiscales redoublées par la guerre étrangère, et les rigueurs déployées, selon le système de là-ville, contre ceux qui n'allaient pas à la messe, les avaient prédisposés à la révolte ; l'impulsion décisive venait de leur être donnée par un jeune homme de dix-sept ans, Jean Cavalier, garçon boulanger, qui, à l'énergie de caractère, à la fermeté du commandement, joignait plus d'un talent de général. Leur début fut, à Pont de Monvert, l'assassinat de l'archiprêtre Du Chayla, qu'ils regardaient particulièrement comme leur persécuteur (juillet 1702) ; de là ils se répandirent dans les villages, frappant les prêtres et les maîtres d'école catholiques..Le comte de Broglie, commandant militaire en Languedoc, avait peu de troupes ; il n'exerça d'abord qu'une répression impuissante. Au mois de décembre, Cavalier, dont le parti s'enhardissait de jour en jour, battait un corps de noblesse, et habillait ses soldats des uniformes des morts. Le mois suivant, il triomphait en rase campagne du comte de Broglie lui-même, aux portes de Nîmes. Alors les Camisards parcoururent les diocèses de Mende, d'Alais, d'Uzès et de Nîmes ; en un mois ils brûlèrent quarante paroisses, et massacrèrent quatre-vingts curés. La lutte prenait un caractère atroce ; leurs violences et bientôt l'appel qu'ils firent à l'étranger provoquaient les représailles impitoyables sous lesquelles ils devaient un jour succomber¹.

¹ Voir sur ce sujet : Ernest Moret, *Quinze Ans du règne de Louis XIV*. Il a donné à cet épisode de l'histoire générale un développement impartial, où, à l'intérêt qu'il porte aux Camisards, se joint l'aveu des excès qu'ils ont commis. Voir aussi les *Mémoires* de Villars et de Berwick dont nous nous servirons plus bas. Villars surtout paraît assez digne de foi

A cette recrudescence de contradictions, Louis XIV opposa un redoublement de préparatifs. L'hiver fut employé à une troisième augmentation des troupes de terre et de mer, à renforcer les armées de Flandre, d'Italie et du Rhin, à renouveler le personnel des officiers généraux, et même à perfectionner l'armement. C'est à ce moment que la pique fut abandonnée, et l'usage de la baïonnette au bout du fusil rendu général dans toute l'infanterie ; Louvois et Vauban, après une trop longue attente, triomphaient enfin de la routine¹. Pour animer le zèle par la perspective de la récompense, le roi créa d'un coup dix maréchaux, presque tous bien choisis, c'est-à-dire désignés par des services notoires : Chamilly, Estrées, Château-Renaud, Vauban, Rosen, Huxelles, Tessé ; Montrevel, Tallard et Harcourt. S'il était possible de contester les titres de Rosen, de Montrevel et d'Harcourt, s'il était vrai que Tessé ne dût son élévation qu'aux instances de la duchesse de Bourgogne qui croyait lui de voir son mariage², personne n'avait oublié ce qu'avait été Château-Renaud dans la guerre précédente, Chamilly à Grave, Huxelles à Mayence, et Vauban à tant de sièges fameux. Non moins digne de cet honneur par son désintéressement que par son génie, Vauban voulait se défendre d'accepter une dignité qui serait une entrave à son art, puisque un ingénieur ne commandait jamais en chef, et qu'un maréchal ne devait être subordonné qu'à un plus ancien. Le roi passa par-dessus ce scrupule de bon serviteur de l'État, aux applaudissements de tous³. Dans les rangs inférieurs, il fit une promotion de vingt-trois lieutenants généraux, de vingt-quatre maréchaux de camp, et de trente et un brigadiers. La marine eut pour sa part quatre nouveaux chefs d'escadre et vingt et un capitaines de vaisseau.

Aux trois armées déjà existantes, il en ajouta une nouvelle contre les *Camisards*, qu'il composa de dragons levés en Languedoc même et de bataillons tirés des Pays-Bas, d'Allemagne et d'Italie ; il en confia le commandement à Montrevel, un des nouveaux maréchaux. Il laissa aux trois premières leurs commandants de l'année précédente, Boufflers, assisté de Villeroi, Vendôme et Villars ; mais il lui parut bon d'en former une cinquième sur la Moselle, pour agir en Lorraine et en Alsace, seconder la jonction de Villars avec l'électeur de Bavière, et diviser les Impériaux en occupant une partie de leurs forces sur le Rhin. Destinée au duc de Bourgogne, cette cinquième armée fut réellement confiée au maréchal de Tallard. Grâce à cette activité, à cette vigilance, il gardera encore en 1703, malgré plusieurs échecs, la supériorité sur ses ennemis.

La pensée dominante du roi était le secours de l'électeur de Bavière, une diversion puissante en Allemagne, de laquelle, selon lui, *dépendait uniquement le succès de cette guerre*, et une paix *aussi glorieuse* pour lui qu'avantageuse pour son allié⁴. Il ajournait toute autre entreprise après celle-là. Il voyait les Autrichiens réduits à l'inaction en Italie, avec des troupes délabrées, sur un terrain marécageux, et le prince Eugène obligé d'aller à Vienne demander des

par son indifférence même dans la question religieuse, qui lui laisse en quelque sorte plus de liberté pour dire la vérité aux deux partis.

¹ Dangeau, 27 février 1703 : Le roi entra dans son cabinet, où il fit demeurer monseigneur le duc de Bourgogne et les maréchaux de Boufflers et d'Harcourt. Il y fut question d'ôter les piques à l'infanterie, qui est un parti qu'apparemment on prendra, et qu'on prit en effet.

² *Mémoires* de Choisy, livre VII.

³ *Mémoires* de Saint-Simon, tome II, chapitre XXXV.

⁴ Louis XIV à Villars, 19 mars 1703 : Pelet, tome III, page 538.

renforts qu'on ne pouvait lui donner. Il projetait de faire passer en Allemagne une partie de l'armée de Vendôme¹. Du côté du Nord, il recommandait à Boufflers et à Villeroi de garder l'attitude défensive, de ne livrer bataille que lorsqu'il serait possible de le faire avec avantage, ou dans le cas où Anvers et Namur seraient menacés. Mais du côté de l'Allemagne il était impatient d'entrer en action. Villars, à peine arrivé à la cour, reçut l'ordre d'en partir dès le 13 janvier 1703. Le roi était convaincu, par divers mouvements des troupes allemandes, que le prince de Bade se disposait à entrer dans la Bavière ; il importait de le retenir dans le voisinage du Rhin ou de le suivre dans l'électorat. Villars, sur les ordres pressants du roi, prit le parti de passer le Rhin et d'assiéger Kehl, pour couvrir Strasbourg contre toute attaque, pour s'ouvrir une porte de plus sur l'Allemagne, et un chemin vers les montagnes noires le long d'une rivière — Kinzig, affluent du Rhin —. On était au 12 février, l'hiver ajoutait ses glaces et ses neiges aux autres difficultés. Le passage s'effectua à Huningue et à Neubourg. De Neubourg à Kehl, il y avait vingt lieues de pays ennemi à traverser avec un équipage d'artillerie et de vivres, à passer entre les garnisons allemandes de Brisach et de Fribourg, à franchir des ruisseaux ou des défilés épuisés de vivres pendant la campagne précédente, à emporter toutes les redoutes des bords du Rhin, et peut-être au bout du voyage à combattre une armée retranchée derrière la Kinzig. L'audace fit la fortune de l'entreprise. Le prince de Bade, ne soupçonnant pas une telle témérité, ne prit aucune mesure pour la combattre ; chaque quartier ennemi, surpris dans son isolement, ne songea qu'à fuir dans les places fortes. Sans perdre un soldat, les Français s'emparèrent de plus de cinquante redoutes ou forts, et même de quelques villes impériales telles qu'Offenbourg ; où ils trouvèrent de l'artillerie et des munitions de guerre et de bouche, destinées à approvisionner Kehl, qui servirent à l'attaquer. Le prince de Bade inquiet se hâta de rappeler dans ses lignes de Bühl ce qu'il avait encore de troupes sur la rive gauche, et celles qu'il avait détachées vers la Bavière ; dans la nuit du 25 au 26 février, Villars ouvrit la tranchée devant Kehl.

Une égale activité présida aux opérations du siège ; deux ponts de bateaux sur le Rhin, ouvrant la communication avec Strasbourg, permirent de recevoir de cette ville des renforts et de l'artillerie, et de transporter les blessés dans de bons hôpitaux. Pour soutenir le cœur des soldats, Villars passait une partie des nuits avec eux dans la tranchée, buvait du brandevin à leur santé, et leur faisait des contes joyeux, disant entre autres choses qu'il n'y avait que les Français pour prendre les villes pendant l'hiver². Dans le désir d'en finir vite, il ne tint aucun compte des observations des ingénieurs ; il se vante même de n'avoir pas respecté d'avantage l'avis de Vauban, qui aurait voulu venir à ce siège³. La ville avait deux ouvrages à corne ; il n'eut voulu attaquer qu'un seul, mais avec une si grande énergie, que le 6 mars, le dixième jour, il s'en empara par un vigoureux assaut. La contrescarpe était encore entière, les fossés pleins d'eau et bien revêtus. Si on prenait la place dans cet état, des réparations faciles et peu

¹ Louis XIV à Vendôme, 11 décembre 1712 : Pelet, tome III, page 150.

² *Mémoires* de Villard.

³ Dangeau, 12 février 1703 : Le roi dit à Vauban : *Songez-vous, monsieur le maréchal, que cet emploi est au-dessous de votre dignité !* — Sire, lui répondit-il, *il s'agit de vous servir, ce que je crois pouvoir faire utilement en cette occasion. Je laisserai le bâton de maréchal à la porte, et j'aiderai peut-être à la prise de la place. Plus vous nous élevez et plus nous devons avoir envie de vous servir.* Le roi ne veut pas lui permettre d'y aller, mais il insiste encore.

coûteuses suffiraient pour en faire une citadelle française presque inexpugnable sur le territoire allemand. Dans cet espoir, pour presser la reddition par la peur, il fit préparer des batteries formidables, et sommer le commandant avec la menace de ne le recevoir qu'à discrétion si une fois ses nouvelles batteries commençaient à tirer. Le commandant, qui s'était jusque-là défendu assez mollement et qui ne voyait venir aucun secours, aima mieux capituler avec les honneurs de la guerre. Le 12 mars, il rendit Kehl, y laissant vingt-huit pièces de canon, vingt-six milliers de poudre, et d'autres provisions bien plus considérables que le vainqueur n'avait pu l'espérer.

Ce glorieux début fut suivi d'un temps d'arrêt que l'on ne comprit pas en France. A la victoire des Français correspondaient les exploits inespérés de l'électeur de Bavière. Ce prince, tour à tour nonchalant et actif, avait aussi attaqué en plein hiver les Impériaux dans son voisinage. Il avait pris, sur le Danube, la ville palatine de Neubourg entre Donawerth et Ingolstadt¹, le 2 février. La veille de la prise de Kehl, il dispersait à Scharding sur l'Inn une armée d'Autrichiens et de Saxons qui menaçait la Bavière (11 mars) ; les jours suivants, il écarta du Danube les troupes des Cercles commandées par le comte de Styrum, et mit la main sur Ratisbonne pour s'assurer le passage et le cours & fleuve. Villars avait applaudi à la prise de Neubourg pour l'électeur et pour lui-même, puisqu'il ne s'oubliait jamais : *Il faut, lui écrivait-il², que vous partagiez l'Empire et que je sois connétable.* Ce ton décidé était d'un bon augure pour la jonction, et le bonheur inattendu de l'électeur semblait la rendre plus facile. On apprit avec surprise qu'au lieu de saisir cette occasion, Villars repassait le Rhin, et renvoyait ses troupes dans leurs quartiers. Ses ennemis en donnèrent le motif odieux et moqueur, qu'il était impatient de revoir sa femme. Lui-même, en se plaignant de n'être pas rémunéré selon ses mérites, de n'être pas encore élevé au rang de duc, pouvait donner à penser qu'il n'avait de zèle que pour sa propre élévation³. Réellement ses raisons étaient conformes à la prudence : la fatigue de ses troupes, et leur pénurie en armes et en vêtements, le danger d'affronter les montagnes quand la neige les rendait inabordables au simple voyageur, ou de risquer, sans les ressources nécessaires, une bataille contre le prince de Bade qui ne manquerait pas de disputer le passage. Aussi bien, après les derniers succès de l'électeur, le secours était moins pressé.

Mais Louis XIV fut inflexible. La jonction était sa pensée, il signifia à Villars d'avoir, sous peine de disgrâce, à n'en pas retarder l'exécution. *Je vous ordonne,*

¹ Ne pas confondre avec le petit Neubourg des bords du Rhin, que Villars avait occupé avant Friedlingen.

² *Mémoires de Villars.*

³ Il écrivait à Chamillard, 27 mars 1703 : *On commence par me gronder ; ce n'est pas la bonne manière. Il fallait me mander : Le roi sait que votre zèle et un désir de gloire vont, tellement avant tout dans votre cœur, que les récompenses ne sont pas nécessaire pour vous exciter. Cependant, comme rien n'est plus important que la jonction, Sa Majesté envoie à M. l'électeur de Bavière un brevet de duc pareil à ceux qu'elle a déjà donnés à MM. de Boufflers et d'Harcourt, pour vous le remettre aussitôt que son armée aura rejoint les troupes bavaroises. Après cela, allez vers l'Autriche, divisez les forces de l'Empire et forcez-le à la paix...*

Voilà, monsieur, des paroles nécessaires, non pour augmenter le zèle, il est toujours égal, mais pour que votre général ait l'esprit plus libre, le cœur satisfait, et que, *jugeant de sa fortune dans la guerre par celle qu'il trouve dans son élévation, il ne croie rien impossible...* Pelet, tome III, page 547.

lui disait-il¹, à moins qu'il n'y ait une impossibilité entière ou que la perte de mes troupes soit certaine, de vous mettre en état d'exécuter, sans perdre un moment, les ordres que je vous ai envoyés ; et pour qu'à l'avenir il n'arrive plus de pareils contre-temps, vous ne prendrez pas sur vous des choses de pareille conséquence sans avoir reçu mes ordres..... Tout cela n'est arrivé que par la confiance que j'ai eue en vous. Il est de votre intérêt, pour la conserver, de faire en sorte que le mouvement que vous avez fait ne porte aucun préjudice à la situation heureuse dans laquelle vous avez mis mes affaires.

Devant cette volonté souveraine, Villars n'avait plus qu'à s'incliner. Dès le 5 avril, ses troupes commencèrent à repasser le Rhin. Le maréchal de Tallard, avec l'armée destinée à agir sur ce fleuve, s'approcha pour aider au mouvement de jonction. Il n'y avait que deux chemins pour entrer dans le bassin du Danube : l'un conduisait aux lignes du prince de Bade qu'il faudrait forcer d'abord, l'autre par la vallée de la Kinzig conduisait aux sources du Danube, derrière des montagnes dont l'ennemi avait sans doute fermé les passages. Dans le premier cas, on avait à combattre et à déloger une armée fortement retranchée, dans l'autre à laisser cette armée sur son flanc ou ses derrières avec les seules troupes de Tallard en face. Tous les officiers généraux réunis en conseil déclarèrent, malgré Villars, le premier parti impossible, et les lignes du prince de Bade inexpugnables. Il ne restait que le chemin de la Kinzig ; Villars se résigna, comme il l'exposait dans une lettre à Louis XIV, à voiturier du pain et des munitions sur des chariots qui n'avaient pas la voie, à faire vivre la cavalerie en marche sans fourrage dans les villages, sans herbe nouvelle sur la terre, à affronter dans les montagnes les détachements du prince de Bade, les milices du Wurtemberg, à se heurter peut-être inutilement à des châteaux imprenables. L'expédition, couverte par l'armée de Tallard, commença le 27 avril. Une avant-garde de seize bataillons et de vingt escadrons partit d'Offenbourg, et occupa les petites villes de Gengenbrach, de Biberach, de Hausach sans rencontrer d'autre obstacle que quelques retranchements mal défendus et facilement occupés. Au bout de quatre jours (1er mai), Villars les ayant rejoints avec le reste de ses troupes et son convoi de munitions et de vivres, on s'avança vers Homberg, le plus redouté des châteaux qui hérissaient les passages ; les grenadiers à la droite et à la gauche de la colonne écartaient les ennemis des hauteurs ; le corps principal, ayant attaqué de front les retranchements du château, les enleva presque sans résistance. Il y avait encore jusqu'à la crête des montagnes deux lieues de chemin plus difficile et plus dangereux, où il fallait marcher tantôt dans le fond des précipices, tantôt sur les pentes dont le moindre abatis aurait intercepté le passage ; quelques hommes rassemblés au sommet auraient pu avec des pierres écraser les envahisseurs. Une tête de colonne se lança bravement dans cette terrible aventure, et arriva sans rencontrer d'ennemis. Le 5, toute l'armée, artillerie et caissons, campait sur la crête escaladée, dans un retranchement fait par les ennemis pour garantir la Souabe des incursions des Bavaois. Le 6, elle marchait vers Willingen, rendez-vous indiqué par l'électeur de Bavière, et elle poussait des partis jusqu'à Tutlingen et Donausingen. Onze jours avaient suffi pour accomplir cette glorieuse traversée. L'Électeur arrivait de son côté avec une armée que ses derniers succès avaient un peu fatiguée. Dès qu'il sentit Villars près de lui, il accourut à sa rencontre avec tous les signes de la joie et de la reconnaissance. **Il vint lui-même au galop, écrit Villars à Louis XIV, et dès qu'il put m'apercevoir poussa à toutes jambes. Je parus vouloir descendre**

¹ Louis XIV à Villars, 19 mars 1703 : Pelet, tome III, page 538.

de cheval, il courut à moi m'embrassant avec des larmes de joie, et fut près de me jeter à terre et d'y tomber aussi. Tous ces transports étaient violents et sincères, les expressions pleines de sa reconnaissance, que j'avais sauvé sa personne, son honneur, sa famille, son État, enfin tout ce que peuvent inspirer le changement de la situation terrible où il s'était vu, et l'état triomphant où une armée puissante de Votre Majesté l'allait mettre. Louis XIV, qui avait si fermement voulu l'entreprise, en la voyant si heureusement accomplie, devait être content.

Sa joie ne tarda pas être tempérée par de moins bonnes nouvelles des Pays-Bas et bientôt même de Bavière. Aux Pays-Bas, où nous avons vu qu'il prescrivait la défensive, ses ennemis suivaient avec un bonheur régulier le plan de déposséder ses alliés et Philippe V, et de n'avancer vers la France qu'en laissant derrière eux des conquêtes certaines. Le 15 mai, Marlborough faisait capituler Bonn, la dernière ville de l'électorat de Cologne. Toute la compensation pour la France dans cet échec se bornait à l'honneur d'une noble défense, et pour le commandant d'Alègre et sa garnison à la gloire du courage malheureux qui commençait à devenir trop fréquente. Les vainqueurs essayèrent ensuite d'occuper la Flandre, les Hollandais pour ruiner le commerce de l'Escaut, les Anglais pour occuper Bruges, Ostende, Nieuport, ces villes dont ils avaient réclamé la garde pour s'en assurer la possession. Ils envahirent le pays de Waes, en forçant les lignes françaises et espagnoles, y levèrent sans retard des contributions, et se préparèrent au siège d'Anvers (juin 1703). Leur attente fut, il est vrai, trompée. Boufflers, marchant avec la rapidité française au secours des Espagnols, rencontra les Hollandais près d'Eckeren (30 juin), les attaqua d'abord à coups de canon, puis à la baïonnette, et leur tua quatre mille hommes, en prit huit cents, tous leurs canons, leurs mortiers et trois cents chariots d'artillerie. Cette victoire venait fort à point pour relever Boufflers de l'inaction peu glorieuse où il s'était tenu dans la campagne précédente, elle réjouit la cour par la dépêche du vainqueur dont le roi donna lui-même lecture aux dames et aux courtisans¹. Mais elle fut stérile en résultats effectifs. Pendant tout le mois suivant les deux maréchaux restèrent à la portée de l'ennemi sans rien entreprendre, et le laissèrent libre de préparer de nouvelles tentatives contre l'évêché de Liège, la Gueldre et le Limbourg espagnol, qui devaient terminer la campagne à son avantage.

En Bavière, il fallut bien vite en rabattre des espérances qu'avaient fait naître la réunion de Villars et de l'électeur, et leurs embrassements si tendres. Ces deux hommes, qui s'étaient connus à Vienne et à Munich, n'étaient pas faits pour s'accorder. A en croire non-seulement leurs ennemis, mais eux-mêmes se dénonçant tour à tour, l'amour de l'argent en était la cause. L'électeur, dans ses lettres à Chamillard, impute à Villars de s'être enrichi par les contributions et les sauvegardes. Villars, dans une lettre à Louis XIV, ne craint pas d'accuser l'électeur de ne combiner ses opérations qu'en vue de l'argent qu'il espère en tirer pour payer ses dettes de jeu². Il l'accuse de plus, et ici les preuves sont

¹ Dangeau, 3 juillet 1703. Voir la relation de Boufflers : Général Pelet, tome III, page 66.

² Pelet, tome III, page 587 : Villars explique au roi que l'électeur est pressé de commencer une lutte où ses troupes seront réunies à celles du roi, parce que les conventions portent que, quand l'armée du roi est tout à fait jointe à la sienne, c'est à lui d'imposer, et que, quand elle est séparée, c'est au maréchal de Villars. Je dois dire à Votre Majesté, pour qu'elle soit instruite de tout, que M. de Bavière doit à Monasterol, d'argent de jeu, plus de sept cent mille livres, trois cent mille écus au général d'Arco et

patentes, *d'incertitude dans ses engagements et d'incapacité dans la guerre*¹. La jonction une fois opérée, il fut question d'en tirer sans délai le meilleur parti possible. Les deux alliés examinèrent deux plans : attaquer l'Autriche par le Tyrol après avoir conquis cette province et rallié l'armée de Vendôme, ou marcher directement sur Vienne en suivant le Danube par Passau et Lintz. Par le premier projet, on délivrait la France de la guerre d'Italie, qui coûtait par an trente millions et vingt mille hommes. Par le second on délivrait également l'Italie, et du premier coup on frappait l'Autriche au cœur ; le Danube ouvrait une route facile au canon, au matériel, à l'infanterie ; les villes du bas Danube étaient à peine gardées ; en arrivant à Vienne on pouvait se placer sur la contrescarpe, occuper la Léopoldstadt, et la ville même, avant que les armées autrichiennes d'Italie et du Rhin en fussent averties. Ce dernier projet était le préféré de Villars ; il l'a expliqué longuement à Louis XIV comme *le plus grand* et à la fois *le plus sage et le plus solide* ; à diverses époques il l'a repris, et proposé de nouveau comme le vrai moyen de mettre définitivement l'Empire à la raison ; huit ans plus tard il en regrettait encore l'abandon². L'électeur sembla d'abord l'accueillir. Ulm fut choisi pour rendez-vous des troupes bavaoises et françaises et du matériel à embarquer sur le Danube ; pendant que l'électeur descendrait vers Passau, Villars se proposait de tenir tête sur la rive gauche à l'armée des Cercles. Quelle ne fut pas sa colère, quand au bout de quelques jours il apprit que l'électeur avait changé d'avis, et, pour l'échec d'un de ses détachements sous un petit château, se déterminait à marcher en Franconie. Était-ce une résolution honorable quand on était maître du cours du Danube depuis sa source jusqu'à Vienne, quand la France amenait un renfort de cinquante bataillons et de soixante escadrons, quand il dépendait des deux alliés de faire trembler l'Autriche ? A force de représentations, Villars fit abandonner la marche sur Nuremberg ; mais au lieu de Passau, l'électeur s'entêta à essayer le projet du Tyrol, pendant que Villars couvrirait la Bavière contre les troupes des Cercles et celles que le prince de Bade allait sans doute ramener d'Allemagne. *La marche du Tyrol, écrivait Villars au roi, peut nous produire de très-grands avantages, et M. de Bavière promet de revenir au projet de Passau ; mais les délais sont dangereux en pareilles matières.* La suite ne lui donna que trop raison.

Au commencement, l'expédition du Tyrol réussit à souhait ; la surprise, le défaut de résistance sérieuse et l'audace des Français multiplièrent en quelques jours les conquêtes. A Kufstein, le feu mis par le commandant à quelques maisons du dehors se communiquait à la ville et au château ; cinquante grenadiers français se cachèrent dans les flammes pour escalader une des tours, la prirent et égorgèrent une partie de la garnison ; le commandant épouvanté s'enfuit avec le reste. Rattenberg, Hall, Insprück, la capitale, plusieurs forts étaient occupés du 14 au 26 juin. Villars, en recevant ces nouvelles, semblait croire au triomphe complet de l'électeur, à la ruine imminente de l'Autriche ; et comme il lui fallait toujours la part de son orgueil personnel et de sa cupidité, il demandait pour lui un duché en Bohême, quelque chose du trésor d'Insprück et surtout de ces *belles statues d'argent des empereurs*, plutôt que des curiosités naturelles ou

autant à Bombarde ; qu'il n'y a pas un seul de ces gens-là qui ne compte se faire payer ou sur les subsides ou sur les contributions.

¹ Les lettres où se trouvent ces appréciations ont été trouvées dans les Archives de la Guerre par Ernest Moret.

² Lettres de Villars au roi, 16 mai et 17 juin 1703 ; Mémoire de Villars à l'électeur : général Pelet, tome III, pages 582, 622, 951 ; lettre de Villars à Mme de Maintenon, en 1711.

historiques¹. L'illusion ne fut pas longue. L'expédition du Tyrol allait avorter par l'insurrection des paysans et par le défaut de jonction de l'armée de Vendôme. Celui-ci, malgré l'affaiblissement flagrant des Autrichiens en Italie, malgré l'absence d'Eugène, n'avait rien entrepris de considérable pour achever l'expulsion des vaincus. Averti par Villars, dès le 7 juin, de l'assistance que l'électeur attendait de lui, il en était encore, au Milieu de juillet, à n'avoir fait aucun mouvement sérieux. Pressé par les ordres formels du roi, il n'atteignit qu'à la fin de juillet le premier village du pays de Trente dans le Tyrol italien. Arrêté par des résistances inattendues, par des soulèvements de paroisses, par des châteaux qu'il fallait prendre l'un après l'autre, il n'était pas arrivé à Trente le 27 août. Cependant l'électeur se voyait subitement ravir ses avantages. Il était parti d'Innsbruck le 19 juillet pour franchir le col du Brenner qui forme la communication entre les deux Tyrol, et s'avancer jusqu'à Brix en à la rencontre de Vendôme, lorsqu'il apprit que derrière lui le pays conquis soulevait. Nouvelle vraiment *surprenante*, selon l'expression répétée de Villars, ces paysans, qui avaient laissé envahir leurs forts et leurs villes les mieux situées, avaient repris courage, et combattaient et mouraient comme des *fanatiques*. Un renfort autrichien leur étant arrivé de Passau, malgré l'opposition de l'archevêque de Salzbourg, en tournant par la Carinthie, ils égorgaient dans Hall tout ce qu'il y était resté de troupes, sans pitié même pour les malades ; ils commençaient à couper aux Bavares le retour sur Innsbruck. L'électeur ramené en arrière, après une marche de quatorze lieues sans s'arrêter, trouva les Tyroliens postés sur les deux rives de l'Inn. Il réussit à les débusquer par un combat de deux heures, grâce à la valeur d'un régiment français ; mais bientôt, soit par la trahison de ses officiers, soit par le désarroi de l'imprévu, la contrée lui échappa. A Ehrenberg, une troupe de paysans, soutenue par cent hommes à peine de troupes réglées, se fit rendre cette ville regardée comme imprenable et munie de quarante pièces de canon et de quarante mille sacs de grain ou de farine. Il ne restait plus à l'électeur que la forteresse de Kuffstein lorsqu'un corps de six mille Danois, joint à deux régiments autrichiens, ayant pénétré dans la Bavière jusqu'à l'Isar, il fut contraint de quitter le Tyrol pour défendre ses États (fin d'août).

Par un double malheur, la position de Villars était devenue vraiment critique. Demeuré à la garde du Danube avec une armée réduite à vingt-cinq mille hommes par tout ce qu'il avait prêté à l'électeur, il avait vu les armées allemandes se concentrer contre lui ; d'abord le prince de Bade, n'ayant pu empêcher le passage des montagnes noires, avait quitté ses lignes de Buhl et Stollhofen, et rejoint au-delà du Neckar le comte de Styrum, général des Cercles ; le margrave de Bayreuth, accru des Brandebourgeois, leur avait ensuite amené un renfort de dix-huit mille hommes : la plus grande partie des forces de l'Empereur et toutes celles de l'Empire étaient réunies contre les Français. Si k

¹ Conformément à notre habitude de montrer les grands hommes WU toutes leurs faces, nous citerons quelques passages des Mémoires de Villars, année 1703. Il écrivait à l'électeur : Comme vous disposerez des couronnes, il faudra bien que votre petit serviteur ait un duché... Il me semble qu'il y a un trésor à Innsbruck ; que V. A. E. m'en donne quelque chose, mais du bon. Je ne veux pas de curiosités, comme quelques peaux de bêtes extraordinaires, de ces épées qui ont coupé cinq cents têtes. Je voudrais quelques beaux rubis des anciens ducs d'Autriche. Par exemple, on m'apprend qu'il y a je ne sais combien de belles statues d'argent des empereurs. Je supplie très-humblement V. A., dans la part qu'elle voudra bien me taire du trésor, qu'il y ait plutôt de ces statues que quelques gros lézards ou crocodiles.

maréchal de Tal lard eût fait pour Villars ce que Bade avait fait pour Styrum, c'est-à-dire pénétré en Allemagne au secours de son collègue, la partie n'eût pas été trop inégale ; mais l'armée du Rhin, destinée au duc de Bourgogne, était réservée à d'autres opérations, et surtout à dégager tout à fait ce fleuve des Allemands par l'occupation de quelque ville importante, telle que Fribourg ou Brisach. Villars avait donc à tenir tête tout seul à deux armées dont la moindre était supérieure à la sienne. Par le poste avantageux qu'il avait choisi, par sa vigilance sur tous les points menacés, il parvint longtemps à les contenir sur la rive gauche du Danube ; leur première tentative pour passer le fleuve fut glorieusement réprimée par un vif combat à Munderkinghen (31 juillet) à six heures d'Ulm, où quatre mille chevaux allemands furent culbutés et rejetés dans le fleuve par un détachement français fort inférieur en nombre. **On répand le bruit, écrivait Villars, de l'investissement de mon camp ; au moins faisons-nous de belles sorties, puisqu'on va battre quatre mille chevaux à dix-huit lieues de mon camp.** Mais cette brillante affaire ne l'avait pas trompé sur le véritable état des choses. Il demandait au roi une diversion de l'armée du Rhin. **Qu'on vienne à moi, disait-il, par le chemin que j'ai ouvert.** Il ne fut pas entendu. L'armée du Rhin s'arrêta au siège de Brisach qu'elle investit le 15 août, et au moment où le Bavaois revenait vaincu du Tyrol, le prince de Bade, renforcé encore de quelques bataillons rappelés des lignes de Buhl et de Stolfhofen, commençait à remonter le Danube pour le passer hors de la portée des Français.

Les embarras de Villars s'accrurent encore par le retour de l'électeur. Le prince, préoccupé avant tout des dangers qui menaçaient ses États par l'Inn, ne se prêta à aucune autre pensée. Il refusa de s'emparer d'Augsbourg avant que le prince de Bade eût le temps de s'en approcher ; il refusa de marcher à cet adversaire pour le combattre entre l'Iller et le Danube, ou entre l'Iller et le Lech. Pendant toutes ces hésitations, l'ennemi passa le Danube, surprit Augsbourg, et s'y plaça dans une position inexpugnable. Ces résultats étaient si graves, que Louis XIV prit un moment la résolution de renoncer à l'alliance de l'électeur et à la guerre d'Allemagne. Dans une lettre à Villars, résumant tous ces faits, la prise d'Augsbourg, les ennemis maîtres de la Bavière, l'armée française sans argent, sans magasin, et de beaucoup inférieure à celle du prince de Bade, il n'avait plus qu'un désir : Sauver son armée et conserver à l'électeur de Bavière ses États ; il invitait expressément l'électeur à faire son accommodement avec l'Empereur, et Villars à ramener les Français en France ; il promettait l'assistance du maréchal de Tallard pour assurer le retour en Alsace¹.

Villars ne reçut pas cette lettre assez tôt pour pouvoir y obéir. Une telle obéissance aurait d'ailleurs répugné à son énergie militaire. Déjà ses officiers généraux avaient agité la question de savoir s'il ne serait pas opportun et raisonnable de se retirer. Villars avait été d'avis de chercher encore une occasion de livrer bataille avec avantage. Le danger était sans doute trop grand de combattre les deux armées ensemble ; mais, si elles venaient à se séparer, l'une d'elles pouvait être attaquée avec succès. Le comte de Styrum, général des Cercles, donna cette occasion attendue en s'éloignant du prince de Bade par une manœuvre qui avait pour objet d'assaillir le principal camp des Français des deux côtés ; et se plaça près d'Hochstett, en plaine, en avant d'un bois. A cette vue,

¹ Cette lettre du 25 septembre 1703 répond à une lettre de Villars du 10. Elle était écrite sous l'impression de la nouvelle de la prise d'Augsbourg, et avant que le roi eût pu recevoir la nouvelle de la bataille d'Hochstett, qui est du 20 septembre. Pelet, tome III, page 985.

Villars rallie ses divers corps, appelle énergiquement l'électeur, et après une marche de nuit, engage le 20 septembre une bataille que l'opiniâtreté devait rendre plus décisive. Elle dura en effet de neuf heures du matin à quatre heures du soir. L'infanterie des Allemands était supérieure à la française dans la proportion de quatorze contre neuf, et par une fermeté longtemps inébranlable elle permettait à leur cavalerie de se rallier toujours. Une attaque impétueuse la força bien de céder, mais sans se rompre comme par le sentiment que, une brèche une fois faite dans ses rangs, la dispersion entraînerait le massacre. Mais quand, à force de reculer, elle eut atteint la forêt et que la poursuite parut devenir moins facile, elle se rua dans cet asile en désordre, les uns jetant leurs armes, les autres escaladant les arbres. Les vainqueurs, emportés par la confiance du triomphe, entrèrent à la suite, et traquant les fuyards jusque dans la nuit, en réduisirent un grand nombre à se rendre ; l'épaisseur du bois sauva le reste. Quatre mille morts, quatre mille prisonniers, toute son artillerie consistant en trente-trois pièces de fonte, ses pontons, ses bagages, telles étaient les pertes de l'ennemi, et le bénéfice d'une victoire, *la plus grande et la plus heureuse qui eût été remportée depuis longtemps*. Le comte de Styrum s'arrêta au delà du Danube à Nordlingen pour rallier ses débris.

A quelques jours de distance, les affaires de la France s'étaient relevées dans le bassin du Danube et sur les bords du Rhin. Le 7 septembre, le duc de Bourgogne, dirigé par Vauban, avait reconquis Brisach après 14 jours seulement de tranchée ouverte. Cette ville, ancienne conquête de Richelieu, que Louis XIV avait été contraint d'abandonner par la paix de Ryswick, redevenait un poste avancé de la France en Allemagne sur le haut Rhin. Il n'était pas téméraire d'attendre aussi d'heureuses conséquences de la victoire d'Hochstett ; elles furent pourtant amoindries en partie par la faute de Louis XIV, et beaucoup par les incertitudes éternelles de l'électeur de Bavière. Malgré le bruit que faisait la victoire de Villars, une augmentation de forces lui était indispensable, et il ne cessait de la réclamer. Le roi, qui était tout prêt un mois plus tôt à expédier des troupes par les montagnes noires pour assurer la retraite, s'imagina que Villars vainqueur n'avait plus besoin d'assistance pour soutenir ses avantages. Il ordonna au maréchal de Tallard d'aller assiéger Landau, afin de réparer un affront de l'année précédente. L'électeur de son côté ne savait auquel entendre ; sa femme, ses ministres le pressaient de se réconcilier avec l'Empereur. Selon Villars, la victoire d'Hochstett, qui pouvait lui être un encouragement à continuer la guerre, *n'avait pas tant effrayé l'Empereur que l'électrice et tout Munich*. Si ce prince ne cédait pas à la tentation, il chicanait Villars sur ses plans de guerre et perdait le temps à vouloir et à ne vouloir plus. Il voulait par exemple prendre Augsbourg pendant que l'armée du prince de Bade, encore campée sous cette ville, ne pouvait être attaquée impunément. Villars rejeta cette imprudence ; l'électeur à son tour rejeta le projet du général français qui consistait à se rapprocher des montagnes noires pour établir une communication avec la France ; à son avis, tous, Bavaois et Français, devaient se cantonner dans la Bavière pour lui assurer la conservation de ses places. Il se refusa même à aller attaquer le prince de Bade qui, sorti de ses ligues d'Augsbourg, occupait maintenant un poste désavantageux. Villars poussé à bout exposa ces difficultés au roi et sollicita son rappel. Louis XIV y consentit ; il permit au vainqueur d'Hochstett de rentrer en France, et transporta son commandement au comte de Marcin, créé tout exprès maréchal de France, comme au plus capable de s'entendre avec l'électeur de Bavière.

Néanmoins tel avait été l'effet de la victoire d'Hochstett, que ni Bade ni Styrum ne furent en état de rien entreprendre. Sur le Rhin, le siège de Landau par Tallard commença le 18 octobre et se continua sans que le prince de Bade fit aucun mouvement pour le troubler. Ce fut de l'armée ennemie des Pays-Bas que vint un essai de diversion. Le prince de Hesse, ralliant sur sa route les garnisons des villes et les troupes palatines, était arrivé à Spire avec 29 bataillons et 64 escadrons. Tallard, ne se fiant pas assez à sa contrevallation pour y attendre le choc, en sortit résolument avec la moitié de ses troupes et marcha vers Spire (14 novembre). L'ennemi n'était pas encore entièrement rangé en bataille ; il l'attaqua sans délai. Sauf un moment d'avantage de la cavalerie allemande sur la gauche des Français, la victoire ne fut pas douteuse. Ce fut le triomphe de l'infanterie et de la baïonnette ; l'habileté française à manier cette arme rompit et coucha par terre l'infanterie allemande. La perte du prince de Hesse monta à près de dix mille hommes, quatre mille morts, le reste blessés ou prisonniers ; leurs drapeaux, leurs munitions et trente pièces de canon demeurèrent au vainqueur. En rentrant dans ses lignes de Landau, Tallard apprit que les assiégés, désespérant d'être secourus, avaient déjà battu la chamade. Il reprit possession de la ville le 17, puis il fit occuper Spire et Gemersheim abandonnés par les vaincus. Par là il achevait de mettre en sûreté la basse Alsace et s'assurait le moyen de protéger la Sarre, d'étendre les contributions et de menacer Philipsbourg¹. Louis XIV, en apprenant ces bonnes nouvelles par le fils de Tallard, lui dit : **Vous m'avez fait un des plus grands plaisirs que j'aie eus de ma vie, et j'espère vivre assez pour vous en faire beaucoup**².

La Bavière elle-même lui donna une égale satisfaction. L'électeur avait une rancune personnelle contre Augsbourg, parce que cette ville, lui ayant autrefois promis la neutralité et livré même des otages, avait accueilli sans résistance le prince de Bade. Depuis que ce prince s'était éloigné d'Augsbourg, tout en y laissant une garnison de six mille hommes, le Bavaois avait à cœur de la reprendre. Il décida Marcin à cette entreprise, et le prince de Bade désorienté ne songea pas à l'entraver. L'électeur commença l'investissement le 4 décembre, ouvrit la tranchée le 7, et, parla crainte de la mort de leurs otages, obligea les bourgeois, en dépit de la garnison, à capituler le 13. Il leur imposa pour leur punition de loger dans leurs murs et de nourrir à leurs dépens seize bataillons et dix escadrons de troupes françaises. Cette occupation couvrait la Bavière à l'ouest et livrait aux Français pour leurs quartiers d'hiver tout le pays entre le Danube, le Lech et l'Iller. Animé par cette bonne fortune, Louis XIV, à l'instigation de Villars, demanda pourquoi on n'irait pas à l'est jusqu'à Passau, manqué au commencement de la campagne. Les circonstances étaient favorables. Depuis plusieurs mois, l'Autriche sentait la Hongrie prête à lui échapper de nouveau ; depuis cinq mois on recevait de ce côté, à la cour de France, les nouvelles les plus encourageantes ; on se flattait de retrouver en Hongrie l'ennemi domestique de l'Autriche, l'ancien auxiliaire. Ragoczi, échappé de captivité (voir plus haut, ch. XXXVII, § III), réfugié pendant quelque temps en Pologne, était revenu prendre le commandement des insurgés, et il avertissait le roi de ses progrès³. Le 13 décembre, le jour même de la prise d'Augsbourg, on

¹ Pelet, tome III, pages 484-488.

² Dangeau, *Journal*, 20 novembre. Saint-Simon lui-même est obligé de louer l'ordre que Tallard donna à la victoire.

³ Dangeau, *Journal*, 13 décembre 1703 : Le prince Ragotski écrivait, il y a quelque temps, à M. de Bonnac, notre envoyé auprès du roi de Suède en Pologne ; il lui mandait

disait à Versailles qu'il avait vaincu les Impériaux à huit lieues de Vienne, et huit jours après, qu'il avait failli faire l'Empereur prisonnier. L'Empereur effrayé faisait rapporter de Presbourg à Vienne la couronne de Saint-Étienne, et délibérait s'il ne sortirait pas de Vienne, s'il irait à Prague ou à Gratz, en Styrie¹ : il se crut au moins obligé à retirer ses troupes de Passau et des retranchements qui défendaient l'Autriche du côté de l'Inn. L'électeur et Marcin, informés de l'occasion et poussés par les désirs du roi, se hâtèrent d'en profiter, et le 8 janvier 1704, l'armée d'Allemagne terminait la campagne par l'occupation de Passau.

Cette supériorité de la France en Allemagne était atténuée un peu par les avantages des alliés aux Pays-Bas. Quelques jours après la bataille d'Hochstett (27 septembre), Marlborough avait entamé la province espagnole de Limbourg par la prise de cette ville, et le 7 décembre il achevait la conquête de la Gueldre par celle de la capitale. Mais ces dédommagements, dont la suite a seule révélé l'importance, n'auraient eu que peu d'effet, si Louis XIV avait pu pousser jusqu'au bout l'expédition qu'il avait voulue avec opiniâtreté, et compléter l'abaissement de l'Empereur en forçant ce concurrent personnel à renoncer à la guerre dont il était le principal prétexte. Il faut chercher ailleurs, et dans l'année même 1703, la cause des événements qui, en sauvant l'Empereur, ont déterminé les désastres de la France.

D'abord à l'intérieur la guerre des *Camisards* consumait sans utilité une partie notable des forces militaires. Pour ce qui regarde les affaires du Languedoc, écrivait Louis XIV à Tallard au mois de mai, j'ai tout lieu d'espérer qu'elles finiront avant la fin du mois prochain ; mais je n'en retirerai aucune troupe que le calme n'y soit entièrement rétabli, et que je ne sois assuré que ces gens-là n'aient plus de secours à espérer de mes ennemis². Or rien n'était terminé à la fin de l'année. Cette guerre renaissait à chaque instant d'elle-même. C'était une série d'insurrections par villages, et d'apparitions subites de bandes, qui déconcertaient tous les calculs ; les insurgés avaient des intelligences dans quelques grandes villes comme Nîmes, et dans plusieurs châteaux où ils trouvaient un asile contre la poursuite ou des renseignements exacts sur les plans de l'ennemi. Le maréchal de Montrevel, impitoyable pour les crimes de révolte et de pillage, multipliait les rigueurs contre les coupables, les tuant sur place dans les rencontres, les livrant sommairement aux tribunaux et aux exécuteurs de la justice, et condamnant des villages entiers à émigrer comme on avait fait dans le Palatinat. Les *Camisards*, furieux de cette répression, ne reculaient devant aucune violence pour se venger ou pour échapper, ravageant les églises, éventrant des femmes grosses, faisant rôtir des prêtres et des enfants³, et achevant leurs propres blessés pour les empêcher de tomber aux mains du vainqueur⁴. Au milieu de ce chaos, la cupidité poussa certaines gens à s'organiser, sous une apparence de zèle catholique, en *cadets de la croix* ou *Camisards blancs*, qui profitaient de la confusion pour s'enrichir ; Montrevel

que ses affaires allaient fort bien en Hongrie, et qu'il y avait lieu d'espérer d'heureux succès, ayant été joint par les plus grands seigneurs du pays.

¹ Dangeau, *Journal*, passim de juillet à décembre. Pelet, *Mémoires militaires*, tome III, pages 715 et 717.

² Pelet, tome III, page 381.

³ *Mémoires* de Berwick.

⁴ Burnet, *Histoire de sa vie*, 1703 : Il sait ces choses et plusieurs autres de celui que la reine Anne avait envoyé dans la contrée pour connaître l'état des affaires.

n'hésitait pas à les désavouer : Ils sont, écrivait-il¹, quasi aussi fâcheux que les autres ; ils ne cherchent qu'à voler et à faire impunément un pillage universel, sans chercher les rebelles en armes ; ils tuent sans règle et sans mesure. Par représailles, des rangs des rebelles sortirent les *Camisards noirs* commandés par un boucher d'Uzès, composés de déserteurs, de voleurs de grands chemins, de galériens échappés dont les crimes faisaient frémir Cavalier lui-même. La désolation planait sur tout le pays des montagnes, sans qu'il fût permis d'en entrevoir la fin. L'espérance d'être soutenus par l'étranger ranimait sans cesse la résistance. Il leur venait des prédicants de Genève, on saisit des officiers hollandais qui leur apportaient de l'argent². Tout à l'heure le duc de Savoie allait leur expédier des armes et des renforts de réfugiés.

Au dehors, les alliés avaient acquis, dès le mois de mai, l'adhésion du Portugal. La France et Philippe V se flattaient d'avoir rattaché ce royaume à leur cause ; mais, à en croire un manifeste du roi Pierre II, la France avait négligé de lui envoyer des vaisseaux pour le couvrir contre les puissances maritimes, et l'Espagne, après lui avoir promis l'abandon des bords de la Plata et une indemnité pour sa compagnie des Indes, n'avait pas tenu ces engagements³. Les alliés avaient besoin du Portugal pour introduire l'Autrichien en Espagne et pour guerroyer Philippe V sur son propre territoire. Ils gagnèrent le roi Pierre II par un Espagnol disgracié, l'amirante de Castille, que Philippe V avait écarté comme partisan de l'Autriche⁴. Le Portugais oublia qu'il devait son indépendance au concours de Louis XIV ; il alléguait pour se justifier, malgré l'antipathie si connue des Portugais et des Espagnols, l'origine commune des deux peuples et la nécessité de délivrer une *patrie commune* de l'oppression étrangère ; cette plaisante raison est formulée en propres termes dans le préambule du traité. Séduit par les apparences de quelques avantages pour lui-même, il accepta d'être l'instrument de la politique des alliés et bientôt du commerce anglais. Un premier traité (13 mai 1703) avec l'Empereur, l'Angleterre et les Provinces-Unies, lui promit la protection des flottes anglaise et hollandaise, la satisfaction de ses griefs sur le continent et ailleurs, et l'augmentation de son territoire aux dépens de l'Espagne par l'abandon de Badajoz, Albuquerque, Valencia et Alcantara en Estramadure, de Garda, Tuy, Bajona et Vigo en Galice. A ces conditions il s'engagea à tenir sur pied une armée de 28.000 hommes pour faire la guerre en Espagne, et à recevoir l'archiduc Charles en Portugal avec tous les secours que les alliés devaient à ce prince⁵ ; ce qui était ouvrir ses ports aux troupes, aux approvisionnements, à l'artillerie, qu'il plairait désormais aux ennemis de la France d'expédier par l'Atlantique. La coalition s'assurait ainsi une nouvelle route et un nouveau théâtre de guerre. A la suite de ce bénéfice commun, les Anglais ne laissèrent pas échapper l'occasion de s'en réserver un autre pour eux seuls. Par un traité particulier, leur négociateur Methuen, dont le nom en a gardé une célébrité diplomatique, stipula qu'à l'avenir l'Angleterre prendrait tous les vins de Portugal en échange de ses *manufactures* : de là date l'assujettissement du Portugal au commerce anglais ; la perspective d'un débit certain changea bientôt en vignes toutes les terres du royaume, et la présence des produits de l'industrie anglaise étouffa toute industrie nationale.

¹ *Archives de la guerre* : lettre de Montrevel à Chamillard, citée par Ernest Moret, tome Ier.

² Dangeau, 14 septembre 1703.

³ Voir ce manifeste dans Dumont, tome VIII.

⁴ Voir, entre autres témoignages, Burnet, en 1703.

⁵ Texte du traité dans Dumont, tome VIII.

On hésita longtemps en France à croire à la défection du Portugal ; on ne s'y résigna qu'au bout de deux mois¹. On acquit ensuite, par quelques démonstrations des alliés, la certitude que cette défection était le prélude d'une guerre en Espagne. En septembre l'Empereur, par un acte solennel, transportait ses droits sur la monarchie espagnole à son second fils l'archiduc Charles. Un seul homme, disait-il, ne pouvant gouverner tant d'États à la satisfaction de tous, il donnait à l'Espagne un roi qui pût résider au milieu de ses sujets, et qui ne fût pas appelé à régner à Vienne² ; et il l'acheminait par le Palatinat vers la Hollande et l'Angleterre, d'où il passerait en Portugal. Au même moment, les Anglais et les Hollandais répandaient en Espagne des placards où ils se vantaient d'arriver bientôt en ce pays pour le délivrer de la servitude de la France, et enjoignaient à tous les Espagnols, sous peine de mort, de se soumettre à la maison d'Autriche³. Louis XIV, après la victoire de Spire et la reprise de Landau, se voyait contraint de former une armée de secours pour défendre son petit-fils chez lui, et de la mettre en marche au mois de décembre. Au moins il trouvait pour la commander Berwick, dont cette mission allait révéler les talents.

Au Portugal se joignait la Savoie : la défection de Victor-Amédée, depuis longtemps prévue et attendue à la première occasion, éclata enfin par les mesures mêmes que Louis XIV prit pour la prévenir. Convaincu, après une trop longue hésitation, que le renard de Savoie ne pouvait se résigner à être resserré et comme enfermé entre les États de France et ceux d'Espagne, Louis XIV avait d'abord (juin 1703) signalé à Vendôme la nécessité d'empêcher un débarquement des Hollandais et des Anglais en Piémont. Pendant l'expédition du Tyrol, il acquit la certitude que Victor-Amédée avait pris des arrangements avec l'Empereur et s'engageait à dépouiller sa fille, la reine d'Espagne, pour son propre agrandissement. Vendôme, qui commençait à bombarder Trente, reçut l'ordre (10 septembre) de rentrer en Lombardie, de désarmer les corps piémontais qui servaient dans l'armée française, et de marcher sans délai vers le Piémont pour réduire le duc de Savoie à l'impuissance⁴. Le désarmement s'accomplit sans difficulté ; les soldats demeurèrent prisonniers, les armes et les chevaux passèrent au service des Français (29 septembre). Le 16 octobre Vendôme paraissait sur la Sesia, un affluent du Pô, entre le Piémont et le Milanais. On a parlé dans le temps d'une lettre du roi à Victor-Amédée, ainsi conçue⁵ : *Monsieur, puisque la religion, l'honneur, l'intérêt, l'alliance et votre propre signature ne sont rien entre nous, j'envoie mon cousin le duc de Vendôme à la tête de mes armées pour vous expliquer mes intentions. Il ne vous donnera que vingt-quatre heures pour vous déterminer. Louis.* Si cette lettre n'est pas suffisamment authentique, les intentions dont elle parle étaient expresses et décisives. Le roi exigeait la réduction (de l'armée piémontaise à six mille hommes, conformément à la paix de Ryswick, et la remise aux mains des Français de deux places de sûreté jusqu'à la fin de la guerre. Le Savoyard, surpris, sans moyen de défense, ajourna sa réponse sous des protestations réitérées de son dévouement au roi ; mais à la faveur de ces délais, il pressait l'arrivée des Autrichiens qui, en dépit des difficultés, parvinrent à le sauver.

¹ Dangeau, 9 juillet 1703.

² Dumont, *Corps diplomatique*, tome VIII.

³ Dangeau, 4 octobre 1703.

⁴ Pelet, tome III, pages 222 et 270.

⁵ *Œuvres de Louis XIV*, tome VI.

Les Autrichiens, commandés par le comte de Stahrenberg à la place d'Eugène, s'étaient tenus pendant toute l'année entre la Secchia et le Panaro, dans d'inexpugnables retranchements. Vendôme, en partant pour le Piémont, avait laissé devant eux une partie de l'armée française sous le commandement de Vaudemont. C'était de cette position éloignée et surveillée que le duc de Savoie attendait les secours. Le premier effort de Stahrenberg ne fut pas heureux. Deux mille cavaliers qu'il envoya comme avant-garde par la rive droite du Pô furent surpris par Vendôme (25 octobre), tués ou dispersés vers Gènes qui refusa de les recevoir ; il n'en arriva pas quatre cents à Victor-Amédée. D'un autre côté le maréchal de Tessé, gouverneur du Dauphiné, entra dans la Savoie (novembre) et en détermina la soumission par la prise de Chambéry¹. Victor-Amédée semblait donc perdu ; tout à coup il échappa par une négligence de Vendôme. Celui-ci n'avait pas pris la peine de vérifier la situation des Français sur la Secchia ; il ne s'était rendu compte ni de leur dépérissement, ni des renforts reçus par l'armée ennemie. Dans les derniers jours de décembre, Stahrenberg franchit la Secchia sans opposition avec la plus grande partie de ses troupes, et arriva rapidement dans le duché de Parme. Vendôme déconcerté ne pouvait croire à une marche vers Turin à une si grande distance. Il supposa une ruse de guerre, il poursuivit mollement l'agresseur, s'occupant plus de lui barrer le retour que d'entraver sa marche en avant. Quand il comprit enfin la vérité, il essaya de réparer ses retards, de devancer l'ennemi, de lui disputer le passage des défilés ou des rivières si nombreuses dans ces contrées. Chaque fois il leur tua du monde, il leur prit des traînards, des bagages, et il envoyait au roi la relation de ces petits succès, qui rassuraient la cour². Mais chaque fois aussi Stahrenberg passait ; au prix de quelques pertes, peut-être même de quatre mille hommes, selon les bulletins réunis de Vendôme, il atteignait son but. Le 16 janvier 1704, il rejoignit à Alba le duc de Savoie et lui remit une armée capable d'arrêter au moins pour un temps les entreprises des Français.

Tel fut le dernier complément de la Grande Alliance. Ébauchée par un traité de Guillaume III avec le Danemark, elle s'était organisée par l'accord de l'Angleterre et de la Hollande avec l'Empereur ; elle s'était ensuite étendue à la Prusse et aux Cercles de l'Empire ; elle se rattachait enfin le Portugal et la Savoie. De quelque côté que Louis XIV portât ses regards, il ne voyait autour de lui que des ennemis déclarés et un protégé onéreux. Huit nations étaient réunies contre lui, et, si l'Espagne ne lui faisait pas la guerre, il avait à faire la guerre pour l'Espagne ; le cercle et le théâtre des hostilités s'étendaient avec le nombre de ses adversaires. La supériorité, qu'il avait en somme conservée depuis trois campagnes, lui échappait par l'impuissance de la soutenir ; l'heure des désastres allait sonner.

¹ Dangeau, 19 novembre 1703.

² Voir Dangeau, derniers jours de décembre 1703 et janvier 1704.

CHAPITRE XXXIX

La période d'expiation : première partie

**Années 1704, 1705, 1706. Premiers grands
désastres des Français ; perte du bassin du
Danube, des Pays-Bas espagnols et de la
Lombardie**

I. L'année 1704 commence par des succès. - L'archiduc Charles en Portugal ; impuissance des alliés en Espagne. -
Le duc de Savoie resserré dans le Piémont. -
Commencement des revers : Prise de Gibraltar par les Anglais ; désastre des Français à Hochstett ; toute l'Allemagne perdue. - A la fin de l'année, Berwick contient encore les Portugais ; Vendôme bat le duc de Savoie ; première soumission des Camisards par Villars¹.

Comme par une dérision de ce que les hommes appellent la fortune, l'année 1704, qui allait inaugurer les désastres de la France, commença par des succès. L'archiduc Charles le premier éprouva qu'il n'était pas sage de se fier sans réserve aux forces de ses alliés, aux assurances de ses partisans. Il était parti de Vienne, dès le mois d'octobre, sans aucune ressource, sans aucun appareil de grandeur. On aurait pu dire de lui : *Paupere tecto missus in imperium magnum*. Il comptait sans doute, selon le mot de son père à Villars, qu'il n'aurait guère à y mettre du sien, et que l'Europe lui fournirait les troupes et l'argent nécessaires pour reprendre son trône d'Espagne. Et, en effet, depuis quatre mois il ne vivait que d'hospitalités. Ce fut l'électeur palatin, son oncle maternel, qui paya la dépense de son voyage de Vienne à La Haye ; ce fut la reine d'Angleterre qui, à la prière de l'Empereur, lui donna une garde-robe, une vaisselle d'argent, une maison conforme à sa dignité. Les éléments seuls avaient paru moins bien disposés pour lui. Des tempêtes terribles, dont les détails remplissent toutes les gazettes du temps², l'avaient empêché tour à tour de passer de Hollande en Angleterre et de sortir d'Angleterre pour gagner le Portugal. Enfin il était parti en février 1704, avec une escorte de vaisseaux anglais et un commencement d'armée, et le 9 mars il abordait à Lisbonne.

On lui avait promis, et l'amirante de Castille, ce grand machinateur de la défection portugaise, affirmait plus haut que personne, que les Espagnols n'attendaient que l'arrivée de leur roi légitime pour accourir en masse à sa rencontre. Il crut qu'il ne ferait pas mal d'aider un peu à ce mouvement de fidélité. A peine débarqué, il lança un manifeste pour rappeler les Espagnols à leur intérêt bien entendu, tout autant qu'à leur devoir. Ce manifeste, diatribe burlesque contre la France, ne contenait pas une seule imputation qu'il ne fût facile de retourner contre la maison d'Autriche. Comme si le libertinage n'eût pas été poussé en Espagne jusqu'à ruiner les plus grandes fortunes³, il accusait les Français, en remontant jusqu'aux Vêpres siciliennes, d'une grande liberté à l'égard des femmes, contagion redoutable qu'il fallait écarter de la cour de

¹ Jusqu'ici nous avons cru utile de donner un assez long développement aux opérations militaires, afin de bien faire connaître les différents théâtres des hostilités, et avec eux les personnages qui y figurent. A l'avenir, nous serons plus sobre de détails. Dans cette multitude d'événements qui se croisent en tous sens et qui, souvent, se ressemblent fort, il est convenable d'éviter les longueurs et surtout la monotonie. Ce que nous tenons principalement à mettre en relief, ce sont les causes et les résultats des faits décisifs.

² Voir en particulier le *Journal* de Dangeau, décembre 1703, janvier 1704.

³ Voir tome III, chapitre XVI, le portrait des mœurs espagnoles, par le maréchal de Grammont.

Madrid et des provinces. Comme si les rois autrichiens eussent jamais respecté les libertés des grands et du peuple, il montrait dans la royauté française le gouvernement du bon plaisir, la noblesse épuisée de sang et de richesses par l'ambition d'un roi conquérant, le peuple réduit au pain et à l'eau. Il croyait encore accabler Louis XIV par le reproche d'avoir fait mille affronts à un saint pontife, prétendu réformer les dogmes de l'Église, et préservé les Turcs de la ruine par une connivence antichrétienne ; et il ne voyait pas que son propre entourage le dénonçait déjà lui-même comme un ami des hérétiques, et qu'un prétendu *roi catholique*, amené par les Anglais et les Hollandais, élevait ainsi entre lui et son peuple le plus insurmontable des obstacles¹.

Il fut bien surpris de ne voir accourir personne, ou plutôt de trouver sur la frontière, au lieu d'adhérents, une armée moitié française, moitié espagnole, qui était déjà prête à le combattre. Son invasion était prévenue par une contre-invasion plus prompte. Berwick, averti qu'il était nécessaire d'agir et d'en finir avant l'époque des grandes chaleurs, avait emmené Philippe V de Madrid dès les premiers jours de mars. Les magasins le long de la route n'étaient pas prêts comme on avait pu le croire sur une promesse d'Orry ; les chemins peu commodes aux voitures gênaient considérablement la marche des caissons d'approvisionnements, et ils retardèrent plus d'une fois l'arrivée du pain ; l'orge indispensable aux chevaux d'Espagne faisait défaut, et cette privation fit périr pendant la campagne une partie de la cavalerie. En dépit de ces difficultés, Berwick entra en Portugal le 1^{er} mai. La dispersion des cantonnements ennemis, au nord et au midi du Tage, lui traçait en quelque sorte sa marche ; il dirigea ses forces sur trois points : Almeida, la rive droite du Tage et la rive gauche. Sur la rive droite, il prit Salvatierra et Castel-Branco, l'une en deux jours, l'autre en quatre, et enleva tout le corps d'armée du Hollandais Fagel ; il exprime lui-même son étonnement du peu de résistance des ennemis. Sur la rive gauche, Tserclaes, un lieutenant de Philippe V, perdait son temps à calculer et à craindre les mouvements de l'Anglais Schönberg. Berwick traversa hardiment le fleuve, rallia Tserclaes et emporta Port-Alègre en un jour, puis il fit assiéger par le gouverneur d'Andalousie Castel de Vide dont toute la garnison, Portugais et Anglais, ceux-ci avec grand dépit, se rendirent prisonniers de guerre². Les chaleurs excessives de la fin de juin suspendirent ces avantages ; les sources étaient taries, les hommes et les chevaux tombaient asphyxiés pendant les marches du jour ; il devenait indispensable d'entrer dans les quartiers d'été selon l'usage du pays³. Berwick se retira prudemment à Salamanque pour y attendre une saison plus prospère ; mais il avait enlevé aux alliés plus de dix bataillons, épuisé le territoire ennemi, rasé les places les plus difficiles à garder, et il voyait les Portugais, désarmés par leur propre climat, hors d'état de rien tenter avant plusieurs mois contre Philippe V.

L'archiduc n'avait pas mieux réussi en Catalogne. Sur les conseils du prince de Darmstadt, cet ancien favori de la reine allemande d'Espagne, disgracié à titre (l'Allemand par Philippe V, l'amiral anglais Rooke avait conduit ses vaisseaux et un corps de débarquement devant Barcelone (mai 1704). Il y avait sans doute dans cette ville plus d'un ami de l'Autriche, et toujours quelque levain de l'ancienne antipathie provinciale contre la Castille. Cependant quand l'Anglais parut, un petit nombre de mécontents essaya seul d'entraîner les habitants pour

¹ Voir ce manifeste dans Dumont, *Corps diplomatique*, tome VIII.

² *Mémoires* de Berwick, deuxième partie.

³ Lettres de Berwick à Louis XIV, 28 juin et 8 juillet 1704, citées par Ernest Moret.

Charles III. Contenus par la fermeté du gouverneur, ils ne réussirent qu'à se faire convaincre et punir ; la ville ne remua pas. Au bout de quelques semaines, l'amiral anglais se retira sans avoir rien obtenu. Les Anglais commençaient à comprendre que ce n'était pas seulement à un roi d'origine étrangère, mais à la nation espagnole que les alliés auraient à faire. L'amirante de Castille, écrivait Schönberg, nous a toujours flattés d'un débandement général de l'armée du duc d'Anjou, et cependant on n'a pu encore former que deux compagnies de déserteurs espagnols, et il n'y a que trente-sept Anglais ou Irlandais qui aient abandonné le duc de Berwick (30 juillet 1704). Ce désappointement de ses ennemis était d'un heureux augure pour Philippe V ; c'est cette fidélité qui, toujours la même dans les masses, malgré quelques défaillances partielles, le soutiendra parmi les épreuves les plus douloureuses, et lui conservent son trône contre toutes les haines de la coalition et les découragements de Louis XIV lui-même.

En Italie, le duc de Savoie ne trouvait pas davantage dans la jonction des Autrichiens la satisfaction de ses espérances. Maintenant que l'accord de Victor-Amédée avec la coalition avait transporté en Piémont le principal théâtre de la guerre, c'était à la conquête de cette contrée qu'il fallait s'attacher, et il était d'une bonne tactique d'y aider par des attaques du côté de la Savoie ; mais il n'était pas moins nécessaire de veiller sur le cours inférieur du Pô, derrière le Mantouan, où un corps autrichien restait toujours sur la Secchia. Il y avait en conséquence trois armées françaises en Italie. Vendôme en Piémont avait à combattre directement Victor-Amédée ; le grand prieur son frère fut investi du soin de chasser ou de contenir au moins les Autrichiens de la Secchia ; et le duc de La Feuillade, en remplacement du maréchal de Tessé malade, devait appuyer du côté de la Savoie les opérations de Vendôme. Ces choix n'étaient pas également bons. Le grand prieur joignait aux vices de son frère des habitudes d'ivrognerie et de paresse cynique, qui ne promettaient pas un grand général. Quant à La Feuillade, il devait surtout à la partialité de Chamillart, son beau-père, un avancement que de grands malheurs n'ont pas tardé à rendre à la fois odieux et ridicule. Néanmoins le début des opérations fut heureux des trois côtés.

La Feuillade s'ouvrit une entrée en Piémont par la prise de Suze. Cette ville avait une citadelle sur un rocher escarpé, avec un fossé taillé dans le roc, et tout l'espace environnant dénué de terre ; elle était en outre protégée par la redoute dite *de Catinat*, et par les retranchements de la *Brunette* qui se dominaient les uns les autres jusqu'au sommet de la montagne. Toutes ces résistances furent vaincues en peu de jours. Le 1er juin, la ville proprement dite capitulait, la citadelle le 12. Bientôt on apprit que le grand prieur avait remporté un avantage décisif. Il chassait les Autrichiens de ces postes de la Secchia si longtemps occupés par eux, les rejetait sur l'Adige et les poussait hors de l'Italie sur le territoire de Trente (24 juin) ; il était libre d'expédier des renforts à son frère. Vendôme mit à profit ces circonstances pour assiéger Verceil, sur la Sesia, à peu près en face de Suze, à l'autre extrémité du Piémont. Les diversions tentées par Victor-Amédée échouèrent ; la mésintelligence de ce prince avec le général autrichien, leur défiance réciproque, aidaient bien plutôt à leur impuissance. Le 20 juillet, Verceil se rendit ; la garnison, c'est-à-dire 3.600 fantassins et 500 dragons ou cavaliers, se constitua prisonnière de guerre ; les vainqueurs trouvèrent dans la place soixante-douze pièces de canon de fonte, de grandes quantités d'armes, des approvisionnements de toute espèce, tout ce que le duc de Savoie y avait rassemblé pour assiéger Novare dans le Milanais. Il n'en coûtait

aux Français et aux Espagnols que deux cents morts et huit cents blessés ; à Victor-Amédée dix bataillons de Piémontais ou d'Impériaux, et la forteresse la plus considérable de ses États après Turin¹. Cette guerre, qui commençait si bien, nous la verrons se continuer presque dans les mêmes conditions jusqu'au delà de l'année suivante, et compenser par un peu de gloire les malheurs qu'il faut maintenant aborder.

Le premier de ces malheurs, comme l'ordre des temps nous le présente, fut la prise de Gibraltar par les Anglais, petite affaire en elle-même qui devint considérable par ses suites. Après sa tentative infructueuse sur Barcelone, l'amiral Rooke longeait les côtes de l'Espagne, cherchant avec le prince de Darmstadt la revanche de son affront. Il avisa à la pointe de la péninsule la forteresse de Gibraltar **qui n'avait, dit Saint-Simon, quoi que ce soit pour la défendre et pour toute garnison qu'une cinquantaine de gueux**. Sans prendre ces rudesses à la lettre, il est juste de reconnaître que le gouvernement espagnol, malgré les leçons d'Orry, était encore bien dénué de prévoyance. **On ne saurait s'imaginer, dit plus froidement Dangeau, le peu de précautions qu'ont les Espagnols**. La place n'avait réellement qu'une centaine de défenseurs ; ils ripostèrent pendant trois jours par un feu actif à l'artillerie anglaise, mais la résistance leur devint impossible lorsque quelques-uns des assiégeants, en se cramponnant aux rochers, eurent atteint la muraille et reconnu le petit nombre de leurs adversaires. Cette découverte animant les Anglais, ils arrivèrent en force, la baïonnette au bout du fusil, et imposèrent la capitulation. En conscience, puisqu'il s'agissait des droits de l'archiduc, c'était à lui qu'il convenait de remettre la conquête. L'amiral Rooke en décida autrement ; en bon Anglais, il planta le drapeau anglais sur le rempart et prit possession de la place au nom de l'Angleterre. Comme par le traité de Methuen, l'Angleterre avait assujéti à son industrie le commerce portugais, par l'occupation de Gibraltar elle fondait sa suprématie sur la Méditerranée (4 août 1704). On semble avoir eu à la cour de Versailles le pressentiment de cette conséquence. **Quoique cette conquête soit peu importante, dit Dangeau, cela n'a pas laissé de déplaire ici**.

Quelques jours après, ce n'était plus une simple contrariété, une crainte vague pour l'avenir ; c'était la certitude d'un mal présent, immense, irréparable ; on apprenait la dispersion de l'armée d'Allemagne, la ruine de l'électeur de Bavière, la supériorité définitivement acquise aux alliés. Il convient de reprendre les choses de plus haut.

Malgré la fin heureuse de la campagne de 1703, la position, les besoins urgents de l'armée d'Allemagne, préoccupaient dès le mois de janvier les généraux, le gouvernement, le roi. Si la Bavière était libre, l'Autriche attaquée sur ses frontières, une armée française cantonnée dans le bassin du Danube, cette armée était pourtant séparée de la France par les quartiers du prince de Bade qui occupait la forêt Noire et fermait la route du Rhin, et de plus menacée du côté de la Franconie par les mouvements du roi de Prusse. Le maréchal de Marcin demandait avec instance des recrues bien armées et bien équipées, et, pour les anciennes troupes, de l'argent et des armes, qui est, disait-il, ce qui nous manque le plus, c'est-à-dire des fusils, des pierres à fusil, mousquetons, pistolets et épées, et des armuriers². Tallard, chef de l'armée du Rhin, reçut la mission de

¹ Pelet, tome IV : Voir les trois mémoires sur les opérations de Savoie, de Piémont et de Lombardie.

² Pelet, tome IV : Mémoire de Marcin au roi, 9 février 1704.

conduire ces renforts à Marein. Il dérouta, par d'habiles manœuvres, l'attention des ennemis, tourna les obstacles dressés par les Allemands dans les passages les plus difficiles, et mena à travers les montagnes plus de dix mille hommes de recrues dont deux mille quatre cents cavaliers montés, huit cents officiers, une compagnie d'armuriers, deux cents chevaux de vivres, deux cents de l'artillerie, trois mille fusils, cent mille pierres à fusil, les habits de plusieurs régiments, les équipages de beaucoup d'officiers et un trésor de 1.300.000 livres, le tout monté sur quatre cents voitures¹. Les ennemis avaient eux-mêmes publié qu'une pareille jonction était impraticable, et contrairement à leurs assurances elle s'était opérée sans perdre un homme ni un cheval depuis le Rhin jusqu'aux sources du Danube (19 mai 1704).

Ce succès, en augmentant encore les embarras de l'Empereur, redoubla chez ses alliés l'ardeur pour sa délivrance. Dès le commencement de la saison de guerre, on avait remarqué dans Marlborough l'intention de s'en tenir à la défensive dans les Pays-Bas, pour se porter sur la Moselle ou le Rhin, et peut-être tenter par ce chemin une invasion en France. Villeroi étudiait de son mieux les moyens d'entraver ce projet en s'avançant lui-même des Pays-Bas vers la Lorraine. Tallard de son côté, à son retour des montagnes, croyant déjà Landau menacé, prenait les mesures propres à défendre cette place. L'électeur de Bavière et Marcin comprirent mieux le véritable dessein de l'ennemi. Le prince Eugène venait de se rendre à l'armée du prince de Bade, probablement pour prendre un commandement, et leurs informations leur faisaient connaître que Marlborough se proposait d'entrer en Allemagne, de rejoindre Eugène, et d'accabler ainsi entre deux armées les Français et les Bavares. Le pauvre électeur, épouvanté, croyait déjà toucher au moment où il ne lui resterait plus qu'à **faire embarquer sur le Danube sa femme, ses enfants et ses effets les plus précieux pour les envoyer chercher leur sûreté chez les rebelles de Hongrie**². Au moment même où l'électeur et Marcin donna l'avis au roi, leur prévision devenait un fait irréparable. Marlborough ayant marché de Maëstricht à Aix-la-Chapelle, puis à Coblenz, puis ayant remonté le Rhin jusqu'à Mayence, Villeroi l'avait côtoyé dans la pensée de préserver Trarbach, Trèves, et les Trois-Évêchés. Tout à coup Marlborough, se dérochant à cette surveillance, passa le Mein, s'avança le long du Neckar, rallia les troupes de Hesse, et le 22 juin rejoignit le prince de Bade à quatre lieues d'Ulm. Pour prévenir cette jonction, ou au moins pour lui ravir ses effets, le meilleur moyen aurait été de faire passer sans délai un gros corps de troupes à l'électeur. Mais il fallut à Tallard et à Villeroi plusieurs jours pour se rapprocher, plusieurs jours pour débattre divers projets, entre autres celui d'une diversion par le siège de Mayence ou de Fribourg, plusieurs jours pour demander l'avis de Louis XIV et recevoir le conseil de passer le Rhin et de s'avancer le long du Neckar, plusieurs jours pour discuter avec le roi les moyens d'exécution de ce passage ; enfin plusieurs jours pour recevoir de lui une prescription formelle de partager les troupes françaises, qui consistait à faire marcher Tallard par la vallée de la Kinzig au secours de l'électeur, à cantonner Villeroi à Offenbourg, et le comte de Coigny sur la Lauter. Tallard ne commença à passer le Rhin que le 1er juillet. Pendant tous ces délais, les alliés purent facilement prendre la supériorité en Bavière.

¹ Pelet, tome IV, page 441, note.

² Pelet, tome IV, pages 883 et 887 : lettres de l'électeur, du 5 juin, et de Marcin, du 7, au roi.

Les alliés avaient formé deux armées : l'une composée des Anglais et des troupes des Cercles et commandée alternativement par Marlborough et le prince de Bade, l'autre composée des Autrichiens et commandée par Eugène. Le 1er juillet, Marlborough s'ouvrit le passage du Danube en attaquant les retranchements de Shellenberg, destinés à protéger Donawerth, et encore inachevés. Il y trouva une vigoureuse résistance ; quatorze bataillons bavarois et cinq français, avec deux régiments de dragons, tinrent tête pendant trois heures à quatre-vingt-un bataillons et cent cinquante escadrons, et ne cédèrent qu'après avoir tué plus de six mille ennemis. Si la supériorité de valeur ne pouvait leur être contestée, celle des avantages leur échappait. Marlborough passa le Danube et le Lech comme il voulut ; l'électeur fut réduit à se retrancher sous Augsbourg, et pendant que les vainqueurs n'osaient pas encore l'y attaquer, ils se répandirent dans la Bavière, exerçant *des cruautés que les Turcs ne voudraient pas commettre*, selon un témoignage français¹, ne faisant autre chose, comme ils s'en vantent eux-mêmes dans une relation en leur honneur², que de brûler et saccager le pays jusqu'à une lieue de Munich, réduisant en cendres les petites villes et deux cents villages. Dans cette situation cruelle, l'électeur, de nouveau pressé par l'Autriche de s'accommoder, était tout près de succomber à la tentation ; on lui offrait le margraviat de Burgau et le Palatinat de Neubourg ; mais on lui refusait la liberté de la retraite pour l'armée de Marcin. Ce dernier point l'empêchait de consentir. La fermeté des officiers généraux français l'embarassait également. Réunis en conseil de guerre sur sa demande, ils furent en grande majorité d'avis d'attendre un secours encore possible, et de tout entreprendre pour l'honneur et le service du roi³. Enfin, il fut informé que Tallard avait franchi les montagnes noires, et lui amenait un renfort de trente mille hommes. Ranimé par cette espérance, il rejeta les supplications de sa femme, les offres de l'Empereur, et congédia même assez injurieusement, dit-on, l'envoyé impérial.

Tallard avait été ralenti d'abord par les difficultés du passage des montagnes. Ignorant le combat de Donawerth, il s'était encore arrêté au siège de Willingen, près des sources du Danube, dont il jugeait l'occupation utile à ses communications. Il en pressait le siège avec moins de succès qu'il n'aurait voulu, quand une lettre de Martin lui fit connaître que l'électeur réclamait à grands cris des renforts. Il partit aussitôt, marcha sans être inquiété, et rejoignit le duc de Bavière le 3 août à Augsbourg. A ce moment, les ennemis faisaient bien voir, par leurs mouvements, qu'ils allaient sortir de Bavière, où, tout étant ravagé, ils ne trouvaient plus de subsistances. L'électeur voulut qu'on marchât immédiatement à eux, sans savoir si Eugène n'avait pas rallié Marlborough, sans considérer qu'il importait d'égaliser les forces, et d'appeler à lui la meilleure partie de sa propre armée, car il n'avait avec lui de ses propres troupes que cinq bataillons sur vingt-cinq, et vingt-trois escadrons sur quarante-cinq. Le reste était dispersé dans ses places qu'il trouvait plus urgent de couvrir que la frontière. Ce reproche, qui lui a été infligé après le malheur par Tallard, avait déjà été formulé auparavant par Marcin⁴. Il promit d'en appeler la plus grande partie quand les ennemis seraient sortis de ses États, et il insista pour marcher vers le Danube et prévenir sur ce

¹ Lettre de Tallard au roi : Pelet, tome IV, page 547.

² Relation imprimée à La Haye en leur honneur : Pelet, tome IV, page 593.

³ Conseil de guerre du 12 juillet : Pelet, tome IV, page 904.

⁴ Pelet, tome IV : lettre de Marcin à Chamillard, du 8 août. Explication de la bataille d'Hochstett par Tallard, 4 septembre, pages 549 et 503.

point l'arrivée des alliés. On marcha donc, on passa le fleuve, on prit quelques petits châteaux, celui d'Hochstett en particulier. On apprit en même temps que Marlborough avait lui-même repassé le fleuve près de Donawerth, et qu'Eugène venait de le rejoindre. Cette réunion n'inspirait pas une grande inquiétude. La Bavière était délivrée, les deux généraux ennemis se proposaient sans doute de protéger la Franconie et de reculer vers Nordlingen dont ils semblaient déjà prendre la route. On se promettait de les laisser faire et d'attaquer avec avantage leur arrière-garde. Tout à coup on fut étonné de les voir déployer leurs tentes et s'établir en face des Français. C'était dans la plaine d'Hochstett illustrée l'année précédente par le succès de Villars.

Le 13 août, dès six heures du matin, les ennemis se mirent en mouvement vers les Français, et bientôt **cette grande plaine se trouva toute noire et couverte de troupes**¹. Un ruisseau marécageux séparait les deux armées et pouvait offrir un obstacle aux agresseurs. Les Français se rangèrent en deçà : à droite Tallard, près du village de Blenheim, à gauche l'électeur avec Marcin, à une assez grande distance l'un de l'autre. Les deux armées de Tallard et de Marcin n'avaient pas encore été mêlées. Tallard en donna pour raison que, ses chevaux ayant apporté d'Alsace une fatale maladie qui en avait déjà abattu un bon nombre, il était sage d'épargner la contagion aux chevaux de Marcin. A cette mauvaise disposition, qui a toujours été signalée comme une des principales causes du désastre, il en ajouta une seconde dont les suites furent encore plus lamentables. Préoccupé du village de Bien-hein sur lequel semblait se diriger la marche de l'ennemi, il ne garda pour son principal corps de bataille que trois brigades d'infanterie, et plaça le reste, c'est-à-dire vingt-sept de ses trente-six bataillons et quatre régiments de dragons à pied, dans Blenheim. C'était les condamner à l'inutilité pendant la plus grande partie de la lutte, et à une captivité qui est le plus grand affront de cette journée.

Marlborough était en face de Tallard, Eugène en face de Marcin. L'Anglais attaqua le premier et subit pendant plusieurs heures une canonnade plus vive que le feu de la mousqueterie, qui emportait des files entières et lui tua plus de deux mille hommes ; elle partait d'une petite hauteur qui dominait Blenheim et sauva en effet ce village. Alors Tallard rassuré voulut aller voir ce qui se passait à la gauche où Marcin tenait avantageusement contre le prince Eugène. Marlborough profita de cette absence pour exécuter une manœuvre décisive contre le corps de bataille de Tallard. Il fit passer le ruisseau à la plus grande partie de ses troupes sans qu'aucun des lieutenants généraux français donnât un ordre pour s'y opposer ; les ennemis étaient déjà sur trois lignes avant que personne les eût chargés. Les premiers escadrons, qui y furent envoyés enfin, furent repoussés par le feu de l'infanterie anglaise, et les cavaliers anglais arrivant à leur tour ne purent être contenus par le peu d'infanterie française qui leur était opposé. Tallard revenait en ce moment de la gauche. Il rallia plusieurs fois sa cavalerie ; blessé d'un coup de sabre et d'un coup de feu, il retourna bravement à la charge, mais toujours il fut ramené par des forces supérieures. Dans cette extrémité, il fit demander des renforts à Marcin. Celui-ci ayant répondu qu'il avait besoin de toutes ses troupes², Tallard aurait dû au moins se souvenir des bataillons qu'il avait laissés inactifs à Blenheim ; il ne pensa même pas³ à **ce remède**. Il s'obstina à remettre en ligne sa cavalerie épuisée par tant

¹ Relation de Montigny-Languet.

² Relation de Tallard et d'un anonyme : Pelet, tome IV.

³ Relation de Quincy. Pelet, tome IV.

de charges malheureuses. Ce fut la fin de ses efforts. Les Anglais venaient d'occuper à leur tour la hauteur qui le matin même avait donné l'avantage aux Français ; ils en tirèrent le même profit. La nouvelle ligne de cavalerie française, décimée par le canon, céda à la fin ; un escadron de gendarmerie ayant donné l'exemple de la déroute, les autres suivirent en se précipitant vers le Danube. Ceux qui voulaient lutter encore furent bientôt enveloppés, et Tallard, reconnu à son cordon bleu, fut fait prisonnier. Marlborough, maître du champ de bataille, coupait de l'armée de Marcin les bataillons de Blenheim.

L'armée de Marcin, par un contraste qui n'est pas sans gloire, n'était nullement vaincue. Elle avait, par cinq charges, repoussé tous les efforts d'Eugène et obligé les Autrichiens à repasser le ruisseau ou à reculer jusqu'à l'entrée d'un bois où elle les contint jusqu'au soir. Comme marques de victoire, elle avait huit canons et trente drapeaux ennemis. L'électeur croyait la bataille entièrement gagnée. Mais la nouvelle de la défaite de Tallard, la vue des vainqueurs répandus sur le terrain conquis, lui ôta tout à coup, et à Marcin, la confiance de continuer ; ils craignirent d'avoir deux armées sur les bras et leur retraite coupée. Ils prirent sans délai la résolution de profiter de leur avantage pour repasser le Danube, et se rendre à Ulm par un chemin encore libre d'ennemis. Ce mouvement commença le soir même, et s'opéra sans qu'aucun bataillon ou escadron éprouvât de désordre ou fût inquiété par les alliés. Dans l'état présent des affaires, c'était presque un succès. Les bataillons de Blenheim furent moins heureux. S'ils eussent été tirés à temps de leur poste, peut-être auraient-ils rétabli un combat ; ils auraient pu au moins s'ouvrir un chemin vers la France. Mais laissés à eux-mêmes pendant la seconde partie de la bataille, puis abandonnés par leur chef Clérambault, qui était allé chercher des ordres et n'était pas revenu, ils n'apprirent qu'à la nuit tombante, et par les Anglais qui les cernaient, le sort funeste de la journée, la captivité de Tallard, la retraite de Marcin, et la nécessité de se rendre prisonniers de guerre. A cette proposition, quoique hors d'état de lutter sang vivres, sans munitions, contre toute une armée, ils protestèrent avec une noble colère, les uns brisant leurs armes, les autres déchirant et enfouissant en terre leurs drapeaux. N'était-il donc pas possible de leur obtenir les honneurs de la guerre, cette dernière consolation des vaincus ? Les officiers, et Blansac leur chef, comprenaient bien ce sentiment et l'effet d'une pareille reddition sur le public. Mais soit calcul de conservation personnelle, comme on les en soupçonna, soit conviction sincère de l'impuissance où tant de braves gens se trouvaient réduits, et moyennant quelques réserves pour rendre au roi ses soldats par échange ou par rançon, ils donnèrent l'exemple et l'ordre de baisser la tête devant les vainqueurs. L'*horrible capitulation*, comme dit Saint-Simon, fut aussitôt jetée sur le papier et aussitôt exécutée. Vingt-six bataillons d'infanterie française et douze escadrons de dragons livrèrent leur liberté et leurs armes sans avoir essayé de les disputer par un combat.

Hochstett, *la plus grande bataille qui ait été donnée*¹, selon le mot d'une des relations, était aussi le plus grand malheur que Louis XIV eût éprouvé de tout son règne ; Consarbruck même dont il s'était si visiblement ému, n'était qu'un accident en comparaison. Il en but à longs traits l'amertume, parce qu'il n'en reçut que peu à peu et jour par jour les détails de plus en plus accablants. Dès le 21, des lettres de Stuttgart, de Hâle, etc., lui apprirent qu'une *action s'était passée à Hochstett dans laquelle ses ennemis devaient avoir eu un avantage*

¹ Langlet de Montigny ; Pelet, tome IV.

considérable¹ ; il entrevit à peu près par cette voie la ruine de l'armée de Tallard et la nécessité pour Marcin de ne pas rester en Allemagne. Mais il ne comprenait pas que Tallard et Marcin ne lui eussent encore rien écrit. Il courait lui-même aux nouvelles auprès de ceux qui recevaient des lettres de leurs parents prisonniers ou blessés. Quand on commença de savoir l'affront des vingt-sept bataillons, la tête en tournait à tout le monde, et le roi en doutait encore faute de comprendre comment quinze mille hommes avaient pu se rendre sans tirer un coup². Pendant six jours, il demeura dans cette situation violente de savoir tout perdu en Bavière et d'ignorer le comment³. L'horrible vérité ne fut complète que le 29, par l'arrivée d'un prisonnier de distinction que Marlborough, à la demande de Tallard, avait laissé libre, sur parole, d'apporter au roi tous les détails de l'événement. Il aurait fallu une force supérieure à la nature humaine pour rester calme dans ces premiers moments. J'ai eu un terrible orage à essayer, écrivait madame de Maintenon ; je ne me mêlerai plus d'aucune affaire. Si les trois maréchaux savaient combien cette bataille nous a coûté de consternation, ils répareraient bien vite leur faute. C'était surtout la capitulation de Blenheim qui lui revenait sans cesse à l'esprit et sur les lèvres. A entendre madame de Maintenon, Saint-Simon, Dangeau, répéter ses regrets de cette perte et de cet affront fatal, on dirait Auguste redemandant à Varus ses légions.

La joie publique des vainqueurs ajouta à l'humiliation. Les honneurs furent prodigués à Marlborough. L'Empereur le fit prince de l'Empire, et lui donna un fief en Souabe. L'Angleterre l'éleva au-dessus de Guillaume, le proclama le modèle et le guide des héros ; la reine Anne, à la demande générale, lui concéda les droits de la couronne sur un vaste domaine, en lui exprimant le désir qu'il y bâtit un magnifique château sous le nom de Blenheim. L'Empereur satisfit enfin sa haine particulière en s'attaquant à la personne de Louis XIV. Il éleva une colonne sur le champ de bataille, et eut soin, dans l'inscription latine, non-seulement de nommer, mais de narguer le vaincu : *Agnoscat tandem Ludovicus XIV neminem debere, ante obitum, aut felicem aut magnum vocari*⁴. Jusque-là les alliés n'avaient pas ajouté une grande importance à leurs avantages partiels ; ils n'osaient encore se promettre ni l'abaissement de leur ennemi, ni leur propre supériorité. Aujourd'hui ils sentent, ils disent tout haut que la victoire se fixe dans leurs rangs, que la puissance du dominateur de l'Europe est entamée irréparablement, que le soleil du grand roi s'éclipse, et qu'enfin — tandem — la leçon commence.

La première conséquence fut l'abandon de l'entreprise d'Allemagne, sur laquelle Louis XIV s'était obstiné à fonder le succès final de la guerre. Dès les premières nouvelles, le roi considérant que ce qu'il devait lui rester des troupes de Marcin et de Tallard était insuffisant pour continuer la lutte, avait ordonné à Martin de ramener vers le Rhin ces débris. Il conseillait en même temps à l'électeur de Bavière de s'accommoder avec l'Empereur si des conditions honorables lui étaient offertes, ou, dans le cas contraire, de revenir avec les troupes françaises pour combattre désormais en Flandre⁵. Ces ordres et ces conseils, comme s'ils avaient été devinés, furent prévenus et exécutés spontanément. Marcin, ayant

¹ Œuvres de Louis XIV, tome VI ; lettre à Marcin, du 21 août.

² Maintenon à Saint-Géran : lettre du 27 août 1704.

³ Saint-Simon, tome III, page 92.

⁴ Que Louis XIV reconnaisse enfin qu'il n'appartient à personne, avant la mort, d'être appelé heureux ou grand.

⁵ Œuvres de Louis XIV, tome VI : lettre du roi à Marcin, déjà citée.

rallié les restes de la cavalerie de Tallard, avait pris de lui-même la route de la France. L'électeur s'était décidé à l'accompagner avec ce qu'il avait de son armée sous la main, abandonnant sa femme et sa famille dans Munich, et ses autres troupes dans les places où elles étaient dispersées. Cette retraite protégée par Villeroi, qui était toujours resté à l'entrée des montagnes, s'accomplit sans opposition de la part des vainqueurs ; le 31 août tout était rentré en France par Kehl ; et Louis XIV, instruit par le malheur à modérer ses désirs, regardait comme un avantage que la bataille d'Hochstett n'eût rapporté à ses ennemis *d'autre utilité que d'avoir obligé ses armées à repasser le Rhin et à abandonner la Bavière*¹. La suite fit bientôt voir que ce résultat tout seul n'était pas à dédaigner pour les alliés. En concentrant ses forces, le roi avait cru assurer ses propres frontières ; il n'empêcha pas Marlborough et Eugène, désormais libres du côté de l'Allemagne, d'assiéger Landau et Trarbach, et de prendre ces deux villes qui ouvraient les portes de la France par la Moselle et par le Rhin. En délaissant la Bavière, il la livra à toutes les entreprises de l'Autriche. A la fin de l'année après la prise de Landau, Eugène contraignit l'électrice, du consentement de son mari, à remettre à l'Empereur toutes les places de Bavière, à congédier les milices bavaoises, et à ne conserver que la seule ville de Munich pour sa résidence et celle de ses enfants, avec une garde de quatre cents hommes². La guerre contre l'Empereur par le concours d'une partie de l'Allemagne devenait désormais impossible ; le bassin du Danube et près de cent lieues de pays étaient fermés aux armes françaises.

Cependant Louis XIV ne désespérait pas encore. Les témoins ordinaires de sa vie, par qui nous connaissons ces premières émotions bien naturelles, parlent aussi de sa résignation à la volonté de Dieu, qui releva sa constance, de son empressement à consoler les familles qui avaient fait des pertes sensibles à Hochstett. Il poussa le désir de ne décourager personne, jusqu'à ne pas remettre les fêtes préparées pour la naissance du premier enfant du duc de Bourgogne³. Il profita de quelques événements heureux pour ranimer la confiance de la population et de l'armée. Le 24 août⁴ une bataille navale avait eu lieu en vue de Malaga entre la flotte du comte de Toulouse et celle de l'amiral Rooke. L'ennemi avait plus de vaisseaux, le vent était pour lui et contrariait le tir des Français. Jamais combat n'avait été plus opiniâtre : commencé à dix heures du matin, il durait encore au coucher du soleil. Le comte de Toulouse v déploya une valeur calme, impassible même à la mort de ses pages tués à côté de lui, et une présence d'esprit, une vivacité qui pourvoyait à tous les besoins. A la fin par une manœuvre habile, il fit craindre à Rooke d'être cerné et contraint à subir l'abordage. L'Anglais recula et gagna la haute mer ; il avait perdu trois vaisseaux et les Français pas un. On le poursuivit et le lendemain, de l'avis des plus vieux marins, on aurait pu l'accabler. Malheureusement ce ne fut pas également l'avis du vieux comte d'O, mentor imposé au comte de Toulouse et juge suprême des entreprises. Rooke échappa ainsi ; mais, ce qui attestait bien son infériorité, il quitta aussitôt la Méditerranée. Le roi mit un soin particulier à publier ce succès. Il invita les évêques à faire chanter le *Te Deum*, il ordonna en particulier à Marcin et à son armée de célébrer cette revanche : *Je désire que vous fassiez*

¹ *Œuvres de Louis XIV*, tome VI : lettre à Marcin, du 13 septembre 1704.

² Pelet, tome IV, page 664.

³ Dangeau, 22-23 août 1704 ; Saint-Simon, tome III, qui se plaint de ces réjouissances inopportunes.

⁴ C'est bien le 24 août, et non pas, comme dit Saint-Simon, le 24 septembre. Le *Journal* de Dangeau ne permet pas de doute à ce sujet.

pareillement chanter le *Te Deum* dans mon armée que vous commandez, que vous ordonniez aux principaux officiers d'y assister, que vous fassiez faire des feux de joie et toutes les marques de réjouissance publique accoutumées en pareilles occasions¹.

Si la partie n'était pas perdue sur mer, elle ne l'était pas non plus en Italie. Vendôme continuait à resserrer le duc de Savoie. Aussitôt après la prise de Verceil, il s'était porté sur Ivree. Cette ville plus au nord formait avec Suze à l'ouest, et Verceil à l'est, une sorte de triangle fatal aux opérations de Victor-Amédée ; elle ouvrait le chemin de la vallée d'Aoste, et les communications avec la Savoie occupée par La Feuillade. Il y avait à la prendre plus d'une difficulté : d'abord l'irrégularité de la place composée de pièces détachées ; la ville proprement dite, un château flanqué de quatre tours sur une hauteur et séparé de la ville par un petit vallon, une citadelle sur une autre hauteur à la droite de la Doire-Baltée. La terre faisait absolument défaut sur un sol tout de roc ; il fallait en apporter de loin pour former les tranchées et faire des logements. En outre, après la bataille d'Hochstett, Vendôme dut se dégarnir d'une partie de ses escadrons pour renforcer son frère le grand prieur contre l'invasion que l'Autriche ne manquerait pas de tenter par le Tyrol. Vendôme triompha de ces obstacles et de ces contre-temps. Le 18 septembre il entra dans la ville abandonnée par la garnison ; le 26 il occupait la citadelle, le 29 le château, et il faisait toute la garnison prisonnière de guerre. Il en coûtait au duc de Savoie onze bataillons et la perte de ses communications avec la Suisse, d'où il avait tiré jusque-là de grands secours. Le val d'Aoste appartenait dès lors aux Français. Vendôme, pour s'y établir solidement, courut assiéger le fort de Bard, le seul point capable de résistance. Il le réduisit le 7 octobre, et par un double profit il prit à la solde de la France les Suisses qui l'avaient défendu. Les troupes françaises allaient passer librement de Savoie en Piémont. *Voilà, écrit Dangeau, notre communication faite du val d'Aoste au marquisat d'Ivree, et nous n'aurons plus besoin d'envoyer par mer nos recrues à l'armée d'Italie.* Le roi ne manqua pas d'annoncer cette victoire à l'armée du Rhin, et Marcin fut encore une fois chargé d'y faire chanter le *Te Deum*².

Les nouvelles étaient également rassurantes du côté de l'Espagne. Les alliés en Portugal ayant voulu, à la fin des grandes chaleurs, reprendre les armes, avaient été contenus par une défensive intelligente de Berwick³ ; après quelques pas en deçà de la frontière espagnole, et une tentative contre Valencia d'Alcantara, ils étaient rentrés en Portugal pour séparer leurs troupes (fin d'octobre). Il semblait aussi que le mal intérieur de la guerre civile touchait à son terme. Villars, employé cette année dans les Cévennes, avait décidé la ruine des Camisards par un habile mélange de force et de modération.

Villars expose lui-même l'état des partis à son arrivée en Languedoc. Trois catégories de Camisards : 1^o ceux qui, par lassitude de la guerre, étaient disposés à un accommodement ; 2^o ceux qui étaient intraitables sur le fait de religion ; 3^o les aventuriers qui trouvaient leur compte à dominer la multitude par le prestige des prophétesses, à exercer le pillage, à se faire nourrir par les paysans. Il distingue aussi trois espèces de catholiques : 1^o ceux qui plaignaient

¹ *Œuvres de Louis XIV*, tome VI.

² Dangeau, 12 octobre. *Œuvres de Louis XIV*, tome VI : lente du roi à Marcin, du 10 octobre 1704.

³ *Mémoires de Berwick*, an 1704.

les hérétiques et ne leur voulaient aucun mal ; 2° ceux qui ne prétendaient leur accorder aucune grâce ; 3° ceux pour qui la religion n'était qu'un prétexte et une occasion d'acquérir les biens des insurgés. Villars se déclara également prêt à satisfaire les amis de la paix, à contenir ou à dompter les partisans de la guerre à outrance. Il signifia qu'il serait inflexible envers le crime de révolte à main armée, qu'il ne pouvait promettre la liberté de conscience, mais que quiconque se soumettrait serait libre de passer à l'étranger, ou de vivre dans le pays sous la garantie de quelque catholique notable. Il suspendit les supplices, mais en même temps il lança des détachements dans toutes les directions pour traquer les révoltés ; lui-même en conduisait un de quatre cents hommes. Ces détachements fouillaient les villages, les hameaux, les fermes, pendant que les garnisons des petites villes s'étendaient comme un filet le long des rivières, gardaient les ponts et les défilés, et se donnaient la main par des vedettes de correspondance¹. Au bout de quelques semaines, ce système avait réussi ; des bandes entières posaient les armes, et, conformément à ses promesses, Villars donnait aux uns des passeports pour l'étranger, aux autres la liberté de reprendre leurs travaux sous caution. Cavalier lui-même demandait à traiter (mai 1704) ; à défaut de la liberté de conscience, il obtenait la délivrance des prisonniers et des galériens, et consentait à former pour le service du roi un régiment de Camisards, dont il serait colonel, et qui irait combattre sur le Rhin ou en Espagne. Si ses lieutenants ne l'eussent pas désavoué, la guerre était terminée dès lors. Lui, du moins, il quitta les Cévennes, emmenant une centaine de ses compagnons dont il comptait former une compagnie ; il se retira à Lyon, visita Chamillard à Versailles, et il attendait à BÉfort l'organisation de sa petite troupe, quand les suggestions secrètes des Hollandais le déterminèrent à passer au service de la Grande Alliance.

Roland, Ravel, Maurel dit *Catinat*, ses lieutenants, s'étaient obstinés à ne pas céder encore, parce qu'ils espéraient un secours prochain du duc de Savoie. On saisit en effet, près des côtes de France, des tartanes² parties de Nice, et chargées de réfugiés français, d'armes et de munitions. Cette assistance manquée, les Camisards se retrouvèrent seuls en face de Villars, qui reprit son système de battues, interdit le transport des blés aux endroits les plus suspects, et fit enlever comme otages — c'est lui-même qui le raconte — les pères et mères de ceux qui s'obstinaient à ne pas poser les armes. Roland fut tué dans un château où l'avait attiré un rendez-vous d'amour (14 août), et son lieutenant Maillé livré à un supplice que Villars semble regretter. Ravel, ayant essayé une bataille rangée, près de Marvejols (13 septembre), perdit deux cents hommes tués. Dès ce moment, les grandes hostilités cessèrent. On ne vit plus que des pelotons de ravageurs qui se portèrent eux-mêmes le dernier coup en se rendant odieux aux habitants. C'est l'opinion de beaucoup d'écrivains de ce temps que les Camisards ruinèrent eux-mêmes leur cause par leurs violences. S'ils s'en étaient tenus à réclamer la liberté de conscience et la diminution des impôts, ils auraient trouvé de nombreux adhérents dans la contrée, et dans les provinces voisines, même parmi les catholiques. Ainsi pensent Saint-Simon, Dangeau, Villars et Berwick³. Mais ils exaspérèrent jusqu'à leurs partisans en pillant amis et

¹ Emprunté presque mot à mot aux *Mémoires* de Villars.

² Grosses barques, allant à la rame et à la voile, en usage dans la Méditerranée.

³ Saint-Simon, tome III, page 450 : On eut grande obligation à ce fanatisme qui s'empara d'eux, et qui bientôt leur fit commettre les derniers excès en sacrilèges, en meurtres et en supplices sur les prêtres et sur les moines. S'ils s'en étaient tenus à ne maltraiter personne que suivant les lois de la guerre, à demander seulement liberté de

ennemis, en tuant protestants et catholiques, en portant partout la flamme et la dévastation. Au contraire, Villars rassurait les gens paisibles en écartant les ravageurs, en faisant éteindre les incendies par ses soldats, en obtenant pour les paysans, dont les maisons avaient été brûlées, l'exemption de la taille et des autres impôts. A la fin de 1704, le Languedoc paraissait pacifié. Les états de la province en remercièrent 'maréchal, et lui offrirent en reconnaissance un don de 12.000 livres pour lui-même et de 8.000 pour sa femme.

Ainsi il n'y avait encore que l'Allemagne qui eût été véritablement funeste aux Français. Louis XIV gardait la supériorité en Espagne, en Italie, et triomphait des révoltes intérieures patronnées par ses ennemis. Mais, après Hochstett, la perte de Landau et celle de Trarbach, qui terminaient l'année, semblaient d'un mauvais augure pour la campagne prochaine, et les alliés en concevaient de vastes espérances.

II. — Répit en 1705. - Vendôme conserve la supériorité en Piémont. - Belle campagne de Villars contre Marlborough, sur la Moselle. - Villeroi battu par Marlborough à Heylissen ; mais Vendôme vainqueur du prince Eugène à Cassano. - Intelligences de la France avec Ragoczi. - Les affaires d'Espagne seules défavorables. - Inutilité du siège de Gibraltar par les Espagnols ; l'archiduc entre enfin en Espagne par la Catalogne.

Dieu, Dieu ! s'écriait Charles d'Anjou après les Vêpres siciliennes, et à la vue de ses vaisseaux détruits par les Aragonais, vous m'avez offert beaucoup à surmonter, je vous prie que la descente se fasse doucement. Il sentait bien que le malheur perd de sa force à laisser de l'intervalle entre ses coups, et que des répits bien employés peuvent rétablir les affaires du vaincu, ou du moins amortir ses pertes, ou sauver son honneur. Une rémission de ce genre semble avoir été accordée à Louis XIV à l'époque de ses épreuves, comme le gage de son salut à la fin. Nous allons voir ses revers tempérés par d'honnêtes retours de fortune, et les victoires de ses ennemis atténuées par ses succès inattendus. Il n'est jamais abattu tout à fait ; à une année désastreuse succède une année meilleure, ou moins mauvaise, qui lui permet de tenir encore jusqu'à ce que ses adversaires le délivrent de la lutte par leurs propres divisions. La descente ainsi ménagée n'est pas une chute, ni une ruine. S'il perd le premier rang, il conserve au moins l'égalité ; et s'il est contraint de partager, il garde une part honorable. Cette succession de répits salutaires commence en 1705.

Les alliés triomphants, après l'avoir ramené de l'Allemagne, se promettaient de l'attaquer chez lui par une invasion en Alsace ou dans les Trois-Évêchés. Les Anglais faisaient en outre le plan d'une expédition maritime contre Toulon pour ruiner ce port, en détruire les magasins et les arsenaux, et le mettre hors d'état

conscience et soulagement d'impôts, force catholiques... auraient peut-être levé le masque sous leur protection, et en auraient entraîné le grand nombre... Berwick dit la même chose et dans les mêmes termes.

de servir à la France ; c'était, dit un de leurs confidents¹, [une des principales vues de cette nation](#). De là ils se porteraient au secours du duc de Savoie, et ranimeraient les Camisards fort abattus dans la dernière campagne. Il y eut en effet, en Languedoc, au commencement de 1705, un dernier complot de ces malheureux. Comptant sur la reine d'Angleterre², ils essayèrent d'enlever Berwick, successeur de Villars, Bâville, l'évêque de Nîmes Fléchier, et les principaux personnages de la province ; ils n'aboutirent qu'à un châtement qui extirpa les dernières racines de la rébellion.

Au grand étonnement de ses ennemis, Louis XIV fut prêt avant eux. Il avait remonté sa cavalerie par des chevaux tirés de la Suisse, recruté son infanterie par les milices, et renouvelé les armées de Flandre, de la Moselle, du Rhin, d'Italie, même celle d'Espagne. La guerre n'avait pas cessé en Piémont pendant l'hiver. Vendôme assiégeait la forte place de Verrue, dernier rempart de Turin, et défendue par le Pô, par trois enceintes et une garnison de trois mille hommes. Pendant que les Anglais délibéraient sur l'opportunité et les moyens de l'expédition de Toulon, La Feuillade, envoyé de Savoie par le Dauphiné, passait le Var, le 4 mars, s'emparait de Villefranche, des forts du voisinage et de la ville de Nice, sinon de son château (10 avril). Le même jour, Vendôme réduisait enfin Verrue, et en faisait la garnison prisonnière de guerre. Ces coups si rapides et si serrés étaient bien capables d'inquiéter Victor-Amédée, mais non pas de le détacher de ses alliés. [Je suis persuadé, écrivait Vendôme, qu'il continuera la guerre jusque dans les montagnes de Mondovi, et qu'il laissera prendre Turin et même Coni plutôt que de s'accommoder tant qu'il aura quelque espérance du côté de la Lombardie](#)³. A ce moment les préparatifs des Autrichiens dans le Tyrol et dans le Trentin lui faisaient espérer le retour du prince Eugène en Italie. Pour lui ôter cette confiance, Vendôme s'occupait d'assurer la position des Français du côté du Mantouan et dans le duché de Modène. Il ordonna à son frère le grand prieur d'assiéger la Mirandole. Eugène, qui était en effet arrivé déjà sur l'Adige, essaya de venir au secours de la place. Il en fut empêché par un brillant combat qui dura six heures. La Mirandole capitula le 10 mai, et un officier de la garnison, prisonnier de guerre, fut autorisé à porter au duc de Savoie la nouvelle de cette déception de plus.

La surprise fut plus sensible encore sur le théâtre des grandes hostilités. Tous les avis reçus par le gouvernement français, toutes les dispositions militaires des alliés depuis la fin de décembre, indiquaient de leur part l'intention d'entreprendre sur la Moselle et sur la Sarre pour prendre l'Alsace à revers, entrer dans les Trois-Évêchés et pousser l'invasion en France aussi loin qu'ils pourraient. Ils formaient des magasins considérables à Cologne, à Coblenz, à Trèves, d'où il leur était facile de les faire remonter par les fleuves. Leur plus forte armée (60.000 hommes), celle de Marlborough, se rassemblait sur la Moselle et en attendait une seconde (30.000 hommes) que le prince de Bade devait amener du Rhin ; deux autres, en veillant sur la Meuse et le Bas-Escaut, étaient destinées à diviser l'attention et les forces des Français. Ce n'était plus, comme au temps de Créqui et du duc de Lorraine, une seule armée, un seul chef, qui

¹ Lettre de Brancion au duc de Savoie, du 7 avril 1705 : Pelez, tome V, page 632.

² *Mémoires* de Berwick.

³ Pelet, tome V, page 243 : lettre de Vendôme à Louis XIV, du 19 mars 1705 : [Ce prince est assurément bien plus ennemi de Votre Majesté et de la France que n'a jamais été le feu prince d'Orange](#).

menaçait la France : Pour cette fois, a dit Villars¹, c'était l'Angleterre, la Hollande, tout l'Empire qui avaient formé depuis sept mois le dessein d'attaquer la frontière. Louis XIV comprit qu'il fallait avant tout défendre la Moselle ; il y destina sa plus forte armée et en donna le commandement à Villars qu'il éleva, à cette occasion, à la dignité tant désirée de duc². Villeroi resta en Flandre sous l'autorité nominale de l'électeur de Bavière, et Marcin en Alsace ; mais les trois généraux eurent ordre de correspondre exactement, d'agir de concert et de s'en voyer mutuellement des secours selon les circonstances.

Dès le mois de février, Chamlay avait proposé un plan d'autant plus digne d'être remarqué que c'est celui qui a réussi : il consistait à se poster, à se retrancher entre la Moselle et la Sarre, entre Sierck sur la Moselle et les environs de Sarrelouis, pour défendre à la fois cette ville à droite et Thionville à gauche³. Villars eut le mérite d'exécuter ce qui avait été si bien indiqué par Chamlay. Malgré l'hiver, il courut reconnaître le pays, ne négligeant, comme il dit lui-même, ni un ravin, ni un bouquet de bois, ni un ruisseau, ni un monticule, ni une fondrière⁴. Il choisit à Haute-Sierck l'endroit le plus favorable pour se retrancher victorieusement contre toute attaque, et arriver sur Sarrelouis aussitôt que les ennemis, sans abandonner la Moselle. Il mit en bon état les troupes qui lui venaient de différents côtés ; il remonta sa cavalerie pendant que celle des alliés dépérissait par la maladie ; il put, avant l'ouverture de la campagne, écrire au roi⁵ : Les troupes n'ont jamais été aussi belles ni plus remplies d'ardeur... les officiers généraux sont gens de mérite, et j'espère, avec l'aide du Seigneur, que nous donnerons des marques de notre zèle au plus grand et au meilleur maître du monde. Cependant sa position parut devenir critique, quand on sut que le prince de Bade s'était rapproché de Marlborough, que Marlborough se vantait de marcher contre la France avec cent dix mille hommes, et bravait Villars, sous forme de compliment, en lui écrivant que, puisqu'il avait à faire à lui, il comptait sur une belle campagne. La cour était dans les transes. L'inquiétude de ce qui peut arriver sur la Moselle, écrivait Mme de Maintenon⁶, m'a donné la fièvre. Mme la duchesse de Bourgogne est plus inquiète qu'il ne convient à une personne de son âge. Villars ne dissimulait pas le danger, et il réclamait des renforts que Villeroi et Marcin eurent ordre de lui expédier. Enfin Marlborough était arrivé en vue des retranchements français ; il faisait mine de diviser ses troupes en deux corps pour se jeter sur deux points à la fois. Tout à coup, pendant que le maréchal se préparait à riposter à ces deux attaques, Marlborough décampa dans la nuit du 16 au 17 juin, et fit dire à Villars par un trompette qu'il était au désespoir de n'avoir pu le forcer. Quelle était donc la cause de cette retraite Marlborough en rejetait la faute sur le prince de Bade ; celui-ci, arrivé à Trèves cinq jours plus tard qu'il n'avait promis, avait ensuite ordonné à ses troupes de s'y arrêter, et au lieu de combattre était parti de sa personne pour les eaux de Schlangenbad. Il ne partageait pas le sentiment de Marlborough sur le plan de la campagne ; pendant que l'Anglais prétendait se porter sur la Moselle pour prendre Thionville, Metz ou Luxembourg, l'Allemand

¹ Pelet, tome V, page 590 : lettre de Villars à Chamillard, 13 juin 1705.

² Dangeau, 16 janvier 1705. Voir aussi les colères amusantes de Saint-Simon contre cette profanation de la dignité ducale.

³ Pelet, tome V, page 551 : Mémoire de M. de Chamlay, 10 février 1705, sur les affaires de la campagne.

⁴ Mémoires de Villars.

⁵ Pelet, tome V : lettres de Villars, 17 mai et 13 juin 1705.

⁶ Lettres de Maintenon au duc de Noailles, 12 juin 1705.

préférerait l'attaque sur Sarrelouis, et, puisque son allié ne voulait pas l'entendre, il l'avait laissé avancer seul contre Sierck. Marlborough, trop faible, malgré sa grande armée, pour forcer les retranchements français, et dans une grande disette de fourrage, jugea dangereux d'attendre dans un pays sans ressource une assistance qui refusait de venir. Il redescendit vers Trèves, et dès le 19 reprit la route des Pays-Bas. Le vainqueur d'Hochstett, arrêté tout court par la fermeté de Villars, abandonnait sans combat la plus grande entreprise qui eût encore été tentée contre la France.

Villars, par le camp de Sierck, fermait aux alliés la route de la Moselle. Rassuré de ce côté, il songea à se porter sans délai sur l'Alsace, à y devancer le retour du prince de Bade, à profiter de l'absence du chef pour débusquer les Allemands de leurs lignes. Au bout de quelques jours il avait pris Wissembourg (5 juillet), chassé les Impériaux de leurs lignes de la Lauter, occupé plusieurs châteaux, et fait cinq cents prisonniers. On comprend à plusieurs témoignages contemporains quelle confiance cette activité, ces succès commençaient à ranimer en France. Il n'y a rien d'égal à Monsieur le maréchal de Villars, disait-on¹. Il a toujours marché dans sa chaise avec un pied, enveloppé pour une goutte douloureuse. Les housards paraissent hors des lignes, il monte à cheval, il les pousse, passe un ruisseau et entre. Voilà ce qu'on en écrit de Metz. Il en arriva un hier soir à Paris qui a apporté que ce général a pris trois petits châteaux, qu'il vivait en pays ennemi avec abondance, et que nos housards avaient pillé le trésor des Allemands et fait un grand butin de chevaux qu'ils donnent pour dix écus. Saint-Simon lui-même, tout furieux qu'il était d'avoir désormais dans le duc de Villars un égal en dignité, ne peut s'empêcher de se joindre à ces acclamations. Villars, écrit-il², a fait cette année une campagne digne des plus grands généraux.

L'empereur Léopold était mort quelques semaines auparavant (6 mai 1705). L'histoire n'enregistre ce décès que pour marquer à quel moment disparaît de la scène politique ce contemporain de Louis XIV, son cousin germain, son beau-frère et toujours son concurrent. Léopold, dénué de valeur personnelle, ne comptait en Europe que par sa jalousie contre la France, et par son attachement entêté à ses prétendus droits ; par là il s'était fait des amis ou des auxiliaires de tous ceux qui cherchaient un prétexte contre la grandeur ou l'ambition de Louis XIV. Mais comme au fond c'était pour eux, et non pour lui, que ses alliés avaient commencé la guerre, sa mort n'était pas faite pour en hâter le terme, et d'ailleurs son fils Joseph Ier était peut-être encore plus âpre à poursuivre l'agrandissement de la maison de Habsbourg et à se venger de ses adversaires. Dès les premiers jours, Joseph Ier révéla ses intentions par ses procédés envers la Bavière. Contrairement à la capitulation qu'il avait signée, en qualité de roi des Romains, avec l'électrice, il introduisit dans Munich un corps de six mille hommes ; et cette princesse étant allée passer quelques jours à Venise avec sa mère, il lui refusa des passeports pour son retour³. Il exerça sur les Bavares une telle rigueur, qu'il eut bientôt à craindre une révolte de leur part, et qu'il lui fallut retenir au milieu d'eux les auxiliaires danois d'abord destinés à combattre en Italie. Aussi Louis XIV n'hésita pas à traiter le fils comme le père, en ennemi. Déjà recherché par Ragoczi, le roi n'avait pas dédaigné d'encourager par son

¹ Lettre de la marquise d'Huxelles, 11 juillet.

² Saint-Simon, tome III, chapitre XVI, page 189.

³ Dangeau, 2 juin 1705.

argent les efforts des rebelles hongrois¹. Ces irréconciliables ennemis de l'Autriche, plus unis que jamais, plus ranimés après quelques défaites, venaient de se jurer, sur les Évangiles et sur les sabres croisés, de ne jamais faire la paix séparément ; Ragoczi assurait le roi de sa résolution de n'entrer dans aucun accommodement avec l'Empereur. Louis XIV accepta définitivement leur alliance ; avant deux mois (septembre 1705), Ragoczi allait être proclamé prince de Transylvanie.

Il importait fort aux alliés de ne pas laisser tomber leur prestige, et d'entraver la revanche que la France commençait à prendre. Ils crurent un moment y avoir réussi dans les Pays-Bas. Marlborough, revenu de la Moselle sous Maëstricht, cherchait une occasion d'effacer le mauvais effet de sa retraite. Elle lui fut donnée par un général moins habile et moins vigilant que Villars. Le maréchal de Villeroy, averti du retour de l'Anglais, s'était posté dans le Brabant, derrière les lignes creusées par les Français, de la Meuse à l'Escaut. C'était un front de cinq lieues à garder, qui exigeait une grande dispersion des troupes, et laissait plus d'un poste sans défense suffisante. Le 18 juillet, Marlborough par une marche couverte, se présenta près du village de Heylesen² dont chaque pont n'était gardé que par un détachement de trente hommes ; il franchit les lignes sans résistance, et immédiatement se rangea en bataille en deçà. En vain quelques escadrons français coururent sur lui et firent bravement leur devoir. Le temps, nécessaire au reste de l'armée pour être avertie et rejoindre, permettait à l'ennemi de grossir à chaque instant. Villeroy et l'électeur de Bavière étaient à trois lieues ; ils n'arrivèrent que pour constater l'inutilité d'une bataille rangée. Laissant un bon nombre de morts, et des officiers les plus distingués, ils se retirèrent sous Louvain pour mettre la Dyle entre eux et le vainqueur. Marlborough fut libre de combler les retranchements abandonnés, et d'abattre pour toujours la barrière qui lui avait jusque-là fermé le Brabant. *L'affaire est très-mauvaise*, disait Dangeau³. Louis XIV se montrait fort surpris que l'ennemi eût franchi les lignes sans qu'aucune troupe s'y fût opposée. Il commençait même à soupçonner qu'il y avait de la faute de Villeroy : *Quoique je ne doute pas de votre vigilance*, lui écrivait-il⁴, *il est bien désagréable de voir les ennemis maîtres des lignes et de plusieurs postes importants, et mon armée dans la nécessité indispensable de se retirer précipitamment pour éviter une défaite générale*. Que ne devait-on pas craindre en effet, si Marlborough profitait du désarroi de l'armée française pour la poursuivre sans délai ? Par un changement inespéré, la division se mit entre les vainqueurs à propos des opérations ultérieures. Villeroy avait eu le temps d'occuper un poste avantageux. Marlborough voulait l'y attaquer ; les officiers hollandais et les députés des États trouvèrent ce projet téméraire et se refusèrent à l'exécuter. Marlborough, après leur en avoir exprimé ses regrets avec amertume, quitta l'armée et partit pour l'Angleterre où de grandes ovations l'attendaient. La France cessa de craindre pour le nord, et bientôt reçut une bonne nouvelle d'Italie.

¹ Dangeau, novembre 1704 : Le prince Ragoczi demande une petite augmentation de subsides. On lui donne déjà 3.000 pistoles par mois ; il en voudrait avoir 1.000 de plus, et qu'elles fussent payées en espèces, afin que dans son armée et en Hongrie, on fût assuré qu'il est soutenu par le roi et qu'il en reçoit de l'argent.

² *Heylesen*, près la ville de Leau, sur un affluent de la Dyle, et non pas *Hillesheim*, comme on lit dans quelques histoires.

³ *Journal*, 21 juillet 1705.

⁴ Lettre de Louis XIV à Villeroy, 21 juillet 1705 : Pelet, tome V, page 53.

Après la prise de La Mirandole, Vendôme, impatient de retourner en Piémont pour préparer le siège de Turin, son principal objet, avait laissé au grand prieur son frère, avec des forces respectables, la mission de tenir Eugène à distance du Milanais et du Piémont. On est en droit de lui en faire un reproche. Ce frère était paresseux, ivrogne, crapuleux en paroles et en action, et lâche par-dessus ; ce n'était pas l'adversaire qu'il convenait d'opposer au plus actif, au plus habile général de l'Autriche. Il laissa Eugène rassembler ses troupes détachement par détachement sur la gauche du lac de Garda, fabriquer des fours pour préparer ses subsistances, réparer ses chemins. Il ne sut pas davantage prévenir ou contrarier ses marches, reculant quand l'ennemi avançait, ou marchant dans une telle confusion qu'il laissait dans une seule journée cinq cents hommes sur les routes. Eugène avait déjà passé l'Oglio, et s'avancait vers l'Adda, la frontière du Milanais, quand Vendôme appelé par Vaudemont, par les principaux officiers, par les vœux des soldats, revint du Piémont avec un renfort de dix mille hommes pour barrer le passage de la rivière (août 1705).

Il eut d'autant plus de mérite à sauver son frère que cet *homme abominable*, selon le mot de Vaudemont, sembla s'acharner à lui faire perdre la bataille. Vendôme l'avait placé à Cassano, sur la rive droite de l'Adda avec ses principales forces, et lui-même avec le reste remontait la rivière pour aller à la découverte des Autrichiens. Eugène, arrêté sur la rive gauche à douze milles de Cassano, était occupé à construire un pont et paraissait déterminé à passer dans cet endroit. Ce n'était qu'une ruse pour retenir Vendôme loin de son principal corps d'armée ; la nuit venue il décampe pour aller surprendre le grand prieur livré à lui-même et l'écraser sous le nombre. Vendôme s'aperçut assez vite de ce mouvement pour le rendre inutile ; il redescendit avec plus de rapidité encore que les Autrichiens et arriva le premier à Cassano. Mais là quel spectacle s'offre à ses yeux : aucune disposition n'a été prise, son armée est en état de déroute, les chevaux, les bagages, les bataillons, tout est mêlé, et *dans le gouffre du bout du pont*. Il cherche son frère, et il le découvre enfin endormi et s'obstinant à ne pas se lever. Il l'interpelle et n'en reçoit pour réponse que *mille ordures* ; sans l'intervention d'un officier supérieur les voies de fait auraient suivi les gros mots. *Vous avez mis les choses dans un étrange état*, dit Vendôme, *Dieu sait ce qui va nous arriver !* Et pourtant par une inconcevable faiblesse, il assigne encore un commandement à ce misérable, puis il court donner ordre à tous les besoins de la bataille. Il était temps : les Autrichiens avançaient à travers un canal en avant de la rivière sur la gauche des Français, et pénétraient jusqu'à l'ouvrage qui couvrait le pont de Cassano. La résistance des bataillons les plus solides et le canon du château les refoulèrent enfin. Au centre ils commençaient à percer en deux endroits, ils ne furent rejetés dans le canal que par plusieurs charges à la baïonnette. Le feu dura quatre heures ; Français et Autrichiens s'accordent à dire, dans leurs relations, qu'ils n'en avaient jamais vu de si bien nourri. Les Autrichiens s'avouèrent vaincus en se retirant ; le nombre de leurs morts et de leurs blessés était considérable ; on l'a évalué à douze mille hommes. La journée fut belle pour la valeur française. Vendôme, par son intrépidité et sa plume blanche à son chapeau, rappelait Henri IV à Ivry ; c'est un rapprochement auquel se plaisent quelques contemporains. Quant au grand prieur, il combla son déshonneur en n'exerçant pas même le commandement que son frère lui avait laissé. Il se coucha sur un manteau au pied d'un arbre, et s'amusa à rire de la grande besogne que M. de Vendôme devait avoir. Tant de cynisme méritait un cati-Ment : il fut rappelé, disgracié et inflexiblement exclu de la vue du roi.

On a diversement apprécié la bataille de Cassano. Les ennemis prétendirent avoir été vainqueurs ; quelques semaines après, Marlborough, à la demande d'Eugène, fit célébrer dans son armée des réjouissances pour la victoire des Autrichiens¹. D'autres, comme Saint-Simon, sans nier la victoire de Vendôme, ont entrepris d'en diminuer l'importance par ce qu'ils appellent l'égalité de perte d'hommes entre les deux nations et la nullité du résultat. Un fait positif tranche cette question oiseuse. Eugène se proposait d'entrer dans le Milanais, et de courir à la délivrance du duc de Savoie. Après la bataille de Cassano, il renonce à passer l'Adda ; il se tient sur la défensive pendant deux mois, et, quand il commence à se déplacer, c'est pour reculer vers le lac de Garda en attendant qu'il prenne en Tyrol ses quartiers d'hiver ; le cercle où la France resserrait le duc de Savoie, loin de se détendre, se rétrécit encore par l'occupation de Montmélian et du château de Nice (4 janvier 1706). Voilà le résultat véritable, et c'est bien à la France qu'il profite.

Ce n'était qu'en Espagne que la fortune se montrait absolument contraire à la cause de Louis XIV, et que des événements fâcheux semblaient annoncer, au lieu d'une réparation, de nouveaux désastres. Deux causes principales faisaient la faiblesse de Philippe V : les prétentions des Français à gouverner l'Espagne, et l'importance rendue par la bataille d'Hochstett au parti autrichien. Dès le premier jour, nous l'avons dit, tout en acceptant la protection de la France, les Espagnols avaient montré leur répugnance pour le gouvernement des étrangers. Louis XIV avait placé la princesse des Ursins auprès de la reine, en qualité de *camerera mayor*, pour diriger le jeune roi par sa femme, c'est-à-dire, comme il l'a écrit², *pour entretenir une parfaite intelligence avec son ambassadeur à Madrid*. Mais cette femme habile avait compris qu'il fallait avant tout naturaliser Philippe V en le faisant Espagnol ; elle l'avait décidé à adopter, ainsi que ses pages français, le costume espagnol ; elle avait combattu l'importance de Porto-Carrero trop ouvertement déclaré pour les Français ; elle voulait mettre les Espagnols aux affaires, et habituer les Castillans à souffrir à côté d'eux, dans les hautes charges, des Aragonais et des Catalans³. Cette politique intelligente, sagement appréciée par l'ambassadeur Marcin, déplut au contraire au cardinal d'Estrées envoyé à Madrid en 1703. D'Estrées prétendit relever l'importance des Français, gouverner directement et assister à tous les conseils. Louis XIV, dont cette ingérence flattait les goûts dominateurs, prit parti pour l'ambassadeur contre son petit-fils ; il adressa à Philippe V des lettres sévères pour lui faire honte de sa mollesse et de l'ascendant que sa femme prenait sur lui, l'accusant d'ingratitude puisqu'il interdisait toute intervention dans ses affaires à son protecteur, et le menaçant de l'abandonner s'il ne se montrait à l'avenir plus docile⁴. La fermeté de la reine, inspirée sans doute par la princesse des Ursins, prolongea cette querelle pendant plus d'un an ; mais elle aboutit au rappel de la princesse des Ursins en 1704, pendant que Philippe V accompagnait Berwick dans l'expédition contre le Portugal. Cette satisfaction d'amour-propre ne mettait pas les affaires en meilleur état. D'Estrées, par le besoin d'être le maître, avait entravé les mesures financières et militaires d'Orry, quoique Orry fût Français. L'argent et les armes faisaient défaut : *Je vois*, écrivait Philippe V à Louis XIV, *de grandes*

¹ Dangeau, 2 septembre 1705.

² *Œuvres de Louis XIV*, tome VI : lettre de Louis XIV à la princesse des Ursins, 9 février 1703.

³ Combes, *Histoire de la princesse des Ursins*.

⁴ *Œuvres de Louis XIV*, tome VI : lettre à Philippe V, février 1703.

misères parmi les troupes, faute de pain et faute de paiement ; les troupes désertent de tous côtés sans que je puisse savoir ce qui cause de si grands désordres. Cela me force de prendre tout de bon la résolution de m'en rendre compte par moi-même¹. L'explication qu'il cherchait est donnée nettement dans cette phrase de Torcy : La désunion des Français a fait plus de tort aux affaires d'Espagne que toutes les cabales des malintentionnés qui ne songent qu'à l'entretenir.

La princesse des Ursins s'était également appliquée à combattre les partisans de l'Autriche ; elle avait forcé l'amirante de Castille à se démasquer et à fuir en Portugal ; elle avait déconcerté toutes les ruses d'un marquis de Leganez qu'il fallut plus tard arrêter. Mais les événements avaient renforcé ce parti. Nous avons vu que les grands d'Espagne avaient préféré Philippe V à tout autre prétendant, parce que Louis XIV leur paraissait seul capable de maintenir la monarchie espagnole dans son intégrité. Nous savons encore que ce qui leur agréait avant tout, dans le maintien de cette unité, était la perspective des gouvernements, des commandements à exercer dans les provinces extérieures. Or, depuis la journée d'Hochstett, les grandesses croyaient ne pouvoir plus empêcher la division de la monarchie qu'en se rangeant du côté des alliés qui leur paraissaient les plus forts. Pour être de la princesse des Ursins, le témoignage n'en est pas moins considérable ; l'intérêt personnel, qui avait rattaché les grands à la France, les reportait maintenant du côté de la maison d'Autriche. Par un sentiment contraire, Philippe V sentant plus que jamais le besoin de secours montrait plus de déférence aux volontés de Louis XIV, et cette faiblesse, augmentant l'avis des Espagnols pour les Français, les détachait de Philippe V. Le peuple seul, au dire du maréchal de Tessé, était fidèle et aimait le roi : L'armée serait fidèle aussi, si elle était payée, mais elle ne l'était pas².

La conséquence inévitable d'une pareille situation était l'infériorité vis-à-vis d'ennemis nombreux, bien pourvus, et toujours prêts à saisir les circonstances favorables. La campagne débuta par un effort inutile qui a imprimé à l'Espagne une marque d'impuissance non encore effacée aujourd'hui. Philippe V avait voulu reprendre Gibraltar. Les Espagnols ayant perdu deux mois à cette tentative, une flotte française fut envoyée à leur aide sous le commandement de Pointis, le vainqueur de Carthagène. Mais elle n'avait que treize vaisseaux contre trente-cinq anglais. Forcée par les vents à se tenir d'abord dans le port de Cadix où l'ennemi la bloqua, elle ne sortit de cet asile que pour être dispersée par un nouvel orage. Ce contre-temps, en sauvant six de ses vaisseaux qui rentrèrent à Toulon, privait les autres de leur concours. Les sept qui restaient, attaqués par l'amiral Leake, tinrent héroïquement pendant cinq heures contre des forces quintuples. Au bout de la lutte trois furent pris par les vainqueurs, un regagna Cadix, un autre échappa par l'Océan. Avec les deux derniers, Pointis atteignit la côte entre Gibraltar et Malaga, et, pour frustrer l'ennemi de cette proie, mit ses équipages à terre et brûla les navires³. Il avait au moins sauvé l'honneur militaire et la réputation des marins français ; mais le prix de la victoire était considérable pour les alliés. Les Espagnols, réduits à lever le siège (25 avril 1705), perdaient pour toujours Gibraltar, et la marine anglaise demeurait maîtresse de

¹ *Mémoires de Noailles*, rédigés par Millot.

² Combes : *Princesse des Ursins*, chapitre XV.

³ Dangeau, 4, 5, 6 avril 1705, cite les rapports de Pontchartrain.

la Méditerranée ; ses vaisseaux s'y promenaient, dit le maréchal de Tessé¹, comme les cygnes sur la rivière de Chantilly.

Tessé, successeur de Berwick en Espagne, était parvenu à couvrir l'Estramadure et à contenir en Portugal l'armée de l'archiduc. Les alliés, impatients d'introduire enfin le roi de leur choix dans son royaume, se décidèrent à prendre un autre chemin, ils connaissaient, aussi bien qu'on les connaissait à la cour de France², les mauvaises dispositions d'une partie des Catalans pour la Castille et pour le roi qui régnait à Madrid ; l'unanimité, qui avait accueilli le petit-fils de Louis XIV, commençait à être ébranlée par le vieil esprit de résistance qui soufflait depuis deux siècles sur les États de la couronne d'Aragon. Toujours poussés par le prince de Darmstadt, ils préparèrent une nouvelle entreprise sur Barcelone. Berwick, qui commandait cette année en Languedoc, avait inutilement averti Chamillard du succès qu'obtenaient en Catalogne les émissaires de l'archiduc, et d'un commencement de révolte aux environs de Vic ; il pressait le ministre d'envoyer des garnisons françaises à Roses et à Gironne, et de former une armée des troupes de terre qu'il avait en Provence, en Languedoc, en Roussillon ; par là, selon lui, le débarquement serait prévenu, la Catalogne contenue dans l'obéissance de Philippe V, et la frontière de France assurée. Chamillard lui répondit que le roi n'était pas assez puissant pour fournir une armée à chaque province de la monarchie d'Espagne, comme si ce n'eût pas été couvrir l'Espagne d'un seul coup que de défendre d'abord la province la plus menacée. Chamillard, ajoute Berwick³, n'avait ni le talent de prévoir le mal, ni le sens d'y remédier ; aussi a-t-il mis la France au bord du précipice d'où elle ne s'est tirée que par miracle. Sans admettre ce jugement dans toute sa rigueur, il est vraisemblable que le défaut de secours dans cette circonstance est ce qui a ouvert pour Philippe V l'époque la plus douloureuse de son règne.

L'archiduc, sur la flotte alliée, se montra d'abord dans le royaume de Valence dont quelques villes se déclarèrent en sa faveur. Le 25 août, il débarqua sans opposition devant Barcelone, où vinrent le rejoindre des montagnards et des paysans insurgés et déjà armés. Toutefois l'énergie du gouverneur Velasco le contraignit d'attendre pendant près de deux mois la possession de la ville. Velasco, affaibli par la désertion de quelques-unes de ses troupes, et menacé par une partie de la population favorable à Charles III, consentit à laisser sortir tous ceux qui demandaient des passeports, mais signifia à ceux qui restaient que quiconque entretiendrait des rapports avec l'ennemi serait pendu à l'instant, et il exécuta sans délai sa menace sur quelques traîtres. Il imposa ainsi à tous le devoir de la résistance, et réduisit les alliés à commencer un siège en règle. Après plusieurs semaines, il n'était ni vaincu ni ébranlé. Les alliés comprirent qu'avant d'entrer dans Barcelone, il leur fallait occuper la hauteur de Montjouch sur laquelle la citadelle était bâtie. Ils trompèrent les assiégés sur leurs intentions par un feint rembarquement ; pendant que les tentes se pliaient, que les batteries se démontaient, que les troupes regagnaient les vaisseaux, un corps choisi, dissimulé par les montagnes voisines et par la nuit, arriva inopinément à la hauteur de la citadelle. Malgré la surprise, la résistance fut vive et rude ; Darmstadt lui-même y fut tué ; mais quand la poudrière eut sauté et renversé un pan de muraille, les défenseurs, quoi qu'il en coûtât à leur bravoure, durent se rendre ; le drapeau anglais se planta sur le Montjouch. Les Anglais et les

¹ Lettre de Tessé au prince de Condé, citée par Ernest Moret.

² Dangeau, 21 août 1705.

³ *Mémoires* de Berwick, an 1705.

Hollandais sortirent en triomphe de leurs vaisseaux et reprirent le siège ; la ville battue à la fois d'en haut et d'en bas, par les canons de la citadelle, par les canons de la flotte et de l'armée, capitula le 9 octobre.

Ce siège avait occupé l'attention de l'Europe par sa durée et par ses chances diverses : *Barcelone*, disait-on en France¹, *est l'étonnement de nos jours ; il a la fièvre tierce, un jour pris, l'autre non*. Ses suites furent encore plus considérables. L'archiduc entra dans Barcelone en souverain ; il avait enfin un sol espagnol pour y établir le siège de son gouvernement. Par la contagion du succès, les autres villes de la Catalogne proclamèrent le nouveau roi. Les moines, toujours fidèles à l'Autriche, en dépit des évêques, prêchèrent sa légitimité et parlèrent de refuser l'absolution à ceux qui ne se déclareraient pas pour lui². Le royaume de Valence imita la Catalogne, l'Aragon en eût fait autant sans la crainte du voisinage des troupes castillanes³. *La révolte*, selon l'expression d'un écrivain espagnol⁴, *s'étendait comme le feu dans les herbes sèches aux jours brûlants de la moisson*. Philippe V, frappé de l'étendue de ces pertes, annonça l'intention de partir dès le mois de décembre, de tout hasarder pour chasser l'archiduc ; il rappela de la frontière de Portugal les troupes françaises qui étaient sous le commandement de Tessé ; il s'adressa au sentiment national des Castillans habitués à rendre haine pour haine à la Catalogne, et qui témoignèrent avec empressement de leur fidélité. C'était se porter noblement à la rencontre des tribulations que la campagne prochaine lui réservait.

III. — Bonnes espérances au commencement de 1706, bientôt démenties par les événements. - Victoire de Vendôme à Calcinato. - Nouveaux revers : Bataille de Ramillies ; perte des Pays-Bas espagnols ; disgrâce de Villeroi. - Siège et bataille de Turin ; perte de l'Italie. - L'archiduc, vainqueur en Espagne, entre à Madrid. - Philippe V rétabli par Berwick et par la fidélité des Castillans.

L'année 1706 semblait s'ouvrir sous de bons auspices malgré la préoccupation des derniers événements d'Espagne. Le duc de Vendôme ayant profité de l'hiver pour faire une apparition à la cour, après une absence de quatre ans, recevait les cordiales félicitations du roi et des princes du sang et les témoignages de l'enthousiasme populaire, auxquels l'heureux capitaine, un peu fanfaron, répondait par des promesses de nouvelles victoires⁵. L'organisation des forces

¹ Lettre de la marquise d'Huxelles.

² *Mémoires* de Noailles : lettre de la princesse des Ursins à Torcy.

³ *Mémoires* de Berwick.

⁴ *Mémoires* de Saint-Philippe.

⁵ Dangeau, Saint-Simon. Note du duc de Luynes sur Dangeau : M. de Vendôme, en quittant le roi, lui avait dit qu'il attaquerait les ennemis ce jour-là, et qu'il les battrait. Sa Majesté y comptait si fort, qu'Elle ne craignit pas de le déclarer avant d'avoir reçu aucune nouvelle.

militaires marchait à souhait : vingt-sept mille hommes de indice, une augmentation de cinq hommes par compagnie d'infanterie ; trente nouveaux régiments d'infanterie formant trente-cinq bataillons ; et, par un dévouement remarquable, les princes du sang et plusieurs seigneurs de la cour se chargeant de les payer et de les entretenir. Outre les armées ordinaires des Pays-Bas, de la Moselle, du Rhin, de Lombardie et de Piémont, le duc de Noailles devait agir en Roussillon, Tessé en Catalogne, Berwick, créé maréchal de France, sur la frontière de Portugal, tous les trois pour aider aux opérations de Philippe V.

Les premiers événements entretinrent cette confiance. Vendôme, rentré en Lombardie, attaqua brusquement, près de Calcinato (19 avril 1706), trois mille chevaux et onze mille fantassins commandés par le Danois Rewentklaus en l'absence d'Eugène. Il lui tua trois mille hommes, fit trois mille prisonniers, prit six canons, plus de mille chevaux, des bagages, des vivres, des armes en abondance, quatre drapeaux et douze étendards, sans avoir lui-même plus de cinq cents hommes hors de combat. Poursuivant sa victoire sur Eugène revenu le lendemain de la bataille, il rejeta les Allemands hors du Bressan, et s'avança vers l'Adige pour leur fermer toute voie de retour par ce fleuve¹. Le plaisir de cette nouvelle fut si sensible à Louis XIV que, du conseil même où il la recevait, il envoya un billet tout aimable à Mme de Maintenon pour la lui apprendre sans délai, s'excusant de ne pas la lui porter lui-même sur la nécessité de ne pas interrompre les affaires². Mme de Maintenon à son tour écrivit, comme un encouragement à son ami le duc de Noailles en Roussillon, que *l'action de M. de Vendôme aurait vraisemblablement des suites*³. Il n'y eut pas jusqu'à la reine d'Angleterre qui ne s'émût d'une affaire si capable de décourager le duc de Savoie ; elle chargea Marlborough d'écrire à cet allié pour le détourner de faire son accommodement avec la France. Mais Marlborough répondit que les présages qu'on tirait de ce commencement de la campagne étaient faux, et qu'avant la fin de l'année on verrait en Italie ce qu'on avait vu en Allemagne⁴.

Par un succès non moins rapide, Villars, commandant de l'armée d'Alsace, couronnait la campagne précédente en complétant la délivrance de cette province. En trois jours, il chassait les Impériaux de leurs derniers camps sur la Lauter, et des îles du Rhin ; il les forçait à repasser le fleuve ; et à l'intérieur du pays il s'emparait, dans Haguenau, de munitions et de provisions considérables (du 30 avril au 12 mai). Tous ces exploits ne lui coûtaient que cent quarante-huit hommes tués ou blessés, tandis qu'il avait fait trois mille prisonniers⁵. Si on l'eût écouté, si au lieu de pousser les hostilités en Flandre, on lui eût envoyé les troupes nécessaires, il se faisait fort de reporter avec avantage la guerre dans

¹ Pelet, tome VI : relation de Vendôme et résumé des événements, pages 147 et suivantes.

² *Œuvres de Louis XIV*, tome VI. Nous citons ce billet comme un type de la part que le roi donnait à Mme de Maintenon dans les affaires, et aussi de sa confiance et de son affection pour elle : *Je crois que vous ne serez pas fâchée de la nouvelle que je viens de recevoir. M. de Vendôme, avec douze cents chevaux, a battu toute la cavalerie ennemie, au nombre de quatre mille cinq cents ; tous les officiers généraux y ont fait merveille, Longueval y a été blessé. Vous en saurez tantôt davantage. Je ne pourrai être chez vous qu'à trois heures ; prenez des mesures pour éviter les importuns. Je suis très-fâché de ce retardement, mais le conseil ne finira pas plus tôt.*

³ Maintenon au duc de Noailles, avril 1705.

⁴ Note du duc de Luynes sur Dangeau, du 25 avril 1706.

⁵ Pelet, tome VI, pages 407 et suivantes.

l'Empire¹. En Espagne, Philippe V, avec le maréchal de Tessé, venait d'entreprendre le siège de Barcelone. Si le début n'avait pas été habile, on avait fini par trouver le vrai moyen de réussir. Le Montjouch dont l'occupation avait livré la ville aux alliés, était repris par les Français et les Espagnols (25 avril). On se réjouissait à la cour de France de l'inutilité des efforts des assiégés ; presque toute la garnison de Barcelone, les habitants en armes et un grand nombre de moines, sous le grand étendard de Sainte-Eulalie, qui ne se déployait que dans les occasions solennelles, avaient en vain fait une sortie contre les tranchées françaises ; ils avaient été repoussés avec des pertes sensibles².

Mais Marlborough devait être prophète, et même bien au delà de ce qu'il avait dit. Il n'avait parlé que de l'Italie ; les désastres, avant d'atteindre l'Italie, s'abattirent d'abord sur la Flandre. Villeroi commandait toujours dans cette contrée ; il était plutôt fait peur provoquer les malheurs que pour les prévenir. L'électeur de Bavière, dont il paraissait dépendre, n'avait rien de l'application nécessaire pour le retenir ou le diriger sûrement. Fénelon, que ce prince avait visité, et qui était à portée de le considérer de près, a tracé de lui et de son administration dans les Pays-Bas un tableau dont l'histoire peut profiter pour expliquer les événements : *L'électeur me paraît mou, et d'un génie médiocre... Il est bien prime, c'est-à-dire faible dans sa conduite et corrompu dans ses mœurs. Il paraît que son esprit agit peu sur les violents besoins de l'État qu'il est chargé de soutenir ; tout y manque, la misère espagnole surpasse toute imagination. Les places frontières n'ont ni canons ni affûts, les brèches d'Ath ne sont pas réparées... Les soldats sont tout nus et mendient sans cesse... La cavalerie n'a pas un seul cheval. M. l'électeur voit toutes ces misères, il s'en console avec ses maîtresses, il passe ses jours à la chasse, il joue de la flûte, il achète des tableaux, il s'endette, il ruine son pays, et ne fait aucun bien à celui où il est transplanté*³. Si le portrait n'est pas avantageux, il est en grande partie conforme aux rapports officiels. Ces rapports constatent l'état de délabrement des places espagnoles dont aucune n'était capable de soutenir un siège sérieux, et le dépérissement, la mauvaise conduite, l'esprit de désertion des troupes d'Espagne, de Bavière et de Cologne. Les Belges en particulier étaient soupçonnés de préférer l'archiduc à Philippe V ; et c'était une disposition que Marlborough entretenait avec beaucoup d'habileté⁴.

L'heureuse supériorité de Villars sur les Impériaux avait donné au roi la confiance de reprendre l'offensive dans les Pays-Bas. Rassuré sur l'Alsace et même sur la Lorraine, il s'était cru libre de renforcer Villeroi par une partie des troupes de Marcin. Villeroi proposait le siège de Leau sur la Petite-Ghète, à l'extrémité orientale du Brabant, dont la prise pouvait entraîner celle de Huy ou de Liège. Le roi l'autorisa à assiéger Leau, et même à risquer une bataille si l'ennemi essayait de secourir la place, mais avec la recommandation implicite d'attendre l'arrivée de Marcin. Marlborough, non moins frappé des conséquences de cette entreprise, et convoitant pour lui-même Louvain, marcha de Tongres contre les Français et

¹ *Mémoires* de Villars : lettre de Villars à Mme de Maintenon, an 1711.

² Dangeau, 30 avril 1706.

³ Correspondance de Fénelon : première section ; lettres au duc de Bourgogne, aux ducs de Beauvilliers et de Chevreuse et à leur famille. Cette lettre n'est pas datée ; mais il suffit de la ville d'Ath dont il parle, et qui fut occupée par les alliés après la bataille de Ramillies, pour reconnaître que la lettre est antérieure à cette bataille, et ne peut avoir été écrite plus tard qu'en 1706.

⁴ Pelet, tome VI : Campagne de Flandre, passim.

les atteignit près de Ramillies (23 mai 1706). Marcin n'était pas arrivé : Villeroi ne s'en prépara pas moins au combat, et prit toutes les dispositions les plus capables de lui faire perdre la bataille. Il plaça sa gauche et son centre derrière un marais impraticable, près duquel autrefois le maréchal de Luxembourg avait refusé de combattre, et les condamna, sans le voir, à l'inaction. Marlborough, certain de n'être pas attaqué de ce côté, porta toutes ses troupes vers la droite des Français, par le seul chemin qui permît d'aller à eux, et où ils ne pouvaient opposer qu'une seule de leurs ailes à une armée entière. La valeur de la maison du roi fut impuissante contre un tel nombre ; elle recula sur l'infanterie ; celle-ci, après plusieurs avantages, se trouva trop faible. Les troupes avaient été si mal rangées qu'il n'y avait que la première ligne d'infanterie et de cavalerie de l'aide droite, avec quelques escadrons de la seconde, qui pussent combattre. Ils finirent par se replier en désordre. A cette vue, Villeroi, voulant sauver les corps qui n'avaient pas donné, commanda la retraite. L'artillerie en tête, l'infanterie au centre, la cavalerie à l'arrière-garde, défilèrent d'abord sans obstacle dans la direction de Louvain ; mais, au défilé de Jadoigne qu'il fallait franchir, quelques voitures d'artillerie se brisant encombrèrent la voie. Cet obstacle imprévu inspire à tous la crainte d'être écrasés par les vainqueurs ; des cavaliers espagnols pressent leurs chevaux à travers l'infanterie en criant : Sauve qui peut ! les fantassins et les canonniers pris de la même Panique se débandent, jettent leurs armes et fuient dans toutes les directions ; la cavalerie ennemie survenant sabre ou prend tous ceux qui ne peuvent pas fuir, et l'armée de France et d'Espagne paraît complètement dissipée. La bataille même n'avait coûté que deux mille hommes aux deux couronnes. La retraite coûta six mille prisonniers, un grand nombre de drapeaux et d'étendards, et cinquante-quatre pièces de canon des soixante qui formaient l'équipage d'artillerie. Les fuyards ayant pris la route de Bruxelles, de Nivelles et autres places de Brabant, il fallait désormais un temps assez long pour les rassembler. Beaucoup se cachant dans les bois, la désertion devenait facile, et les Belges surtout profitèrent de l'occasion. Ce qu'on pouvait encore appeler le gros de l'armée arriva à Louvain sans tentes, sans marmites, presque sans armes, et dans la confusion d'une déroute incomparable.

Le désastre, l'humiliation dépassait Hochstett. Qu'on se représente l'étonnement de Louis XIV, lorsque, le 26 mai, à son réveil, il reçut une nouvelle aussi lamentable, à laquelle rien ne l'avait préparé. **On n'avait jamais vu une plus grande révolution en moins de temps. On n'était qu'an commencement de la campagne, et déjà les ennemis étaient en état de faire tout ce qu'ils voudraient.** — Pour moi, dit Mme de Maintenon, j'ai été étonnée, frappée, abattue, indignée, pétrifiée dans le premier moment. Le roi en souffrit d'autant plus profondément qu'il s'imposa la contrainte de contenir ses émotions : **J'avoue, dit encore Mme de Maintenon¹, que la souffrance de le voir souffrir et se contraindre est grande.** La foi vint à son aide ; le sentiment chrétien, et le besoin de ne pas faillir à sa dignité et à ses devoirs, lui conservèrent la présence d'esprit et l'activité nécessaire. **Nous n'avons pas été heureux en Flandre, écrivait-il à Philippe V² ; il faut se soumettre aux jugements de Dieu, et croire que, si nous profitons des disgrâces qu'il nous envoie, elles nous procureront des biens solides et éternels.** Il écrivait aussi à son ministre³ : **Toutes les nouvelles sont accablantes ; mais il ne faut pas se laisser abattre, ni manquer à faire tout ce qui**

1 Lettres de Mme de Maintenon au duc de Noailles, juin 1706.

2 *Œuvres de Louis XIV*, tome VI.

3 Lettre du roi à Chamillard, 1er juin 1706 : Pelet, tome VI, page 52.

est possible pour sortir de l'état où nous sommes. Il envoya Chamillard en Flandre pour connaître l'état et l'esprit de l'armée et les mesures à prendre. Préoccupé des dangers de la Flandre maritime, et des convoitises de l'Angleterre sur les côtes, il confia à Vauban la défense de Furnes, Dunkerque, Bergues, Gravelines et de tout le pays en dépendant. La voix publique se déchaînait contre Villeroi à l'armée et dans Paris. Sacrifiant sa vieille amitié, il lui annonça avec les ménagements les plus délicats qu'il ne pouvait lui laisser son commandement, et l'invita, pour s'épargner l'apparence d'une disgrâce, à donner de lui-même sa démission. Le malheureux Villeroi accueillit cette proposition comme une injure, prétendant prouver qu'il n'avait pas mérité de perdre sa place ; il répondit si durement à ces marques d'amitié, que Mme de Maintenon renonça à lui écrire dans la crainte d'être aussi mal traitée que le roi : Louis XIV tint bon, il appela Vendôme au commandement de l'armée de Flandre, et déclara dans la patente qu'il fallait à cette armée *un chef qui s'attirât la confiance des chefs et des soldats, et redonnât aux troupes cet esprit de force et d'audace si naturelle à la nation française*. Ce choix contribua au moins à calmer l'opinion, comme on put le voir aux acclamations lui accueillirent le duc de Vendôme à son passage à Paris¹.

Ces mesures furent insuffisantes, tant avaient été rapides les conséquences de la bataille de Ramillies. Jour par jour, ville par ville, Marlborough occupait les Pays-Bas espagnols. Le lendemain de la bataille, 24 mai, l'électeur et Villeroi, ne se croyant pas en sûreté à Louvain avec les tristes débris de leur armée, avaient reculé derrière le canal de Bruxelles ; Marlborough, accouru sans délai, s'était emparé de Louvain. Le 26, Villeroi et l'électeur reculèrent au delà de la Dender ; Marlborough, continuant à avancer, occupa Bruxelles et Malines. Le 27, Villeroi et l'Électeur ne crurent plus pouvoir tenir que derrière L'Escaut, ils se réfugièrent à Gand ; mais Marlborough ayant poussé de ce côté, ils se retirèrent derrière la Lys sous Courtray ; Marlborough occupa Gand, Bruges et Damme, et fit sommer les gouverneurs d'Anvers, d'Oudenarde et de Dendermonde, d'imiter l'exemple de ceux qui avaient déjà reconnu l'archiduc pour leur souverain. Quand Chamillard arriva le 1er juin, il crut reconnaître, comme Villeroi, que la dernière chance de salut consistait à ne plus tenir la campagne, jusqu'à ce qu'on eût pu reformer une armée, et à disperser les restes de l'armée vaincue et les troupes amenées par Marcin, dans les villes les plus importantes du pays espagnol, et dans les places françaises les plus rapprochées de la frontière. Pendant qu'ils s'éloignaient de Coudray pour cette opération, Marlborough continua ses progrès. Le 4 juin, il occupait Oudenarde ; quelques jours après Anvers se rendit par la trahison du gouverneur espagnol, qui força la garnison française à se retirer. Dendermonde résista mieux ; mais Courtray fut occupé par Marlborough le 3 juillet ; Ostende, après une rigoureuse défense, n'obtint qu'à grand-peine les

¹ Entre les preuves de bienveillance de Louis XIV pour Villeroi, au moment même de sa destitution, on cite toujours ce mot charmant qu'il lui aurait adressé à son retour : *Monsieur le maréchal, on n'est plus heureux à notre âge*. Nous devons dire que nous avons vainement cherché ce mot dans les contemporains. Il n'est pas dans Dangeau, ce chroniqueur si fidèle aux dates. Il n'est pas dans Saint-Simon, qui pourtant n'omet rien des avances affectueuses et patientes, prodiguées alors par le souverain à son sujet, et qui en fait, avec raison, un titre d'honneur pour la vieille affection du souverain. Il n'est pas dans les lettres de Louis XIV à Villeroi ; ni dans la correspondante de Mme de Maintenon, qui se plaint de la mauvaise humeur du maréchal. Nous n'avons donc pas cru devoir admettre ce mot parmi les faits historiques, malgré le crédit dont il jouit dans les histoires modernes.

honneurs de la guerre, le 8 juillet. Lorsque Vendôme arriva, il n'y avait pas encore d'armée prête ; il ne put sauver ni Menin, ni Dendermonde, ni Ath ; il n'y eut que la mauvaise saison, qui, en forçant les vainqueurs à séparer leurs troupes, donna quelque répit aux Français.

Une seule chose avait réussi : Vauban par des inondations, par un camp retranché sous Nieuport, par une sage distribution des troupes que le roi lui fit donner, imposa fièrement aux ennemis, et décida Marlborough à se retirer des bords de la mer. Pendant qu'Ostende se débattait dans les derniers efforts de la résistance, Vauban sauva Nieuport et Dunkerque, son œuvre de prédilection, avec tout le pays maritime dont il avait le commandement. Ce fut son dernier exploit et un complément à sa gloire qui le montra aussi habile à sauver les places fortes qu'à les prendre¹. Mais ce succès, précieux pour la France, ne compensait pas pour les deux couronnes la perte des Pays-Bas.

Après les Pays-Bas ce fut le tour de l'Italie.

Les dispositions prises par Vendôme après la victoire de Calcinato fermaient aux Impériaux le passage depuis le Tyrol et le Trentin jusqu'au Ferrais, depuis la Rocca d'Anfo à l'ouest du lac de Garda jusqu'à l'embouchure de l'Adige. Il se flattait de couvrir ainsi le Milanais, le Bressan, le Mantouan et les positions des Français sur la rive droite du Pô. Les Impériaux, pour communiquer par terre avec le duc de Savoie, n'avaient plus que l'État ecclésiastique et le pays de Gênes. Sur cette assurance, Louis XIV avait autorisé le siège de Turin, proposé depuis longtemps et avec un fracas qui avait averti l'ennemi de s'y préparer. La Feuillade, le gendre de Chamillard, en fut chargé à la grande joie de son beau-

¹ Il existe, dans les *Oisivetés* de Vauban, un mémoire qui a pour titre : *De l'importance dont Paris est à la France et de la nécessité de le conserver*. Ce mémoire démontre qu'il serait utile et possible de fortifier Paris, et donne le plan des travaux, approprié à l'état où se trouvait alors la capitale. On a cru, et Allent, dans son *Histoire du génie*, affirme catégoriquement que ce travail est de 1706, qu'après les désastres de cette année, on conseillait à Louis XIV de se retirer derrière la Loire, et que Vauban s'opposa à ce projet en démontrant qu'il fallait garder Paris, et qu'on pouvait s'y défendre. La lecture du mémoire réfute complètement cette assertion. Il n'a point de date ; il n'y est nulle part question des désastres de 1706, ni d'aucun malheur présent. Par les périodes d'années qui y sont supputées, il remonterait à peu près à 1685, au plus tard à 1690. Vauban y parle des travaux de toute sorte et de la terre remuée depuis vingt-deux ans, et de la prospérité constante du royaume depuis vingt-cinq ou trente ans ; ce qui indiquerait comme point de départ, ou l'avènement de Louis XIV après la mort de Mazarin, en 1661, ou le commencement des travaux de fortifications auxquels Vauban a donné le premier élan pendant la guerre de Dévolution. Nous voilà bien loin de 1706. Au lieu de calamités qui exigent un prompt remède, il constate la prospérité ou est Paris, et la difficulté qu'aurait un jour l'ennemi à forcer la frontière et à pénétrer dans l'intérieur du royaume ; mais comme ce mal n'est pas impossible, il serait, à son avis, de la prudence du roi d'y pourvoir de bonne heure. Il sait bien que les esprits ne sont nullement préparés à cette proposition. Cependant, dit-il, cette pensée qui, dans le commencement, se m'a passé que fort légèrement dans l'esprit, s'y est présentée si souvent qu'à la fin elle y a fait impression ; mais, n'osant la proposer à cause de sa nouveauté, j'ai du moins cru la devoir écrire, espérant qu'il se trouvera un jour une personne autorisée qui, lisant ce mémoire, y pourra faire réflexion. Ainsi, le projet de fortifier Paris est une étude spéculative, inspirée à Vauban par la considération de l'importance de cette ville, par la comparaison entre la capitale et les autres villes de France qu'il garnissait de forteresses, et comme le couronnement de ce grand système de défense dont la plus grande gloire lui appartient. C'est une idée d'ensemble, et non l'effet d'une nécessité particulière et imprévue.

père, qui croyait déjà le voir maréchal de France. Ce présomptueux s'était permis de dédaigner les leçons de Vauban ; au lieu d'assiéger Turin par la ville entière, il prétendait l'attaquer d'abord par la citadelle seules et à ceux qui lui objectaient l'opinion du maître des ingénieurs, il répondait témérairement : **Je le prendrai à la Cohorn**. Remarquons qu'il n'était pas seul à cette époque à contredire Vauban ; Villars en avait donné l'exemple à Kehl, et Vendôme s'en donnait les airs à propos de Turin. Louis XIV lui-même, **malgré sa juste confiance en Vauban**, laissa agir La Feuillade à son gré. **Peut-on s'empêcher de reconnaître**, dit Saint-Simon, que, **lorsque Dieu veut châtier, il commence par aveugler ?** Vauban ne devait être que trop vengé de ces dédains. Le siège de Turin, commencé dans les premiers jours de juin, trains en longueur d'abord par la facilité qu'une attaque si défectueuse laissa aux assiégés pour se défendre. Puis le duc de Savoie sortit sans peine d'une ville non investie, et se mit à courir le pays dans l'espérance d'attirer La Feuillade à sa poursuite, de diviser ses forces, de l'épuiser lui-même par des courses fatigantes, et d'assurer, en diminuant le nombre des assiégeants, la résistance de la place. La Feuillade donna dans le piège : laissant le siège à un lieutenant, il se lança sur les traces du fugitif qui le conduisit à Moncalieri, à Chivas, à Asti ; il prit dans Mondovi la famille du prince de Carignan, mais laissa échapper Victor-Amédée ; il essaya sans succès d'occuper Coni, et revint au siège avec une cavalerie harassée, de plus grandes difficultés à vaincre et beaucoup de temps perdu. Chamillard ne put se dispenser de relever cette faute et d'en gronder le coupable. **L'affaire capitale de l'État**, lui écrivait-il¹, **est celle dont vous êtes chargé ; et de la prise de Turin dépend l'événement de la guerre d'Italie. Si vous n'aviez pas à craindre des secours étrangers, vous ne pourriez mieux faire que de vous rendre maître de toutes les avenues. Je ne sais si vous n'auriez pas employé plus utilement à prendre la hauteur des Capucins, la petite armée que vous avez formée pour le siège de Cherasco et pour celui d'Asti.**

On eût dit qu'une influence non moins maligne, à l'autre extrémité de l'Italie, troublait l'esprit de Vendôme et lui ôtait l'intelligence de la situation. Il s'était persuadé un peu vite qu'il avait fermé au prince Eugène la rentrée en Italie ; il ne voyait pas que ses troupes dispersées sur une si longue ligne, du lac de Garda à l'Adige, n'étaient en force suffisante sur aucun des points particuliers que l'ennemi pouvait attaquer. Le prince Eugène, moins convaincu de l'impossibilité de s'ouvrir un chemin, et assuré de la connivence de Venise, assemblait dans le Véronais une armée qui augmentait, tous les jours ; c'était des Hessois, des Palatins, des Saxons de Gotha, des Prussiens, des Danois, et ce qui restait des vieilles troupes de l'Empereur en Italie, le tout montait à quarante mille hommes. **Les alliés**, écrivait Chamillard, **ont résolu de secourir Turin à quelque prix que ce soit**. Devant cette menace la prudence commandait aux Français de quitter l'Adige, de se masser et de concentrer la résistance sur le Mincio. Vendôme ne voulut rien entendre, il s'acharna à répéter que l'Adige était sa meilleure ligne de défensive ; il alla jusqu'à écrire au roi : **Il faut que l'armée périsse plutôt que d'abandonner cette rivière, et de laisser entrer les ennemis dans le Bressan**². Pendant qu'il se reposait sur cette confiance en lui-même, Eugène attaqua un des postes français les moins garnis sur l'Adige (8 juillet), et en dix jours fit franchir à son armée l'Adige, le canal Blanc et le Pô. Il fallut bien alors que Vendôme rétrogradât sur le Mincio, et à peine il y avait pris position, qu'il

¹ Chamillard à La Feuillade, 8 juillet 1706 : Pelet, tome VI.

² Pelet, tome VI.

reconnut qu'Eugène formait deux corps de ses troupes, l'un pour menacer le Milanais par la route du Mincio, l'autre pour avancer vers le Piémont par la droite du Pô. La situation était compromettante ; il en fut délivré fort à propos par l'ordre du Roi qui l'appelait au commandement de l'armée de Flandre ; et il laissa à son successeur la charge de réparer sa faute ou plutôt d'en subir les conséquences déplorables.

Ce successeur était le duc d'Orléans, neveu du roi, assisté du maréchal de Marcin. Le prince, connu depuis Nerwinde pour, sa valeur, attendait impatiemment l'honneur de commander en chef ; il était difficile de débiter au milieu de circonstances plus pénibles. Le siège de Turin, qu'il visita en passant, était si mollement conduit, que la tranchée n'était pas encore faite, ni aucun ouvrage de l'ennemi entamé, et qu'on avait diminué le feu du canon dans la crainte d'épuiser trop vite les munitions : En Lombardie, la double marche annoncée par Eugène exigeait deux résistances à la fois, deux armées, pour lesquelles les Français étaient trop faibles de nombre. Le duc d'Orléans se résigna néanmoins à laisser quelques troupes derrière lui pour couvrir le Milanais, pendant qu'il suivrait lui-même avec les autres la marche des Impériaux vers le Piémont. Quoiqu'il y déployât beaucoup d'activité, tout contribua à favoriser les progrès de l'ennemi. Sur la rive droite du Pô, les retranchements étaient dégradés, les places dépourvues de munitions de guerre et de bouche ; les affluents du fleuve, desséchés dans cette saison, n'offraient aucun obstacle à l'agresseur, aucun poste aux Français pour en disputer le passage. Le défilé de Stradella, indiqué par Vendôme, pouvait seul barrer la route ; Eugène craignait d'y échouer, et le duc d'Orléans avait donné des ordres pour en assurer la défense ; mais La Feuillade allégua les besoins du siège de Turin pour ne pas y envoyer les bataillons nécessaires. Eugène donc, par la même route que Stahrenberg, avança de Reggio à Parme, à Plaisance, franchit le défilé de Stradella, et déjà il poussait des postes entre Alexandrie et Tortone. Le duc d'Orléans jugea dès lors qu'il n'y avait plus d'autre ressource que d'aller rejoindre La Feuillade sous Turin, et de former par cette réunion une armée qui fût encore capable d'imposer à l'ennemi.

Il trouva le siège dans un état déplorable : Pas un ingénieur ni un officier d'artillerie qui sût conduire une aussi grande besogne ; nul concert entre eux, nulle activité dans aucune des parties ; l'infanterie affaiblie par les fatigues ou les pertes de la tranchée, au point qu'à peine testait-il deux cents hommes à chaque bataillon¹. Pour comble de malheur une attaque sur la demi-lune et les contregardes échoua tristement après un commencement de succès (25 août). Le prince Eugène approchait ; le duc de Savoie, sorti de ses montagnes avec sa cavalerie, ralliait ses auxiliaires. Une bataille était imminente. Le duc d'Orléans représenta qu'il ne convenait pas de l'attendre dans les lignes où les troupes n'auraient pas la liberté de se déployer ; il voulait marcher à l'ennemi. Mais Marcin, La Feuillade, les lieutenants généraux réunis en conseil de guerre, opinèrent tout autrement. Le pauvre Marcin en particulier, tout troublé du pressentiment de sa mort prochaine², semblait avoir perdu la tête ; il s'opposa même au nom du roi à ce qu'on fit descendre pour prendre part au combat les bataillons qui occupaient la montagne. Le 7 septembre, Eugène et Victor-Amédée, après une canonnade bien nourrie, lancèrent leurs troupes contre les retranchements français dont

¹ Pelet, tome VI, page 261.

² C'est un secret qui a été révélé par une lettre de Marcin à Chamillard, conservée au ministère de la guerre.

plusieurs n'étaient pas même achevés. La défense fut aussi vigoureuse que l'attaque ; deux fois les assaillants furent repoussés ; Eugène eut son cheval tué, mais sa persévérance à revenir à la charge ranima la bataille : Victor-Amédée la décida par un mouvement bien calculé. Il avait remarqué que la droite des retranchements n'était pas garnie ; il s'y porta impétueusement et renversa tout ce qui s'y trouvait. Le centre fut aussitôt percé, et la ligne séparée ; la gauche, longtemps soutenue par le canon d'une hauteur, finit par céder ; Marcin était frappé mortellement, le duc d'Orléans avait deux blessures à la hanche et au bras ; il donna l'ordre de la retraite. Tout plia, tout se retira, abandonnant l'artillerie et les munitions.

Le résultat de la bataille de Turin fut moins prompt que celui de la bataille de Ramillies, mais il fut encore plus décisif. Au lendemain même (9 septembre) les troupes françaises laissées en Lombardie par le duc d'Orléans remportaient une véritable victoire à Castiglione, et fermaient de ce côté l'entrée du Milanais au prince de Hesse, lieutenant d'Eugène. Un bon nombre de garnisons françaises dans les principales villes étaient en état et en disposition de disputer à Eugène les fruits de sa victoire, et le général autrichien, avec des troupes harassées, n'était pas pressé d'entreprendre des sièges pénibles. Mais par une résolution malheureuse, par des conseils timides, le duc d'Orléans, au lieu de se replier sur le Milanais, avait ramené son armée dans les Alpes, pour prendre le temps de la refaire. Ce fut une faute irréparable ; cette armée ne put rentrer en Piémont. Les ennemis en profitèrent pour saisir les postes les plus faciles à aborder. Le duc de Savoie reprit le fort de Bard, Ivree, Verrue. Dans le Milanais le parti autrichien, ou les populations, lassées de la guerre, livrèrent à l'archiduc comme au légitime souverain, Novare, la ville de Milan, moins le château (24 septembre), Pavie (2 octobre), Tortone, Alexandrie, Casal ; dès le mois de novembre, Louis XIV proposait un arrangement pour la neutralité de l'Italie et l'évacuation des garnisons françaises. Cet expédient, qui devait se conclure au mois de mars suivant, équivalait pour l'Espagne à la perte du Milanais et du royaume de Naples, et pour le duc de Mantoue à une spoliation complète.

Pour comble de malheur dans cette année désastreuse, la royauté de Philippe V avait paru s'effondrer en Espagne même dans une catastrophe incomparable.

Pendant que Philippe V, au printemps, assiégeait Barcelone, Berwick avait à contenir à l'ouest les Portugais et leurs alliés¹. Les troupes lui manquaient ; les gouverneurs des provinces espagnoles lui refusaient leur assistance ; chacun voulait avoir son armée à soi, aucun ne se prêtait à former en commun une armée assez considérable pour égaler le nombre de l'ennemi. Il ne put empêcher la prise d'Alcantara, mauvaise place d'ailleurs, et dont la faiblesse s'accrut encore par l'empressement du gouverneur à capituler (14 avril). Ciudad-Rodrigo céda de même (26 avril), et la route de Madrid par Salamanque se trouva ouverte. Tout à coup les plus mauvaises nouvelles arrivèrent de Barcelone, au moment même où l'occupation du Montjouch par les assiégeants commandait encore la prudence aux alliés. Une flotte anglaise de trente-cinq voiles venait au secours, forçait le comte de Toulouse, trop faible avec vingt vaisseaux, de rentrer à Toulon, et ravitaillait la place de vivres et de soldats. Philippe et le maréchal de Tessé, regardant comme inutile de continuer le siège, décampèrent le 12 mai, abandonnant cent pièces d'artillerie, cent cinquante milliers de poudre, trente mille sacs de farine, et une grande quantité de bombes, boulets et outils. Louis

¹ *Mémoires de Berwick.*

XIV en reçut la nouvelle deux jours après celle de Ramillies¹ ; et il apprit en même temps que son petit-fils, se voyant la retraite coupée par l'Aragon en révolte, avait passé le Ter, et marchait sur Perpignan, sans autre chemin que de tourner les Pyrénées pour revenir à sa capitale.

Le malheur d'Espagne, pas plus que le malheur de Flandre, n'ôta à Louis XIV la fermeté d'esprit nécessaire pour y apporter du remède. Il annonça sans délai à Philippe V que trente bataillons et vingt escadrons de l'armée française de Barcelone, qui rentrait en Roussillon, reprendraient la route d'Espagne par Bayonne ; il l'invita à dominer noblement sa douleur, *étant*, lui écrivait-il², *du sang dont vous êtes, et dans le rang où Dieu vous a placé*. Philippe V se montra digne de ces conseils. Il courut en poste à cheval de Pau à Pampelune, de Pampelune à Madrid, et là il trouva une première récompense dans l'accueil enthousiaste des Castillans. Mais la capitale n'offrait aucune sûreté. Dès que les généraux alliés avaient appris la levée du siège de Barcelone, ils s'étaient mis en marche vers Madrid ; ils espéraient y trouver les Anglais de Catalogne, et écraser enfin d'un seul coup sous leurs forces réunies la royauté française. Berwick, trop faible pour livrer une bataille, ne pouvait que les amuser, comme il dit, par des manœuvres douteuses, et son but était surtout de s'avancer au delà de Madrid derrière l'Hénarès, jusqu'à Guadalaxara, pour hâter sa jonction avec les renforts de France. Dans cette nécessité, la jeune reine Gabrielle de Savoie se retira sur Burgos avec les Conseils, tantôt exposée à être prise par des partis d'Anglais, tantôt manquant de lit ou de pain³, mais toujours intrépide et d'autant plus populaire. Philippe se rendit à l'armée de Berwick, pour se montrer aux Espagnols, et réfuter le bruit, répandu par ses ennemis, qu'il se réfugiait en France.

Aussitôt qu'il fut sorti, la plupart de ces grands d'Espagne, dont nous connaissons les intentions, écrivirent aux alliés pour hâter leur arrivée à Madrid. Ces lettres étaient nombreuses et signées sans honte. Un historien espagnol⁴ affirme qu'il en a eu la copie entre les mains, et que, s'il ne nomme pas les signataires, c'est par ménagement pour les premières familles du royaume. D'autres, impatientés de la lenteur des alliés, allèrent au-devant d'eux ; quelques-uns prenaient même la route de la Catalogne pour en ramener plus tôt l'archiduc. Attirés par tant d'assurances, les Portugais et les Anglais entrèrent à Madrid le 27 juin, dans tout l'appareil du triomphe et proclamèrent Charles III ; un détachement envoyé par eux en fit autant à Tolède avec le concours empressé de la reine douairière, veuve de Charles II. Ce fut pour leurs soldats, après les longues marches depuis la frontière du Portugal, une étape dont ils abusèrent. Ils se livrèrent à tous les excès de l'oisiveté, aux vins d'Espagne, à la débauche. Les protestants d'Angleterre et de Hollande se donnèrent la satisfaction de triompher du culte catholique ; ils entraient dans les églises le chapeau sur la tête, insultaient aux cérémonies, et bravaient les Espagnols dans leurs sentiments les plus intimes. Un de leurs généraux en chef était le Français Ruvigny, protestant émigré en Angleterre, fils de l'ancien ambassadeur de Louis XIV, et devenu mylord Galloway par la grâce de Guillaume III.

¹ Dangeau, *Journal*, 28 et 29 mai.

² *Œuvres de Louis XIV*, tome VI.

³ Lettres de la princesse des Ursins à Mme de Maintenon.

⁴ Mémoires de Saint-Philippe ; voir la *Princesse des Ursins*, par Combes, chapitre XXI.

Cependant à Madrid même, les vainqueurs s'aperçurent qu'ils n'étaient les maîtres qu'en apparence. La population n'avait pas répondu aux cris de *vive Charles III*. Les rues étaient habituellement désertes, les portes et les fenêtres fermées. Tout étranger qui se risquait dans un lieu écarté tombait sous les coups de, stylet ; d'autres étaient victimes de voluptés perfides et meurtrières auxquelles les prenaient avec préméditation des femmes de mauvaise vie, déterminées à concourir aussi à la délivrance. Dans les villes, dans les campagnes, on se levait en masse pour Philippe V. A Salamanque, les habitants avaient emprisonné les partisans de l'archiduc. A Tolède son drapeau fut renversé et la reine douairière gardée à vue. La Manche, l'Andalousie levaient des troupes ; on compte 4.000 chevaux, et 14.000 miliciens fournis par Séville, Cordoue, Grenade, Jaen. Les peuples de l'Estramadure entre le Tage et la sierra de Ga ta se mirent sous les armes. Les protestations de fidélité à Philippe V affluaient de la Vieille et de la Nouvelle-Castille¹. Il était évident que le royaume de Castille restait fidèle à la nouvelle dynastie, moitié par attachement à Philippe V et à sa femme, moitié par haine contre les peuples de la couronne d'Aragon qui paraissaient se déclarer pour l'archiduc.

Si au lieu de s'amuser à Madrid, écrit Berwick, à faire proclamer l'archiduc et à y attendre de ses nouvelles, ils — les alliés — eussent marché tout de suite après moi, ils m'auraient infailliblement chassé par delà l'Èbre avant l'arrivée des secours. L'indécision changea la fortune, et sauva contre toute attente Philippe V. Berwick eut le temps de recevoir des volontaires espagnols, et toutes les troupes françaises, sans que l'ennemi s'aperçût de leur marche, pendant quarante lieues de pays, et sur la frontière d'Aragon. L'arrivée de l'archiduc (fin de juillet) hâta la crise. Le prétendant n'amena avec lui que 7.000 hommes, les alliés pour le rejoindre évacuèrent Madrid. Immédiatement Philippe V fit reprendre cette ville, le jour même (4 août) marqué par les Autrichiens pour l'entrée de leur roi. En s'approchant pour observer l'armée de Berwick, ils reconnurent qu'elle leur était supérieure en nombre, et bientôt se virent fermer le retour en Portugal ou en Estramadure, à moins de livrer une bataille. Mais comment risquer de perdre une bataille dans un pays soulevé, où les vaincus, les fuyards pouvaient être assommés à chaque pas ? Ils reculèrent de poste en poste jusqu'au royaume de Valence. Le vigilant Berwick ne leur laissa aucun repos ; il assura la délivrance de la Castille par l'occupation de Cuença ; et, quand il les vit tourner vers la ville de Valence, il courut à Murcie où l'appelait l'évêque, délivra Murcie assiégé, prit Orihuela et Carthagène, et remonta entre Albacète et Almanza. L'hiver venu il sépara ses troupes, fort content de cette campagne singulière, commencée sous de si sombres auspices, et terminée avec tant d'utilité pour les deux couronnes. Les deux armées, dit-il, firent pour ainsi dire, le tour de l'Espagne ; elles commencèrent la campagne aux environs de Badajoz, et après s'être promenées en travers des deux Castilles, la finirent aux royaumes de Murcie et de Valence, à cent cinquante lieues de là. Nous fîmes quatre-vingt-cinq camps, et quoique tout se passât sans action générale, nous en tirâmes autant d'avantage que si l'on eût gagné une bataille ; car de compte fait, nous fîmes dix mille prisonniers.

Philippe V et la reine étaient rentrés dans Madrid aux acclamations générales, aux cris de meurent les traîtres ! Louis XIV les félicitait de leur rétablissement et de l'amour de leurs sujets. Il leur écrivait² : Vos ennemis ne doivent plus espérer de réussir, puisque leurs progrès n'ont servi qu'à faire éclater le courage et la

¹ Mémoires de Berwick et de Noailles.

² Œuvres de Louis XIV, tome VI.

fidélité d'une nation toujours également brave et constamment attachée à ses maîtres. C'était là sans doute un de ces *éclairs de joie* que madame de Maintenon *était heureuse de lui voir* dans ce temps d'épreuves¹. Mais ce n'était qu'un éclair. L'horizon redevenait bien vite sombre et menaçant. Il avait en vain, après Ramillies, offert la paix à la Hollande, consentant, selon le témoignage de Torcy², à perdre l'Espagne pour conserver les Deux-Siciles ; les Hollandais avaient repoussé tout arrangement³. Ses alliés, dont il tenait à gloire de sauvegarder les intérêts, succombaient pour sa cause, sans qu'il lui fût permis d'entrevoir par quel retour de fortune il pourrait les relever. L'empereur Joseph Ier avait, de sa seule autorité, et contrairement au droit germanique, mis au ban de l'Empire les électeurs de Bavière et de Cologne, ajoutant ainsi la dégradation à la conquête⁴ ; et cette dureté n'annonçait que trop le sort qu'il réservait aux princes d'Italie, et en particulier au duc de Mantoue. Pendant que le roi perdait ainsi ses ressources et ses espérances l'une après l'autre, ses ennemis resserraient encore leur alliance, par une résolution énergique de traiter en commun ; et l'Angleterre complétait son unité conformément au projet de Guillaume III, et enchaînait l'Écosse à sa politique, par une convention qui confondait désormais les deux peuples en un seul gouvernement, avec un seul parlement, sous le nom de royaume de *Grande-Bretagne*. L'accord, débattu dans les conférences de Cockpit, près de Whitehall, en avril 1706, fut ratifié par les Écossais en janvier 1707.

¹ Mme de Maintenon au duc de Noailles, 12 août 1706.

² *Mémoires* de Torcy.

³ Lettre de Chamillard à Marcin, 15 juin 1706 : Pelet, tome VI, page 497.

⁴ Dumont, tome VIII : lettres patentes de l'empereur Joseph, 29 avril 1706 ; décret commissorial du 10 mai 1706.

CHAPITRE XL

**La période d'expiation : deuxième partie, de
1707 à 1710**

**Le territoire français menacé et entamé.
Désastre d'Oudenarde ; prise de Lille. Misère
publique. Hiver de 1709. Humiliation de Louis
XIV par les alliés. Préliminaires de La Haye.
Bataille de Malplaquet ; conférences de
Gertruydenberg. Nouveaux malheurs de
Philippe V en 1710**

I. — Nouveau répit en 1707. - Victoire de Berwick à Almansa. - Villars force les lignes de Stolhofen et s'avance au cœur de l'Allemagne. - Tentative inutile des alliés sur Toulon. - L'Empereur commence à établir son autorité en Italie. Occupation du royaume de Naples.

L'aspect des affaires au commencement de 1707 n'était pas rassurant. L'Empereur, poursuivant en Italie les conséquences de sa victoire, donnait à l'archiduc l'investiture du Milanais ; ses troupes occupaient Modène, bloquaient La Mirandole et le château de Milan. Aux Pays-Bas, Marlborough, déjà maître du Brabant et de la Flandre espagnole, aspirait à y joindre le Hainaut et la Flandre française, et menaçait Lille aussi bien que Mons. En Espagne, les alliés quoique refoulés hors de la Castille gardaient encore Valence, l'Aragon et la Catalogne ; des renforts leur arrivant par la flotte anglaise, on voyait à leurs mouvements qu'ils étaient pressés d'entrer en campagne. Contrairement à ces signes funestes, leurs espérances furent encore ajournées, et 1707, comme 1705, fut un répit, presque un retour de supériorité pour la France.

Aux soins du rétablissement des troupes, aux levées de milice, aux recrues et aux remontes, Louis XIV joignit une résolution sage, qui, en restreignant le théâtre des hostilités, accrut sérieusement ses ressources. Il se résigna à traiter avec les Autrichiens pour l'évacuation de l'Italie, et à ne conserver que la Savoie et Nice (mars 1707) ; c'était renoncer à l'Italie espagnole, mais c'était ramener en deçà des Alpes plus de vingt mille hommes de bonnes troupes dont il allait fortifier ses armées du Rhin et d'Espagne. En même temps il prescrivit à Vendôme en Flandre de ne prendre jamais l'offensive qu'avec la certitude de ne pas compromettre son armée, de se retrancher habituellement dans une défensive solide, la meilleure sûreté contre de nouveaux malheurs. Quant à Villars, il fut autorisé à profiter de l'affaiblissement des troupes allemandes, de la mort du prince de Bade, pour tenter une invasion dans l'Empire.

Le premier fruit de cette tactique fut une grande victoire en Espagne. Le duc d'Orléans était destiné à commander de ce côté. Il n'était pas encore arrivé, quand Berwick eut à recevoir le choc des alliés qui l'assaillirent, 25 avril, près d'Almanza. A la rudesse de la lutte, à l'acharnement des deux armées, on eût dit que les uns et les autres avaient le pressentiment d'une journée décisive dont le vaincu ne se relèverait pas. A la droite française, l'ennemi deux fois chassé par la cavalerie revint deux fois à la charge, et ne céda qu'à un troisième effort de l'infanterie et de la cavalerie réunies et aux coups furieux des baïonnettes. La gauche toujours ferme ne gagnait que peu de terrain ; elle ne triompha que lorsque la droite enfin victorieuse vint doubler ses forces. Le centre avait été rompu dès la première attaque ; déjà plusieurs bataillons alliés s'avançaient jusqu'aux murs d'Almanza ; l'infanterie française et espagnole après la première surprise, parvint à reformer ses rangs, et elle commençait à cerner les agresseurs, lorsque ceux-ci, voyant leurs deux ailes battues et en déroute, cherchèrent eux-mêmes à se retirer. Alors ce fut un véritable massacre, un régiment anglais y périt jusqu'au dernier soldat, un régiment de Camisards, sous les ordres de Cavalier, s'acharna contre un régiment français, et des deux corps il resta à peine trois cents hommes. Les alliés reculaient et fuyaient à la débandade ; un de leurs généraux essaya de s'arrêter, de se tan tonner avec

treize bataillons sur une montagne couverte de bois ; il fut cerné aussitôt et sans merci ; se voyant sans pain, sans eau, sans issue, il se rendit prisonnier de guerre. Rarement une victoire avait été aussi complète. Toute l'infanterie alliée était prise ou détruite, la cavalerie seule avait échappé par débris. Ils laissaient sur le champ de bataille cinq mille morts, plus de dix mille prisonniers, cent vingt drapeaux, toute leur artillerie et des chevaux en si grand nombre, que les vainqueurs les cédaient pour un écu. Galloway était affreusement blessé à l'œil ; le Portugais Las Minas passa pour mort pendant quelques jours¹.

Quand cette nouvelle arriva à Marly, elle y suscita des transports dont on n'avait plus l'habitude. Le roi la reçut chez madame de Maintenon, et aussitôt vint à la porte de la chambre où tous les courtisans attendaient. Il la leur conta en détail et les remercia de leur empressement. Le lendemain il reçut l'ambassadeur d'Espagne chargé par Philippe V de le remercier de son assistance. *Il le gracieusa fort*, dit Dangeau² ; *jamais je n'ai vu le roi témoigner tant de joie que dans cette occasion-ci*. Il voulut sans délai la communiquer partout ; des courriers furent expédiés aux électeurs de Cologne et de Bavière, au maréchal de Tessé et à Villars, portant aux uns une espérance après tant de malheurs, aux autres un encouragement à tenter de nouvelles entreprises.

Cette joie n'était pas sans raison. La moitié de sa cause, la plus importante, la royauté de Philippe V, était gagnée ; *adapertum Philippo V Hispaniarum regnum*, comme dit la médaille consacrée à la bataille d'Almanza. Éconduits de la Castille par le soulèvement des populations, écrasés par une défaite irréparable, Galloway et Las Minas n'avaient plus qu'à reculer³, et leur roi intrus ne pouvait plus tenir. Le duc d'Orléans, arrivé à son grand regret le lendemain de la victoire, était impatient de réparer ce retard malheureux pour sa gloire. Il partagea avec Berwick les opérations nécessaires pour remettre sous l'autorité de Philippe V les provinces de la couronne d'Aragon. Berwick soumit rapidement le royaume de Valence par la prise de cette ville (8 mai), et par celle de Xativa qu'une garnison anglaise s'obstina inutilement à défendre (23 mai). Le duc d'Orléans n'eut besoin que de quelques coups de sabre de hussards pour entrer dans Saragosse, capitale de l'Aragon (25 mai), et de concert avec Berwick, il prépara le siège de Lérida en Catalogne ; Lérida devant laquelle le grand Condé avait échoué, et qu'il eut la gloire de prendre à la fin de la campagne. L'archiduc était presque réduit dans cette province à la possession de Barcelone. L'autorité de Philippe V. était si bien rétablie, qu'il put enlever aux provinces rebelles leurs privilèges. Il supprima leurs cortès particulières, abolit le *justiza* d'Aragon, et imposa partout la forme du gouvernement castillan. Tous les efforts des provinces de la couronne d'Aragon pour se soustraire à cette uniformité ont été inutiles depuis ce temps⁴.

Vingt jours à peine après la nouvelle d'Almanza, une seconde satisfaction arriva au roi de la part de Villars. Un coup hardi, bien combiné, reportait les Français sur la rive droite du Rhin et leur ouvrait l'Empire. Le prince de Bade, pour garantir l'Allemagne et ses États, avait établi des lignes de retranchements sur la rive droite du Rhin de Bühl à Stolhofen, qui, en tournant vers l'est, bordaient son château de Rastadt, et allaient se relier aux montagnes noires. Depuis plusieurs

¹ *Mémoires* de Berwick.

² Dangeau, *Journal*, 8 mai 1707.

³ *Mémoires* de Berwick : *Le marquis de Las Minas et le comte de Galloway se retiraient devant moi, à mesure que j'avancais*.

⁴ Combes, *Histoire de la princesse des Ursins*, chapitre XXIV. Saint-Simon, tome III, chapitre XXXVI.

années on les regardait comme le rempart de l'Empire ; la nature et l'art les rendaient presque inattaquables¹ ; Villars, allant rejoindre l'électeur de Bavière en 1703, avait renoncé à les forcer. Cette fois il avait fait avec Louis XIV le projet de les occuper en les attaquant par l'intérieur, à travers le Rhin, dont les îles rendaient plus facile la construction de ponts, et dont les eaux se prêtaient au transport des matériaux et des munitions. Il était d'ailleurs informé que la défense y était insuffisante, que l'ennemi avait été contraint par le défaut d'argent à renvoyer ses travailleurs, que l'armée allemande, depuis la mort du prince de Bade, se désorganisait par la désertion. Pendant que ses bateaux, partis de Strasbourg, descendaient le fleuve sans être vus, il plaçait ses troupes en trois camps, chacun devant une île, sur la rive gauche ; et lui-même sur la rive droite, sous Kehl, affectait de menacer les retranchements du côté de la terre, pour attirer sur ce point l'attention de l'ennemi. Ce plan réussit dans toutes ses parties. Chacun des camps passa le Rhin le 22 mai, et culbuta les défenseurs des lignes, dont la dispersion ajoutait encore à leur faiblesse ; Villars du côté de Bühl compléta la victoire en chassant le mat-grave de Durlach qui ne l'attendit même pas. Les Allemands fuyaient avec tant de précipitation qu'ils laissèrent leurs camps tout tendus, leurs magasins remplis, toute l'artillerie que le prince de Bade avait tirée d'Augsbourg, et beaucoup de grenades et de munitions de guerre. En les poursuivant, Villars arriva le lendemain à Rastadt. La princesse de Bade épouvantée s'empressa de se mettre avec ses enfants sous la protection du roi, et la princesse de Durlach implora sa miséricorde pour elle et pour son mari².

On pense bien que Louis XIV prit plaisir à savourer cette bonne fortune. Saint-Simon, toujours grognon quand il s'agit d'un avantage pour Villars, appelle cette joie de l'engouement. Dangeau en donne quelques traits, et avoue qu'il ne fut pas le seul à y prendre part ; la cour trouvait un grand charme à entendre le monarque parler, avec une éloquence extraordinaire, du maréchal de Villars, de son projet, de son exécution³. Villars concevait déjà les plus vastes desseins : forcer les Cercles d'Allemagne à la neutralité, ou les châtier par des contributions au profit du roi, ranimer l'ardeur de Ragoczi que l'Angleterre et la Hollande travaillaient à réconcilier avec l'Empereur, délivrer la Bavière des Autrichiens, et gagner à la cause de la France le roi de Suède Charles XII, qui, depuis un an, tranchait du dominateur en Saxe, et faisait trembler l'Empereur par ses prétentions. Il réussit au moins à épuiser l'Allemagne d'argent. Sans perdre de temps, il s'avança sur Durlach, sur Pforzheim, purchassa les fuyards au delà du Necker, entra à Stuttgart, à Heidelberg, à Manheim, et imposa au Wurtemberg une contribution de 2.200.000 livres. Ses détachements lancés sur Ulm, en Franconie, entre le Necker et le Mein, jusqu'aux portes de Wurtzbourg et de Nuremberg, épouvantaient tous les princes. Les députés de Hesse-Darmstadt, de Mayence, de la noblesse de Franconie, arrivaient au camp français pour traiter de leur rançon. Un des plus beaux succès fut de mettre en liberté un grand nombre de prisonniers d'Hochstett.

Il faut pourtant, par respect de la vérité, reconnaître que tout n'est pas pur dans cette gloire. Ces contributions, quelquefois si exorbitantes que la cour crut devoir une fois recommander plus de modération⁴, ne profitèrent pas au roi seul. Villars

¹ Villars, lettre au roi, du 25 mai 1707.

² Pelet, tome VII.

³ Dangeau, 26 mai 1707.

⁴ Voir un mémoire de Chamlay : Pelet, tome VII, page 454.

s'en fit une part qu'on lui a justement reprochée. Ses ennemis, ses rivaux, ne craignaient pas de l'accuser de rapacité¹ ; il leur a donné raison par les aveux cyniques que nous trouvons dans ses Mémoires à propos de cette campagne : Je tirai de très-grosses sommes dont je continuai à faire l'usage que j'avais fait de toutes les autres. Je les avais divisées en trois parts : la première servit à payer l'armée qui ne coûta rien au roi cette année ; avec la seconde je retirai les billets de subsistance qu'on avait donnés l'an dernier aux officiers faute d'argent, et j'en envoyai une grosse liasse au ministre des finances. Je destinai la troisième à engraisser *mon veau*, c'est ainsi que je l'écrivis au roi, qui eut la bonté de me répondre qu'il approuvait cette destination, et qu'il y aurait pourvu lui-même, si je l'avais oublié. On me manda aussi qu'un courtisan ayant dit au roi : Le maréchal de Villars fait fort bien ses affaires, Sa Majesté lui répondit : Oui, mais il fait aussi fort bien les miennes².

Eh bien, Villars n'eut pas la satisfaction de faire jusqu'au bout les affaires du roi comme il se l'était proposé. D'une part Charles XII lui manqua. Le projet de faire intervenir l'*Alexandre du Nord* dans le règlement de la succession d'Espagne circulait dès l'année précédente dans bien des têtes. Fénelon et le duc de Chevreuse l'agitaient dans leurs confidences³. Les alliés l'ayant soupçonné, Marlborough quitta son armée de Flandre pour visiter le conquérant et le détourner de s'allier à la France. Son habileté, aidée de la haine du Suédois pour la France, ancienne protectrice de la Suède, prévalut sur les invitations séduisantes de Villars. Charles XII préféra une entreprise téméraire contre la Russie à la gloire d'être l'arbitre de l'Europe. D'autre part, Villars, pour pénétrer au cœur de l'Allemagne, pour donner la main à Ragoczi, avait demandé des renforts. Louis XIV, non content de les lui refuser, fut obligé de lui reprendre une partie de ses troupes pour grossir l'armée de Provence (6 août 1707). Pendant que les Français traitaient l'Allemagne en pays conquis. Eugène et le duc de Savoie préparaient la ruine de Toulon. Villars ne se consola pas de ce contretemps : c'était pour la troisième fois lui arracher la victoire des mains ; quelques années après il s'en plaignait encore dans une lettre à madame de Maintenon que nous avons déjà citée. Il se trouva en effet trop faible devant une armée nouvelle que l'Allemagne avait rassemblée à la longue ; et, à la fin de la campagne, il dut repasser le Rhin sans avoir été battu, sans rien perdre de son butin, mais sans avoir accompli aucune des grandes promesses qu'il avait faites Louis XIV.

Cette suspension de succès n'était pas une surprise. Depuis l'ouverture de la campagne, on ne doutait pas d'une invasion en France par le duc de Savoie et le prince Eugène ; on ignorait seulement sur quel point ils la tenteraient, par la Savoie, le Dauphiné ou la Provence. C'était l'objet de consultations, de mémoires demandés à Chamlay et à Catinat. Car le maréchal de Catinat n'était pas disgracié comme on se plait à le répéter ; s'il ne servait plus, il n'en était pas

¹ L'année précédente, Villars avait refusé de passer d'Allemagne en Italie. Vendôme, à propos de ce refus, écrivait à Chamillard, 10 juillet 1706 : Je ne suis pas surpris que M. le maréchal de Villars ait refusé de venir. Quand on est accoutumé à gagner 200.000 écus par campagne, on a bien de la peine à venir dans un pays où il n'y a que des coups à gagner. Mais je vous assure que je suis étonné de la bonté du roi de souffrir de pareilles choses. Je ne vous dis pas la centième partie de ce que je pense là-dessus. Pelet, tome VI.

² *Mémoires de Villars*, 1707.

³ Correspondance de Fénelon. 12 et 16 novembre 1706.

moins en grande considération auprès du roi, et l'on faisait grand cas de ses avis à propos d'une contrée qu'il connaissait bien¹. On sut enfin que l'ennemi en voulait à la Provence et à Toulon, ce grand arsenal maritime si odieux aux Anglais. On sut qu'ils avaient aux îles d'Hyères une flotte de cent voiles dont cinquante-six vaisseaux de guerre ou frégates, et les autres chargés d'artillerie, et de vingt mille fusils destinés aux Camisards du Languedoc. On sut que leur armée était forte de 30.000 hommes d'infanterie et de 8.000 chevaux ; en outre quatre ou cinq mille hommes de la marine anglaise et quelques troupes de terre, sous la conduite de Cavalier, devaient débarquer en Languedoc, et, par l'occupation de la Camargue, enfermer les Français entre la mer, le Rhône et la Durance. Les alliés fondaient de grandes espérances sur cette entreprise. Marlborough ; contenu en Flandre par la défensive de Vendôme, attendait, pour agir, le succès de M. de Savoie ; il n'en doutait pas ; il n'ignorait pas que Toulon n'était pas fortifié du côté de la terre, que les hauteurs dont elle était dominée offraient des positions avantageuses aux agresseurs, et il refusait de croire ceux qui lui disaient que Toulon serait assez bien muni de troupes pour résister².

Le maréchal de Tessé, qui commandait sur cette frontière, s'empressa de réclamer des renforts, au risque d'affaiblir les armées d'Espagne et d'Empire, et de diminuer la gloire du duc d'Orléans et de Villars : *Il vaut mieux, écrivait-il sans précaution oratoire³, conserver la vieille France que se procurer le Necker.* Il travailla à mettre Toulon à l'abri d'un coup de main par un chemin couvert, et par un camp retranché sur les hauteurs ; il forma des bataillons avec les soldats de marine qui étaient à terre, concentra successivement la plus grande partie de ses troupes dans le voisinage et à l'intérieur de la ville, et destina la noblesse et les milices levées par ordre du roi à défendre le défilé de l'Esterel, si fatal autrefois à Charles-Quint. Un corps, trop peu nombreux, il est vrai, alla se poster sur le Var par où l'ennemi devait se présenter.

Les envahisseurs, entrés dans le comté de Nice, au lieu de s'attarder devant les villes que les Français y occupaient, trouvèrent plus favorable à leur succès de pénétrer sans délai en Provence. Le 11 juillet, ils passaient le Var. Le commandant français, entre le canon de deux frégates qui s'approchaient de la

¹ La disgrâce de Catinat est encore un de ces préjugés historiques qui ne tiennent pas devant l'examen des faits réels. Catinat ne servait plus, depuis Friedlingen, et il n'était pas en bonne intelligence avec Chamillard. Mais il avait lui-même, après Carpi, demandé son rappel en raison de sa vieillesse, de ses maladies, de ses chagrins domestiques. Il est possible que Chamillard ne fût pas fâché d'avoir ces prétextes pour ne pas presser Catinat de reprendre un commandement. Quant à Louis XIV, il est certain qu'il ne faisait pas fi du vieux maréchal. Il lui avait offert le cordon bleu en 1705. Si Catinat refusa cette distinction, comme Fabert, par impossibilité de faire sans mentir les preuves de noblesse nécessaires, la bienveillance d'intention n'en est pas moins évidente dans le roi. Une scène rapportée par Dangeau (21 novembre 1707) témoigne bien que le roi n'oubliait pas les anciens services. *Le roi, après son lever, fit entrer le maréchal de Catinat dans son cabinet et lui dit : J'ai une prière à vous faire et j'espère que vous ne me refuserez pas.* Le maréchal lui dit : *Parlez, Sire, et j'exécuterai vos ordres dans l'instant.* Le roi reprit la parole et lui dit : *Monsieur le maréchal, votre mésintelligence avec M. de Chamillard m'embarrasse, je voudrais vous voir raccommodés. C'est un homme que j'aime et qui m'est nécessaire. Je vous aime et vous estime fort aussi.* Le maréchal lui dit : *Sire, je m'en vais tout à l'heure chez lui.* — *Non,* lui dit le roi, *il est là derrière ; je vais l'appeler.* La réconciliation se fit devant le roi.

² Dangeau, 7 août 1707.

³ Tessé à Chamillard, 15 juin 1707 : Pelet, tome VII.

côte, et un corps ennemi qui, pour le tourner, remontait le haut Var, se sentit trop faible et se replia prudemment. Deux jours après, les consuls de Vence, Grasse, Cannes et Fréjus, tout résignés à l'invasion, se rendirent auprès de Victor-Amédée, pour traiter avec lui des contributions. Les Provençaux, les paysans surtout, fatigués de toutes les exigences du gouvernement français, s'inquiétaient peu, dit Saint-Simon¹, de changer de maître, bien certains que le nouveau ne les traiterait pas plus mal que l'ancien ; et Victor-Amédée, exploitant ces dispositions, avait fait publier qu'il arrivait en ami pour les délivrer et qu'il se contenterait de contributions modiques et de vivres. Le chemin s'ouvrant ainsi de lui-même, les alliés n'avaient qu'à marcher en avant ; dans cette confiance ils laissèrent derrière eux Antibes ; le 17 ils campaient devant Fréjus. Cependant une dispute d'argent entre Victor-Amédée et les Anglais, et le retard de leur artillerie, les obligèrent plusieurs fois à suspendre leur : marche. Ces délais sauvèrent Toulon. Tessé eut le temps d'y rassembler toutes les troupes qu'il avait appelées de diverses directions, et d'y introduire, en trois jours, vingt et un bataillons de renfort.

L'armée alliée n'apparut en vue de Toulon que le 26. Les moyens de défense n'étaient pas tous achevés ; seule la hauteur Sainte-Anne était en état de résister. Victor-Amédée et Eugène profitèrent de cette insuffisance ; leur premier exploit fut de saisir la hauteur Sainte-Catherine, puis la Malgue, d'où leurs batteries commencèrent à tirer sur les forts Saint-Louis et Sainte-Marguerite, et sur le port qui renfermait cinquante-cinq vaisseaux. Leurs progrès parurent assez inquiétants, pour que Louis XIV prit la résolution d'expédier de nouvelles forces de ce côté, et d'y envoyer le duc de Bourgogne. Mais les alliés étaient déjà rongés de deux fléaux qu'ils ne pouvaient se dissimuler, le défaut de vivres pour les hommes et les chevaux et la désertion ; leurs rangs s'éclaircissaient chaque jour. Pendant qu'ils calculaient cette situation alarmante, un coup hardi des Français leur ôta toute espérance (le réussir. Le 14 août, Tessé attaqua résolument leur position de Sainte-Catherine ; en trois quarts d'heure, il emporta leurs retranchements, leur tua 1.400 hommes, jeta à terre parmi les blessés les princes de Saxe-Gotha et de Wurtemberg, fit quatre cents prisonniers, encloua leurs canons, et resta quatorze heures sur le terrain conquis sans que le vaincu fit le moindre effort pour le reprendre. Les alliés essayèrent encore d'intimider la ville par un bombardement, ils ruinèrent même le fort Saint-Louis ; mais à peine ils l'avaient occupé, que, sous une bombe d'une batterie française, il sauta avec tous ceux qui croyaient s'y être établis. Ils voulurent enfin tenter quelques descentes des soldats de la flotte ; elles furent toutes inutiles. Le 19 août, une proposition d'échange de prisonniers par le prince Eugène laissa entrevoir qu'ils ne songeaient plus qu'à la retraite. Les jours suivants un feu exagéré de mortiers et de canons couvrit le départ de leurs malades, de leurs blessés, de leurs équipages, du gros de leurs troupes. Le 22, le silence de l'artillerie apprit aux assiégés leur délivrance.

Battus comme Charles-Quint, Victor-Amédée et Eugène repartirent par la même route qu'ils étaient venus, mais plus rapidement, en dix jours au lieu de quinze. Ne pouvant garder le pays, ils s'en dédommagèrent en le ravageant par le feu et par le pillage. Comme ils n'avaient plus rien à gagner par là modération, ils se départirent des ménagements qu'ils avaient d'abord affectés vis-à-vis des habitants ; ils tournèrent ainsi contre eux les paysans dont la connivence leur

¹ Cette affirmation de Saint-Simon semble confirmée par Dangeau, qui dit, 31 juillet 1707 : [On n'est pas content, ici, de la ville de Grasse.](#)

avait d'abord profité, et ils furent impitoyablement traités partout où ils ne se trouvèrent pas en force. On a reproché au maréchal de Tessé de les avoir poursuivis avec trop de lenteur, et de n'avoir pas préservé Pignan, le Luc, Vidauban, le Muy, la Motte, Roquebrune, les étapes de leur fuite, qui portèrent longtemps les marques de leur vengeance. Ils eurent du moins l'affront de manquer, après tant de jactances, une des plus importantes entreprises qu'ils eussent encore tentées, outre la perte de dix mille hommes tués, blessés ou désertés, et des sommes considérables que leur avaient coûté l'armement de leur flotte et la subsistance de leur armée. Le duc de Savoie, qui s'était mis en tête de conquérir la Provence, n'eut pas même l'avantage de rentrer en possession de son comté de Nice. La seule atténuation de cette déroute éclatante fut de reprendre en Piémont la ville de Suze, le 3 octobre de cette année.

Saint-Simon dit ici sans ironie que [l'importante nouvelle d'une délivrance si inespérée combla de joie le roi et toute la cour](#). Il ajoute un peu plus bas que la naissance d'un prince des Asturies, d'un héritier de Philippe V, vint [en cadence](#) augmenter le bonheur. Mais il sent que cette satisfaction dut être tempérée par la perte du royaume de Naples. C'est en effet en juillet et en septembre 1707 que l'empereur Joseph I^{er}, laissé maître en Italie par la retraite des Français, prit possession de ce royaume, d'abord par la conquête de Naples, ensuite par celle de Gaète. Le peuple de Naples, habitué à changer de souverain, salua le nouveau roi en outrageant l'ancien ; pour mieux reconnaître l'archiduc il brisa la statue de bronze de Philippe V. Le duc d'Escalonne, plus fidèle, disputa noblement à la maison de Habsbourg la possession de Gaète. Il ramassa autour de lui tout ce qu'il put d'hommes de cœur ; il se défendit de rue en rue, et refusa inflexiblement de capituler. Après sa défaite il fut, par un procédé tout autrichien, mis aux fers et longtemps détenu à Pizzighitone¹. Louis XIV, tout préparé qu'il était à cette perte inévitable, dut pourtant n'y pas être insensible ; à la fin d'une année favorable elle lui rappelait les désastres de 1706 ; elle nous mène aux désastres de 1708.

II. — État des cabales à la Cour : parti de la guerre ; parti de la paix. - Année 1708 : nouveaux désastres. - Expédition manquée en Écosse. - Bataille d'Oudenarde ; perte de Lille. - Affermissement de la domination autrichienne en Italie.

Avant d'aborder une nouvelle époque de désastres, et pour les mieux comprendre, il convient de nous rendre compte de l'état des esprits à la cour de France, et des partis qui la divisaient.

A entendre Saint-Simon qui se donne pour bien instruit de toutes ces menées, il y avait trois partis principaux : la cabale de Mme de Maintenon ou des seigneurs, la cabale du Dauphin ou de Meudon, la cabale des ministres ou des amis du duc de Bourgogne.

¹ Saint-Simon, tome IV, chapitre IV, page 47.

A la première appartenait les favoris de Louis XIV, les amis du présent règne, qui, tenant leur fortune du roi, lui étaient au moins fidèles, sans se préoccuper de l'avenir : le duc du Maine, Boufflers, Harcourt, Huxelles, les deux Villeroi père et fils, Voisin, qui allait devenir ministre de la guerre. Saint-Simon n'y range pas Villars, quoique ce fût une créature de Mme de Maintenon, parce que Villars **ne doutait ni de soi ni du roi ; il n'était de rien, et aucun des partis ne le désirait.** Recueillons en passant cet aveu, qui constate dans Villars une certaine dignité et indépendance.

La cabale du Dauphin ou de Meudon n'offrait rien de bien honorable. Ce prince de petit cœur et de petit esprit, vulgaire dans ses désordres comme dans ses goûts, avait fini par épouser secrètement une demoiselle Choin, ancienne fille d'honneur de la princesse de Conti, qui appuyait volontiers auprès de lui les intrigants qui la payaient de sa protection par leurs hommages. Ses courtisans étaient les Vendôme et leur cour, qui de bonne heure avaient pris l'habitude de servir le Dauphin à son gré dans leur château d'Anet ; c'étaient une des bâtardes chéries de Louis XIV, hi duchesse de Bourbon, amante déclarée du prince de Conti, roi de Pologne manqué, le marquis d'Antin seul enfant légitime de la Montespan, et cette maison de Lorraine dont le chef était Vaudemont revenu d'Italie depuis le malheur de Turin. C'était le parti des libertins d'esprit et de mœurs, des bâtards et des incrédules ; ils avaient peur clans l'avenir du duc de Bourgogne, et dans le présent de la sévérité de Louis XIV ; ils attendaient le règne du Dauphin que l'âge du roi semblait rendre prochain, pour s'emparer des affaires, et jouir à l'aise de toute liberté et de toute licence.

La cabale des ministres était mieux composée. Beauvilliers, Chevreuse, Fénelon, en étaient les chefs ; ils ralliaient autour d'eux Saint-Simon qui se van te de leur avoir donné son cœur, Torcy, et même Desmarets récemment appelé au contrôle général des finances. Au delà du roi, au delà du Dauphin, ils attendaient le règne du duc de Bourgogne. Honnêtes gens, surtout les premiers, animés de bonnes intentions, et pourtant dans des vues un peu étroites et égoïstes, ils formaient le duc de Bourgogne au gouvernement de leur préférence, et lui inspiraient la pensée de réformes favorables d'un côté au soulagement du peuple, et de l'autre au rétablissement de la domination des nobles ; ils pouvaient **compter le duc de Bourgogne à eux envers et contre tous**¹.

On devinait déjà leurs intentions aux doctrines politiques du Télémaque, à ces arrêts contre l'ambition des conquérants, le luxe des princes et des particuliers, la puissance usurpée des ministres flatteurs, dans lesquels Louis XIV avait reconnu la critique directe de son gouvernement. Elles sont encore plus apparentes et moins désintéressées dans plusieurs autres écrits de Fénelon, tels que *l'Examen de conscience sur les devoirs de la royauté*, et les *Mémoires particuliers sur un plan de gouvernement*, où, à côté de la voix de la religion et du sentiment de l'utilité publique, l'esprit de parti, de caste nobiliaire, se fait jour et réclame sa bonne part. Dans *l'Examen*, c'est un cas de conscience pour les rois que de ne pas respecter les droits de chasse des seigneurs, et d'enrichir leurs domestiques pendant que les *vrais nobles*, d'entre les plus illustres maisons, sont dans le fond des provinces réduits à cacher leur misère². Dans le *Plan de gouvernement*, Fénelon interdit l'ordre du Saint-Esprit et celui de Saint-Michel aux militaires sans noblesse ; il ne veut que des nobles dans la maison du

¹ Saint-Simon, tome IV, page 438.

² Fénelon, *Examen de conscience*, paragraphes XX et XXXIV.

roi ; il abolit la vénalité des charges militaires, mais il demande que les nobles soient toujours préférés pour les remplir, et dans la magistrature même il conseille de préférer les nobles aux roturiers à mérite égal pour les charges de premiers présidents et de procureurs généraux, les baillis d'épée aux baillis de robe ; les nobles encore, s'il se peut, pour les charges de lieutenants généraux et criminels dans les bailliages¹. Mais, comme révélation de ces espérances personnelles, rien n'égale la franchise, l'ébahissement de Saint-Simon, quand il raconte ses tête-à-tête avec le duc de Bourgogne, les projets de ce prince contre les maîtres des requêtes, les financiers, le mode de perception des impôts, la longueur des procès, l'ordre du tableau, et surtout la promesse de rendre à la noblesse sa prépondérance et aux ducs le titre de *Monseigneur*. *Un magnifique et prochain avenir, s'écrie-t-il, s'ouvrait devant moi. Je connus avec certitude un changement de gouvernement par principes, et la chute des tout-puissants ennemis des seigneurs et de la noblesse qu'ils avaient mise en poudre à leurs pieds* (2)². Ainsi, dans la pensée de ces réformateurs, la bourgeoisie, qui avait fait la grandeur du règne et la force de la royauté depuis plusieurs siècles, allait disparaître, et le bonheur public des générations futures se fonder sur le rétablissement des privilèges.

En 1708, ces calculs n'étaient encore qu'une espérance d'avenir et une espérance secrète. Pour le présent, l'importance des deux cabales de Meudon et des ministres était ailleurs. Celle de Meudon passait pour le parti de la guerre. Le Dauphin, qui ne se cachait pas d'aimer peu le duc de Bourgogne, laissait voir une préférence notoire pour Philippe V ; l'intérêt de ce fils exigeant une protection efficace, il poussait, et ses amis avec lui, à la continuation des hostilités. La cabale des ministres inclinait à la paix. On a accusé le duc de Bourgogne de jalousie envers Philippe V ; il n'approuvait pas, a-t-on dit, que la France se ruinât pour établir un cadet. Il aurait pu, sans motif de jalousie, et par la seule considération des intérêts français, éprouver et soutenir ce sentiment. Il paraît que déjà, après la prise de Barcelone par l'archiduc, il s'était montré favorable à un projet de partage entre son frère et l'Autrichien³. Ses amis n'étaient certainement pas partisans de la guerre à outrance. Fénelon n'était pas loin de dénoncer la persévérance à combattre comme un vain *point d'honneur* qui se *tournait en déshonneur*, et nous le verrons bientôt regretter la victoire de Villaviciosa comme un obstacle à la paix⁴. La duchesse de Bourgogne semble n'avoir pas été incapable d'entretenir chez son mari ces dispositions. On a soupçonné cette jeune femme d'avoir eu, dès l'enfance, la dissimulation et l'habileté politique d'un duc de Savoie⁵. Aux caresses, à la confiance du roi et de madame de Maintenon, elle n'aurait répondu que par les apparences d'une fidélité qu'elle n'avait pas. On a du moins de fortes présomptions pour croire qu'elle abusait de la confiance du roi, qu'autorisée par lui à lire par-dessus son épaule, à fureter dans ses papiers, elle lui dérobaient des secrets importants, et les communiquait à son père, pour rompre les desseins de la France et la

¹ Fénelon, *Mémoires particuliers*, en 1711, après la mort du Dauphin, lorsque le duc de Bourgogne semble déjà toucher au trône.

² Saint-Simon, ses tête-à-tête avec le Dauphin, tome VI, chapitres vin et suivants.

³ *Mémoires* du marquis de Saint-Philippe ; Combes, *Histoire de la princesse des Ursins*, chapitre XX.

⁴ Fénelon, au duc de Chevreuse, 3 décembre 1708 : *On ruine et on hasarde la France pour l'Espagne ; il ne s'agit plus que d'un point d'honneur qui se tourne en déshonneur s'il est mal soutenu. Ni le roi, ni Monseigneur, ne peuvent venir défendre la France...*

⁵ Madame de Caylus (Souvenirs) en réfutant ce soupçon, atteste au moins son existence.

contraindre à céder. Après sa mort, Louis XIV parcourant les papiers trouvés chez elle y aurait découvert les preuves de cette trahison, et se serait écrié avec douleur : Ah ! la petite coquine, elle nous trompait¹.

C'était par cette disposition peu belliqueuse que la cabale de Meudon travaillait à discréditer le duc de Bourgogne. Pour atteindre jusqu'à la personne, elle exploitait les insuffisances que les amis de ce jeune prince eux-mêmes regrettaient de trouver encore en lui, certaines petites d'esprit, certains goûts vraiment puérils. Je gémissais sans cesse, écrit Saint-Simon dans son discours sur le duc de Bourgogne², de voir des mouches étouffées dans l'huile, des grains de raisins écrasés en rêvant, des crapauds crevés avec de la poudre, des bagatelles de mécanique, le trop continuel amusement de cire fondue et surtout de dessins griffonnés, augmenter les insolences par des problèmes scandaleux. Le duc de Bourgogne, ami des sciences, en poussait l'étude en détail bien au delà de ce qui convenait à un roi ; il s'enfermait dans son cabinet avec ses livres, au lieu de chercher dans la vie publique la connaissance des hommes et des affaires. Il était sincèrement pieux. d'une pureté de mœurs intacte, grand mérite assurément au milieu de la corruption qui foisonnait tout bas à la cour, et après les exemples de désordres qu'il trouvait dans le passé de sa famille. Mais sa chasteté même le jetait dans des emportements de tendresse pour sa femme, en public, qui le livraient au ridicule, ou lui attiraient des avances regrettables de jeunes femmes légères, sur quoi Saint-Simon exprime le même blâme que madame de Maintenon³. Sa piété était étroite. En dépit des sages avis de Fénelon, il ne comprenait pas qu'un grand prince ne doit pas servir Dieu de la même manière qu'un solitaire ou qu'un particulier⁴. Sa charité, enchaînée par la

¹ *Mémoires* de Noailles.

² En 1710, *Mémoires*, tome V, page 202.

³ Lettres de Maintenon au duc de Noailles, 1706 : La duchesse de Bourgogne est souffrante et soumise à des remèdes. Monsieur son mari est furieux ; on ne peut appeler autrement la passion qu'il a pour elle ; et je ne crois pas qu'on en ait vu une si désagréable pour celle qui la cause et pour les spectateurs... Les remèdes les empêchent de vivre ensemble et de là en partie la fureur dont je vous parle.

Saint-Simon, en 1710, discours cité plus haut :

Il serait à désirer que lui (à la duchesse) donnant tout le temps a dont tous deux doivent être contents et si jaloux, et qu'ajoutant leur entier particulier un milieu plus compassé entre la gravité et la bonté, la liberté des prévenances et des familiarités usurpées se continssent sur son propre exemple, et lui fissent rendre par les jeunes dames le respect qu'elles lui doivent en tout lieu et en tout temps, et dont nulle gaieté n'excuse qui en sort ni qui l'endure.

Fénelon, 15 février 1711, au duc de Chevreuse : On dit qu'au lieu de s'être attaché à elle par raison, par estime, par vertu, par fidélité à la religion, il parait l'être par passion, par faiblesse et par entêtement, en sorte qu'il fait mal ce qui est bien en soi.

⁴ Fénelon lui écrivait : Enfant de saint Louis, imitez votre père... La piété n'a rien de faible, ni de triste, ni de gêné : elle élargit le cœur ; elle est simple et aimable ; elle se fait tout à tous pour les gagner tous. Le royaume de Dieu ne consiste pas dans une scrupuleuse observation de petites formalités ; il consiste pour chacun dans les vertus propres à son état. Un grand prince, etc.

Ailleurs (instructions pour M. le duc de Bourgogne adressées à Beauvilliers) : Je rends grâce à Dieu de ce qu'il lui a donné ce courage pour ne pas rougir de l'Évangile. Il est essentiel qu'un prince de son rang fasse publiquement des œuvres qui excitent les hommes à glorifier le Dieu qu'ils adorent...

Mais on prétend que M. le duc de Bourgogne va au delà des œuvres nécessaires pour éviter tout scandale, et pour vivre avec régularité en chrétien. On est alarmé de sa sévérité contre certains plaisirs, on s'imagine même qu'il veut critiquer les autres, et les

frayeur de blesser, le conduisait à une entière ignorance des vices du prochain, et l'empêchait de pénétrer les hommes et leur valeur réelle, comme il convient à un roi dans l'intérêt général, d'après le principe que la charité est due au public aux dépens du particulier. Sa fidélité aux pratiques de dévotion lui faisait confondre l'accessoire avec le nécessaire, et l'éloignait d'assemblées, de divertissements permis, qu'un prince intelligent met au nombre de ses devoirs, ou au moins des convenances. On l'avait vu, un jour de l'Épiphanie, refuser après les offices de paraître à un bal de Marly, pour ne pas profaner une si grande fête ; une autre fois refuser d'accompagner le Dauphin au spectacle, quand une *complaisance bien placée* eût été *une aimable vertu*¹. Çà et là, il lui échappait des paroles qui semblaient être la censure du roi. Fénelon n'hésitait pas à lui reprocher une *dévotion qui se tournait à critiquer son grand-père*². C'est même par ces inexpériences que s'explique en grande partie la défiance qu'il inspirait par moments à Louis XIV et à madame de Maintenon, et qui retombait sur Fénelon et Beauvilliers regardés comme ses inspireurs. Quand on savait le roi ainsi prévenu contre les défauts de son petit-fils, les adversaires avaient beau jeu à les exploiter pour leurs intérêts. C'est dans la campagne de 1708 que la rivalité éclata ouvertement, et contribua pour une part sérieuse à augmenter les embarras publics.

Le début de cette année fatale fut l'avortement d'une entreprise sur l'Écosse. L'acte de réunion de l'Angleterre et de l'Écosse en un seul royaume n'avait pas satisfait tous les Écossais. A en croire Berwick, une partie notable de la noblesse était prête à se soulever pour le fils de Jacques II. Quelques-uns des ministres de Louis XIV virent dans cette promesse une occasion d'enlever l'Écosse et l'Irlande à l'héritière de Guillaume III, de susciter aux Anglais une guerre civile, et de ravir aux alliés l'argent et les troupes de l'Angleterre³. Louis XIV y destina six mille hommes de débarquement et une escadre. Berwick ajoute que la menace parut redoutable aux Anglais, alors dépourvus de soldats dans leur île ; la Banque royale de Londres faillit être ruinée par l'empressement des particuliers à venir retirer leur argent. Mais il aurait fallu le concours sincère de Chamillard, et du ministre de la marine, Pontchartrain fils. Le premier qui avait peur de Berwick l'écarta du commandement où semblaient l'appeler sa naissance et ses relations avec les Jacobites ; le second alléguait sa pénurie pour ne pas fournir les forces maritimes suffisantes. Le mauvais temps apporta une autre difficulté. Pendant que le prétendant était retenu à Dunkerque par les vents contraires, une flotte anglaise eut le temps de se rassembler. L'expédition, partie seulement le 17 mars, rencontra en vue d'Édimbourg un ennemi plus fort qu'elle. Si le comte de Forbin, commandant de l'escadre française, eût voulu risquer ses vaisseaux, le débarquement eût été possible ; il n'avait, dit naïvement Berwick, qu'à se faire échouer dans la rivière d'Édimbourg ; peut-être ses vaisseaux auraient été brûlés par l'ennemi, mais le prétendant aurait mis pied à terre, ce qui suffisait, avec l'assistance de la noblesse écossaise, pour assurer le succès de l'entreprise. Forbin ne poussa pas si loin le dévouement à Jacques III. Il n'apercevait d'ailleurs aucune réponse de la côte à ses signaux ; il ramena ses vaisseaux, non

former selon ses vues scrupuleuses. — En écoutant de tels discours, j'ai compté sur l'exagération du monde : on appelle souvent excessif en piété ce qui est à peine suffisant ; mais je craindrais d'un autre côté que le prince ne la tournât un peu trop aux pratiques extérieures, qui ne sont pas d'une nécessité absolue.

¹ Fénelon, *Instructions pour le duc de Bourgogne*, adressées à Beauvilliers.

² Fénelon au duc de Chevreuse, 7 avril 1710.

³ Lettre du duc de Chevreuse à Fénelon, 9 avril 1709.

sans en perdre quelques-uns, à Dunkerque. Le premier essai du prétendant pour reconquérir l'héritage des Stuarts n'avait pas été brillant, il ne lui en resta que le nom de *chevalier de Saint-George* qu'il prit à cette occasion, et celui de *Pretender* que les Anglais lui donnèrent désormais¹. Pour s'en dédommager, il demanda à servir comme volontaire dans l'armée française de Flandre².

En Flandre, la campagne précédente avait été bonne, si on la compare aux désastres de Ramillies, par la défensive de Vendôme qui avait empêché Marlborough de faire aucun progrès. Maintenant Louis XIV voulait reprendre vigoureusement l'offensive dans les Pays-Bas ; il y envoyait une belle armée de cent trente bataillons et de deux cent seize escadrons, et pour commandant supérieur, le duc de Bourgogne assisté de Vendôme ; il comptait sur la présence du jeune prince pour relever les esprits abattus par les malheurs précédents. Averti que le prince Eugène rassemblait une armée sur la Moselle, il avait prévu que cet ennemi se porterait au secours de Marlborough, ou que Marlborough irait rejoindre Eugène pour agir sur le Rhin ; en conséquence, il avait prescrit au duc de Bourgogne, et à Berwick chargé cette année de l'armée d'Alsace, de se tenir en communication permanente, et de s'envoyer à propos les renforts que les dangers de l'un ou de l'autre rendraient nécessaires³. De tous ces préparatifs, de toutes ces combinaisons, ne pouvait-on pas se promettre le succès ?

Le plan aux Pays-Bas était de reporter les hostilités sur la Meuse, pour avoir des champs de bataille plus favorables à la cavalerie, soulager la Flandre, et éloigner l'ennemi des chemins qui menaient en France ; il parut d'abord réussir. Marlborough, refoulé dans le Brabant, ne put empêcher les Français de reprendre Gand et Bruges (5 et 6 juillet) ; de simples détachements suffirent à ces exploits, et le bon accueil fait par les habitants aux vengeurs de Philippe V était comme une consécration de sa royauté par le consentement des populations. La consternation des autres villes invitait à les attaquer ; rien ne paraissait mieux indiqué que l'occupation d'Oudenarde pour ôter aux alliés leur unique passage sur le haut Escaut, et les couper des villes de la Lys, Courtray et Menin. Par malheur, Marlborough se dirigeait vers l'Escaut pour reprendre Gand ; Eugène avançait à marches forcées pour le rejoindre ; et si Berwick, conformément aux recommandations du roi, accourait de son côté vers le duc de Bourgogne, on ne pouvait, quelle que fût sa diligence, recevoir son assistance avant cinq ou six jours. Dans ces conditions, il ne convenait pas aux Français de s'attacher au siège d'une ville ; il fallait au plus vite repasser l'Escaut avant que Marlborough eût atteint ce fleuve, et le contenir dans le Brabant. Ici commencent les fautes, et la première fut de Vendôme. Trop confiant en ce qu'il croyait avoir d'avance sur l'ennemi, il perdit trois jours à boire et à dormir⁴ ; et quand enfin l'armée commença à passer l'Escaut à Gavre, on apprit que Marlborough le passait déjà au-dessous et au-dessus d'Oudenarde sur des ponts qu'il avait eu le temps d'établir. Le duc de Bourgogne pressa la marche pour contrarier l'opération, mais il était trop tard. Lorsque la tête de l'armée française arriva à la portée d'Oudenarde, on trouva les ennemis déjà passés en si grand nombre que leurs débouchés étaient assurés ; et ils eurent le temps de s'y poster dans un terrain avantageux, formant une espèce d'amphithéâtre environné de ravins, de bois et

¹ Saint-Simon, tome IV. Dangeau, 3 avril 1708.

² *Mémoires* de Berwick, an 1708, à la fin.

³ Pelet, tome VIII : lettre du roi à Vendôme, 29 mai 1708.

⁴ *Mémoires* de Noailles.

de haies. On était si près les uns des autres, qu'il ne fut plus possible de reculer ; une affaire générale devenait inévitable¹.

Les fautes s'accumulèrent les unes sur les autres. Le combat se donna sans ordre et en détail, à mesure que les troupes françaises arrivaient, et tout devint combats particuliers sans nulle correspondance des uns avec les autres. L'infanterie ne put combattre que séparément ; la cavalerie était en grande partie réduite à l'inaction par la difficulté du terrain ; l'espace faisant défaut, il y eut plus de la moitié de l'armée qui restèrent témoins de la lutte, sans agir pendant six heures, *comme on regarde l'opéra des troisièmes loges*². A entendre Vendôme, ses manœuvres, ses tentatives furent toujours contrariées par les officiers du duc de Bourgogne qui lui objectaient, pour ne pas agir, tantôt un ruisseau impraticable que les ennemis traversèrent pourtant sans dommage, tantôt des fossés qui n'existaient que dans leur imagination. La valeur la plus héroïque sans ensemble devait être impuissante contre les combinaisons des alliés ; l'infanterie française, inférieure pour le tir³, peu pourvue de munitions, et sans cavalerie pour la soutenir, était toujours ramenée par un feu plus habile et mieux nourri et par une cavalerie plus libre ; sept fois elle s'avança contre les positions ennemies, un moment elle poussa jusqu'à une demi-lieue, et sept fois elle fut refoulée. Elle allait être débordée de toutes parts, quand la nuit arrivant mit fin au combat ; il durait depuis trois heures de l'après-midi (11 juillet 1708).

Il avait été sanglant, un des plus rudes de la guerre, mais il n'était pas décisif. La perte de l'ennemi égalait celle des Français : trois mille hommes selon les évaluations les plus probables. Les Français n'avaient perdu ni artillerie, ni drapeaux, ni étendards, ni bagages⁴. Plus de cinquante de leurs bataillons et près de cent quatre-vingts escadrons, qui n'avaient pas donné, étaient intacts et en état de reprendre la lutte. Vendôme était d'avis de ne pas quitter le champ de bataille, et de recommencer le lendemain. Cet avis, pour avoir été soutenu avec emportement et en termes insolents contre le duc de Bourgogne, n'en est pas moins encore aujourd'hui jugé comme le meilleur par les hommes du métier. Il ne fut pas du goût des officiers généraux qui opinèrent pour la retraite immédiate. Vendôme avait commis la première faute en tardant à passer l'Escaut, le duc de Bourgogne en commit une aussi grave en se laissant entraîner par les officiers généraux à ordonner la retraite. C'est alors que commença la vraie déroute. Une partie des troupes découragées se dissipa dans diverses directions, les unes vers Tournay, les autres vers Lille, d'autres vers Ypres ; pour ces trois villes seulement Berwick en compte neuf mille. En même temps Marlborough, qui ne songeait qu'à se retrancher sur le terrain conquis, voyant ses adversaires lui céder la place, expédia des partis à leur poursuite, qui ramenèrent des prisonniers nombreux, neuf mille encore selon Berwick, dont trois cents officiers et quelques officiers généraux. Le gros de l'armée marcha toute la nuit travers beaucoup d'inquiétudes et de dangers pour les princes ; arrivé sous Gand, on se retrancha comme des vaincus derrière le canal de Gand à Bruges.

¹ Général Pelet, tome VIII. Nous croyons plus sûr d'emprunter textuellement l'exposition de ces faits à un homme du métier.

² La comparaison est de Vendôme, dans la lettre écrite au roi pour sa justification.

³ C'était une préoccupation de Louis XIV, même avant l'ouverture des hostilités : lettre du roi à Vendôme, 20 mai 1708 : Pelet, tome VIII.

⁴ Relation de d'Artagnan : Pelet, tome VIII, page 386.

Cet événement, dit un historien militaire¹, changea bien la face des affaires. Avec une armée fort supérieure nous nous trouvâmes réduits à une défensive timide et difficile. Elle fut difficile surtout par le défaut d'accord des généraux français, et le peu de concert de leurs opérations. Le prince Eugène avait assisté et pris part de sa personne à la bataille d'Oudenarde, sans son armée à qui il avait dû laisser le temps de se rassembler derrière lui sous Bruxelles et Louvain. Son projet était de la réunir sans délai à celle de Marlborough pour entamer, à efforts communs, le territoire français, et prendre une ville de la frontière de France, Ypres, Tournay, Mons ou Lille. Pendant que les deux alliés poursuivaient inflexiblement ce plan de jonction, les troupes françaises restaient dispersées à de grandes distances, et ne savaient pas convenir d'opérations communes. Le duc de Bourgogne demeurait sous Gand dans la pensée, également partagée par la cour, que tant que l'on conserverait Gand et Bruges, l'ennemi serait impuissant à assiéger une ville française ou à s'y maintenir après l'avoir prise². Berwick, arrivé quelques jours après la bataille, n'avait pas rejoint le duc de Bourgogne ; il avait cru plus pressé de mettre en état de résistance les villes françaises qui paraissaient menacées, et d'y répartir une bonne partie de ses bataillons. Grâce à cette séparation des deux armées, et à cet affaiblissement de celle de Berwick, Marlborough s'enhardissait à lancer des partis sur l'Artois et la Picardie, pour y établir la contribution. Ces ravageurs brûlèrent un faubourg d'Arras, parurent à Lens, pénétrèrent jusqu'à Doullens, Péronne, Saint-Quentin. L'Artois subit une imposition de 1.700.000 livres, que Louis XIV autorisa ses sujets à payer *pour éviter d'être brûlés*³.

On ne sut pas davantage rompre le plan de jonction des ennemis. Outre le nombre suffisant de troupes pour le siège d'une grande ville, il manquait à Marlborough l'artillerie et les munitions. Eugène, qui les rassemblait à Bruxelles, avait à craindre, pour les transporter à leur destination, de se heurter contre les Français. Berwick, par deux fois, proposa la réunion de son armée avec celle du duc de Bourgogne, et une marche d'ensemble vers la Dender pour surprendre et disperser les convois, ou couper les deux armées ennemies, retenir Eugène dans le Brabant, et empêcher Marlborough d'y rentrer. La première fois, Vendôme objecta que sa position à Gand était bonne, que les menaces de siège n'étaient qu'une feinte pour le déposter ; il ne remua pas ; la seconde, il affecta de craindre pour Bruges, s'il s'éloignait de Gand ; il ne remua pas davantage. Les convois passèrent ainsi librement ; le dernier était composé de soixante-dix pièces de vingt-quatre livres de balle, de plusieurs autres de seize et de douze livres, de soixante mortiers, de cinq mille chariots chargés de munitions. Ces masses arrivèrent de Bruxelles à Menin, avec le secours des rivières dont les Français tenaient tous les passages, entre leurs deux armées restées immobiles. Le 15 mit Lille était investie. On a rapporté ces résultats fâcheux, comme d'autres misères du siège de Lille, à l'antipathie réciproque de Berwick et de Vendôme⁴. Berwick ne cache pas qu'il n'aimait pas la supériorité que Vendôme

¹ Pelet, tome VIII, page 38.

² Voir sur ce sujet les lettres de Louis XIV, de Bergeyck, dans Pelet, tome VIII, pages 397 et suivantes.

³ Louis XIV au duc de Bourgogne, 30 juillet 1708.

⁴ Vendôme, prince légitimé, n'était pas maréchal de France ; Louis XIV lui avait refusé la dignité de maréchal-général. Mais, en récompense de ses services, après la bataille de Calcinato, il lui avait accordé le droit de donner le mot aux maréchaux. Berwick ne se soumit à cette obligation que par un ordre formel du roi et pour une fois seulement.

s'était fait accorder par le roi sur les maréchaux¹. Mais cette pique de vanité n'était pour rien dans la dernière mésaventure. Berwick ne pouvait pas avec une petite armée attaquer seul les forces réunies des alliés ; c'était l'armée de Bourgogne ou de Vendôme qui avait failli en négligeant d'exécuter le plan de Berwick.

Lille, dont on avait prévu le danger depuis plus d'un mois, n'était pas surprise ni dépourvue de moyens de résistance. La garnison était forte depuis les renforts introduits par Berwick ; sa citadelle était un des chefs-d'œuvre de Vauban. Le vieux maréchal de Boufflers, gouverneur de Flandre, avait sollicité l'honneur de défendre la capitale de son gouvernement. Il avait réparé les fortifications, ajouté de nouveaux ouvrages, et assuré les approvisionnements. Les magistrats de la ville et les habitants ayant tenu à le seconder, deux mille hommes de milice bourgeoise, distribués en quatre régiments, partageaient les travaux de la garnison. Mais les ressources des assiégeants étaient grandes. Eugène conduisait les attaques avec cinquante-deux bataillons ; Marlborough se tenait en observation avec soixante-douze bataillons et cent vingt-quatre escadrons. Il ne convenait pas de laisser les assiégés à eux-mêmes ; une armée de secours était indispensable. Louis XIV ordonna au duc de Bourgogne de rallier l'armée de Berwick et de marcher au secours de Lille. Aussitôt les incertitudes, les rivalités d'opinions, recommencèrent. Le duc de Bourgogne était d'avis de marcher sans perdre de temps. Vendôme au contraire croyait utile de laisser l'infanterie des ennemis s'émousser au siège ; Lille pouvant tenir plus de trois semaines, ce délai suffisait bien à préparer la délivrance. A mesure qu'on avança, et quand on eut rallié Berwick, les sentiments changèrent des deux côtés ; on agita divers projets qui retardèrent la marche. Lorsque enfin on fut arrivé à Mons-en-Puelle et qu'on eut considéré la position des ennemis, ce fut Vendôme qui demanda l'attaque immédiate, ce furent le duc de Bourgogne et Berwick, de concert avec la plupart des lieutenants généraux, qui s'y opposèrent. Vendôme, furieux, écrivit au roi que la bonne volonté de son armée devenait inutile par les conseils du maréchal de Berwick et de plusieurs lieutenants généraux, et demanda son congé. Berwick écrivait à Chamillard : *Il est triste de perdre Lille, mais il est encore plus triste de perdre l'unique armée qui nous reste, ou qui puisse arrêter l'ennemi après la perte de Lille.* Entre deux sentiments si opposés, le duc de Bourgogne décida qu'il convenait de les soumettre au roi, et d'attendre ses ordres.

Louis XIV, par un instinct tout français, ne cessait dans ses lettres de pousser à l'action au risque d'un mauvais succès : *Ce mauvais succès, disait-il à son petit-fils, serait moins déshonorant pour votre personne et pour l'armée que la démarche de ne vous être approché des ennemis que pour leur voir prendre Lille.* Il lui fut donc fort désagréable d'apprendre que ses ordres étaient encore ajournés, et qu'il avait à se prononcer de nouveau. Il expédia sans délai Chamillard en Flandre pour signifier sa volonté, et pourtant vérifier la situation et se conformer aux mesures qu'elle exigerait. Le résultat de l'enquête fut triste. Le débat en présence du ministre n'aboutit qu'à lui faire reconnaître qu'il était trop tard, que le temps perdu dans les marches antérieures avait profité aux ennemis pour perfectionner leurs retranchements. Comme le roi exigeait une bataille, on tenta un simulacre d'attaque pour démontrer qu'il était impossible d'attaquer. On se porta de Mons-en-Puelle à Pont-à-Marck avec des allures d'agression. Peut-être l'ennemi se voyant menacé suspendrait-il le siège pour ne veiller qu'à sa défense ; peut-être cette suspension, à l'approche de la mauvaise saison, le

¹ *Mémoires de Berwick, année 1708.*

réduirait-elle à abandonner ses travaux. Pauvre espoir ! On ne découvrit aucun chemin sûr pour l'aborder, et l'essai du canon sur ses retranchements démontra leur solidité. Vendôme lui-même déclara qu'il renonçait à tout acte de vigueur, et le roi se résigna¹. Si le secours de Lille par une bataille était décidément impossible, il convenait de le tenter par d'autres moyens ; celui d'introduire des renforts dans la place fut reconnu impraticable ; on trouva plus raisonnable de faire la guerre aux convois de munitions et de vivres, principale ressource des assiégeants, dont la privation les réduirait à la retraite. Des mesures furent prises pour fermer l'Escaut de Tournay à Oudenarde et les routes d'Ath et de Bruxelles. Cette manœuvre échoua comme les autres. Une flotte venait de débarquer à Ostende des troupes anglaises, et une grande quantité de munitions (22 septembre 1708). Marlborough, qui en avait grand besoin, envoyait pour les recevoir sept cents chariots avec cinq mille hommes d'escorte, et en disposait dix mille autres sur le chemin. Leduc de Bourgogne, persuadé que de ce convoi dépendait le sort de Lille, expédia pour l'arrêter le comte de Lamothe. Lamothe était un maladroit qui allait devenir célèbre par son incapacité même. Il ne fut pas averti du départ du convoi ; quand il connut la vérité, il voulut courir après ; à Wynendal il rencontra entre deux bois des troupes qui lui étaient inférieures en nombre ; il les attaqua si sottement qu'il fut battu. Il s'en excusa, il est vrai, par la désobéissance et la lâcheté de son infanterie qui avait fait feu au lieu d'user de la baïonnette, et avait pris la fuite à la première décharge de l'ennemi, mais le convoi passa et arriva à Menin où Marlborough le reçut comme un gage de la prise de Lille (29 septembre 1708). On ressentit vivement à Versailles l'affront et les conséquences de cet échec. **Il n'est pas naturel, écrivait Chamillard à Berwick², qu'étant (vous) maître du pays et des places avec une armée du moins égale à celle des ennemis, ils fassent passer tous leurs convois et prennent Lille sans que le duc de Bourgogne y forme aucun obstacle. Le public peu charitable en attribue la cause au peu d'accord qui est entre M. de Vendôme et vous.**

Un seul homme, à ce moment, soutenait l'honneur des armes françaises et commandait le respect et l'admiration à tous. Le vieux Boufflers, jeune encore d'activité, de vigilance, de force et de bravoure, étonnait à la fois les habitants de Lille par ses soins paternels, les soldats par sa présence à tous les dangers, les assiégeants par la vigueur indomptable de sa résistance. Il avait établi une sage distribution de vivres, pain, vin, viande, qui garantit jusqu'à la fin le nécessaire à chacun ; lui-même il vivait comme les soldats. Il ne se couchait pas ou dormait tout habillé ; une fois, après une blessure à la tête, il refusa de se laisser soigner pour ne perdre, disait-il, ni forces, ni temps ; il fallut une sorte d'émeute de la population et des soldats pour le décider à garder la chambre vingt-quatre heures. Harcelé par le prince Eugène, le plus entreprenant des ennemis, il rendait coup pour coup. Sorties fréquentes, grands combats contre les tentatives d'assaut, retours acharnés contre tous les progrès des assiégeants, aucun effort, aucun sacrifice ne le lassa depuis le 15 août jusqu'au 23 octobre. **Tout fut disputé pied à pied tant que chaque pouce de terre le put être³.** La nuit on réparait aux remparts les brèches de la journée ; quand des pans entiers de murs eurent été abattus, on les remplaça par de gros arbres et des grilles de fer. A quelques jours de distance, si l'on n'avait pu le faire plus tôt, on revenait sur les positions perdues pour les reprendre. Il se livra quinze grands combats, sept

¹ *Mémoires de Berwick* : Pelet, tome VIII.

² Pelet, tome VIII, page 466.

³ Saint-Simon.

entre autres pour la défense du chemin couvert ; dans un, Eugène fut blessé si grièvement à la tête, qu'il dut pendant quelques jours se laisser remplacer par Marlborough, et que, à Versailles, on le disait **trépané**¹ ; dans un autre, cinq mille ennemis restèrent morts. On évalue à dix mille blessés et à dix-huit mille morts les pertes des assiégeants pendant les trois mois. Un renfort inespéré était venu fort à propos, le 28 septembre, fortifier la constance de Boufflers ; un chevalier de Luxembourg avait réussi par une ruse hardie, à la faveur d'un déguisement, à introduire dans la place deux mille cavaliers, deux mille fusils et quarante milliers de poudre² ; et ce chevalier, fidèle à son succès, figurait à la tête des plus intrépides défenseurs. Le 10 octobre encore, après quatre attaques inutiles sur le chemin couvert, les assiégeants culbutés par quatre cents dragons, ne paraissaient **pas plus avancés** que le premier jour. Mais si la vaillance de Boufflers n'avait pas de bornes, il ne pouvait se dissimuler à lui-même que les ressources matérielles étaient bien près de lui faire défaut. De sa garnison de dix mille hommes, il ne lui en restait plus que cinq mille cinq cents, et à peine quarante milliers de poudre. C'était peu pour continuer à défendre une aussi vaste étendue de remparts d'ailleurs entamés profondément. Il considéra qu'il pourrait au moins tenir encore dans la citadelle seule, et c'était aussi l'avis du roi, et arrêter assez longtemps les assiégeants pour donner à une armée de secours mieux inspirée le loisir d'arriver à son aide et de le délivrer par une diversion heureuse. Il offrit donc de capituler pour la ville seule, si on lui faisait des conditions honorables. **J'accorderai tout ce qui sera compatible avec mon devoir**, répondit Eugène, plein de respect et d'admiration pour les grands mérites du vaincu. Boufflers fut libre de renvoyer dans les villes françaises ses malades, ses blessés, les cavaliers du chevalier de Luxembourg, de transporter tout ce qu'il pourrait dans la citadelle et d'y continuer la résistance (23 octobre 1708). Toutefois il ne voulut rien décider sans le consentement du duc de Bourgogne, commandant supérieur de l'armée de Flandre ; il lui fit porter le projet de capitulation. Le duc de Bourgogne campait alors à Tournay ; quand arriva l'envoyé de Boufflers, il jouait à la paume, son jeu favori ; malgré l'urgence de l'affaire, il continua sa partie au grand étonnement de tous les assistants, et, seulement quand elle fut finie, il prit connaissance du message, et y répondit par son approbation et force louanges pour Boufflers. Il était loin, le pauvre jeune prince, d'en mériter autant pour lui-même. Inexpérience, enfantillage, ou insensibilité aux malheurs publics, de quelque nom qu'on qualifie cette conduite dans un général en chef, elle ne pouvait que fournir de nouvelles armes à ses ennemis qui en usèrent, et l'historien la croirait forgée par la haine de parti, si elle n'était attestée avec insistance par Saint-Simon qui la déplore³.

On ne consentait pas encore à regarder la campagne comme finie ; on ne désespérait pas d'une revanche ; il en coûtait trop de s'arrêter sur une défaite. Puisque Boufflers croyait possible la continuation de la résistance, il n'y avait qu'à le seconder par quelque entreprise énergique. On agita différents avis : barrer l'Escaut à Marlborough, et intercepter les convois dont les alliés tiraient toute leur force, et qu'ils ne pouvaient recevoir que par Ostende ; menacer quelque grande ville des Pays-Bas, Bruxelles par exemple, pour attirer à son secours les troupes engagées devant la citadelle de Lille ; l'électeur de Bavière poussait même la simplicité jusqu'à s'imaginer que les habitants de Bruxelles, à

¹ Dangeau, 5 octobre 1708.

² Pelet, tome VIII, page 107.

³ Saint-Simon, tome IV, chapitre XX, page 239.

son arrivée, accourraient en foule auprès de leur ancien gouverneur. Toutes ces combinaisons échouèrent. Bruxelles ne se laissant pas surprendre, il fallut en préparer le siège. A cette nouvelle, Marlborough et Eugène, avec le gros de leurs troupes, passèrent l'Escaut malgré les fanfaronnades de Vendôme et à son insu, et avancèrent rapidement dans la direction de Bruxelles. Le choc fit reculer l'armée du duc de Bourgogne des environs de Tournay à Douai ; quant à l'électeur il se retira de Bruxelles avec tant de précipitation qu'il abandonna son canon, ses munitions de guerre et de bouche, tous ses blessés et malades. Boufflers seul, quoique toujours investi, faisait une fière et utile contenance. Alors le roi perdit patience. On pourrait appeler cette année l'année des fautes ; après celles de Vendôme, de Bourgogne, de Berwick peut-être, le roi en ajouta une qui leur servit de complément parce qu'elle consacra leurs conséquences¹. La citadelle de Lille tenait toujours ; les alliés étaient rassemblés en corps d'armée fort rapprochés les uns des autres. Le roi envoya au duc de Bourgogne l'ordre de séparer ses troupes pour leur donner le repos qu'elles avaient bien mérité. Il recommandait bien de garnir les villes importantes, et en particulier Gand et Bruges, mais il n'eût pas été moins utile d'en protéger les approches par des campements qui leur auraient servi de premiers remparts ; c'était l'avis de Vendôme, et cette fois Berwick le trouve bon sans hésiter. Le roi passa outre ; le 8 décembre la séparation était faite et les ducs de Vendôme et de Bourgogne étaient immédiatement rappelés à la cour. Le lendemain la citadelle de Lille capitula ; ce résultat était prévu ; mais ce que le roi n'avait pas voulu entendre apparut dans sa triste réalité ; le vainqueur se trouva le maître du pays, libre de manœuvrer et d'entreprendre à son gré. Il n'y avait plus de corps d'armée français pour lui disputer le chemin. Sans hésiter, il se porta sur Gand, la ville qui, par sa situation, était la clef des rivières et des canaux et la route de ses convois. Dès le 13, Marlborough parut devant Gand ; Eugène, le 18, compléta l'investissement. Le malheureux Lamoignon était chargé de la défense ; il avait une belle garnison, il croyait surtout avoir pourvu à tous les besoins par des approvisionnements. Déconcerté par la vigueur de l'attaque, il se vit déjà prisonnier de guerre s'il s'obstinait à irriter l'ennemi. Il capitula avec les honneurs de la guerre le 30 décembre. Bruges fit comme Gand dans la nuit du 2 au 3 janvier. Comme tout venait à point aux alliés ! Trois jours après commença l'hiver de 1709, qui allait rendre impossible tout campement au dehors, tout remuement de terre, toute opération militaire, et qui les força eux-mêmes à séparer leurs troupes.

La rémunération que le roi assigna aux principaux auteurs des événements de la campagne paraît assez justement proportionnée. Il disgracia véritablement Vendôme, lui retira les honoraires de général d'armée, et l'éconduisit successivement de Marly et de Meudon. Le duc de Bourgogne fut épargné. Il était, de l'aveu de Fénelon, fort *décrédité* auprès des militaires par ses jeux *indécents*, sa paresse à mon ter à cheval, ses hésitations à prendre un parti. Il s'était fait tort à se tenir renfermé au lieu de se communiquer aux officiers et aux soldats, à ne pas garder le secret de ses délibérations². La cabale de Meudon avait tout exploité, jusque dans les gazettes, pour l'étouffer au moins sous le

¹ *Mémoires de Berwick* : Ainsi finit cette campagne d'autant pins malheureuse qu'elle ne devait pas l'être. Il fallut, pour la rendre telle, que nous fissions sottise sur sottise ; et malgré tout cela, si l'on n'avait pas fait la dernière, on aurait eu beau jeu l'année d'après.

² Correspondance de Fénelon, lettres au duc de Bourgogne et au duc de Chevreuse, septembre et octobre 1708.

ridicule. Il échappa cependant par l'art de sa femme et de Fénelon. La petite duchesse, par Mme de Maintenon, avait tenu le roi en garde contre ces accusations. Quoiqu'elle eût peu de goût pour la personne de son mari¹, elle comprenait qu'elle n'était rien sans lui, et que sauvegarder l'importance de l'un c'était sauvegarder l'importance de l'autre. Fénelon avait de plus donné à son élève le conseil d'aborder franchement le roi, d'avouer ses fautes, mais aussi de mettre en lumière tous les obstacles qu'une cabale ennemie lui avait suscités. Il suivit cette marche et s'en trouva bien ; il reçut la promesse d'un commandement pour l'année suivante. De récompenses, il n'en pouvait être question que pour un seul homme. Boufflers occupait alors l'admiration générale. Les honnêtetés des ennemis avaient précédé les faveurs du roi. Le prince Eugène, après la capitulation, avait tenu à honneur de faire le premier visite au maréchal. Il l'avait placé à côté de lui pendant le défilé, l'avait reçu à sa table avec les officiers généraux et leur avait fourni des voitures pour se rendre à Douai. A Versailles, le roi déploya envers Boufflers toutes les délicatesses de cette grâce où il excellait, et qui fascine quelquefois jusqu'à Saint-Simon. Il lui laissa le choix des récompenses. Le maréchal se défendant de rien demander, de rien désirer : *Voici, lui dit-il, ce que j'ai pensé ; je vais vous le dire afin de savoir ce que je pourrais y ajouter pour vous satisfaire. Je vous fais pair, je donne à votre fils la survivance du gouvernement de Flandre, et j'y joins pour vous les grandes entrées qui sont celles des premiers gentilshommes de la Chambre*². Le maréchal tomba à genoux en se déclarant comblé, et dans cette cour si envieuse il n'y eut personne qui trouvât la faveur supérieure au mérite. La France entière y applaudit comme à une réparation de son honneur. Un rayon de sa vieille gloire lui apparaissait dans l'éclat du défenseur de Lille, qui attestait qu'en dépit des humiliations et même des fautes, elle était toujours la mère des grands hommes, la terre de la vaillance et du désintéressement.

La campagne n'avait pas été également malheureuse sur tous les points. En Espagne, le duc d'Orléans avait fort avancé la soumission de la Catalogne par la prise de Tortose, de Balaguer et autres bourgs fortifiés, pendant que son lieutenant le chevalier d'Hasfeld occupait Denia et Alicante dans le royaume de Valence. Mais un fâcheux soupçon s'élevait contre lui, d'avoir combiné avec les seigneurs mécontents et les Anglais un projet de démembrement de la monarchie espagnole qui le constituerait lui-même roi de trois provinces³. La défiance de ce complot, dont la moitié au moins a été confirmée par ses aveux à Saint-Simon et à Louis XIV, rendait bien difficile son retour en Espagne. Du côté des Alpes, Villars avait soutenu, sans trop de dommages, une défensive laborieuse contre l'insatiable ardeur de Victor-Amédée à envahir le territoire

¹ Il faut bien citer ici le texte d'un ami dévoué, de Saint-Simon, qui mérite d'être cru par son attachement. Cela dérange un peu des idées toutes faites, mais l'histoire ne doit se proposer que la vérité : *Je ne crois pas qu'elle eût du goût pour la personne de monseigneur le duc de Bourgogne, ni qu'elle ne se trouvât importunée de celui qu'il avait pour elle. Je pense aussi qu'elle trouvait sa société pesante et d'un avenir qui le serait encore plus. Mais parmi tout cela elle sentait le pris et l'utile de son amitié, et de quel poids serait un jour sa confiance. Elle n'était pas moins touchée de sa réputation, d'où dépendait son poids pendant bien des années.* Saint-Simon, tome IV, page 196.

² Dangeau, 16 décembre 1708.

³ Voir Combes, *Histoire de la princesse des Ursins*. Ce complot, que les amis du duc d'Orléans affectent de représenter comme une invention de la haine de Mme des Ursins contre le prince, est clairement et heureusement discuté et élucidé dans le chapitre XXVIII.

français. S'il avait perdu Exilles et Fenestrelle, il avait conservé la Savoie et forcé son adversaire à s'éloigner de Chambéry en incendiant les moissons de ses sujets. Mais ce qui devenait vraiment considérable, c'était l'usage que l'Empereur faisait de sa victoire en Italie, et son projet évident de rendre à l'empire germanique son ancienne étendue, et à la maison de Habsbourg sa prépondérance, sous couleur de préserver l'Europe de la domination française.

A la suite de la conquête de Naples, Joseph Ier avait mis la main sur les États de Mantoue, comme sur un fief échu au suzerain par la révolte et la défaite du vassal. Il lui fallut en abandonner une partie, le Montferrat, au duc de Savoie, à titre de fief impérial, sans quoi Victor-Amédée, las d'attendre son salaire, menaçait de quitter la coalition ; mais il s'adjugea le reste, le Mantouan proprement dit, qui est demeuré depuis ce temps propriété autrichienne. Au mois de juin 1708, par un décret promulgué à la diète de Ratisbonne, il notifia à l'Italie sa volonté de rétablir au delà des Alpes l'ancienne autorité impériale des Othon et des Barberousse. Il entendait reprendre, dans cette contrée, tous les fiefs usurpés, examiner l'aliénation des autres. Il déclarait abusif l'hommage de Naples et de la Sicile au Saint-Siège, niait au pape le droit de nommer aux évêchés et autres bénéfices dans ce royaume, et sommait le souverain pontife de faire raison au duc de Modène des usurpations dont se plaignait ce prince. C'était sa vengeance contre Clément XI, qui, dans l'affaire de la succession d'Espagne, en évitant de se prononcer ouvertement pour Philippe V, avait encore moins servi les intérêts de l'archiduc Charles ; et telle est aussi la mesure, la valeur réelle du prétendu dévouement de l'Autriche à la papauté ; respectueuse, filiale même quand elle trouve son compte temporel à rallier autour d'elle les catholiques ; hostile et prête à toutes les violences quand le Saint-Siège se rencontre comme un obstacle sur son chemin. Le pape s'émut ; il invita les princes d'Italie à considérer le danger qui les menaçait, à former une ligue pour leur défense. Il pressa Louis XIV d'y entrer, et obtint que le maréchal de Tessé fût envoyé en Italie pour sonder les dispositions des princes. Il fit des levées dans le comtat Venaissin, fortifia plusieurs places, et put croire un moment que ses forces lui suffiraient ; il n'y avait alors qu'un petit nombre d'Impériaux dans l'Italie centrale, la masse était dans les Alpes à combattre pour Victor-Amédée contre Villars. L'accueil fait à Tessé par Gènes, Venise, Florence, semblait aussi promettre des alliés ; Venise surtout, qui avait tant favorisé les entreprises de l'Autriche, en devait être d'autant plus aux regrets qu'elle était maintenant la plus menacée. Ces apparences furent entièrement démenties à la fin de la campagne. L'Empereur s'était d'abord occupé de conquérir pour sa maison l'île de Sardaigne (août 1708). Quand il fut maître de cette province espagnole, et les Anglais, ses alliés, de Minorque et Port-Mahon, le fort de la guerre retomba sur l'État ecclésiastique. Les Impériaux, revenus des Alpes, y eurent sans peine la supériorité du nombre ; les alliés manquaient au pape ; Gènes seule avait armé pour sa défense ; les autres États, gagnés par le marquis de Prié, agent de l'Empereur, s'étaient bien gardé de provoquer un ennemi à qui tout semblait réussir¹. Pendant que les troupes pontificales, abandonnées à elles-mêmes, ne pouvaient soutenir aucune lutte sérieuse, les Impériaux levaient à leur gré des contributions, et vivaient *à la tartare* aux dépens du pays. Le pape fut réduit par les plaintes de ses sujets autant que par les menaces de ses ennemis, à admettre dans Rome le marquis de Prié et à entrer en négociations avec lui. Sur ces négociations il n'y avait pas d'équivoque : l'Empereur exigeait avant tout que

¹ Pelet, *Mémoires militaires*, tome VIII.

le pape reconnût la royauté de Charles III en Espagne. En vain Tessé essaya, par l'ironie plus que par le raisonnement, de prouver qu'il ne fallait pas meure *la crainte de la place de la religion, de l'honneur et de la justice*¹. La royauté de Philippe V n'était pas un dogme, ni un droit divin, qui engageât la conscience, et pour lequel le chef de l'Église dût mourir ; ce n'était qu'un fait soumis, comme tout ce qui est humain, aux vicissitudes et aux nécessités des temps. Clément XI voyait Ferrare et le fort Urbin bloqués, ses côtes menacées par les flottes alliées, ses États livrés aux exécutions militaires du plus fort ; il avait *le couteau sous la gorge* ; il céda, et reconnut Charles III pour roi *en* Espagne ; il s'engagea à désarmer, à ne garder que cinq mille hommes dont cinq cents cavaliers, et à laisser le passage libre par ses États aux troupes impériales. L'Autrichien joignit l'insolence à l'oppression ; il n'eut pas même la pudeur d'exécuter pour sa part le traité, ni de respecter l'humiliation du vaincu. Prié laissa continuer encore quelque temps les ravages des Impériaux ; et quoique le pape eût défendu expressément, dans cette calamité, tout spectacle et tout plaisir dans Rome, il se permit de donner la comédie et un bal dans son palais, sous prétexte qu'engagé envers les dames il ne pouvait manquer à sa parole.

En quatre mots, l'Espagne réduite pour toute possession extérieure à la Sicile, la domination impériale rétablie en Italie, la suprématie anglaise sur la Méditerranée consolidée par la conquête de Minorque, et le territoire français entamé par la perte de Lille, tel était le règlement des comptes de l'année 1708.

III. — État intérieur de la France. - Ruine des finances. - Chamillard cède le contrôle général à Desmarets. - Réformes réclamées. - La Dîme royale de Vauban. - Hiver de 1709 ; misère et mécontentement publics. - Louis XIV sollicite la paix. - Préliminaires de La Haye.

Le compte intérieur, celui des finances, était encore plus difficile à liquider. Chamillard avait d'avance condamné son administration, quand il disait au commencement de la guerre : *N'attendez rien de bon de ma part tant que l'Empereur disputera la succession d'Espagne, et qu'il aura pour alliés les Anglais, les Hollandais avec tous les princes de l'Europe*² ; et Louis XIV attestait l'insuffisance des mesures prises par son ministre, lorsque dans les premiers mois de 1708, comme pour imposer à ses généraux l'obligation de vaincre, il écrivait à Vendôme : *L'état de mes finances ne me permet plus de continuer une pareille guerre*³. Chamillard n'avait fait que copier et aggraver Pontchartrain ; en dehors de la taille, des aides, de la capitation, il n'avait pas trouvé d'autres expédients que ceux de son prédécesseur : refontes des monnaies, emprunts, créations d'offices, taxes arbitraires sur tout ce qui pouvait avoir un nom, ou donner prétexte à l'impôt. Il avait refondu cinq fois les monnaies, en 1700, 1701, 1704, 1705, 1706, les haussant ou baissant au détriment du public. Il avait emprunté sous diverses formes, toujours onéreuses pour le présent et l'avenir,

¹ Lettres de Tessé, recommandées par Saint-Simon comme pièces curieuses.

² Depping, *Correspondance administrative* : Chamillard à de Harlay, 23 mai 1703.

³ Pelet, *Mémoires militaires*, tome VIII.

tantôt en achetant des lingots contre des billets à terme, dits *billets de monnaie*, payables au porteur et produisant 7 p. 100 (1701) ; tantôt par la création d'une caisse d'emprunts à 8 p. 100, et *de billets de la caisse d'emprunt*, également négociables (1702) ; tantôt en émettant des rentes sur l'hôtel de ville au denier dix avec promesse de les payer au denier vingt aux héritiers des prêteurs (1701). Ces *billets de monnaie* étaient devenus un embarras considérable pour le gouvernement, et une atteinte en quelque sorte irréparable à son crédit. En les imposant comme monnaie, le ministre refusait de les recevoir des contribuables dans les caisses publiques ; ce qui les fit tomber à 60 p. 100 au-dessous de leur valeur. Ce fut bien pis quand le gouvernement ajourna le paiement des intérêts (1704) ; on tenta vainement de les relever en étendant à la province leur cours borné d'abord à Paris ; ils perdirent 80 p. 100. En 1708, il n'y avait pas moins de quatre cent quatre-vingt-trois millions de papier en circulation auxquels l'État ne pouvait pas faire honneur¹.

La liste des offices, imaginés et vendus par Chamillard, est une autre preuve de la pénurie du Trésor, et d'abord par le nombre, et par les objets bizarres de ces offices. Ce ne sont pas seulement les charges de l'artillerie réorganisées par un nouveau règlement et vendues au prix de cinq millions (1703) ; ce sont des offices de lieutenant général d'épée sous l'autorité du bailli ou du sénéchal, en chaque bailliage, sénéchaussée ou justice du royaume ; des offices d'échevins, consuls, capitouls, jurats, et autres officiers municipaux permanents, concierges et garde-meubles des hôtels de ville et maisons communes, ou de nouvelles charges dans les cours supérieures et en particulier à la chambre des comptes de Paris. A la suite, ou à côté, surgissent à titre héréditaire des contrôleurs-visiteurs des poids et mesures en chaque sénéchaussée ou bailliage et justice royale ; des inspecteurs des boucheries dans les villes et bourgs fermés du royaume ; des trésoriers des fabriques et confréries ; des concierges-buvetiers en chacune des enquêtes du parlement de Paris et autres cours supérieures ; des jurés-vendeurs et contrôleurs de porcs ; des courtiers-commissionnaires des vins, cidres et liqueurs (1704) ; des contrôleurs des registres et des extraits de baptêmes, mariages et sépultures (1705) ; des contrôleurs de la fabrication des perruques (1706) ; des contrôleurs majeurs de beurre salé et fromages à Paris (1707) ; des contrôleurs de fruits à Paris (1708).

Comme son prédécesseur, Chamillard, quand il le pouvait, s'efforçait de donner une raison plausible à ces créations. S'il rendait fermes et héréditaires les charges autrefois temporaires et électives d'échevins, de capitouls, etc., c'était parce qu'il importe d'avoir des magistrats capables, et que la capacité ne s'acquiert que par la durée. Il justifiait l'établissement des trésoriers de fabriques par le besoin de prévenir la dissipation trop souvent commise par les marguilliers comptables, et de faire du prix d'achat la garantie d'une bonne gestion. Quelquefois il affrontait le ridicule comme dans la question des perruques. Les perruques ne *contribuant pas moins à l'ornement de l'homme qu'à sa santé*, il trouvait juste de garantir les maîtres passés en cet art et le public contre la contrefaçon des gens sans expérience. Le plus souvent, il avouait que la dépense des armées obligeait le roi à recourir à des moyens extraordinaires, et qu'une ressource, indispensable contre *la jalousie des peuples voisins*, c'était la création et la vente de tant d'offices de judicature, de police et de finances. Mais par un résultat imprévu, on s'aperçut que cette ressource en tarissait d'autres. A ces offices était attaché, entre autres privilèges, celui de ne plus payer les

¹ Rapport de Desmarets au régent.

impositions ordinaires ; pour une somme une fois donnée, supérieure, il est vrai, aux contributions annuelles, l'acquéreur échappait aux charges publiques pour toutes les années suivantes. Les habitants les plus aisés des provinces s'empressant, par ce calcul, d'acquérir les offices, il se trouva que *le nombre des exempts et privilégiés était tellement multiplié qu'à peine restait-il un nombre suffisant de contribuables pour porter les charges*. Un édit spécial (août 1705) y pourvut en révoquant une partie des privilèges sans supprimer les offices. Nous avons pris d'autant plus volontiers cette résolution, disait l'édit, que les gages et les droits attachés aux offices sont plus que suffisants pour indemniser ceux qui les ont acquis de la finance qu'ils nous ont payée¹.

Contre les insuffisances qui renaissaient à chaque effort tenté pour les compenser, le ministre se rejetait çà et là sur les moyens arbitraires : des impôts forcés, des taxes imprévues, des anticipations de paiement. Au début de la guerre, quand arrivaient en Espagne les galions d'Amérique que les Anglais brûlèrent à Vigo (1702), Louis XIV avait conseillé à Philippe V de confisquer, au profit de la France et de l'Espagne, toutes les sommes qui appartenaient aux Anglais et aux Hollandais ses ennemis déclarés, et de retenir comme emprunt jusqu'à la fin de la guerre, à charge d'intérêt à 6 p. 100, tout ce qui appartenait aux Espagnols et aux nations neutres. Le conseil, assez peu conforme à la probité, fut suivi en grande partie : Louis XIV en retira pour sa part, et en dédommagement de ses avances, deux millions qui, convertis en monnaie française au moment d'une refonte et d'un rehaussement de l'argent, lui rapportèrent une plus-value de cinq cent mille livres². En 1705, on taxa subitement les maisons que les bourgeois des grandes villes possédaient à la campagne ; ce fut un profit de trois à quatre millions³. En 1707, on tenta de renouveler ce que Mazarin avait essayé une fois⁴ : une taxe sur les baptêmes et les mariages. Alors éclata une opposition qui fit craindre une guerre civile à côté de la guerre étrangère : d'abord la résistance de l'inaction ; en beaucoup de lieux on se maria sans le ministère du prêtre ; on baptisa les enfants en cachette dans les bois ; ensuite, quand l'autorité prétendit réprimer ces infractions, on se révolta ouvertement dans les campagnes, à Cahors, dans le Périgord. Les paysans du Périgord, mal vêtus, pieds nus, mal armés, mais en grand nombre et conduits par plusieurs gentilshommes, pillèrent quelques bureaux de finances et occupèrent plusieurs châteaux. Ils se déclaraient fidèles sujets du roi, prêts à payer la taille et la capitation, la dîme à leurs curés et les redevances à leurs seigneurs, mais ils ne voulaient pas entendre parler de nouvelles impositions⁵. Il fallut des troupes pour les réduire, et beaucoup de modération pour les apaiser. Quand il devenait si dangereux d'exiger d'autorité l'argent nécessaire, il était sage sans doute de composer avec les contribuables, de chercher et d'obtenir à l'amiable ce que la force ne pouvait donner. Aussi voit-on Chamillard négocier avec les villes, avec les provinces, des dons gratuits (1706), et promettre en retour des confirmations de privilèges⁶. Bientôt on en viendra à anticiper la capitation, et 'à soulager le présent aux dépens de l'avenir.

¹ Voir dans Isambert, tome XX, le texte ou les extraits de tous ces édits.

² Dangeau, juin 1703. *Mémoires* de Noailles.

³ Dangeau, 8 septembre 1705.

⁴ En 1655. Voir notre deuxième volume, ch. XII.

⁵ Dangeau, 21 mars et 3 avril 1707.

⁶ *Mémoires* de Foucauld, 1706.

Qu'une pareille incertitude dans la rentrée des ressources publiques exerçât une influence considérable sur les opérations des armées et sur les événements de la guerre, c'est ce que démontrent plusieurs documents contemporains. Il y a une lettre de Chamillard au duc de Noailles en 1707 qui prouve que l'armée de Catalogne ne pouvait vivre que des contributions levées en pays ennemi. Si vous êtes assez heureux, disait-il, pour pénétrer en pays ennemi, corrigez-vous des manières douces et bénignes pratiquées jusqu'à présent par nos généraux, qui ont trouvé le secret, en payant tout plus cher qu'au marché, de se rendre insupportables. Je vous demande, par l'amitié que je crois que vous avez pour le contrôleur général des finances, d'étendre la contribution au plus loin qu'elle pourra aller, et de la faire payer avec un *peu de dureté*. Les secours que vous en tirerez deviendront très-nécessaires au secrétaire d'État de la guerre¹. D'autre part, le maréchal de Tessé représentait au ministre l'état de son armée sous les plus tristes couleurs : Je vois tous les jours des officiers qui marchent à pied, parce qu'ils n'ont pas de quoi servir autrement. Je les vois réduits au pain de munition et à l'eau, et j'en sais nombre qui sont de sept à huit jours sans manger un morceau de viande, parce qu'ils n'ont pas de quoi en acheter(2)². Pour compléter le tableau, disons tout de suite que Berwick, au commencement de 1709, et dans la préoccupation d'une lutte difficile contre le duc de Savoie, manquait absolument de grains et d'argent. Il dut établir des contributions en Savoie, en Dauphiné, en Provence, c'est-à-dire sur des terres françaises. Il se permit, par droit de nécessité, de prendre l'argent qu'il trouva dans les recettes, et d'arrêter une voiture de cent mille écus qui allait de Marseille à Paris. Lorsque le contrôleur général voulut lui représenter que ces procédés étaient contre toutes les règles, il répondit qu'il était bien plus contraire aux règles de laisser périr une armée qui barrait aux ennemis l'entrée de la France. On ne lui en parla plus³.

Deux faits de nature bien différente achèveront de démontrer avec quelle exigence se faisait alors sentir le besoin d'argent. Une fois, un charlatan, du nom de de l'Isle, prétendait avoir découvert le véritable secret de la transmutation des métaux ; il adressait mémoire sur mémoire à Pontchartrain fils, que sa charge désignait comme le protecteur naturel des sciences et des arts. Le secrétaire d'État de la maison du roi, dans un autre temps, disait-il lui-même, n'aurait écouté que ses *préventions* ou son *ignorance* sur ce *sublime ou dangereux art*, et n'aurait répondu que par l'incrédulité et le mépris à ce qu'il tenait pour une extravagance. Mais dans l'état présent des affaires, dans *cette nécessité de la finance*, que savait-on s'il n'y avait pas des *avantages infinis* à tirer d'un *si grand secret* ? Et pour ne pas laisser perdre les fruits d'une *découverte aussi heureuse*, il invita sérieusement l'auteur à communiquer ses idées à Chamillard⁴. Merveilleuse puissance du désir qui transforme l'absurdité de la veille en vérité possible, et veut croire à son utilité par le besoin seul qu'il en a ! L'autre fait est un tour habile de Louis XIV, une bonne affaire conclue aux dépens de sa fierté. On était au milieu de 1708 ; l'argent faisait absolument défaut ; nul prêteur ne consentait à se laisser faire, pas même Samuel Bernard, le plus gros marchand d'argent de l'Europe, et un des plus enrichis par les traités

¹ *Mémoires* de Noailles : lettre de Chamillard au duc de Noailles, 21 avril 1707.

² Tessé à Chamillard, 8 juin 1707 : Pelet, tome VII, pages 76 et 77.

³ *Mémoires* de Berwick.

⁴ Depping, *Correspondance administrative*, tome IV : lettre de Pontchartrain à Combes, 17 juillet 1707.

avec le roi. Mais Bernard était aussi vain que cupide, et capable de sacrifier une part de ses écus à la gloriole de faire un personnage. Louis XIV se chargea de le prendre par ce côté faible. Le grand roi se rencontra, comme par hasard, avec l'usurier à Marly, l'accueillit avec un air de satisfaction, l'invita sans cérémonie à sa promenade, lui fit voir l'une après l'autre, avec une patience et une grâce infatigables, toutes les beautés de l'endroit, sous les yeux des courtisans stupéfaits et passablement jaloux ; et sans lui avoir dit un mot d'affaires, il le laissa bien déterminé à ne plus rien refuser au contrôleur général. Au retour, Bernard se déclara prêt à faire tout ce que voudrait le roi, et à risquer sa ruine plutôt que de laisser dans l'embarras ce grand prince qui venait de le combler. J'admirais, dit Saint-Simon, cette espèce de prostitution du roi, si avare de ses paroles, à un homme de l'espèce de Bernard. Je ne fus pas longtemps sans en apprendre la cause, et j'admirai alors où les plus grands rois se trouvent quelquefois réduits¹. C'était la répugnance pour de pareils moyens, comme les difficultés inextricables d'une pénurie toujours renaissante, qui depuis longtemps poussaient Chamillard à quitter l'administration des finances. Il avait souvent représenté à Louis XIV l'excès de ses travaux, sa santé compromise par des fièvres fréquentes, par des insomnies meurtrières, son impuissance à porter seul un fardeau autrefois partagé entre deux grands ministres, Colbert et Louvois. Longtemps le roi lui avait refusé ce soulagement, et, pour le ranimer par son propre exemple, lui avait dit un jour : Eh bien, nous périrons ensemble. Enfin, au commencement de 1708, il le releva du contrôle général, et mit à sa place Desmarets, un neveu de Colbert, dont la capacité reconnue a quelquefois atténué les misères de la situation. Chamillard, pour se libérer tout à fait des questions d'argent et des gens d'affaires, ne voulut pas même conserver l'entrée au conseil royal des finances² ; mais il resta ministre de la guerre.

A côté des embarras du roi, la gêne universelle de la nation n'était pas moins flagrante. Par toutes les recherches que j'ai pu faire, disait un contemporain bien informé et très-conscientieux, j'ai fort bien remarqué que, dans ces derniers temps, près de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité, et mendie effectivement ; que des neuf autres parties, il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce que eux-mêmes sont réduits, à très-peu de chose près, à cette malheureuse condition ; que des quatre autres parties qui restent, les trois sont fort malaisées, et embarrassées de dettes et de procès ; et que dans ce dixième, où je mets tous les gens d'épée, de robe, ecclésiastiques et laïques, toute la noblesse haute, distinguée, et les gens en charge militaire et civile, les bons marchands, les bourgeois rentés et les plus accommodés, on ne peut pas compter sur cent mille familles ; et je ne croirais pas mentir quand je dirais qu'il n'y en a pas dix mille qu'on puisse dire être fort à leur aise ; et qui en ôterait les gens d'affaires, leurs alliés et adhérents couverts et découverts, et ceux que le roi soutient par ses bienfaits, quelques marchands, etc., je m'assure que le reste en serait en petit nombre.

Ce contemporain était Vauban, dont le livre, intitulé la *Dîme royale*, commença d'être connu vers 1707. En même temps, Boisguillebert, que nous avons déjà entendu, reprenait les idées émises par lui dix ans plus tôt dans le *Détail de la France*³, et leur donnait dans le *Factum de la France* une expression plus énergique et plus hardie (1707). D'après lui, le revenu de la France avait baissé

¹ *Mémoires* de Saint-Simon, tome IV, chapitre X.

² Dangeau, 23 février 1708.

³ Voir notre tome V, chapitre XXXIV, pages 419 et suivantes.

de 1.500 millions par an depuis 1660, et la cause, comme il l'avait exposé avant la paix de Ryswick, était toujours dans l'inégale répartition et l'incertitude de la taille, dans la multiplicité des droits d'aides et des officiers de finances qui entravaient la consommation. Il y joignait cette fois l'avalissement du prix des blés, qui, frustrant les cultivateurs de la rémunération légitime, ruinait l'agriculture en condamnant les meilleures terres à l'abandon. On a cru, disait-il, qu'afin que tout le monde fût à son aise, il fallait que les grains fussent à si bas prix que les fermiers ne pussent rien bailler à leurs maîtres, ni ceux-ci aucun travail aux ouvriers. Depuis six ou sept ans cet avalissement s'exécute avec la dernière rigueur. On a cru que cette manne coûtait aussi peu à percevoir et à faire venir que celle que Dieu envoya dans le désert aux Israélites, qu'elle était du moins comme les truffes et les champignons, qu'elle croissait en tout son contenu à pur profit au laboureur, et qu'à quelque bas prix qu'elle pût être, le laboureur gagnait moins, mais ne perdait rien, et qu'ainsi il fallait qu'une autorité supérieure empêchât les pauvres d'être la victime de sa cupidité. Le peuple, entêté de ces préjugés, se forme lui-même le monstre qui le dévore¹. Précurseur des idées hardies qui triomphent de nos jours, Boisguillebert affirme que plus les grains sont à vil prix, plus les pauvres sont misérables, et en même temps que plus il sort de blé de France, plus on se garantit d'une cherté extraordinaire dans les années stériles.

Entre les institutions oppressives qui contribuaient le plus à l'appauvrissement du peuple, Vauban et Boisguillebert plaçaient les modes de recouvrement de l'impôt et les contraintes en usage. Selon Boisguillebert on comptait par dix mille les divers genres de tributs à payer, par dix mille les juges qui avaient pour toute fonction de décider des procès en matière de finances, par cent mille les agents employés à la perception et aux poursuites, chacun se payant avec une libéralité que personne n'ignorait et faisant sans scrupule une fortune de prince². Vauban avec plus de calme n'est pas moins explicite et décisif. Il déclare que, tant que la levée des revenus publics s'exigera par les voies arbitraires, il est impossible que les peuples ne soient exposés à un pillage universel, attendu que de tous ceux qui y sont employés, il n'y en a peut-être pas, de cent, un qui ne songe à faire sa main, et à profiter tant qu'il peut de son emploi... S'il plaisait à Sa Majesté d'envoyer nombre de gens bien affidés dans les provinces pour en faire une visite exacte jusqu'aux points les plus reculés et les moins fréquentés.... Sa Majesté serait très-surprise d'apprendre que, hors le fer et le feu, qui, Dieu merci, n'ont pas encore été employés aux contraintes de ses peuples, il n'y a rien qu'on ne mette en usage, et que tous les pays qui composent ce royaume sont universellement ruinés³.

Comme remède immédiatement efficace, Boisguillebert, ainsi qu'il l'avait déjà fait en 1697, proposait d'améliorer la taille par une répartition impartiale, de laisser libre le commerce des blés, et de supprimer les douanes intérieures et les aides, ou du moins de réduire les aides si diverses à une seule et même somme certaine ; en outre, soit pour remplacer les impôts abolis, soit pour compléter ce qu'il en conservait — car sa pensée n'est pas très-claire —, il offrait de prendre pour base du revenu public la capitation, de fixer cette capitation pour chacun au dixième de tous les biens tant en fonds qu'en industrie, payable en argent, et passant droit, sans frais, des mains du peuple en celles du monarque ; par là,

¹ Boisguillebert, *Factum de la France*, chapitres II, V, X.

² Boisguillebert, *Factum de la France*, chapitre VI.

³ Vauban, *Dîme royale*, seconde partie, chapitre V, dernier alinéa.

plus de vexations pour le contribuable, et pour le roi une augmentation de quatre-vingts millions de revenu.

Vauban avait un système plus tranché, plus complet, plus entreprenant. Dans sa vie errante — il appelait ainsi ses voyages, ses séjours dans les provinces pour l'accomplissement de ses travaux de défense —, il avait remarqué **le bon et le mauvais des pays**, l'état et la situation des peuples, et, frappé de leur pauvreté, il s'était attaché à en rechercher la cause et le remède. Comme Boisguillebert, dont il cite le *Détail*, il rapportait l'origine du mal **aux abus et mal façons pratiqués dans l'imposition et la levée des tailles, des aides et des douanes provinciales ; il ne pensait pas plus favorablement des affaires extraordinaires, de la capitation et du nombre prodigieux d'exempts** (exemptés) **répandus dans tout le royaume**. Deux idées le préoccupaient surtout : la justice de proportionner l'impôt au revenu, c'est-à-dire de ne charger chacun qu'en raison de ses ressources réelles et actuelles ; et la justice non moins impérieuse de faire contribuer tous les sujets aux charges publiques ; tous ayant également besoin de la protection de l'État, et l'État ne pouvant donner cette protection si les sujets ne lui en fournissaient pas les moyens, tous, de quelque condition qu'ils fussent, étaient tenus d'apporter leur part. Or, la taille même *réelle*, fondée sur les arpentages et les estimations de revenu des héritages, n'empêchait pas la disproportion, entre le produit du fonds et le taux de la contribution, de reparaître bientôt par mille causes inévitables. Et d'autre part la décharge des exempts qui possédaient à peu près tous les fonds de terre, et qui n'étaient pas, quant au nombre, la millième partie de la nation, retombait sur la partie la plus nombreuse et en même temps la plus pauvre, et la menaçait d'une ruine totale. Il dit lui-même¹ qu'il s'était mis, aussitôt après la paix de Ryswick, à rassembler et à écrire ses idées sur cette matière ; on voit, par plusieurs passages, qu'il continuait les années suivantes à les élaborer ; en 1707, le public commençait à entendre parler de la *Dîme royale*.

Ce nouveau système abolissait les tailles, les aides, les douanes provinciales, et leur substituait une contribution générale, divisée en quatre fonds, à laquelle personne ne pouvait se soustraire. Les deux premiers étaient proprement la *Dîme*, parce qu'ils se composaient : l'un d'un prélèvement *en nature* sur tous les produits de la terre, sur la récolte de chaque année, comme les dîmes ecclésiastiques ou seigneuriales, l'autre d'un prélèvement *en argent* sur tout ce qui, en dehors de la terre, **fait du revenu aux hommes** : Maisons, moulins, pêcheries, vaisseaux ou barques, pensions, gages et appointements payés par le roi, rentes constituées, émoluments de commerce, ou de charges de procureurs, de notaires et avocats, salaires de domestiques et d'ouvriers des villes et des campagnes. Ces deux prélèvements seraient fixés au maximum au dixième, au minimum au vingtième, pour quelques contribuables au trentième. Le troisième fonds était *l'impôt du sel* régularisé, étendu uniformément sur tout le territoire, sans privilège et exemption pour les pays de *franc-salé*, avec soulagement pour les autres par la réduction à un chiffre modéré de la quantité de sel que chacun devait acheter par an. Le quatrième, appelé *revenu fixe*, se composait des domaines du roi, des parties casuelles, du papier timbré, du contrôle des contrats, du port des lettres modéré d'un tiers, des douanes reportées aux frontières du royaume, et de certains impôts qu'on peut appeler volontaires parce qu'ils ne sont payés que par ceux qui le veulent bien, et qui s'infligent par là eux-mêmes la peine de leur luxe, de leur intempérance, de leur vanité :

¹ Dans une note de la préface.

impôts sur le tabac, les eaux-de-vie, le café, le chocolat ; à quoi, dit Vauban, on pourrait en ajouter d'autres sur le luxe et la dorure des habits, sur les carrosses, et particulièrement sur les cabarets pour combattre, par l'augmentation du prix du vin, la mauvaise habitude des paysans qui, les jours de fête, **ne désemplissaient pas** ces mauvais lieux.

En calculant la dîme au vingtième, le minot de sel au prix de dix-huit livres, Vauban promettait pour les temps ordinaires un revenu de 116 millions. Dans les temps difficiles, il serait possible de l'augmenter, de le doubler même, en élevant la dîme jusqu'au dixième, et le minot de sel jusqu'à trente livres, sans violence et par un calcul que chacun pourrait faire. Le paiement du premier fonds en nature, sur le lieu même de la récolte, paraissait offrir d'incontestables avantages. Le propriétaire ou le fermier était assuré de ne paver chaque année qu'en raison de ses produits ; la dîme enlevée il pouvait dire du reste : Ceci est à moi ; il n'avait plus à craindre la visite des receveurs des tailles, des collecteurs et des sergents sous prétexte de deniers royaux ; il était libre d'augmenter son revenu par une meilleure culture, par le négoce le plus avantageux, à son gré, sans qu'aucune autorité, sous prétexte de cette amélioration, eût le droit d'augmenter arbitrairement sa taille l'année suivante. Enfin la circulation, rendue facile par la suppression des bureaux d'aides et de douanes intérieures, donnerait un nouvel élan à son aisance par le développement de la consommation. Le second fonds ressemblait fort à l'impôt sur le revenu tant controversé de nos jours, forçait chacun à révéler ses affaires sous peine de prévarication, et armait l'autorité du droit d'enquête pour vérifier les déclarations. Mais il atteignait tous ceux qui, par une autre exploitation, par d'autres emplois que la culture, se faisaient une fortune égale, sinon supérieure, aux produits du sol ; et comme la dîme sur la terre, il atteignait toutes les conditions sociales depuis les princes du sang et les ministres, les pensionnaires du roi, les fonctionnaires rétribués et les rentiers, jusqu'aux officiers de justice et aux ouvriers des villes et des campagnes¹. C'était, pour la première fois, l'égalité complète de tous les citoyens devant l'impôt. **Personne, disait Vauban, ne doute que les rentes constituées ne soient un excellent revenu qui ne coûte qu'à prendre. Il n'y a donc aucune difficulté qu'elles doivent contribuer aux besoins de l'État.** Il disait encore à propos de ceux qui étaient salariés par le roi, quelle que fût leur condition : **Ecclésiastiques ou laïques, nobles ou roturiers, tous ont la même obligation envers le roi et l'État ; c'est pourquoi tous doivent contribuer à son entretien et à sa conservation, à proportion de toutes les sortes de biens**

¹ On trouve dans la *Dîme royale* une estimation du revenu des ouvriers assez curieuse pour être placée ici. Dans les bonnes villes, comme Paris, Lyon, Rouen, les ouvriers tels que drapiers, tondeurs, tireurs de laine, garçons chapeliers, serruriers, gagnaient par jour de 15 à 30 sous, selon leur capacité. Dans les campagnes, le tisserand gagnait 12 sous, mais il ne travaillait que pendant 180 jours ; ce qui faisait un total de 108 livres par an. Le manouvrier, l'homme sans état déterminé, faisant toutes les grosses besognes, comme de faucher, moissonner, battre à la grange, labourer la terre et les vignes, servir les maçons, ne gagnait que 9 sous, ce qui, multiplié par 180 jours environ, donnait à peu près un total annuel de 90 livres. S'il avait une famille de quatre personnes, il lui fallait par an pour 60 livres de blé. Le reste ne le menait pas loin, à moins qu'il n'y pourvût, dans les intervalles de son travail ordinaire, par une industrie ou commerce particulier, ou par le travail de sa femme à la couture, au tricotage des bas, à la dentelle, ou par la culture d'un petit jardin ou la nourriture de quelque volaille, peut-être d'une vache, d'un cochon, d'une chèvre. Aussi Vauban proposait de ne fixer sa dime qu'au trentième, c'est-à-dire à trois livres dans les temps ordinaires, à six dans les temps les plus pressés.

qu'ils reçoivent, et particulièrement de celui-ci qui leur vient tout fait. Le troisième fonds, l'impôt du sel, n'ajoutait rien au rendement de cette denrée. Le chiffre promis par Vauban, vingt-trois millions, restait le même que la somme à laquelle le sel était affermé depuis vingt ans. Mais le mérite de la réforme proposée était de soulager efficacement le peuple sans diminuer le revenu du roi. Dans les pays de grande gabelle, le peuple attiré par un abaissement sensible du chiffre de l'impôt, et par la suppression des fraudes dans le débit, devait consommer davantage, et le roi retrouver dans ce surcroît de consommation ce qu'il semblait perdre par l'abaissement de la taxe. Si les pays de *franc-salé*, à peu près exempts jusque-là, étaient maintenant assujettis à la gabelle, ils en étaient dédommagés d'avance par la suppression de tant d'autres droits. Enfin l'égalité rétablie entre toutes les provinces prévenait à l'avenir le faux-saunage, c'est-à-dire le brigandage de plus en plus hardi, qui s'exerçait au détriment du roi et des particuliers, et *envoyait quantité de gens aux galères*.

Ces propositions ne furent pas accueillies. Vauban lui-même prévoyait bien les oppositions qui l'attendaient. Dans son chapitre des objections, il voit s'élever contre lui tant d'officiers de finances, de traitants et gens d'affaires devenus inutiles, les exempts menacés d'un devoir dont ils se croyaient affranchis pour toujours, le clergé et la noblesse contrariés dans leurs habitudes, les gens de robe ne comprenant pas que l'État ait à réclamer quelque chose des émoluments de leurs charges, le peuple lui-même, que toute nouveauté épouvante, et tous ceux qui *savent pêcher en eau trouble et vivent de toutes les pilleries et malfaçons exercées dans la levée des deniers publics*. Boisguillebert fut éconduit par Chamillard par cette fin de non-recevoir qu'il fallait attendre la paix pour opérer ces réformes. Il se débattit inutilement dans une brochure de forme serrée et piquante, demandant s'il fallait attendre la paix pour labourer la terre et pour mettre les fermiers en état de payer les propriétaires, et les propriétaires en état de payer le travail des artisans et des marchands. Il fut puni de cette obstination par un exil en Auvergne (1707), d'où les instances de sa famille le firent rappeler au bout de deux mois. Le livre de Vauban ne réussit pas davantage. Selon Saint-Simon, l'opposition de la robe fut ici fortifiée par les préventions des deux gendres de Colbert, Chevreuse et Beauvilliers, et de son neveu Desmarets, incapables de comprendre une si grande nouveauté. Loin d'adopter ces théories étranges, l'autorité en vint à en défendre l'impression, ou à prescrire la saisie des exemplaires. Il existe à cet égard des arrêts du conseil rendus vraisemblablement après la mort de Vauban¹. On en a conclu que Vauban avait été disgracié, et, pour compléter le mélodrame, qu'il en était mort de chagrin. C'est une erreur, c'est une invention de la malignité humaine, qui ne peut prévaloir contre les dates et les faits réels. Vauban conserva jusqu'au bout les bonnes grâces de Louis XIV, qui en donna une preuve publique à sa mort² ;

¹ Voir Depping, *Correspondance administrative*, une lettre du chancelier (14 juin 1709) à l'intendant de Rouen, qui parle de deux arrêts du Conseil dont il ne donne pas la date, pour justifier la saisie d'une édition de la *Dîme royale*, qui s'imprimait dans cette ville.

² Non, Vauban n'a pas été disgracié par Louis XIV, et il n'est pas mort du chagrin de cette disgrâce, comme le veut Saint-Simon. Il est mort, à soixante-quatorze ans, d'une fluxion de poitrine et d'infirmités chroniques dont il disait, dans un de ses derniers ouvrages : *Avant que l'âge et le fâcheux rhume qui m'accable six ou sept mois de l'année aient achevé d'abattre le peu qui me reste de forces.....* Il n'est pas vrai non plus que Louis XIV se soit *montré insensible à sa mort, jusqu'il ne pas faire semblant qu'il eût perdu un serviteur si utile et si illustre*. De pareilles affirmations prouvent que Saint-Simon ne tenait compte ni des dates, ni de la suite des faits. Vauban, après la bataille de

mais ses idées de réformes financières, réprouvées par les ministres, demeurèrent stériles pour le peuple.

Dans cet état de souffrance au dedans et d'abaissement au dehors, l'hiver de 1709 se présenta tout à coup comme un surcroît désespérant, comme un complément de ruine. Il commença brusquement le 5 janvier, après plusieurs semaines d'une température trompeuse, et sévit tout d'abord avec tant d'intensité que, dès le troisième jour, le roi, contrairement aux habitudes de toute sa vie, ne voulut pas sortir, parce que la veille ses gardes avaient trop souffert ; il se tint ainsi renfermé pendant huit jours. Le Dauphin, habitué comme son père à ne craindre ni le chaud ni le froid, quitta Meudon, devenu inhabitable, pour se réfugier à Versailles dans un appartement plus facile à chauffer ; son fils, le duc de Berry, s'étant obstiné à aller à la chasse, le page qui portait son fusil eut la main si gelée qu'il fallut lui couper les doigts¹. C'était, dit Saint-Simon, le degré où le froid descend à l'extrémité de la Suède. Toutes les rivières étaient prises, et les côtes mêmes de la mer bordées de glace. Les élixirs les plus forts, l'eau de la reine de Hongrie, dans les armoires de chambres à feu, cassaient leurs bouteilles ; sur les tables des courtisans, à Versailles, les glaçons tombaient dans les verres. Plus de commerce à cause du temps, écrit la marquise d'Huxelles ; l'encre gèle au bout de la plume. Les tribunaux étaient suspendus ; les spectacles aussi, sauf les comédies dont à Versailles on ne cessait de régaler la jeune cour². Le premier effet de cette calamité fut une multitude de maladies, de fluxions de poitrine, un encombrement des hôpitaux qui, se prolongeant pendant plusieurs mois, donna à redouter le scorbut et la peste. On reconnut ensuite avec terreur la nature, l'étendue de, autres désastres. Un faux dégel ayant fondu les neiges. et la gelée ayant repris impitoyablement sur l'humidité, cette recrudescence avait fait périr les arbres. noyers, oliviers, pommiers et vignes ; et, menace plus effrayante, on croyait les blés également perdus. Toutes les nouvelles de province s'accordaient sur ce point aussi bien que celles de l'étranger. La conséquence immédiate fut le renchérissement du pain. Dès les

Ramillies, avait été nommé gouverneur, c'est-à-dire défenseur de la Flandre maritime ; nous l'avons vu remplir cette mission et en revenir avec l'honneur du succès, à la fin de 1706 ; or il est mort à la fin de mars 1707 ; c'est donc dans ce court espace de temps qu'il faut placer la disgrâce. Mais il paraît que Vauban lui-même, à cette date, ne se croyait pas en défaveur ; car, se sentant bien malade dans sa terre du Morvan, au lieu de s'y renfermer et de ne voir personne, comme l'imagine encore Saint-Simon, il fit demander, malgré la distance, le chirurgien du Dauphin. Il paraît aussi que Louis XIV n'était pas fort irrité contre le malade ni insensible à son état, car il ordonna au chirurgien de partir sans délai, et, devant ses courtisans, parla de M. de Vauban avec beaucoup d'estime et d'amitié ; il le loua sur plusieurs chapitres, et dit : *Je perds un homme bien affectionné à ma personne et à l'État*. Voilà ce que Dangeau enregistrerait sur l'heure, le 29 mars 1707, et ce que Saint-Simon, qui suit pas à pas les traces de Dangeau pour l'ordre des événements, aurait bien fait de voir et de mettre à prêt pour sa véracité. Reste la poursuite du livre ; elle est incontestable après la lettre du chancelier que nous avons citée, mais elle ne prouve pas la disgrâce personnelle de l'auteur. Si elle est de juin 1709, plus de deux ans après la mort de Vauban, elle n'a eu aucun effet sur sa personne ; si elle est du 14 février 1707, comme l'affirme sans preuves suffisantes un éditeur de la Dîme royale — Eugène Daire —, les éloges et les regrets exprimés par le roi six semaines plus tard démontrent que la répression d'une théorie, qu'il regardait comme dangereuse, n'avait pas affaibli son estime pour le génie et le dévouement de ce grand serviteur.

¹ Dangeau, 8 janvier 1709 et suivants.

² Lettres de la marquise d'Huxelles, 24 janvier 1709.

premiers jours de mars, les harengères de la halle de Paris se levèrent pour aller à Versailles demander un rabais ; elles ne furent ramenées que par les troupes de d'Argenson, qui les arrêtaient au pont de Sèvres¹. La famine avec ses souffrances, avec ses emportements populaires, se dressait déjà comme une guerre intérieure contre l'autorité royale, pour achever l'œuvre de la guerre étrangère. *La famine, disait Mme de Maintenon, vient si directement de Dieu, que c'est une preuve qu'il veut que nous soyons accablés soit par la paix, soit par la guerre.*

Il y avait certainement un calcul coupable au fond de cette misère. On ne comprenait pas cette famine générale *après tout ce qui se disait de l'abondance de blé l'an passé*². On ne comprenait pas davantage que le prix du pain augmentât tous les jours à Paris, lorsque par moments il y avait surabondance de marchandises sur la rivière et sur les marchés³. Le roi se chargea de découvrir ce mystère. Saint-Simon lui reproche de n'avoir pas laissé agir les parlements qui avaient cette police dans leurs attributions, d'avoir prétendu tout faire par ses commissaires et ses intendants. Un édit (avril) ordonna des perquisitions pour connaître partout ce qu'il y avait de blé. Les coupables de déclarations fausses seraient condamnés aux galères, à la mort dans certains cas. Le dénonciateur aurait la moitié du blé non déclaré, et mille francs sur l'amende imposée au coupable⁴. Plus tard (juin) un tribunal suprême fut constitué à Paris pour examiner les rapports des commissaires du roi, et prononcer souverainement sur leurs décisions. Mais ces commissaires tardèrent trop à se mettre en route, et laissèrent échapper les détenteurs en donnant aux délinquants le temps de faire disparaître le corps du délit. Mme de Maintenon se plaint aussi du peu d'accord des officiers royaux en ces matières, et de la nécessité de consulter trop de gens pour qu'il fût possible de statuer à propos⁵. Saint-Simon n'hésite pas à accuser les commissaires d'avoir spéculé pour eux-mêmes sur leur autorité et sur le besoin des peuples, fixé au blé des prix trop élevés dont ils profitaient, et empêché les ventes à l'amiable au-dessous du taux officiel. Nous voyons au moins à Rouen un commissaire susciter une émeute formidable en déclarant que le setier de blé au prix de vingt livres était trop abaissé, et qu'il fallait le payer vingt-quatre livres⁶. D'autres expédients tentés par le besoin de faire quelque chose n'eurent pas plus d'efficacité. Vainement un arrêt prescrivit à Paris de ne plus fabriquer que deux sortes de pain, l'un à cinq sols la livre pour les riches, l'autre de moindre qualité à deux sols pour les pauvres ; outre l'antipathie des classes populaires pour les distinctions de ce genre, le pain des pauvres était encore trop cher⁷. Ce fut également un remède inutile qu'une déclaration qui se proposait d'encourager la culture des terres par des privilèges. Beaucoup de terres étaient négligées ou même abandonnées tout à fait par les propriétaires ou les fermiers ; nous savons que c'était la conséquence des charges exorbitantes qui pesaient sur la propriété. Le roi aurait voulu, par la perspective de conditions meilleures, pousser aux labours, aux ensemencements, *afin que, l'intérêt des particuliers les engageant tous à travailler également pour le bien public, les peuples pussent se consoler des*

¹ Lettres de la marquise d'Huxelles.

² Marquise d'Huxelles, 24 août.

³ Maintenon, lettres.

⁴ Dangeau, 28 avril 1709.

⁵ Maintenon au duc de Noailles, 9 juin.

⁶ Marquise d'Huxelles, 5 juillet.

⁷ Dangeau, 1er juin ; Maintenon, 9 juin.

pertes de cette année par l'abondance de l'année prochaine¹. Mais une perspective si éloignée restait sans effet sur les souffrances présentes. Aussi Mme de Maintenon disait avec douleur : Dans ce salon où l'on ne parlait que de milliers de louis jetés sur une carte, de carrosses, de chevaux, on ne parle plus que de blé, d'orge et d'avoine. On est fort occupé du soulagement des peuples ; mais jusqu'ici ce qu'on fait pour eux les irrite ; il y a des gens de mauvaise volonté qui les excitent au murmure.

Le mécontentement était général. En Bourgogne l'excès de la misère, dans les campagnes surtout, empêcha de rassembler les états. A Marseille, sur cette Méditerranée que les Anglais bloquaient par Gibraltar et par Minorque, les habitants furent longtemps réduits à une demi-livre de pain par personne ; on n'osa pas faire la procession de la Fête-Dieu dans la crainte de provoquer une émotion du peuple². A Rouen, dans l'émeute soulevée par l'imprudence de ce commissaire, sa maison fut abattue par la multitude ; l'intendant était alors au Havre, on brisa au moins ses fenêtres, on menaça la vie de sa femme, on pillà la maison de son subdélégué, puis on la renversa. A Paris le péril était plus intense, et comme permanent. Il fallut retenir à Paris une partie des troupes nécessaires contre l'ennemi du dehors, pour assurer la vente du pain dans les marchés par un déploiement de forces imposant, ou la distribution à domicile par des escortes armées³ ; autrement le pain était pillé, emporté violemment au préjudice des vendeurs. Un jour, près de l'abbaye Saint-Germain, cent hommes arrivèrent la hache haute, accompagnés de femmes furieuses, et pillèrent plusieurs charrettes. On arrêta plusieurs coupables qu'on hésita longtemps à punir. D'Argenson fut plus d'une fois menacé de mort. A Saint-Roch, un pauvre ayant été maltraité par les archers de l'écuelle, ceux-ci furent repoussés par la multitude chez le commissaire du quartier ; les furieux se mettaient déjà en mesure de brûler la maison du commissaire quand d'Argenson arriva avec des Suisses ; il fit reculer les incendiaires, mais les femmes le poursuivirent de leurs cris : *au pain ! au pain !* Une autre fois, il fut assailli brusquement à Saint-Nicolas des Champs, au sortir d'un enterrement ; sans l'arrivée rapide et opportune du guet à pied et à cheval, il était perdu ; les glaces de sa voiture furent brisées à coups de pierre. L'émeute la plus célèbre fut celle des pauvres employés à enlever une butte de terre sur le rempart près de la porte Saint-Denis. Irrités d'un retard dans la distribution du pain, leur principal salaire, ils pillèrent la maison où ce pain était en dépôt, puis les maisons des boulangers et des pâtisseries ; et de là ils se portèrent sur celle de d'Argenson, lorsqu'ils furent refoulés par les gardes-françaises et suisses et par les mousquetaires. On tira sur eux, on leur fit des prisonniers ; ils ne cédaient pas encore ; le tumulte commencé à sept heures du matin n'était pas apaisé à deux heures de l'après-midi. Le maréchal de Boufflers parvint enfin à les calmer. Il était très-populaire depuis son glorieux malheur ; on savait aussi qu'il était assuré de la fidélité du régiment des gardes, et qu'il n'était pas bon de le contraindre à s'en servir⁴. Il promit de parler au roi de la misère publique ; le lendemain investi par le roi du soin de veiller à l'ordre dans Paris, il mit des corps de garde aux deux hôtels des monnaies, et fit porter ostensiblement à la Bastille huit mille fusils ou

¹ Isambert, *Anciennes Lois françaises*, tome XX.

² Dangeau, mai et juin.

³ Marquise d'Huxelles : *Mon pain me vint avec une escorte, à six sols la livre*. 5 mai 1709.

⁴ Marquise d'Huxelles, août 1709.

mousquets. Boufflers pourvut aussi bien soigneusement au pain, et depuis, dit Saint-Simon, on n'entendit plus le moindre bruit dans Paris. Mais cette agitation menaçante avait duré six mois ; et le calme de la rue ne mettait pas fin aux murmures.

Ces plaintes ne respectaient rien, le prestige de l'autorité royale en particulier était irréparablement atteint. Le populaire s'en prenait de ses maux, sans intermédiaire, à celui qui tant de fois s'était fait gloire de les prévenir ou de les soulager. Le dauphin venant à l'Opéra avec le duc de Bourgogne, une multitude, de femmes surtout, se portèrent à sa rencontre, et lui crièrent *au pain !* en lui montrant avec colère celui qu'elles étaient réduites à manger, et dont elles n'étaient pas contentes. Le lendemain on crut qu'il viendrait assister à un combat de taureaux sur le rempart ; une foule considérable s'y entassa pour renouveler les cris ; il n'échappa que par l'absence à un nouvel affront ; mais deux jours après il voulut courre le loup : c'était son plaisir favori ; il rencontra dans la campagne des troupes de paysans, qui, comme les Parisiens, lui crièrent *au pain !* il s'en tira à peu près en leur jetant de l'argent¹. Du dauphin l'attaque monta bientôt jusqu'au roi. Des injures, des menaces redoutables se produisirent dans un débordement de placards insolents, d'affiches appliquées sur ses statues, de lettres anonymes adressées à ses ministres et à ses courtisans, de cris proférés autour du château de Versailles, et qu'il entendait distinctement de ses oreilles. On lui fit dire qu'il y avait encore des Rayait-lacs ou des Brutus ; il en fut véritablement ému, jusqu'à ce que la réflexion lui eût rappelé que les hommes capables de pareils desseins n'avaient pas l'imprudence de les dénoncer. Il s'entendit reprocher sa magnificence, ses voyages de Marly, ses chevaux, ses chiens, ses valets, ses meubles, sa confiance en Mme de Maintenon. *On veut me lapider*, écrit-elle au duc de Noailles son neveu, *parce qu'on suppose que je ne lui dis rien de fâcheux de peur de lui faire de la peine. Je vous avoue que ces dispositions me glacent le sang dans les veines.* Combien encore, amoureux de la gloire comme il l'était, il dut être sensible aux contrastes que la malignité publique se plaisait à établir entre son abaissement et sa splendeur passée ! Citons seulement le *Pater noster de Louis XIV*, cette impitoyable déclaration de décadence : *Notre père qui êtes à Versailles, votre nom n'est plus glorifié, votre royaume n'est plus si grand, votre volonté n'est plus faite sur la terre, ni sur l'onde. Donnez-nous notre pain qui nous manque de tous côtés. Pardonnez à nos ennemis qui nous ont battus, et non à nos généraux qui les ont laissés faire. Ne succombez pas à toutes les tentations de la Maintenon, et délivrez-nous de Chamillard. O tempora !* La flatterie jadis le défiait ; le grand Colbert lui-même s'était aventuré jusqu'à lui dire qu'il n'aurait d'autre borne à sa puissance que sa volonté ; et maintenant l'ironie populaire ne le plaçait en face du Dieu unique que pour le convaincre de son humanité par ses humiliations et son impuissance.

Ce n'est pourtant pas qu'il n'eût pris sa part du mal public par des privations volontaires. Il avait restreint notablement la dépense de ces Marly tant reprochés. H mettait ses pierreries aux mains de Desmarets pour les engager si l'on pouvait trouver un prêteur, il envoyait sa vaisselle d'or à la Monnaie. Mme de Maintenon y envoyait sa vaisselle d'argent, en disant : *S'il n'y avait qu'à manger sur de la faïence, nous en serions quittes à bon marché* ; et avec la même simplicité elle mangeait du pain bis pour ménager *l'espèce de froment* et donner l'exemple. A côté d'eux, la charité privée redoublait d'efforts. Verthamon, un magistrat, possédait à quelques lieues de Paris une propriété bien

¹ Dangeau, et marquise d'Huxelles, 30 avril 1709.

approvisionnée de blé ; les paysans lui en demandèrent cinq cents boisseaux à rendre après la récolte ; il les leur donna sans condition et envoya par-dessus cinq cents pistoles à ces pauvres gens. Le parlement, la chambre des comptes se cotisèrent à six cents livres par président et deux cents livres par conseiller. On voyait, à Paris, le curé de Saint-Sulpice en surplus, dans les marchés, distribuant de l'argent aux pauvres pour payer le pain qu'ils avaient sous les yeux et qu'ils n'auraient pu se procurer sans cette aumône. L'archevêque, cardinal de Noailles, faisait fondre son argenterie pour en donner le prix aux affamés. L'évêque de Lisieux, voyant un jour passer trois bataillons sans subsistance, leur envoya à chacun mille livres. Tout cela était excellent, mais ce n'étaient au fond que des soulagements partiels et temporaires. Comme pour donner il faut avoir, beaucoup ne donnaient pas parce qu'ils ne recevaient plus ; à ceux-ci leurs rentes faisaient défaut, dont le paiement était suspendu ou diminué, à ceux-là le paiement de leurs terres, absorbé par la rigueur des taxes ou détruit par la stérilité ou par la mortalité des bestiaux. Alors les malheureux que personne ne pouvait secourir se pressaient aux portes des hôpitaux où souvent la place manquait, ou s'en allaient à travers les campagnes quêter une existence incertaine ou insuffisante, et quelquefois mouraient d'inanition suries chemins. [Le comte de Laubépine, qui revient de Lyon, par Roanne à Paris, écrit la marquise d'Huxelles, a trouvé sur sa route trente-deux personnes mortes dont huit avaient été tuées.](#) De tels récits colportés, amplifiés par la compassion comme par la haine, entretenaient, aigrissaient la désolation ; et ces lugubres tableaux sont restés la rancune des contemporains et de la postérité contre le gouvernement d'alors¹.

Un pareil temps n'était pas propice à l'organisation des armées, aux préparatifs d'une campagne. Villars venait d'être nommé, pour 1709, au commandement de l'armée de Flandre. A peine rendu à son poste, il entrevit avec horreur la ruine, la dispersion de l'armée par la faim. Il trouva des officiers subalternes qui avaient vendu leur dernière chemise pour vivre, des soldats qui avaient livré leurs justaucorps et leurs armes pour avoir du pain, et amaigris comme des gens qui avaient beaucoup souffert et souffraient encore. Il mit tout son art à leur faire prendre patience. [Je passe dans les rangs, écrivait-il, je caresse le soldat et j'ai la consolation d'entendre plusieurs dire : Monsieur le maréchal a raison, il faut savoir souffrir quelquefois.](#) Les capitaines consentaient à ne manger comme les soldats que du pain de munition. Les officiers de la garnison de Saint-Venant, pourvu qu'ils eussent du pain, puisqu'il en faut pour vivre, se disaient d'ailleurs tout résignés à se passer d'habits et de chemises. Cette résolution dans la misère, cette abnégation de soi pour la patrie, était sans doute un reste d'espoir. Mme de Maintenon se plaisait à dire qu'il n'y avait que M. de Villars de qui l'on tirait quelque consolation, et elle criait au miracle. Mais il s'en fallait de vingt-cinq mille sacs de farine que la subsistance fût assurée jusqu'au 1er mai. Le pain du jour ne se distribuait qu'à des heures irrégulières, quelquefois on l'attendait jusqu'à la nuit. Pour nourrir les brigades qu'il mettait en marche, le maréchal était contraint à faire jeûner les autres. Revenu à la cour pour exposer la situation, il acquit la certitude que le roi était sans ressources. [Je mets ma confiance en Dieu et en vous,](#) lui dit Louis XIV, [mais je n'ai rien à vous ordonner parce que je ne peux vous donner aucun secours.](#) Réduit à se pourvoir tout seul, Villars recourut à la force ; il somma les intendants de Normandie, Picardie,

¹ Lettres de Maintenon, de la marquise d'Huxelles ; *Journal* de Dangeau ; *Mémoires* de Saint-Simon.

Soissonnais et Champagne, de lui faire voiturier des grains. Il savait que, dans beaucoup de villes, les magistrats, pour défendre la subsistance des habitants, interdisaient aux boulangers de rien vendre au dehors et aux soldats. Dans cette peur commune de mourir de faim, chacun se retirait en soi, et avait horreur de partager. Villars menaça les villes les plus prochaines d'exécutions militaires, et les contraignit par cette autre peur à tirer pour lui quelque chose de leurs réserves¹. Douleuruse situation : les Français insensibles aux souffrances de l'armée qui était leur unique salut, et l'armée traitant la France en pays conquis pour être en mesure de la sauver.

Aussi Louis XIV s'était-il résigné à demander la paix, à l'acheter au prix des plus pénibles sacrifices. A quelques jours de distance, Villars était parti en Flandre pour reconnaître ce qu'on pourrait faire de l'armée, et le président Rouillé en Hollande pour tenter une négociation définitive. Cette entreprise réservait au roi une de ses plus grandes humiliations (5 et 15 mars 1709).

Il avait deux obstacles à surmonter : la convoitise effrénée de ses ennemis et la résistance inattendue de Philippe V lui-même à ses projets. Nous avons vu que, depuis Ramillies, il avait plusieurs fois offert d'abandonner la plus grande partie de la monarchie espagnole et de n'en réserver que les Deux-Siciles à Philippe V. Mais ce sacrifice, si considérable qu'il fût, avait été rejeté comme insuffisant par des vainqueurs infatués de leurs succès et déterminés à s'agrandir aux dépens de la France aussi bien que de l'Espagne. Pendant qu'il échouait devant ces calculs impitoyables, Philippe V lui enlevait le moyen de continuer ses offres, en refusant de se prêter à aucune concession. Consolidé en Espagne même par ses victoires et le dévouement des peuples, le jeune roi prétendait demeurer roi d'Espagne et ne rien céder de la monarchie. Sourd aux insinuations de son grand-père, il lui avait écrit dès le 12 novembre 1708, après Oudenarde et pendant le siège de la citadelle de Lille : *Je suis pénétré des prétentions chimériques des Anglais et des Hollandais ; je ne veux pas seulement croire que vous puissiez les écouter, vous qui, par vos actions, vous êtes rendu le plus glorieux roi du monde..... Je suis outré qu'ils puissent seulement s'imaginer qu'on m'obligera à sortir d'Espagne tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines. Je ferai tous mes efforts pour me maintenir sur le trône où Dieu m'a placé et où vous m'avez mis après lui, et rien ne pourra m'en arracher ni me le faire céder que la mort*². Tout ce qu'il consentait à accorder, c'était un traité de commerce, contraire au vieux monopole espagnol, qui ouvrirait aux Hollandais, et peut-être aux autres alliés, un commerce lucratif avec les colonies du Nouveau-Monde³. Ces sentiments de Philippe V allaient devenir de plus en plus les sentiments de la nation, et, s'ils devaient un jour consacrer en Espagne la dynastie française, ils n'étaient au début qu'un empêchement décisif à la paix. Ils serviront aussi à expliquer la plus célèbre et la plus intolérable des exigences des alliés.

Tout en louant cette énergie, mais convaincu que sa *tendre amitié* pour les siens devait céder au *bien de son royaume*⁴, Louis XIV chercha à ranimer les négociations. L'opinion commune était alors qu'on ne pouvait parvenir à la paix que par les offres et l'intervention des Hollandais. On eût dit qu'ils étaient les

¹ *Mémoires* de Villars, où se trouvent quelques-unes de ses lettres et de Mme de Maintenon.

² *Mémoires* de Noailles, tome II.

³ *Mémoires* de Torcy, tome Ier.

⁴ *Œuvres de Louis XIV*, tome VI : lettre à Philippe V, du 26 novembre 1708.

gardiens de son temple, que la clef en était entre leurs mains, et que l'entrée en serait interdite à ceux qu'ils refuseraient d'y introduire¹. Aussi bien cette importance leur appartenait vis-à-vis de la coalition ; quand ils supportaient la plus grande partie des dépenses de la guerre, c'était justice qu'ils eussent la première voix dans les conseils ; mais elle réduisait Louis XIV à recourir d'abord aux plus insolents de ses ennemis, à ceux qui triomphaient le plus durement de leur supériorité présente, et dont les rancunes trouvaient le plus de jouissance dans l'humiliation de leur ancien vainqueur. La nécessité l'emporta sur les répugnances. Le gouvernement hollandais, consulté indirectement dans les premiers jours de 1709, avait fait répondre qu'aucune négociation ne pourrait s'ouvrir si l'on ne prenait préalablement pour base l'abandon de l'Espagne, des Indes, du Milanais, des Pays-Bas à l'archiduc, un traité de commerce favorable à la Hollande, et *ce qui avait été ajouté* dans les pourparlers antérieurs ; phrase vague d'où pouvaient sortir bien des réclamations inattendues, soit de la Hollande, soit de ses alliés. En outre, ce n'était pas le grand pensionnaire Heinsius lui-même qui formulait les propositions, c'était un député aux États, Vanderdussen, pensionnaire de la ville de Tergow, que les Français et les Espagnols connaissaient pour avoir eu quelques conférences avec lui, et dont la parole n'engageait pas le gouvernement. Malgré l'insuffisance de ces garanties, malgré les résistances de Philippe V, le besoin de terminer la guerre poussa Louis XIV à accepter comme base de la paix les arrangements proposés par Vanderdussen : il lui demanda un passeport pour un négociateur, et envoya en Hollande Rouillé, président au grand conseil, et ancien ambassadeur en Portugal (5 mars 1709).

Il consentait à abandonner l'Espagne, les Indes, le Milanais et les Pays-Bas ; mais il entendait réserver à Philippe V Naples et la Sicile, et y ajouter la Sardaigne et les villes de Toscane dont la destination n'avait encore été l'objet d'aucun débat ; toutefois son négociateur était autorisé à se désister successivement sur ces deux derniers points, selon le besoin des négociations. Il prenait sur lui d'obtenir le consentement de Philippe V à ces énormes sacrifices ; et, en cas de refus de ce prince, il s'engageait à rappeler les troupes françaises qui servaient alors en Espagne. La part qu'il offrait aux Hollandais consistait en un traité de commerce et une barrière de villes dans les Pays-Bas pour la sûreté de leur territoire. Le traité de commerce, conforme aux conditions de Ryswick, les exemptait du droit de 50 sols par tonneau et rétablissait le tarif de 1664, sauf pour douze articles dont la fabrication et le débit périraient en France s'ils n'étaient protégés efficacement contre la concurrence étrangère ; par cette faveur, ils le reconurent eux-mêmes, la condition de leurs négociants en France devenait supérieure à celle de toutes les autres nations. Quant à la *barrière*, où l'on croyait savoir qu'ils voulaient comprendre un bon nombre de villes frontières de France, il leur offrait la Gueldre espagnole, ou le duché de Luxembourg à la place d'Ypres et de Maubeuge. Vis-à-vis de l'Angleterre, il était prêt à reconnaître la royauté de la reine a in si que l'ordre de succession établi en faveur de la maison de Hanovre ; et dans la prévision des prétentions des Anglais sur Dunkerque, cet objet de leur haine depuis 1662, il se résignerait, à la dernière extrémité, à sacrifier cette ville. En retour de tant de concessions, il sollicitait

¹ *Mémoires de Torcy.*

pour les électeurs de Bavière et de Cologne, ses alliés, leur rétablissement dans tous leurs droits¹.

Tant de bon ne volonté ne fut pas récompensée. D'abord le négociateur français fut traité comme un homme odieux au public avec qui il ne fait pas bon d'être trouvé en relations d'affaires. Les Hollandais affectèrent de se cacher pour le voir, soit qu'ils prissent plaisir à lui faire sentir la haine que sa nation inspirait aux Provinces-Unies, soit qu'ils craignissent pour eux-mêmes le mécontentement de leurs alliés peu favorables à la paix. Arrivé à Anvers, Rouillé attendit qu'on lui indiquât un rendez-vous ; puis un avis secret l'appela à Strydensaas, en face du Moerdick, sans lui faire connaître même les noms des deux personnes qu'il y trouverait ; c'étaient Vanderdussen et Buys pensionnaire de Rotterdam. Plus tard on le fit venir à Wœrden, et, toujours avec le même secret, les deux Hollandais, au lieu d'entrer dans la ville, le reçurent dans le canal sur un yacht où il se tint deux conférences. Les exigences répondirent à cet accueil injurieux. Pour croire à la renonciation de Philippe V à la couronne d'Espagne, les Hollandais voulaient la parole de Philippe V ; celle de Louis XIV ne leur suffisait pas. S'ils consentaient eux-mêmes à laisser Naples et la Sicile à Philippe V, ils ne pouvaient répondre du consentement de leurs alliés, et déjà ils rejetaient au nom de tous la proposition relative à la Sardaigne et aux villes de Toscane ; à la conférence suivante, ils retranchèrent aussi la Sicile. Ils prétendaient satisfaire l'Allemagne par le rétablissement du traité de Munster entendu dans le sens allemand ; l'Angleterre par la restitution des conquêtes françaises en Amérique et par l'abandon de Dunkerque ; le duc de Savoie par la restitution ou la conservation de tout ce qu'il avait perdu ou occupé ; le Portugal par l'adhésion de la France à tous les traités passés entre ce royaume et les alliés ; enfin eux-mêmes par le droit de tenir garnison dans Bonn, Liège et Huy et par une barrière composée de Maubeuge, Condé, Tournay, Menin, Ypres, Furnes et Lille : cette ville de Lille autrefois la conquête personnelle de Louis XIV, perdue par lui l'année précédente, et dont il réclamait instamment la restitution. Telles furent, dès le début, leurs propositions ; et ce qui en augmentait la rigueur, c'était le ton de protection dédaigneuse dont elles étaient soutenues. Les deux Hollandais n'admettaient pas que le roi pût résister à leurs conditions. Loin d'avoir à se plaindre, il leur devait bien plutôt une grande reconnaissance. Sans leur intervention, l'Angleterre, par exemple, ne bornerait certainement pas son indemnité à Dunkerque. Qu'était-ce que la restitution ou la perte de quelques villes en comparaison du reste de ses conquêtes dont la paix lui assurait la possession ? Ce résultat fort estimable, il en aurait l'obligation aux Provinces-Unies ; car les alliés avaient le projet unanime de réduire la France au traité des Pyrénées, et s'ils étaient laissés à eux-mêmes, ils l'accompliraient sans pitié².

Ce fut bien pis quand le secret des conférences eut transpiré et que Marlborough et Eugène furent accourus à La Haye pour s'opposer à la paix. Marlborough réclamait au nom de sa cour la rupture des conférences, et le renvoi de Rouillé, s'il n'était pas autorisé à faire des offres plus larges. Eugène réclamait pour l'Autriche toute la monarchie espagnole sans la moindre réserve, et pour l'Allemagne le traité pur et simple de Munster. Marlborough signifiait même avec affectation que peu importaient les résolutions particulières de la Hollande. *La France se trompe, disait-il, si elle croit faire la paix malgré l'Angleterre et*

¹ *Mémoires* de Torcy, qui présentent un résumé substantiel et précis de toutes ces négociations.

² *Mémoires* du marquis de Torcy.

l'Autriche, si elle se flatte que la Hollande puisse arracher par la force leur consentement. Il faut, pour obtenir la paix, que la satisfaction des alliés soit complète, et les négociations secrètes interrompues. Ce refus de traiter par l'Angleterre et l'Autriche rendait de plus en plus nécessaire à la France un accord avec la Hollande ; en satisfaisant celle-ci, elle réussirait peut-être à contrebalancer les deux autres, à les ramener à quelque modération. Mais s'il y avait avantage pour elle dans cet expédient, les Hollandais crurent que le besoin de leur assistance les autorisait à tout oser. Le roi entrant dans la voie des concessions, ils formulaient à chaque conférence quelque demande nouvelle, soit sous prétexte de la barrière, soit en faveur de leur commerce, soit au profit des alliés, afin d'être en état de se faire écouter de ces alliés. Aux objections de Rouillé, ils répondaient par l'impuissance actuelle de la France : *Jusqu'aux gazettes à la main, disait Vanderdussen, tout découvre l'état de la France, la misère affreuse de ses provinces ; il n'est plus temps de biaiser ; le salut du royaume dépend de la paix et d'une paix prompte qui prévienne l'ouverture de la campagne. S'il est permis aux armées d'agir, les prétentions des alliés n'auront plus de bornes ; en vain les bons républicains gémiront des malheurs de la France ; ils ne seront plus maîtres de les arrêter.* Ainsi ils n'en voulaient pas être dédits ; la France était vraiment leur obligée. C'était pour la sauver de l'abîme que ces bons médiateurs s'acharnaient à la dépouiller.

Leur mauvaise foi ne tarda pas à éclater contre toute pudeur. Déjà le roi leur avait tout accordé sur l'article de commerce. Malgré ses répugnances il leur avait cédé pour leur barrière, outre Menin et Ypres promis d'abord par lui, Furnes fortifié, Condé et Maubeuge. Il les croyait satisfaits quand tout à coup ils réclamèrent encore Tournai et refusèrent expressément de rendre Lille. Lille pourtant, dans les conférences antérieures, ils avaient laissé entrevoir l'intention de ne pas la garder. Quand Rouillé leur rappela cette sorte d'engagement tacite, ils osèrent lui dire : *Vous l'avez toujours supposé, mais nous ne l'avons jamais pensé ; nous vous avons laissé croire ce qu'il vous a plu.* Lille, au commencement d'avril, était encore en mauvais état ; les Français le savaient ; nous avons lieu de craindre qu'ils n'eussent dessein d'en profiter ; il était de la prudence de vous laisser croire qu'elle vous serait rendue par la paix. Lille est présentement en sûreté ; ne comptez plus sur la restitution. C'était là négocier à *la Hollandaise*, et voilà, dit Torcy, dans cet aveu, la seule preuve de sincérité qu'ils aient donnée. Ils ne s'inquiétaient pas davantage d'obtenir quelques modifications des alliés. Le prince Eugène réclamant le rétablissement du traité de Munster, les Hollandais signifièrent qu'il était indispensable d'accorder ce rétablissement. Marlborough ne voulait entendre parler d'aucun dédommagement pour Philippe V ; les Hollandais s'en tenaient à cette volonté des alliés. Mais ils avaient promis au commencement d'employer leurs offices pour conserver à Philippe V les Deux-Siciles, au moins le royaume de Naples ; quand Rouillé les en fit souvenir : *Nous n'avons promis, dirent-ils, que de contribuer à lui conserver le titre de roi dont il était revêtu,* et encore ils se récrièrent et voulurent chicaner sur le mot promis.

Pour surcroît de contradiction, Louis XIV n'était pas même secondé par les siens. Il avait pris sur lui de promettre l'adhésion de Philippe V à ses concessions, et Philippe V persévérait dans la volonté de ne pas céder. Pendant que le vieux roi affaibli, épuisé, découragé par les revers, se soumettait à une déchéance flagrante pour éviter désormais la guerre, son petit-fils se déclarait tout pie à l'affronter avec l'ardeur et la témérité d'un jeune homme. *Il y a des*

circonstances, écrivait Louis XIV (29 avril 1709)¹, où le courage doit céder à la prudence, et comme les peuples, zélés présentement, pourraient bien ne pas penser toujours de même, il vaut mieux songer à régner en quelque endroit que de perdre en même temps tous ses États. Philippe V avait pris son parti ; il ne consentait à en changer à aucune condition. Son langage même respire une dignité et un héroïsme qui intéresse pour lui : Dieu m'a mis la couronne d'Espagne sur la tête, je la soutiendrai tant que j'aurai une goutte de sang dans mes veines. Je le dois à ma conscience, à mon honneur et à l'amour de mes sujets. Je suis sûr qu'ils ne m'abandonneront pas, quelque chose qui m'arrive, et que, si j'expose ma vie à leur tête, comme j'y suis résolu, jusqu'à la dernière extrémité, pour ne pas les quitter, ils répandront aussi volontiers leur sang pour ne pas me perdre. Si j'étais capable d'une lâcheté pareille à celle de céder mon royaume, je suis certain que vous me désavoueriez pour votre petit-fils. Je brûle de le paraître par mes actions comme j'ai l'honneur de l'être par mon sang : ainsi je ne signerai jamais de traité indigne de moi². Mais ce traité indigne, par quelle voie la France pouvait-elle y échapper ? Louis XIV, dit Torcy, moins troublé de ses peines intérieures — et domestiques — que de la souffrance de son peuple, était toujours occupé du besoin de le soulager et de terminer la guerre. En présence des dernières prétentions des Hollandais, il réunit en conseil le Dauphin, le duc de Bourgogne, et ses cinq ministres, le chancelier Pontchartrain, Beauvilliers, Torcy, Chamillard et Desmarets. Laissons parler Torcy avec l'émotion et l'accent d'un témoin et d'un acteur de cette scène mémorable. La relation des dernières conférences — de La Haye — lue au conseil dissipa toute espérance de la paix. On en sentit encore plus la nécessité de l'obtenir, quelque prix qu'elle pût coûter. Le DUC DE BEAUVILLIERS, prenant la parole, employa les plus fortes raisons pour représenter à quel point cette paix qui fuyait était nécessaire ; à quelles extrémités le roi et le royaume se trouveraient réduits, si malheureusement on laissait échapper l'occasion de la conclure. Il s'étendit en termes pathétiques et touchants sur les suites funestes d'une guerre qu'il serait désormais impossible de soutenir ; il fit envisager, et clairement, le personnage affreux que le roi serait peut-être forcé de faire pour contenter ses ennemis et recevoir d'eux les conditions qu'ils jugeraient à propos de lui imposer. — Le CHANCELIER enchérit encore sur cette cruelle peinture, et tous deux, s'adressant au ministre de la guerre comme à celui des finances, les pressèrent de dire à Sa Majesté, en ministres fidèles, s'ils croyaient, connaissant particulièrement l'état des troupes et des finances, qu'il lui fût possible de soutenir les dépenses et prudent de s'exposer aux hasards de la campagne. — Une scène si triste serait difficile à décrire quand même il serait permis de révéler le secret de ce qu'elle eut de plus touchant.

Ce que Torcy ne révèle pas, tout cœur sensible le comprend, avant même d'en avoir lu ailleurs le détail explicite : A cet exposé de sa misère, Louis XIV pleurait avec les princes et avec ses ministres. Il ne lui restait donc plus de sa grandeur qu'une plus grande amertume, et de sa prospérité passée qu'un surcroît d'infortune parle contraste. Il se rappelait aussi 1672 et les Hollandais à ses pieds, et lui, dans l'emportement de la victoire, rejetant superbement leurs offres si humbles. Il reconnaissait que Dieu lui renvoyait humiliations pour humiliations, et il sacrifiait à la nature en pleurant son abaissement. Qui aurait la dureté de n'y pas compatir ? Ses ennemis eux-mêmes n'ont jamais refusé à sa douleur un

¹ *Œuvres de Louis XIV*, tome VI : lettre à Amelot.

² *Mémoires de Noailles*, tome II : Philippe V à Louis XIV, 25 avril 1709.

respect mérité. Mais il le mérita mieux encore en acceptant cette justice. Dans la même séance, le chrétien surmonta l'homme, le devoir l'emporta sur l'orgueil. Son premier devoir était de sauver le pays, et ce salut dépendait de la paix ; il se déclara prêt aux sacrifices que la paix exigeait. Il consentit à abandonner Tournay et Lille, à démolir les fortifications de Dunkerque, à faire sortir de France le prétendant, à exécuter le traité de Munster au sens allemand et à rendre Strasbourg démantelé, à ajourner ses réclamations pour les électeurs de Cologne et de Bavière ; à ces conditions il espérait encore obtenir pour Philippe V les Deux-Siciles, ou au moins le royaume de Naples. Tel fut le sens des nouvelles instructions envoyées à Rouillé¹. La dépêche contenant ces ordres, rédigée par Torcy, fut lue et écoutée avec une égale douleur dans le conseil du 28 avril. La fermeté du roi ne se démentit pas ; sa résolution était prise.

Ce second acte de soumission échoua comme le premier. Torcy s'était offert à aller lui-même en Hollande pour seconder Rouillé par des pouvoirs plus étendus ; informé à fond des intentions du roi, il pouvait, sans attendre de nouveaux ordres, profiter des moments propices à une conclusion. Le ministre se résigna, comme Rouillé, à l'humilité et aux dangers d'un voyage incognito, avec un de ces passeports que les Hollandais avaient consenti à délivrer pour de simples courriers. Arrivé à Rotterdam, il sollicita l'entremise d'un banquier sur lequel il avait des lettres de crédit, pour se faire conduire à La Haye. Le banquier entra sans retard chez le grand pensionnaire Heinsius ; le représentant du roi de France attendit dans une *espèce de salle* ou antichambre que le bourgeois de La Haye voulût bien le recevoir (6 mai 1709). Il commença ses négociations par les Hollandais, dans un reste d'espoir qu'ils se prêteraient peut-être à quelque médiation ; Marlborough et Eugène étaient d'ailleurs absents de La Haye. Comme les Hollandais étaient avant tout préoccupés de leur barrière, il tâcha de les gagner en ne leur faisant attendre que peu de jours leur satisfaction personnelle ; après quelques discussions, de facilité en facilité, il leur promit successivement Tournay et Lille. Ils s'en montrèrent bien contents, mais ils n'en furent pas moins opiniâtres à sou tenir toutes les prétentions de leurs alliés. On en peut juger par l'article d'Espagne seul. Pour repousser le dédommagement réclamé pour Philippe V, ils affectaient de douter que Louis XIV pût le contraindre à accepter cet arrangement. Torcy eut beau leur promettre que, pour assurer le consentement de son petit-fils, le roi lui fixerait un délai de trois mois et que ce terme passé en cas de refus, il l'abandonnerait à ses seules forces. Ils n'entendaient rien lui laisser de la monarchie espagnole. Naples et la Sicile leur paraissaient une *barrière* nécessaire même à la conservation du Tyrol, possession de l'Empereur. Si le roi de France voulait absolument que son petit-fils fût roi, il n'avait qu'à ériger pour lui la Franche-Comté en royaume.

Quand Marlborough revint le 18 mai, la saison plus avancée semblait rendre plus imminente l'ouverture de la campagne. Effrayé de cette perspective, le roi, pour éviter à tout prix la reprise de la guerre, autorisait Torcy à de plus larges concessions si elles étaient nécessaires ; il allait jusqu'à priver Philippe V de Naples et de la Sicile sans dédommagement ; il espérait qu'en retour il n'aurait plus à sacrifier Strasbourg ni Dunkerque. Il comptait encore sur l'avarice sordide de Marlborough pour s'en faire un instrument ; il réservait au négociateur anglais deux millions s'il parvenait à obtenir les Deux-Siciles pour Philippe V, ou pour la France Dunkerque ou Strasbourg ; trois millions pour les Deux-Siciles et l'une des deux villes françaises ; quatre millions pour les Deux-Siciles et les deux villes

¹ Voir cette dépêche dans les *Mémoires* de Torcy, seconde partie, tome Ier.

conservées ensemble¹. Aucun de ces calculs ne réussit. Marlborough commença par se faire promettre la démolition des fortifications de Dunkerque, la destruction de son port, la cession de Terre-Neuve, enfin l'abandon de toute la monarchie espagnole sans aucune réserve, et il continua à appuyer toutes les exigences de ses alliés. Cette fois il fut sourd à la voix de l'argent. Torcy essaya sans succès d'aborder cette question en lui parlant vaguement de ses intérêts particuliers. A ce mot d'intérêts, Marlborough rougissait et détournait la conversation.

Le prince Eugène dépassa encore les convoitises des autres nations. Il ne se bornait plus à Strasbourg, même fortifiée ; il redemandait toute l'Alsace, tantôt pour la rendre à la maison d'Autriche, tantôt pour mettre en liberté les dix villes impériales devenues françaises, tantôt pour disposer de la province en faveur de quelque ami, tel que le duc de Lorraine. Un peu plus tard en se rabattant à ne plus demander que le traité de Munster, il entendait retrancher de ce traité tout ce qui était favorable à la France. D'une part il faudrait rendre aux villes de la préfecture de Haguenau leurs anciens privilèges, et à l'Empereur la ville impériale de Strasbourg acquise pourtant à titre onéreux par la paix de Ryswick ; de l'autre, la France n'aurait ni Brisach, ni Philipsbourg, et elle abattrait sur la rive gauche du Rhin toutes les forteresses qu'elle y avait élevées en vertu de la paix de Westphalie : Huningue, Neuf-Brisach, le fort Louis. Torcy déclara qu'il n'avait pas le pouvoir d'accepter, et fit entendre aux alliés que proposer de pareilles conditions, c'était prouver qu'on ne voulait pas la paix.

Cette intention éclatait à chaque pas ; par exemple dans l'appui opiniâtrement accordé à toutes les ambitions du duc de Savoie, qui voulait s'approprier, en France, Briançon et Montdauphin. Il semblait que la coalition prit plaisir à faire de cette protection une offense personnelle à Louis XIV. La même pensée se manifesta encore plus directement dans les mesures qui furent mises en avant pour obliger Philippe V à sortir d'Espagne. Il ne suffisait pas, disait-on, que le roi abandonnât Philippe V à ses seules forces en retirant d'Espagne les troupes françaises. Il n'était pas juste que la guerre finît pour la France seule, et que l'Empereur et ses alliés eussent encore à combattre pour mettre l'archiduc en possession de son héritage. Mais le roi, répondait Torcy, ne peut faire la guerre à son petit-fils pour le détrôner, et Marlborough lui-même en convenait. Eugène demandait au moins le passage par la France pour l'armée alliée envoyée contre Philippe V ; personne dans la conférence n'osa appuyer cet avis. Alors Heinsius proposa un moyen terme que Louis XIV ne pouvait pas accepter : c'était que trois villes d'Espagne et trois villes de France fussent immédiatement remises comme otages aux mains des Hollandais ; les trois villes de France étaient Valenciennes, Cambrai et Saint-Omer. Les villes d'Espagne n'étant pas au pouvoir de Louis XIV, il était dérisoire de les réclamer de lui, et livrer les trois françaises, c'était ouvrir la France aux alliés. Torcy et Rouillé comprirent que la conclusion de la paix était impossible.

Avant de rompre tout à fait, pour mettre les alliés dans leur tort par un document authentique de leurs excès, et aussi pour retarder encore de quelques jours l'ouverture des hostilités, Torcy demanda au grand pensionnaire Heinsius un écrit officiel, qui réunît en corps toutes les prétentions des vainqueurs, et permit au roi de les examiner d'ensemble. Heinsius le donna le 29 mai 1709. Ce

¹ Attesté et expliqué catégoriquement par Torcy, et dans une dépêche de Louis XIV du 14 mai.

sont les *préliminaires de La Haye*, ce monument fameux d'infatuation et d'abus de la force. Nous en connaissons déjà les traits les plus significatifs ; mais il nous semble utile d'en présenter une énumération rapide et serrée, pour démontrer par l'accumulation les avidités et les espérances des vainqueurs, et leurs égoïsmes rivaux, les dangers où la France était tombée, et les pièges plus dangereux encore que lui tendait la mauvaise foi de ses ennemis :

Abandon de toute la monarchie d'Espagne au *roi Charles III, à la réserve de ce qui doit être donné à la couronne de Portugal, au duc de Savoie, et à la Hollande pour sa barrière*. Si le *duc d'Anjou* n'a pas quitté l'Espagne dans un délai de deux mois, le roi très-chrétien et les princes et États stipulants prendront de concert des mesures convenables pour l'y contraindre. Jamais la maison de Bourbon, même par extinction de la maison d'Autriche, ne pourra posséder aucune ville, fort ou pays, dans l'étendue de cette monarchie. *Spécialement*, la France ne pourra se rendre maîtresse des Indes espagnoles, ni y envoyer des vaisseaux pour y exercer le commerce directement ou indirectement ;

Restitution à l'Empire et à l'Empereur, de la ville de Strasbourg et du fort de Kehl, dès que quelqu'un se présentera aux portes de la ville ou du fort, muni d'un plein pouvoir de Sa Majesté Impériale ou de l'Empire ; restitution de Brisach à la maison d'Autriche, remise en vigueur du traité de Munster en Alsace, mais destruction des forteresses françaises, et conservation de Landau à l'Empire ;

Reconnaissance de la royauté de la reine Anne, abandon de Terre-Neuve par la France à l'Angleterre, démolition des fortifications de Dunkerque et destruction de son port ;

A la Hollande, la barrière promise, y compris le quartier de Haute-Gueldre, le tarif de 1664, et l'exemption de la taxe des cinquante sols par tonneau ;

Au duc de Savoie, la restitution de la Savoie et du comté de Nice, et l'abandon d'Exilles, de Fenestrelles, et de la vallée de Pragelas, de telle sorte que le mont Genève soit désormais la limite entre la France et la principauté de Piémont ;

Au roi de Prusse la principauté de Neuchâtel et le comté de Valengin ;

Au Portugal, tous les avantages que stipulent les traités conclus entre cette couronne et ses alliés ;

Aux quatre cercles de l'Empire associés à la ligue, comme aussi au duc de Lorraine, le droit de faire au Congrès, outre ce qui est déjà accordé, *toutes les demandes qu'ils trouveront convenir*.

Ainsi les préliminaires ne disaient pas toute la pensée de leurs auteurs ; il fallait s'attendre, dans le Congrès, à des prétentions nouvelles et imprévues. Bien plus, les conditions de ce Congrès allaient réduire la France à l'impuissance de se défendre, pendant qu'elles doubleraient les forces de ses ennemis. Il était accordé une suspension d'armes de deux mois. On s'efforceraient d'achever les traités définitifs dans ces deux mois ; dans le même temps le roi très-chrétien aurait à retirer ses troupes d'Espagne, à évacuer les villes des Pays-Bas espagnols où il tenait encore garnison, et toutes les autres villes et pays spécifiés, en y laissant les canons, l'artillerie, les munitions de guerre qui s'y trouvaient, et même à raser les fortifications de Dunkerque et combler son port. Ace prix seulement la suspension d'armes pourrait être continuée jusqu'à la conclusion définitive de la paix. Or il était impossible d'exécuter, en deux mois, les travaux de destruction de Dunkerque ; il n'était pas plus facile de changer en deux mois les résolutions bien connues de Philippe V. Cependant la France aurait

ouvert toutes ses portes, cédé les villes qui défendaient ses frontières, livré ses canons et ses munitions, et ses ennemis accrus de toutes ces dépouilles seraient libres, à l'expiration des deux mois, de recommencer les hostilités avec un avantage irrésistible. Ce n'était donc qu'une *trêve capricieuse*, selon l'expression de Torcy, combinée par les alliés à leur profit unique, et pour la France une sorte de suicide par une connivence dégradante aux préméditations de ses ennemis contre elle.

Torcy laissa Rouillé en Hollande, pour y attendre la réponse du roi, et lui-même il rentra en France, bien résolu à ne jamais conseiller au roi une faiblesse indigne de lui et de la nation. Le 2 juin, Louis XIV envoya à Rouillé l'ordre de révoquer toutes les offres qu'il avait faites tant aux États-Généraux qu'à leurs alliés, et de quitter La Haye.

IV. — Rejet des préliminaires de La Haye. - Nouvelle adhésion des Espagnols à Philippe V ; l'esprit public en France favorable à la guerre. - Campagne de 1709. - Victoire en Alsace. - Bataille indécise de Malplaquet. - Persistance de la gêne publique. - Nouvelles tentatives de paix ; conférences de Gertruydenberg. - Campagne de 1710 ; les hostilités languissent dans les Pays-Bas. - Revers inattendus de Philippe V : Almenara et Saragosse. - Les alliés semblent l'emporter définitivement.

On raconte qu'à la nouvelle de la rupture, il y eut grande joie à La Haye. Les États-Généraux votèrent avec enthousiasme la continuation de la guerre. On vit Marlborough et l'envoyé autrichien Sinzendorf embrasser avec transport plusieurs députés. Ils croyaient la France épuisée ; ils l'avaient donc réduite à se livrer elle-même par une résistance impuissante ; ils allaient s'en partager les lambeaux tant convoités, selon un plan du prince Eugène.

En Espagne, par un sentiment contraire, la joie ne fut pas moins grande. Les Castellans n'avaient appris qu'avec désolation que Louis XIV les livrait à l'archiduc. Si encore la monarchie eût passé tout entière aux mains de ce prince, la conservation de leur unité aurait pu les consoler. Mais son avènement même était un démembrement par les parts, non définies, qu'il fallait abandonner au duc de Savoie, au Portugal et à la Hollande, à des puissances hérétiques ou amies d'hérétiques. Dans cette crainte, les grands se serraient de plus en plus autour de Philippe V ; un d'entre eux, un mécontent, avouait qu'il aurait un double plaisir à remplir ses devoirs de bon sujet, puisque ce serait à la fois contrarier les desseins de la France. Philippe répondait à ce dévouement par des marques d'une confiance entière, par la promesse de ne jamais renoncer au trône d'Espagne. Pendant les négociations, ils avaient remporté un grand avantage sur les Portugais — à la Gudina, 7 mai 1709 — ; cette victoire que Heinsius lui-même présentait aux alliés comme digne de considération¹ avait

¹ Mémoires de Torcy, dépêche du 22 mai 1709.

affermi leur confiance en leurs forces. Ce fut bien mieux quand ils purent croire que Louis XIV, dégagé de toutes ses promesses, et malgré le besoin qu'il avait de ses troupes du côté du Nord, leur en laisserait pourtant une partie comme auxiliaires¹.

En France, comme la situation avait deux faces, il y eut aussi lutte entre deux sentiments opposés. Le premier mouvement fut d'indignation contre les exigences des alliés, et d'appel aux armes pour l'honneur du pays. *Tous les bons Français, tout ce qui a une goutte de sang français dans les veines*, ont applaudi à la rupture ; *la guerre vaut encore mieux que la honte*. Mais bientôt la réflexion rabattait cette fermeté. Comment faire la guerre *quand on n'a ni blé ni argent* ? Alors la défaillance chassait l'enthousiasme. C'est encore Mme de Maintenon qui l'avoue dans un langage vraiment digne de l'histoire : *Comment sauvera-t-on la France, s'il n'y a plus de Français ?... — Le maréchal de Boufflers et moi nous séchons de tout ce que nous voyons de lâche et de tout ce que nous redoutons de funeste*. Mais elle-même, çà et là, au moins par compassion, elle semble avoir sa part de cet abattement. *Mme la duchesse de Bourgogne est encore un peu plus triste que moi, elle connaît trop le fond et les circonstances de son état ; elle aime le roi, elle aime son mari, elle aime son père, elle aime sa sœur*. Tous ces endroits-là lui fournissent assez de matières à ses chagrins. — Il s'y joint un soupçon de grossesse, et dans l'état où nous sommes, faire des princes, c'est presque faire des malheureux².

Ce fut le premier sentiment, le plus noble, qui l'emporta. Le roi y poussa énergiquement par ses paroles et par ses actes. En même temps qu'il rappelait Rouillé, il annonça à Villars (3 juin) la rupture des négociations, et la nécessité de reprendre les armes³. Dans ce besoin urgent de mettre la nation de son côté, il ne craignit pas de la prendre pour juge entre lui et ses ennemis. Il fit publier les *Préliminaires*, afin que personne n'ignorât les sacrifices qu'il avait consenti à subir et les odieuses prétentions de ses insatiables voisins. Il y joignit un manifeste adressé à tous les gouverneurs de provinces et de villes, pour commenter ces prétentions, et faire voir que, sous prétexte de leur sûreté, les alliés ne se proposaient que d'accroître leurs États aux dépens de la France, de s'ouvrir une entrée facile dans le royaume toutes les fois qu'il leur plairait de commencer la guerre, et, sous l'apparence d'une suspension d'armes de deux mois, de détruire par la main même du roi les derniers remparts qui pouvaient encore les arrêter. Son appel à l'honneur national était encore d'un ton plus élevé et plus capable d'entraîner les cœurs. *Je passe sous silence*, disait-il⁴, *les insinuations qu'ils m'ont faites de joindre mes forces à celles de la ligue, et de contraindre le roi mon petit-fils à descendre du trône s'il ne consentait pas à vivre désormais sans États*. Il est contre l'humanité qu'ils aient seulement eu la pensée de m'engager à former avec eux une pareille alliance : mais quoique ma tendresse pour mes peuples ne soit pas moins vive que celle que j'ai pour mes propres enfants, quoique je partage tous les maux que la guerre fait souffrir à des sujets aussi fidèles, et que j'aie fait voir à toute l'Europe que je désirais sincèrement les faire jouir de la paix, je suis persuadé qu'ils s'opposeraient eux-

¹ Dangeau, juin 1709 ; *Mémoires* de Noailles, tome II ; lettre d'Amelot à Louis XIV, 1er juillet 1709.

² Maintenon au duc de Noailles, 9 et 22 juin 1709.

³ *Œuvres de Louis XIV*, tome VI.

⁴ Ce manifeste se trouve dans les *Mémoires* de Torcy, tome I, et dans le *Journal* de Dangeau.

mêmes à la recevoir à des conditions également contraires à la justice et à l'honneur du nom français.

Il accorda à l'opinion publique une satisfaction qui lui coûtait beaucoup. Tout le monde était alors déchaîné contre Chamillard. C'était à ce ministre qu'on s'en prenait *des troupes dénuées de tout, des places dégarnies, des magasins vides*. On ne lui tenait plus aucun compte ni de l'activité qui avait si vite rétabli les armées après Hochstett et Ramillies, ni de son ardeur à *se mettre en pièces présentement pour le service*¹, ni de ce qu'il ne pouvait pas faire dans un moment de pénurie universelle. Le roi l'avait longtemps soutenu contre ses ennemis parce qu'*il lui faisait pitié* ; il le sacrifia enfin (10 juin) les larmes aux yeux², et le remplaça par Voisin, ancien intendant en Hainaut et conseiller d'État. Il importait encore de régler la campagne que les ennemis se hâteraient d'ouvrir. Comme l'armée du Dauphiné sous Berwick paraissait être en bon état et bien retranchée contre les insultes de Victor-Amédée, il mit sa principale attention à fortifier celle de Flandre ; il envoya ce qu'il put d'argent à Villars, et prit des mesures pour lui faire voiturier du blé de Picardie et de Bretagne. Il se résolut à laisser des troupes françaises au roi d'Espagne, à la prière de la jeune reine, et dans cette pensée qu'affermir Philippe V était la bonne manière d'ôter aux alliés l'espérance de le dépouiller sans dédommagement. Il ne négligea pas non plus d'encourager les corsaires si redoutés des Anglais et des Hollandais. Ceux de Saint-Malo en particulier faisaient de temps en temps de belles prises, qui troublaient les succès de la coalition. Duguay-Trouin surtout y avait mérité le grade de capitaine et récemment des lettres de noblesse ; il armait encore en ce moment sept vaisseaux. Le roi, pour encourager ce zèle, déclara qu'il renonçait à son droit du cinquième sur les prises (27 juin).

On ne tarda pas à voir qu'il savait bien comment il faut *mener les Français*, selon sa propre expression. Une ardeur honorable répondit à sa confiance. A l'armée de Villars, la lecture des préliminaires et l'orgueil des ennemis soulevèrent l'indignation des soldats ; quand ils apprirent à la suite le rejet de pareilles propositions, ils poussèrent un cri de joie et d'ardeur d'en venir aux mains avec ces insolents³. Par tout le royaume, on remarqua, cette année, plus de zèle pour les enrôlements, plus de fidélité au drapeau dans les recrues. A la cour, malgré plus d'une répugnance, un bon nombre de personnages offrirent au roi leur vaisselle d'argent ; soit en don provisoire jusqu'à ce que l'amélioration de ses affaires lui permit d'en rembourser le prix, soit comme moyen de remettre des espèces en circulation. La ressource était sans doute insuffisante. La vaisselle d'or du roi, sacrifiée la première, n'avait rendu que quatre cent mille livres ; la vaisselle d'argent des particuliers n'en donna guère qu'un million quatre cent mille. Mais ce sacrifice n'était pas à dédaigner dans un commencement de campagne ; il permettait déjà d'envoyer aux armées quelques secours fort appréciables dans cet état de misère⁴ ; il offrait d'ailleurs un exemple de dévouement qui ne tombait pas sans fruit de Versailles sur Paris, des plus hautes classes sur le peuple ; on aime en effet à trouver sur la liste des donateurs le sculpteur Girardon à côté des noms les plus aristocratiques. Saint-Simon seul

¹ Cette phrase est de Mme de Maintenon.

² C'est Saint Simon lui-même qui parle des yeux rouges et mouillés du roi après une audience donnée au fils de Chamillard. Voir aussi les lettres de Mme de Maintenon et les *Mémoires* de Berwick, 1709.

³ *Mémoires* de Villars.

⁴ Lettres de Maintenon, juin 1709.

murmure d'avoir à s'imposer cette privation et se vante de l'avoir réduite aux proportions les plus modestes. Il est fidèle à son habitude de se désintéresser de tous les devoirs et de tous les malheurs publics¹.

Sous l'impulsion de ces sentiments, la campagne de 1709 annonça chez les Français un renouvellement de forces qui surprit les alliés, et les avertit une première fois que leurs espérances pourraient bien être mal fondées. Il fallait, en Flandre, tenir tête à Eugène et à Marlborough. Sur le Rhin une armée impériale, grossie d'un renfort de Hongrie, menaçait l'Alsace, et au delà la Franche-Comté où des conspirateurs de toutes les classes lui promettaient de livrer aux Allemands cet ancien fief de l'Empire. Berwick, dans les Alpes, avait à contenir le duc de Savoie et les auxiliaires allemands de ce prince qui cherchaient un chemin pour rejoindre les autres en Franche-Comté, et par derrière un nouveau mouvement des fanatiques du Languedoc toujours prêts à profiter des invasions étrangères. Il fut pourvu à tous ces besoins avec honneur sinon toujours par des victoires.

Villars avait une armée inférieure de cinquante mille hommes à celle de l'ennemi ; il ne disposait que d'une petite artillerie de campagne contre deux cents bouches à feu bien servies. Il se borna d'abord à la guerre défensive, à la protection de la frontière. Campé dans la plaine de Lens derrière un fossé revêtu de terre, il imposa tant de respect aux alliés que ceux-ci n'osèrent pas l'attaquer. Il manœuvra ensuite pour concentrer leurs efforts sur Tournay dont les fortifications, capables d'une longue résistance, lui permettraient de gagner du temps. La ville investie le 27 juin, il s'attacha à troubler les assiégeants par des attaques partielles, comme la prise de Warneton où d'Artagnan fit prisonniers les seize cents hommes de la garnison. Malheureusement la rareté du pain le retenait près des places françaises ; il ne pouvait jamais avoir de pain que pour un jour à la fois, et il ne lui était pas permis de s'avancer avec toutes ses forces

¹ *Se désintéresser de tous les devoirs...* Ce mot n'est pas trop dur pour ce médisant égoïste, pour ce fainéant sans vergogne, qui n'a d'autre emploi que de guetter les défauts, les ridicules, les fautes ou les malheurs du prochain, afin de s'en prévaloir à son profit, de déprécier tout ce qui travaille, de rabaisser tout ce qui s'élève, et de se démontrer sa propre supériorité par le peu de valeur de ses contemporains. A vingt et un ou vingt-deux ans, furieux qu'on ne lui reconnaisse pas encore des qualités militaires qu'il n'a pas, il quitte pour toujours le service, où les autres auront au moins, malgré leurs fautes ou leurs erreurs humaines, le mérite de ne pas s'épargner. A l'époque d'Oudenarde, il se distraît des calamités publiques en se promenant de château en château, et il en fait sans embarras le titre d'un de ses chapitres : *Je vais me promener sur la Loire*. Quand Lille est assiégée, et que le danger de cette ville est devenu la grande inquiétude des esprits sérieux, il ne trouve rien de plus opportun que de faire valoir sa perspicacité en pariant, sous forme de jeu, contre quatre pistoles, que Lille succombera sans secours et sans combat ; et il s'étonne, comme d'une noirceur horrible, qu'on l'accuse *d'improver tout, d'être mécontent* et de *se délecter de tous les mauvais succès*. Ici, sous prétexte que le sacrifice de la vaisselle d'argent ne rapportera pas assez, il s'y soustrait vilainement. *Quand je me vis, dit-il, presque le seul de ma sorte mangeant dans de l'argent, j'en envoyai pour un millier de pistoles à la Monnaie et je fis serrer le reste. J'en avais peu de vieille de mon père et sans façon, de sorte que je la regrettai moins que l'incommodité et la malpropreté.* De telles paroles se commentent d'elles-mêmes. Que le talent de médire avec art et d'amuser la malignité humaine a de beaux privilèges ! Voilà pourtant l'homme que, depuis cinquante ans, on admet comme la plus grande autorité historique du dix-septième siècle, comme le juge en dernier ressort d'une des plus brillantes époques de notre histoire, parce qu'il prend à tâche de la ravalier. Voir le livre de Chéruel : *Saint-Simon considéré comme historien*.

à trois lieues de son campement. Pour nourrir les brigades envoyées contre Warneton, il avait fallu faire jeûner celles qui ne marchaient pas¹. Cette pénurie et les clameurs des habitants de Tournay, qui craignaient la famine, entraînèrent la reddition de la ville le 27 juillet, mais non celle de la citadelle dont la défense retint encore l'ennemi jusqu'au 2 septembre. Pendant ce temps, l'Allemand Daun, auxiliaire de Victor-Amédée, manœuvrait pour entrer par la Savoie en Franche-Comté et occuper Annecy. Mercy, général de l'Empereur, passait le Rhin à Rhinfels, avec la connivence des Suisses, et jetait un pont entre Huningue et Brisach pour hâter l'arrivée de ses renforts. Cette combinaison fut glorieusement déconcertée. Le maréchal d'Harcourt commandait l'armée d'Alsace ; pendant qu'il gardait lui-même les lignes de Lauterbourg menacées par l'électeur de Hanovre, le comte du Bourg, son lieutenant, veillait sur la haute Alsace. A la nouvelle du mouvement de Mercy, le maréchal renforça du Bourg de deux régiments de dragons et lui envoya l'ordre de combattre fort ou faible. Du Bourg ne fit pas attendre l'exécution. Le 26 août, il assaillit Mercy près de Rumersheim et le vainquit complètement en une heure et demie de combat. Deux mille cinq cents prisonniers, tous les canons, tous les équipages des Allemands, les bateaux de leur pont, beaucoup d'étendards et de drapeaux, restèrent aux mains du vainqueur. On évalua à quinze cents le nombre de leurs morts sur le champ de bataille, à mille ceux qui se noyèrent dans le Rhin. Le reste disparut par une fuite rapide. Mercy blessé se réfugia à Bâle avec 150 hommes, laissant derrière lui son carrosse et sa cassette, où l'on trouva toutes les preuves du complot qui avait failli coûter la Franche-Comté à la France, et des desseins du prince Eugène pour le morcellement du royaume². L'électeur de Hanovre, qui attendait l'effet de la marche de Mercy pour attaquer les lignes de Lauterbourg, rebroussa chemin. Dans les Alpes, la défaite d'un lieutenant de Daun près de Briançon, avec une perte de douze cents hommes tués ou blessés, correspondait presque jour pour jour à la victoire de Rumersheim. La nouvelle de la défaite de Mercy décida Daun à rentrer dans le Piémont et à abandonner ses projets d'invasion en France³.

La Flandre réclamait de nouveaux efforts. Villars avait de lui-même représenté au roi qu'il serait prudent de ne pas le laisser seul, de mettre à côté de lui, en cas de mort ou de blessure, un remplaçant tout 'prêt. On vit alors un rare exemple d'abnégation. Le maréchal de Boufflers s'offrit pour être ce second. Comblé de gloire par la défense de Lille, et d' bonheurs par la pairie, par ses charges à la cour, par la mission toute récente d'apaiser Paris affamé, il avait en outre dix ans de grade de plus que Villars. *Homme de zèle et bon citoyen*, dit Dangeau, il sacrifiait son rang, la jouissance tranquille de ses honneurs, sa santé douloureusement travaillée par la goutte, à l'intérêt supérieur de la nation et du roi. Villars répondit à cette grandeur d'âme par un accueil qui est un de ses titres de gloire ; loin de montrer à Boufflers défiance ou jalousie, il le combla de déférence et de soins délicats, il lui communiqua tous ses projets, il lui offrit le commandement et ne consentit qu'à le partager avec égalité de rang. *Le concert et l'intelligence fut parfait entre eux*, dit Saint-Simon, qui voudrait bien ici trouver Villars en défaut ; mais après avoir examiné tous ses actes, recherché et sondé toutes ses pensées, il est contraint d'avouer qu'on n'y put rien démêler de répréhensible. La cour en fut heureuse ; Mme de Maintenon écrivait que cette

¹ *Mémoires* de Villars.

² Dangeau, *Journal*, 31 août et 1er septembre.

³ *Mémoires* de Berwick.

conduite avait encore accru son estime pour Villars. Cette réciprocité de désintéressement paraissait être de bon augure pour la suite de la campagne.

Les alliés venaient de prendre la citadelle de Tournay (2 septembre) et marchaient avec la plus grande partie de leurs forces contre Mons, l'hôpital de l'armée française, peu fournie de vivres et de troupes. Villars se mit en mouvement pour garantir cette ville, et rencontra l'ennemi près du village de Malplaquet. Il eut le temps pendant une nuit de se couvrir par un fossé devant son centre, par des retranchements devant ses ailes (11 septembre 1709). Les Français étaient pleins d'ardeur ; au point du jour on leur distribua le pain attendu depuis trente-six heures ; ces hommes, habitués à la faim par plusieurs mois de patience, jetèrent leurs rations sans y toucher, pour ne pas retarder la lutte d'un moment. Boufflers commandait à droite contre les Hollandais du comte de Tilly et du prince de Nassau neveu de Guillaume III. Il soutint leur choc pendant deux heures, mitraillant les assaillants par milliers, détruisant d'une seule décharge des compagnies entières, perdant et reprenant à la fin ses retranchements. Villars, à la gauche, avait en tête Marlborough. *Il s'y battait comme s'il eût eu une réputation à commencer. Pas de régiment à la tête duquel il ne donnât. Il allait à la charge avec la férocité d'un lion et donnait ses ordres avec le sang-froid d'un gentilhomme en robe de chambre*¹. Il restait maître de sa position. Mais pour résister aux assauts réitérés des Anglais, il avait été contraint de dégarnir son centre. Eugène saisit cet avantage, et massa son infanterie contre ce point faible. Villars averti rappela aussitôt Boufflers contre les Autrichiens, et il continuait à lutter lui-même contre Marlborough, lorsque un coup de canon tua son cheval, et un second lui cassa la jambe. En vain il s'asseyait sur une chaise et s'obstine à commander toujours ; les forces lui manquent, il s'évanouit sous la douleur, il faut l'emporter loin du champ de bataille. Cette vue trouble ses soldats et rend la confiance à Marlborough ; en même temps Eugène avance vers le centre que deux brigades seules défendaient. Les deux alliés combinant leurs attaques, une nouvelle mêlée commence plus terrible encore que la première. La cavalerie française, la gendarmerie, la maison du roi, l'élite de l'armée, semblaient invincibles ; six fois ils repoussèrent l'ennemi jusque sur ses pièces, et ne perdirent contenance que devant une manœuvre de Marlborough qui les prenait entre deux feux. Boufflers crut le moment venu de s'arrêter pour conserver encore une armée. Il fit replier ses bataillons, rallia ceux qui restaient du corps de Villars, et commença sa retraite en si bon ordre, que les alliés n'essayèrent pas de la troubler. Les Français n'abandonnèrent pas un canon, pas une arme, pas une marmite. Ramenés derrière la petite rivière du Haisneau, ils attendirent avec confiance l'ennemi qui ne se montra pas.

Le champ de bataille de Malplaquet offrait un spectacle effroyable. Vingt-cinq mille hommes y étaient couchés, mais dans ce nombre il fallait compter les alliés pour quinze mille. Marlborough avouait, dans son compte rendu, que, si la bataille était glorieuse pour les alliés, *leur perte était considérable* ; et les Hollandais, pour atténuer le nombre de leurs morts, représentaient qu'on ne forçait pas sans une *perte considérable* trois retranchements garnis de canons. En France il y eut d'abord une grande désolation des mères et des femmes de ceux qui avaient été tués ou blessés ; on répétait avec terreur, d'après les rapports des chirurgiens, qu'on n'avait jamais tant coupé de bras, de cuisses et de jambes². La première émotion calmée, on s'aperçut que, s'il y avait eu perte

¹ Maintenon au duc de Noailles, 14 septembre 1709.

² Lettres de Maintenon et de la marquise d'Huxelles.

du champ de bataille, rarement une défaite avait été plus glorieuse, et c'était de la bouche des ennemis mêmes qu'on tirait cette louange. Habités par une longue suite de victoires à nier la valeur des Français, à mépriser la nation, ils venaient de reconnaître, à leur grand étonnement, que cette valeur reparaisait, que les Français n'avaient besoin que d'être bien conduits, qu'il n'était pas aussi facile de pénétrer en France qu'on se l'était promis à La Haye. Ce témoignage arrivait de Flandre par Boufflers, d'Espagne par la princesse des Ursins. Un prédicateur, le jésuite La Rue, ne craignit pas d'annoncer, devant le roi, la fin des justices de Dieu et le retour de ses miséricordes. Il en attestait le *grand combat* où la victoire avait paru nous revenir et *n'était retournée que teinte du sang des ennemis*¹. Boufflers appelait la journée de Malplaquet une *illustre et malheureuse affaire* ; malheureuse par l'avantage matériel qu'elle laissait encore à l'ennemi, illustre parce qu'elle relevait la considération de la France, et faisait entrevoir la fin des désastres. Villars eut tout l'honneur de cette espérance rendue à un peuple humilié. C'était lui qui avait formé l'armée de Flandre, qui l'avait retenue sous les drapeaux malgré la disette, et animée de son ardeur. Quand on le ramena de Flandre sur un brancard, toutes les populations par où il passa l'accueillirent par des ovations joyeuses. Le roi lui avait déjà écrit pour lui annoncer son élévation à la pairie, et celle de son lieutenant d'Artagnan, recommandé par lui, à la dignité de maréchal de France². A Versailles, il le logea dans l'appartement du prince de Conti, et lui fit de fréquentes visites comme pour hâter sa guérison³.

Les Allemands, vigoureusement refoulés au delà du Rhin, le duc de Savoie contenu dans le Piémont, et la grande armée des alliés sensiblement affaiblie par ses pertes de Malplaquet, cela ne ressemblait pas mal à une de ces années de répit que nous avons vues placées si à propos par la Providence entre les grands désastres de Louis XIV. Le profit même que Marlborough retira de la retraite des Français ne répondit pas aux grandes espérances qu'il concevait au commencement de la campagne. Les alliés assiégèrent Mons. Boufflers et son armée, faute de pain et d'argent, durent, comme l'avait d'abord fait Villars, ne pas quitter les positions où ils trouvaient encore quelque subsistance. Le siège se continua sans être contrarié ; au bout d'un mois (20 octobre) la ville était prise. Mais ce fut la fin des hostilités pour cette année. Les ennemis, après avoir fait mine de quelque tentative sur les villes voisines, séparèrent leurs troupes, au grand regret d'Eugène, par la volonté impérieuse des Brandebourgeois et de quelques autres alliés⁴.

Il était sage pourtant de ne pas s'abandonner à l'illusion. La misère, les embarras ne diminuaient pas. Au 1er janvier 1710, le roi ne donna pas d'étrennes aux princes, et celles que le Trésor lui offrait chaque année à lui-même, quarante mille pistoles, il les envoya à l'armée de Flandre. Une dépense était nécessaire *pour les draps du roi et autre linge* ; les marchands refusèrent de livrer leur

¹ Extrait du sermon du père La Rue, dans une lettre de la marquise d'Huxelles, 1er novembre 1709.

² *Œuvres de Louis XIV*, tome VI.

³ Dangeau dit à cette occasion : *Le roi n'avait jamais été chez aucuns particuliers depuis le maréchal de Grammont, qu'il y a plus de trente ans qui est mort* (3 janvier 1710).

⁴ Marquise d'Huxelles, 31 octobre. — Il y a une lacune de trois mois dans le *Journal* de Dangeau. Les derniers éditeurs de ce *Journal* ont eu l'heureuse idée d'y suppléer par les lettres de la marquise d'Huxelles, qui se suivent assez régulièrement de deux en deux jours.

marchandise sans argent comptant. Desmarets n'en trouva qu'à force d'être tourmenté par le duc d'Aumont, gentilhomme de la chambre, qui menaçait de mettre ses tableaux en gage pour faire honneur aux besoins du roi¹. Cependant, dit Mme de Maintenon avec douleur, ses enfants s'amuse le plus qu'ils peuvent entre Meudon, Marly, les chasses, la comédie et le jeu, où l'on voit à ce qu'on dit beaucoup d'or². L'état des particuliers était pire encore. Fénelon, dans un mémoire adressé aux ministres ses amis, en trace cet exposé lamentable : Le gouvernement est une vieille machine qui va encore de l'ancien branle et qui achèvera de se briser au premier choc... Le prêt manque souvent aux soldats, le pain même leur a manqué souvent plusieurs jours ; il est presque tout d'avoine, mal cuit et plein d'ordures. Ces soldats mal nourris se battraient mal selon les apparences. Les officiers subalternes souffrent encore plus à proportion que les soldats... Les peuples craignent autant les troupes qui doivent les défendre que celles des ennemis qui veulent les attaquer... Les peuples ne vivent plus en hommes, et il n'est plus permis de compter sur leur patience, tant elle est mise à une épreuve outrée... Le fonds de toutes les villes est épuisé ; on en a pris pour le roi le revenu de dix ans d'avance, et on n'a point honte de leur demander avec menaces d'autres avances nouvelles qui vont au double de celles qui sont faites... On accable tout le pays par la demande des chariots ; on tue tous les chevaux des paysans ; c'est détruire le labourage pour les années prochaines, et ne laisser aucune espérance pour faire vivre ni les peuples ni les troupes... Les intendants font malgré eux presque autant de ravages que les maraudeurs. Ils enlèvent jusqu'aux dépôts publics. Ils déplorent publiquement la honteuse nécessité qui les y réduit ; ils avouent qu'ils ne sauraient tenir les paroles qu'on leur fait donner. On ne peut plus faire le service qu'en escroquant de tous côtés ; c'est une vie de bohèmes, et non pas de gens qui gouvernent. Il paraît une banqueroute universelle de la nation ; on est souvent contraint d'abandonner certains travaux très-nécessaires, dès qu'il faut une avance de deux cents pistoles pour les exécuter dans le plus pressant besoin... La nation tombe dans l'opprobre. Les ennemis disent hautement que le gouvernement d'Espagne, que nous avons tant méprisé, n'est jamais tombé aussi bas que le nôtre³.

Quoique les traits les plus vifs de ce tableau soient tirés des pays voisins de Cambrai, du principal théâtre de la guerre, on se figure sans peine quelle devait être encore, dans une proportion moindre, la situation des autres provinces. La paix était le seul remède ; aussi le grand nombre appelait avec impatience la paix, et parmi les amis de la paix nul n'écrivait avec plus de chaleur que Fénelon. Si on peut faire couler l'argent, disait-il dans un second mémoire, nourrir les troupes, soulager les officiers, relever la discipline et la réputation perdues, réprimer l'audace des ennemis par une guerre vigoureuse, il n'y a qu'à le faire au plus tôt. En ce cas, il serait honteux et horrible de rechercher la paix avec empressement. Qu'on fasse donc au plus tôt ce changement si nécessaire ; que ceux qui disent qu'on relâche trop pour la paix viennent au plus tôt relever la guerre et les finances ; sinon qu'ils se taisent, et qu'ils ne s'obstinent pas à vouloir qu'on hasarde de perdre la France pour l'Espagne. Dans cette ardeur, il prenait presque le parti des alliés contre Louis XIV, de l'archiduc contre Philippe V. Il excusait les insinuations faites au grand-père de contribuer à l'expulsion de son petit-fils par les soupçons naturels qu'inspirait aux alliés la mauvaise foi

¹ Dangeau, 1er février 1710. Marquise d'Huxelles, 1er janvier.

² Maintenon à Noailles, 8 décembre 1709.

³ Fénelon, *Mémoire sur l'état de la France en 1710*.

éprouvée du roi de France. Le roi n'avait-il pas, malgré les promesses des Pyrénées, repris en main la cause du Portugal contre l'Espagne ? Les alliés, qui s'en souvenaient, prenaient leurs précautions pour empêcher que la promesse d'abandonner Philippe V à lui-même ne fût qu'une comédie. Le roi n'avait que l'usufruit et non la propriété de son royaume ; il n'était pas libre de hasarder la France pour l'intérêt personnel d'un des princes ses petits-fils, cadet de la maison royale. Philippe V ne tenant l'Espagne que de la concession gratuite du roi et du dauphin, il n'avait pas le droit de la retenir quand ses pères et bienfaiteurs voulaient la lui reprendre. Si le roi ressentait trop de répugnance à combattre par les armes Philippe V, il ne devait pas lui être moins douloureux de le voir attaqué, pressé par ses ennemis, peut-être abandonné par les Espagnols, sans oser le secourir, et de demeurer tranquille spectateur de sa perte. Entre ces deux nécessités, il lui restait l'expédient facile d'envoyer des troupes en Espagne, non pas pour combattre son petit-fils conjointement à ses ennemis, mais pour l'enlever aux ennemis eux-mêmes et le ramener en sûreté auprès de son aïeul¹. Enfin, dans un troisième mémoire, il en venait à nier les droits de Philippe V à la couronne d'Espagne, à soutenir la validité des renonciations d'Anne d'Autriche et de Marie-Thérèse, à condamner comme *un abus* que les filles mariées dans les pays étrangers succèdent aux souverainetés de leurs pères. *La France n'a jamais admis de telles successions, et les autres nations auraient dû les rejeter de même. Une nation ne devrait pas s'assujettir à la domination d'un étranger qui descend par les femmes du souverain de cette nation. Une nation entière n'appartient pas en propre à une fille, comme un pré ou comme une vigne, en sorte que la propriété en puisse être transférée comme une dot à des étrangers*². Fénelon n'avait pas toujours tenu ce langage ; en 1702, il n'avait pas craint d'approuver la guerre pour la succession d'Espagne comme aussi juste que la précédente l'était peu³ ; maintenant, après avoir examiné les choses de plus près, il reconnaissait son erreur.

Ces idées si hardies que les modernes croiraient les avoir seuls inventées, cette réfutation de tous les manifestes par lesquels Louis XIV avait soutenu les *droits de la Reine*, et surtout cette singulière façon *d'enlever* un roi récalcitrant comme on ramène au logis pour son bien un écolier fugitif, auraient sans doute tour à tour irrité le roi et provoqué son sourire. Il est probable qu'il n'en connut rien, sauf peut-être par un timide reflet que ses ministres en laissèrent percer dans leurs conseils. Il n'en avait pas d'ailleurs besoin pour offrir encore une fois à la paix les plus cruels sacrifices ; il suffisait, pour l'y déterminer, de l'épuisement de ses provinces, des souffrances toujours croissantes de ses sujets, de l'impuissance du ministre des finances à trouver les fonds nécessaires pour une guerre contre toute l'Europe⁴. Aussi dès que les Hollandais eurent laissé entrevoir quelque disposition à rouvrir les négociations, il s'empressa de saisir ce dernier moyen de salut. Les alliés n'étaient plus aussi sûrs d'eux-mêmes qu'ils l'avaient affecté à La Haye. La publication des *Préliminaires* leur avait nui auprès de l'opinion publique, et surtout la clause qui semblait obliger le roi à tourner ses armes contre son petit-fils. Ils avaient même essayé de désavouer une intention aussi odieuse ; ils étaient en outre avertis, par les derniers actes de vigueur des

¹ Fénelon, *Mémoire sur les raisons qui semblent obliger Philippe V à abdiquer la couronne d'Espagne*.

² Fénelon, *Examen des droits de Philippe V à la couronne d'Espagne*.

³ Fragment d'un *Mémoire* sur la campagne de 1702.

⁴ *Mémoires* de Torcy, seconde partie : conférences de Gertruydenberg.

Français, que leur adversaire, qu'ils croyaient mort, pourrait bien avoir encore de la vie. De son côté, le roi était informé du mécontentement de quelques princes d'Empire contre les chefs de la coalition, et de dissensions dans le gouvernement anglais dont les suites seraient peut-être favorables à la paix. De ces calculs sortirent entre les Hollandais et Louis XIV les conférences de Gertruydenberg (de mars à juillet 1710).

De tous les articles préliminaires, il y en avait deux, le IVe et le XXXVIIe, qui répugnaient particulièrement à Louis XIV. Par le IVe, la monarchie espagnole devait être abandonnée, en deux mois, dans toute son intégrité, par Philippe V, sous peine pour lui d'être expulsé par les alliés et par son grand-père. Par le XXXVIIe, toutes les restitutions, évacuations de territoires Promises aux différents alliés par Louis XIV devaient être exécutées dans le même délai de deux mois, sous peine pour lui de la rupture des négociations et de la reprise des hostilités. Or, deux mois ne suffisaient ni pour faire sortir Philippe V d'Espagne par la persuasion ou par la force, ni pour exécuter toutes les restitutions ou démolitions promises dans les conditions exigées. Par une monstruosité jusqu'alors inouïe en diplomatie, il fallait accomplir immédiatement les propositions préliminaires, avant la conclusion du traité définitif, sans quoi il n'y aurait pas de traité définitif. Le roi demandait donc que ces deux articles fussent modifiés ; et dans son désir sincère de la paix, il acceptait tout le reste des préliminaires. Ses propositions peuvent se formuler ainsi : 1° Qu'il fût donné un dédommagement à Philippe V en retour de sa renonciation à la monarchie espagnole ; si Philippe V n'acceptait pas, le roi s'engageait à lui refuser tout secours et à défendre à tous ses sujets, officiers et soldats, de prendre du service en Espagne ; pour garantie de sa parole, il livrerait en otage aux Hollandais, jusqu'à la fin de la guerre, les villes de Bergues, Douai, Charlemont et Aire ; 2° Que l'on continuât la trêve jusqu'à la conclusion de la paix définitive ; le roi, aussitôt après la signature, livrerait aux Hollandais leur barrière, raserait Dunkerque et les places d'Alsace.

Les plénipotentiaires français étaient le maréchal d'Huxelles, l'ancien défenseur de Mayence, et l'abbé de Polignac — plus tard cardinal —, déjà connu par une ambassade en Pologne, homme d'esprit et d'éloquence, auquel l'avenir réservait, en Hollande même, l'honneur de terminer la guerre. Pour le moment il dut se contenter à un mérite plus modeste de la patience, vertu recommandée par Louis XIV à ses représentants comme la plus nécessaire avec des Hollandais. Ceux-ci, en effet, se rendirent bientôt insupportables. D'abord, toujours avec un air protecteur, ils affectèrent de se cacher pour rendre service à la France. Ils avaient demandé qu'on ne leur envoyât pas de personnages pour négocier. D'Huxelles eut ordre en conséquence de ne mettre ses armes à rien, de ne montrer ni son bâton, ni son collier de l'ordre, et l'abbé de Polignac ne devait jamais paraître qu'en habit de cavalier. Les premières conférences eurent lieu sur des yachts ; on proposa même aux deux Français d'y habiter dans un isolement complet, et ce fut une sorte de grâce, en vue de l'inconfort, que de leur permettre de prendre un logement dans la ville. Dès le premier jour, Buys et Wanderdussen — car c'étaient toujours les mêmes — refusèrent tout accommodement. Toute la monarchie d'Espagne appartenant à l'archiduc, il était contraire à l'équité d'en prétendre le moindre dédommagement au profit du duc d'Anjou qui n'y avait nul droit. La seule contrainte à laquelle Philippe V pût céder, c'était l'union des armes du roi à celles des alliés. Les villes, offertes pour gages de la parole du roi, devaient être au choix des alliés, non au sien. Enfin les préliminaires ne suffisaient plus ; quand ils seraient signés, les alliés se

réseraient des *demandes ultérieures* ; celles des Hollandais, avouées tout bas par un des députés, consistaient dans l'abandon perpétuel à la Hollande de Valenciennes, Douai et Cassel, et le remboursement des frais qu'avaient coûté les sièges de Tournay et de Mons.

Les plénipotentiaires français insistèrent pour le dédommagement de Philippe V. Ils réclamèrent d'abord Naples et la Sicile avec les villes de Toscane, qui furent absolument refusés parce qu'il ne convenait pas qu'un prince français eût un pied en Italie ; ils proposèrent ensuite le royaume d'Aragon qui ne fut pas moins vivement refusé, parce que l'Aragon était confié à l'Espagne et la nation même. Les Hollandais voulaient bien admettre seulement qu'il fût possible, pour le bien de la paix, d'accorder un dédommagement ; mais le plus petit possible, et ils ne le définirent pas. Ils ajoutèrent immédiatement que ce partage ne serait accordé que si le roi s'engageait à joindre ses armes à celles des alliés pour contraindre Philippe V à sortir d'Espagne, et à se contenter de la portion congrue qui lui serait laissée. Dès lors, cette exigence que, quelques mois auparavant, les alliés prétendaient désavouer, se représenta explicitement à chaque conférence, devint la condition essentielle de tout accord, et à la fin le prétexte pour rompre les négociations. *Nul traité, dit Torcy, sans cette condition, nul expédient pour en adoucir la rigueur.* C'est que les alliés se sentaient faibles pour dépouiller par leurs seules forces le roi d'Espagne. Philippe V, appuyé plus que jamais sur les Espagnols, se sentait fort ; il traitait de molle la conduite de la France, et de *désir effréné* l'empressement qu'elle témoignait pour terminer la guerre. A une si grande distance, sans autre communication que par mer, les alliés s'effrayaient de l'incertitude des dangers de la lutte. Il n'y avait de passage commode que par la France, d'armée en état d'agir qu'une armée française.

Déclarez donc, disaient un jour les députés hollandais, à quoi le roi s'oblige pour assurer la restitution effective de l'Espagne. — A telles conditions que vous voudrez, répondirent les plénipotentiaires, *excepté celle de faire directement la guerre à son petit-fils.* Il n'était pas permis cette fois de douter de sa sincérité ; il en donna un gage irrécusable en promettant aux alliés des subsides en argent pour les aider à détrôner Philippe V, si le prince ne se résignait pas au dédommagement qu'on voudrait bien lui laisser ; il leur offrait cinq cent mille livres ou un million par mois, c'est-à-dire le chiffre même ou le double de ce que lui avait coûté jusque-là l'entretien d'une armée française en Espagne. Il poussa encore plus loin dans l'intérêt de la paix générale ; on savait déjà à quelles *demandes ultérieures* on pouvait s'attendre de la part des Hollandais. On apprit bientôt que l'Autriche entendait réclamer, non plus seulement Strasbourg et Brisach, mais l'Alsace entière pour en gratifier le duc de Lorraine. L'Alsace, cette avant-garde de la France sur le Rhin, cette frontière acquise par Richelieu et tant de fois sauvée des revendications allemandes ; *c'était le comble du sacrifice.* Louis XIV, déterminé à faire cesser le fléau de la guerre, envoya à ses plénipotentiaires l'ordre de promettre l'Alsace à l'Autriche et Valenciennes à la Hollande.

Ils auraient dû être satisfaits, mais ils ne voulaient pas l'être. Acculée dans ses derniers retranchements, leur mauvaise foi éclata par un ultimatum inattendu et intolérable (13 juillet). Laisant de côté l'Alsace et Valenciennes que Louis XIV accordait, ils redoublèrent d'exigences sur l'article qu'il était déterminé à rejeter. Ils prétendirent que le roi se chargeât seul de combattre et de chasser Philippe V. *La volonté des alliés, dirent, de la part de Heinsius, les députés hollandais, est que le roi se charge ou de persuader le roi d'Espagne ou de le contraindre lui seul de renoncer à toute la monarchie. L'argent et la jonction des troupes*

françaises ne leur convient pas ; l'exécution du traité est la seule sûreté qu'ils exigent, et qu'il soit satisfait à tous les articles préliminaires dans l'espace de deux mois. Ce terme expiré, la trêve est rompue ; la guerre recommencera quand même, de la part du roi, les autres conditions préliminaires auraient été pleinement accomplies.

Mais jusque-là les alliés ne réclamaient que le concours du roi de France contre Philippe V ; ils prenaient pour eux une part des charges de son expulsion. Oui, dirent les Hollandais, mais les choses sont changées ; il n'est plus question d'un tel concert, et de la part de nos maîtres nous désavouons la proposition. Il ne s'agit plus de chercher des expédients ; l'unique moyen d'avoir la paix est que les alliés reçoivent des mains du roi l'Espagne et les Indes. Ce n'est point à eux à s'embarasser des moyens ; il suffit qu'ils s'engagent à laisser au roi Philippe le partage qu'ils lui assigneront ; ils s'en expliqueront quand ils le jugeront à propos. A cette déclaration était jointe la promesse d'accorder quinze jours à Louis XIV pour répondre¹.

Tant d'insolence, comme les préliminaires, ranima en France l'esprit national. Le roi eût regardé comme un affront de profiter des quinze jours que les Hollandais ne lui laissaient que par miséricorde. Il rappela sans délai ses plénipotentiaires. Il montra le sang-froid d'un homme maître de la paix et de la guerre. L'ardeur des princes, des grands seigneurs, moins prudente, mais d'un bon exemple, était d'un favorable augure ; jamais ils n'avaient été moins courtisans et plus citoyens². Mais puisque le roi ne pouvait obtenir une paix honorable et n'acceptait pas une paix honteuse, il fallait songer à la guerre et à la défense du territoire, et cette guerre ne fut pas heureuse ; les alliés purent se flatter d'avoir fort avancé leurs affaires en refusant de traiter.

Les hostilités avaient repris pendant les conférences de Gertruydenberg. Villars, mal remis de sa blessure, mal secondé par des troupes mal payées, affaibli par des désertions fréquentes³, n'avait pu empêcher les alliés de prendre Douai (25 juin). Ils menaçaient l'une après l'autre les villes de la frontière française, les anneaux de la *chaîne de fer*, comme ils disaient, et dans cette campagne ils occupèrent successivement Béthune (29 août), Saint-Venant (29 septembre), Aire (9 novembre). Le Midi s'agitait sous la triple conspiration du duc de Savoie, des Anglais de la Méditerranée, et des Camisards toujours prêts à répondre aux appels de l'étranger. Une flotte anglaise débarqua à Cette plusieurs milliers d'hommes et des fusils pour les Camisards ; ils s'attendaient à être rejoints par vingt mille révoltés de l'intérieur. Le duc de Noailles, commandant de l'armée du Roussillon, accourut avec un détachement d'infanterie et douze pièces de canon au secours du gouverneur du Languedoc, si rapidement et si à propos que l'ennemi se hâta de se rembarquer, et qu'aucun camisard ne bougea. Il y acquit une certaine gloire. Louis XIV et madame de Maintenon le félicitèrent avec enthousiasme⁴ et le peuple de Paris, émerveillé de cette activité, répétait que, s'il avait marché si vite, *c'était que le diable l'avait porté*. Ce fut le plus grand succès de l'année, et nous venons de voir qu'il n'arrêtait pas les progrès de l'ennemi dans le Nord. Berwick eut l'avantage de ne pas laisser entamer le territoire français, mais il échoua dans une tentative diplomatique auprès du duc

¹ *Mémoires de Torcy*.

² Maintenon à Noailles, 15 juillet 1710.

³ *Mémoires de Villars*.

⁴ *Œuvres de Louis XIV* : lettre au duc de Noailles, 4 août 1710 ; lettre de Maintenon à Noailles, 5 août.

de Savoie que Louis XIV aurait bien voulu retirer de la coalition. On offrit en vain à Victor-Amédée la restitution de ses États, l'abandon du Milanais, et le titre de *roi de Lombardie*, conformément au projet de Henri IV. L'insatiable Savoyard exigeait l'abandon d'Exilles et de Fenestrelles, la ville de Monaco, et l'introduction d'une garnison suisse dans Briançon et dans Fort-Barraux, comme garantie de l'exécution du traité. Le roi refusa de mettre aux mains des étrangers deux places qui étaient les clefs de son royaume¹.

Un signe plus inquiétant encore fut le changement subit qui parut s'accomplir en Espagne. La confiance de Philippe V en ses forces, sa résistance aux propositions de Louis XIV, avaient été le grand obstacle à la paix. Durant les conférences de Gertruydenberg, on s'était réjoui à Madrid de la ténacité des Hollandais à continuer la guerre², pendant qu'à Versailles on se plaignait des embarras apportés aux négociations par le roi d'Espagne. Tout à coup on eut à craindre de le voir renversé par son compétiteur. Au commencement de l'année, Louis XIV, pour attester la sincérité de ses intentions, avait retiré ses troupes d'Espagne, et n'avait consenti, un peu plus tard, qu'à prêter pour général aux Espagnols le duc de Vendôme, confiné dans une retraite involontaire depuis la campagne de 1708. Avant que Vendôme fut arrivé, la lutte s'engagea entre Philippe V et l'archiduc. Le roi d'Espagne, réduit à ses seules forces, s'était résolument mis à la tête de son armée pour achever de reconquérir la Catalogne ; il campait sur les bords de la Sègre. La famine, dans un pays aride, le contraignant à s'éloigner, les généraux de l'archiduc, l'Autrichien Stahrenberg et l'Anglais Stanhope, profitèrent de cette retraite pour le poursuivre avec avantage. Dans une première attaque, à Almenara (27 juillet), malgré sa valeur personnelle, ils mirent en désordre son armée. Il parvint à rallier ses troupes, repassa l'Èbre, et atteignit Serra-gosse. Là il put constater que les défections partielles pendant la marche l'avaient affaibli de quatre mille hommes ; au contraire les forces de l'archiduc avaient grossi bien au delà de ce nombre. Il accepta cependant une nouvelle bataille devant Saragosse (20 août). Bien servi par sa cavalerie, il vit ses fantassins plier dès la première charge ou combattre si mollement, que l'ennemi les prit pour des complices. Laissant alors au marquis de Bay le soin de réunir les débris de ses troupes, environ neuf mille hommes, il s'empessa de courir à Madrid, pour y aviser aux derniers efforts qui seraient encore possibles. La fidélité des Castellans était inébranlable ; ils l'accueillirent aux cris de *vive Philippe V ! meurent les traîtres !* mais ce n'était pas à Madrid qu'on pouvait sauver l'Espagne. Il déclara le gouvernement transféré à Valladolid, et partit pour cette ville. A sa suite un grand nombre d'habitants, nobles, bourgeois, marchands, émigrèrent sans hésiter ; plus de mille voitures, plus de trente mille personnes formaient son cortège ; ceux qui se croyaient contraints de demeurer lui souhaitaient au moins un prochain retour. Mais ce retour serait-il possible ? L'archiduc, maître de l'Aragon, avançait vers la capitale de l'Espagne. L'Anglais Stanhope l'y conduisait malgré Stahrenberg ; et le 28 septembre 1710, il entra à Madrid.

La guerre d'Espagne, dit Torcy³, que les Hollandais dépeignaient comme difficile, et dont les États-Généraux et leurs alliés refusaient de s'embarrasser, et qu'ils demandaient cependant de voir terminer dans un espace de deux mois, finissait dans un terme encore plus court ; cette monarchie était alors presque réduite au

¹ *Mémoires* de Berwick.

² Dangeau, 9 avril 1710. Lettre de Maintenon à Noailles, 14 mai 1710.

³ *Mémoires* de Torcy, dernières lignes de la seconde partie.

pouvoir des ennemis. Le principal obstacle était levé, et nulle autre difficulté ne pouvait s'opposer à la conclusion de la paix.

Ces lignes du ministre de Louis XIV expriment moins le regret que la résignation, moins l'abattement du malheur que l'espoir de la délivrance. La France en était donc réduite à subir froidement, avec la ruine de Philippe V, la perte de son ascendant en Europe, à acheter le repos du moment par la perte de ses frontières. La décadence semblait irréparable.

CHAPITRE XLI

La France et l'Espagne relevées. Victoire de Philippe V à Villaviciosa. La paix proposée et négociée par l'Angleterre, décidée par la victoire des Français à Denain. Traités d'Utrecht et de Rastadt. Fin de la guerre pour la succession d'Espagne (fin de 1710 à 1714)

I. — Bataille de Villaviciosa. - Philippe V reprend la supériorité, même en Catalogne. - Efforts de Louis XIV pour soutenir la guerre : établissement de la dîme. - Nouveau ministère en Angleterre, qui propose la paix à la France. - Mort du Dauphin. - Mort de l'empereur Joseph. - Ralentissement des hostilités par les négociations ; Duguay-Trouin à Rio-Janeiro. - Préliminaires de Londres. - Marlborough destitué. - Opposition inutile du prince Eugène à la paix.

Il survient, çà et là, dans la marche des affaires humaines, des surprises dont Dieu s'est réservé le secret, et qui transforment les volontés, *changent les temps et transportent les empires*, sans qu'aucun politique puisse se vanter d'avoir prévu, préparé ou déterminé ces résultats. Tel est le secours inattendu qui releva, contre toute apparence, Louis XIV et Philippe V, au moment de leur plus grande détresse, quand le premier croyait n'avoir plus d'autre devoir que d'accepter la loi de ses ennemis, et le second d'autre perspective honorable que de succomber en combattant. Une victoire suffit au roi d'Espagne pour confondre à jamais les espérances de son vainqueur ; et le roi de France n'eut qu'à laisser agir les égoïsmes opposés de ses ennemis pour échapper à leurs convoitises, qu'à confier ses intérêts aux Anglais contre la Hollande, pour conserver l'intégrité de son territoire, et maintenir son petit-fils sur le trône que l'Angleterre et la Hollande s'étaient juré de lui ravir. C'est par l'Espagne que cette réparation commence.

A peine arrivé à Valladolid, Philippe V fut informé par le duc de Noailles que Louis XIV l'invitait à ne pas s'opiniâtrer plus longtemps contre la mauvaise fortune, et à échanger l'Espagne et les Indes contre le partage que ses ennemis consentiraient à lui laisser. C'était une faible compensation que la Sicile et la Sardaigne, mais la possession de ces deux îles valait encore mieux qu'une spoliation complète ; un royaume, si petit qu'il fût, mettait le prince en état de se recommander à l'estime de l'Europe par sa sagesse et sa bonne conduite, et lui laissait le temps d'attendre une conjoncture favorable pour agrandir sa fortune. Il n'y avait plus d'illusion possible ; plus on éclaircirait la situation, moins on trouverait de moyens solides et de ressources assurées pour résister encore. Il était plus avantageux au roi Catholique de contribuer au repos de l'Europe, à celui de la France et de l'Espagne, de sacrifier ses propres intérêts au bien de deux nations qui devaient lui être chères, de s'acquérir un honneur immortel en acceptant un partage, que de se voir honteusement chassé sans espérance de retour, et chargé peut-être de la haine commune de la France et de l'Espagne dont il aurait causé la ruine. Le temps pressait de se déterminer, le moindre malheur achèverait de tout perdre¹.

A ce découragement de son seul protecteur, à cette nécessité de s'avouer lui-même vaincu, à ces instances de ménager les dernières ressources de la France

¹ Dépêche de Torcy à Noailles, 7 septembre 1710, dans les *Mémoires* de Noailles, tome IV.

et de l'Espagne, Philippe V répondit par une fermeté qui devait relever l'une et l'autre, et lui conserver à lui-même sa couronne. Il voyait les grands se rassembler autour de lui dans la résolution, unanime cette fois, de ne pas l'abandonner ; ceux même contre lesquels il avait eu jadis à sévir se ralliaient ouvertement à sa cause, comme s'il suffisait de la grandeur du péril pour ranimer et propager la fidélité. Il savait aussi que l'archiduc, malgré son entrée à Madrid, n'était pas maître de la ville. Le peuple avait reçu l'Autrichien avec un dédain accablant jusqu'à ne pas ramasser l'argent qu'il faisait jeter dans les rues, ou plutôt les rues restaient désertes sur son passage, et des comédiens furent assommés pour avoir représenté une pièce à sa louange, et l'auteur trouvé mort le lendemain. Deux vieux seigneurs que la faiblesse de l'âge avait retenus dans la capitale, Del Fresno et Mansera, invités à reconnaître le nouveau roi, avaient fièrement rejeté ses offres. *Je n'ai qu'une foi, répondit Mansera, et qu'un roi ; tant qu'il vivra, je ne puis en reconnaître un autre*¹. Le même sentiment dominait dans les campagnes. *Les peuples, de l'aveu de l'archiduc, étaient si attachés au duc d'Anjou, que tout l'avantage à espérer de la victoire se réduisait à quelques contributions pour payer les troupes*, et encore le pillage des églises par les Anglais et les Hollandais, la vente à l'encan des calices et autres vases sacrés, exaspéraient si fort les esprits, qu'on aimait mieux brûler les provisions que d'en laisser l'usage à des impies et des sacrilèges.

Fort de ces garanties, et comptant sur les différents corps de troupes qu'il avait en diverses provinces, Philippe V rejeta d'abord l'offre de la Sicile et de la Sardaigne ; il ne se montra pas plus satisfait de la perspective d'y ajouter peut-être Naples ; il ne consentit à abandonner que ce qui n'était pas le continent de l'Espagne et les Indes². Il écrivit à Louis XIV qu'il aimait mieux attendre en combattant ce que Dieu déciderait de lui, que de décider lui-même de son honneur, de sa gloire, et de l'intérêt de ses peuples par un consentement volontaire³. En même temps, au nom des chances favorables qu'il croyait entrevoir, il réclamait de nouveau l'assistance de la France en lui promettant le succès. Les grands d'Espagne réunis à Valladolid en firent autant ; dans une lettre commune adressée à Louis XIV, ils s'engageaient à former une bonne armée espagnole ; et, si le roi leur accordait un secours indispensable dans les difficultés présentes, ils répondaient de la victoire par la communauté des efforts.

Les événements leur donnèrent raison. Louis XIV, frappé de leurs arguments, voulut éprouver ce que vaudrait le secours demandé, et en les encourageant par là à tout oser, il assura leur triomphe. L'archiduc, en avançant sur Madrid, avait dégarni la Catalogne ; une diversion sur cette province étant facile et opportune pour délivrer la Castille, Louis XIV renforça son armée de Roussillon, et ordonna à Noailles d'entrer en Catalogne. Vendôme, qui venait de rejoindre Philippe V, ralliait d'autre part les débris des troupes espagnoles, et en formait rapidement une armée respectable. L'archiduc, déconcerté par le désaveu général des populations, n'osant même loger à Madrid, demeurait oisif près de cette ville, sans autre soin que de lever des contributions qui irritaient de plus en plus la haine des habitants ; pour agir avec plus de décision, il attendait l'arrivée d'une armée portugaise. Les premières manœuvres de Vendôme eurent pour effet de rendre cette jonction impossible, et au contraire permirent aux Espagnols de

¹ *Mémoires de Saint-Philippe*. Dangeau, *Journal*, 9 novembre 1710.

² *Mémoires de Noailles*, tome II.

³ Lettre de Philippe V, 25 septembre.

rallier leurs troupes d'Estramadure (7, 17 octobre 1710). Au même moment, Noailles avant franchi les Pyrénées, l'archiduc crut prudent de ne pas se laisser fermer les montagnes de l'Aragon. Il s'éloigna de Madrid avec un détachement de deux mille hommes et reprit la route de Saragosse. Derrière lui, Stahrenberg et Stanhope conduisaient plus lentement le gros de l'armée. Furieux d'être réduits à reculer, ils s'en vengèrent d'abord sur Tolède, en pillant autant qu'ils purent les habitants, en détruisant à moitié le palais de l'Alcazar, œuvre de Charles-Quint, à l'aide de l'huile, du goudron et de barils de poudre. Sur la route, le long du Tage et du Hénarès, ils pillaient les églises, volaient les vases sacrés, frottaient des saintes huiles leurs chevaux et profanaient les hosties consacrées¹ ; souvent aussi leurs traîneurs tombaient aux mains des Espagnols qui les punissaient sans pitié. Tout à coup, dans les montagnes qui séparent l'Aragon de la Castille, leur armée fut coupée en deux. Stanhope, qui marchait à l'arrière-garde, perdit de vue Stahrenberg. Il avisa la petite ville de Brihuéga et s'y arrêta pour la nuit. Vendôme averti accourut sans délai et commença une attaque que l'enthousiasme des Espagnols rendit furieuse (8 décembre). L'Anglais avait eu le temps de se barricader à l'entrée des rues par des amas de charrettes, de poutres et de meubles. Quand il vit que ses barricades allaient être forcées, il y mit le feu s'enveloppant d'un incendie pour se rendre inaccessible. La flamme n'arrêta pas les Espagnols ; ils sautaient par-dessus à l'aide de leurs baïonnettes, comme d'une perche, et pénétraient ainsi dans la ville. Stanhope, cerné de toutes parts, épuisé de munitions, fut contraint de se constituer prisonnier de guerre avec tout son corps d'armée, c'est-à-dire deux généraux et cinq mille soldats. Stahrenberg, rappelé par le bruit du canon, était revenu sur ses pas. Vendôme qui le cherchait le rencontra le lendemain près de Villaviciosa (10 décembre 1710). Là s'engagea une seconde bataille, plus rude que la première. Tour à tour les Autrichiens et les Espagnols plièrent et revinrent à la charge. A la fin, une lutte héroïque entre les grenadiers de Stahrenberg et les cavaliers de Philippe V était encore indécise, lorsque, la nuit arrivant, Stahrenberg se retira derrière un bois, encloua ses canons, brûla ses bagages, et dès le point du jour s'échappa à la faveur d'un brouillard. Vendôme, qui s'attendait à recommencer, ne trouva plus de l'armée ennemie que les morts nombreux qu'elle avait laissés sur le champ de bataille. Faute de vivres, il ne put la poursuivre avec toutes ses troupes, mais par sa précipitation à fuir, elle avouait elle-même sa défaite.

Les Autrichiens essayèrent de s'attribuer l'honneur de la journée. L'archiduc, à Barcelone, fit chanter le *Te Deum*, et expédia à Milan et à Naples l'ordre d'exprimer la même allégresse. Il suffit, pour le démentir, de suivre jour par jour les conséquences de la bataille de Villaviciosa. Stahrenberg fuyant ne s'arrêta nulle part ; les chefs de bandes, lancés à sa poursuite par Philippe V, lui enlèvent tous ses équipages et lui tuent deux mille hommes avant son arrivée à Saragosse. Il ne peut s'arrêter à Saragosse, il n'a que le temps de faire jeter dans l'Èbre les munitions de guerre et de bouche amassées dans cette ville, et dès le 4 janvier 1711, Philippe V et Vendôme reprennent triomphalement possession de la capitale de l'Aragon. Il rentre enfin en Catalogne avec cinq mille seulement des trente mille hommes qui avaient cru conquérir Madrid², et il y demeure dans l'inaction à côté d'une armée française qui, depuis le 16 décembre, assiégeait Gironne. Le duc de Noailles, par la prise de Gironne le 25

¹ *Mémoires* de Saint-Philippe.

² *Mémoires* de Berwick, d'autant plus digne de foi qu'il ne conteste pas le mérite de la résistance glorieuse de Stahrenberg pendant la bataille.

janvier 1711, donna à la victoire de Villaviciosa le complément incontestable : Philippe V était bien le vainqueur, et par sa victoire, roi d'Espagne pour toujours. Il n'appartenait plus à personne de lui contester sérieusement ce titre.

En France, la joie de la victoire de Villaviciosa fut d'autant plus vive qu'elle était inespérée. On n'avait vu qu'avec inquiétude Philippe V tenter encore la fortune des armes après l'entrée de l'archiduc à Madrid ; le salon de Marly, peuple incrédule et vraiment endurci, selon l'expression du duc de Noailles¹, avait refusé de croire la délivrance possible. Quand le succès eut substitué le vainqueur au téméraire, Paris et la Cour exhalèrent une satisfaction générale. Les anciennes fautes de Vendôme furent oubliées ; il remonta à son ancienne importance, parce qu'il était heureux. L'histoire métallique — depuis longtemps il ne nous est guère arrivé de la citer — reprit son œuvre par une médaille dont la devise annonçait une situation nouvelle que les événements n'ont pas changée ; le retour de la victoire, *Victoria redux*. Il convient pourtant de relever deux contradictions à ces espérances, elles témoignent combien le besoin de la paix dominait dans certains esprits l'amour, toujours un peu vain, de la gloire. Fénelon écrivait au duc de Chevreuse : *Ce qui arrive en Espagne paraît excellent pour le roi d'Espagne, mais la suite nous montrera s'il est bon pour nous*². Après ce que nous avons rapporté plus haut de ses dispositions, cette défiance ne nous en semble que la conséquence naturelle. Ce qui étonne davantage, c'est de voir Mme de Maintenon s'accorder cette fois en politique avec lui. *Paris est ravi de l'état de l'Espagne ; écrit-elle au duc de Noailles, le plus grand nombre en ce pays pense de même ; mais les habiles croient que nous n'y gagnons pas.... et Ma Solidité est persuadée que nous pâtissons*³. N'était-ce pas un écho des sentiments de Louis XIV lui-même qui trouvait dans la victoire un nouvel ajournement de la paix, parce qu'elle offrait à son petit-fils un nouveau motif de résistance à toutes ses propositions ? Il ne pouvait encore deviner le secours providentiel que les divisions de ses ennemis allaient lui offrir spontanément dans quelques jours.

En tout cas, dans cette ignorance, il se préparait à subir honorablement la guerre. Desmarets s'ingéniait avec ardeur à rétablir les finances et le crédit. Au commencement de 1710, il avait offert au clergé le rachat de sa capitation moyennant une somme de vingt-quatre millions une fois payée⁴. La capitation du clergé étant de deux millions par an, c'étaient douze années payées d'avance, et un bénéfice évident pour le roi puisque la capitation devait cesser avec la guerre, et que la guerre ne pouvait plus durer douze ans. La suite a prouvé que le clergé perdait au change, la paix étant survenue avant la fin de la quatrième année. Mais ce bénéfice, bientôt absorbé par tant de nécessités, rendait indispensables de nouveaux expédients. Desmarets en trouva un plus abondant puisqu'il portait sur tout le monde et qu'il devait durer autant que les besoins. Il reprit les propositions de Dame royale formulées par Boisguillebert et par Vauban, et si mal reçues en 1707 par les ministres. On voit même par Dangeau⁵

¹ *Mémoires* de Noailles, tome III : lettre à Vendôme, janvier 1711.

² Fénelon à Chevreuse, 5 janvier 1711.

³ Maintenon à Noailles, 27 décembre 1710 et 12 janvier 1711.

⁴ Dangeau, 17 mars 1710.

⁵ Voici le texte de Dangeau, 23 septembre 1710 : *On parle fort d'une dîme royale sur tous les biens du royaume. M. le duc de Sully en parle dans ses Mémoires. Boisguillebert avait travaillé sur cela et en avait parlé à M. le chancelier pendant qu'il était contrôleur général. Depuis ce temps-là, feu M. le maréchal de Vauban avait fait imprimer un livre*

qu'il crut utile de se mettre à l'abri de ces noms populaires pour autoriser une institution onéreuse au peuple. Équivoque grossière puisque Vauban ne proposait la *Dîme* que pour abolir les autres impôts, et que Desmarets entendait conserver les autres impôts et y ajouter la dîme¹. Mais la dîme devait n'épargner personne, tous les privilégiés y seraient assujettis ; à ce titre elle pouvait être populaire. On assurait de plus que le roi en tirerait assez d'argent pour éteindre tous les billets de monnaie, que les rentes de la maison de ville seraient payées dans leur entier à l'avenir, et que l'argent en viendrait intact dans les coffres du roi sans aucune retenue au profit des traitants. On laissa donc Saint-Simon traiter la dîme comme une *sanglante affaire*, et Fénelon la tourner en dérision par les effets surprenants qu'on lui attribuait et auxquels il avait peine à croire². Le 15 octobre 1710, deux déclarations du roi annoncèrent que les *billets de monnaie* n'auraient plus cours que jusqu'au 1^{er} février. Le 20, l'édit de la *Dîme royale* sur le revenu de tous les sujets, pour toute la durée de la guerre, était scellé par le chancelier, et enregistré le 26 à la chambre des vacations. Quelques jours après (15 novembre), on signifia à tous les agioteurs qui avaient énormément gagné sur les assignations, sur les billets de monnaie, et les autres papiers royaux, une taxe de vingt millions. Par une combinaison assez heureuse, on ne leur demandait pas d'argent comptant ; ils pouvaient s'acquitter en billets du roi qui seraient déchirés aussitôt que rendus au Trésor. Du même coup, le prix de ces papiers remontait au bénéfice des détenteurs, et leur suppression par le Trésor débarrassait le commerce d'une valeur dépréciée. Introduite sous ces auspices, la *Dîme royale* fut acceptée sans beaucoup de réclamations. Elle ajouta au revenu annuel un surcroît de vingt-cinq millions, donna aux dépenses de guerre une garantie sérieuse, et, quoi qu'en pensât Fénelon³, rabattit quelque chose de la confiance qu'inspirait aux ennemis l'épuisement du royaume⁴.

Le roi se préparait donc contre les diverses nécessités de la guerre, quand tout à coup une proposition de paix bien inattendue vint le surprendre à Versailles (15 janvier 1711). Un émissaire de Londres lui apportait en cachette les avances du gouvernement anglais. La reine Anne avait changé de ministres, substitué les tories aux whigs, et ces nouveaux ministres offraient d'eux-mêmes la paix au roi de France. Il faut expliquer comment s'était opérée cette transformation de politique.

Les deux grands partis, qui divisent l'Angleterre depuis deux siècles, avaient des intérêts comme des opinions opposées. Les tories, zélés de l'église anglicane et de l'autorité monarchique, avaient subi à contre-cœur la révolution de 1688 qui substituait l'élection à l'hérédité, et le caprice des révolutions à la stabilité du droit. En outre, grands propriétaires, supportant presque tout le fardeau des contributions nécessaires à la guerre, ils désiraient la paix comme un soulagement et une délivrance. Les whigs au contraire dont la religion, s'ils en ont une, dit Torcy, était presbytérienne, penchaient pour le gouvernement républicain, ou au moins pour une monarchie révocable au gré du parlement ; ils

dans cet esprit-là, et où il était entré dans de plus grands détails. M. Desmarets fait examiner l'idée que les uns et les autres ont eue.

¹ Cette contradiction est remarquée par le vieux Foucauld, dans une addition faite à ses Mémoires, à l'année 1689.

² Fénelon à Chevreuse, 2 novembre 1710.

³ Dans la lettre déjà citée du 2 novembre.

⁴ Voir *Actes et Mémoires de la paix d'Utrecht*, tome I, page 10 : une proposition générale du conseil d'État des Provinces-Unies.

étaient de plus partisans de la guerre, parce que leurs chefs, banquiers, prêteurs d'argent, échappant à la plupart des impôts, s'enrichissaient par tous les mouvements de fonds, emprunts, fournitures, indispensables à l'état de guerre. C'étaient eux qui avaient fait et maintenu la révolution, et ils avaient largement profité de la rivalité de Guillaume III contre la France, et de la guerre contre Philippe V¹. Les whigs dominaient depuis deux règnes ; ils avaient successivement écarté du ministère tous les tories, et surtout, depuis le dernier avènement, ils menaient les affaires par l'importance de Marlborough leur affidé, et par la fascination que la duchesse de Marlborough exerçait sur la reine Anne.

Cependant la reine supportait péniblement leur domination. On a supposé que, tourmentée par les souvenirs de sa vie, croyant reconnaître la vengeance divine dans la mort de tous ses enfants, elle avait des remords de sa propre élévation, du renversement de son père Jacques II, de l'exil et de la spoliation de son frère le prétendant, et qu'elle eût volontiers défait la révolution de 1688 en ménageant à ce frère sa succession. On verra tout à l'heure que les jacobites au moins lui ont prêté ces sentiments, et ont eu par moments l'espérance d'en profiter. Mais sans pénétrer si avant dans sa conscience, il est permis d'expliquer son aversion pour les whigs par le danger dont elle crut que leurs doctrines menaçaient son pouvoir. Un prédicateur tory, Sachewerel, s'émancipa dans quelques sermons à blâmer la révolution de 1688, à nier la souveraineté du peuple, à recommander l'obéissance passive envers le souverain, et l'exercice exclusif de la religion anglicane, à blâmer directement la conduite des ministres de la reine. Les ministres whigs le poursuivirent avec acharnement devant la Chambre des lords et le firent condamner lui-même à ne plus prêcher pendant trois ans, et ses sermons à être brûlés par la main du bourreau. La roi ne leur sut mauvais gré de leur zèle, parce que, dans leurs arguments contre l'accusé, ils avaient laissé voir combien peu ils respectaient l'autorité royale. S'ils avaient paru défendre la légitimité de son pouvoir en vengeant la révolution de 1688, ils avaient rabaissé l'exercice de ce pouvoir par leur manière de réfuter l'obéissance passive. La reine trouvait donc ses défenseurs plus dangereux pour elle que son ennemi. Ces sentiments furent de plus en plus fortifiés chez elle par les insinuations d'une jeune femme, appelée Hill, plus tard Mme Masham, agent secret des tories, qui avait gagné sa confiance à mesure que la duchesse de Marlborough la perdait. Cette duchesse en effet, à force d'être maîtresse dans le palais, en était arrivée à en prendre le ton, et à commander insolemment à la reine elle-même. Après une longue patience, la fierté de la souveraine se révolta enfin (avril 1710) ; elle déclara à sa surintendante qu'elle ne voulait plus ni l'entendre ni la voir². Les Marlborough étaient les véritables chefs et le plus solide appui des whigs : nouveau grief et décisif contre le parti. Dans le courant de 1710, la reine disgracia successivement tous les ministres : Sunderland, gendre de Marlborough, le grand trésorier Godolphin, le président du conseil Sommers, le grand maître de la maison, etc., etc., et enfin la duchesse de Marlborough qui dut rendre les clefs d'or de surintendante. A leur place arrivèrent tous tories, entre lesquels il faut distinguer Harley, plus tard comte d'Oxford, et Saint-Jean qui devint bientôt vicomte de Bolingbroke. Le parlement fut ajourné, puis dissous et de nouvelles élections ordonnées. On n'ignora pas en France ces changements, Dangeau note exactement chacun à sa date ; on s'entretenait

¹ *Mémoires de Torcy*, IIIe partie, et *Mémoires de Bolingbroke*.

² Nous ne disons rien de l'histoire légendaire du verre d'eau, parce que nous ne la trouvons dans aucun livre sérieux.

mène de la disgrâce probable de Marlborough ; mais on osait à peine s'en promettre quelque avantage. Mme de Maintenon écrivait à ce sujet : *Si tout ce qui se passe en Angleterre n'apporte pas d'autre changement que celui de ce général, il me semble que c'est peu de chose. Nous sommes trop mal pour qu'un seul homme puisse nous rétablir ou nous sauver*¹. Le changement qu'elle n'entrevoit pas était à sa porte

Les nouveaux ministres anglais avaient besoin, pour se maintenir, d'un parlement dévoué et de la paix générale. Pour avoir le parlement, ils firent en secret appel aux jacobites. Harley fit savoir à Berwick en France que la reine était disposée à rétablir le prétendant dans ses droits, mais qu'il fallait préalablement que la paix fût conclue, et, pour conclure la paix, que le ministère eût la majorité dans la Chambre basse, Berwick et le prétendant saisissant cette espérance s'empressèrent d'inviter leurs partisans en Angleterre à voter pour le parti de la cour. Berwick a reconnu plus tard que tout cela n'était qu'un jeu de la part de Harley pour s'assurer des voix². Mais ce jeu lui réussit dans le moment même, et donna la majorité aux ministres. Le nouveau parlement était à peine assemblé que déjà l'hostilité éclatait contre Marlborough, et qu'on parlait d'examiner sa conduite comme général et comme plénipotentiaire.

Pour avoir la paix, Harley s'adressa inopinément à Louis XIV. Un abbé Gautier, Français, qui vivait obscurément à Londres dans la maison d'un des ministres, fut dépêché incognito à Torcy (15 janvier 1711), et, pour première parole, lui demanda s'il voulait la paix, la lui offrant de la part de l'Angleterre, et l'invitant à proposer aux Hollandais de nouvelles conférences. On peut juger de la surprise et de la joie de Torcy par cette phrase de ses *Mémoires* : *Interroger un ministre du roi s'il souhaitait la paix, c'était demander à un malade attaqué d'une longue et dangereuse maladie s'il veut guérir*. Cette proposition d'ailleurs, toute vague qu'elle était, suscitait quelques espérances dignes de considération. Que l'Angleterre, après tant d'acharnement hostile à La Haye et à Gertruydenberg, fit maintenant des avances bienveillantes, c'était laisser entrevoir des conditions moins dures, et peut-être déjà se séparer des Hollandais. Il n'aurait pas été raisonnable de repousser ces offres sans examen, de ne pas mettre à l'épreuve ces bonnes intentions. Le roi donc, par le conseil de Torcy, trouva utile d'accepter des négociations et de confirmer la bonne volonté des Anglais par une préférence marquée pour eux. Il répondit que *justement irrité de la conduite des États-Généraux, il ne voulait plus entendre parler de la paix par la voie de la Hollande, mais qu'il en traiterait avec plaisir par l'entremise de l'Angleterre*. Par là il les engageait dans ses intérêts, leur faisait un point d'honneur d'agir de concert avec lui, et de tenir en bride la convoitise de leurs alliés. Cette habileté porta immédiatement ses fruits. Les ministres anglais demandèrent au roi quelles seraient ses conditions et se chargèrent de les communiquer, ce qui voulait dire recommander, aux Hollandais. Le roi commença à les satisfaire, et les affermit de plus en plus dans son parti, en leur promettant des avantages pour eux-mêmes dont il n'avait pas été question à La Haye ni à Gertruydenberg, la cession de Gibraltar, par exemple, et des garanties suffisantes pour leur commerce dans la Méditerranée et dans les Indes.

Les négociations commençaient à prendre forme, quand une autre surprise leur vint en aide. En avril 1711, deux morts, d'importance bien différente, frappèrent

¹ Lettres de Maintenon, 27 décembre 1710.

² *Mémoires* de Berwick, en 1711 et 1714.

à trois jours de distance la maison de France et la maison d'Autriche. Le Dauphin, fils de Louis XIV, succomba, le 14 avril, après une courte maladie, à la petite vérole. La disparition de ce prince sans grande valeur suscita quelques regrets même dans le peuple, comme l'attestent plusieurs témoignages contemporains¹. Elle dissipa la cabale de Meudon ; si l'on en croit Saint-Simon, elle fut un soulagement et une espérance pour les amis du duc de Bourgogne qu'elle rapprochait du trime. La duchesse de Bourgogne avoue elle-même qu'elle s'en *console comme les autres, et avec plus de raisons*². On reconnaît un sentiment analogue dans une lettre de Fénelon, d'une solennité froide, où, aux leçons que donne la mort, il mêle des conseils à son élève sur le parti qu'il doit tirer de cet événement pour s'insinuer auprès du roi³. La *cabale des ministres* se prépare dès lors à profiter de l'avènement prochain du nouveau Dauphin, et Fénelon commence à écrire ce plan de réforme du gouvernement dont nous reparlerons. Mais là se borne tout l'effet de la mort du Dauphin ; la politique extérieure n'en est aucunement modifiée.

L'autre mort, bien autrement significative, était celle de l'empereur Joseph Ier (17 avril 1711). Il ne laissait pas d'héritier mâle, et il transportait à son frère, l'archiduc Charles, la possession des domaines héréditaires de la maison d'Autriche en Allemagne et la perspective de la couronne impériale. Charles, qui se prétendait héritier légitime de toute la monarchie d'Espagne, allait donc y réunir l'Autriche avec ses dépendances, la Bohême et la Hongrie, et rétablir pour lui seul la puissance autrefois partagée entre Charles-Quint et son frère Ferdinand. Cette menace à l'équilibre européen était bien autrement redoutable que celle qu'on avait cru voir dans l'avènement d'un prince français, non roi de France, au trône d'Espagne. C'était même une contradiction aux volontés de l'empereur Léopold qui, en transportant à son second fils ses prétendus droits sur l'Espagne, et réservant à l'aîné sa succession allemande, en avait donné pour raison la nécessité de prévenir la réunion des deux couronnes d'Autriche et d'Espagne sur une même tête⁴. Si maintenant les alliés s'obstinaient à faire triompher toutes les prétentions de l'archiduc, ils se mettaient d'eux-mêmes sous le joug ; leur meilleure sûreté était désormais de se retourner contre la maison d'Autriche et de laisser l'Espagne à Philippe V. Le sentiment général en France fut qu'il se préparait de grandes nouveautés. *La mort de l'Empereur fait grand bien à tout le monde*, écrivait la duchesse de Bourgogne⁵. *De savoir ce qu'elle produira*, disait aussi la marquise d'Huxelles, *c'est ce qui ne se peut, mais tout le monde dit que c'est ce miracle qu'on a toujours observé arriver en faveur de la monarchie française*⁶.

La prévision était fondée. L'Angleterre, qui déjà promettait implicitement de laisser l'Espagne à Philippe V, sentit plus que jamais la nécessité de ne pas favoriser davantage l'archiduc ; elle dut même renoncer à obtenir de Philippe V les avantages exorbitants que l'archiduc lui avait promis pour son commerce, quand il se croyait assuré d'arriver au trône d'Espagne. Les Hollandais à leur tour comprirent qu'il leur devenait utile de ménager la France ; eux aussi ils voulurent

¹ Dangeau, Berwick, Torcy, la marquise d'Huxelles.

² *Mémoires* de Noailles, tome IV : lettre de la duchesse de Bourgogne au duc de Noailles, 11 mai 1711.

³ Fénelon, fin d'avril 1711 : le nom du destinataire manque.

⁴ Voir chapitre XXXVIII, § III, la déclaration de l'empereur Léopold.

⁵ *Mémoires* de Noailles, 11 mai.

⁶ Lettre d'Huxelles, 1er mai.

faire des avances à Louis XIV. Les Anglais leur avaient communiqué les premières propositions du roi. Les Hollandais s'effrayèrent de la pensée que l'Angleterre allait prendre la haute main dans les négociations, et en profiterait peut-être pour traiter à leur préjudice. Ils firent donc prier le roi de reprendre les conférences avec eux, affirmant [qu'il aurait lieu certainement d'être content des Hollandais](#). Aussitôt les Anglais le supplièrent de ne rien écouter de la part de gens qui l'avaient menacé de tant de demandes extravagantes, et traité si indignement ses ministres. [Ainsi, par un heureux changement](#), dit Torcy, [les deux puissances les plus opposées jusqu'alors au rétablissement de la tranquillité publique concouraient à ce grand ouvrage, et s'enviaient l'une à l'autre l'honneur de contribuer à sa perfection](#).

Le premier effet de cette situation nouvelle fut un ralentissement sensible dans la marche des hostilités. Quoiqu'il ne s'agit encore d'aucune suspension d'armes, l'incertitude des esprits, dans l'attente des changements entrevus, était déjà un obstacle au bon accord des belligérants, et aux grandes entreprises. Si Marlborough conservait encore le commandement de l'armée de Flandre, les ministres anglais lui enlevaient au moins une partie de son autorité, le pouvoir de disposer des charges vacantes et la qualité de plénipotentiaire. Le duc de Savoie, fort ému de la perte de son bon ami l'empereur Joseph Ier, prenait son temps pour délibérer sur ce qu'il avait à craindre ou à espérer du successeur. L'archiduc Charles, pour assurer son élection à l'Empire, et dans la crainte qu'une armée française n'essayât de la troubler, ordonnait à Eugène de rentrer en Allemagne avec trente mille hommes, et de pourvoir dans le voisinage de Francfort à la liberté de l'assemblée électorale. Aussi la campagne de 1711 languit péniblement, pendant les premiers mois surtout. Jusqu'en août, Marlborough et Villars demeurèrent à se regarder, sans autres événements que quelques coups de main partiels où les Français avaient l'avantage. A la fin, Marlborough voulut essayer d'une action d'éclat ; il en avait besoin pour relever son parti dans l'opinion, et s'imposer comme indispensable aux ministres anglais ses adversaires. Il se porta sur Bouchain, une des villes de l'Escaut français entre Valenciennes et Cambrai. Par un dessein apparent de grande bataille, il tint Villars et la cour de France pendant quelques jours dans l'anxiété ; puis, se dérochant par une marche de nuit, il passa le fleuve et investit la ville. Villars se donna sans succès de grands mouvements pour la secourir. Les marais embarrassaient sa marche ; la difficulté de nourrir ses troupes à la même place le contraignit à s'éloigner. Bouchain, quoique énergiquement défendu par Ravignan, capitula le 13 septembre ; c'était une nouvelle brèche à une frontière déjà si entamée, et les ennemis de Villars ne manquèrent pas d'en faire valoir contre lui l'importance malheureuse. Mais les Anglais ne furent que médiocrement flattés de leur avantage ; ils calculèrent que cette nouvelle gloire de Marlborough leur avait coûté sept millions de livres sterling ; près de deux cents millions de francs pour un colombier leur parut une dépense ruineuse. Ce fut le seul compliment que les ministres adressèrent au général ; et la prise de Bouchain marqua le terme des campagnes de Marlborough.

A l'autre bout du monde, la marine française se relevait par une brillante entreprise. Nous savons que, depuis la bataille de Malaga, cette marine ne soutenait plus sa réputation que par l'audace des corsaires, dont les prises regagnaient çà et là sur le commerce des alliés une partie de l'argent perdu dans les guerres du continent. Le plus illustre de ces corsaires, Duguay-Trouin, avait proposé à Louis XIV une expédition contre le Brésil, pour punir les Portugais des traitements cruels infligés l'année précédente à des matelots français. Les frais

devaient être partagés entre le roi qui fournirait les vaisseaux elle pain des soldats, et les armateurs qui se chargeaient des vivres et de la solde des équipages. La flotte préparée à Brest mit à la voile au mois de juin, et passa devant la Rochelle sans que personne en soupçonnât la destination¹. Elle se composait de quinze vaisseaux, et de cinq mille hommes de débarquement. Elle aborda à Rio-Janeiro, le 11 septembre, au moment même où Bouchain se préparait à capituler. Par un premier trait d'audace, Duguay-Trouin força l'entrée du port, c'est-à-dire un canal étroit, bien défendu par des forts, et parvint à ranger ses vaisseaux sous les murs de la ville. Alors débarquant ses troupes sans délai, il attaqua la ville elle-même du côté de la terre, et par un vigoureux bombardement, auquel vint se mêler l'horreur d'une tempête, il en chassa la plupart des habitants. Maître des marchandises considérables que renfermait Rio, il avait à craindre une armée portugaise rassemblée à quelque distance, et attendue par les vaincus comme une dernière ressource. Il marcha résolument au-devant de cette armée, la réduisit à l'inaction par l'énergie de son attitude, et traita en maître avec le gouverneur de la rançon de Rio. Le bénéfice était immense ; on l'évalua dans le temps même à vingt millions au moins, tant par les sommes payées pour la conservation de la ville que par le butin demeuré aux mains des vainqueurs². Duguay-Trouin en acquit l'égalité de gloire avec Jean Bart et Duquesne, et la France un titre de plus à la considération des alliés qui s'étaient un peu vite flattés de sa ruine imminente.

Mais déjà avant que cet exploit pût être apprécié en Europe, la bonne volonté des ministres d'Angleterre et les prévenances de Louis XIV à leur égard avaient fort avancé la question de la paix. On s'en était tenu, dans les premiers mois, à des propositions échangées de loin sans débat contradictoire. Gautier en Angleterre transmettait à la reine Anne les offres de Louis XIV ; le poète anglais Prior en France transmettait au roi les demandes de la reine Anne ; ni l'un ni l'autre n'avait le pouvoir de discuter ou de répondre. Ces pourparlers, quoique de bon augure, n'aboutissant à aucun résultat, Louis XIV prit le parti de transporter la négociation à Londres, et d'accréditer dans cette ville un représentant de la France pour traiter directement avec le conseil et sous les yeux de la reine, et résoudre les difficultés sans attendre l'arrivée toujours incertaine des courriers de mer. Il choisit pour cette mission Ménager, député de la ville de Rouen au conseil du commerce, fort versé dans les affaires commerciales et particulièrement dans celles de l'Inde qui étaient un des points capitaux de la négociation présente. Ménager, arrivé à Londres le 18 août 1711, fit immédiatement un habile usage des instructions de son maître. A la demande des ministres anglais, il exposa dans deux mémoires : 1° ce que le roi était prêt à accorder à l'Angleterre ; 2° ce qu'il réclamait pour son royaume, pour ses sujets, son petit-fils et les alliés de la France et de l'Espagne. Louis XIV reconnaissait la royauté de la reine Anne, et l'ordre de succession royale en Angleterre, tel qu'il avait été réglé par le Parlement. Il abandonnait Terre-Neuve aux Anglais, et, de la part de l'Espagne, il promettait l'abandon de Gibraltar et de Port-Mahon, le privilège de transporter les nègres de la côte de Guinée dans les colonies espagnoles, et, en matière de commerce, les avantages de la nation la plus favorisée. A son tour, il réclamait la reconnaissance de Philippe V en qualité de roi d'Espagne, et l'intervention de l'Angleterre pour obtenir cette reconnaissance des autres alliés, le rétablissement du traité de Ryswick en tout

¹ Dangeau, *Journal*, 1er, 10, 18 Juin 1711.

² Voir dans Ernest Moret, tome III, les détails tirés des *Mémoires* de Duguay-Trouin.

ce qui concernait la frontière de la France et des Pays-Bas, de la France et de l'Allemagne, et enfin la réintégration des électeurs de Cologne et de Bavière dans leurs États.

Le gouvernement anglais trouva dans ces deux mémoires les bases raisonnables d'une négociation, et les conférences commencèrent le 26 août. Cependant il signifia qu'il ne devait être question pour le moment que des intérêts de l'Angleterre ; ceux du roi de France et de ses alliés ne seraient traités que dans les conférences de la paix générale. Cet égoïsme un peu violent, même de la part de trafiquants anglais, doit pourtant ici être atténué par la situation périlleuse des ministres de la reine. Ils faisaient la paix avec la France, la vieille ennemie, et en dépit d'un parti encore puissant, qui pouvait un jour remonter au pouvoir, et leur demander compte de leur conduite, et peut-être les proscrire. Leur meilleure sûreté était d'écarter tout soupçon de complaisance pour Louis XIV, et de faire une paix assez avantageuse à l'Angleterre pour que leurs rivaux n'eussent rien à y reprendre ; un accroissement sensible de la grandeur nationale était seul capable de leur garantir l'impunité. Louis XIV entra lui-même dans ces considérations, et consentit à restreindre les pouvoirs de Ménager au règlement des intérêts anglais. Ce premier point obtenu, les ministres exposèrent les prétentions anglaises et les étendirent fort au delà des propositions de Ménager. Ils exigèrent la démolition de tous les ouvrages de Dunkerque tant sur mer que sur terre, opposant à toute objection la jalousie britannique qui avait besoin de cette satisfaction ; ils n'accordèrent en retour que la promesse vague d'un dédommagement à faire obtenir au roi pour cette perte. L'offre de Gibraltar et de Port-Mahon leur parut une sûreté suffisante pour leur commerce de la Méditerranée, mais pour le commerce d'Amérique ils voulaient quatre places dans les Indes. Comme Ménager leur démontrait que le roi d'Espagne n'y pourrait jamais consentir, il fallut pour les dédommager étendre à trente années la durée du privilège promis pour la traite des nègres et leur assurer dans les États espagnols l'exemption des droits de Cadix et des Indes, c'est-à-dire un bénéfice de quinze pour cent, sur les marchandises du crû et de la fabrique d'Angleterre. La cession de Terre-Neuve leur paraissait incomplète si les Français n'étaient pas exclus du droit de pêcher et de sécher les morues sur la côte de cette île ; la France pour conserver ce droit dut leur abandonner le détroit et la baie d'Hudson. Ils auraient encore volontiers inséré une clause qui les eût rendus maîtres de Québec, parce que, tout en traitant, ils dirigeaient une expédition contre le Canada. Le mauvais succès de la tentative mit fin à leur prétention.

Tout en prétendant ne stipuler que pour l'Angleterre, les ministres comprenaient bien qu'ils ne pourraient engager les alliés à faire la paix s'ils n'avaient pas à leur offrir quelques conditions déjà convenues en leur faveur. Ils redoutaient surtout les reproches et les déclamations des Hollandais. Ils ne voulaient pas se donner l'apparence d'avoir déserté la cause commune. Une fois satisfaits pour eux-mêmes, ils pressèrent Ménager de reprendre quelques-unes des propositions indiquées par lui dans son premier mémoire pour la satisfaction des autres belligérants. De tous les débats, ce fut le moins épineux, parce que des deux côtés on était d'accord pour ne pas hasarder d'engagements compromettants. Il fut donc entendu et mis par écrit que tous les princes engagés dans la guerre, *sans aucune exception*, trouveraient une *satisfaction raisonnable* dans le traité de paix, que le commerce serait rétabli à l'avantage de l'Angleterre, de la Hollande et des autres nations accoutumées à trafiquer, que les Hollandais auraient dans les Pays-Bas une *barrière de places fortes* pour assurer leur repos

contre toutes sortes d'entreprises du côté de la France, qu'une autre barrière sûre et convenable serait également formée pour l'Empire et pour la maison d'Autriche, et que, quand les négociations pour la paix seraient ouvertes, *toutes les prétentions* des princes et États engagés dans la guerre seraient *discutées de bonne foi et à l'amiable*¹. Ces promesses et quelques-uns des engagements pris par la France envers l'Angleterre forment ce qu'on appelle les *préliminaires de Londres*, qui furent signés par Ménéger le 8 octobre 1711.

Au premier abord, ces préliminaires étaient bien insignifiants. Ils étaient même loin de dire tout ce qui s'était traité à Londres. L'Angleterre cachait la plus grande partie des avantages obtenus par elle ; elle n'avouait que la reconnaissance de la royauté de la reine Anne par Louis XIV, pour fermer la bouche aux ennemis des ministres, et la démolition des murs de Dunkerque, pour ne pas soulever la jalousie des alliés ; elle ne reconnaissait même pas explicitement la royauté de Philippe V, elle s'en tenait à réclamer des mesures justes et raisonnables pour empêcher que les couronnes de France et d'Espagne fussent jamais réunies sur une seule tête. Mais en réclamant ces mesures, elle donnait suffisamment à entendre que, si le petit-fils de Louis XIV remplissait cette condition, elle ne s'opposerait plus à ce qu'il conservât l'héritage de Charles II. En annonçant les démolitions de Dunkerque, elle promettait au roi de France un équivalent, et en signifiant qu'elle ne pouvait le donner elle-même, elle avertissait les Hollandais que c'était sur eux qu'en retomberait l'obligation². Enfin, l'importance capitale des préliminaires était la résolution prise par l'Angleterre de traiter, de se séparer de ses alliés, et de les réduire par le défaut de son concours à poser les armes. A ce titre, il y eut une joie égale en Angleterre et en France. Harley-Oxford félicita chaudement Ménéger de l'heureux accord des deux nations. *Ex duabus gentibus*, lui disait-il, *faciamus unam gentem amicissimam*³. La reine Anne voulut recevoir le négociateur français, et l'assura de ses dispositions pacifiques : *Je n'aime pas la guerre et je contribuerai en tout ce qui dépendra de moi pour la faire finir au plus tôt. Je souhaite de bien vivre avec un roi à qui je suis tant alliée par la proximité du sang, et j'espère que les liens de notre union se fortifieront de plus en plus entre nous et nos sujets après la paix, par une correspondance et une amitié parfaite.* Ces paroles retentirent à Versailles. Dangeau les cite avec soin et témoigne de la satisfaction qu'elles excitèrent. *On est fort content, dit-il, de la reine Anne et du comte d'Oxford, son principal ministre, ils font tout ce qu'il faut pour témoigner l'envie qu'ils ont de conclure la paix promptement*⁴.

On éprouva sans retard les conséquences de cette première convention, et de la bonne volonté du gouvernement anglais. Dans le cours des conférences, après avoir débattu le lieu du congrès, la reine Anne, de concert avec Louis XIV, avait choisi Utrecht. Elle nomma immédiatement ses plénipotentiaires. Un d'eux, le comte de Strafford, son ambassadeur en Hollande, fut chargé de communiquer les préliminaires au grand pensionnaire Heinsius, et d'expliquer ses intentions. En ne stipulant pour les alliés que des conditions générales elle avait voulu respecter leurs intérêts et leur liberté. Elle était résolue à les aider à obtenir des arrangements raisonnables et suffisants, mais elle leur conseillait la modération. Dans le cas où les Hollandais aimeraient mieux continuer la guerre, elle était

¹ *Actes et Mémoires de la paix d'Utrecht*, tome I, page 99.

² C'était la pensée de Prior, rapportée par Torcy.

³ Des deux nations, faisons par la force de l'amitié une seule nation.

⁴ *Mémoires de Torcy*. Dangeau, *Journal*, 18 et 21 octobre 1711.

obligée de leur faire connaître que l'Angleterre n'était plus capable de soutenir un fardeau dont les alliés lui laissaient depuis quelque temps la part la plus lourde, et qu'ils n'avaient plus qu'à choisir entre faire la paix ou fournir dorénavant pour la continuation de la lutte tous leurs contingents de terre et de mer. Le congrès devant s'ouvrir à Utrecht le 12 janvier de l'année suivante, elle demandait des passeports pour les plénipotentiaires français.

Cette déclaration et la publication des préliminaires suscitèrent de violentes clameurs. En Angleterre, les ennemis des ministres allaient criant qu'on en voulait à la révolution, à la religion, aux libertés du pays, et que le rétablissement du prétendant était certain. Burnet, dont on connaît la haine pour la France et pour la religion catholique, déclara que tout traité qui laisserait à Philippe V l'Espagne et les Indes livrerait du même coup l'Europe à la France. Il ajoutait d'un ton prophétique qu'en moins de trois ans la reine serait massacrée, et les bûchers allumés au cœur de Londres, comme au temps de Marie Tudor, pour anéantir tous les protestants. Au dehors plusieurs des alliés présentèrent par écrit leurs protestations : l'archiduc Charles devenu, par le choix des électeurs d'Allemagne, l'empereur Charles VI, le conseil d'État des Provinces-Unies, l'électeur de Hanovre, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre. L'Empereur dénonçait dans ces préliminaires *équivoques l'artifice* d'un ennemi qui, à bout de moyens de résistance, ne se proposait plus que de diviser les alliés, et, dans la cessation d'une guerre entreprise pour la *seule maison* d'Autriche, le commencement du *très-honteux esclavage de l'Europe* ; il se refusait absolument à envoyer aucun plénipotentiaire pour traiter sur de pareilles bases. Le conseil d'État des Provinces-Unies repassait, dans un verbiage ampoulé et interminable, tous les événements de la guerre pour démontrer la nécessité de la continuer. Tant de victoires éclatantes attestaient la puissance des alliés ; mais les ressources que l'ennemi avait su tant de fois retrouver pour réparer ses pertes les obligeaient à le poursuivre jusqu'à son épuisement complet. Qu'importaient les charges extraordinaires imposées aux Provinces-Unies pour cet objet ? *Les grandes choses ne s'acquièrent ordinairement qu'à haut prix, et l'honneur et la gloire ne se laissent aborder que par des chemins scabreux et escarpés*. On devait à Dieu de persévérer dans la lutte, en reconnaissance de tant de victoires passées, et la prudence et la saine raison condamnaient une inaction qui entraînerait la perte de tant d'avantages. L'électeur de Hanovre s'attaquait directement au gouvernement anglais. Destiné à régner sur l'Angleterre, et y comptant les whigs pour amis, il faisait appel à leurs sentiments pour contrecarrer le projet des nouveaux ministres. Son grand grief était la conservation de l'Espagne à Philippe V. Selon lui le danger était le même qu'au temps de Guillaume III. Comme, malgré la paix de Ryswick, Louis XIV avait reconnu pour roi d'Angleterre le fils de Jacques II, dès qu'il avait senti sa puissance doublée par l'avènement de Philippe V, aujourd'hui l'affermissement de son petit-fils lui donnerait la puissance de rétablir le prétendant ; et, par l'union désormais inévitable de trois rois catholiques si forts par terre et par mer, c'en serait fait à jamais de la religion protestante et de la liberté de l'Europe¹.

Non contents de cette opposition ouverte par écrit, les trois alliés y joignirent l'action occulte des intrigues et des complots pour soulever l'opinion contre les ministres anglais, et supprimer par leur chute leur projet de paix. Buys le

¹ *Actes et Mémoires de la paix d'Utrecht*, tome Ier : *Protestations* de l'Empereur, 8 novembre 1711 ; du conseil des Provinces-Unies, 13 novembre ; de l'électeur de Hanovre, 9 décembre.

Hollandais, envoyé à Londres dès le mois d'octobre, y trouva une connivence utile dans le comte de Gallas, ambassadeur de l'archiduc, et dans le baron de Bothmar, représentant de l'électeur de Hanovre. Havaient pour mission avouée de remonter l'insuffisance des préliminaires, la nécessité d'attendre des propositions plus explicites de la part de la France, et d'écarter du congrès les plénipotentiaires d'Espagne, de Bavière et de Cologne. C'étaient là les points qu'il débattait avec le gouvernement anglais ; et pour les obtenir il ajournait indéfiniment la délivrance des passeports demandés à la Hollande pour les plénipotentiaires français et confiés à sa garde par ses maîtres. Mais en même temps il pratiquait en secret tous les mécontents ; il ne voyait, il ne recevait que des whigs et des partisans de Marlborough. Le comte de Gallas en était un, et des plus compromis ; il n'était resté en Angleterre, après l'élévation des nouveaux ministres, que sur les instances des whigs ; il avait cru dénoncer les ministres comme traîtres en faisant imprimer les préliminaires quand ils ne lui étaient encore communiqués qu'à titre confidentiel ; et il venait de se permettre contre la reine des offenses indignes de son caractère officiel. Bothmar était comme son maître un whig pur ; il ne connaissait d'autre parti que celui qui avait réglé la succession en faveur de la maison de Hanovre ; les tories ne pouvaient être pour lui que des instruments des Stuarts, et la paix proposée que le complément de la ruine des whigs. Avec des complices si bien disposés, Buys étudiait les moyens d'irriter et de soulever la nation anglaise. Tantôt on pensait à profiter des occasions qui appelaient la multitude dans la rue, comme la fête anglicane où le peuple s'amusait à brûler le pape en effigie, et à couvrir un coup de main politique, l'enlèvement des ministres ou même de la reine, sous le bruit et l'agitation d'une coutume nationale. Tantôt il s'agissait de renouveler la révolution de 1688, d'appeler sans délai en Angleterre l'électeur de Hanovre et de lui faire remplir contre la reine Anne le rôle du prince d'Orange contre Jacques II. Ces complots n'étaient pas si secrets que Louis XIV lui-même n'en eût connaissance, et ils n'étaient pas si téméraires qu'il fût prudent de n'en pas tenir compte.

La reine ne se laissa pas intimider. Elle interdit l'entrée de sa cour au comte de Gallas. L'Empereur fut averti qu'elle recevrait volontiers un autre ministre d'Autriche, mais qu'elle ne voulait plus d'un séditieux, fauteur de troubles dans son royaume. Louis XIV, en lui expliquant ses intentions envers chacun des belligérants, lui permettait d'offrir à chacun d'eux des conditions honorables, et la préservait du reproche d'avoir abandonné ses alliés. Encouragée par cette certitude, elle tint tête aux représentations belliqueuses de Buys ; elle lui opposa l'épuisement de l'Angleterre par des dépenses au-dessus de ses forces, l'épuisement même de la Hollande, qui depuis plusieurs années était impuissante à fournir son contingent : *Vos maîtres, dit le grand trésorier à Buys, sont-ils en état de réparer le passé et de satisfaire désormais à leurs engagements ?* Le Hollandais interdit fut réduit à avouer par son silence que, quand on ne pouvait plus payer la guerre, il fallait bien faire la paix. Tout ce que la reine lui accorda, et de concert avec Louis XIV, ce fut de retarder l'admission des plénipotentiaires d'Espagne, de Bavière et de Cologne, au congrès jusqu'à ce que le congrès eût réglé les points relatifs à ces princes. Le 18 décembre le Parlement s'ouvrit. La reine y annonça que *nonobstant les artifices de ceux qui se plaisaient dans la guerre, on avait réglé le lieu et le jour pour commencer à traiter de la paix générale.* Tout en demandant les subsides nécessaires en cas de continuation des hostilités, elle comptait sur le concours des Chambres pour conclure une

paix juste et honorable¹. Elle les invitait à l'unanimité. Elle eut au moins une majorité imposante dans la Chambre des communes ; il lui manqua une voix dans la Chambre des lords, mais elle annula cette opposition par la création de quelques nouveaux pairs. Alors Boys, convaincu de l'inutilité de sa résistance, délivra les passeports pour les plénipotentiaires français, et prit congé des ministres. Il ne dut pas être bien flatté des adieux du grand trésorier. Oxford lui reprocha ses menées souterraines, ses relations coupables avec tous les ennemis du gouvernement : *Vous vous êtes conduit, lui dit-il, non comme le ministre d'une puissance amie, mais comme un incendiaire envoyé pour mettre le feu partout* ; et il lui cita les maisons qu'il avait fréquentées, le langage qu'il y avait tenu, et jusqu'à ses conversations de la veille. Puis avec un flegme tout anglais, et pour ne manquer à aucune des convenances diplomatiques, il ajouta : *Tenez, voilà une bourse de mille pistoles dont la reine vous fait présent*².

Les adversaires de la paix ne se tinrent pas encore pour battus. Depuis quelque temps déjà ils méditaient une apparition du prince Eugène à Londres pour effrayer et dominer la reine. Dans leurs calculs, la popularité de ce général, l'autorité de ses victoires, devaient protester victorieusement contre une paix qui menaçait d'en détruire les bénéfices. L'arrivée d'un pareil personnage serait encore l'occasion d'un grand mouvement dans les rues : On enverrait à sa rencontre une multitude qui serait ainsi toute rassemblée pour un coup de main. Il avait transpiré au dehors quelque chose de ces intentions, et les ministres anglais, avaient chargé leur ambassadeur en Hollande de détourner Eugène de son projet de voyage en Angleterre. Après l'échec des négociations de Bu ys, le parti reprit avec une nouvelle ardeur l'espoir de réussir par Eugène. Le général de l'Empereur devait apporter beaucoup d'argent pour s'assurer beaucoup d'amis. faire à la reine et au Parlement des propositions si avantageuses au commerce anglais qu'il serait impossible aux ministres de les combattre, et, le ministère ainsi renversé, appeler en Angleterre l'électeur de Hanovre. Ce plan n'était pas sans danger ; il devenait urgent pour les ministres d'y opposer une preuve manifeste de leur confiance en leur force. Il leur fallait un coup d'éclat pour se sauver, ils n'hésitèrent plus ; ils le portèrent directement sur Marlborough. Les tories, dans la Chambre des communes, accusèrent Marlborough de péculat, pour les sommes immenses qu'il avait retenues à son profit sur la solde des troupes étrangères, et les pots-de-vin considérables qu'il avait exigés des munitionnaires de l'armée ; un seul de ces articles montait au chiffre de 480.000 livres sterling (dix millions de francs). L'inculpé eut beau se défendre par l'usage et par un règlement de Guillaume III ; la Chambre des communes déclara qu'il avait fait une chose *illégitime et insoutenable*, et qu'il y avait lieu de lui en demander compte suivant les formes régulières. La reine, confirmant cette décision, signifia qu'il convenait de laisser un libre cours à l'examen d'une matière aussi importante, et de ne pas entraver la marche de la justice par la qualité des personnes. En conséquence elle destitua le duc de Marlborough de toutes ses charges, et nomma immédiatement le duc d'Ormond commandant général des forces de terre de la Grande-Bretagne. C'en était fait. L'ancien favori disgracié sans retour et flétri comme un malfaiteur, le héros de la guerre, le vainqueur d'Hochstett et de Ramillies, cassé comme un simple officier, avertissait à la fois les whigs de ne plus compter sur le pouvoir, et les alliés de ne plus attendre le concours de l'Angleterre par les armes.

¹ Discours de la reine, dans les *Actes et Mémoires de la paix d'Utrecht*, tome Ier.

² *Mémoires* de Torcy.

Le prince Eugène s'obstina. Il arriva à Londres quelques jours après la destitution de Marlborough (16 janvier 1712). Il y trouva des complices assez découragés par leur dernière déroute, mais espérant encore rallier leurs partisans par la patience et la modération. Ce fut le conseil qu'ils donnèrent à Eugène. Le représentant impérial en tint compte, et avec un respect affecté pour la reine, et sans colère avec les ministres, il exposa les propositions de son maître ; c'étaient d'abord des excuses pour la conduite du comte de Gallas ; ensuite le désir de participer au congrès pour la paix, si la reine obtenait des préliminaires plus explicites, enfin un état des forces présentes de l'Autriche qui semblait assurer désormais un concours véritable pour la continuation de la guerre. Cette diplomatie douce échoua encore. La reine répondit par l'excès des charges que la guerre imposait à l'Angleterre pour la cause d'autrui ; elle mit en regard le peu d'efforts que l'Empereur avait fait jusque-là pour sa cause, et quant aux troupes que l'Empereur se vantait de tenir maintenant toutes prêtes, elle ne pouvait, dit-elle, y faire entrer les garnisons de Lombardie, de Naples et de Hongrie ; autrement elle devrait elle-même compter comme troupes de la coalition celles qu'elle entretenait en Écosse, en Irlande et dans les colonies d'Amérique pour la garde de ces possessions¹. Les Communes vinrent en aide à ce raisonnement. La Chambre s'était mise à dresser le bilan des alliés, à reconnaître la part réelle de chacun dans les dépenses de la guerre ; et elle publiait dans une adresse à la reine le résultat de cet apurement. Les États-Généraux n'avaient fourni qu'un tiers de leur contingent de mer, que la moitié de leur contingent total ; en Espagne ils n'avaient entretenu aucune troupe depuis 1708 ; en Flandre, ils avaient donné 20.837 hommes de moins qu'ils ne devaient. L'Empereur, ce prétendant à la couronne d'Espagne, qui avait armé toute l'Europe pour lui seul, n'avait rien fait en Espagne. Il n'avait jamais eu dans cette contrée à ses frais qu'un régiment de deux mille hommes, et depuis une année seulement ; il s'en était remis de tout le fardeau à l'Angleterre qui avait constamment fourni et entretenu 56.000 hommes de ses troupes, et soldé 13 bataillons et 18 escadrons de troupes impériales. Aussi la dépense annuelle de l'Angleterre, qui ne montait en 1702 qu'à trois millions sterling, s'élevait maintenant à huit millions. *Plus les armes de Votre Majesté, disaient les députés, ont eu d'heureux succès, plus notre fardeau s'est appesanti ; et de l'autre côté, plus vos efforts ont été vigoureux et plus vos alliés en ont retiré d'avantages, plus ces mêmes alliés en ont diminué la portion de leur dépense*².

L'Angleterre se réveillait. Le peuple marchand reconnaissait enfin qu'il avait fait une mauvaise affaire : tout pour les autres, à ses frais ; rien, ou beaucoup trop peu pour lui-même. Cette raison de conclure la paix au plus tôt devenait le sentiment public, et laissait Eugène sans réplique valable. L'envoyé de l'Empereur le comprit bien, et dans son impuissance, s'il faut en croire les bruits qui coururent, il examina, avec Marlborough et consorts, s'il n'y aurait pas une dernière ressource dans la violence. Ces hommes justement renommés dans toute l'Europe pour de grands talents, en seraient venus, comme des bandits vulgaires, à combiner des assassinats ou des incendies. Marlborough voulait, en soudoyant des gens sans aveu pour insulter les passants, entretenir dans les rues des querelles, des troubles nocturnes, à la faveur desquels il ferait assassiner ses adversaires personnels sans qu'il fût possible de démêler les vrais

¹ *Mémoires de Torcy*, quatrième partie.

² *Actes et Mémoires de la paix d'Utrecht*, tome Ier : Représentation de la Chambre des communes à la reine, 18 février 1712.

coupables. Eugène eut la pensée de mettre le feu à divers quartiers de Londres à la fois ; dans la confusion d'une pareille calamité, et avec l'aide d'officiers affidés, on pourrait s'emparer de la Tour, arrêter la reine, et convoquer un autre parlement. Quoi qu'il en soit de ces imputations, il reste toujours certain qu'il y eut des complots contre la vie de la reine, que le jour de la naissance de cette princesse (6 février) était marqué pour l'exécution, et que les ministres, pour mieux dénoncer le danger, doublèrent sa garde. Ils profitèrent des troubles qu'ils avaient à craindre pour donner aussi une garde à Eugène, en apparence pour le protéger, au fond pour le surveiller et tenir de près. Déjà on l'avait prévenu plusieurs fois que, quand il voudrait repasser sur le continent, ses yachts étaient tout prêts. Averti par cette politesse dérisoire qu'il était pénétré, sa présence à Londres suspecte, et ses projets d'autant plus difficiles à exécuter, il tenta encore de combiner avec Marlborough et Bothmar quelques moyens pour agir sur le continent contre la paix. On convint sans peine qu'il serait bon de soustraire à l'obéissance de la reine les troupes étrangères qui étaient à sa solde ; mais quand Eugène proposa de faire donner par l'Empereur le gouvernement des Pays-Bas avec le commandement de l'armée à l'électeur de Hanovre, la bonne intelligence cessa. Marlborough, qui convoitait ce commandement pour lui-même, avec le titre de vicaire général de l'Empire, n'entendit pas céder la seule chance qui lui restât de réparer sa disgrâce. Alors Eugène, rebuté par le gouvernement anglais, dédaigné par la population, et brouillé avec ses propres amis, se décida à quitter Londres, et à rendre aux ministres un peu de sécurité chez eux.

Le gouvernement anglais avait tenu bon contre toutes les secousses ; il restait fidèle à son alliance secrète avec Louis XIV ; il était décidément compromis pour la paix. Aussi a-t-on dit, un peu plus tard, que la paix ne se ferait pas à Utrecht, mais qu'elle était déjà faite à Londres et à Versailles¹. En France on la regardait si bien comme déjà faite, qu'on en exécutait d'avance le premier article. On payait la reine Anne de ses bonnes dispositions en reconnaissant sa royauté. [Quand on parle présentement en France de la reine Anne, écrivait Dangeau², on ne doit plus se servir de ce terme, et on la doit appeler la reine de la Grande-Bretagne.](#)

¹ *Mémoires de Torcy*, troisième partie.

² Dangeau, *Journal*, 19 décembre 1711.

II. — Congrès d'Utrecht. - Premières propositions. - Mort du duc de Bourgogne qui retarde les négociations. - Renonciation de Philippe V à la couronne de France. - L'Autriche continue la guerre ; l'Angleterre suspend les hostilités ; victoire de Villars à Denain ; supériorité reprise par les Français en Flandre. - Négociations lentes avec les Hollandais, mais adhésion du Portugal, de la Prusse, du duc de Savoie à la paix. - Signature des traités d'Utrecht.

Louis XIV n'avait rien négligé pour être prêt au jour de l'ouverture des négociations. Aussitôt après la signature des préliminaires de Londres, il avait nommé ses plénipotentiaires. C'étaient d'abord ceux de Gertruydenberg, le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac, auxquels était bien due cette occasion d'effacer leur échec antérieur par la conclusion d'un traité honorable. Il y joignit Ménager, qui avait trop bien commencé l'œuvre de la paix pour n'être pas appelé à la terminer : *Vous m'avez si bien servi par le passé, lui dit le roi, que je ne doute pas que vous me serviez encore mieux à l'avenir*¹. Il s'était assuré du côté de l'Espagne tous les pouvoirs nécessaires pour traiter au nom de Philippe V. Plus d'une fois pendant le cours des négociations de Londres, il avait eu à lutter contre les résistances du jeune roi, et à lui enseigner les résignations raisonnables. Quand, par exemple, Philippe V, malgré l'avantage d'être reconnu par les Anglais, trouvait fâcheuse l'obligation de céder Gibraltar et Minorque, le prudent grand-père lui avait écrit² : *Il y a des occasions où il faut savoir perdre, et si vous étiez possesseur tranquille de l'Espagne et des Indes, vous ne regretteriez pas les villes que vous auriez cédées aux Anglais pour les engager à faire la paix*. Quand il fut question du congrès, comme les Hollandais s'opposaient à ce qu'on y admit au commencement les plénipotentiaires d'Espagne, il lui fit encore comprendre qu'il ne fallait pas s'offenser de cette exclusion temporaire, pas plus que des termes de *duc d'Anjou* ou de *ci-devant électeurs de Cologne et de Bavière* dont ces ennemis affectaient de se servir : *Ce sont là, lui disait-il, les derniers effets de la rusticité du parti hollandais qui s'opiniâtrait à la continuation de la guerre. Il changera de style comme il est présentement forcé à changer de conduite*³. Réduit à sacrifier une partie de ses États pour conserver la principale, Philippe V aurait bien voulu disposer lui-même de ce qu'il fallait abandonner, c'est ainsi qu'il avait transporté, dès septembre 1711, à la princesse des Ursins la souveraineté du Limbourg, en récompense *de ses conseils salutaires toujours suivis d'heureux succès*⁴ ; c'est ainsi qu'il

¹ Dangeau, 22 octobre 1711.

² *Œuvres de Louis XIV*, tome VI : lettre à Philippe V, 22 juin 1711.

³ *Mémoires de Noailles*, tome III : lettre de Louis XIV à Bonnac, 17 décembre 1711.

⁴ Ordonnance de Philippe V, dans Dumont, *Corps diplomatique*, tome VIII. *Œuvres de Louis XIV*, tome VI : lettre de Louis XIV à Philippe V, du 20 juillet : *Je loue la reconnaissance que vous avez. la reine et vous, pour la princesse des Ursins, et votre attention suivie à lui en donner des marques*. *Mémoires de Noailles*, tome IV lettre de la reine d'Espagne à Mme de Maintenon sur le même sujet : *Je vous assure que je suis assez glorieuse pour ressentir du plaisir de faire pour ma *camerera mayor* plus que les*

concéda la souveraineté des Pays-Bas à l'électeur de Bavière (2 janvier 1712). Néanmoins docile aux instances de celui à qui il devait sa couronne, il remit à Louis XIV un plein pouvoir pour traiter en son nom à Utrecht, promettant de ratifier tout ce que le roi très-chrétien aurait traité, convenu et cédé, avec la reine de la Grande-Bretagne et les États-Généraux des Provinces-Unies (28 décembre 1711).

Dès que les passeports, si longtemps retenus par Buys, eurent été enfin expédiés, les plénipotentiaires français partirent pour Utrecht (6 janvier 1712). L'accueil qu'ils reçurent en chemin prouvait déjà combien la situation était changée. On ne se cachait plus pour les recevoir ; il n'était plus question de rendez-vous nocturnes sur des yachts. Maintenant c'était le canon qui saluait leur arrivée dans toutes les villes où les Hollandais tenaient garnison¹. Les seules villes qui leur refusèrent cette marque d'honneur furent celles où commandaient les officiers de l'Empereur ; ils alléguèrent que, leur maître ne voulant prendre aucune part à la négociation, ils ne pouvaient reconnaître par une démonstration publique les négociateurs français². Mais cette opposition ne fut pas longue. La reine d'Angleterre avait adressé à chacun des alliés une invitation pressante d'envoyer au plus tôt leurs ministres pour participer à l'œuvre *pieuse et salutaire* d'une paix solide³. Cet appel fut entendu même de l'Empereur : avant la fin de janvier, il faisait dire aux États-Généraux qu'il ne s'opposerait pas à une bonne paix, et il nommait trois plénipotentiaires dont le premier était le comte de Sinzendorf. Ainsi, l'ascendant de l'Angleterre favorable à la France entraînait toutes les volontés. Il convient pourtant de ne pas se faire illusion sur les services rendus par les Anglais à Louis XIV. Le gouvernement de la reine Anne voulait la paix, et la voulait même honorable pour la France. Il ne s'est pas départi de cette intention ; c'est lui qui a fait cesser la guerre, et qui a aidé très-utilement Louis XIV à sortir de ses embarras avec honneur. Mais il n'a jamais renoncé à ses intérêts propres ni à ceux de ses alliés. Il a eu soin de prendre pour lui toutes ses sûretés, il a réclamé et recueilli sa bonne part des avantages de la paix. Il a traité ses alliés comme lui-même ; il ne voulait pas qu'on l'accusât de les avoir trahis ; tout en rejetant et faisant échouer leurs exagérations, comme il leur avait promis une satisfaction raisonnable, il s'est attaché à la leur faire obtenir contre les résistances de la France ; l'Empereur seul, par une obstination aveugle, s'est privé en partie de cette protection. De là les difficultés qui vont ralentir la marche du congrès, des exigences, des surprises parfois pénibles à Louis XIV, et plus de sacrifices nécessaires que le roi ne se l'était peut-être promis de la première apparence des négociations.

Au début, les propositions françaises ne satisfirent guère que les Anglais. Elles étaient, il faut bien le dire, un peu vagues ou restreintes pour les autres alliés. La barrière des Hollandais se réduisait à quelques villes secondaires en échange desquelles le roi redemandait la plupart des villes qu'il avait perdues depuis 1708 ; la part de l'Autriche était bornée au Milanais et au royaume de Naples ; celle de l'Empire aux frontières de Ryswick et à la reconnaissance des titres princiers dont se paraient maintenant les maisons de Brandebourg et de Hanovre ; celle du duc de Savoie à des restitutions réciproques. L'article du commerce, tant avec la

reines qui m'ont précédée ont fait pour les leurs. Elle n'en abusera pas, et on ne doit pas craindre qu'elle entretienne de grandes armées qui puissent faire peur à ses voisins.

¹ Mémoires de Torcy, quatrième partie.

² Torcy et Dangeau.

³ Actes et Mémoires de la paix d'Utrecht, tome Ier.

Fiance qu'avec l'Espagne, était le seul qui contînt des avantages explicites. Aussi les alliés s'empressèrent-ils d'opposer à cette parcimonie un excès d'avidité. L'Autriche, comme toujours, ne comprenait rien en dehors de son vieux droit ; elle réclama pour elle toute la monarchie espagnole sans aucun dédommagement en faveur de Philippe V, et pour l'empire la restitution de tout ce qui avait été cédé à la France par les traités de Munster, de Nimègue et de Ryswick. Le Portugal, servant fidèle et intéressé de l'Autriche, voulait que toute la monarchie espagnole revint à cette maison, sauf ce qui devait en être démembré pour lui. Le roi de Prusse, par ce système de pièces et de morceaux épars qui jetait un peu partout les jalons de sa puissance en attendant la réunion, voulait dans les Pays-Bas la haute Gueldre, en France les biens patrimoniaux de la maison d'Orange, à l'entrée de la Suisse les terres de Neufchâtel et de Valengin, et comme barrière contre la France, la partie de la Franche-Comté entre Neufchâtel et le Doubs jusqu'en face de Besançon, qu'il appelait modestement *une petite lisière*. Le duc de Savoie, outre les restitutions, convoitait Montdauphin, Briançon et le fort Barraux. Les États-Généraux trouvaient tout simple qu'on leur remît entre les mains, pour les restituer à l'Empereur, les restes des Pays-Bas espagnols encore occupés par les armes de la France, tels que Luxembourg, Charleroi et Nieupoort, et pour eux-mêmes, à titre de barrière, les villes et territoires de Menin, Lille, Douai, Tournay, Aire, Saint-Venant, Béthune, Ypres, Warneton, Comines, Cassel, Valenciennes, Condé et Maubeuge. Enfin les cercles allemands ne prétendaient rien laisser à la France en Alsace, ni en Lorraine. Ils prouvaient, dans un volumineux mémoire, par l'histoire et par le droit, que la *France était trop près du Rhin* ; que déjà, par l'acquisition des Trois-Évêchés, elle était devenue maîtresse de la liberté allemande ; que, par l'autorité qu'elle s'était arrogée en Alsace, elle rendait un bon nombre de princes allemands aussi inutiles à l'empire que l'était le duc de Lorraine. La nécessité et l'équité commandaient donc cette restitution ; et il en devait d'autant moins coûter au roi de France que c'était, au fond, ne rien donner de son royaume, mais seulement rendre ce qui de tout temps avait appartenu à l'Empire. En dehors de ces demandes personnelles, plusieurs des alliés sollicitaient pour les réformés français la liberté de conscience, et au moins pour ceux qui s'étaient établis en Hollande ou dans les Etats de Brandebourg, la restitution de leurs biens, ou le droit de vendre ceux qu'ils possédaient encore en France, et pour leurs familles la liberté de venir les rejoindre¹.

Des prétentions si contraires annonçaient de longs et opiniâtres débats. Déjà même on ne pouvait s'entendre sur la forme des discussions. Les alliés voulaient tout traiter par écrit ; les Français, appuyés des Anglais, pour éviter les longueurs interminables d'une pareille manière de procéder, refusaient de s'expliquer autrement que de vive voix. Les négociations à peine entamées commençaient à languir, lorsqu'une catastrophe dans la maison royale de France vint les arrêter pour plusieurs mois. Il convient d'interrompre ici l'histoire du congrès pour considérer et apprécier un événement qui en a si gravement suspendu la marche.

Depuis la mort du Dauphin, toutes les pensées en France se tournaient vers le duc de Bourgogne, héritier présomptif et immédiat d'un vieux roi. Louis XIV, pour former son petit-fils au gouvernement, l'avait appelé au conseil, et ordonné à tous les ministres d'aller chez lui au moins une fois par semaine, et toutes les

¹ *Actes et Mémoires de la paix de Ryswick*, tome Ier : Demandes spécifiques ou *Postulata specifica* des divers alliés, du 5 mars 1712.

fois que le prince les manderait, pour l'instruire et lui rendre compte de tout. Il ressort assez clairement des témoignages contemporains, que le jeune homme avait compris sa situation nouvelle, qu'il s'appliquait à connaître les affaires, et à réformer son caractère sauvage et sa dévotion étroite, de manière à satisfaire à la fois madame de Maintenon, Fénelon et Saint-Simon¹. Son importance en grandissait de jour en jour, et sa femme commençait à faire une grande figure dont elle n'était *pas fâchée*. Cette considération s'étendait insensiblement de lui à ses amis, et leur attirait les hommages de quiconque aspirait aux bonnes grâces du roi prochain par l'intermédiaire de ses confidents connus. Saint-Simon, qu'il admettait assez souvent à des tête-à-tête d'affaires, jouissait déjà intérieurement de cette puissance, et regardait avec un sourire dédaigneux les courtisans dont il croyait tenir les destinées entre ses mains. Je garnissais, dit-il², toutes mes poches de force papiers toutes les fois que j'allais à ces audiences, et je riais souvent en moi-même, passant dans le salon, d'y voir force gens qui se trouvaient actuellement dans mes poches, et qui étaient bien éloignés de se douter de l'importante discussion qui allait se faire d'eux. Mais le ministre désigné par tous, et le plus utile à gagner, c'était Fénelon. Ses relations intimes avec le duc de Bourgogne étaient bien connues, malgré le mystère dont ils avaient soin de les couvrir, et l'on ne trouvait pas de meilleure certitude de plaire à l'élève que de plaire à l'ancien précepteur. Aussi Cambrai était le rendez-vous des gens de la Cour et des principaux officiers que la guerre amenait et retenait dans cette région. Leur affluence était un véritable accablement³, selon un mot du duc de Chevreuse, et faisait craindre aux anciens amis de l'archevêque qu'il n'eût pas le loisir de venir les visiter dans leurs châteaux.

Avec moins de morgue que Saint-Simon assurément, mais dans l'impatience de mettre la main aux affaires pour les réformer, Fénelon élaborait, de concert avec le duc de Chevreuse, à l'usage du duc de Bourgogne, un plan de gouvernement qui abordait toutes les questions politiques, militaires et civiles (nov. 1711). Il serait facile d'en faire ressortir tous les défauts. Nous y avons déjà relevé (voir ch. XL, § II au début) cette préférence pour les nobles qui leur réservait tous les grades de l'armée, et, autant qu'il serait possible, toutes les fonctions importantes de la magistrature. Ici nous signalons l'imprévoyance, sous forme d'amour pour les contribuables, qui propose l'abolition des contributions indirectes, c'est-à-dire de la ressource principale de l'État qui porte sans

¹ Maintenon, Lettres : M. le Dauphin s'applique fort aux affaires et se rend plus affable aux courtisans. Madame la Dauphine, en prenant une place plus haute, devient plus jolie et plus attentive qu'elle n'a jamais été ; elle fait une grande figure et n'en est pas lâchés (16 mai 1711)..... Le premier est moins sauvage, l'autre aime mieux le lansquenet (15 août 1711).

Fénelon, Lettres : Il revient par lettres de la cour que P. P. fait très-bien, et que sa réputation, qu'on avait attaquée, commence à devenir telle qu'elle a besoin d'être pour le bien public (9 juin 1711)..... J'entends dire que M. le Dauphin fait beaucoup mieux. Il a dans sa place et dans son naturel de grands pièges et de grandes ressources. Quand il prendra la religion par le fond, sans scrupule sur les minuties, elle le comblera de consolation et de gloire (27 juillet 1711)..... J'entends dire que P. P. fait mieux, que sa réputation se relève, et qu'il, aura de l'autorité. Il faut le soutenir, lui donner le tour des affaires, l'accoutumer à voir par lui-même et à décider. Il faut qu'il traite avec les hommes pour découvrir leurs finesses, pour étudier leurs talents, pour savoir s'en servir malgré leurs défauts (24 août 1711). On voit par ces citations que Fénelon n'exprime encore que des espérances, mais il constate un progrès.

² Saint-Simon, *Mémoires*, tome VI, chapitre IX.

³ Chevreuse à Fénelon, 4 septembre 1711.

exception sur tout le monde, et ne s'occupe pas d'abolir les exemptions de la taille parce qu'elles profitent aux privilégiés¹. Nous regrettons aussi ce besoin excessif de la paix, qui conseille d'abandonner à l'ennemi Cambrai et même Arras, si la paix ne peut se faire qu'à ce prix, et, la guerre une fois terminée, de réduire l'armée à 150.000 hommes, de ne plus entretenir à l'avenir de places fortes parce que les places et les garnisons sont une ruine pour l'État, et de n'avoir qu'une marine médiocre sans prétention de lutter contre des puissances qui mettent toutes leurs forces sur mer. Il faut placer encore à côté de certains rêves du *Télémaque* des recommandations telles que celles-ci : **Jamais de guerre générale contre l'Europe ; rien à démêler avec les Anglais**, comme s'il dépendait de la France de n'être jamais attaquée par ses voisins et de n'exciter la jalousie de personne. Heureusement quelques parties mieux méditées dénotent et honorent l'ami du peuple et le défenseur des bonnes mœurs.

Il veut des états provinciaux partout pour mesurer les impôts sur la richesse naturelle du pays et le commerce qui y fleurit, et des états généraux réguliers, réformateurs au besoin des états provinciaux, étendant leurs délibérations à toutes les matières de justice, de police, de finances, de guerre, d'alliances et négociations de paix, d'agriculture et de commerce. Il entend déshonorer la bâtardise pour réprimer le vice et le scandale ; ôter aux enfants bâtards des rois le nom de princes ; ôter à tous les autres le rang, le nom, les armes de gentilshommes. Le chapitre le mieux pensé, le mieux expliqué est celui de l'*Église*, où il pose nettement les bornes des deux puissances, la spirituelle et la temporelle ; réclame pour l'Église la liberté entière au spirituel, et reconnaît à l'État le droit d'agir au temporel avec le clergé comme avec les autres sujets. **Le prince est maître pour le temporel, comme s'il n'y avait pas d'Église ; l'Église est maîtresse au spirituel comme s'il n'y avait pas de prince.**

Tous ces projets s'évanouirent en un moment. Une nouvelle leçon, une nouvelle expiation était réservée à Louis XIV. Le roi orgueilleux, le dominateur arrogant, avait été puni par les désastres d'Hochstett et d'Oudenarde, par les angoisses de la misère générale, par les humiliations de La Haye et de Gertruydenberg. Mais le mari publiquement infidèle, le père de famille coupable d'une préférence effrontée pour ses bâtards, n'avait fait encore qu'entrevoir le châtimement dans la mort du Dauphin son fils, si même il l'avait compris. Il fallait, pour son instruction et pour celle du monde, qu'il fût frappé dans son affection la plus sensible et la plus connue, et que, sur les cercueils entassés de ses descendants légitimes, il eût à craindre de ne laisser d'autre postérité que ces bâtards qu'il avait pris tant de plaisir à rapprocher du trône. Tout à coup le 7 février 1712, la duchesse de Bourgogne fut prise de violentes douleurs à la tête, et bientôt d'une rougeole de mauvaise nature qui tourna sans rémission à la mort (12 février). Le duc de Bourgogne, accablé de ce malheur, essaya en vain de lutter contre la tristesse par le travail ; il fut presque immédiatement saisi de la même maladie, et mourut, le 18 février, six jours après sa femme. Ils avaient deux enfants : le

¹ Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de faire voir que ces exemptions n'étaient pas aussi étendues qu'on le suppose généralement. Nous avons établi en particulier que le clergé payait plus que la taille par ses dons gratuits, et d'ailleurs, Fénelon est d'avis que le clergé contribue sur ses revenus. Mais le nom seul de la taille était odieux, et c'est toujours avec ce nom qu'il a été facile d'ameuter le tiers état et les campagnes contre l'ancien régime. Un véritable homme d'État, dans un plan qui atteignait toutes les branches de l'administration, aurait tenu à supprimer ce grief, en même temps qu'à rendre l'impôt plus profitable à l'État et moins onéreux aux contribuables.

duc de Bretagne âgé de cinq ans, le duc d'Anjou âgé de deux ans. La rougeole les envahit à leur tour, et avec des symptômes si alarmants que le roi ordonna de les baptiser immédiatement et de prendre pour parrains et marraines ceux qui se trouveraient dans la chambre. Le 8 mars, le duc de Bretagne succomba ; le duc d'Anjou échappa seul par les soins de sa gouvernante. Trois générations de rois avaient disparu en moins d'un an (du 14 avril 1711 au 8 mars 1712).

Cette rapidité de morts dans la même famille frappa profondément Louis XIV. La duchesse de Bourgogne n'était pas sans doute irréprochable. Ses amis les plus déclarés ont avoué ses intrigues galantes — Maulevrier, Nangis —, qui auraient, dit Saint-Simon, compromis une femme moins universellement aimée¹. Le soin qu'elle prit en mourant, de changer de confesseur, comme si elle eût redouté un traître dans celui que le roi lui avait donné, suscita même bien des conjectures. Mais le roi, comme le duc de Bourgogne, ignorait absolument ses faiblesses, aussi bien que sa connivence politique avec le duc de Savoie son père, qu'il ne découvrit qu'un peu plus tard. Elle était son enfant d'adoption, la joie de sa maison ; sa perte lui fut une douleur si vive, si flagrante, que Saint-Simon, ne pouvant la nier, s'en venge en l'appelant *la seule véritable que le roi ait jamais eue*. Mme de Maintenon, mieux informée des légèretés de la princesse et habituée à l'en réprimander vivement, exprime elle-même des regrets inconsolables. *On ne se console pas ici*, écrit-elle un mois après ; *on ne sait où donner de la tête ; jamais princesse ne fut plus regrettée... Eh ! mon cher duc, qui ne l'aurait aimée ?* Et elle s'obstine dans ces sentiments contre les révélations ultérieures qui semblent venir tout exprès pour la désabuser : *Je pleurerai toute ma vie Mme la Dauphine ; en vain on m'apporte tous les jours des choses qui me font croire qu'elle m'aurait peut-être donné de grands déplaisirs, je la pleurerai toujours*². Le deuil du duc de Bourgogne avait commencé pour ainsi dire avant sa mort. Dès les premiers symptômes du mal, le roi avait fait voir par ses embrassements, par ses soins redoublés, par sa vigilance et son empressement auprès des médecins, combien il souffrait du résultat pressenti. L'anxiété détermina chez lui de violents maux de tête qui exigèrent une saignée et donnèrent à craindre pour sa santé. Il ne voyait presque personne ; il soupait seul ; il venait et revenait sans cesse auprès du lit du malade. Au matin du sixième jour, quand il apprit la catastrophe, il jeta un cri qui exprimait toute sa *douleur* paternelle et ses *poignantes inquiétudes* de roi³ : *Je n'ai donc plus que vous !* dit-il au duc de Berry en l'embrassant. De ses trois petits-fils, en effet, le second étant pour ainsi dire sorti de la famille par la royauté d'Espagne, le duc de Berry demeurait seul ; et quant aux deux petits enfants du duc de Bourgogne, si même ils vivaient, c'était toujours une perspective accablante qu'une minorité dans les circonstances présentes où la paix n'était pas faite, où la guerre pouvait renaître de ces embarras domestiques. L'abattement se prolongea ; dix jours après, en rentrant de Marly à Versailles, *il ne voulut pas de respects en forme de sa cour, comme cela s'était pratiqué à la mort de son fils ; il fit dire qu'il verrait tout le monde à la fois en arrivant*⁴ ; et remarquant dans ce monde la duchesse du Lude qu'il honorait particulièrement : *Madame*, lui dit-il, *je ne suis pas en état de vous parler, nous nous reverrons*⁵. Il se mit ensuite à examiner les papiers

¹ Saint-Simon, tome III, année 1704 : *Souvenirs* de Mme de Caylus, dernières lignes.

² Lettres de Maintenon au duc de Noailles, 18 mars, avril 1712.

³ Les mots soulignés sont de Saint-Simon.

⁴ Saint-Simon, tome VI, chapitre XVI.

⁵ Dangeau, 27 février 1712.

renfermés dans la cassette du duc de Bourgogne, à lire les lettres des amis du jeune prince, Beauvilliers et Fénelon. Cette lecture était bien faite pour donner un nouvel aliment à sa tristesse ; en lui montrant quels conseils son petit-fils avait reçus, elle faisait sentir quelles espérances pouvait inspirer une éducation conduite avec tant de conscience. C'est ce que Mme de Maintenon donne à entendre du roi et d'elle-même dans une lettre au duc de Beauvilliers¹, qui lui avait redemandé ses écrits et ceux de l'archevêque : *Je voulais vous renvoyer tout ce qui s'y est trouvé de vous et de M. de Cambrai, mais le roi a voulu les brûler lui-même. Je vous avoue que j'y ai eu un grand regret, car jamais on ne peut écrire rien de si beau et de si bon ; et si le prince que nous pleurons a eu quelques défauts, ce n'est pas pour avoir reçu des conseils trop timides, ni qu'on l'ait trop flatté. On peut dire que ceux qui vont droit ne sont jamais confus.*

Une rumeur affreuse, qui avait parfois le grondement de l'émeute, ajoutait à la consternation. Ces coups redoublés sur de jeunes princes irritaient l'esprit public. Dans une société qui ne savait interpréter que parle poison les morts subites ou prématurées, on ne comprenait pas que la mère, le père et l'enfant eussent disparu en trois semaines, autrement que par un crime. Les médecins ne s'accordaient pas sur la cause de la mort ; mais le nom de poison avait été prononcé ; c'en fut assez pour faire crier à l'empoisonneur, et comme il fallait un coupable, l'opinion s'en prit au duc d'Orléans, neveu du roi, sans autre charge probable que son irrégularité et son immoralité connues, et le fameux sophisme : *is fecit cui prodest*². Cet homme qui aurait voulu ne pas croire en Dieu, et qui ne croyait ni à la vertu ni à la probité, était bien capable de supprimer les princes qui lui barraient le chemin du trône, à lui ou au moins à son gendre, le duc de Berry. Le peuple n'hésita pas à prononcer le jugement par des clameurs et des menaces sur son passage, soit quand il alla jeter l'eau bénite sur le corps du duc de Bourgogne, soit pendant qu'il conduisait à travers Paris le convoi des deux époux. La cour, comme le peuple, le dénonça, en affectant de le fuir, en le laissant seul partout où il se présentait, à Marly ou à Versailles. Le roi souffrait cruellement de cette émotion générale. Quoi ! son neveu, le mari d'une de ses filles chéries — bâtardes —, et dont il avait adopté la fille en la mariant à son dernier petit-fils, il faudrait le croire coupable de tant d'horreurs, et, s'il était coupable, lui couper la tête ! Il y avait dans cette opinion désolante, disait Maréchal son chirurgien, de quoi l'assassiner, le faire mourir à petit feu. Il ne s'arrêtait à aucun parti, ni à ordonner des poursuites, ni à proclamer l'inculpé innocent. Le duc d'Orléans s'étant présenté à lui pour demander des juges, et offrant de s'enfermer à la Bastille en attendant le jugement, il le reçut avec une froideur menaçante, mais refusa de l'emprisonner. Le duc insista pour qu'on arrêtât au moins son chimiste Homberg, de l'Académie des sciences, avec qui on le soupçonnait de chercher dans des sciences occultes des secrets criminels. Le roi, après beaucoup d'hésitations, y consentit, puis révoqua l'ordre, et peu à peu laissa tomber l'accusation. Son chirurgien, Maréchal, si l'on en croit Saint-Simon, l'avait enfin convaincu qu'il n'y avait aucune trace d'empoisonnement et que toutes les recherches n'aboutiraient à rien. Lui-même, en méditant à fond le caractère de son neveu, finit par reconnaître qu'il était plutôt capable de concevoir des crimes ou de s'en donner l'apparence, que de les commettre. *C'est un fanfaron de crimes*, disait-il un jour : *grand coup de pinceau* que Saint-Simon

¹ Lettre de Maintenon à Beauvilliers, 15 mars 1712, dans la collection des lettres de Fénelon, et dans Beausset, tome IV.

² Le coupable est celui à qui le crime profite.

admire pour la *ressemblance juste et exacte*. La suite a donné raison à Louis XIV. Leduc d'Orléans, devenu régent, et maître de la vie d'un enfant de cinq ans comme de l'État, n'a jamais été soupçonné, au milieu même de ses plus ignobles désordres, d'attentat contre ce pupille qui seul alors l'écartait du trône ; et en laissant vivre le fils, il a suffisamment démontré qu'il n'avait tué ni le père ni le frère aîné.

La mort du duc de Bourgogne a consacré sa mémoire. En ravissant à ses qualités personnelles, à ses bonnes intentions, le temps de se faire voir à l'œuvre, elle l'a laissé sur la bonne renommée que lui avaient faite d'avance les promesses de ses amis et l'attente d'un règne qui devait être celui de la vertu. Ce n'est pas seulement Fénelon qui le pleure comme Virgile a pleuré Marcellus, en quoi nous reconnaissons qu'il a fait beaucoup d'honneur au neveu d'Auguste¹ ; la plupart des Mémoires contemporains expriment la même douleur et les mêmes regrets², et la postérité les a longtemps répétés comme une sentence sans appel. Serait-ce ici le cas de rappeler ce mot d'un ancien : *Ils sont aimés des dieux ceux qui meurent jeunes !* Le duc de Bourgogne lui-même, à sa dernière heure, se l'appliquait, au sens chrétien, en se félicitant d'être enlevé si vite du milieu des iniquités. Après ce que nous avons constaté jusqu'ici, il pourrait n'être pas téméraire de le lui appliquer aussi dans l'ordre temporel. Avec les insuffisances qui subsistaient encore en lui à trente ans, et en présence des systèmes qui attendaient son règne pour triompher, comment eût-il rempli les espérances qu'il inspirait, et concilié les théories de ses confidents avec l'utilité publique ? Il suffit de se souvenir qu'il avait confiance en Saint-Simon, et que trois ans plus tard Saint-Simon ne trouvait à proposer au régent que la banqueroute, en matière de finances, et que les *conseils* en matière d'administration, c'est-à-dire la confusion et la cohue. *Dieu fait bien ce qu'il fait*. Mais s'il semble que le duc de Bourgogne soit mort à temps pour sa gloire, il est mort aussi mal à propos pour la paix, que cette catastrophe a failli rompre irréparablement.

Le duc de Bourgogne étant mort, et le seul de ses enfants qui lui survécût paraissant être dans un état désespéré, on pouvait croire que le plus proche héritier de la couronne de France allait être le roi d'Espagne Philippe V. Il est vrai que le testament de Charles II avait réglé qu'au cas où Philippe V parviendrait à la couronne, il devrait abandonner celle d'Espagne à son frère le duc de Berry. Mais Louis XIV, par des lettres patentes de décembre 1700, en lui conservant tous ses droits éventuels à l'héritage français, n'avait pas parlé d'échange, et maintenant on craignait qu'il ne prétendît réunir les deux couronnes sur la même tête. L'Angleterre s'en alarma, et tout à coup, au congrès d'Utrecht (2 avril 1712), ses plénipotentiaires déclarèrent que la paix était impossible, si Philippe V ne renonçait pas solennellement pour lui et les siens au trône de France, et si les princes français, duc de Berry, duc d'Orléans, ne renonçaient pas de leur côté à

¹ Fénelon à Chevreuse, 23 février 1712 : Hélas ! mon bon duc, Dieu nous a ôté toute notre espérance pour l'Église et pour l'État. Il a formé ce jeune prince, il l'a orné, il l'a préparé pour les plus grands biens ; il l'a montré au monde : *ostendent terris hunc tantum fata*, et aussitôt il l'a détruit, *neque ultra esse sinent*.

² Dangeau : Il est mort en lui le prince le plus sage et le plus religieux qui fût peut-être dans le monde.

Berwick : La perte de monseigneur le Dauphin fut très-sensible à la France ; car elle envisageait son règne futur comme devant être, sinon la fin, du moins l'adoucissement de ses misères... Mais la divine Providence, soit pour récompenser ce héros chrétien ou pour nous priver d'un prince dont nous n'étions pas dignes, le fit passer de cette vie mortelle à une éternité bienheureuse.

toute prétention sur le trône d'Espagne. Louis XIV voulut résister par le vieux droit français qu'il n'avait pas, disait-il, la puissance de changer, et en vertu duquel le prince qui est le plus proche de la couronne *en est héritier de toute nécessité*. Les Anglais réfutèrent ce principe par cette raison, en effet très-valable, qu'un prince peut toujours se départir de ses droits par une cession volontaire ; Bolingbroke lui-même signifia que la renonciation demandée était de si grande conséquence pour l'Angleterre et pour toute l'Europe, pour le siècle présent et pour la postérité, que la négociation pour la paix ne continuerait pas si les alliés n'étaient satisfaits par cet expédient ou par quelque autre également solide¹.

En même temps que les Anglais menaçaient de faire désertion, l'armée des alliés, qu'aucune trêve n'obligeait au repos, se préparait à commencer les hostilités ; *une armée, disent les Hollandais, la plus belle et la plus forte peut-être qui soit entrée en campagne pendant le cours de la guerre, et pourvue de tout le nécessaire pour agir avec vigueur*². Elle comptait cent trente mille hommes et cent vint-cinq canons. Eugène campait à soixante lieues de Paris, impatient de se venger de ses affronts de Londres, et d'occuper les dernières places de la frontière française ; après l'occupation il n'avait plus qu'à marcher sur Versailles si aucune armée sérieuse ne s'y opposait. Or les Français n'avaient du côté de la Flandre que soixante-dix mille hommes et trente canons mal attelés. La situation redevenait critique, il était urgent d'en sortir.

Afin de pourvoir aux nécessités de la guerre, le roi appela Villars à Marly (12 avril 1712). Cette entrevue, rapportée longuement dans les Mémoires du maréchal, est une des belles pages de l'histoire de Louis XIV. Il s'y relève de bien des fautes en les reconnaissant avec une noble résignation : il s'y montre digne de rétablir sa fortune par sa résolution de préférer la mort au déshonneur : *Vous voyez mon état, dit-il à son serviteur, il y a peu d'exemples de ce qui m'arrive, et que l'on perde dans la même semaine son petit-fils, sa petite belle-fille, et leur fils, tous de très-grande espérance et très-tendrement aimés. DIEU ME PUNIT, JE L'AI BIEN MÉRITÉ ; j'en souffrirai moins dans l'autre monde. Mais voyons ce qui peut se faire pour prévenir les malheurs du royaume. Ma confiance en vous est bien marquée puisque je vous remets les forces et le salut de l'État ; je connais votre zèle et la valeur de mes troupes ; mais enfin la fortune peut vous être contraire. S'il arrivait ce malheur à l'armée que vous commandez, quel serait votre sentiment sur le parti que j'aurais à prendre pour ma personne ? Villars, effrayé de la responsabilité qu'il pouvait encourir, n'osait exprimer un avis. Eh bien, reprit le roi, je vais vous dire toute ma pensée. Les courtisans veulent presque tous que je me retire à Blois, et que je n'attende pas que l'ennemi s'approche de Paris, ce qui lui serait possible si mon armée était battue. Pour moi, je sais que des armées aussi considérables ne sont jamais assez défaites pour qu'aucune partie de la mienne ne pût se retirer sur la Somme. Je connais cette rivière, elle est très-difficile à passer ; il y a des places qu'on peut rendre bonnes. Je compterais aller à Péronne ou à Saint-Quentin, y ramasser tout ce que j'aurais de troupes, faire un dernier effort avec vous, et périr ensemble ou sauver l'État ; car je ne consentirai jamais à laisser approcher l'ennemi de ma capitale, voilà comment je raisonne, dites-moi présentement votre avis. Rassuré par ces belles paroles, Villars n'hésita plus : Il n'est pas aisé, répondit-il, d'inviter*

¹ *Mémoires de Torcy ; lettre de Bolingbroke.*

² *Lettre des États-Généraux à la reine Anne, 6 juin 1712 : Actes et Mémoires de la paix d'Utrecht.*

le plus grand roi du monde à venir exposer sa personne ; mais les partis les plus glorieux sont aussi les plus sages, et je n'en vois pas de plus noble pour un roi aussi grand homme que grand roi, que celui auquel Votre Majesté est disposée. Puis, comme avec le pressentiment du succès, il ajouta : *J'espère que cette résolution ne sera pas nécessaire*¹. Quelques jours après, il partait pour justifier cette espérance, et organiser cette campagne qui devait terminer la guerre par une victoire des Français.

L'affaire de la renonciation se prolongea jusqu'au mois de juin. Après avoir témoigné dans le premier moment sa répugnance à remplir cette condition, le roi s'y était résigné pour lui-même, mais en réservant au roi d'Espagne la liberté de décider d'une affaire qui le regardait personnellement. Tout récemment, Philippe V avait fait adopter par ses sujets une nouvelle règle de succession qui paraissait capable de prévenir la réunion des deux couronnes. Ce règlement établissait que, contrairement à l'ancienne succession castillane, l'héritier du trône d'Espagne serait toujours le prince le plus rapproché du roi défunt, et que les femmes, quel que fût leur degré de proximité, ne succéderaient qu'en cas d'extinction de tous les mâles de la descendance de Philippe V. Par cette mesure, il devenait difficile qu'une princesse espagnole portât désormais à un prince français des droits au trône d'Espagne. Mais elle n'empêchait pas Philippe V lui-même de devenir au premier moment le plus proche héritier du trône de France. Les Anglais réclamaient une autre sûreté ; ils insistaient sur la renonciation explicite demandée par eux. Pour hâter la conclusion, ils proposèrent tout à coup un accommodement qui la retarda. Ils offraient à Philippe V cette alternative, de conserver l'Espagne et les Indes en renonçant à ses droits sur la France, ou d'abandonner au duc de Savoie l'Espagne et les Indes en recevant en échange Naples, les États de Savoie et le Montferrat, qui pourraient être un jour réunis à la France, si lui-même ou un de ses descendants était appelé à cette couronne. Louis XIV se laissa éblouir un moment par cette perspective d'un agrandissement éventuel de son royaume, et il négocia auprès de Philippe V pour lui faire accepter l'échange. Il invoquait à la fois, pour l'y décider, les sentiments de famille et l'intérêt français : *Vous continuerez de régner, lui écrivait-il*² ; *et je pourrais toujours vous regarder comme mon successeur ; si le Dauphin vit, je laisserais en votre personne un régent accoutumé à commander... et si cet enfant meurt, comme sa faible complexion ne donne que trop de sujet de le croire, vous recueilleriez ma succession, et j'aurais la consolation de laisser à mes peuples un roi vertueux qui réunirait à sa couronne des États aussi considérables que la Savoie, le Piémont et le Montferrat. Je suis si flatté de cette idée, mais particulièrement de la douceur de passer avec vous et avec la reine une partie de ma vie, que je n'imagine rien de comparable au plaisir que vous me ferez si vous acceptez ce nouveau projet.*

Ces instances prolongeaient l'incertitude. Quoique Philippe V eût déjà averti son grand-père qu'il ne sacrifierait jamais l'Espagne à la France, il ne pouvait rejeter sans ménagements une proposition nouvelle appuyée sur tant de considérations affectueuses. Enfin, dans les derniers jours de mai, il se décida. Il motiva à son tour son refus sur l'intérêt français aussi bien que sur ses devoirs envers les Espagnols. Il ne lui était pas permis de renoncer à ses sujets, après avoir tant profité de leur attachement et de leur zèle à maintenir la couronne sur sa tête, et il croyait plus avantageux à la France de lui conserver une alliée dans l'Espagne,

¹ *Mémoires de Villars, Ie partie.*

² Voir cette lettre dans les *Mémoires de Torcy, IVe partie.*

par le règne d'une dynastie française que de livrer cette monarchie à une famille hostile. toujours prête à se liguier avec les autres contre les intérêts français. Sa réponse arriva à Utrecht dans les premiers jours de juin, et quelques jours après, il publiait à Madrid sa renonciation à la couronne de France, dans les termes les plus capables de rassurer l'Europe, et d'attacher inséparablement les Espagnols à sa dynastie¹.

C'était la fin d'une crise grave, mais non pas le terme des inquiétudes et des embarras. Il en surgit de nouveaux de la part des Anglais eux-mêmes, qui firent bien voir que leurs services n'étaient pas gratuits. Jusque-là ils ne s'étaient pas ouvertement séparés de leurs alliés. Pendant qu'on attendait la réponse de Philippe V, ils s'étaient seulement abstenus d'actes hostiles contre la France. Le duc d'Ormond, leur général, avait refusé, au grand dépit des Hollandais², de concourir aux opérations d'Eugène. Quand Philippe V eut parlé, ils parurent se déterminer à en finir avec la coalition. Ils offrirent de régler une bonne fois leurs intérêts particuliers avec la France, et de conclure enfin une suspension d'armes. Mais ils demandèrent, comme gage de confiance réciproque, que, le premier jour de la trêve, la ville de Dunkerque leur fût remise temporairement jusqu'à ce que l'équivalent réclamé pour cette place eût été accordé. Une pareille demande était grave ; elle présentait peut-être autant de dangers que d'avantages. D'un côté Eugène ouvrait la campagne avec menaces ; il était parvenu à investir le Quesnoy ; il expédiait à travers la France des détachements de ravageurs qui entraient en Champagne, brûlaient un faubourg de Vervins, marchaient sur Reims et Sainte-Menehould, puis retombaient sur Metz dont ils mettaient les environs au pillage, incendiant, levant des contributions, ravissant des otages³ ; pour les poursuivre Villars était contraint de diviser ses forces. D'autre part les ennemis de la paix travaillaient les troupes alliées à la solde de l'Angleterre pour les retenir dans leur parti si les Anglais mêmes les abandonnaient, ce qui réduirait des deux tiers l'armée du duc d'Ormond, et rendrait son inaction

¹ *Actes et Mémoires de la paix à Utrecht*, tome I : Déclaration de Philippe V à ses ministres, 3 juillet 1712 : Les instances du roi, mon grand-père, ont été fort grandes, à ce que, dans l'acte de renonciation, je voulusse préférer la monarchie de France à celle d'Espagne ; mais, ni ces importantes sollicitations, ni la considération de la grandeur et des forces de la France, n'ont pu altérer en moi la reconnaissance et les obligations que j'ai aux Espagnols, de qui la fidélité a affermi sur ma tête la couronne que la fortune avait rendue chancelante en deux occasions fameuses, de sorte que, pour demeurer uni avec les Espagnols, non-seulement je préférerais l'Espagne à toutes les monarchies du monde, mais je me contenterais d'en posséder la moindre partie pour n'abandonner pas la nation...

Décret de renonciation, 8 juillet 1712 : Mon affection pour les Espagnols, la reconnaissance des obligations que je leur ai, les fréquentes expériences que j'ai faites de leur fidélité, et la reconnaissance que je dois avoir pour la Providence divine de la grande faveur qu'elle m'a faite de m'avoir placé sur le trône et donné des sujets si illustres et d'un si haut mérite, furent les seuls motifs, les seules raisons qui eurent accès dans mon esprit et influèrent dans ma résolution, laquelle, lorsque je l'eus fait connaître, ne demeura pas sans être combattue par d'autres propositions et avantages qu'on voulait me faire envisager comme plus considérables que ceux qui m'avaient déterminé ; mais tout cela n'a servi qu'à m'affermir dans mon dessein et à me mettre en état de pousser et terminer cette affaire, afin qu'il n'y ait rien qui puisse plus m'empêcher de vivre et de mourir avec mes chers et fidèles Espagnols.

² Lettre des Hollandais à la reine Anne, du 6 juin : *Actes et Mémoires de la paix d'Utrecht*, tome Ier.

³ *Journal* de Dangeau, du 10 au 18 juin.

presque illusoire ; convenait-il pour si peu de livrer Dunkerque ? Pendant ces hésitations Eugène prit le Quesnoy (5 juillet) ; mais en même temps le gouvernement anglais déclara que, si les troupes alliées à la solde de l'Angleterre refusaient de suivre le duc d'Ormond, la reine ne leur payerait plus ni leurs subsides, ni leur solde, ni même les arrérages. Il y avait là un gage sérieux pour la France, un avertissement significatif pour les alliés ; Louis XIV se résigna. Le duc d'Ormond, avec les Anglais et quelques bataillons de mercenaires, quitta les alliés, publia une trêve avec la France, et entra à Dunkerque le 19 juillet. Dès qu'il en eut pris possession, sur le conseil du roi, il se saisit de Gand et de Bruges pour prévenir toute surprise. Quelques jours après, un événement heureux répara la perte du Quesnoy et détermina le revanche de la France.

Depuis l'ouverture de la campagne, il avait été impossible à Villars de rien entreprendre de sérieux avec une armée mal pourvue de munitions et d'artillerie et insuffisante de nombre ; il avait dû se résigner à n'être [que spectateur de ce que le prince Eugène voulait faire](#)¹. Peu à peu il s'était remis en état, non pas de combattre ensemble toute l'armée alliée ; mais de l'attaquer partiellement et de l'user en détail. Eugène avait à cœur de prouver que la coalition était de force à continuer la guerre sans les Anglais. Maître du Quesnoy, il venait d'investir Landrecies. Une partie de ses troupes formait le siège, pendant que les autres échelonnées sur une espace de huit lieues circulaient entre deux lignes de retranchements comme entre deux murailles, et entretenaient la communication avec Marchiennes d'où il tirait ses approvisionnements et ses vivres ; son poste principal était à Denain sur l'Escaut. A la première nouvelle du danger de Landrecies, qui était la dernière barrière de son royaume, Louis XIV envoya à Villars l'ordre de donner bataille plutôt que de laisser prendre cette ville, ou du moins de tenter une diversion sur Douai ou sur Marchiennes pour saisir les magasins de l'ennemi, ou sur Denain pour rompre sa communication². C'est donc de Louis XIV qu'est venue la première pensée de l'opération heureuse qui a sauvé la France. La diversion parut d'abord impossible, et Villars conformément aux ordres du roi fit un mouvement très-prononcé sur Landrecies ; mais, après avoir examiné les environs de la place et la nature du pays qui faisait [la force principale de l'investiture](#)³, il crut reconnaître, et les officiers généraux avec lui, qu'on ne pouvait livrer bataille [avec un avantage assez égal](#)⁴. Il en revint alors au projet de Denain que les circonstances présentes rendaient plus facile. Eugène, inquiet de la marche des Français sur Landrecies, avait ramené vers cette ville toute la droite de son armée et n'avait laissé à Denain que dix-huit bataillons et quelque cavalerie⁵ ; Villars, pour le mieux entretenir dans cette pensée de défiance, exécuta quelques manœuvres qui le persuadèrent que les Français se proposaient toujours de passer la Sambre, et en même temps donna ordre à deux de ses lieutenants de marcher sur Denain. Ceux-ci trouvèrent le projet impossible et en retardèrent l'exécution de deux jours. Enfin, le 24 juillet, Villars de concert avec le maréchal de Montesquiou, son second, arriva

¹ Lettre de Villars à Mme de Maintenon.

² La proposition d'attaquer Marchiennes se trouve dans une lettre de Louis XIV à Villars, du 17 juillet ; la proposition d'attaquer Denain, dans une lettre du ministre Voisin, également du 17 juillet.

³ Villars au roi, 20 juillet.

⁴ Lettre de Villars au roi, du 21 juillet.

⁵ Villars au roi : [Ce à quoi on n'avait pu songer que dans le temps que nous éloignons l'armée ennemie de l'Escaut ; car lorsqu'elle y avait sa droite, on ne pouvait le tenter avec aucune espèce d'apparence.](#)

brusquement devant Denain, et engagea immédiatement le combat. Le camp retranché des ennemis était fort ; les Hollandais le défendaient par de vives décharges de mousqueterie et de mitraille ; les Français n'avançaient pas sans des pertes sensibles. Ils n'en franchirent pas moins le retranchement sur les épaules les uns des autres, et, une fois de l'autre côté, exterminèrent l'ennemi à la baïonnette. Ce ne fut plus qu'un massacre et une fuite. Des douze mille hommes qui gardaient Denain, dix mille peut-être périrent sous les coups du vainqueur ou dans les eaux de la rivière. On comptait parmi les morts le comte de Nassau ; parmi les prisonniers, deux lieutenants généraux, deux maréchaux de camp, un prince d'Anhalt, et le comte d'Albemarle, un de ces Hollandais chers à Guillaume III, devenu lord par sa grâce. Cependant Eugène, appelé dès le commencement du combat par Albemarle et par le canon, accourait avec des renforts ; il arriva trop tard. Il essaya sans succès de marcher aux Français par le seul pont qui ne fût pas encore rompu ; il y perdit en quelques instants plus de mille hommes, et ajouta sa défaite personnelle à la destruction d'un de ses corps d'armée. On le vit, dit-on, exaspéré, vomissant des imprécations et des jurements, déchirer les dentelles de ses manches et mordre ses gants. Il venait de perdre la dernière bataille de la guerre, et tous ses projets étaient confondus¹.

¹ On a débattu avec passion la question de savoir à qui revenait le mérite de la victoire de Denain. On s'est efforcé, et Saint-Simon plus que personne, de l'enlever à Villars pour le reporter au maréchal de Montesquiou, qui n'a rien négligé lui-même pour se le faire attribuer. Voici, pour nous, ce qui ressort clairement des pièces officielles et des témoignages contemporains. C'est Louis XIV et le ministre Voisin qui parlent les premiers d'une attaque sur Marchiennes ou sur Denain (lettres du 17 juillet). Cette proposition paraissant, au début, impraticable, Villars, au conseil de guerre de Noyelle, fait décider la marche sur Landrecies, pour obéir aux ordres du roi qui prescrivent de sauver cette ville par un combat. Montesquiou, présent-à ce conseil, ne parle pas de Denain, et conclut à marcher sur Landrecies, en passant l'Escaut entre Crèvecœur et le Catelet. Devant Landrecies, on reconnaît le danger qu'il y aurait à livrer bataille en cet endroit, mais on s'aperçoit en même temps que, le prince Eugène ayant ramené ses principales forces auprès de Landrecies, Denain est maintenant assez dégarni pour qu'on puisse l'attaquer. Villars (lettre du 21 juillet) reprend le projet de Denain, et va lui-même examiner s'il est possible. Il ordonne alors à Vieuxpont, à Broglie, à Tingry, de l'exécuter ; mais, ces officiers généraux déclarant l'entreprise trop périlleuse, il hésite à la risquer : *Quand ceux-là refusent, écrit-il (22 juillet), je n'irai pas offrir cette coma mission à d'autres.* C'est alors que le maréchal de Montesquiou lui propose d'y aller eux-mêmes, en quittant la Sambre par une marche secrète et rapide, qui ne permette pas à Eugène de pénétrer leur projet. Villars, dans ses *Mémoires*, ne dissimule pas que cette pensée soit venue de Montesquiou ; il ne conteste pas, dans ses rapports, que Montesquiou ait montré dans l'action beaucoup de fermeté, et il demande pour lui le cordon bleu. Seulement, il prétend avoir concerté les opérations avec Montesquiou, et il est en effet très-vraisemblable que le commandant en chef ait voulu participer à une opération aussi importante, dont il avait le premier repris la pensée et dont il désirait vivement le succès. Il était également à la bataille, et il y déploya son énergie habituelle, au su et au vu de tout le monde. Le témoignage de Dangeau est ici le plus raisonnable et le plus exact : *Le maréchal de Montesquiou, écrit le chroniqueur de la cour, s'est fort distingué à la bataille de Denain : ils y ont toujours été, le maréchal de Villars et lui. Le roi est fort content de l'un et de l'autre.* Il n'y a donc aucune injustice à appeler Villars le vainqueur de Denain, comme on rapporte à tout général en chef l'honneur des entreprises combinées par lui, même quand ses lieutenants ont eu une part honorable à l'exécution. Mais Villars s'était fait beaucoup d'ennemis et de jaloux, toujours prêts à lui contester sa gloire, et le maréchal de Montesquiou avait grand besoin d'honneurs et de profits, comme on le voit

On en jugea bien ainsi à la cour de France. La victoire de Denain y fut accueillie comme la réparation de l'honneur français, comme la fin de la guerre. La joie de Mme de Maintenon est franche, naïve presque comme celle d'un enfant : **Quand je songe que le roi aura le plaisir de donner la paix à ses ennemis, et que ses troupes auront fini si glorieusement, j'avoue que je sens la gloire de la nation vivement, et la douleur du prince Eugène me fait grand plaisir. Mon Dieu ! pourquoi n'a-t-il et pas été pris ?** Le ministre Voisin écrivait de son côté que cette seule action était capable de rétablir les affaires et de ne contribuer pas peu à faciliter les négociations pour la paix. Louis XIV, dans son compliment à Villars, se plaisait à dire que l'avantage de ce combat était aussi grand que celui d'une bataille entière puisque, sans courir le risque d'une action générale, il produirait tout l'effet désiré en obligeant les ennemis à lever le siège de Landrecies. Le prince Eugène, il est vrai, n'en convenait pas. Il continuait le siège, et annonçait que, la ville prise, il entrerait en France, ravagerait la Picardie et la Champagne, donnerait bataille, la gagnerait et se montrerait victorieux aux portes de Paris¹. Vaine jactance ! Il n'était plus même nécessaire de l'approcher pour le combattre, ni de le combattre pour le forcer à la retraite. La bataille de Denain lui avait coupé la communication avec ses magasins ; l'occupation de ses magasins eux-mêmes tarit en quelques jours ses dernières ressources. Le 26 juillet, les troupes de Villars prirent Saint-Amand, Mortagne et l'abbaye d'Hanon. Marchiennes assiégée dès le 25 juillet, quoique sa garnison se composât de quatre mille fantassins et de trois escadrons, se rendit le 30. On y prit, outre la garnison prisonnière de guerre, cent cinquante balandres chargées de munitions de guerre et de bouche, et soixante pièces de canon. D'où le prince Eugène pouvait-il désormais espérer des vivres et des approvisionnements ? Ses soldats manquaient de pain ; la faim les poussait à la désertion ; les déserteurs affluaient en si grand nombre vers les places et les villages voisins, que le gouverneur de Guise fit fermer les portes pour ne pas les recevoir². Dans cette extrémité, plus forte que sa haine, le compagnon de Marlborough s'avoua vaincu à son tour. Il leva le siège de Landrecies, le 2 août, et prit la route de Mons pour ne plus rentrer sur le territoire français. Il laissait à Villars la liberté de reprendre dans les bassins de la Scarpe, de l'Escaut et de la Sambre, les villes dont l'occupation avait rendu les alliés si fiers et si certains de leur supériorité.

Qui croirait qu'un si heureux retour de fortune ne suffit pas pour tirer les négociations de la lenteur où elles se traînaient depuis quelques mois ? Il est pourtant vrai que les Anglais eux-mêmes ne se décidèrent pas encore à prendre une résolution formelle et définitive. Ils n'avaient jusqu'alors rien signé, pas même une suspension d'armes, et c'était sur la foi de leurs promesses verbales que Louis XIV les avait laissés entrer à Dunkerque. Quelques jours avant la bataille de Denain, ils avaient tout à coup exigé une nouvelle condition, non plus pour eux mais pour un de leurs alliés. De tous ces alliés le plus cher à la reine Anne était le duc de Savoie, précisément celui qui était le plus odieux à Louis XIV. Pour lui faire sentir cette affection, et sous prétexte qu'on ne pouvait le décider à traiter qu'en le rassurant contre les vengeances de l'Autriche, la reine

par ses lettres à Voisin, où il demande une abbaye pour son frère, des régiments pour ses neveux, et le cordon bleu pour lui-même. Il avait grand soin d'exalter ses services pour justifier son avidité. (Voir les *Mémoires* de Villars, et les lettres du dépôt de la guerre, que les derniers éditeurs de Dangeau ont ajoutées en appendice au Journal de l'an 1712.)

¹ Mémoires de Torcy, IVe partie.

² Dangeau, 3 août 1712.

demandait pour lui le royaume de Sicile : *C'est une chose*, disait Bolingbroke, *dont elle ne saurait se désister*. Louis XIV n'avait aucune prétention de conserver ce royaume à Philippe V, depuis qu'il le croyait assuré de l'Espagne et des Indes ; mais il lui répugnait d'accorder un tel accroissement de puissance au plus perfide de ses ennemis, et il aurait voulu assigner la Sicile au duc de Bavière, son seul allié, ruiné par la guerre. Après la bataille de Denain, tout en félicitant les Français, tout en célébrant cette victoire par des fêtes à Dunkerque, les Anglais revenaient à la charge pour le duc de Savoie avec une sorte de menace, et Louis XIV ripostait en réclamant de son côté l'intervention des Anglais pour obtenir au duc de Bavière la souveraineté des Pays-Bas. Il fallut donc attendre encore près d'un mois. A la fin, Bolingbroke, au lieu de continuer à échanger des notes, passa en France pour traiter directement avec Torcy. Ils convinrent que Philippe V abandonnerait la Sicile au duc de Savoie, et reconnaîtrait ce prince ou sa descendance pour héritiers du trône d'Espagne en cas d'extinction de la maison de Bourbon, que l'acte de renonciation de Philippe V à la couronne de France serait inséré dans le traité définitif et enregistré dans les parlements français, qu'on pourrait donner la Sardaigne au duc de Bavière, et que l'Angleterre n'appuierait pas la réclamation de Strasbourg par l'Empereur. Ces conventions ne devaient pas être publiées, mais dès qu'elles eurent été arrêtées, un traité de suspension d'armes sur terre et sur mer entre la France et l'Angleterre fut signé à Fontainebleau, le 21 août. La suspension devait durer quatre mois, et être renouvelée au besoin ; elle s'étendait au territoire espagnol d'où la reine d'Angleterre retirait ses troupes, pour les transporter à Gibraltar et à Port-Mahon, qui devaient lui rester par le traité définitif. La publication en fut faite à Paris, le 24 août, et à Londres, le 30¹. Il fut bien signifié cette fois aux alliés qu'ils n'avaient plus rien à attendre du concours de l'Angleterre. Bolingbroke fut dès lors désigné à la reconnaissance des uns, à la haine des autres, comme le pacificateur de l'Europe. Torcy et les courtisans l'avaient comblé d'honneurs ; le roi lui avait offert, en bague, un magnifique diamant que le Dauphin portait toujours à son chapeau² ; les populations sur son passage le fêtèrent comme un bienfaiteur ; plus tard, sous le successeur de la reine Anne, les adversaires de la paix d'Utrecht lui rendirent le même témoignage en le proscrivant.

Il fallait maintenant réduire les Hollandais. Leur résistance était d'autant plus difficile à vaincre qu'ils se croyaient plus frustrés que tous les autres alliés des résultats de leurs victoires antérieures. Ils trouvaient trop cruel que la France, après douze ans de désastres, triomphât par la négociation et remportât le prix de leur gloire, de leurs dépenses, de leur sang répandu³. Ils n'osaient pas rompre avec l'Angleterre, parce qu'ils craignaient d'être trop faibles sans elle ; mais la nouvelle politique anglaise leur était un joug insupportable qu'ils travaillaient à écarter par leurs menées secrètes, par leurs accointances avec l'Empereur et au besoin par des voies de fait. Quelques jours après la bataille de Denain, un de leurs plénipotentiaires au congrès, le comte de Rechteren, comte par la grâce de l'Empereur, et assez connu comme ivrogne pour que ses collègues pussent expliquer par cette habitude ses violences, avait cherché chicane à Ménager, plénipotentiaire français, pour une *querelle de laquais*. Il prétendait que les laquais de Ménager avaient insulté les siens par des grimaces

¹ *Mémoires de Torcy et de Bolingbroke* ; Dumont, Corps diplomatique, tome VIII ; *Actes et Mémoires de la paix d'Utrecht*, tome I.

² Dangeau, *Journal*, 21 août 1712.

³ *Mémoires de Torcy*.

et des gestes indécents, et comme la chose était arrivée sur le passage de la voiture où il était, il faisait remonter l'affront jusqu'à lui-même et demandait réparation. Ménager ne refusait pas de punir ses laquais s'ils étaient coupables, mais les preuves manquaient absolument, les laquais de Rechteren s'obstinant à affirmer le fait, ceux de Ménager le niant avec autant d'assurance, Rechteren n'ayant rien vu par lui-même, et tout autre témoin faisant défaut. A quelques semaines de là, l'affaire prit plus de gravité. Ménager et Rechteren se rencontrèrent à la promenade du mail (18 août). Le Hollandais, se plaignant de n'avoir pas encore obtenu satisfaction, voulut exiger que ses laquais fussent admis dans la maison du Français pour reconnaître les agresseurs ; mais Ménager se refusa à livrer, comme il disait, les accusés aux accusateurs, et à faire les parties juges de leur propre cause. **Eh bien, reprit alors Rechteren, le maître et les valets se feront donc justice eux-mêmes** ; puis il parla en hollandais à quelques hommes de sa livrée. Peu de moments après, les laquais de Ménager accoururent, racontant que les gens de Rechteren les avaient surpris par derrière, frappés au visage et menacés de coups de couteau. **Ils ont bien fait, dit alors Rechteren ; toutes les fois qu'ils le feront, je les récompenserai, et s'ils ne le faisaient pas, je les chasserais**¹. Évidemment ces brutalités s'adressaient plus haut qu'aux gens de service du plénipotentiaire français ; on voulait rompre les négociations avec la France, conformément aux vœux de Heinsius. C'est ainsi que le mois suivant on souleva la populace de La Haye contre le plénipotentiaire de Victor-Amédée, sur le bruit que le duc de Savoie acceptait une trêve, et qu'on afficha contre les Anglais un placard où étaient représentées une roue et une potence avec cette inscription : **Ainsi finira le comte de Strafford**².

Les Hollandais avaient mal pris leur temps. Quatre jours après la scène du mail, la suspension d'armes était signée entre la France et l'Angleterre. Louis XIV, informé par Ménager, prit au mot les insulteurs ; il envoya à ses plénipotentiaires l'ordre de suspendre toute négociation de paix jusqu'à ce qu'ils eussent reçu satisfaction de l'insulte faite par Rechteren à l'un d'eux. Ce n'était plus le ton de Gertruydenberg ; il parlait en potentat désormais sûr de lui-même et inflexible sur sa dignité. Il entendait savoir si Rechteren avait agi de son propre mouvement ou par ordre des États-Généraux. Si les États-Généraux l'avouaient, il n'y avait plus de sûreté pour les plénipotentiaires de France à Utrecht. S'ils le désavouaient, le désaveu, comme l'offense, devait être public et apporté aux ministres du roi par les autres plénipotentiaires des Provinces-Unies ; en outre Rechteren serait rappelé du congrès et remplacé, **n'étant pas possible aux plénipotentiaires du roi de traiter davantage avec un ministre qui a violé le droit des gens. C'est l'unique réparation que Sa Majesté puisse admettre, et ses plénipotentiaires n'en accepteront pas d'autre**³. Ce langage de vainqueur était d'ailleurs confirmé par les succès de Villars, qui complétait la victoire de Denain par d'heureuses acquisitions dans les Pays-Bas, sous les yeux du prince Eugène et sans opposition de la part des alliés.

¹ *Actes et Mémoires de la paix d'Utrecht*, tome II : pièces relatives à cette affaire, rapport de Ménager, réponse de Rechteren. Dans cette réponse, où il nie plusieurs affirmations de Ménager, Rechteren convient du dernier fait, le plus important.

² Dangeau, 19 et 20 septembre ; il revient deux fois sur ce fait pour mieux attester ce qu'on avait d'abord eu peine à croire.

³ *Actes et Mémoires de la paix d'Utrecht*, tome II, page 192 : Ordre du roi, présenté aux États-Généraux le 5 septembre.

Après la bataille de Denain, Villars avait renforcé son armée des garnisons de Valenciennes, d'Ypres et de plusieurs vi lies de la Flandre maritime qui n'avaient plus rien à craindre des Anglais. Après la prise de Marchiennes, les Français étaient maitres du cours inférieur de la Scarpe jusqu'à son confluent avec l'Escaut. Pour affermir cette situation, Villars, conformément aux ordres du roi, assiégea Douai (4 août) occupé par Marlborough en 1710. La place était forte, et les défenseurs avaient en outre à leur disposition des écluses dont le jeu devait contrarier quelquefois les travaux des assiégeants. Villars se posta si avantageusement, qu'il pouvait braver toutes les tentatives de diversion, et poursuivre avec sécurité ses opérations d'attaque. Le prince Eugène se donna quelques mouvements pour faire croire à un secours efficace. Il tirait de Lille et de Tournay des farines, du canon, des amas de fascines, de gabions et de claies. Il se promenait à travers le pays voisin, visitait tous les postes ; mais, miné par la désertion, il n'attaquait nulle part. Pendant ce temps, un partisan espagnol, Pasteur, fort habile et fort redouté, ravageait le Brabant, jusqu'à Berg-op-Zoom, Bréda et Bois-le-Duc, et en tirait un butin immense et de nombreux otages. A la faveur de ces circonstances, Villars emporta le fort de Scarpe le 28 août, et la ville même de Douai, le 8 septembre. Les assiégés n'avaient pas encore battu la chamade que le maréchal, certain de leur soumission, avait laissé à un de ses lieutenants le soin de les recevoir à composition, et était parti pour assiéger le Quesnoy. L'investissement du Quesnoy commença le jour même où Douai capitulait. Eugène rôda quelque temps aux environs, puis s'arrêta à Mons comme pour être témoin d'une nouvelle défaite des alliés. Les ressources lui fondaient dans les mains. Les troupes allemandes, précédemment à la solde de l'Angleterre, et que les meneurs de la coalition se félicitaient d'avoir retenues à leur service, se retournaient maintenant contre eux ; mécontentes de n'être pas payées selon la promesse des Hollandais, elles pillaient, aux environs de Mons, les petites villes, les villages, et jusqu'à des châteaux qui alléguaient en vain les sauvegardes du prince Eugène. Le Quesnoy, non secouru, capitula le 4 octobre. **Jamais, écrivait Villars¹, miracle ne fut mieux marqué ni révolution si subite ; il y a trois mois que nous étions sans courage, sans troupes, sans munitions, sans artillerie et sans voitures, et ne pouvant qu'être spectateurs de ce que monsieur le prince Eugène voulait faire. Il est spectateur à Mons ; on n'entend plus parler de son armée, la nôtre emporte tout ce qu'elle attaque. Il y a tous les jours des exemples de la valeur romaine dans nos moindres soldats. C'est à qui marchera à Bouchain.** En effet, le vainqueur ne s'arrêtait pas ; le 10 octobre, Villars, rentré dans le bassin de l'Escaut investissait Bouchain, et le 18 il s'en rendait maitre, et rétablissait ainsi cette chaîne de forteresses sur l'Escaut, de Condé à Cambrai, que Louis XIV avait conquises sous l'inspiration de Vauban. En deux mois et cinq jours, il avait pris cinq places, cinquante-trois bataillons prisonniers de guerre ou rendus à discrétion, quinze lieutenants généraux ou maréchaux de camp, plus de cent pièces de gros canon, cinquante mortiers, et tant de provisions de poudre, qu'après cinq sièges où on ne l'avait pas épargnée, il en expédia encore quatre cents milliers dans les arsenaux français². Cette fin de la campagne de 1712 égalait vraiment les plus belles époques du grand règne, et ne ressemblait pas mal aux conquêtes de Turenne en Flandre après la bataille des Dunes.

Le ton des hollandais baissa à mesure que se développèrent ces succès de la France. Après la prise de Douai et pendant le siège du Quesnoy, ils offrirent une

¹ Villars à Mme de Maintenon.

² *Mémoires* de Villars, IIe partie.

première réparation de l'insolence de Rechteren. Une déclaration des Seigneurs États-Généraux, du 20 septembre, porta que tout ce que Rechteren avait fait l'avait été à leur insu et sans ordre, que la république n'avait jamais perdu *le respect ni la haute estime qu'elle devait à un grand roi*, qu'elle avait toujours eu et aurait sans cesse ; ils promettaient en outre de délibérer pour faire la nomination d'un autre plénipotentiaire. Il n'y eut que les députés de Gueldre et de Groningue, et ceux d'Over-Issel à qui Rechteren appartenait, qui s'opposèrent à la conclusion tant qu'elle n'aurait pas été approuvée par les assemblées particulières de ces provinces¹. Le siège de Bouchain leur fit encore mieux comprendre l'inutilité et le danger de leur résistance. A la veille de la prise de cette ville, ils se montrèrent plus accommodants sur le fait de leur barrière, et consentirent enfin à rendre Lille à la France. Ce langage humble vis-à-vis d'un roi tant outragé, et cette concession si longtemps refusée, faisaient dire à l'abbé de Polignac : *Nous prenons la figure que les Hollandais avaient à Gertruydenberg, et ils prennent la nôtre ; c'est une revanche complète. Le comte de Sinzendorf sent bien vivement sa décadence*².

Cependant tout n'était pas fini. Les Hollandais insistaient pour garder Tournay ; jamais ils ne croiraient leur État en sûreté s'ils n'avaient pas dans leur barrière une place de cette importance : sans la terre grasse de Tournay, ils ne pouvaient fabriquer de bonnes faïences. Ils réclamaient en outre pour leur commerce en France des privilèges qui auraient été la ruine de l'industrie française. Louis XIV ne tenait pas moins à se faire rendre Tournay, et sa fermeté à cet égard excitait même quelques murmures dans son royaume : *Quelle comparaison, disait-on, entre Tournay et la paix, et ne vaut-il pas mieux abandonner cette ville que de manquer à conclure cette paix si nécessaire ?* Le ministère anglais regrettait aussi ce refus du roi, comme un nouveau prétexte aux déclamations des whigs, comme un retard et peut-être un empêchement absolu à la conclusion suprême ; la reine, malade, pouvait mourir tout à coup, et sa mort détruire toute l'œuvre des négociations. Ces considérations déterminèrent le roi ; il finit par leur dire qu'il abandonnerait Tournay, mais à quelques conditions onéreuses à leur diplomatie. Les Hollandais ne demanderaient rien au delà, et se contenteraient pour leur commerce du tarif de 1664 avec les exceptions déjà signifiées ; l'Angleterre soutiendrait au con grès les demandes de l'électeur de Bavière, et au contraire n'appuierait pas le projet de barrière du Rhin proposé par l'Empire et la maison d'Autriche. Dès qu'il eut fait cette promesse, les Anglais, satisfaits de la concession, et en acceptant les charges, ne permirent plus aucune hésitation aux Hollandais.

La coalition s'en allait en lambeaux. Le roi de Prusse, qui prétendait à la possession de la Gueldre espagnole, irrité de la concurrence des Hollandais, leur déclarait la guerre et s'emparait à leur grand mécontentement de la ville de Meurs (novembre 1712). Le roi de Portugal, sur la promesse d'avoir, au Brésil, la Souveraineté des deux rives de l'Amazone, venait de conclure une trêve avec la France et l'Espagne (7 novembre). Philippe V, conformément à la parole donnée, proclamait solennellement à Madrid, dans les Cortés et en présence de l'Anglais Lexington, sa renonciation au trône de France et le règlement de succession convenu en faveur du duc de Savoie (5 novembre). *Vous voyez*, écrivait sa

¹ *Actes et Mémoires de la paix d'Utrecht*, tome II, page 204 : Extrait du registre des résolutions de Leurs Hautes Puissances.

² *Mémoires de Torcy*.

femme¹, ce qu'il sacrifie pour le repos de l'Europe, et surtout celui de la France et du roi son grand-père. Par contre, en France, le duc de Berry et le duc d'Orléans renonçaient à tout droit sur la couronne d'Espagne, pour assurer à jamais l'équilibre de l'Europe conformément au désir de la reine de la Grande-Bretagne (24 et 19 novembre). Voyant donc toutes ses demandes satisfaites, et plusieurs des coalisés engagés dans sa nouvelle politique, la reine Anne fit signifier aux Hollandais que le temps des délais était passé, et qu'elle voulait décidément une solution (7 décembre). En retour de l'importante place de Tournay qu'elle était sûre de leur faire obtenir, elle leur offrait, pour bases de la paix, les conditions suivantes : abandon de la Sicile au duc de Savoie, de la Sardaigne à l'électeur de Bavière, garantie de l'ordre de succession protestante établi en Angleterre, réduction de leur barrière à des limites convenables, mais plus modestes qu'ils n'avaient d'abord prétendu, leur concours pour obliger l'Empereur à la neutralité de l'Italie, à l'évacuation de la Catalogne, et au règlement de la frontière allemande selon les propositions de la France. Si les États-Généraux n'avaient pas consenti dans un délai de deux ou trois semaines, l'Angleterre ferait sa paix séparément. S'ils consentaient, ils devraient, même avant la paix générale, signer avec l'Angleterre un traité particulier pour la garantie de la succession anglaise et pour le règlement de leur barrière².

Ce langage souverain fut entendu. Les États-Généraux, avec ce ton obséquieux qui ne leur répugnait pas vis-à-vis de leurs alliés et surtout des grandes puissances quand ils avaient besoin d'elles, répondirent par des remerciements. Heureux, disaient-ils, de serrer plus fortement les nœuds de bonne amitié et d'union entre Sa Majesté et leur république, ils étaient résolus de se joindre à Elle pour entrer dans les mesures qu'Elle avait prises pour la paix. Tout au plus hasardaient-ils quelques remarques sur des points de détail que la discussion éclaircirait ; ils s'en remettaient d'ailleurs à la grande sagesse de Sa Majesté, à son zèle pour le bien de l'Europe, à son affection pour leur république, et promettaient de se conformer à ses sentiments dès qu'Elle les leur aurait déclarés par ses plénipotentiaires³. De cette résignation sortit bientôt le traité particulier qui devait précéder la paix générale. Les Hollandais s'engageaient à garantir le droit de la reine Anne et de la maison de Hanovre à la couronne d'Angleterre, et ils acceptaient la *barrière* que leur bonne alliée leur assignait. Composée de quelques villes que Louis XIV avait réunies à la France, et d'autres plus importantes qui avaient toujours fait partie des Pays-Bas espagnols, cette barrière n'était plus contre la France la menace que les Hollandais avaient rêvée. Elle comprenait Furnes, Ypres, Menin, Tournay, Mons, Charleroi, la ville et le château de Namur, le château de Gand, et les forts Philippe, Damme et Saint-Donat. Il ne fallait plus parler de Lille, de Douai, de Cassel, de Valenciennes, de Condé, de Maubeuge qui demeuraient à la France. Louis XIV n'aurait pas mieux fait ses affaires que la reine Anne (29 janvier 1713). Précisément avec la signature de ce traité coïncidait la réparation complète de l'insolence de Rechteren. Trois des députés hollandais se rendirent chez le maréchal d'Huxelles, et en présence d'une nombreuse compagnie, déclarèrent, au nom des États-Généraux, que Rechteren n'avait jamais reçu de ses maîtres aucun ordre qui pût autoriser sa

¹ *Mémoires* de Noailles, tome IV : lettre de la reine d'Espagne à Mme de Maintenon, 6 novembre 1712.

² *Actes et Mémoires de la paix d'Utrecht*, tome II, page 265 et suivantes : Extrait du registre des délibérations des États-Généraux.

³ *Actes et Mémoires d'Utrecht*, tome II : Adresse à la reine de la Grande-Bretagne.

conduite, que les États la désapprouvaient, et priaient le roi de ne leur imputer aucune intention de manquer au respect qui lui était dû, que la commission de Rechteren avait cessé, et que les États d'Over-Issel avaient été invités à choisir un autre plénipotentiaire¹.

Après les Hollandais, il restait l'Empereur à persuader ou à contraindre, ou à laisser à ses prétentions extravagantes et à son impuissance. Depuis la bataille de Villaviciosa, il avait continué sans effet une petite guerre en Catalogne, et il faut dire que les Espagnols, par une indécision ou une prudence singulière, ne l'avaient pas pressé bien vivement. Après la mort de Vendôme (juin 1712), l'Autrichien Stahrenberg bloqua Gironne assez étroitement pour faire craindre la prise de cette ville ; mais Berwick, accouru du Dauphiné, et bien secondé par Bâville, intendant du Languedoc, dispersa le blocus, et par un large ravitaillement mit désormais la place à l'abri de toute attaque (janvier 1713). L'Angleterre comptait pour si peu de chose cette continuation d'hostilités, que, avant même que Gironne fût débloquée, elle avait reçu avec grand éclat un ambassadeur de Philippe V ; à Douvres, à Cantorbéry, à Londres, le bruit du canon, les compliments des magistrats municipaux, les visites des ministres, avaient hautement proclamé qu'on ne contestait plus la royauté d'Espagne au petit-fils de Louis XIV². Également par toute l'Europe, l'opinion se désintéressait de la cause de l'Empereur. Il était trop insupportable qu'il ne reconnût pas combien la situation était changée, qu'il criât à l'esclavage de l'Europe parce qu'un prince français, non roi de France, serait roi d'Espagne, et qu'il ne trouvât aucun danger pour l'équilibre européen à réunir trois couronnes sur sa tête, uniquement parce que c'était lui. Mais l'Angleterre avait encore un grief particulier. Les avantages accordés au duc de Savoie, et surtout la royauté de Sicile, avaient fort irrité l'Empereur contre ce prince. Charles VI était devenu le rival personnel de Victor-Amédée ; au congrès, un ministre de l'Empire avait menacé le ministre de Savoie d'une guerre en Italie, et c'était pour entraver cette menace que l'Angleterre voulait l'évacuation de la Catalogne, la neutralité pour l'Italie, et avait entraîné la Hollande à réclamer ces deux conditions³.

Dans cet état des esprits, les offres faites par Louis XIV à la maison d'Autriche et à l'Empire devaient paraître très-acceptables. L'Empereur aurait pour sa maison le Vieux-Brisach et Landau, le royaume de Naples, les villes de Toscane, le duché de Milan et les Pays-Bas espagnols, sauf quelques réserves en faveur des Hollandais ; c'était plus que le second traité de partage n'avait assigné au Dauphin. L'Empire recouvrerait Kehl ; et toutes les forteresses françaises sur la rive droite du Rhin ou dans les îles du fleuve, qui semblaient une menace à l'indépendance de l'Allemagne, seraient démolies. En retour, les électeurs de Bavière et de Cologne seraient rétablis dans leurs États et dignités, et l'électeur de Bavière, en dédommagement des Pays-Bas qui lui avaient été cédés par Philippe V, serait roi de Sardaigne. Les conférences ayant commencé (31 janvier) entre les plénipotentiaires de France et ceux d'Autriche, ceux-ci s'aperçurent bientôt qu'ils n'avaient plus d'alliés pour les aider à contester. Ils durent laisser admettre au congrès les plénipotentiaires de Philippe V (mars 1713). Il leur fallut signer une convention pour l'évacuation de la Catalogne et pour la neutralité de l'Italie (14 mars 1713). La question, dit le préambule, avait été débattue entre les

¹ *Mémoires de Torcy*. Dangeau, *Journal*, 1er février 1734.

² Voir dans Dangeau, 30 décembre 1712, la lettre du duc de Monteleone à Tossé.

³ Voir, *Actes et Mémoires de la paix d'Utrecht*, tome II, l'extrait des résolutions des États-Généraux cité plus haut.

ministres de l'Empereur, ceux de France et ceux des autres alliés, et résolue principalement par [l'action infatigable des ministres de Sa Majesté Britannique](#). La convention même était une renonciation réelle par l'Empereur à la possession de l'Espagne. Toutes les troupes allemandes et alliées devraient être transportées, hors de la principauté de Catalogne et des îles Majorque et Iviça en Italie, parla flotte anglaise ; la Cour impériale — *Cæsarea Aula* —, c'est-à-dire l'impératrice, qui résidait en Catalogne, devait en sortir avec sa suite ; les deux villes de Tarragone et de Barcelone seraient livrées aux troupes de Philippe V, l'une le premier jour de l'évacuation, l'autre le dernier jour. Plus d'hostilités en Italie, ni dans les îles de la Méditerranée, soit de la part de la Savoie, ou de la France ou de l'Autriche ; les choses en Italie demeureraient dans l'état présent jusqu'à la négociation définitive de la paix¹. La signature du comte de Sinzendorf figure au bas de cet acte après celles de Strafford et du maréchal d'Huxelles. Le même jour, le duc de Savoie concluait enfin, à l'exemple du Portugal et des autres alliés, une suspension d'armes avec la France, et quelques jours après une flotte anglaise arrivait de Port-Mahon à Barcelone pour transporter l'impératrice en Italie.

Tout s'acheminait donc à la paix, par l'accord qui s'établissait de plus en plus entre Louis XIV et les alliés. Le 15 mars, l'Angleterre recevait encore une dernière satisfaction par la nouvelle que les princes français avaient en plein parlement de Paris, les pairs présents, fait enregistrer leur renonciation à la succession d'Espagne, et que les lettres patentes, données en 1700 par le roi pour conserver à Philippe V ses droits à la succession de France, avaient été retranchées des registres du parlement. Il n'y eut qu'un point sur lequel les alliés ne purent rien obtenir de Louis XIV : le rétablissement de l'édit de Nantes au profit de leurs coreligionnaires français, soit ceux qui demeuraient encore dans le royaume, soit ceux qui en étaient sortis. Le roi de Prusse, au lit de la mort, avait remis cette cause aux mains de la reine d'Angleterre (21 février 1713). Les plénipotentiaires des États protestants, par un acte commun, renouvelèrent cette demande, comme un complément de la paix dont l'Europe allait jouir, comme une preuve que le roi n'avait pas d'aversion pour les puissances protestantes (11 avril 1713). Louis XIV fut inflexible. Il fit répondre aux ministres anglais [que, comme il ne demandait pas que les catholiques fussent rétablis dans leurs biens en Angleterre ni en Irlande, ni qu'on leur tint la capitulation de Limerick, les alliés n'avaient rien à demander pour les religionnaires sortis de France](#)². Nous aurions mieux aimé qu'il en fût revenu à la politique de Richelieu, et qu'en rétablissant chez lui la tolérance véritable des personnes, il eût fait à ses adversaires protestants, par son exemple, une obligation de ne pas persécuter chez eux la religion catholique. Mais les protestants de son siècle, comme il leur répondait, ne savaient pas être tolérants. A ce moment même les Hollandais, dans les villes de France qu'ils occupaient encore, entravaient l'exercice de la religion catholique par des mesures tyranniques³. Les protestants de France avaient à ses yeux un autre tort : il les avait comptés parmi ses ennemis depuis dix ans ; les Camisards

¹ *Actes et Mémoires d'Utrecht*, tome II, page 313.

² Dangeau, 13 mars 1713. Voir, dans les *Actes et Mémoires d'Utrecht*, la lettre du roi de Prusse et le mémoire des plénipotentiaires protestants, tome II, pages 338 et suivantes.

³ Voir un Mémoire de Fénelon au pape, du 28 mai 1711, où il établit que, à Lille, les Hollandais ne permettent pas aux prêtres catholiques d'accompagner les condamnés au supplice, et leur interdisent l'entrée des prisons, ce qui laisse les prisonniers sans instruction, sans consolations, sans sacrements. Ce Mémoire est en latin, tome IV, page 194, de l'édition donnée par les directeurs de Saint-Sulpice.

surtout avaient été plus d'une fois une des espérances et des ressources de la coalition, et leur guerre civile une aggravation de la guerre étrangère ; ils étaient pour lui plus que des hérétiques : ils étaient des rebelles qu'il importait à son autorité de punir.

Les traités définitifs s'étaient peu à peu élaborés par nations. Les traités séparés de la France avec l'Angleterre, la Hollande, le Portugal, le roi de Prusse, le duc de Savoie, étaient prêts. Ceux de l'Espagne avec l'Angleterre, le duc de Savoie et la Hollande, promettaient de suivre à peu de distance les premiers. Il n'y avait que l'Empereur qui ne parût pas si pressé. A la date du 11 avril, les plénipotentiaires français n'en étaient encore avec lui qu'à leurs dernières *propositions*. Il devenait évident que, par habitude de morgue autrichienne, Charles VI cherchait à ajourner la conclusion, soit pour établir que rien de solide ne pouvait se faire sans lui, soit pour se donner le temps de trouver de nouveaux moyens de résistance. Les alliés passèrent outre. Le 11 avril même, l'Angleterre, la Hollande, le Portugal, la Prusse, le duc de Savoie, signèrent leurs traités avec la France, et les ratifications en furent échangées dans un bref délai. L'Espagne signa le 10 juillet 1713 son traité avec l'Angleterre, le 13 août avec le duc de Savoie. Quoique, pour une raison mesquine dont nous parlerons plus bas, elle ait fait attendre les ratifications, et qu'elle n'ait même conclu avec la Hollande que l'année suivante, comme ce retard n'a rien changé aux arrangements convenus, il était permis, dès le mois de mai 1713, de tenir la paix, non-seulement pour certaine, mais pour faite. Le 29 avril, on la célébrait à Londres par des feux de joie et de grandes réjouissances. On la célébrait à Paris le 22 mai par une publication en douze endroits de la ville, par des distributions d'argent dans les rues, par des feux d'artifice, et par de joyeuses illuminations. L'abstention de l'Empereur n'inquiétait personne ; les vrais belligérants, ceux dont les forces avaient voilé dans les congrès, venaient enfin de poser les armes.

III. — Analyse des traités d'Utrecht. - La guerre continue entre l'Empereur et la France. - Villars contre Eugène. - Prise de Landau et de Fribourg par les Français. - Conférences pour la paix. - Traités de Rastadt et de Bade. - Situation de l'Europe après les traités d'Utrecht et de Rastadt.

On connaît déjà, par les débats du congrès, les principales conditions de la paix d'Utrecht. Voici le résumé de l'ensemble, réparti par nations, qui fera mieux comprendre à la fois ce que chacun y gagnait, et ce que la France ne perdait pas.

ANGLETERRE. — Louis XIV reconnaît la royauté de la reine Anne, l'ordre de succession établi en Angleterre en faveur de la maison de Hanovre, et s'engage à ne plus donner asile au prétendant. L'Angleterre reconnaît Philippe V pour roi d'Espagne et des Indes, à la condition que les renonciations des princes français au trône d'Espagne, de Philippe V au trône de France, demeurent une *loi inviolable et toujours observée*. Le roi de France consent à démolir les fortifications de Dunkerque, à en combler le port et ruiner les écluses, mais il garde la ville et son territoire. Il cède à l'Angleterre, sur la baie et le détroit d'Hudson, les terres occupées par la Compagnie française de Québec, la moitié

française de l'île de Saint-Christophe, l'Acadie entière et l'île de Terre-Neuve. Il se réserve le droit d'aborder à Terre-Neuve pour la pêche et d'y sécher le poisson sur une ligne de côtes déterminées. Il garde la propriété de l'île du Cap-Breton et de toutes les autres situées dans l'embouchure et le golfe du Saint-Laurent, avec la faculté d'y fortifier des places. L'Espagne abandonne à l'Angleterre Gibraltar et l'île de Minorque, à la condition que la religion catholique y soit libre, et qu'il soit interdit aux juifs et aux maures d'y habiter ou de s'y réfugier. Pour le commerce, la France consent à la liberté réciproque, à l'égalité de traitement dans les deux pays, pour les marchands de l'un et de l'autre. *Les sujets de part et d'autre payeront les douanes, impôts et droits d'entrée et de sortie accoutumés dans tous les États et provinces de part et d'autre.* Ils jouiront respectivement dans les deux pays des mêmes privilèges, libertés et immunités sans aucune exception. Les Anglais ne payeront pas plus que les Français le droit de 50 sols par tonneau établi en France sur les vaisseaux étrangers ; les Français ne payeront plus en Angleterre le droit de cinq shillings par tonneau, auquel ils étaient jusque-là assujettis ; les tarifs (le 1664 seront rétablis des deux côtés. L'Espagne transporte, de la Compagnie française de Guinée à l'Angleterre, *l'assiento*, ou le privilège d'introduire les esclaves nègres dans les colonies espagnoles. La Compagnie française n'avait obtenu ce droit que pour dix années. L'Angleterre, moins négrophile en 1713 qu'aujourd'hui, se le fait adjuger pour trente ans. En outre, par ce privilège, elle va s'introduire peu à peu dans les colonies espagnoles. Les traités disent bien que l'Espagne ne cédera jamais à une nation étrangère aucune partie des Indes ou toute autre de la monarchie ; que l'Espagne ne permettra jamais à aucune nation étrangère d'envoyer des vaisseaux ou d'aller commercer dans les Indes. Mais les *assientistes* auront en propre, sur les bords de la Plata, un territoire où *leurs vaisseaux pourront toujours aborder*, et assez vaste pour qu'ils y puissent *cultiver, semer, élever des troupeaux*, et conserver leurs nègres en bon état en attendant qu'ils les vendent ; enfin, ils seront libres de faire venir d'*Europe*, ou des *colonies anglaises d'Amérique*, des habillements, des médecines, des provisions et tout ce qui sera nécessaire pour la marine. Ces objets doivent être bornés à leur usage et à celui de leurs nègres ; mais qui ne voit qu'il y a là une permission tacite de contrebande¹ ?

HOLLANDE. — Les États-Généraux se font remettre les Pays-Bas espagnols pour les restituer à la maison d'Autriche ; mais pour dédommager l'Électeur de Bavière à qui Philippe V avait cédé ces provinces, ils accordent que cet électeur garde provisoirement la souveraineté et les revenus du Luxembourg, du comté de Namur et de la ville de Charleroi, jusqu'à ce qu'il ait été rétabli dans ses États et investi du royaume de Sardaigne ; ils ne s'opposent pas non plus à ce qu'il soit réservé dans le Luxembourg ou dans le Limbourg, conformément au désir de Philippe V, une principauté de 30.000 écus de revenu en faveur de la princesse des Ursins. Pour eux-mêmes, ils ne conservent de la haute Gueldre, province espagnole, que ce que le roi de Prusse n'y occupe pas, c'est-à-dire Venloo et Ruremonde. C'est aussi comme propriété de la maison d'Autriche qu'ils reçoivent Ypres, Menin, Tournay et les autres villes qui doivent former leur barrière. Ils auront le droit d'y mettre garnison, et des gouverneurs et des commandants, mais sans préjudice des droits et privilèges ecclésiastiques et politiques de l'Empereur. Ils rendent à la France Lille avec toute sa châtellenie, Aire, Béthune

¹ Voir le texte des traités de l'Espagne avec l'Angleterre et la Hollande, et en particulier le traité de *l'Assiento*, conclu séparément en mars 1713.

et Saint-Venant, reformant ainsi la *chaîne de fer* qu'ils croyaient avoir brisée. La liberté de commerce est rétablie entre la France et la Hollande. Les Hollandais ne payeront en France d'autres charges, gabelles ou impositions quelconques, sur leurs personnes, biens, denrées et navires, que celles qui seront payées par les Français eux-mêmes. A l'égard du commerce du Levant, ils sont dispensés, dans les ports de France, du droit de 20 pour cent qui se lève sur les navires étrangers, et ils pourront introduire en France du hareng salé ; mais il n'est pas question pour eux du tarif de 1664. C'est, dit Dangeau, le prix des résistances qu'ils avaient sans cesse opposées aux propositions du roi. Ils ne peuvent obtenir de Philippe V aucun avantage du côté des colonies espagnoles¹.

PORTUGAL. — Ici les intérêts ne sont pas longs à démêler. Il n'est pas même fait mention de ces accroissements de territoire en Estramadure et en Galice, que l'archiduc avait promis au roi de Portugal avant d'oc-eu per un pouce de terrain en Espagne. Le territoire de l'Espagne demeure intact. Tout se borne pour le roi de Portugal à la souveraineté des deux bords du fleuve des Amazones, et à un règlement de commerce qui interdit aux Français d'aller négocier dans la rivière des Amazones, aux Portugais d'aller négocier à Cayenne.

PRUSSE. — On connaît les prétentions du roi de Prusse (voir plus haut, chap. XXXVIII, § I) ; pour le peu qu'il avait contribué à la guerre, il réclamait force bénéfices aux dépens de la France et de l'Espagne. Il n'obtient de l'Espagne qu'une partie de la haute Gueldre, c'est-à-dire la ville de Gueldre et ses dépendances, le pays de Kessel et le bailliage de Krickenbeck, qui renforcent son duché de Clèves. Il s'établit hors de France, avec le consentement de Louis XIV, dans la principauté de Neufchâtel et de Valengin où il n'aura plus à craindre la concurrence d'une famille française. Il n'obtient rien au détriment de la France. C'est lui, au contraire, qui abandonne au roi l'héritage patrimonial de Guillaume III, la principauté d'Orange et les seigneuries de Chalon et de Châtelbelin en Franche-Comté ; il n'en retient que le nom d'Orange qu'il sera libre de transporter à sa Gueldre. Son plus grand avantage est dans l'article séparé par lequel Louis XIV et Philippe V s'engagent à lui accorder tous les honneurs attachés à la dignité royale, à lui donner le titre de Majesté, à rendre à ses ministres du premier et du second ordre les honneurs anciens ou nouveaux qu'on rend aux ministres des têtes couronnées. Les Hohenzollern sont enfin sûrs d'être rois.

DUC DE SAVOIE. — Favori particulier de l'Angleterre, le duc de Savoie est évidemment le mieux traité. Il recouvre la Savoie et le comté de Nice dans toute leur intégrité. Il renonce à Briançon et au fort Barraux qu'il convoitait si fort, mais il obtient, pour limites du côté de la France, les sommités des Alpes. A ce titre, il garde avec les forts d'Exilles et de Fenestrelles la vallée de Pragelas, les vallées d'Oulx, de Sezane, de Bardonache, *et tout ce qui est à l'eau pendante des Alpes du côté du Piémont* ; mais, par le même principe, il est obligé de céder à la France la vallée de Barcelonnette avec ses douze communautés². Il se fait donner par la France contre l'Empereur la garantie des cessions de territoire que Joseph Ier lui avait accordées dans le Montferrat et le Milanais, et la liberté d'élever telles fortifications que bon lui semblera dans tous les lieux qui lui ont

¹ Dangeau, *Journal*, 4 mai 1713.

² C'est Berwick qui fit connaître à Louis XIV l'importance de cette vallée pour la défense de la Provence et du Dauphiné, et qui le décida à la réclamer. Le duc de Savoie, qui ne se doutait pas de la valeur de ce qu'on lui demandait, ne fit aucune difficulté. Voir *Mémoires* de Berwick, 1713.

été cédés par les traités. En cas d'extinction de la dynastie de Philippe V, sa famille est appelée à la succession d'Espagne en vertu de sa descendance d'une fille de Philippe II. Il est lui-même immédiatement investi de la royauté de Sicile. La promesse de Henri IV commence à s'accomplir après plus d'un siècle. Le vorace Savoyard, comme le Brandebourgeois, devient roi¹.

Pendant que les contractants d'Utrecht pouvaient se féliciter de leurs avantages sans que Louis XIV eût véritablement à s'en plaindre, il y avait les Cercles de l'Empire qui se lamentaient de voir la paix se faire sans la *moindre consolation* pour eux, sans *réintégration*, sans *barrière*, sans *sûreté*, après qu'ils avaient subi *tant d'inconvénients* pour l'honneur de leurs engagements envers la Grande Alliance². Il y avait l'Empereur, qui, sans se déclarer ouvertement, faisait entrevoir, par le langage d'un de ses ministres à Utrecht, qu'il se préparait à rompre la négociation. On sut bientôt que l'archevêque de Mayence avait convoqué les députés des Cercles à Heilbron pour délibérer sur l'acceptation de la paix ou sur les moyens de continuer la guerre³, que le comte de Sinzendorf avait eu une entrevue avec Marlborough, enfin que l'Empereur se croyait assez fort pour continuer la lutte tout seul avec l'Empire. Il parut nécessaire de ne pas se laisser surprendre, et, dès le milieu de mai, Villars fut chargé du commandement de l'armée du Rhin. En arrivant à Strasbourg, il apprit que le prince Eugène prenait le jour même le commandement de l'armée ennemie. Malgré l'inégalité des forces, l'Autriche tentait encore une fois la fortune. La guerre ayant cessé partout ailleurs, et les armées étant inutiles en Flandre, la France pouvait rassembler sur le Rhin ou sur la Moselle cent quatre-vingt-dix bataillons et deux cent soixante-trois escadrons ; Eugène en avait à peine la moitié. Pour conserver cette supériorité, Villars se hâta d'agir et de dérouter les desseins de l'ennemi. Il feignit de marcher vers Rastadt pour passer le Rhin près de cette ville, et tandis qu'Eugène y rassemblait en effet ses meilleures troupes, tout à coup les Français, changeant de direction, arrivèrent, par une marche de seize heures, sur le Spirebach, établirent leur quartier général à Spire, et investirent Landau, tant de fois prise et reprise depuis le commencement de la guerre. La ville était forte, défendue par douze mille hommes. et commandée par un prince de Wurtemberg, fort estimé en Allemagne. En tenant avec énergie, elle pouvait donner à Eugène le temps de réunir une armée de secours. Mais les princes germaniques n'envoyaient pas leurs contingents au général de l'Empereur ; un d'eux, le prince de Dourlach, quitta même le service de l'Empire pour échapper aux contributions de guerre ; l'électeur palatin demanda des ménagements aux Français en protestant de son désir de faire la paix. Ces défections réduisaient Eugène à se tenir inactif derrière les lignes d'Etlingen, au delà du Rhin. Villars put faire occuper Kayserlautern, et fermer aux Allemands le chemin de Manheim. H prit, l'un après l'autre, tous les ouvrages de Landau, malgré une énergique défense à laquelle il se plaisait à rendre hommage, et après deux mois de persévérance, il contraignit les assiégés à céder, sans autre capitulation que de se rendre prisonniers de guerre (19 août). Le brave

¹ Pour le texte de tous ces traités d'Utrecht, voir les *Actes et Mémoires de la paix d'Utrecht*, tome III, ou Dumont, *Corps diplomatique*, tome VIII.

² *Actes et Mémoires d'Utrecht*, tome II, page 182 : propositions faites par les députés des quatre Cercles aux ministres de la Grande-Bretagne.

³ Dangeau, 27 avril 1713.

Wurtemberg dut en passer par là, et le chapitre de Spire fit chanter le *Te Deum* pour la prise de Landau par les Français¹.

De la rive gauche, Villars s'occupa sans délai de passer sur la rive droite, de frapper encore une fois l'Autriche personnellement dans une de ses possessions héréditaires. Il avait en vue Fribourg en Brisgau. La difficulté de passer le Rhin s'accroissait ici de la nécessité de transporter sur l'autre bord l'énorme bagage d'approvisionnements nécessaires à une grande armée. En outre, la ville de Fribourg, bien fortifiée par la main des hommes, avait encore d'un côté pour rempart une chaîne de montagnes, comme une ligne de forts naturels. Eugène avait chargé un de ses lieutenants d'occuper avec huit mille soldats le Ross-Kopf, la principale de ces hauteurs. Par des marches effectuées le long du Rhin, de Mayence à Huningue, par des ponts portatifs placés et déplacés tour à tour sur différents points du cours du fleuve, Villars inquiéta encore une fois Eugène pour Rastadt et pour Etlingen. Quand il crut l'illusion complète, il lança en avant quarante bataillons, et au sortir d'un bal donné, non sans dessein, à Strasbourg, il traversa lui-même le Rhin avec le reste de ses troupes (17 septembre). Des partis de cavaliers, expédiés jusqu'au Danube pour lever des contributions, effrayèrent les Allemands et les trompèrent sur sa marche ; il arriva sans obstacle devant Fribourg, par un autre chemin, en même temps que les quarante bataillons partis les premiers. Il importait avant tout d'occuper le Ross-Kopf ; l'attaque fut immédiate et décisive. Malgré la roideur de l'assaut et la fermeté du feu de l'ennemi, l'impétuosité française, animée par celle du maréchal, débusqua les Autrichiens de ce poste imprenable, et rendit facile l'occupation des autres. Il restait à ouvrir la tranchée. La saison avancée, le retard de ses vivres, ne découragèrent pas Villars ; il ne craignit pas de commencer les travaux de siège. Alors Eugène, qui se désolait d'appeler chaque jour des renforts sans rien voir venir, frémissant d'impatience de laisser prendre une ville de cette valeur sans la secourir, quitta les lignes d'Etlingen et s'avança vers Fribourg. Il comptait sur une sortie de la garnison pour compenser l'infériorité de son nombre, et pour prendre l'assiégeant entre deux feux. Quel ne fut pas son désappointement quand il trouva fermés tous les chemins des montagnes, et la plaine seule libre, par où Villars l'attendait avec la certitude de le battre. Il se retira tristement, vaincu comme à Denain par le même adversaire, et cette fois sans même avoir combattu. Après son départ, la garnison, menacée d'un assaut impitoyable, abandonna la ville et s'enferma dans la citadelle (30 octobre). Elle y tint encore quinze jours et se constitua prisonnière de guerre le 13 novembre. L'hiver rendait impossible la continuation des hostilités. Villars rentra en France avec la gloire d'avoir, en Allemagne comme en Flandre, remporté le dernier succès de la guerre.

C'était là, sans contredit, la meilleure manière de traiter. L'empereur Charles VI devait être maintenant bien convaincu de son impuissance. Il n'avait rien à attendre des princes d'Empire. De son prétendu royaume d'Espagne, il ne lui restait qu'une ombre dans Barcelone toujours acharnée contre le roi français. Conformément à la convention d'Utrecht, signée par Sinzendorf l'Autrichien Stahrenberg avait évacué la Catalogne ; mais, malgré son départ, les Barcelonais avaient fermé leurs portes aux troupes de Philippe V, et menacé du poignard tous ceux qui parleraient de reconnaître pour roi le duc d'Anjou. Quelle que fût l'opiniâtreté de cette population, il était raisonnable de prévoir qu'elle serait bientôt réduite, surtout si la France se mêlait de les soumettre. Charles VI le

¹ *Mémoires de Villars.*

comprit enfin et demanda à traiter ; Louis XIV ne fit pas attendre son assentiment. Les deux derniers combattants de la guerre semblaient tout désignés pour en négocier la fin. Villars et Eugène, les *deux foudres de la guerre*, furent en effet choisis pour *instruments de la paix*¹. Dès le 26 novembre 1713, treize jours après la prise de Fribourg, ils eurent une première entrevue à Rastadt. Quoiqu'ils ne fussent que deux et qu'il n'y eût cette fois que deux puissances à accommoder, les débats furent encore assez prolongés, souvent vifs et par moments rompus. Charles VI, tout en abandonnant tacitement le royaume d'Espagne, prétendait intervenir en faveur des Catalans pour leur conserver au moins leurs privilèges. Tout en acceptant, du côté de la France, le Rhin pour barrière, il aurait voulu garder Landau, ou obtenir au moins le rasement de cette place. Il ne se prêtait à aucun des arrangements proposés pour le duc de Bavière. Louis XIV avait toujours entendu, et l'avait répété dans toutes les négociations d'Utrecht, que le Bavaois recouvrerait la dignité d'électeur au neuvième rang au lieu du premier, et ses États moins le haut Palatinat, et que, en dédommagement de ce qu'il perdait de ce côté, il aurait le royaume de Sardaigne ; les Hollandais avaient eux-mêmes stipulé cet arrangement dans leur traité. Charles VI ne consentait qu'au rétablissement restreint de l'Électeur, et réclamait la Sardaigne pour lui-même. De là des luttes, des récriminations violentes. Après soixante-treize jours de négociations, Villars et Eugène, faute de s'entendre, quittèrent Rastadt (6 février 1714). Mais cette rupture décida les deux souverains à des transactions mutuelles, et les conférences recommencèrent à la fin de février. On peut juger du désir qu'avait Louis XIV d'en finir avec la guerre, par ce billet adressé à Mme de Maintenon : *La paix n'est pas encore faite, mais elle sera bientôt signée. Le prince Eugène est revenu à Rastadt, et Villars allait y retourner. On est d'accord de tout, et j'ordonne au maréchal de Villars de signer. J'ai cru que vous ne seriez pas fâchée de recevoir cette bonne nouvelle quelques heures plus tôt. Il ne faut rien dire, si ce n'est que le prince Eugène est revenu à Rastadt, et que les conférences recommencent. Je ne doute pas de la paix ; je m'en réjouis avec vous. Remercions bien Dieu*². Quel sentiment de délivrance, quel cri de soulagement dans cette courte action de grâces !

Le traité de Rastadt fut signé le 6 mars 1714. Charles VI, par un reste de morgue mesquine, boudant toujours un rival heureux, ne reconnaît pas formellement la royauté de Philippe V ; mais il y adhère au fond et implicitement, en se contentant des provinces de la domination espagnole qu'il a entre les mains et que Louis XIV s'engage à ne plus lui contester : le royaume de Naples, les présides de Toscane, le duché de Milan, les Pays-Bas. C'est en quelque sorte le second traité de partage éventuel de 1700, avec cette différence que Philippe V retient la part assignée alors à l'archiduc, et Charles VI la part assignée au Dauphin. L'affaire des électeurs de Bavière et de Cologne est terminée à leur avantage et à l'honneur de Louis XIV. Les deux électeurs sont rétablis dans tous leurs États, biens, honneurs et dignités, ainsi que tous leurs officiers et domestiques. L'électeur de Bavière reprend son rang et garde le haut Palatinat auquel ses amis avaient cru jusque-là devoir renoncer. L'Empereur ne peut conserver à ses favoris ce qu'il leur avait donné déjà ou promis des dépouilles de son vassal proscrit, et les deux alliés de la France vont attester, en rentrant chez eux, la fidélité et la sûreté de l'alliance française. Par équivalent, la Sardaigne est

¹ Médaille en leur honneur : *Olim duo fulmina belli, nunc instrumenta fœderis.*

² *Œuvres de Louis XIV*, tome VI, dernière lettre.

abandonnée à l'Empereur. Du côté du Rhin, rien n'est changé à la paix de Ryswick. Louis XIV, conformément à sa promesse, rend Kehl à l'Empire, le Vieux-Brisach et Fribourg à la maison d'Autriche, il démolit les fortifications françaises établies sur la rive droite du fleuve et reconnaît les nouveaux titres princiers de quelques maisons allemandes ; mais il garde toute l'Alsace, y compris Strasbourg, au sens de Ryswick et non au sens de Munster, et Landau, sa récente conquête, avec ses fortifications. Pour la seconde fois, l'Allemagne reconnaît l'Alsace pour une province française. Ce mot suffit à mesurer la distance qu'il y a de Gertruydenberg à Rastadt.

Le prince Eugène s'en désolait en signant le traité. Quand je songe, disait-il à Villars, que, avec l'abandon des Catalans, vous avez obtenu le rétablissement total des électors, la paix entière de Ryswick et Landau fortifié, je trouve, monsieur le maréchal, que depuis deux ans vous m'avez assez mal traité. L'amitié qui est entre nous ne m'empêche pas de le sentir vivement, et je vous assure que je ne serai pas bien traité à Vienne. Comme Villars lui répliquait que lui-même il le serait peut-être encore plus mal à Versailles : Eh bien, reprit Eugène, je vous répète que, si j'avais pu imaginer qu'on eût porté si loin les intérêts de votre maître, j'aurais mieux aimé avoir les bras cassés que de me charger de la négociation. Ce dépit l'emporta jusqu'à la tentation de désavouer sa conduite envers la France ; il chargea Villars d'exprimer à Louis XIV son regret des choses qu'il avait été contraint de faire contre lui¹. Il était un peu tard pour abjurer sa haine, alors qu'elle était convaincue d'impuissance, et pour redemander les bonnes grâces d'un souverain si opiniâtrement poursuivi, alors qu'on n'avait plus d'espérance de le brûler dans son palais. Aussi Louis XIV accueillit cette avance singulière avec l'indifférence qu'elle méritait : J'ai toujours, dit-il, regardé le prince Eugène comme sujet de l'Empereur, et dès lors comme ayant fait son devoir. Mais si l'on comprend le mécontentement d'Eugène, on a peine à croire que Villars ne fût pas content. Non, la gloire de Denain et de Fribourg, la gloire de Rastadt, l'honneur d'avoir sauvé son pays par la guerre et parla paix ne suffisaient pas à ses convoitises d'orgueil. Il voulait être connétable et ministre. Il en réitéra la demande auprès du roi et de Mme de Maintenon. Le roi, qui n'entendait à aucun prix rétablir cette grande dignité, si dangereuse quelquefois à l'autorité royale et abolie par Richelieu, la refusa absolument à Villars. Il s'efforça de l'en dédommager par les distinctions les plus flatteuses, par les compliments les plus délicats. Il lui donna à Versailles l'ancien appartement du Dauphin ; il lui accorda les *grandes entrées* ; il le créa maréchal-général comme Turenne. Rien n'y fit. Le désir d'être connétable, le regret de ne pas l'être, fut désormais le tourment fixe de Villars, qui ne finit qu'avec sa vie².

Il ne manquait plus à la paix générale que quelques formalités ; elles furent remplies en peu de temps. Philippe V n'avait pas encore ratifié les traités d'Utrecht. Comme il avait réclamé l'établissement d'une principauté en faveur de Mme des Ursins, et que l'Angleterre et la Hollande y avaient consenti, il voulait de plus que ces deux puissances lui garantissent cette concession contre l'Empereur qui s'y opposait ; jusque-là il faisait attendre sa signature. L'Empereur, à qui ictus les traités abandonnaient la souveraineté des Pays-Bas, se refusa absolument à se départir du moindre territoire pour la princesse, et Louis XIV à Rastadt avait sacrifié cette vanité féminine à l'intérêt supérieur de toute l'Europe. Philippe V essayait de s'obstiner encore, quoique la Hollande

¹ *Mémoires* de Villars.

² Nous ne disons rien ici qui ne se trouve dans les *Mémoires* de Villars.

pressât le roi de France de forcer la main à son petit-fils selon sa promesse. Louis XIV signifia à Philippe V que, s'il ne signait pas, il ne devait attendre de la France ni troupes, ni vaisseaux, ni aucun secours pour la réduction de Barcelone¹. Le roi d'Espagne ratifia le traité avec l'Angleterre en février 1714, et signa le traité définitif avec la Hollande le 26 juin.

Le traité de Rastadt, conclu par l'Empereur seul, intéressait en même temps l'Empire par les arrangements princiers qu'il stipulait. L'Empire devait y concourir, y adhérer au moins pour la forme. A ce titre, les députés de l'Empire furent convoqués à Bade en Argovie, où Eugène et Villars, les vrais négociateurs, se rendirent. La volonté de l'Autriche, pour laquelle une grande partie de l'Allemagne avait pris les armes, ne fut pas contestée. Les réclamations de quelques princes, qui ne se trouvaient pas récompensés de leur concours, ne furent pas entendues. Ce fut moins un congrès qu'une lecture et une proclamation solennelle d'une paix toute faite. Le traité de Bade, simple ratification par les États allemands des conventions passées entre la France et l'Empereur, fut signé le 7 septembre.

Enfin, les derniers belligérants se virent arracher les armes des mains. Barcelone, assiégée par Berwick depuis le 7 juillet, capitula le 13 septembre 1714. L'ancienne forme de son gouvernement fut abolie et remplacée par une autre conforme aux lois de la Castille ; les principaux chefs de la révolte furent mis en prison à perpétuité, et tous les habitants de la Catalogne désarmés. Il ne restait que l'île de Majorque qui n'eût pas encore reconnu la royauté de Philippe V. Le chevalier d'Asfeld y fut envoyé ; [il conduisit l'affaire à merveille, et dès qu'il eut débarqué dans l'île de Majorque, Palma et tout le pays se soumit](#)².

Ainsi finit la guerre pour la succession d'Espagne, la plus considérable jusqu'alors des guerres européennes par le nombre des nations engagées, par l'immensité des forces déployées sur les champs de bataille, par la continuité des grands événements, par les alternatives des succès et des revers, et par ses conséquences sur l'avenir du monde. Le rédacteur des *Mémoires* de Villars, parlant au nom du maréchal, semble n'y voir qu'une série de grandes évolutions sans résultat. [Après une guerre de quatorze ans, dit-il, pendant laquelle l'Empereur et le roi de France avaient été près de quitter leur capitale, et l'Espagne avait vu deux rois rivaux dans Madrid, après une guerre dont toute l'Europe, excepté la Suisse, avait ressenti les horreurs, nous nous remettons précisément au point d'où on était parti en commençant.](#) Ce jugement s'arrête à l'apparence. Il n'est besoin, pour le réfuter, que de peser les conditions des derniers traités et les événements qui en ont été la suite depuis bientôt deux siècles. On y reconnaîtra bien vite un changement complet dans la situation relative des différents États de l'Europe.

L'Angleterre, d'abord, s'élève au premier rang. Elle a mis la haute main sur la politique européenne ; elle fait accepter par les puissances son rôle de gardienne de l'équilibre qu'elle maintiendra dans toutes les guerres futures : guerre de la succession de Pologne, guerre de la succession d'Autriche, guerre de Sept Ans. Elle a fondé sa prépondérance maritime en s'ouvrant toutes les mers, la Méditerranée par la possession de Gibraltar et de Minorque, les colonies espagnoles par l'*assiento* des nègres et par ses autres privilèges, l'Amérique du Nord par la baie d'Hudson et Terre-Neuve, d'où elle menace le Canada en

¹ *Mémoires* de Berwick, année 1714.

² *Mémoires* de Berwick.

attendant qu'elle l'absorbe. Elle est en mesure d'accaparer le commerce qui échappe à la Hollande. Au contraire, la Hollande n'a rien gagné qu'une *barrière* qui lui coûtera beaucoup, et qui lui profitera si peu qu'un jour elle l'abandonnera d'elle-même. L'heure de se rendre compte ayant sonné par la paix, elle va reconnaître la ruine dont elle ne se relèvera jamais : *Des finances si dérangées que trente ans de paix et d'économie n'ont pas suffi à les rétablir ; une dépopulation si excessive qu'on manquait de bras pour les travaux les plus essentiels ; une marine si affaiblie qu'il a été impossible de la ranimer ; un commerce si resserré qu'on n'a pas réussi depuis à lui rendre son étendue*¹. C'est le fruit des entreprises, des dépenses exagérées auxquelles Guillaume III avait entraîné les Etats-Généraux pour sa royauté, auxquelles les États se prêtaient eux-mêmes par orgueil, autant que par cupidité, pour compter parmi les hautes puissances et même les dominer. Ces bourgeois se plaisaient à passer pour les *arbitres des querelles des rois*, à marcher de pair dans les congrès avec les potentats, à être appelés les bons amis de l'Angleterre et de l'Empereur, et aussi à leur avancer un argent qu'ils ne retrouveraient pas au jour de la liquidation générale : *Jourdain, Georges Dandins* de la politique, aussi ridicules que ceux de la comédie, et aussi justement dupés. Leur influence disparaît désormais ; ils n'auront plus de hautes puissances que le nom, et leur richesse va passer à l'Angleterre.

L'Autriche est rentrée en Italie ; elle a repris la Lombardie comme les Ottons, Naples comme les Hohenstauffen ; elle a rallié à elle la soumission des princes d'Allemagne par la crainte de la France ; par l'étendue de sa domination, elle a l'air d'être redevenue, comme sous Charles-Quint, la puissance prépondérante. Mais elle a à ses côtés deux royaumes nouvelles, celle de Prusse qu'elle a faite, celle de Savoie ou de Sicile qu'elle a subie. Ces deux royaumes, fort contentes d'être au monde, ne demandent qu'à grandir ; le titre de roi, comme disait Frédéric II, leur est une invitation à acquérir un véritable royaume ; et c'est aux dépens de l'Autriche, leur voisine gênante, après avoir été leur alliée utile, qu'elles prendront leur accroissement. La Savoie va commencer par aider à dépouiller l'Autriche de Naples, et peu à peu elle écornera le Milanais pour elle-même. La Prusse, en ralliant à elle les États protestants, fondera une Allemagne du Nord contre la famille de Charles VI (traité de Hanovre, 1725), et bientôt ravira la Silésie. Toutes deux, animées du même instinct de rapacité, elles se mettront d'accord, dès le règne de Frédéric II, contre l'ennemi commun, attendant, saisissant, reprenant les occasions favorables, jusqu'à cette conspiration fameuse, qui, sous nos yeux, a livré toute l'Allemagne à la Prusse, toute l'Italie à la Savoie.

Il convient encore de mettre au nombre des résultats de la guerre la formation si rapide de la Russie, de ce nouveau-venu entre les empires, qui a si vite forcé les autres à compter avec lui et débuté par s'adjuger la prépondérance dans le Nord. En 1700, il n'était rien. Pierre le Grand, honteusement battu par Charles XII, cherchait dans l'inaction une garantie contre de nouvelles attaques, et s'estimait heureux de voir se détourner sur la Pologne les armes de son vainqueur. En 1714, la puissance suédoise était détruite et l'empire de la Baltique passait aux Russes. Quoique Charles XII, dans l'infatuation de la victoire, eût refusé l'alliance française en 1707 et préféré les conseils de Marlborough aux propositions de Villars (V. plus haut, chap. XL, § I), la France n'avait pas appris sans émotion le désastre de Pultawa et toutes ses conséquences. On sent au langage des

¹ *Histoire du Stathoudérat.*

contemporains¹ que les succès du czar l'inquiètent ; elle voudrait n'y pas croire ou y faire obstacle ; elle accueille avec empressement les moindres apparences favorables à Charles XII. En 1712 encore, elle traitait avec lui (1er septembre) et s'engageait à intervenir au près de la Porte Ottomane pour décider le sultan à rompre avec le czar, à embrasser énergiquement les intérêts de la Suède². C'est que la prépondérance des Suédois dans le Nord, œuvre de la France, et sanctionnée par tant de traités depuis Munster jusqu'à Nimègue, était bien propre à contrebalancer l'esprit hostile des Allemands, et en particulier l'ambition du Brandebourg. Mais contraint à lutter contre huit puissances, à défendre son propre territoire, trop heureux à la fin d'échapper à la ruine par un traité honorable, Louis XIV n'avait eu ni forces, ni argent, ni alliés à mettre au service de la Suède ; A la faveur de ce délaissement, Pierre le Grand, aidé de la Prusse, avait détruit dans le Nord de l'Europe la politique de Richelieu.

Mais il s'en fallait de beaucoup que tous les plans, tous les effets de cette politique, eussent été renversés. L'Espagne, cette ancienne moitié des forces autrichiennes, transformée d'adversaire en annexe, était désormais engagée dans les intérêts de la France, et intéressée à combattre les derniers héritiers de la maison de Habsbourg, à leur reprendre une partie des avantages de Rastadt, comme on le vit sous Philippe V par l'élévation d'un de ses fils au trône des Deux-Siciles. Si par la paix, elle perdait ses dépendances extérieures en Europe, elle conservait dans les Indes la source de la richesse ; et, par un échange non méprisables, elle trouvait, dans la mise en pratique des idées françaises, de nouveaux éléments de prospérité intérieure : les victoires de Berwick lui avaient donné l'uniformité de gouvernement, les réformes d'Orry la régularité des finances. La suppression des privilèges de l'Aragon et de la Catalogne, la transformation du Conseil de Castille en grand Conseil d'Espagne composé de représentants de tout le royaume, fondaient cette unité nationale qui assure au corps le concours de tous ses membres, à chacun l'assistance de tous. Le nombre des fermiers d'impôts diminué ainsi que le nombre de leurs agents, leur fidélité garantie par un cautionnement et par l'obligation de verser à époques fixes, garantissaient la fortune publique contre le gaspillage, les fortunes privées contre les exactions³. Ce fait d'une régénération de l'Espagne par la maison de Bourbon est aujourd'hui suffisamment démontré.

Et la France, elle sortait comme par miracle d'une crise longue et douloureuse, sans atteinte durable et sensible à son honneur et à son importance politique. Au dedans, les souffrances de ses populations étaient grandes ; nous les avons exposées avec les événements de la guerre ; ses finances étaient chargées d'une dette toujours croissante qui allait atteindre le chiffre inouï de deux milliards et demi de notre monnaie actuelle. Mais elle est douée d'un tempérament si robuste que, même après les plus graves épuisements, il suffit de la laisser vivre pour qu'elle se rétablisse d'elle-même dans la vigueur et l'abondance. Or, la paix lui rendait cette liberté en lui conservant tous les accroissements de territoire, tous les éléments de puissance et de considération extérieure acquis pendant le XVIIe siècle. Qu'était-ce que les fortifications de Dunkerque abattues, quelques ébauches de colonies abandonnées sur la baie d'Hudson, et même la souveraineté nominale de Terre-Neuve cédée à l'Angleterre, en comparaison de tout ce que ses ennemis avaient prétendu lui ravir et qu'ils étaient contraints à

¹ Voir Dangeau, *passim*.

² Dumont, *Corps diplomatique*, tome VIII.

³ Combes, *Princesse des Ursins*, chapitre XXXVI.

lui laisser ? Toutes les conquêtes de Richelieu et de Louis XIV subsistaient, tous les traités de Munster, des Pyrénées, d'Aix-la-Chapelle, de Nimègue et de Ryswick restaient en vigueur, toutes les frontières du Roussillon, du Jura, du Rhin, et dans le Nord la barrière de forteresses dressées par Vauban, étaient intactes. C'était là le bilan de la guerre que, après beaucoup de fautes, et aussi tant de périls écartés, Louis XIV pouvait soumettre avec confiance au jugement de l'histoire, et dont la postérité a consacré la valeur par le nom proverbial de *frontière de Louis XIV*. Si ce n'était pas encore la frontière naturelle de la Gaule à laquelle Richelieu avait aspiré, c'était au moins le système de ce ministre appliqué et en progrès. Heureuse la France, si elle eût toujours conservé la frontière de Louis XIV ; plus heureux nous-mêmes, s'il nous était donné de vivre assez longtemps pour la voir rétablie !

CHAPITRE XLII

**Des affaires religieuses et des lettres pendant
la guerre de la succession d'Espagne**

I. — Nouvelle phase du jansénisme : le cardinal de Noailles et les jésuites. - Le livre des *Réflexions morales* du père Quesnel. - Problème ecclésiastique. - Cas de conscience. - Fénelon contre les jansénistes ; importance de ses écrits sur cette matière. - Bulle *Vineam Domini*. — Destruction de Port-Royal des Champs. - Rivalité du cardinal de Noailles et du père Le Tellier ; le duc de Bourgogne médiateur. - Bulle *Unigenitus*. - Rigueurs exercées contre les jansénistes. - Résistance du cardinal de Noailles. - La querelle non terminée à la mort de Louis XIV.

Il n'y a aucun lien naturel entre les rivalités politiques dont nous venons de terminer le récit et les controverses religieuses qui ouvrent la seconde époque de l'histoire du jansénisme, si ce n'est qu'elles sont simultanées et que les dernières, en ajoutant une agitation domestique à ses embarras extérieurs, redoublèrent les soupçons et l'antipathie de Louis XIV contre un esprit de malveillance et de sédition qu'il croyait toujours prêt à profiter des malheurs publics. Il mit au service de cette cause sa vigilance ordinaire, le concert le plus complet avec le Saint-Siège, et l'exercice de son autorité jusqu'à des rigueurs que Fénelon a condamnées et que nous ne taïrons pas. Mais il fut moins heureux dans la guerre théologique que dans la guerre européenne, et s'il laissa la paix à la France avec ses voisins, il ne la laissa pas à l'Église.

Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, fut la première occasion de ces débats, par une attaque contre sa personne, qu'il lui était assez difficile de repousser, et que, dans l'irritation de cet embarras, il imputa à tort aux jésuites. Il faut remonter un peu plus haut pour réunir tous les objets de la querelle.

Il avait approuvé en 1693, quand il n'était encore qu'évêque de Châlons, les *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, par le père Quesnel de l'Oratoire, sans y voir ou sans vouloir y reprendre des principes favorables au jansénisme mêlés à des réflexions très-saines et très-pieuses. Ces erreurs étaient pourtant en grand nombre. Bossuet y dénonçait en effet cent vingt propositions absolument erronées, et beaucoup d'autres d'un sens équivoque qui réclamaient une explication précise ; invité à recommander le livre à son tour, il n'avait promis de le faire qu'à la condition que toutes ces propositions seraient retranchées ou redressées conformément au sens catholique, et, les partisans de Quesnel n'ayant pas accepté, il avait refusé son approbation¹. Une nouvelle édition du livre n'en avait pas moins paru en 1699 avec l'approbation du cardinal de Noailles. Or, en 1696, peu après son avènement au siège de Paris, le cardinal avait condamné une *Exposition de la foi catholique* par un neveu de Saint-Cyran, qui renouvelait toutes les erreurs des cinq propositions, et que les

¹ Ainsi s'explique, sans la moindre difficulté, un écrit trouvé dans les papiers de Bossuet après sa mort, un avertissement pour mettre en tête du livre de Quesnel. Bossuet l'avait composé dans l'attente des corrections qu'il demandait ; les corrections n'ayant pu être faites, il ne l'avait pas publié, et c'était plus tard une mauvaise foi insigne que de citer cet écrit en faveur du livre non modifié.

contemporains¹ signalent comme la reprise des hostilités publiques entre les jansénistes et leurs adversaires. Il y avait dans ces deux actes opposés du même prélat, une contradiction qui ne tarda pas à être dénoncée.

Il parut en effet (1699), sous le titre de *Problème ecclésiastique*, un livre anonyme dans lequel on opposait Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons à Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris ; l'auteur demandait avec malice auquel des deux on devait croire, de l'approbateur des *Réflexions morales* ou du censeur de l'*Exposition de la foi*. Le cardinal en fut d'autant plus irrité que la réponse était plus difficile ; il chercha l'auteur, et dans un emportement qui lui a fait commettre bien des fautes, et où se laissait entrevoir une antipathie préconçue, il accusa les jésuites. C'était leur déclarer la guerre sans justice ; les jésuites étaient complètement étrangers au *Problème ecclésiastique* ; le coupable, qui se dénonça lui-même un peu plus tard, était un *janséniste des plus outrés*, Thierry de Viaixnes, un bénédictin qui fut mis à la Bastille par l'ordre du roi². La colère du cardinal ne lui avait servi qu'à dévoiler ses intentions malveillantes contre un ordre important, et à mettre justement en garde contre lui ceux qu'il voulait rendre odieux. Elle n'avait nullement dissipé les soupçons qu'inspirait sa doctrine, et dont Mme de Maintenon l'avertissait avec une constance d'amitié qu'il ne savait pas lui-même apprécier. Car il est faux que Mme de Maintenon ait jamais été l'ennemie du cardinal de Noailles. Sa correspondance jusqu'en 1714 témoigne qu'elle a tout employé, avertissements, conseils, prières, intervention officieuse, pour le sauver de ses emportements et de ses indécisions, et pour lui conserver les bonnes grâces du roi. C'est lui qui, par sa conduite équivoque et ses mesures indiscrettes, par ses efforts pour ménager à la fois les deux partis, par la contradiction flagrante de ses soumissions et de ses résistances, s'est attiré les tribulations dont on se sent peu disposé à le plaindre quand on le voit s'y jeter à chaque pas, tête baissée³. Il ne tarda pas à donner de nouveau prise contre lui, et dans des circonstances plus graves.

En 1702, parut le *Cas de conscience*, rédigé par le confesseur des religieuses de Port-Royal. C'était, sous forme de consultation, la reprise de la trop célèbre distinction du *fait* et du *droit*, appuyée sur le système des restrictions mentales tant reproché par Pascal à ses adversaires. Pouvait-on, quand on ne croyait pas au *fait* de l'hérésie de Jansénius, signer la condamnation prononcée contre lui, en faisant vis-à-vis de soi-même quelques réserves implicites et sous-entendues? Suffisait-il de garder le *silence respectueux* pour rendre aux constitutions des papes l'obéissance qui leur était due? La réponse portait que, à l'égard de la question du *fait*, le silence respectueux suffisait sans l'adhésion de l'esprit⁴. Il y avait là évidemment une tentative de ranimer des controverses apaisées depuis plus de trente ans, à la faveur de la guerre générale qui commençait en Europe, et dont les préoccupations paraissaient de nature à ne pas laisser au roi le loisir de se mêler à un débat théologique.

¹ *Mémoires* de d'Aguesseau.

² *Mémoires* de d'Aguesseau.

³ Voir les lettres de Mme de Maintenon en 1698, 1701, 1704, 1711, 1712 ; elle lui dit encore en 1714 : Vous dites que vous espérez venir à bout de la paix de l'Église, si les conseils que l'on donne au roi n'y mettent pas d'obstacle. Je vous assure que ceux qu'il consulte le plus dans cette affaire importante ne sont ni violents ni vos ennemis.

⁴ Sainte-Beuve, *Histoire de Port-Royal*, tome V.

Il se trouva environ quarante docteurs de Sorbonne, qui, faute de prévoir les conséquences, répondirent oui à cette consultation. On remarqua que le cardinal de Noailles ne se donnait aucun mouvement pour arrêter le colportage du *Cas de conscience* dans son diocèse, ni pour le flétrir par une censure ; on prit sa lenteur pour une connivence¹. A en croire même certains témoignages jansénistes, il aurait encouragé les signataires *pourvu qu'ils ne le connaissent pas* ; plusieurs de ceux qui furent exilés pour avoir signé disaient hautement que *le cardinal leur avait fait faire les choses pour lesquelles ils étaient punis*². Mais dans ce silence de l'archevêque de Paris, un grand nombre d'évêques protestèrent, Bossuet en tête. Bien plus, le pape Clément XI, par un bref du 12 février 1703, condamna le Cas de conscience avec les qualifications les plus sévères, et dénonça à la faculté de théologie de Paris la témérité de quelques-uns de ses docteurs. Le roi même rendit un arrêt conforme au jugement pontifical, et adressa le bref aux évêques et son arrêt aux parlements. Devant de telles réclamations, les docteurs signataires se rétractèrent à l'exception d'un seul, et le cardinal s'empessa, pour se justifier, de condamner à son tour le Cas de conscience, et d'écrire une lettre d'adhésion au pape. Il se félicitait d'avoir reçu le bref le même jour qu'il avait publié sa censure. *Bien des gens crurent, dit le chancelier d'Aguesseau, qu'il aurait pu renverser la phrase, et dire qu'il avait publié sa censure le même jour qu'il avait reçu le bref.*

Entre les évêques qui se prononcèrent avec éclat contre le *Cas de conscience*, il est juste de placer au premier rang Fénelon. C'est une partie importante de son histoire qui est peu connue, et pourtant celle qui peut le mieux justifier le parallèle qu'on se plaît à établir entre lui et Bossuet. Fénelon n'a été ni le premier des orateurs de tous les siècles, ni le maître des historiens modernes, ni le continuateur parmi les chrétiens du langage et de la majesté des prophètes ; mais comme évêque, comme défenseur de la foi, il est dans la controverse contre les jansénistes ce que Bossuet avait été contre les protestants, c'est-à-dire le dernier docteur de la question, et ses ouvrages renferment un corps de doctrine complet sur les matières de la grâce. Les Pays-Bas, et jusqu'au diocèse de Cambrai, abondaient en jansénistes que multipliait l'esprit des anciens gueux, la protection de la Hollande et la conformité du jansénisme avec le calvinisme. Tolérant envers les personnes jusqu'à se faire le garant de leur sécurité, Fénelon fut pendant dix ans l'adversaire infatigable, inépuisable de leurs erreurs. C'est en 1704, l'année même de la mort de Bossuet, qu'il débuta par une instruction pastorale contre le *Cas de conscience*. Dans cette instruction, ou plutôt ce livre, il foudroie le *silence respectueux* en prouvant l'infailibilité de l'Église, et par conséquent la nécessité d'adhérer d'esprit à ses décisions, quand elle prononce sur la catholicité ou l'héréticité d'un livre ; et il prouve cette infailibilité par les promesses faites à l'Église, par la pratique constante de l'Église dans tous les siècles, par l'autorité du clergé de France, par les propres aveux des disciples de Jansénius ; car ceux-ci adhèrent à l'autorité de l'Église quand elle approuve saint Augustin ; de quel droit rejettent-ils cette autorité quand elle condamne l'évêque d'Ypres ? Il relève enfin l'indécence, le peu de bonne foi, les inconséquences du silence respectueux, et le convainc d'autoriser le parjure, l'hypocrisie, les

¹ *Mémoires* de d'Aguesseau.

² Beausset, *Histoire de Fénelon*, tome III, page 302 ; il cite les déclarations du docteur Petit-Pied et du docteur Bourlet, et l'histoire du *Cas de conscience*.

restrictions mentales et l'attachement aux erreurs les plus monstrueuses¹. Ce livre fit grande sensation. La célébrité de l'auteur, la méthode simple et claire qui s'y faisait agréablement sentir, la modération du langage où les adversaires eux-mêmes ne trouvaient rien à reprendre, désignèrent dès lors l'archevêque de Cambrai comme le principal champion de la vérité catholique ; honneur qui, en lui conciliant la confiance des orthodoxes, et en excitant toute l'amertume du parti contraire, le constitua en état de lutte permanente contre les disciples avoués ou silencieux de Jansénius et de Quesnel.

Louis XIV *avait fort à cœur* de s'opposer au renouvellement des troubles excités par les propositions de Jansénius, et si *heureusement apaisés* par lui. Il l'avait écrit aux évêques en leur transmettant le bref de Clément XI. Il était convaincu, comme Richelieu, que tout ce qui agite l'Église peut également agiter l'État. et c'est dans ce sens qu'il redoutait moins un athée silencieux qu'un janséniste remuant, si toutefois cette anecdote n'a pas été forgée par Saint-Simon. Le dernier bref paraissait insuffisant pour le rétablissement de la paix, parce qu'il contenait certaines clauses et formules contraires au langage et aux maximes des tribunaux français, et que les magistrats s'opposaient à ce que, dans cet état, il fût revêtu du sceau de l'autorité royale. Le roi supprima cette difficulté en demandant au pape, non plus un bref, mais une bulle qui exprimât les décisions les plus précises et les plus énergiques contre les subtilités des jansénistes, sans mêler aucun de ces termes dont s'alarmaient les partisans des *libertés gallicanes*. Demandée par le roi, enregistrée par ses parlements, cette bulle deviendrait loi de l'État, et le soin de la faire exécuter serait confié aux magistrats eux-mêmes. Ainsi fut préparée la bulle *Vineam Domini Sabaoth*. Elle parut le 15 juillet 1705. Elle renouvelait les bulles antérieures d'Innocent X et d'Alexandre VII. Elle *condamnait le silence respectueux* comme un voile trompeur dont on se servait pour cacher l'erreur au lieu d'y renoncer, pour rouvrir toutes les plaies au lieu de les guérir, pour se jouer de l'Église au lieu de lui obéir. On ne satisfaisait pas par ce silence respectueux à l'obéissance qui était due aux constitutions apostoliques ; tous les fidèles de Jésus-Christ devaient condamner comme hérétiques, et *rejeter*, non-seulement de bouche, *mais de cœur*, le sens du livre de Jansénius condamné dans les cinq propositions. Rien n'égale la clarté, la précision de cet acte de l'autorité souveraine, si ce n'est l'accord avec lequel il fut accueilli. Il n'y avait peut-être jamais eu, dit d'Aguesseau, d'exemple plus remarquable du concert entre les deux puissances spirituelle et civile. L'assemblée du clergé reçut la bulle avec une *soumission et unanimité* parfaite. Le parlement de Paris l'enregistra sans réclamation le 4 septembre, et tous les évêques la publièrent sans restriction, à l'exception d'un seul — l'évêque de Saint-Pons — qui entreprit de justifier le silence respectueux. Fénelon, toujours à l'affût des ignorances pour les éclairer, ou des entêtements pour les soumettre, joignit à l'ordonnance de publication une instruction pastorale, où il s'attachait à développer le sens de la nouvelle constitution et ses conséquences contre les erreurs et les subtilités du parti. *Les petits, disait-il, ont besoin qu'on leur rompe le pain, et les grands se font souvent petits par l'excès de leur prévention. Nous croyons donc qu'il est à propos de joindre au texte de la constitution quelques remarques, qui en fassent simplement sentir toute la force et toute l'étendue à certains lecteurs auxquels leurs préjugés obscurcissent les décisions les plus évidentes.*

¹ Voir cette instruction dans les *Œuvres de Fénelon*, édition de Saint-Sulpice, tome II, pages 105 et suivantes.

Malheureusement les partisans de Jansénius n'imitèrent pas cette soumission. A l'étranger, et surtout dans les Pays-Bas, ils multiplièrent leurs écrits contre la bulle et le pape, son auteur, et donnèrent ainsi à l'archevêque de Cambrai l'occasion de repousser, avec autant de modération dans le langage que de savoir et de fermeté dans la doctrine, les erreurs obstinées et les injures personnelles de ces adversaires incorrigibles¹. En France, la résistance prit la même tournure qu'en 1662 ; elle mit en avant des femmes, des religieuses, dans la pensée, sans doute, de présenter ceux qui rejetaient la bulle comme des victimes intéressantes, ceux qui la défendaient comme des persécuteurs odieux. Ce manège lui réussit en partie, mais il lui en conta Port-Royal.

On ne parlait plus guère de Port-Royal depuis trente ans, et surtout de Port-Royal des Champs depuis qu'il n'avait plus de pensionnaires. En 1706, il fut question de faire accepter par les religieuses de cette maison la bulle *Vineam Domini* et l'ordonnance de l'archevêque de Paris. On leur apporta la formule suivante à signer : *La bulle et l'ordonnance ci-dessus ont été lues et publiées à la grille de Port-Royal par nous, prêtre, soussigné, et reçues avec le respect dû à Sa Sainteté et à Son Éminence par les religieuses*. On ne leur demandait rien qui ne fût un devoir pour tout catholique croyant, puisqu'il ne s'agissait que d'adhésion à un enseignement doctrinal défini par toutes les puissances ecclésiastiques. Les religieuses prétendirent ne s'y soumettre qu'à leur manière, avec cette clause : *Sans déroger à ce qui s'est fait à leur égard à la paix de l'Église sous le pape Clément IX*. C'était dire qu'en 1669, en promettant toute l'obéissance due aux constitutions des papes, elles s'étaient réservé d'interpréter tout bas cette obéissance dans le sens du silence respectueux, et qu'en 1706 comme en 1669 elles s'opiniâtraient à ne pas reconnaître d'hérésie dans Jansénius. Il était vraiment *singulier et ridicule*, dit un historien favorable à Port-Royal², qu'une vingtaine de filles, vieilles, infirmes ; et la plupart sans connaissances suffisantes, vinssent faire acte de méfiance envers une bulle pontificale, reçue par l'assemblée du clergé, acceptée avec de grands témoignages de soumission par la faculté de théologie, publiée avec mandement par tous les évêques. Elles ne s'en obstinèrent pas moins dans leur jugement personnel : *Devons-nous livrer nos consciences ?* disaient-elles. Une des plus vieilles invoquait déjà le martyr : *La seule pensée que je souffrirai encore pour la vérité me remplit de joie*.

Le père Quesnel, du fond de la Hollande où il était réfugié, applaudit à cette opposition. Ils étaient en vérité bien coupables, ces théologiens qui, pour venger leur cause et se concilier la faveur de l'opinion publique, s'abritaient derrière les dangers et les souffrances de ces femmes égarées par leurs enseignements. Mais l'autorité royale elle-même contribua à leur susciter des partisans par les mesures qu'elle adopta pour la punition des récalcitrantes. Les premières : interdiction, par arrêt royal, de recevoir des novices, défense d'élire une abbesse, n'étaient encore que des peines spirituelles justifiées par l'état de révolte où les religieuses se mettaient contre les supérieurs légitimes. Comme elles n'y

¹ Voici le résumé des publications de Fénelon, de 1706 à 1711 : *Lettre à un évêque*, sur le mandement de l'évêque de Saint-Pons : *Lettres* à l'occasion d'un nouveau système sur le silence respectueux, 1707-1708 ; *Instruction pastorale* sur le livre intitulé : *Justification du silence respectueux*, 1708 ; *Lettre sur l'infailibilité de l'Église* touchant les textes dogmatiques, dont Fénelon lui-même a dit que c'était un résumé net et précis de toute la controverse sur le silence respectueux, 1709 ; *Lettres au père Quesnel*, 1710.

² Sainte-Beuve, *Histoire de Port-Royal*, tome V.

cédèrent pas, on voulut aller plus loin, et ôter pour toujours à Port-Royal des Champs son existence particulière. Par une sentence de l'officialité métropolitaine, ses biens furent déclarés réunis à ceux de Port-Royal de Paris. Les religieuses dépossédées protestèrent et en appelèrent à la primatie de Lyon. Le cardinal de Noailles, qui, dans cette affaire, paraissait entièrement déclaré contre le jansénisme, les excommunia (novembre 1707), et demanda au pape une bulle pour consacrer définitivement la réunion des deux maisons. Clément XI la donna (1708), mais, par un ménagement paternel pour les personnes, il laissait les religieuses des Champs dans leur monastère jusqu'à leur mort ; désormais sous la direction de l'abbesse de Paris, il n'y avait guère à craindre la contagion de leur doctrine. Cette transaction ne satisfait pas les conseillers du roi ; aussi bien les religieuses la repoussaient elles-mêmes ; elles refusaient absolument de reconnaître pour leur supérieure l'abbesse de Paris. On insista donc auprès du saint-siège, et le pape accorda à la fin (mars 1709) une autre bulle qui ordonnait de transférer les religieuses des Champs en divers monastères.

C'est surtout l'exécution de cette sentence qui a ému les contemporains, et laissé à Louis XIV jusque dans la postérité un caractère de persécution froide et vindicative. Le 29 octobre 1709, d'Argenson se présenta à Port-Royal des Champs, comme le lieutenant civil en 1664, avec une nombreuse escorte d'archers et des voitures. Il se fit ouvrir la grille au nom du roi, et rassembla les religieuses dans la salle du chapitre. Après les avoir comptées, il leur lut l'arrêt du Conseil qui ordonnait leur dispersion, et exhiba les lettres de cachet prêtes à recevoir le nom de chacune d'elles, et adressées aux supérieures des différentes communautés où elles devaient être conduites. Il fallut partir en quelques heures. Ce ne fut pas sans une certaine compassion que le magistrat les vit s'embrasser avant la séparation, se donner rendez-vous dans l'Éternité, demander la bénédiction de leur supérieure, ou sortir d'un pas ralenti par l'âge ou par les infirmités. Il exprima même le regret d'avoir à remplir une mission si triste, et par moments l'impatience d'en avoir fini. Mais ce sentiment hâta l'opération. Avant la nuit, il ne restait plus dans la maison qu'une escouade d'archers du guet ; toutes les voitures étaient en route vers Amiens, Blois ou Nevers. On entendait seulement dans la vallée, disent les historiens de Port-Royal, les cris des pauvres du voisinage qui réclamaient **leurs mères, leurs bienfaitrices**. Ces cris s'étendirent bientôt au loin. Il y eut, dit Fénelon, **un soulèvement du public sur la translation des filles de Port-Royal**¹, où il croyait reconnaître une preuve des progrès du parti, et il écrivait au duc de Chevreuse² : **Pendant que ces théologies mettent de si dangereux préjugés dans les esprits, un coup d'autorité comme celui qu'on vient de faire à Port-Royal ne peut qu'exciter la compassion pour ces filles, et l'indignation contre leurs persécuteurs**. Ces sages observations ne réussirent pas à inspirer au Conseil du roi plus de modération. Un arrêt du 22 janvier 1710 ordonna la démolition des bâtiments de Port-Royal, bientôt suivie de l'exhumation des morts fameux qui reposaient dans le cimetière.

Tous ces actes, aussi bien que les controverses dont ils étaient la suite, ont été imputés aux jésuites, et en particulier au père Le Tellier, confesseur du roi. C'était le mot d'ordre du parti janséniste au XVII^e siècle ; c'est devenu, par la force de l'usage, par l'habitude de le répéter, la seule vérité possible, une foi

¹ Fénelon : *Mémoire au père Le Tellier*. 1710, sur les affaires du jansénisme, section II : *Œuvres de Fénelon*, tome III, page 170.

² Fénelon à Chevreuse, 24 novembre 1709 : tome III des *Œuvres de Fénelon*, page 815.

historique contre laquelle il n'y a pas à revenir. Les jésuites, dit ironiquement Fénelon¹, ont fait les censures des facultés de théologie dont ils sont exclus. Ils ont présidé aux assemblées pour régler les délibérations de l'Église de France ; ils ont conduit la plume de tous les évêques dans leurs mandements. Ils ont donné des leçons à tous les papes pour composer leurs brefs ; ils ont dicté les constitutions du Saint-Siège. L'Église entière devenue imbécile, malgré les promesses de son Époux, n'est plus que l'organe de cette compagnie pélagienne. Il y avait pourtant à ces axiomes plus d'une contradiction. Les ennemis mêmes des jésuites s'accordent à louer le père de La Chaise, confesseur du roi pendant trente-quatre ans, et qui ne mourut qu'en janvier 1709. Sa bonhomie, sa simplicité, sa douceur, son empressement serviable pour tout le monde, ont été reconnus par Saint-Simon, et quant à son influence, il paraît qu'elle n'effrayait pas beaucoup Mme de Maintenon, qui était peu amie des jésuites. Car cette dame écrivait au cardinal de Noailles, pour le rassurer, en 1701 : Jamais les jésuites n'ont été plus faibles qu'ils le sont ; le père de La Chaise n'ose parler, leurs meilleurs amis en ont pitié, ils n'ont de pouvoir que dans leur collège... Le bon homme, encore un coup, n'a nul crédit². Il pourrait donc être équitable de n'admettre l'action dominante des jésuites sur l'esprit du roi, qu'à partir de l'entrée en fonctions du père Le Tellier. Tous les Mémoires du temps, dit le cardinal de Bausset³, se sont exprimés sur le père Le Tellier avec une telle sévérité qu'il est difficile de ne pas croire qu'il a mérité, au moins en partie, les reproches qu'on a faits à son caractère. Mais ici encore l'équité nous fait un devoir de reconnaître que, dans sa lutte contre le cardinal de Noailles, il a été provoqué ou excité par les colères injustes et les caprices singuliers d'un adversaire plus préoccupé de son importance personnelle que de la défense de la vérité.

La question du *Cas de conscience* étant réglée en principe, la controverse se reporte sur le livre de Quesnel dont les partisans se prévalaient de l'approbation du cardinal de Noailles. Deux évêques fort peu connus à La cour, mais très-estimables par le dévouement à leurs fonctions, ceux de Luçon et de La Rochelle, publièrent contre la doctrine de ce livre (1711) une instruction pastorale qui formait une espèce de traité dogmatique sur la grâce, sans aucune allusion personnelle. Le cardinal de Noailles, qui n'y était pas nommé ni même désigné, crut cependant y reconnaître un acte d'hostilité contre lui, parce que l'imprimeur, dans l'intérêt du débit de l'œuvre, en avait fait placarder des exemplaires dans Paris et jusqu'aux portes de l'archevêché. Il voulut se venger avec éclat, et, par un mauvais conseil de sa colère, il fit chasser honteusement du séminaire de Saint-Sulpice les neveux des deux évêques qui étaient fort innocents de la réclame de l'imprimeur. Les évêques, fort justement blessés de cet affront de famille, réclamèrent auprès du roi, et cette fois, dans une lettre confidentielle, ils parlèrent explicitement du cardinal comme d'un fauteur des novateurs et des hérétiques ; mais leur lettre fut livrée à la publicité par l'infidélité d'un commis. Si le cardinal avait le droit de se plaindre de la forme et de la gravité de la dénonciation, il devait à sa dignité de ne pas se faire justice lui-même. Au lieu de le comprendre, il se laissa emporter jusqu'à la violation de l'ordre hiérarchique, jusqu'à s'attribuer une juridiction qu'il n'avait pas. Il publia un mandement contre l'instruction pastorale des deux évêques, dans lequel il la déclarait

¹ Fénelon, *Instruction pastorale en forme de dialogues* ; préambule.

² Lettres de Maintenon, 17 février 1701.

³ *Histoire de Fénelon*, livre VI, § IX.

infectée des erreurs de Baïus et de Jansénius, et, non content d'en interdire la lecture dans son diocèse, il la *condamnait* solennellement comme si les deux évêques eussent été dans sa dépendance¹. Par cette usurpation d'une autorité *patriarcale*, il souleva contre lui un grand nombre d'évêques, et mécontenta fort le roi. Il crut répondre péremptoirement à ces plaintes par une affectation de mépris pour de petits évêques ; on trouve dans une de ses lettres à Mme de Maintenon cette parole regrettable : *Est-il juste que, tandis que les plus vils des prélats font des mandements, un archevêque de Paris n'ait pas le droit d'en faire ?*

Dès le commencement, il s'en était, selon la formule banale, pris aux jésuites. Il les accusait d'*avilir l'épiscopat*, de le diviser, d'y faire entrer les sujets *les plus minces et les plus dépendants d'eux*². Était-ce l'orgueil du grand seigneur blessé de se voir donner des collègues d'une naissance inférieure à la sienne, et une protestation contre cette sainte égalité par le mérite personnel que l'Église a introduite dans la société en la pratiquant la première ? Il traitait de même le père Le Tellier, fils, en effet, d'un pauvre paysan : *Le père Le Tellier, disait-il, est dans ce goût, et plus qu'un autre*. Il crut bientôt avoir pris les jésuites en flagrant délit de guerre secrète contre lui. Une lettre dérobée lui fut apportée, dans laquelle un neveu de l'évêque de Clermont invitait son oncle à prendre la défense des évêques de Luçon et de La Rochelle, lui envoyait le modèle d'un mandement contre le père Quesnel, et lui promettait l'assistance du père Le Tellier. Il tenait donc les preuves d'un complot des jésuites contre lui ; il en envoya les pièces au roi ; mais, au lieu d'attendre une réponse, il se hâta de retirer les pouvoirs à la plupart des jésuites qui exerçaient dans le diocèse de Paris, sous ce prétexte *qu'ils enseignaient une mauvaise doctrine et soulevaient le troupeau contre le pasteur*. La précipitation ne lui permit pas de voir dans quelle contradiction il se jetait. Cette mauvaise doctrine ne l'avait pas empêché depuis trente ans de confier des pouvoirs aux jésuites ; et si les jésuites soulevaient vraiment le troupeau contre le pasteur, il ne suffisait pas de les accuser tout haut, il fallait produire des preuves publiques comme l'accusation. Cette remarque est de Fénelon. Mme de Maintenon, qui ne se lasse pas de rappeler le cardinal au calme et au bon sens, lui écrivait de son côté : *De dire que les jésuites sont incapables de confesser, il n'est pas possible qu'ils soient devenus tels dans un moment ; s'ils sont dans une intrigue contre vous, ce ne sont que quelques particuliers, et vous faites affront à tout le corps à qui vous faites un crime de ce qu'il se dit innocent*. Il s'opiniâtra. Il n'avait pas osé interdire le père Le Tellier, le confesseur du roi, précisément celui qu'il voulait frapper avant tous les autres ; mais il s'obstina à demander que le roi changeât de confesseur. *Il y va, écrivait-il, du salut du roi. Le père Le Tellier manque aux premiers principes de la probité et de la sincérité*³, et il continua à réclamer contre le *mauvais choix* des évêques.

¹ Voici comment Fénelon explique et réfute cet abus d'autorité : Quand même l'instruction pastorale serait défectueuse, M. le cardinal de Noailles n'était pas en droit de prohiber, par un acte solennel de juridiction, cet acte solennel de la juridiction épiscopale. Il pouvait empêcher le débit du mandement et se pourvoir devant le juge commun. Il pouvait même enseigner, par un autre mandement opposé, une doctrine contraire à celle de cette instruction pastorale, s'il la croyait pleine d'erreurs ; mais il n'avait aucun droit de prononcer un jugement solennel contre le jugement épiscopal de deux évêques indépendants de lui. Fénelon, tome IV, page 201 : réponse à l'évêque de La Rochelle.

² Lettre du cardinal à Maintenon, 11 mai 1711.

³ Lettre du cardinal à Maintenon, 11 août 1711.

Telle fut la cause de la rupture entre le cardinal et le roi. Le cardinal, en dépit des conseils de Mme de Maintenon, refusa de revenir sur son interdit, affectant toujours de le présenter comme une affaire spirituelle, comme un devoir de conscience ; et le roi n'y voulut jamais voir qu'un *procédé particulier*, que la *vengeance* personnelle d'une prétendue *offense*¹. De là, pour le cardinal, la popularité qui s'attache à tout acte de résistance contre une autorité puissante, et pour les jésuites l'imputation d'avoir exploité contre un prélat vertueux et courageux l'aveuglement où ils tenaient le roi. Fénelon leur conseillait de s'effacer dans cette circonstance, de supporter avec patience et humilité ce qui n'intéressait que leur ordre, et *de ne pas souffrir que le roi s'échauffât sur cet article*². Si le père Le Tellier peut mériter le reproche de n'avoir pas adopté cette règle de conduite, on va voir que le cardinal s'engagea de lui-même dans des démarches fort propres à échauffer le roi sans l'intervention d'aucun conseiller.

Le roi avait chargé le duc de Bourgogne de ménager un accommodement entre le cardinal et les deux évêques de Luçon et de La Rochelle. Ce prince, avec l'assistance de l'archevêque de Bordeaux, de l'évêque de Meaux et de trois ministres, le chancelier Pontchartrain, le duc de Beauvilliers et Voisin, rendit une décision arbitrale, qui paraissait capable de satisfaire les deux partis. Le cardinal permettrait la lecture de l'instruction pastorale des deux évêques, et désapprouverait par un acte public le livre du père Quesnel. Les deux évêques en retour écriraient au cardinal une lettre de satisfaction sur celle qu'ils avaient écrite au roi contre lui ; cette satisfaction aurait lieu aussitôt après l'accomplissement des conditions proposées au cardinal³. Le cardinal fit des objections, traîna en longueur, et il croyait déjà l'affaire ajournée indéfiniment par la mort du duc de Bourgogne, lorsque le roi lui remit un mémoire où il lui offrait de nouveau, mais avec le ton du commandement, les conditions déjà

¹ Lettres de Maintenon à Noailles, juillet et octobre 1712.

² *Œuvres de Fénelon*, tome III, page 879 : Fénelon au duc de Chevreuse, 19 décembre 1711.

³ A cette occasion, on a insinué que le duc de Bourgogne était favorable au jansénisme ; et l'on entrevoit dans la correspondance de Fénelon la crainte que le jeune homme ne se laisse prendre aux subtilités du parti. La réponse à ces bruits ou ces appréhensions se trouve d'abord dans une lettre du duc de Bourgogne à Fénelon, du 21 mai 1708, et dans un Mémoire écrit de sa main à l'époque de sa médiation, et trouvé dans ses papiers après sa mort. Il dit dans la lettre de 1708 : *Quant à l'article des jansénistes, j'espère, par la grâce de Dieu, non pas telle qu'ils l'entendent, mais telle que la connaît l'Église catholique, que je ne tomberai jamais dans les pièges qu'ils voudront me dresser. Je connais le fond de leur doctrine, et je sais qu'elle est plus calviniste que catholique. Je sais qu'ils écrivent avec esprit et justesse ; je sais qu'ils font profession d'une morale sévère, et qu'ils attaquent fortement la relâchée ; mais je sais en même temps qu'ils ne la pratiquent pas toujours. Vous en connaissez des exemples qui ne sont que trop fréquents.* Dans le mémoire que le roi fit imprimer et sur lequel le roi voulut avoir l'avis de Fénelon, il rassemble d'une manière vive, courte, claire et précise toutes les erreurs qui composent le jansénisme. Il représente les jansénistes soutenant d'abord la question du droit sur laquelle ils furent condamnés ; ensuite prétendant ne l'avoir jamais soutenue et recourant à celle qu'ils nomment de fait, sans vouloir paraître avoir reculé. Il les montre retranchés dans le silence respectueux et cherchant un dernier refuge dans l'école des Thomistes, qui les désavoue et les rejette. *N'est-ce pas embrasser avec un vrai génie toute l'histoire du jansénisme et en saper jusqu'aux fondements par une simple exposition ?* Ce résumé et cette appréciation se trouvent dans une lettre de Fénelon (3 mai 1712) au ministre Voisin, qui lui avait demandé, de la part du roi, son avis sur ce Mémoire. Voir *Œuvres de Fénelon*, tome IV, pages 202 et 203.

proposées et la levée de l'interdit prononcé contre les jésuites. C'était le roi qui parlait dans ce mémoire ; c'était le roi qui le remettait confidentiellement au cardinal ; c'était donc au roi seul et avec le même secret que le cardinal devait répondre¹. Mais il laissa ou fit imprimer, en France et en Hollande, le mémoire que personne ne pouvait connaître que par lui, et la réponse que le roi seul avait le droit de connaître ; et dans cette réponse, il représentait le mémoire comme l'œuvre de gens qui abusaient de la confiance du roi, qui voulaient mettre à profit la mort d'un prince pleuré par toute la France, et soumettre un cardinal au jugement d'un évêque son suffragant, d'un simple curé et des jésuites. On comprend tout d'abord, par le caractère bien connu de Louis XIV, quelle offense c'était lui faire que de le représenter comme un aveugle qui donnait pour sien un écrit qu'il n'avait ni compris ni lu, comme l'instrument inconscient d'une cabale puissante, enfin comme capable d'exploiter la mort de son petit-fils pour vexer son archevêque. Il dut ne voir dans cette contradiction qu'une manœuvre du cardinal pour se consoler de l'improbation du roi en tâchant de gagner le public, pour se faire admirer par ceux qui sont toujours prêts à critiquer l'autorité la plus respectable². C'est Fénelon qui parle ainsi, ce n'est pas le père Le Tellier³.

Le cardinal de Noailles, dans sa réponse au mémoire du roi, se refusait absolument à relever les jésuites de l'interdit qu'il leur avait infligé. Il refusait également de condamner le livre du père Quesnel, pour trois raisons : 1° parce qu'une condamnation ainsi demandée passerait pour une condamnation forcée ; 2° parce que depuis dix-huit ans qu'il avait approuvé ce livre, il en *avait bien perdu les idées* ; 3° parce que le pape étant en ce moment occupé à eu-miner ce livre, Sa Sainteté trouverait mauvais qu'un autre prononçât sur cet objet un jugement juridique avant Elle. Rien ne lui paraissait donc plus convenable que d'attendre le jugement du pape auquel il promettait d'être très-soumis. Cette dernière difficulté, par laquelle il se flattait peut-être d'éluder les instances du roi, fut précisément ce qui le mit dans l'obligation de se prononcer. Il demandait

¹ Voir l'*Examen de la réponse du cardinal de Noailles* par Fénelon, tome IV, pages 209 et 210 : Sa Majesté, par bonté pour lui, a bien voulu faire la fonction de médiateur entre lui et les évêques : elle lui donne, de sa propre main, son projet d'accommodement : ce cardinal peut, il est vrai, n'accepter pas ce projet, mais il doit au moins garder le secret ou savoir du roi s'il l'en dispense. n'y a aucun homme de la plus haute dignité qui se croie libre de divulguer un projet d'accommodement que le dernier des hommes aurait fait avec affection pour lui procurer la paix, à moins qu'il ne fût assuré du consentement de cet homme. Telle est la règle d'honneur dans la société humaine.

² Fénelon, Ibid. Réflexions générales, III.

³ On pourrait citer bien d'autres passages de la correspondance et autres écrits de Fénelon, pour démontrer que ce n'était pas le père Le Tellier tout seul qui dénonçait les tendances du cardinal de Noailles, le danger du livre de Quesnel, et la nécessité d'une décision solennelle, appuyée par le roi, contre ces doctrines. Fénelon écrivait à Chevreuse (2 janvier 1712) : Il s'agit de la foi... Les jésuites ont sans doute leurs défauts, comme tous les corps très-nombreux, répandus en tant d'emplois extérieurs, et avec tant d'autorité. Mais dans la conjoncture présente, il est capital de soutenir ce corps qui est attaqué pour la foi, et qui est seul en état de résister à la très-puissante cabale tics jansénistes. Il écrivait à Beauvilliers (25 décembre 1712) : Le jansénisme fait des progrès étonnants. Les défenseurs de la bonne cause deviennent de plus en plus odieux et méprisables... Le confesseur du roi n'a qu'un demi-crédit. Il importe de soutenir fortement le père Le Tellier, car si le parti vient à bout de le décréditer, il ne resterait plus personne en place contre le parti, et M. le cardinal de Noailles en tirerait de grands avantages. Il serait à désirer que quelque ami commun fit un concert très-secret entre le père Le Tellier et vous pour les choses les plus capitales.

le jugement du pape ; le roi saisit l'arme qu'on lui proposait, et sollicita le pape de mettre fin, par l'autorité d'un jugement apostolique, aux contestations qui troublaient la paix des consciences. Telle fut l'occasion de la constitution *Unigenitus* qui fut promulguée en 1713. Au lieu d'un coup monté ténébreusement par le père Le Tellier, il convient de n'y voir que l'acceptation d'un défi jeté par le cardinal de Noailles.

A en croire certains historiens, à la tête desquels brille Saint-Simon par son empressement, son aplomb et ses ignorances, la Constitution fut une œuvre de dissimulation et de fraude, rédigée en dehors des cardinaux qui sont pourtant les *assesseurs et conseillers* nécessaires du pape sur des matières de cette importance. Elle procède des idées *ultramontaines* inspirées à Louis XIV par sa mère et imposées par Louis XIV à ses parlements¹. Elle a été commandée au pape par le roi ; car le pape ne trouvait pas dans le livre en question de proposition répréhensible, et les instances des Français lui en ont bien fait trouver plus de cent. Or, le bruit que faisait le livre de Quesnel avait si bien éveillé l'attention spontanée de la cour de Rome, que déjà en 1703 elle l'avait donné à examiner au Saint-Office, et qu'en 1708 le pape Clément XI l'avait condamné par un décret solennel. Le nouvel examen demandé par Louis XIV (1712) dura plus d'un an. Les treize examinateurs, entre lesquels on ne comptait qu'un jésuite, eurent d'abord ensemble dix-sept conférences ; puis ils soumièrent leur travail au pape et à neuf cardinaux du Saint-Office dans vingt-trois congrégations ou séances. Le pape y apportait une attention qui fut admirée ; chacune des propositions lui coûta trois ou quatre heures d'étude ; le travail sur l'ensemble, écrit de sa main, aurait pu faire un gros volume². Une instruction aussi consciencieuse répondait déjà de la sagesse et de l'exactitude du jugement. La lecture attentive et intelligente de la bulle, en dehors même de l'adhésion due aux constitutions apostoliques, achève la démonstration.

La bulle *Unigenitus* condamne cent et une propositions extraites des *Réflexions morales* de Quesnel. Ce nombre ne paraît pas exagéré, si on se souvient que Bossuet, qu'on n'a jamais accusé de passion dans cette affaire, en dénonçait cent vingt. Ces propositions ne sont pas autant d'erreurs différentes, mais diverses formes des mêmes erreurs, et il n'y en a *aucune*, dit Fénelon³, *qui ne soit en*

¹ Les idées ultramontaines de Louis XIV ! Son habitude de tout céder à la cour de Rome ! Serait-ce par hasard dans ses démêlés avec Alexandre VII, dans la si longue querelle avec Innocent XI, ou dans le soin qu'il prend de ne recevoir les bulles de Rome que lorsqu'elles ont été adoptées par l'Église de France ? Il faut être Saint-Simon pour s'aviser de pareilles extravagances. On ferait un recueil curieux de toutes les inventions, de toutes les contradictions dans lesquelles le jette son antipathie contre la bulle. Outre qu'il ignore les faits matériels, leur date, par conséquent leur liaison entre eux, il se dédit d'une page à l'autre, avec la sécurité d'un grand seigneur qui ne se doute pas qu'il puisse errer et que quelqu'un ose le prendre en défaut. Il place intrépidement *avant* la bulle la révocation, que le cardinal de Noailles ne fit qu'*après*, de l'approbation donnée par lui au livre de Quesnel. Il montre Le Tellier demandant une condamnation *in globo* qui, en n'épargnant rien et en tombant sur tout, pût se sauver par le *vague*, et, à la page suivante, voulant une constitution qui condamne des propositions extraites du livre. C'est ainsi encore qu'après avoir dit que Louis XIV avait toujours été conduit par les jésuites et Mme de Maintenon *gouvernée par le même esprit*, à quelques lignes de là il affirme l'aversion de Mme de Maintenon pour les jésuites. Voir tome VI, chapitre XXXVIII, fin du § II.

² Voir la *Correspondance de Fénelon*, tome IV, septembre 1713.

³ Fénelon, *Mandement sur la constitution Unigenitus*.

elle-même excessive, captieuse, accommodée au système de Jansénius et digne d'une rigoureuse censure. Il n'est pas même nécessaire d'être théologien pour y reconnaître trois points principaux contraires à la doctrine et aux usages de l'Église catholique : la fatalité et la prédestination janséniste, le droit de résistance aux décisions et censures de l'Église, l'usage indiscret et par conséquent dangereux de l'Écriture sainte. Quesnel veut qu'on n'interdise à personne la lecture de l'Écriture sainte ; or, ç'a toujours été, dit Bossuet, le désir des saints évêques que les divines Écritures ne fussent mises entre les mains du peuple qu'avec certaines précautions, et en retranchant certains *récits* et certaines *expressions* qui peuvent produire de mauvais effets sur les âmes faibles¹. Quesnel enseigne que la crainte d'une excommunication injuste ne nous doit jamais empêcher de faire notre devoir, qu'on ne sort jamais de l'Église alors même qu'on en semble exclu par la méchanceté des hommes, que c'est imiter saint Paul que de souffrir l'excommunication injuste plutôt que de trahir la vérité. Cette doctrine allait tout droit à encourager les individus à soutenir leur sens propre contre celui de l'Église, à ne pas reconnaître que c'est de l'Église seule que le chrétien doit recevoir la vérité ; et, dans le temps même, on pouvait la traduire ainsi : Si vous êtes excommunié pour jansénisme, restez janséniste. Quesnel enfin admet que Jésus-Christ ne soit pas mort pour tous les hommes, que l'homme ne puisse résister à la grâce, et que l'homme qui n'a pas la grâce soit inévitablement entraîné au mal. C'est, comme nous l'avons déjà dit au commencement de l'histoire du jansénisme, pousser les âmes d'un côté au désespoir, de l'autre au libertinage. Fénelon est très-explicite sur ce point : Je vois, dit-il², un grand nombre d'impies qui, méprisant toute religion, se passionnent néanmoins pour le jansénisme. Il ne faut pas s'en étonner. Le principe fondamental du jansénisme est qu'il est nécessaire que tout homme suive sans cesse son plus grand plaisir, qui le détermine invinciblement au bien ou au mal. Les libertins sont flattés d'un principe si commode pour leurs passions les plus honteuses. Suivant ce principe, l'homme n'est jamais libre ni responsable de ses actions. Tout châtiment est injuste, toute correction est ridicule. Voilà ce qui charme les libertins dans le jansénisme. Voilà aussi l'erreur convaincue par ses derniers effets. Il est possible, il est probable même que Quesnel, pas plus qu'Arnault autrefois, n'entendait autoriser de pareilles déductions. Mais une fois posée la doctrine de la grâce efficace par elle seule, et du choix arbitraire des élus et des réprouvés, ces conséquences étaient inévitables.

La bulle *Unigenitus* fut publiée à Rome par Clément XI le 8 septembre 1713. C'était quelques semaines après les ratifications du traité d'Utrecht. On put croire un moment que la paix allait être rendue aussi à l'Église. Le cardinal de Noailles, dont la résistance avait provoqué cette sentence, s'empressa de faire ce qu'il avait si longtemps refusé, et ce qui était le plus capable de mettre fin aux divisions. Le 28 septembre, il révoqua par mandement l'approbation qu'il avait autrefois donnée au livre du père Quesnel. Il en condamnait la doctrine, il en défendait la lecture aux fidèles de son diocèse. Il ne pouvait plus souffrir que son nom parût davantage à la tête d'un livre condamné par Sa Sainteté. Le roi, fidèle à sa coutume de ne recevoir un jugement de Rome, même demandé par lui, qu'après l'avoir fait examiner par les évêques de France, convoqua une

¹ Bossuet, précisément dans le travail qu'il avait préparé pour mettre en tête des *Réflexions morales*, si ce livre était corrigé.

² Fénelon, tome IV des *Œuvres complètes*, page 246, lettre au père Le Tellier.

assemblée du clergé qui dura plus de trois mois, du 16 octobre 1713 au 1er février 1714. Cette assemblée examina la bulle à loisir ; elle rédigea une instruction pastorale qui en justifiait toutes les dispositions, et, à une majorité considérable (40 sur 51), accepta la constitution avec soumission et respect. Le roi en ordonna l'exécution par des lettres patentes qui furent enregistrées au parlement de Paris, le 15 février. Les magistrats, selon leur coutume, firent quelques réserves en faveur des libertés de l'Église gallicane, et contre une manière d'interpréter la bulle qui pourrait nuire à l'autorité du roi et à celle des évêques. Il est sorti plus tard de ces réserves de graves oppositions qui ont agité une grande partie du règne suivant. Mais, dans le moment même, cela ne parut qu'une formalité sans conséquence qui ne serait pas un obstacle à la paix¹. C'était quelques jours avant la signature du traité de Rastadt.

Ces espérances favorables s'évanouirent presque aussitôt. Une nouvelle contradiction du cardinal de Noailles ranima les troubles qui semblaient apaisés. Dans la dernière séance de l'assemblée, le cardinal avait déclaré, en son nom et au nom de huit évêques, qu'il leur était impossible d'accepter la bulle et l'instruction pastorale qui en contenait le commentaire ; ils se croyaient obligés de recourir au pape, et de lui proposer leurs peines et leurs difficultés. A leurs yeux, ce parti était le plus régulier, le plus canonique, le plus respectueux pour le pape et le plus utile pour conserver la paix de l'Église. Quelques jours après, il se mit en opposition formelle et publique. Le 25 février, il défendit par mandement de recevoir la bulle dans son diocèse, sans son autorité sous peine de suspense. Ainsi on voyait en deux ans le même homme refuser obstinément de condamner le livre du père Quesnel, et engager sa soumission au jugement que le pape en porterait, puis condamner ce même livre, et rejeter le jugement que le pape en avait porté². Il n'était pas plus conséquent avec lui-même dans sa nouvelle entreprise. En faisant remettre aux docteurs en théologie de la faculté de Paris le mandement par lequel il défendait de recevoir la bulle, il déclarait qu'il n'entendait pas les comprendre eux-mêmes dans l'ordonnance. Si la bulle n'était pas acceptable, pourquoi laisser aux docteurs le droit de l'accepter, et si les docteurs avaient cette liberté, pourquoi la refuser aux autres ?

Cette recrudescence d'agitations religieuses blessa, irrita profondément le roi. Elle donna une nouvelle impulsion aux rigueurs contre les jansénistes. Ce système de coercition, familier à Louis XIV, tenait entre autres causes à une dévotion malentendue que Fénelon a dénoncée dans une lettre au duc de Chevreuse³ : Dieu se contentera-t-il d'une dévotion qui consiste à dorer une chapelle, à réciter un chapelet, à écouter une musique, à se scandaliser facilement et à chasser quelque janséniste ? Il existait avant le gouvernement du père Le Tellier, comme le prouve en particulier la disgrâce de du Charmel, relégué pour soupçon de jansénisme (1705) dans ses terres où il mourut, dit-on, faute de trouver, dans une campagne isolée, un chirurgien capable de le *tailler* avec succès. Mais c'est contre Le Tellier que s'élèvent les plaintes les plus retentissantes. Écoutons Saint-Simon (1714) : Nous voici parvenus à l'époque des premiers coups d'État en faveur de la Constitution et de la persécution qui a fait tant de milliers de confesseurs, et quelques martyrs, dépeuplé les écoles et les places, introduit l'ignorance, le fanatisme et le dérèglement, couronné les vices, mis toutes les communautés dans la dernière confusion... Je me contente

¹ Voir ces réserves dans Dangeau, *Journal*, 15 février 1714.

² Bausset, *Histoire de Fénelon*, tome IV.

³ Fénelon à Chevreuse, 4 août 1710.

de ce mot, et je n'en noircirai pas ces Mémoires. Quoique ce refus de produire les pièces permette de supposer que le plaignant en a moins à sa disposition qu'il n'affecte de dire, il est vrai que les dernières années de Louis XIV sont assombries par un grand nombre de châtimens, disgrâces, exils, emprisonnemens infligés pour cause de jansénisme. Que des supérieurs de communautés, ou d'autres fonctionnaires ecclésiastiques, convaincus régulièrement d'hérésie, aient été déposés par leurs supérieurs, il n'y a rien là que de légitime selon la probité, rien que ne commandât le devoir impérieux de conserver la pureté de la foi. Nul n'a le droit de garder un emploi qu'il ne remplit pas en conscience, ni de se donner pour docteur d'un enseignement qu'il dénature. Ce qui est regrettable, c'est l'autorité civile s'ingérant dans la connaissance de ces affaires, prononçant elle-même la culpabilité d'un homme sur un mot, sur une dénonciation, et encourageant par là les inimitiés personnelles jusqu'à justifier cette parole qu'on attribue au maréchal d'Harcourt : *Un janséniste souvent n'est qu'un homme qu'on veut perdre à la cour*. Ici donc, comme à d'autres époques, nous n'approuvons pas l'emploi du bras séculier et de la puissance arbitraire ; mais nous devons faire observer que cet emploi ne déplaisait au parti janséniste que lorsque les coups en portaient sur lui, et qu'il était tout prêt à en user à son tour à son profit, à la première occasion. Les historiens jansénistes se plaignent des prisons malsaines, étroites, isolées, où la volonté du roi retenait leurs amis. Qu'on lise les conseils donnés par Saint-Simon au duc d'Orléans pour sa régence future ; on y trouvera le même arbitraire et la même dureté : *Enlever, dit-il, les jésuites Lallemand, Doucin et Tournemine, et leurs papiers, mettre le dernier au donjon de Vincennes, sans papier, ni encre ni plumes, ni parler à personne, du reste bien logé et nourri à cause de sa condition personnelle ; les deux autres au cachot, en des prisons différentes, avec le traitement du cachot, qu'on ne sût où ils sont et les y laisser mourir*¹.

Cent dix évêques de France avaient accepté la bulle purement et simplement. Douze autres, en la repoussait elle-même, condamnaient cependant le livre de Quesnel ; un seul s'obstinait à la fois à ne pas recevoir la bulle, et à ne pas condamner les *Réflexions morales*. Une si éclatante majorité prouvait surabondamment que la soumission des évêques à la Constitution du pape, n'était pas le résultat des intrigues d'un seul homme ; elle montrait avec évidence de quel côté devait se ranger l'Église enseignée². Mais la résistance des douze autres, et surtout le procédé du cardinal de Noailles, offrait un exemple qu'il importait à l'honneur de la discipline et à l'instruction des fidèles de ne pas laisser impuni. *C'était peut-être, dit un écrivain gallican*³, *le premier exemple dans l'Église d'un évêque, qui eût défendu sous peine de suspense, de recevoir un jugement dogmatique prononcé par le Saint-Siège, accepté par la presque universalité des évêques, revêtu de l'autorité du roi, et enregistré dans tous les parlements*.

Il était urgent de réduire au plus tôt ces réfractaires à accepter la bulle avec une soumission absolue ou à perdre leurs sièges ; et personne n'exposait cette nécessité avec plus de précision et de fermeté que Fénelon. Il est digne de remarque, d'autant plus que le fait est peu connu, que Fénelon rentrait alors en

¹ Saint-Simon, tome VII, chapitre XXX, pages 395 et 396.

² A la Sorbonne, 3 mars, il y eut 67 docteurs pour recevoir la constitution et 7 pour ne la recevoir pas. Le 5 mars, il y eut 128 voix pour recevoir la bulle et 9 pour la rejeter. *Journal de Dangeau*.

³ Bausset, *Histoire de Fénelon*, livre VIII.

considération, sinon en faveur, auprès du roi ; on le sent aux lettres du père Le Tellier. Son mandement pour l'acceptation de la bulle avait produit un grand effet. Nous aurions sujet de plaindre la France, lui écrivait le confesseur du roi, si ce mandement ne devait être que pour le diocèse auquel il est adressé ; mais c'est un trésor qui lui sera commun avec tout le royaume et avec toute l'Église. En même temps paraissait (juin 1714) un de ses plus grands ouvrages, *l'instruction pastorale en forme de dialogues* où il résume toute la controverse du jansénisme, et démontre la conformité du système de Jansénius avec celui de Calvin, son opposition à la doctrine de saint Augustin, et sa nouveauté, avec ses conséquences pernicieuses pour les bonnes mœurs. Le Tellier l'en remerciait également, lui demandait des communications importantes sur l'état de son diocèse, et l'assurait de l'impression que sa correspondance faisait sur le roi.

C'est peut-être à la suite de quelque confiance de ce genre que Fénelon composa son mémoire sur *la voie de procéder contre les prélats réfractaires*¹. Le roi avait d'abord tenté les moyens de persuasion sur le cardinal de Noailles pour l'amener à l'obéissance, *jusqu'à ses larmes et ses conjurations*, dit Mme de Maintenon. Quand il fit bien évident que cette voie était sans effet, il rechercha quelle force les lois de l'Église et de l'État lui offraient pour vaincre cette résistance obstinée. Le mémoire de Fénelon en propose et discute trois : 1° des commissaires envoyés par le pape ; 2° des conciles provinciaux ; 3° un concile national. Il rejette les commissaires du pape, quoique cette forme de procéder eût été souvent admise, même sous le cardinal de Richelieu, parce qu'elle est odieuse aux tribunaux du royaume. Il trouve dans les circonstances présentes des difficultés presque insurmontables à la réunion et à l'autorité des conciles provinciaux. Il se prononce pour un concile national, dans lequel les réfractaires verraient toute l'Église gallicane unie avec le Saint-Siège contre eux. Ils reconnaîtraient que leur déposition faite par une si grande autorité ne pourrait plus être défaire que par un concile œcuménique, qu'ils n'obtiendraient jamais ce concile, et que Rome ne manquerait pas de l'empêcher. Ils se verraient accablés sans ressource par un jugement final de l'Église, qui serait incontestable suivant les prétentions des Français les plus jaloux des libertés du royaume².

Il est certain que Louis XIV donna la préférence au concile national ; il envoya Amelot à Rome pour concerter avec le pape tous les arrangements nécessaires³. Mme de Maintenon a, de son côté, exprimé la pensée que Fénelon aurait pu faire du bien dans le concile. Mais Fénelon mourut le 7 janvier 1715 : la négociation à Rome traîna en longueur, et la mort de Louis XIV, en changeant le gouvernement de mains, rendit à la résistance la liberté de se ranimer, de recommencer des discussions interminables et une guerre malheureuse de cinquante ans.

¹ Ce Mémoire est sans date et sans nom de destinataire.

² *Œuvres de Fénelon*, tome IV, pages 323-330.

³ Décembre 1714. Voir Dangeau.

II. — Des lettres dans les dernières années de Louis XIV. -
Encouragements incessants de l'autorité royale ;
multiplication des académies. - Fin des grands écrivains
du XVII^e siècle : Boileau, Fénelon. - Auteurs nouveaux qui
font la transition avec le siècle suivant : Jean-Baptiste
Rousseau, Crébillon, Lesage. - Dernière phase de la
querelle des anciens et des modernes : Mme Dacier et
Lamoignon. - La littérature commence à changer de
caractère.

Boileau écrivait à Brossette le 15 mai 1709 : Je ne saurais assez vous admirer, vous et vos confrères académiciens, de la liberté d'esprit que vous conservez au milieu des malheurs publics, et je suis ravi que vous vous appliquiez plutôt à parler des funérailles des anciens qu'à faire les funérailles de la félicité publique morte en France depuis quatre ans. Il y avait sans doute un exemple et un mérite estimable à ne pas renoncer aux études et aux controverses littéraires, entre les rigueurs du grand hiver et la bataille de Malplaquet, après Oudenarde et la prise de Lille, quand on ne pouvait prévoir où s'arrêteraient les prétentions de l'ennemi ; et ce compliment de Boileau pourrait être le jugement de l'histoire sur cette dernière période de notre grand siècle littéraire. La décadence y est évidente par l'abaissement des talents, par le petit nombre des productions remarquables, et même par les défaillances partielles de ceux qui ont mission de donner l'exemple ; et néanmoins telle est l'impulsion d'un passé glorieux, des habitudes d'une société polie et ingénieuse, qu'il y a encore des écrivains, qu'il apparaît çà et là quelque œuvre nouvelle qui n'est pas trop indigne des grands modèles, et quelque succès de bon aloi qui fait diversion aux calamités publiques. *Turcaret* est de 1709 ; *Rhadamiste et Zénobie* de 1711.

Constatons d'abord que l'autorité royale, malgré la difficulté des temps, n'oublie rien pour meure les moyens de travail à la disposition des bonnes volontés, pour réveiller la paresse, puis ranimer le zèle. En 1702, Pontchartrain fils¹, ayant à payer une assez forte somme pour acquisition de livres étrangers par la bibliothèque du roi, exprimait la pensée que le moment était peu favorable à des dépenses extraordinaires ; mais pour ne pas priver la France des bons livres qui s'imprimaient hors du royaume, il invitait le bibliothécaire à les acquérir désormais par échange contre les belles estampes gravées par ordre du roi. L'année suivante, averti qu'à l'Académie des inscriptions, il y avait un relâchement flagrant, qu'à l'exception de trois ou quatre qui s'appliquaient, les autres membres consacraient les séances à des discours inutiles, à des disputes frivoles, ou à ne s'occuper que de nouvelles, il leur rappelait que l'augmentation, faite par le roi depuis deux ans, aurait dû produire dans les anciens une noble émulation de servir, par leur zèle et leur application, d'exemple aux nouveaux, et dans les nouveaux une légitime ambition de remplacer les anciens. Il ajoutait comme un avis comminatoire, que, si Sa Majesté leur continuait ses grâces

¹ Nous avons déjà fait remarquer que, dans le langage du temps, le vieux Pontchartrain s'appelait officiellement *M. le Chancelier*, et signait *Phélypeaux*. Le fils s'appelait seul et signait *Pontchartrain*.

malgré les dépenses d'une des plus grandes guerres, c'était pour les encourager à lui faire voir des ouvrages qui fussent de dignes fruits de ses libéralités. En 1705, Foucauld, l'intendant érudit et médailliste, venait d'obtenir la reconnaissance par le roi de l'académie qu'il avait organisée à Caen. Je suis bien aise, lui écrivait Pontchartrain, d'y avoir contribué, mais si vous voulez que j'aie pour cette nouvelle assemblée, et pour ceux qui la composent, des sentiments d'estime et de considération, et que je leur rende tous mes bons offices dans les occasions, je vous prie de leur recommander de n'appliquer leur esprit et leur science qu'aux ouvrages qui le méritent, et surtout de ne penser jamais à moi¹. Plus tard, sur la fin de la guerre, il ranimait l'académie d'Angers, presque détruite par la mauvaise volonté de son directeur ou l'indifférence de ses membres qui oubliaient de nommer aux places vacantes. Il les excitait à nommer un autre directeur, et à combler les vides : Malheur à vous, leur disait-il, si par de fausses et basses complaisances vous trahissez l'intérêt public !

Cette assurance d'une haute protection, encourageant le zèle, multipliait les corps savants. A Lyon, il se formait une académie par les soins de Brossette, à qui Boileau prédisait, dès l'an1700, un brillant avenir. Elle siégeait au plus fort de la guerre, pendant qu'on n'était pas bien assuré de n'être pas visité par les armes du duc de Savoie, et Brossette rendait compte de ses séances à Boileau. Elle n'aurait été confirmée par l'autorité royale qu'en 1724. Bordeaux fut plus tôt récompensé de son ardeur pour les lettres et les sciences (1712). Le roi, dit Dangeau², établit par lettres patentes une académie à Bordeaux qui sera pour les belles-lettres et pour les sciences. Elle sera composée de vingt académiciens, tous gens de ce pays-là, et il y aura vingt autres places pour des honoraires et des agrégés qui pourront être de tous pays. C'est le duc de la Force qui a demandé au roi l'établissement de cette compagnie, et il en sera le protecteur, comme le cardinal d'Estrées l'est de celle de Soissons, et moi, de celle d'Arles, qui sont établies depuis longtemps. Il est certain que le roi se complaisait à développer ces institutions, et à attacher son nom à leurs progrès. Cela se fait sentir aux lettres-patentes par lesquelles, au sortir de la guerre, en 1713, il confirme l'établissement des Académies des inscriptions et des sciences. Il y célèbre la splendeur qu'apporte aux États le soin des lettres et des beaux-arts, la perfection où sont parvenues, sous son règne, la langue, l'éloquence et la poésie par les travaux de l'Académie française, œuvre de son père. Il rappelle comment il a créé lui-même successivement l'Académie des inscriptions et celle des sciences, et les a soutenues par des bienfaits que la difficulté des temps n'a jamais interrompus, et comment, après la paix de Ryswick, il leur a témoigné sa satisfaction en réglant l'objet, l'ordre et la forme de leurs travaux, et en les admettant à tenir leurs séances au Louvre. L'estime et la réputation que les compagnies ont acquises depuis ce temps-là l'engagent de plus en plus à donner une forme stable et solide à des établissements si avantageux³.

Des écrivains de la première et grande époque, il reste encore Boileau : après Corneille, disparu par droit d'aînesse dès 1684, La Fontaine est mort en 1695, Sévigné en 1696, Racine en 1699 ; Bossuet meurt en 1704. Mais Boileau n'est plus qu'un vieillard ; à l'exception de ses lettres intimes, il ne produit plus que la satire sur l'Équivoque (1710) et sa discussion contre Leclerc. Quoiqu'on retrouve

¹ Depping, *Correspondance administrative* : lettres à Bignon, 22 décembre 1702 ; à l'abbé de Caumartin, 9 juillet 1703 ; à Foucauld, 3 février 1705.

² Dangeau, 13 octobre 1712.

³ Isambert, tome XX, page 584.

encore dans ces dernières œuvres sa fermeté de pensée, sa vigueur de style, il est dominé et comme enchaîné par les infirmités qu'il supporte assez mal. La description qu'il nous donne de son état explique son affaiblissement, et ne fait pas honneur à sa patience : Je suis chargé d'incommodités et de maladies, et les médecins ne me défendent rien tant que l'application. Oh ! la sottise que la vieillesse !... La vieillesse m'accable de tous côtés ; l'ouïe me manque, ma vue s'éteint ; je n'ai plus de jambes, et je ne saurais monter ni descendre qu'appuyé sur les bras d'autrui. Enfin, je ne suis plus rien de ce que j'étais, et, pour comble de misères, il me reste un malheureux souvenir de ce que j'ai été. J'ai quatre-vingts ans à soixante et onze... Oh la triste chose que soixante-douze ans !¹ Cette irritation lui rend plus sensible la perte de ses vieux compagnons de gloire et le pousse jusqu'à l'injustice envers l'infériorité de leurs successeurs. On raconte qu'ayant trouvé le *Diable boiteux*, de Lesage, entre les mains de son valet, il le menaça de le chasser, si ce livre couchait dans sa maison. Un de ses amis ayant commencé à lui lire *Rhadamiste*, il ne voulut entendre que deux scènes : Quoi, monsieur, disait-il², cherchez-vous à me hâter l'heure fatale ? Voilà un auteur devant qui les Boyer et les Pradon sont de vrais soleils. J'ai moins de regret à quitter la vie, puisque notre suite enchérit chaque jour sur les sottises.

Au contraire, cette période est la plus brillante de la vie littéraire de Fénelon ; car sans parler de ses ouvrages de controverse qui sont bien aussi des œuvres d'art, elle commence par la popularité du *Télémaque* et finit par la *Lettre à l'Académie française*. Le *Télémaque*, dès son premier essai d'apparition (1699), avait eu toutes les faveurs du public, sinon de la cour. Imprimé partout, traduit dans toutes les langues, la passion qui y voyait la satire du grand roi contribua sans doute à lui donner cette gloire. Mais nous ne parlons ici que de l'approbation des littérateurs. Boileau y salua un *poète*, un vengeur des anciens et surtout d'Homère. L'*avidité*, disait-il³, avec laquelle on le lit fait voir que, si on traduisait Homère en beaux mots, il ferait l'effet qu'il doit faire. C'est qu'il n'y a peut-être pas de livre plus capable de faire aimer et comprendre à des Français la beauté de la simplicité grecque. Il ne s'agit pas ici de justifier des plans de gouvernement impraticables comme celui de Salente, ni des tableaux de peuples parfaits, comme ceux de la Bétique, qu'on n'a jamais trouvés ici-bas, ni ces exagérations de vertu qui vont jusqu'à supprimer l'usage du vin, c'est-à-dire d'un don de Dieu. Il ne s'agit pas davantage d'examiner s'il convenait bien à Fénelon de faire la critique de Louis XIV pour l'instruction de son petit-fils. Pour notre part, nous croyons que tout précepteur consciencieux a le devoir de préserver son élève des mauvais exemples, et surtout des mauvais exemples de la famille, parce qu'ils sont les plus dangereux, pourvu qu'il sache concilier la connaissance de la vérité avec le respect filial. Ce qui nous importe en ce moment, et ce que nous notons sans réserve, c'est ce style qui coule de source avec abondance — Voltaire —, nombreux et liant plutôt que serré ou coupé — Laharpe —, cette poésie descriptive, cette harmonie imitative qui donne à la prose la couleur, la mélodie, l'accent, l'âme de la poésie — Maury —, et ces élans de l'esprit vers les idées pures qui s'efforcent à détacher l'homme de ses passions, des sensations naturelles, pour le rétablir dans sa dignité première.

¹ Lettres de Boileau à Brossette, 1708 et 1709.

² *Bolæana*.

³ Boileau à Brossette, novembre 1699.

Des qualités semblables se rencontrent dans un autre ouvrage, chrétien sans allégorie, qui est resté également classique : le *Traité de l'existence de Dieu*, dont la première partie fut publiée en 1712. Les lettres peuvent s'en faire honneur aussi bien que la philosophie. La première partie démontre l'existence de Dieu par le spectacle de la nature et la connaissance de l'homme en particulier ; la seconde la démontre par les idées intellectuelles. Autant l'une est remarquable par la richesse de l'élocution, par le charme des images et des descriptions, autant l'autre vaut par la clarté et la précision dans une matière aussi abstraite. Ce livre est sans contredit un des meilleurs qui aient été composés en français sur ce sujet ; Laharpe y a reconnu le mérite, le plus rare et le plus précieux, d'unir le sentiment à la pensée, et de répandre, sur un sujet qui exige toute la rigueur du raisonnement, une éloquence affectueuse et persuasive. A l'*Existence de Dieu*, il conviendrait peut-être d'ajouter les *Lettres sur la Religion*, dont l'étendue fait autant de traités, adressées au duc d'Orléans sur sa demande, pour démontrer, s'il était possible, à cet étrange esprit l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et le libre arbitre de l'homme (1713). Mais le temps nous presse, et nous avons encore à consacrer quelques lignes à la *Lettre à l'Académie française*. C'est ici surtout qu'on est frappé de la liberté d'esprit, de la flexibilité d'intelligence, de l'étendue des connaissances de Fénelon. On aurait pu le croire absorbé dans les travaux de sa lutte contre le jansénisme ; il venait de publier cette grande instruction pastorale en forme de dialogue dont nous avons parlé. Il avait le cœur brisé par la mort du duc de Bourgogne, par la mort du duc de Chevreuse, par la mort du duc de Beauvilliers. Il se dégage, il s'isole de ces controverses et de ces afflictions, et il envoie à l'Académie tout un traité de littérature (1714). Dacier, le secrétaire perpétuel, lui avait demandé, au nom de ses confrères, son avis sur les travaux qui pouvaient être les plus convenables à l'Académie par rapport à son institution. Fénelon répond par des conseils dont l'exécution aurait constitué l'Académie souveraine de la langue et de tous les genres littéraires. Au *dictionnaire* il voudrait ajouter une grammaire utile aux étrangers, et en même temps aux Français des diverses provinces, pour rassurer entre eux l'uniformité par la conviction de la justesse des règles, et l'adoption discrète mais résolue de mots nouveaux pour satisfaire à l'expression des coutumes et des idées nouvelles. Il demande un traité de *rhétorique* pour former de vrais orateurs par les principes de la saine éloquence et non par les formules vides des rhéteurs ; un traité de *poésie* pour ramener les poètes au naturel et contenir leurs passions dans le vrai ; un traité sur la *tragédie* pour la dégager enfin de cet emploi obligatoire de l'amour devenu en France un abus ridicule et dangereux, et de la vaine enflure qui est contre toute vraisemblance ; un traité sur la *comédie* pour en bannir le comique bas et grossier, et le tour gracieux donné au vice ; un traité sur l'*histoire* pour y faire régner l'impartialité envers les individus et les nations, l'ordre et l'arrangement par les idées bien plus que par la chronologie seule, la peinture des mœurs et des formes de gouvernement. Enfin, comme il craint que la querelle des anciens et des modernes n'empêche l'accord des esprits sur toutes ces questions, il aborde lui-même cette querelle pour essayer de l'apaiser en faisant aux uns et aux autres la part du bien et la part du mal. Il propose **aux hommes qui ornent son siècle de ne pas mépriser ceux que tant de siècles ont admirés**. Il ne vante pas les anciens comme des modèles sans imperfections, et il souhaite au contraire **de voir les modernes victorieux par l'étude des anciens qu'ils auront vaincus**. Ne dirait-on pas qu'il parle pour lui-même et qu'il enseigne par son exemple. Rien n'est plus *moderne* d'allures et de pensée que cette lettre à l'Académie, et rien n'a été plus inspiré par le souvenir et le souffle de l'antiquité.

Les citations de Virgile, d'Horace, de Térence, de Plaute, de Cicéron, etc., y jaillissent pour ainsi dire à chaque phrase, comme pour mettre en latin la pensée française, et démontrent avec une grâce incomparable que les leçons du passé ne nuisent jamais au progrès. Aussi cette pièce est-elle restée, comme la dernière production de l'esprit du XVIIe siècle, digne de ses plus beaux moments, et comme un des meilleurs ouvrages classiques.

Parmi les écrivains dont les commencements appartiennent au siècle de Louis XIV, et la fin au règne suivant, il convient de nommer Jean-Baptiste Rousseau qu'un autre poète a appelé l'*Orphée* de la France, et en faveur duquel on a quelquefois risqué l'épithète de *grand*. Assez malheureux au théâtre comme nous l'avons vu (tome V, chap. XXXVI), il s'était tourné vers la poésie lyrique, où il rencontrait peu de devanciers français, et où il a pris un rang qu'il serait injuste de ne pas lui reconnaître. Singulier mélange de goûts et d'aptitudes contraires, il composait des hymnes religieuses pour le duc de Bourgogne et des épigrammes obscènes pour les libertins du Temple : *David à la cour et Pétrone à la ville*, comme on l'a qualifié. Il a célébré en l'honneur de Chaulieu la pureté des innocents banquets du Temple, et dans La Fare la *vertu parée des attraits de la volupté* ; et il s'est fait un nom *fameux*¹ par ses poésies sacrées, paraphrases de psaumes et de cantiques de l'Écriture sainte. Ses hommages au duc de Bourgogne, dont il a chanté le fils aîné — ode sur la naissance du duc de Bretagne —, et aux princes dont il exaltait les mérites — ode sur la mort du prince de Conti —, le protégèrent assez longtemps contre des inimitiés personnelles. A la fin l'âpreté de ses épigrammes détermina sa disgrâce. Accusé de couplets infâmes contre les habitués d'un café qu'il fréquentait, il crut en avoir découvert l'auteur véritable dans un de ses accusateurs. Mais quoiqu'il eût deviné juste, comme les preuves légales manquaient, il fut condamné par arrêt du parlement (1712) au bannissement à perpétuité *pour avoir distribué des vers impurs, satiriques et diffamatoires, et fait de mauvaises pratiques pour faire réussir l'accusation contre un autre*. Il avait prévenu l'arrêt en sortant de France ; ce fut contre lui une prévention impitoyable. *Il est allé*, dit Dangeau², *dans les villes ennemies de Flandre, ce qui le condamne plus que le jugement du procès*. Il vécut désormais à l'étranger, et quelquefois dans la familiarité des ennemis de la France. Ces tristes aventures ; peu honorables à l'homme, n'infirmes pas le mérite de plusieurs de ses *psaumes*, quoique en ce genre il reste trop souvent inférieur à la Bible, son original³, le ton élevé et quelquefois sublime de ses odes, et la perfection de ses cantates, genre nouveau ou il n'avait pas de modèles et où il n'a pas eu d'imitateurs.

Au théâtre, depuis 1701, Crébillon cherchait la nouveauté et le succès dans les émotions violentes, dans les situations terribles qui ont la prétention de forcer l'intérêt par l'épouvante, mais qui ne prouvent ordinairement que l'impuissance de toucher par le naturel. Il le disait lui-même : *Je n'ai pas à choisir ; Corneille avait pris le ciel, Racine la terre ; il ne restait que les enfers, je m'y jette à corps perdu*. Ses partisans l'ont proclamé *créateur d'une grande partie qui lui appartient en propre de cette terreur qui constitue la véritable tragédie*. Un père condamné à tuer lui-même son fils, sans passion, pour accomplir un vœu

¹ Dangeau l'appelle plusieurs fois *fumeux poète*, un peu satirique : mars et décembre 1710.

² Dangeau, 20 décembre 1710.

³ Voir en particulier sa paraphrase de *In exitu*. Combien le lyrisme du poète hébreu est supérieur !

imprudent, un frère qui se venge d'une vieille offense en forçant son frère à boire le sang de son propre fils, une fille qui, comme l'Électre de Sophocle, prépare la meute de sa mère pour venger son père assassiné par cette épouse infidèle ; de tels sujets, empruntés à des temps où la Grèce était encore cannibale, tranchaient fortement sur les habitudes du théâtre en France et même sur les emprunts faits jusqu'alors aux traditions grecques. De là *Idoménée*, *Atrée*, *Électre*. Cependant la terreur même faisait souvent défectueux à Crébillon. Dans *Idoménée* il concentrait l'intérêt sur une rivalité d'amour ridicule entre le roi et son fils. Dans *Atrée*, après la belle scène où Atrée reconnaît son frère, il n'y avait plus, pendant trois actes, d'autre émotion que la scène féroce de la coupe de sang. Dans *Électre*, il n'osait pas laisser à l'héroïne le caractère sauvage qu'elle a chez les Grecs, et mettait en action bien plus le dévouement de la sœur que la fureur de la Fille parricide. Son style incorrect, inégal, quoique entremêlé de vers supérieurs, et quelquefois même de belles tirades, ne révélait encore qu'un écrivain peu habile à discerner le beau du faux brillant. Tout à coup, en 1711, il donna un chef-d'œuvre : *Rhadamiste et Zénobie*, où, à l'exception du premier acte, tout était supérieur, la fable et le langage. La terreur y a sa part dans la haine réciproque de Pharasmane et de Rhadamiste, et la morale y trouve sa satisfaction dans le respect filial du fils triomphant de sa rancune. La politique est grande dans la haine du roi pour les Romains, et l'amour y est beau et vrai dans la reconnaissance des deux époux, dans la fidélité de Zénobie et dans l'honnêteté d'Arsame. Qu'on y joigne une conduite générale qui fait croître l'émotion de scène en scène, et ce style si fier dans la riposte de Pharasmane à l'orgueil de César, si palpitant quand Rhadamiste avoue l'état de son âme, si tendre quand il a recouvré, malgré son crime, le cœur de sa femme, et l'on comprendra que Crébillon ait pu croire un moment qu'il serait *un des trois* poètes tragiques de la France. Malheureusement ce moment fut court. Crébillon n'avança plus que pour déchoir par *Xerxès*, par *Sémiramis*, et ne se releva jamais.

A Regnard, qui n'était pas tombé en désuétude, puisque le Légataire universel est de 1708, venait se joindre un nouvel auteur comique, qui, pour n'être pas poète, n'en doit pas moins compter parmi les écrivains, et surtout parmi les hommes d'esprit. Lesage, un de ceux chez qui pétillait le plus vivement l'esprit français, ne semblait appelé, à son début, qu'à copier les Espagnols, comme au temps de Scarron et de Thomas Corneille, à mettre en français des comédies d'outre-Pyrénées. Il en avait déjà donné quelques-unes sans grand succès, quand il emprunta à l'Espagne l'idée, le cadre, non plus d'une comédie, mais d'un roman, qu'il remplit d'idées françaises. Il publia en 1707 le *Diable boiteux*, revue et satire de tous les états, de toutes les conditions, dont la vogue fut spontanée et universelle. Le diable Asmodée, délivré des charmes d'un magicien par un jeune gentilhomme, pour remercier son libérateur, le promène par toute la ville, et en soulevant les toits des maisons lui fait voir les hommes de toute classe dans les secrets de leur vie, ou raconte leur histoire. Personne n'échappe à cette revue ; plus d'un personnage vivant y est facile à reconnaître parmi ceux qui sont morts. Il y a là des aventures galantes qui ne sont pas de pures inventions, de rudes camouflets aux gentilshommes et aux grandes dames, à la justice, même aux chanoines et aux moines. Quel attrait pour la malignité et combien chacun devait être pressé d'y trouver le portrait de ses voisins et amis ! Toutes ces peintures sont si fines, si éclatantes de traits d'esprit, et dans une langue d'un goût si irréprochable, avec un choix d'expressions dont aucune convenance ne peut s'alarmer. Aussi le succès en fut si prodigieux, qu'en peu de jours il n'en restait chez le marchand qu'un seul exemplaire ; deux jeunes gens de qualité se

le disputèrent, dit-on, l'épée à la main, et le vainqueur emporta le volume. Après s'être si bien mis en possession de la renommée, Lesage pouvait aborder le théâtre avec plus d'avantage. Il fit jouer en 1708 *Crispin rival de son maître*, petite pièce sans caractère, mais tissu de reparties gaies ou mordantes assez serré pour ne pas laisser reposer le rire. Alors il osa s'attaquer à une classe puissante, celle des financiers ou traitants, et il donna *Turcaret* en 1709. L'entreprise était audacieuse, puisqu'il fallut un ordre du Dauphin pour décider les comédiens du roi à apprendre et représenter la pièce ; mais le succès fut en raison de la résistance même. La foule, ennemie des financiers, accourut au théâtre comme on court à la vengeance. **Le public, dit Lesage¹, aime à rire aux dépens de ceux qui le font pleurer.**

Turcaret n'est pas un drame savamment conduit, une action unie et bien liée ; c'est plutôt une série de scènes, où apparaissent la sottise, l'orgueil, l'imprévoyance, les prodigalités, les abus de pouvoir d'un financier enrichi, et à côté les roueries des coquettes et les friponneries des valets qui exploitent ses défauts jusqu'à le ruiner. **Nous plumons une coquette, dit Frontin², la coquette mange un homme d'affaires, l'homme d'affaires en pille d'autres ; cela fait un ricochet de fourberies le plus plaisant du monde ;** telle est à peu près la marche générale jusqu'à ce que le même Frontin, voyant *Turcaret* ruiné, arrêté, et lui-même nanti de ce qu'il a volé à son maître, s'écrie pour conclusion : **Lisette, nous allons faire souche d'honnêtes gens... voilà le règne de M. Turcaret fini ; le mien va commencer.** Ce n'est donc pas dans l'ensemble, c'est dans les détails que réside l'intérêt ; mais dans les détails quelle abondance de tableaux piquants, de situations comiques, de traits de caractère, soit dans l'entretien de *Turcaret* avec l'usurier Rafle, soit dans ses rencontres imprévues avec sa sœur qu'il dédaigne et sa femme qu'il a reléguée en province, soit dans l'aplomb des coquins qui se consolent des dangers de leur état par la perspective du bénéfice, et disent avec Frontin : **Après quelque temps de fatigue et de peine, je parviendrai enfin à un état d'aise. Mors quelle tranquillité ; je n'aurai plus que ma conscience à mettre en repos.** C'était bien là une comédie plaçant la société en face d'elle-même, et, si l'on y joint le mérite du style qui ne se dément jamais, c'était une œuvre littéraire. On pourrait s'étonner qu'après ce triomphe sur une grande scène, Lesage, qui devait bientôt écrire *Gil-Blas*, n'ait plus travaillé pour d'autres théâtres que celui de la foire. Mais outre le besoin de gagner de l'argent qui l'y entraînait, il cédait à un goût qui atteignait même les hautes classes. Il constate lui-même cette décadence, dans la *Critique de Turcaret*, quand à fait dire par le diable boiteux, en perlant du théâtre de la foire : **La plupart des femmes y courent avec fureur. Je suis bien aise de les voir dans le goût de leurs laquais et de leurs cochers.**

Puisque nous avons encore une fois nommé la décadence, finissons par un sujet où elle est facile à reconnaître dans l'affaiblissement du sentiment de l'art, dans la substitution de l'utilité positive aux beautés de l'imagination et de l'idéal. La querelle des anciens et des modernes reprit assez brusquement sa vivacité en 1713, par la rivalité de Lamoignon et de madame Dacier. Cette vraie femme savante avait traduit Homère dès 1699, et croyait bien, par sa préface, avoir mis désormais la gloire du prince des poètes à l'abri de toutes les attaques des modernes. Elle fut tout à coup surprise par un hommage d'un nouveau genre rendu à Homère, où elle ne pouvait voir qu' m'outrage, non-seulement au poète,

¹ *Critique de Turcaret par le Diable boiteux* : premier dialogue.

² Dernière scène du premier acte.

mais au bon sens. Lamothe-Houdard venait de traduire l'Iliade en vers, et il offrait son œuvre à madame Dacier (1713) ; mais cette traduction était plutôt une dégradation, une mutilation, une insulte sous les formes de la politesse et du dévouement. Pour mieux faire valoir Homère, pour ne lui laisser que ses beautés, le français l'avait abrégé, déformé, défiguré. De vingt-quatre chants, l'Iliade était réduite à douze. Toutes les *longueurs ennuyeuses*, toutes les *grossièretés* tant reprochées par les modernes, avaient disparu, et aussi tous les sentiments et toute la poésie. Le bouclier d'Achille était changé, les circonstances de la mort d'Hector réformées pour la plus grande gloire des deux héros, l'allégorie des prières était réduite à deux vers plats et sans image¹, etc., etc. Ce qui aggravait encore le scandale, le roi donnait une pension de 800 livres à Lamothe, et le *brevet de pension porc tait que c'était pour avoir traduit l'Iliade*² ; et Fénelon prenait part à cette *marque d'estime*³ : Fénelon dont Lamothe invoquait le témoignage se récusait dans cette affaire et ne disait pas explicitement qu'Homère fût supérieur à Lamothe. Madame Dacier, à 63 ans, reprit les armes, et publia contre Lamothe *les Causes de la corruption du goût* (1714). Elle y parle avec colère, avec mépris, quelquefois avec injures, mais aussi avec une grande raison. Lamothe riposta, quelquefois avec esprit ; on vit se reformer deux partis, et la querelle n'était pas terminée à la fin de la régence.

Nous ne nous engagerons pas dans ces détails, qui excèdent d'ailleurs les limites de cette histoire. Il nous suffit de constater quel esprit inspirait Lamothe et lui donnait des partisans. Lamothe n'était pas poète et estimait peu la poésie. L'homme que ne touchaient pas les *Adieux d'Hector et d'Andromaque*, qui mutilait comme une longueur ennuyeuse cette incomparable scène de tendresse et de douleur paternelle et conjugale, n'a jamais compris l'axiome : *ut pictura poesis erit*. On l'avait bien vu dans ces débuts dramatiques, on le vit plus tard (1723), même dans son *Inès*, sa seule œuvre durable dont les vers perdraient peu à être mis en prose commune. Il a fini par avouer explicitement ses goûts et ses aptitudes dans son *Discours sur la poésie* où il établit *que la prose peut dire plus exactement tout ce que disent les vers, et les vers ne peuvent pas dire tout ce que dit la prose*. Dès lors, selon la remarque d'un critique spirituel⁴, *la poésie est un art plus pénible qu'important, plus puéril qu'ingénieux*, et il est raisonnable de s'en affranchir. Cette théorie était favorable à l'impuissance ; et pressentie avant d'être nettement formulée, elle assurait des partisans à l'inventeur, et préparait cette formule familière au XVIIIe siècle : *Beau comme de la prose*.

Il nous semble aussi que la littérature commence à changer de caractère, à n'être plus l'art pour l'art, mais l'art au service de l'intérêt, un moyen insinuant de polémique. *Turcaret* en serait le premier exemple remarquable. Il ne s'agit plus d'une vraie comédie de caractère, d'une étude des vices communs de l'humanité où l'individu n'est atteint que dans la masse. C'est un exploit avoué contre une classe d'hommes distincte, contre une institution publique que la haine populaire et l'autorité elle-même poursuivent, sous forme de rire, par les saillies spirituelles d'un écrivain. Le *Diabre boiteux*, à son tour, à côté de nombreuses peintures de mœurs, prend à partie les puissances. Combien il est hardi contre les greffiers qui ont été jugés dignes d'avoir leur diable particulier,

¹ Rigault, *Querelle des anciens et des modernes*, page 371.

² Dangeau, *Journal*.

³ Fénelon, lettre à Lamothe, 26 janvier 1714.

⁴ Rigault, *Histoire de la Querelle*, etc.

et contre la justice, en général, des griffes de laquelle, tout diable qu'il est, il ne pourrait se retirer qu'en finançant ! Il n'y a pas loin vraiment du *Diabole boiteux* aux *Lettres persanes*, si ce n'est que Lesage est beaucoup moins hostile que Montesquieu aux institutions religieuses. Puis viendra Voltaire, pour qui la littérature ne sera qu'un assortiment d'armes complet contre la religion et contre l'ancien régime, et le théâtre, le roman, l'histoire, la philosophie, la poésie légère autant de formes diverses de la polémique.

Ajoutons que la littérature licencieuse, à laquelle La Fontaine avait renoncé dans les quinze dernières années de sa vie, a repris faveur, sous la protection du Temple, par la verve de Jean-Baptiste Rousseau. Il s'en montrait peu embarrassé lui-même, et dans son exil encore on l'entend se justifier par la morale du monde moins sévère que la morale chrétienne, par l'exemple de Marguerite de Valois, d'Arioste, de Boccace, de Virgile et de Platon. Il répète, après La Fontaine, que des pièces un peu libres et gaillardes, et qui provoquent le gros rire, sont moins dangereuses que les élégies d'Ovide, les opéras de Quinault et les romans qui insinuent l'amour dans les âmes¹. Déplorable excuse, démentie par la corruption toujours croissante autour de lui, et d'autant plus inopportune qu'au moment où elle se produisait, Voltaire élaborait la *Pucelle*, et les princes et les grands seigneurs se disputaient avec avidité les premières épreuves, les premiers feuillets de ce livre odieux.

¹ Préface de l'édition de ses *Œuvres* en trois volumes in-4°, 1743.

CHAPITRE XLIII ET DERNIER

La fin de Louis XIV

Sa vieillesse. Ses derniers travaux d'administration. Son testament. Sa mort. — Conclusion.

Nous approchons du terme. En vain les courtisans se glorifiaient de la belle santé du roi. En vain Dangeau répétait, à chaque anniversaire de son avènement : *Le roi date aujourd'hui de notre règne le soixante-neuvième ou soixante-onzième, ce qui ne s'est vu d'aucun souverain.* La vieillesse, aidée de l'application au travail, des émotions de la politique, des chagrins du cœur, triomphait de toutes les apparences favorables, et minait intérieurement une vie si régulièrement, si laborieusement occupée ou tourmentée depuis cinquante ans. Au dehors, il se contraignait pour représenter toujours, pour ne faillir ni à ses devoirs ni à sa dignité ; mais une fois rentré dans son intérieur le plus intime, loin des regards curieux ou malveillants et des chercheurs de nouvelles, il désarmait pour ainsi dire, s'abandonnait aux faiblesses de la nature, et se laissait voir tel que l'avaient fait le temps et ce long exercice de la royauté. Mme de Maintenon nous en fait la confidence. *Quand le roi est revenu de la chasse, dit-elle¹, il vient chez moi ; on ferme la porte et personne n'entre plus. Me voilà donc seule avec lui. Il faut essuyer ses chagrins, son silence, ses tristesses, ses vapeurs ; il lui prend quelquefois des pleurs dont il n'est pas le maître, ou bien il se trouve incommodé : il n'a point de conversation.* Il avait fallu inventer pour lui des distractions, surtout depuis la mort de la duchesse de Bourgogne qui ouvre cette période d'infirmité morale. Mme de Maintenon l'avait réconcilié avec Villeroy, disgracié après Ramillies, pour lui rendre un ami, un compagnon d'enfance, plu tôt agréable conteur que général habile, toujours prêt à causer de chasse, de musique et de souvenirs de jeunesse. Elle y joignit chez elle le soir, et ce devint une habitude presque quotidienne, des musiques grandes ou petites ; comme il s'y connaissait parfaitement, il s'y amusait beaucoup². A la musique s'entremêlait souvent, et jusqu'à trois fois par semaine, la comédie jouée par les musiciens du roi. Tout le répertoire divertissant de la belle époque le suivait à Marly, à Fontainebleau, comme à Versailles, et il en témoignait quelquefois sa satisfaction par des remerciements aux acteurs. N'eût-on pas dit que l'époque était toute à la joie et aux plaisirs ? Ce n'était pourtant qu'une de ces ruses de famille par lesquelles on ranime un malade en affectant devant lui une gaieté qu'on n'a pas.

Qu'on ne croie pas pour cela que l'administration restât en souffrance, et que les intérêts généraux fussent abandonnés pour les divertissements du roi. Dès que la paix parut probable, et l'espérance permise de relever le commerce, en septembre 1712, des lettres patentes organisèrent le commerce de la Louisiane. L'autorité s'y proposait de compenser de ce côté la perte de la baie d'Hudson que le traité d'Utrecht allait livrer à l'Angleterre, de tirer de la Louisiane les marchandises que la France achetait encore des étrangers, et d'ouvrir par ce pays un nouveau débouché aux marchandises du cru et des manufactures de France³. Il s'y joignit le mois suivant une ordonnance en faveur des îles

¹ Lettres de Maintenon, édition Lavallée.

² Dangeau, 17 août 1713.

³ Isambert, tome XX, page 576 ; le monopole de ce commerce était abandonné pour quinze ans au sieur Crozat. Si l'on se rappelle qu'à cette époque, il n'y avait encore en Louisiane que vingt-cinq familles françaises qui avaient grand besoin de protection et de

d'Amérique — Antilles —, qui défendait aux maîtres de donner la question à leurs esclaves, et entendait prévenir par là de nombreuses désertions d'esclaves, funestes à l'exploitation de ces îles. Dès le mois de janvier 1713, l'attention du roi se portait sur les moyens de réparer les calamités intérieures. En réglant le répartition de la taille, il en accordait l'exemption pour quatre ans à ceux qui remettraient en culture les domaines et fermés abandonnés. Avant la fin de l'année (septembre 1713) il commença à ramener les monnaies à leur valeur réelle. La diminution devait être, au début, de dix sols sur un louis, de deux sols six deniers sur un écu, et se poursuivre dans la même proportion de deux en deux mois, jusqu'à ce que le louis fût à quatorze livres, et l'écu à trois livres dix sols, ce qui est à peu près la valeur intrinsèque¹. Singulière contradiction de l'esprit humain, ou plutôt impudeur de l'égoïsme ! Rien n'était assurément mieux entendu pour le bien commun **que de mettre les espèces et matières d'or et d'argent sur un pied proportionné à la valeur qu'elles ont eue dans tous les temps et qu'elles avaient encore dans les pays étrangers**. Cependant il se trouva des gens pour affirmer, et d'autres pour croire, qu'il y aurait au contraire avantage à augmenter le prix des espèces et des matières, soit par le désir de sortir plus facilement d'engagements téméraires, soit par le regret de ne pouvoir plus continuer un commerce d'usure. Le roi eut besoin de résister, de renouveler ses arrêts, et d'éclairer les populations ignorantes par des déclarations formelles. On en trouve une à la date du 13 août 1715, dix-huit jours avant sa mort².

La paix faite à Rastadt comme à Utrecht, le roi, considérant que les affaires augmentaient par les relations plus fréquentes avec les princes étrangers, jugea que deux conseils d'État par semaine ne suffisaient pas ; il en établit un troisième. Un fait rapporté par Dangeau Prouve que rien ne troublait son assiduité au travail. Il était à Fontainebleau ; comme il n'y devait rester que quatre semaines, le chancelier avait obtenu de ne pas faire aller dans cette ville le *Conseil des parties*. Tout à coup le roi trouva bon de prolonger son séjour d'une quinzaine ; dès lors les parties auraient pu se plaindre d'avoir à attendre trop longtemps ; le conseil eut ordre de se rendre à Fontainebleau. Parmi les efforts de cette dernière époque il en est un qui fit du bruit au dehors, et qui montra quelle était toujours la vigilance du roi à profiter de toute occasion avantageuse, et sa fermeté à se faire respecter au dehors. La paix d'Utrecht lui avait enlevé le port de Dunkerque ; il avait dû se résigner à le détruire lui-même ; mais la paix ne parlait pas de Mardyck, petite ville du voisinage, autrefois pourvue d'un port que le développement de Dunkerque avait fait négliger, que quelques travaux pouvaient rétablir. Le roi fit sans délai commencer à Mardyck les travaux d'un canal, et l'Angleterre ne tarda pas non plus à en concevoir de l'inquiétude. On arrêta deux Anglais surpris à sonder le canal, puis la diplomatie s'en mêla. Prior avant la mort de la reine Anne, lord Stairs après l'avènement de la maison de Hanovre, prétendirent prouver que cette entreprise était contraire à l'esprit, sinon à la lettre, de la paix d'Utrecht. Le roi les rassura d'abord sur ses intentions, et leur expliqua que le canal était fait pour préserver le pays de l'inondation en donnant aux eaux de l'intérieur un écoulement vers la mer. Les réclamations se réitérant, il signifia à lord Stairs qu'il avait le droit d'agir à son

direction, on conviendra que ce monopole était une protection et non une gêne, et qu'il n'est pas exact, comme le prétend un historien de la Louisiane, que cette concession fût de la part de l'autorité un abandon.

¹ Dangeau, 29 septembre 1713.

² Isambert, tome XX, page 645.

gré chez lui. On lui prête ces paroles : *Monsieur l'ambassadeur, j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres ; ne m'en faites pas souvenir*. Les réclamations cessèrent, et les travaux de Mardyck, continués par Louis XIV, n'ont été arrêtés que sous la régence¹.

Il ne sauva pas aussi bien son honneur dans les opérations financières .Il ne parvint ni à rétablir l'ordre dans les finances, ni à éteindre ou même diminuer la dette, la plus lourde des charges qu'il a laissées à ses successeurs. A la fin de 1713, il voulut régler un peu ses comptes avec les rentiers de l'Hôtel de ville. Il réduisit ces rentes au denier vingt-cinq, en promettant de ne plus prélever dessus le dixième. Il n'en restait pas moins chargé envers la maison de ville d'une dette de 750 millions dont l'intérêt au denier vingt-cinq était de 30 millions. En dépit de tous les engagements, il se déclara hors d'état de supprimer la Capitation et la Dime de Desmarest, deux impôts de guerre qui continuèrent après la paix. Ceux qui avaient payé d'avance la capitation pour six ans, ou pour douze comme le clergé, furent contraints de la payer une seconde fois. Il parvint à supprimer la *caisse des emprunts* (1715), mais à la condition de ne rembourser aux détenteurs des billets que la moitié du principal, sous le prétexte que, à travers toutes les dépréciations de ces valeurs, les porteurs actuels n'avaient pas payé le quart du capital ; et il paya, non en argent comptant — les dettes contractées par la guerre et l'aliénation d'une partie de ses revenus ne le permettant pas —, mais en contrats de rentes remboursables d'année en année². Il en était réduit, dans les derniers mois de son règne, à tirer du clergé douze millions que le clergé empruntait facilement sur son grand crédit, à tirer neuf millions des fermiers généraux, soit en leur donnant des successeurs moyennant finance, soit en taxant à 100.000 livres ceux qu'il laissait en place³ ; enfin à créer deux millions de rentes au denier vingt pour acquitter les dettes de l'État. Ce dernier édit, d'août 1715, termine le recueil des actes de son règne.

A cette impuissance qui, quoi qu'on en dise, était bien faite pour assombrir ses derniers jours, s'ajoutaient les tribulations domestiques, personnelles, auxquelles ses ennemis mêmes consentent à reconnaître qu'il n'était pas insensible. Depuis qu'il avait perdu le duc de Bourgogne par la mort, et le duc d'Anjou par la *renonciation*, son plus proche enfant était le duc de Berry, celui auquel il avait dit, à la mort de son aîné : *Je n'ai donc plus que vous*. Il l'avait marié en 1710 avec la fille du duc d'Orléans son neveu, qui était aussi fille d'une de ses bâtardes, par son système entêté de confondre en une même famille, s'il était possible, ses bâtards avec ses descendants légitimes. Ce mariage n'avait pas été heureux. La duchesse de Berry, altière, violente, débauchée, impie, effrayait la cour par ses emportements d'orgueil et l'audace de sa corruption. Elle 'méprisait en sa mère une bâtarde, en sa grand'mère une Allemande qui ne savait pas parler français, en son mari un idiot tremblant et dévot. A table elle s'enivrait ; elle affichait des galanteries impudentes ; elle avait un jour rêvé comme une aventure digne d'elle, d'être enlevée, au milieu de la cour, par un écuyer de son mari ; ce qui était plus monstrueux encore, on parlait de ses *particuliers journaliers et sans fin* avec le duc d'Orléans, son propre père⁴. Elle attendait avec impatience le moment prochain où la mort du roi livrerait la régence à son

¹ Voir ces taquineries des Anglais, dans Dangeau, 25 mai 1714, 18 octobre 1714, 12 février 1715, 13 mars 1715, 12 avril 1715, 12 juin 1715.

² Isambert, tome XX, page 646.

³ Dangeau, 13 et 27 juin 1715.

⁴ Saint-Simon, tome VII, page 54.

mari, ou peut-être la royauté même si le petit Dauphin mourait avant le roi. Tous ces projets s'évanouirent en quatre jours. Le duc de Berry, atteint de fièvre et de crachement de sang à la suite d'une chute dont l'histoire n'est pas très-claire, mourut le 4 mai 1714 sans postérité. L'importance scandaleuse de sa femme cessait ainsi, mais une nouvelle perplexité commençait pour le roi.

Le degré de parenté, l'usage constant de la monarchie, appelait dès lors à la régence le duc d'Orléans. Or, qu'était-ce que le duc d'Orléans ? On ne nous reprochera pas de parti pris contre ce prince ; nous n'en dirons rien qui ne soit emprunté à Saint-Simon son plus fidèle ami, et ajoutons, pour être juste envers tout le monde, le plus honnête. Le duc d'Orléans était né bon, humain, compatissant. Il avait la mémoire facile et très-étendue, l'esprit pénétrant. Sa capacité militaire était complète ; capitaine, ingénieur, intendant d'armée, il avait encore une valeur naturelle, tranquille, qui lui laissait tout voir et tout prévoir. Mais sa mère disait de lui que, si toutes les fées l'avaient doué à sa naissance, une vieille fée, venue la dernière, l'avait condamné à ne se servir jamais utilement des dons des autres. L'éducation lui avait manqué, soit par la faute de l'abbé Dubois¹ son précepteur, soit par une mollesse de volonté qui a été la honte de ses dernières années. Il était incrédule, non pourtant jusqu'à ne pas croire au diable qu'il aurait voulu voir, et qu'il évoquait la nuit dans les carrières de Vanves ou de Vaugirard. Il ne croyait pas à la vertu des femmes, ni à la probité des hommes, et ne voyait dans la religion qu'une duperie inventée par la politique. Moitié par cette prétendue liberté d'esprit, moitié par dépit du mariage que le roi son oncle lui avait imposé, il aimait la débauche, et le *bruit* et le *bel air* de la débauche. C'était être considérable à ses yeux que d'être outré, ancien, en impiété et en corruption. Il avait pour idéal le grand prieur de Vendôme, qui pendant quarante ans s'était toujours couché ivre, avait ravi impunément à Charles II d'Angleterre ses maîtresses sous ses yeux, et avait toujours professé l'irréligion. Son grand objet était de l'emporter sur tous les autres débauchés par les plus extravagants excès, pour lesquels il choisissait de préférence le vendredi saint et autres jours particulièrement respectables. Son moindre défaut était le goût déplacé dans un prince pour la chimie, la peinture, les collections de tableaux et la confection des parfums. Avec tout cela, il n'était pas inaccessible à l'ambition ; il en avait donné la preuve en Espagne en acceptant pour lui-même un projet de démembrement de cette monarchie, ou, comme il l'avouait, la perspective d'être substitué à Philippe V, si Philippe V tombait du trône par la force des événements. De là, cette fâcheuse réputation qui lui fit imputer par la

1 Dans notre temps, où l'histoire mieux étudiée réforme tant de jugements qui paraissaient confirmés pour toujours, plus d'un érudit s'occupe de trouver et de rendre claire la vérité sur l'abbé Dubois. On commence déjà à apprécier plus favorablement sa politique, et en particulier cette fameuse alliance anglaise dont on lui reproche d'être l'inventeur, et qu'il n'a fait que continuer après Bolingbroke et Louis XIV lui-même. Viendra-t-on également à bout de réhabiliter sa personne, et de réfuter tant d'accusations odieuses qui pèsent sur elle ! Pour notre compte nous ne demandons pas mieux, et nous extrayons même volontiers de la correspondance de Fénelon une lettre de 1711 où il recommande l'abbé Dubois : *M. l'abbé Dubois, autrefois précepteur de monseigneur le duc d'Orléans, est mon ami depuis un grand nombre d'années. J'en ai reçu des marques solides et constantes dans les occasions. Ses intérêts me sont sincèrement chers. Je compterai comme des grâces faites à moi-même celles que vous lui ferez. S'il était connu de vous, il n'aurait besoin d'aucune recommandation, et son mérite ferait bien plus que mes paroles. Cette lettre prépare au témoignage rendu plus tard par Massillon à l'abbé Dubois. Œuvres de Fénelon, tome IV, page 197.*

voix publique la mort du duc de Bourgogne. De là, dans les gens de bien, une grande appréhension de le voir arriver au pouvoir. Après la mort du duc de Bourgogne, Fénelon élaborait avec ses amis un projet de conseil de régence. Le duc de Berry vivant encore, c'était à lui que revenait naturellement l'autorité suprême ; mais il lui fallait des assesseurs. Fénelon aurait voulu en exclure le duc d'Orléans. *Ce qui me frappe, écrivait-il¹, est que sa fille, qui est dans l'irrégion la plus impudente, ne saurait y être sans lui, et qu'étant instruit de tout ce qui se dit de monstrueux de leur commerce, il n'en passe pas moins sa vie avec elle. Cette irrégion, ce mépris de toute diffamation, cet abandon à une si étrange personne, semblent rendre croyable tout ce qu'on a le plus de peine à croire.... A tout prendre, je n'oserais dire qu'il convient de mettre dans ce conseil un prince suspect de scélératesse, qui se trouverait le maître de tout ce qui serait entre lui et l'autorité suprême. De plus, indépendamment de ce soupçon, on ne peut guère espérer qu'étant livré à sa fille, il contribuât à la bonne éducation du jeune prince, au bon ordre pour rétablir l'État.* Ces réflexions qui ressemblent assez à un jugement définitif prouvent, au moins en partie, que tout ne fut pas aveuglement et passion dans le testament de Louis XIV. Ce n'était pas sans motif grave que le roi hésitait à remettre le pouvoir entre des mains qui menaçaient d'en faire un usage dangereux.

Les dispositions prises pour ne confier au duc d'Orléans qu'une autorité restreinte, auraient été moins suspectes et moins odieuses, si elles n'avaient pas eu la marque d'une préférence affectée pour les bâtards, et comme d'un regret de ne pouvoir leur livrer toute la puissance royale. Les bâtards ! le roi y revenait donc toujours, malgré les avertissements du ciel ! On a vu tout ce qu'il avait fait pour le duc du Maine, les dignités et les seigneuries dont il l'avait comblé. Une prodigalité semblable s'était exercée en faveur du comte de Toulouse, à mesure que celui-ci croissait en âge. Le roi lui avait attribué successivement le duché-pairie de Penthièvre (1698), le duché-pairie de Château-Villain (1703), le duché-pairie de Rambouillet (1711). Récemment, un édit avait confirmé pour les *enfants légitimés* et leurs descendants le rang intermédiaire entre les princes du sang et les autres seigneurs du royaume établi en 1694 ; et spécialement les fils du duc du Maine avaient été admis à jouir sans retard des mêmes honneurs que leur père. On pouvait croire qu'enfin c'était assez ; on apprit, en juillet 1714, que le roi voulait leur donner encore de *plus grandes marques de sa tendresse et de son estime*. Par un édit, il déclara ses bâtards aptes à succéder à la couronne, en cas d'extinction de tous les princes légitimes de la maison de Bourbon. Il alléguait le bien et l'avantage de l'État, la nécessité de prévenir les troubles, les divisions entre seigneurs, les compétitions par les armes ou autres voies également funestes, qui sont inévitables quand le trône vient à vaquer par l'extinction de toute une dynastie². Le premier président de Paris et l'avocat général expliquèrent à la cour les intentions du roi, et l'édit fut enregistré sans réclamation, en présence du duc de Bourbon, du prince de Conti, et d'un grand nombre de ducs et pairs. Madame de Maintenon, il convient de le dire, n'était pas étrangère à cette énormité. On le sait par la reconnaissance que le duc et la duchesse du Maine lui en exprimèrent. *Je connais dans toute son étendue, lui écrivait la duchesse³, la grâce prodigieuse que ce grand prince daigne répandre sur ma famille. Je n'ignore pas combien votre tendresse pour le duc du Maine et*

¹ Correspondance de Fénelon ; Mémoires particuliers ; Projet de conseil de régence.

² Texte de l'édit : Isambert, tome XX, page 619.

³ Correspondance de Maintenon : lettre de la duchesse du Maine, du 29 juillet 1714.

pour mes enfants y a contribué. Aussi apprendront-ils de ma bouche à partager entre vous et moi toute la tendresse, toute la reconnaissance et tout le respect qu'on doit à sa propre mère. Ce langage, ce ton leur était d'ailleurs familier envers leur protectrice. Le duc du Maine l'appelait un *des chefs de la famille*, et qualifiait sa propre reconnaissance *d'adoration* ; et madame de Maintenon, qui aimait sincèrement *cet enfant de son cœur*, se laissait aller à le servir sans voir toujours à quels excès l'emportait cette affection.

Moins d'un mois après la publication de cet édit, le roi manda le premier président du parlement de Paris et le procureur général d'Aguesseau. Il leur remit son testament cacheté, et un édit par lequel il en confiait la garde au Parlement, pour l'ouvrir aussitôt après sa mort et veiller à l'exacte observation de tout ce qui y était contenu. L'édit fut enregistré le 29 août ; le testament fut déposé dans la muraille d'une tour du palais, où Von creusa une niche tout exprès, et sous une porte et une grille de fer dont le premier président, le procureur général et le greffier en chef eurent chacun une clef.

Il y avait donc un testament, mais que contenait-il ? On pouvait tout au plus induire de quelques passages du préambule de l'édit qu'il y avait un conseil de régence au lieu d'un régent, mais on ne pouvait savoir ni quelles personnes en faisaient partie, ni quelles étaient leurs attributions. Mais il suffisait, disent les amis du duc d'Orléans, qu'il y eût un testament pour que ce testament fût contraire à ce prince ; on n'avait fait *de testament que pour le lier ; autrement il n'était pas besoin d'en faire, il ne fallait que laisser aller les choses dans l'ordinaire et dans l'ordre naturel*. Ils se mirent donc à colporter toute espèce de bruits ; ils racontèrent que le testament avait été extorqué au roi par Mme de Maintenon et par le duc du Maine, qui, pour l'amener où ils voulaient, l'avaient d'abord tourmenté par leurs sollicitations, et ensuite accablé par l'isolement, écartant de lui toute société et refusant de lui parler et même de répondre à ses questions. Le roi ayant exprimé au premier président et à la veuve de Jacques II, que, par l'exemple de ses prédécesseurs, il n'avait pas grande foi à la puissance de cet acte après sa mort, on lui fit dire qu'il ne l'avait rédigé que pour acheter son repos, qu'on ne lui avait laissé ni paix ni patience ; que le testament deviendrait ce qu'il pourrait, mais qu'au moins on ne l'en tourmenterait plus. Il ne serait peut-être pas impossible de répondre que l'isolement n'avait pas été très-étroit ; car on voit, par le journal de Dangeau, que les *musiques* n'avaient pas cessé un seul jour chez madame de Maintenon. On pourrait encore remarquer que les paroles du roi à la reine d'Angleterre, telles que Saint-Simon les rapporte, ne sont qu'une troisième édition ; car il les tenait de Lauzun, qui les tenait de la reine, qui les avait entendues de la bouche du roi ; et ces trois transmissions pourraient bien n'être que trois transformations. Mais il vaut mieux examiner le testament en lui-même, puisqu'il nous est parfaitement connu, et juger sur pièces des graves reproches qu'il mérite.

A l'exemple de son père, Louis XIV établit un conseil de régence, dont le duc d'Orléans est le chef, et composé de quatre princes dont le duc du Maine et le comte de Toulouse, de cinq maréchaux, des quatre secrétaires d'État et du contrôleur général des finances. Toutes les affaires qui doivent être décidées par l'autorité du roi, toutes les nominations, ecclésiastiques, civiles, judiciaires, militaires, seront délibérées au conseil de régence, sans que le duc d'Orléans, chef du conseil, puisse seul et par son autorité particulière, rien déterminer, statuer et faire expédier ; en cas de partage des voix, son avis prévaudra. Il ne peut être fait de changement dans le conseil que par la mort, ni être pourvu aux vacances que par le choix du conseil.

La personne du roi mineur sera sous la tutelle et la garde du conseil de régence ; mais comme il est nécessaire que quelque personne d'un *mérite universellement reconnu* et distinguée par son rang, soit particulièrement chargée de veiller à la sûreté, conservation et éducation du roi mineur, le duc du Maine est nommé pour exercer cette autorité et remplir cette importante fonction. Si le duc du Maine vient à manquer, le comte de Toulouse le remplacera. Villeroi est nommé gouverneur du jeune roi ; il sera au besoin remplacé par d'Harcourt. Tous les officiers de la garde et de la maison du roi seront tenus de reconnaître le duc du Maine, de lui obéir en tout ce qu'il leur ordonnera pour le fait de leurs charges, par rapport à la personne du roi mineur, à sa garde et à sa sûreté.

Tels sont les traits essentiels de ce testament. Les autres dispositions recommandent le maintien des édits sur la religion, la conservation de l'hôtel des Invalides et de la maison de Saint-Cyr¹.

Les partisans du duc d'Orléans, dont l'opinion a fini par s'imposer, s'indignent surtout de ce que les membres du conseil n'étaient pas les amis du duc d'Orléans, ni des hommes disposés à tout changer. Mais en conscience pouvait-on demander à Louis XIV d'abjurer tout son gouvernement, et de laisser toute liberté à un prince dont il avait plus d'une raison de craindre les vices et les insuffisances ? Que des hommes empressés de saisir le pouvoir se plaignent d'en être écartés, leur mécontentement n'est pas non plus la preuve péremptoire de leur capacité. La régence, que le duc d'Orléans s'est fait déférer plus tard tout entière, sans aucune restriction ni conseil imposé, n'a pas eu d'assez éclatants succès pour qu'on le proclame, lui et ses agents, les réformateurs et les réparateurs du pays. Parlons franchement, beaucoup d'hommes fatigués du vieux régime et de leur position, aspiraient à tin changement dans les personnes et dans les choses, et l'attendaient d'un prince qui passait pour l'adversaire des idées et des croyances du roi et de ses habitudes de gouvernement. Ce qui est mal entendu dans le testament de Louis XIV, c'est ce partage de l'autorité, ce pouvoir militaire constitué en hostilité flagrante avec le pouvoir civil. Ce qui est blâmable sans réserve, c'est l'importance donnée aux bâtards, non-seulement dans le gouvernement de l'État, mais encore dans le gouvernement de la famille, et l'assurance avec laquelle leur mérite et leur rang sont rappelés. On comprend l'impopularité, et, si l'on veut, la haine, qui s'est toujours attachée à cette obstination du roi.

Pendant toute l'année qui suivit, les partisans du duc d'Orléans ne s'occupèrent que des moyens d'annuler le testament, et de combinaisons pour se partager l'autorité. Un président au parlement proposait sans scrupule, aussitôt le roi mort, de violer la cachette où le testament était déposé, et de le détruire, ce qui était en supprimer les effets, puisqu'il n'y avait pas de double. Saint-Simon remuait, discutait des formes d'administration, des choix pour les places, et des sévérités contre Mme de Maintenon, les favoris de la cour et les partisans de la bulle *Unigenitus*. Une opposition redoutable se recrutait dans tous les mécontents et particulièrement dans les magistrats. Le roi n'en paraissait pas instruit, ou du moins ému. Il bravait même encore une fois un des griefs les plus légitimes qu'on pût alléguer contre lui, en décernant explicitement, et pour éviter à l'avenir toute incertitude, la dignité de princes du sang à ses bâtards (23 mai 1715). *Nous voulons, disait-il, qu'il ne soit fait aucune différence entre les princes*

¹ Texte du testament, dans Dumont, *Corps diplomatique*, tome VIII, et dans Isambert, tome XX, page 823.

du sang royal, et nos dits fils *légitimés* et leurs descendants en légitime mariage¹. Il avait perdu successivement ses vieux ministres. Le chancelier Pontchartrain l'avait quitté par démission (juillet 1714) pour ne plus s'occuper que de son salut. Le duc de Beauvilliers, qu'il se proposait de donner pour précepteur au petit Dauphin, était mort quelques jours après cette retraite (31 août 1714). Il n'en apportait pas moins sa régularité habituelle aux affaires, et nous avons vu ses efforts stériles, mais laborieux, pour remettre l'ordre dans les finances. Il se promettait d'en finir avec cette longue affaire de la bulle, et, malgré les résistances du premier président et du procureur général, il était déterminé à la régler par un édit et par un lit de justice. Sa mort arrêta ce projet.

Le 10 août 1715, le roi rentrant de Marly à Versailles était si abattu et si faible, qu'il eut peine à aller de son cabinet à son prie-Dieu. Deux jours après, Dangeau, assistant à son coucher, crut, dit-il, *voir un homme mort* ; tant ce corps vigoureux avait dépéri et maigri en peu de temps ; *il semblait qu'on en avait fait fondre les chairs*². Il se plaignait d'une douleur de sciatique à une jambe et à la cuisse, et ce fut pour un mal de ce genre qu'on le soigna d'abord. Il se résigna à prendre quelques précautions, à garder le lit chaque jour pendant quelques heures, à se faire porter chez Mme de Maintenon pour entendre la musique et jouer avec les dames. Mais les affaires n'en souffrirent pas ; il tenait dans son lit, à leurs jour et heure, le conseil des finances ou le conseil d'État, ou travaillait avec chaque ministre en particulier. A partir du 20, les appareils dont sa jambe était entourée lui rendirent plus difficile de s'habiller ; il se levait encore en robe de chambre pendant quelques heures et vaquait à ses devoirs. Cependant il dut s'abstenir d'assister du haut de son balcon à une revue de la gendarmerie. On n'avait encore aucune inquiétude de mort prochaine, quand, le 24, les médecins jugèrent, à des taches noires, que la gangrène pourrait bien être à sa jambe. Lui-même, frappé du progrès de ses douleurs et d'une grande faiblesse qui lui prit après le souper, fit venir son confesseur. Mais ayant un peu dormi, et le lendemain étant la Saint-Louis, le jour de sa fête, il crut pouvoir ne rien changer aux usages de cette solennité. Il laissa les tambours lui donner les aubades accoutumées, et, pour les mieux entendre, il les fit avancer jusque sous son balcon. Il voulut encore permettre au public d'entrer à son dîner, pendant lequel les vingt - quatre violons et les hautbois ne cessèrent de jouer dans son antichambre. Mais dans la seconde partie de la journée il survint une crise décisive. Après un court sommeil, il se réveilla avec un pouls fort mauvais et une absence d'esprit qui effraya les médecins. Ils déclarèrent qu'il était temps de lui administrer le viatique ; lui-même, revenu à la raison, le demanda dans la persuasion qu'il ne lui restait que peu d'heures à vivre.

La gravité, la majesté, avaient toujours, dit Saint-Simon, accompagné tous les actes de sa vie. Malgré ses fautes et ses défauts, il avait toujours paru grand dans le malheur comme dans la gloire. Il lui fut donné de le paraître encore davantage dans la mort, et d'une grandeur plus solide que celle que les hommes envient. A partir de l'heure où il reçut les derniers sacrements, on vit constamment en lui la fermeté du chrétien, l'élévation des sentiments du roi et de l'homme, un détachement sans regret des biens qu'il fallait quitter, une noble fidélité à ses attachements. La mort n'avait pas d'effroi pour lui ; il disait que ce passage si redouté ne lui paraissait pas difficile, maintenant qu'il y touchait.

¹ Isambert, tome XX.

² *Mémoire* particulier de Dangeau, distinct de son *Journal*, et consacré à raconter en détails la mort du roi.

Deux garçons de sa chambre pleuraient aux pieds de son lit, il les en reprit par ces paroles : Pourquoi pleurez-vous, est-ce que vous m'avez cru immortel ? Pour moi, je n'ai jamais cru l'être, et vous avez dû depuis longtemps vous préparer à me perdre dans l'âge où je suis. Il semblait que la vie ne lui appartint déjà plus. Comme on lui proposait un remède pour le rappeler à la vie : A la vie ou à la mort, répondit-il, comme il plaira à Dieu. Il lui échappait par moment des pensées comme celles-ci : Du temps que j'étais roi, ou le jeune roi, en parlant de son successeur. Il donna l'ordre de porter son cœur à la maison professe des Jésuites de Paris, avec la même tranquillité qu'il ordonnait en santé, une fontaine pour Versailles ou pour Marly¹. Son point fixe était l'éternité ; son confesseur lui demandant s'il souffrait beaucoup, il répondit : Non, et c'est ce qui me fâche ; je voudrais souffrir davantage pour l'expiation de mes péchés.

Dès le premier jour, il avait fait entrer dans sa chambre, outre les ministres, le duc d'Orléans, le duc du Maine, le comte de Toulouse, le duc de Bourbon avec le comte de Charolais son frère et le prince de Conti, pour leur adresser ses adieux. On raconte qu'il rappela aux trois derniers la part que leurs ancêtres avaient prise aux troubles de sa minorité, et les invita à ne pas imiter ces exemples domestiques. Le lendemain, 26 août, il reçut plusieurs cardinaux ; il regretta devant eux de n'avoir pu terminer les affaires de l'Église ; mais il s'en consolait par la pensée qu'un autre les réglerait plus heureusement, et sans le reproche qu'on lui aurait sans doute adressé à lui-même, d'avoir porté trop loin son autorité. Il se fit ensuite apporter le petit Dauphin, le prit sur son lit, l'embrassa et lui dit : Mignon, vous allez être un grand roi, mais tout votre bonheur dépendra d'être soumis à Dieu et du soin que vous aurez de soulager vos peuples. Il faut pour cela que vous évitiez autant que vous le pourrez de faire la guerre ; c'est la ruine des peuples. Ne suivez pas le mauvais exemple que je vous ai donné sur cela ; j'ai souvent entrepris la guerre trop légèrement, et je l'ai soutenue par vanité. Ne m'imitiez pas, mais soyez un prince pacifique, et que votre principale application soit de soulager vos sujets. Profitez de la bonne éducation que Mme la duchesse de Ventadour vous donne ; obéissez-lui, et pour bien servir Dieu, suivez les conseils du père Le Tellier, que je vous donne pour confesseur². On avait retiré l'enfant de dessus le lit, le roi le redemanda, l'embrassa de nouveau, et, levant les yeux au ciel, lui donna sa bénédiction. Ce spectacle fut extrêmement touchant, dit Saint-Simon ; celui qui succéda fut empreint d'une solennité qui provoqua à la fois l'admiration et les larmes. Il fit approcher de son lit et de son balustre tout ce qu'il y avait de ses officiers dans sa chambre ; il leur dit : Messieurs, je suis content de vos services, vous m'avez fidèlement servi et avec envie de me plaire. Je suis fâché de ne vous avoir pas mieux récompensés que j'ai fait ; les derniers temps ne l'ont pas permis. Je vous quitte avec regret. Servez le Dauphin avec la même affection que vous m'avez servi ; c'est un enfant de cinq ans qui peut essuyer bien des traverses ; car je me souviens d'en avoir beaucoup essuyé pendant mon jeune âge. Je m'en vais, mais l'État demeurera toujours. Soyez-y fidèlement attachés, et que votre exemple en soit un pour tous mes sujets. Soyez tous unis et d'accord ; c'est l'union et la force d'un État. Suivez les ordres que mon neveu vous donnera. Il va gouverner le royaume, j'espère qu'il le fera bien. J'espère aussi que vous ferez

¹ *Mémoire* de Dangeau.

² Cette allocution est ainsi rapportée par Dangeau dans son *Mémoire* particulier, bien plus détaillé que son *Journal*, et qui se recommande par un soin évident d'exactitude. Nous préférons de beaucoup ce *Mémoire* à toutes les autres relations.

vosre devoir et que vous vous souviendrez quelquefois de moi¹. A ces dernières paroles, dit un témoin oculaire, nous sommes tous fondus en larmes, et rien ne peut exprimer les sanglots, l'affliction et le désespoir de tous.

Sa fidélité à l'affection qu'il avait toujours eue pour Mme de Maintenon ne se démentit pas un seul instant. Il la trouvait fort assidue auprès de lui, et en ressentait un attendrissement qu'il se reprochait par moment. Il lui fit trois fois ses adieux ; c'est elle-même qui le racontait aux dames de Saint-Cyr. La première, il lui exprima le regret de la quitter, mais aussi l'espérance de la revoir bientôt ; elle répondit en le priant de ne plus penser qu'à Dieu. La seconde, il lui demanda pardon de n'avoir pas assez bien vécu avec elle, de ne l'avoir pas rendue heureuse, mais il protesta de l'avoir toujours aimée et estimée également. Il pleurait ; il demanda s'il n'y avait là personne ; puis, passant pardessus ce souci : *Quand on entendrait, dit-il, que je m'attendris avec vous, personne n'en serait surpris.* A la troisième, il était préoccupé de son avenir : *Qu'allez-vous devenir ? car vous n'avez rien.* Elle répondit : *Je ne suis qu'un rien, ne vous occupez que de Dieu.* Cependant, après un peu de réflexion, ne sachant pas en effet quel traitement lui réservaient les princes, elle le pria de la recommander au duc d'Orléans. Il fit aussitôt appeler ce prince, et lui dit : *Mon neveu, je vous recommande Mme de Maintenon ; vous savez la considération et l'estime que j'ai eues pour elle. Elle ne m'a donné que de bons conseils, j'aurais bien fait de les suivre. Elle m'a été utile en tout et surtout pour mon salut ; faites tout ce qu'elle vous demandera pour elle, pour ses parents, pour ses amis, pour ses alliés ; elle n'en abusera pas ; qu'elle s'adresse directement à vous pour tout ce qu'elle voudra².* Il est faux qu'elle l'ait quitté quatre jours avant sa mort, qu'il ait été obligé de la redemander et qu'elle l'ait fait attendre. C'était lui qui, de temps en temps, la priait de sortir et *de ne plus revenir*, parce que sa présence l'attendrissait trop³. Le 28 au soir, elle partit pour Saint-Cyr, dans l'intention d'y faire ses dévotions le lendemain matin ; mais elle était revenue, le 29, d'elle-même et de très-bonne heure. Ce ne fut que le 30, à cinq heures du soir, que le malade étant sans connaissance et véritablement anéanti, elle distribua à ses domestiques le peu de meubles qu'elle avait et son équipage, dit adieu pour toujours à ses nièces, et partit en déclarant qu'elle ne voulait pas que personne allât la voir à Saint-Cyr.

Le mal avait été en effet rapide et impitoyable. Cette gangrène qui venait de l'intérieur et qu'on n'avait pu combattre, faute de la connaître, apparaissait maintenant incurable par ses ravages irrésistibles au dehors. En six jours, elle avait pourri une jambe ; elle montait au genou et à la cuisse et les déformait. Dans leur impuissance, les médecins consentaient à toutes les expériences dont on agitait l'avis autour d'eux. Ils essayèrent d'un élixir contre la gangrène, qu'apportait un inconnu arrivé tout à coup de Provence, et qui parut ranimer un moment le malade. Ils recoururent au remède qu'un d'entre eux avait trouvé

¹ Dangeau, toujours le même *Mémoire*. Dans le Journal on trouve cette phrase de plus, que Saint-Simon a copiée : *Messieurs, je vous demande pardon du mauvais exemple que je vous ai donné.* Mais le journal, pour les derniers jours d'août, n'est pas de la main de Dangeau, et semble dès lors moins digne de foi que le *Mémoire* élaboré par lui. La phrase est certainement belle, et nous voudrions pouvoir l'accepter, mais elle ne nous paraît pas assez authentique.

² *Mémoire sur Mme de Maintenon* cité par Lavallée dans son *Histoire de Saint-Cyr*. Voir aussi les *Mémoires* de Noailles pour les paroles du roi au duc d'Orléans.

³ Dangeau, dans son *Mémoire*, le dit expressément.

contre la petite vérole, sans en attendre aucune efficacité. La force du tempérament seule luttait contre la destruction et prolongeait la vie ; mais la vie machinale, le sentiment, l'intelligence n'apparaissent plus qu'à de rares intervalles. Toute la journée du 31 se passa sans connaissance. Le soir, à dix heures, on commença les prières des agonisants. A ce bruit, le moribond se ranima et parut comprendre ; il récita à plusieurs reprises l'*Ave Maria* et le *Credo*, d'une voix plus forte que celle des assistants, puis il se tut pour toujours. Le lendemain, dimanche 1er septembre, à huit heures du matin, il rendit *l'âme sans effort, comme une chandelle qui s'éteint*¹, trois jours avant l'accomplissement de sa soixante-dix-septième année, dans la soixante-treizième de son règne.

Heure solennelle qui changeait les temps, qui emportait le reste des splendeurs de la monarchie, et ouvrait l'ère des révolutions ! Jamais peut-être le passage d'un siècle à un autre, le dégoût du passé, l'empressement pour un régime nouveau, n'avait été aussi brusque, aussi rudement déclaré. Louis XIV meurt : à l'instant, comme à un signal attendu, son prestige tombe, son autorité s'évanouit, sa grandeur s'efface, son nom, d'abord livré aux outrages, se perd dans l'in différence. Dès le lendemain, le parlement de Paris, rejetant l'habitude de quarante années de silence, casse le testament du grand roi. Ses courtisans, comme s'il ne les eût pas priés de se souvenir quelquefois de lui, font le vide autour de ses restes mortels, et il ne s'en montre pas six à la translation de son cœur à la maison des Jésuites. Ses funérailles sont réduites *au plus simple*, pour épargner la *dépense* et la *longueur* ; et *personne ne relève un retranchement si entier*. Paris se croit affranchi d'une dépendance intolérable, les provinces vengées de leur ruine et de leur anéantissement, les magistrats remis en possession de leur importance. Le peuple ruiné, accablé, désespéré, rend grâces au ciel, *avec un éclat scandaleux*, d'une délivrance dont il ne doute plus².

Une pensée de Tacite explique bien cette disposition des esprits : *Plerique homines postrema meminere, la plupart des hommes ne se souviennent que des derniers événements* ; et la chose n'est nulle part aussi vraie qu'en France où l'émotion, la sensation du jour, efface vite celle de la veille, où le revers surtout, et quelquefois un seul revers, anéantit le mérite de toutes les gloires, de toutes les prospérités passées. Louis XIV avait fini par le malheur, par l'humiliation, par la pénurie, et le contre-coup s'en était fait sentir à la nation par les grands sacrifices d'hommes et d'argent, par la suspension du travail et du commerce, par des craintes ruineuses d'invasion étrangère. Qu'importait qu'il eût noblement fait tête à la douleur et ait danger, qu'il en fût sorti avec honneur, qu'il eût sauvé à peu près tout ce que l'ennemi avait convoité ? Ce n'était là qu'un de ces avantages négatifs dont on ne tire ni motif de gloire nouveau ni bénéfice sensible, et dont on n'apprécie la valeur certaine que lorsqu'on les a laissés échapper. Il faut avoir, comme nous, perdu l'Alsace, pour comprendre combien il était profitable et glorieux de la conserver. Ce que la France sentait en 1715, c'étaient les maux que le temps n'avait pas encore permis de réparer ; les ruines de l'agriculture et de l'industrie, les dettes non payées ou liquidées par des demi-banqueroutes, les impôts surchargeant les impôts, la capitation ajoutée à la taille, la dime ajoutée à la capitation, et ces charges de la guerre se perpétuant

¹ Nous laissons à Dangeau cette phrase si simple, et nous nous gardons surtout de changer *chandelle* en *bougie*, comme l'auteur d'un journal historique.

² Saint-Simon, tome VIII, chapitres XIV et XV. Toutes les fois que nous avons cité Saint-Simon, ç'a toujours été l'édition in-12, publiée par Chéruel, chez Hachette.

après la paix. Voilà ce qui restait pour le moment de la splendeur du règne, et les motifs personnels de la rancune des contemporains.

Mais la postérité, qui n'a pas les mêmes raisons de haine ou de faveur, ne ratifie pas plus les plaintes des mécontents que les panégyriques des flatteurs. Elle a en outre l'avantage de saisir les faits dans leur ensemble, depuis leur origine jusqu'à leurs conséquences extrêmes, de dégager des apparences le bien et le mal réels, et de faire à l'un et à l'autre sa part légitime. Elle peut être juste aujourd'hui pour Louis XIV. Elle condamne avec raison son orgueil. Par ses prétentions, son langage, ses allures de conquérant et de dominateur, il a changé et compromis, pour toujours peut-être, la position de la France en Europe ; d'alliée des faibles, de gardienne de l'équilibre européen, il en a fait l'épouvantail commun, contre lequel tous les autres peuples se tiennent en défiance, et se mettent si facilement d'accord que, depuis deux siècles, avec la réputation d'être toujours prête à tout envahir, elle a été bien plus souvent attaquée que provocatrice. Par son obstination à concentrer dans ses mains toute la puissance, toute l'importance politique, il n'a pas seulement abattu les derniers restes des indépendances féodales, mais il a réduit la noblesse à n'être plus qu'une troupe de courtisans, le cortège de sa gloire et de ses plaisirs, au lieu d'un corps d'élite, considéré pour ses mérites propres, exemple du peuple, et soutien du trône ; et en même temps, il n'a pas voulu comprendre qu'il avait besoin de s'appuyer sur l'accord et l'adhésion du peuple ; que pour en être utilement servi, il devait le mettre de moitié dans ses entreprises, et lui faire reconnaître dans les affaires du roi les affaires de la nation¹. En ne parlant jamais qu'en son nom,, en réclamant comme son droit ce qu'une nation ne doit donner que pour son bien, il a désenchanté ses sujets de la monarchie comme d'un système d'exploitation de tous au profit d'un seul, et les a poussés à chercher, sur la voie aventureuse des révolutions, le gouvernement du peuple pour lui-même. Son luxe, cette autre forme de gloire, ce défi de magnificence jeté à ses prédécesseurs et à ses contemporains, n'a pas eu des résultats moins regrettables. Outre tant d'argent perdu dans ces jardins, sans cesse transformés, dans ces fêtes extravagantes de nouveautés et de surprises, il a **gangrené toutes les mœurs de la nation** par le tour séducteur donné à la galanterie et à la volupté, et ruiné les fortunes particulières par un entrain d'imitation qui, passant du roi aux princes, des princes aux grands seigneurs et aux gentilshommes, de ceux-ci aux financiers, a fini par envahir la bourgeoisie et tomber **de la plus haute condition à la lie du peuple**, et de la France à toute l'Europe, à peu près comme on voit les modes s'écouler de la capitale à la province. Nous avons assez marqué pour n'avoir pas besoin d'y revenir, quels excès l'infatuation de lui-même l'emporta dans l'amour illégitime, comment il se persuada que la majesté du roi transfigurait les vices de l'homme, et comment, en déclarant ses désordres, en donnant l'exemple de n'en plus rougir, il a libéré ses sujets et les autres rois de ce reste de honte qui tenait encore le libertinage à distance respectueuse de la famille. La même assurance lui fit croire qu'il était homme de guerre, et plus d'une fois — car il y a ici de justes réserves à observer — ses ordres téméraires imposés à ses généraux ont compromis la fortune des campagnes et entraîné des malheurs dont il doit porter la responsabilité. Dans l'Église il se trompa sur ce titre de protecteur des canons, attribué aux rois orthodoxes ; il prit, sans hésiter, la protection pour l'autorité, pour le pouvoir de faire des règles, même au spirituel. Il entendit convertir les

¹ Voir une lettre de Fénelon. 4 août 1710, au duc de Chevreuse, pour la convocation d'une assemblée de notables.

hérétiques à sa manière, et ne fit que les persécuter ; et il inquiéta les orthodoxes en usurpant un jour le droit d'ériger des opinions en dogmes, en soumettant à l'examen des juges laïques, ses délégués, les bulles sur la foi : confusion regrettable des deux puissances d'où sont sortis tant de conflits fâcheux entre l'Église et l'État, et qui a survécu, malgré le principe de la liberté de conscience, aux autres abus de l'ancien régime.

Voilà la part du mal. La part du bien y fait-elle un contrepoids suffisant ? Il faut pourtant qu'il y ait au fond des actes, des œuvres de ce règne, un mérite solide, considérable, pour que personne, en France ou à l'étranger, amis ou ennemis, dans le temps même ou dans la postérité, ne se croie dispensé d'en parler comme d'une époque extraordinaire ; c'est ainsi que Saint-Simon lui-même, avec sa haine et son âpreté au dénigrement, ne se trouve jamais en face de Louis XIV, et ne peut ni le voir agir ni l'entendre parler, sans subir l'ascendant de ses nobles manières et de sa parole distinguée. Il avait d'abord, dans toute son énergie, le sentiment de l'honneur national et de la grandeur du pays : **Je suis encore plus Français que roi**, disait-il à Villars pour le remercier du plaisir que lui avait fait la victoire de Friedlingen, **tout ce qui ternit la gloire de la nation m'est plus sensible que tout autre intérêt**. Il souffrait de voir les Français mal conduits au combat ; et on sait combien il était impatient de risquer même une défaite devant Lille pour n'avoir pas l'affront d'assister sans lutte à la prise de cette ville. Il voulait une France puissante, maîtresse de son territoire propre, garantie par ses vraies frontières contre ses ennemis, et capable de prépondérance en Europe. De là, son amour de la guerre, plus d'une fois téméraire et malheureux, mais aussi ces acquisitions durables qui ont fait la force de ses successeurs. Cinq provinces ont été sous son règne ajoutées à la France de Henri IV : l'Alsace, l'Artois, le Roussillon, la Flandre, la Franche-Comté. S'il n'avait pas occupé le premier le Roussillon et l'Artois, il a eu le mérite d'en obtenir de l'ennemi l'abandon formel à la paix des Pyrénées, et de consacrer la possession de l'Artois par la formation et l'agrandissement successif de sa province de Flandre aux dépens des Pays-Bas espagnols. Si la première occupation de l'Alsace remonte aussi à Richelieu et à la paix de Westphalie, il a eu l'art de rayer de cette paix les conditions qui rattachaient encore l'Alsace à l'Allemagne, de la réduire en province française, et d'imposer deux fois aux Allemands la reconnaissance de ce nouvel état de choses ; il a eu enfin l'honneur de la conserver par Turenne, par Créqui, par Villars, par le talent de sa diplomatie. Ah ce contraste avec nos récents malheurs nous commande la-modération dans nos jugements, et nous défend de contester au passé ses mérites et sa gloire.

La gloire du dedans résiste encore mieux aux attaques, ou plutôt c'est celle que la critique a le plus respectée. Saint-Simon, entraîné un jour par la puissance de la vérité, a écrit de la première époque du règne : **Tout était florissant dans l'État, tout était riche ; Colbert avait mis les finances, la marine, le commerce, les manufactures, les lettres même au plus haut point ; et ce siècle, semblable à celui d'Auguste, produisait à l'envi des hommes illustres en tout genre, jusqu'à ceux qui ne sont bons que pour les plaisirs**. Ajoutons les institutions de Louvois que Saint-Simon omet par une absurde rancune, et les travaux de Vauban, et l'on aura le tableau dans son ensemble et dans son incontestable éclat. Mais ce qui en double la valeur, c'est que cet éclat n'est pas d'un jour, que l'ardeur pour la prospérité publique ne procède pas seulement de la bonne volonté ou des talents d'un ministre ; elle est la pensée propre et permanente du roi, elle tient bon contre les empêchements passagers, elle se ranime après Nimègue, après Ryswick, même après Utrecht, comme le témoignent ses dernières ordonnances

de 1713 en faveur du commerce ou des académies, et jusqu'à cette pension donnée à la Mothe-Houdard qui s'excuse au moins par la bonne intention. C'eût été déjà un grand titre d'honneur que d'avoir fait vivre tant d'institutions aussi longtemps que ce long règne. C'en est un assurément plus considérable de les avoir si fortement constituées qu'elles aient passé aux âges suivants et qu'elles subsistent encore parmi nous. Notre armée, notre marine, notre industrie, notre commerce, nos corps savants, tout nous vient de Louis XIV ; et nous n'y avons guère ajouté, malgré le cours des années, que quelques perfectionnements, les machines pour suppléer aux bras des hommes, le port de Cherbourg, et l'Académie de sciences morales et politiques.

Que si l'on veut encore une fois le considérer en lui-même, et apprécier par leurs suites ses qualités, comme tout à l'heure ses défauts, on y trouvera, non sans une juste admiration, le secret de la plupart des œuvres accomplies sous son règne. Et d'abord, à côté de son orgueil, quelle fidélité aux devoirs de sa place ! Ce n'est pas lui qui a dit : *Dieu a créé les rois pour travailler* ; mais il s'est montré digne d'avoir fait le mot, en le pratiquant sans défaillance pendant une carrière de cinquante-cinq ans. Depuis la mort de Mazarin (9 mars 1661) jusqu'au 1er septembre 1715, pas un jour dont la plus grande partie n'ait été donnée au travail, sauf les six derniers qu'il a bien fallu abandonner à la souffrance et à l'agonie. Jamais l'utilité publique n'a été sacrifiée au plaisir ; jamais la multitude des affaires n'en a retardé l'examen ; la durée du travail s'allongeait plutôt en raison des nécessités du service. Cette constance que Colbert vantait en lui dès ses premières années, ne s'est pas affaiblie par la mort de ses grands ministres ; il l'a soutenue infatigablement auprès de leurs successeurs, avec d'autant plus de volonté que ces auxiliaires moins habiles avaient besoin d'une excitation et d'un exemple plus énergique, et jusqu'à la dernière heure il a *tenu le timon tant qu'il a pu*. A la fin, il y a joint l'honneur, encore plus relevé, de ne pas faiblir devant le malheur, de porter sans abaissement les outrages de ses ennemis vainqueurs et ses catastrophes de famille, d'opposer l'espérance aux désastres, une dignité inébranlable aux humiliations, et de faire respecter dans sa fermeté ; dans son égalité d'âme, le cœur et les dehors d'un roi toujours le même. *Ce fut aussi ce qui lui acquit la véritable admiration de toute l'Europe, celle de tous ceux de ses sujets qui en furent témoins, et ce qui lui ramena tant de cœurs qu'un règne si long et si dur lui avait aliénés*¹. Le croirait-on ? C'est pourtant Saint-Simon que l'évidence force de parler ainsi.

Êtes-vous étonné, dit Mentor à Télémaque², de ce que les hommes les plus estimables sont encore hommes, et montrent encore quelques restes des faiblesses de l'humanité parmi les pièges innombrables et les embarras inséparables de la royauté ? Tel critique aujourd'hui impitoyablement les rois, qui gouvernerait demain moins bien qu'eux, et qui ferait les mêmes fautes avec d'autres infiniment plus grandes. La condition privée, quand on y joint un peu d'esprit pour bien parler, couvre tous les défauts naturels, relève des talents éblouissants, et fait paraître un homme digne de toutes les places dont il est éloigné. La grandeur est comme ces verres qui grossissent tous les objets. Tous les défauts paraissent croître dans ces hautes places, où les moindres choses ont de grandes conséquences, où les plus légères fautes ont de violents contre-coups. Le monde entier est occupé à observer un seul homme à toute heure et à le juger en toute rigueur. Ceux qui le jugent ne veulent pas qu'il soit homme. Un

¹ Saint-Simon, tome VIII, chapitre XIII, édition Chéruef, in-12.

² Télémaque, livre XII.

roi quelque bon et sage qu'il soit, est encore homme ; son esprit a des bornes, et sa vertu en a aussi. Pour parler franchement, les hommes sont fort à plaindre d'avoir à être gouvernés par un roi qui n'est qu'homme et semblable à eux. Mais les rois ne sont pas moins à plaindre, n'étant qu'hommes, c'est-à-dire faibles et imparfaits, d'avoir à gouverner cette multitude d'hommes corrompus et trompeurs.

C'est dans cet esprit et avec cette mesure qu'il est équitable de juger Louis XIV. Ne dissimulons donc, n'épargnons même aucun de ses défauts, aucune de ses fautes ; mais ne nous étonnons pas de trouver en lui un homme. Et bien plutôt, en le voyant soumis comme les autres aux faiblesses, aux erreurs, aux tentations de sa nature et de son rang, tenons-lui compte des efforts, des qualités, des succès, et quelquefois des vertus, qui l'ont élevé si fort au-dessus de la multitude de ses semblables et de la plupart des rois. A ces conditions, il nous paraîtra encore grand, de cette grandeur, il est vrai, partielle, incomplète, que Bossuet appelle *empruntée*, mais dont il faut bien que l'homme se contente ici-bas. DIEU SEUL EST GRAND en toutes choses, partout et toujours.

FIN DU SIXIÈME ET DERNIER VOLUME

MÉMOIRE SUR LA MORT DE LOUIS XIV

PAR PHILIPPE DE COURCILLON, MARQUIS DE DANGEAU

SUR CE QUI S'EST PASSÉ DANS LA CHAMBRE DU ROI
PENDANT SA MALADIE¹.

¹ Le manuscrit de ce Mémoire est indiqué dans la *Bibliotheca Hohendorfiana*, ou Catalogue de la bibliothèque de feu M. Georges-Guillaume, baron de Hohendorf, dans son vivant colonel des cuirassiers au service de S. M. Impériale et Catholique, gouverneur de la ville et de la châtelainie de Courtrai, et commandant des gardes à cheval de S. A. S. le prince Eugène de Savoie, etc. (La Haye, 1720, 3e partie, page 268). La *Bibliothèque historique de la France*, par le P. Lelong (tome II, page 609, de l'édition de 1769), dit que ce Mémoire est aujourd'hui dans la Bibliothèque impériale ; et c'est en effet à la Bibliothèque Impériale de Vienne que se trouve encore sous le n° 6861 ce manuscrit. Nous en devons la copie que nous reproduisons à M. le comte de Monti de Rezé.

Pour qui voudra comparer ce récit éloquent et plein de cœur, dans lequel la vérité éclate à chaque mot aux pages romanesques de Saint-Simon, composées vingt-cinq ans après la mort de Louis XIV, le document que nous publions aura une véritable valeur historique et littéraire ! Saint-Simon s'est servi du Journal de Dangeau et lui a emprunté des passages entiers ; mais il n'a pas connu ce Mémoire, dont le manuscrit se trouvait déjà hors de France à l'époque où il rédigea ses additions, puis ses Mémoires.

Lefebvre de Fontenay, l'un des continuateurs du *Mercure galant*, a donné en supplément au *Mercure* d'octobre 1715 un *Journal historique de tout ce qui s'est passé depuis les premiers jours de la maladie de Louis XIV jusqu'au jour de son service à Saint-Denis*. Toute la partie relative à la maladie de Louis XIV a été prise par Lefebvre dans le *Mémoire* de Dangeau, qui lui avait été communiqué probablement par l'auteur. Nous avons déjà eu occasion de signaler les relations de Dangeau avec les auteurs de la *Gazette* et du *Mercure*. Mais Lefebvre a profondément modifié dans la forme et dans le fond le récit de Dangeau, et l'on jugera de sa manière par le préambule de son *Journal* : *Voici pour les lecteurs le plus grand le plus touchant et le plus héroïque spectacle*, etc. En outre, Lefebvre a supprimé tout ce qui pouvait, dans le manuscrit de Dangeau, déplaire au nouveau gouvernement du régent. Nous noterons seulement quelques-unes des différences qui existent entre les deux récits de Dangeau et dans Lefebvre.

L'appartement de Dangeau à Versailles se trouvait au deuxième étage de l'aile du Midi ou des Princes, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'extrémité de la galerie des Portraits (n° 167 de la *Notice des peintures et sculptures composant le Musée impérial de Versailles* par Eudore Soulié. — 2e partie, 1855), par la salle n° 168 (portraits anglais) et par la voussure de la galerie des batailles, du côté de l'escalier des Princes. (*Note de l'éditeur Firmin Didot frères, fils et Cie - 1858*)

*Dimanche 25 août 1715, à minuit, dans mon
appartement du château de Versailles.*

Je sors du plus grand, du plus touchant et du plus héroïque spectacle que les hommes puissent jamais voir.

Il y a plus de deux mois que la santé du roi commençait à s'affaiblir et qu'on s'en apercevait ; mais comme il agissait à son ordinaire, qu'il se promenait, allait à la chasse et faisait des revues de ses troupes, je n'en mets le commencement qu'au mercredi 14 d'août, parce que la veille il donna audience de congé à l'ambassadeur de Perse et se tint debout pendant toute l'audience et quoique dès le soir il avançât d'une heure celle de son souper, qui n'était jamais qu'à dix heures, il ne paraissait pas assez malade pour qu'on dût craindre pour sa vie.

Dès le samedi 10, qu'il revint de Marly, il était si abattu et si faible, qu'il eut peine à aller, le soir, de son cabinet à son prie-Dieu ; et le lundi qu'il prit médecine et voulut souper à son grand couvert, à dix heures, suivant sa coutume, et ne se coucher qu'à minuit, il me parut en se déshabillant un homme mort. Jamais le dépérissement d'un corps vigoureux n'est venu avec une précipitation semblable à la maigreur dont il était devenu en peu de temps ; il semblait, à voir son corps nu, qu'on en avait fait fondre les chairs.

Hier samedi 24 août, qui était le onzième jour de la maladie du roi, S. M. soupant en public dans sa chambré à coucher, comme elle avait fait depuis le mardi, 13 du même mois, elle se trouva plus mal, et ayant eu une assez grande faiblesse après souper, S. M. demanda à se confesser, et le fut sur les onze heures du soir mais ayant un peu dormi ce matin. S. M. s'est trouvé encore assez de force et de courage pour faire entrer le public à son dîner. Comme c'est aujourd'hui là Saint-Louis, qui est le jour de sa fête les tambours sont venus lui donner des aubades. Elle les a fait avancer sous son balcon pour les entendre mieux, parce que son lit en est assez reculé et les vingt-quatre violons et les hautbois ont joué pendant son dîner, dans son antichambre¹, dont il a fait ouvrir la porte pour les entendre mieux. La petite musique, qu'il avait accoutumé depuis quelque temps d'entendre sur le soir chez madame de Maintenon et depuis très-peu de jours dans sa chambre, était prête à y entrer sur les sept heures du soir, quand S. M., qui s'était endormie, se réveilla avec un pouls fort mauvais et une absence d'esprit qui effraya les médecins et qui fit résoudre à lui donner sur-le-champ le viatique, au lieu que S. M. avait la veille, en se confessant, déterminé d'entendre la messe à minuit et d'y communier.

Le roi, revenu de l'embarras qu'il eut dans l'esprit près d'un quart d'heure après son réveil et craignant de retomber dans un pareil état, pensa lui-même qu'il devait recevoir le viatique sans attendre plus longtemps, et comptant de ce moment qu'il lui restait peu d'heures à vivre, il agit et donna ordre à tout comme un homme qui va mourir, mais avec une fermeté, une présence d'esprit et une grandeur d'âme dont il n'y a jamais eu d'exemple. Le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, accompagné de deux aumôniers de quartier et du curé de la paroisse de Versailles², ont apporté le viatique et les saintes huiles, un peu avant huit heures, par le degré dérobé par lequel on entre dans les cabinets de S. M.³ ;

¹ C'est le salon de l'Œil-de-Bœuf, auquel on ne donna ce dernier nom que sous Louis XV.

² Claude Huchon.

³ Ce degré dérobé a été remplacé sous Louis XV par la pièce qui porte au premier étage le nom de *cabinet des Chasses*. Le salon des pendules et la pièce qui devint plus tard la chambre à coucher de Louis XV formaient sous Louis XIV ce qu'on nommait les cabinets

et cela s'est fait avec tant de précipitation que cette pieuse et triste fonction devait être faite avec plus de décoration pour le moindre citoyen. Il n'y avait que sept ou huit flambeaux, portés par les frotteurs du château et par deux laquais du premier médecin et un laquais de madame de Maintenon. Le cardinal de Rohan portait Notre-Seigneur, et le curé les saintes huiles. M. le duc d'Orléans et ceux des princes du sang¹ qui ont été assez tôt avertis ont accompagné Notre-Seigneur et, pendant qu'on l'alla querir, toutes les princesses et leurs dames d'honneur sont venues par les derrières dans l'appartement du roi, où les grands officiers de sa maison se sont rendus aussi. Il n'y est point entré d'autres personnes. Les prières pour le viatique et les cérémonies de l'extrême-onction ont duré plus d'une demi-heure. Les princes et les officiers de la maison qui se sont trouvés les plus proches de la chambre du roi y sont entrés pendant tout ce temps-là ; mais les princesses sont demeurées dans le cabinet du Conseil².

Les princes et plusieurs des grands officiers ont reconduit Nôtre-Seigneur, Dès qu'il a été hors de l'appartement, madame de Maintenon qui avait été toute l'après-dînée dans la chambre du roi est sortie de l'appartement, conduite par le duc de Noailles, et S. M. a en même temps fait apporter sur son lit une petite table et a écrit de sa main quatre ou cinq lignes sur la quatrième page d'un codicille qu'il avait fait et dont les trois premières étaient remplies ; et il n'y eut pendant ce temps-là, dans sa chambre que M. le chancelier³, la porte qui donne dans le cabinet dit conseil étant demeurée ouverte et les courtisans auprès de la porte en dedans du cabinet. Pendant que le roi écrivait, madame de Maintenon est rentrée et s'est mise à la ruelle la plus éloignée de la porte du cabinet⁴, en sorte qu'on ne la voyait point. Dès que le roi a eu fini d'écrire, il a demandé à boire, et les courtisans les plus près de la porte ont avancé deux ou trois pas dans la chambre, à la vue du roi, dont le rideau du lit, du côté de la cheminée et de la porte du cabinet, était ouvert. S. M., ayant jeté les yeux sur le maréchal de Villeroy, l'a appelé avec une voix si forte qu'elle n'avait rien d'un mourant, et lui a parlé pendant un demi-quart d'heure ; le maréchal est rentré dans le cabinet tout baigné de larmes. Après le maréchal de Villeroy, le roi a appelé M. Desmaretz⁵, et lui a parlé pendant une ou deux minutes. S. M. a pris ensuite un

du roi. Ces pièces se trouvant derrière l'appartement du roi, on disait des personnes qui y étaient admises qu'elles entraient *par les derrières* dans sa chambre au lieu de *passer par les devants*, c'est-à-dire par la salle des gardes et l'antichambre.

¹ Les princes du sang autres que le duc d'Orléans étaient :

Louis-Henri de Bourbon (Monsieur le Duc), duc de Bourbon, prince de Condé, né en 1692.

Charles de Bourbon-Condé, comte de Charolais né en 1700.

Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, né en 1695.

Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, né en 1670.

Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, né en 1678.

Nous ne mentionnons pas les jeunes princes des maisons d'Orléans, de Condé, de Conti et du Maine, qui, comme on le verra plus loin, ne furent pas appelés, à cause de leur âge.

² Le cabinet du Conseil se trouvait à la place qu'occupe encore aujourd'hui la salle dite du Conseil, mais cette pièce était alors séparée en deux parties la partie la plus rapprochée de la chambre du roi était le *cabinet du Conseil* ; l'autre partie, donnant sur une petite cour, se nommait le *cabinet des Perruques*.

³ Daniel-François Voisin.

⁴ C'est-à-dire dans la ruelle du côté de *l'Œil-de-Bœuf* ; les courtisans étant dans la salle du conseil ne pouvaient voir madame de Maintenon.

⁵ Nicolas Desmaretz, marquis de Maillebois, contrôleur général des finances.

bouillon, et après elle a appelé M. le duc d'Orléans, et lui a, parlé pendant près d'un quart d'heure. Le duc du Maine, qu'elle avait aussi demandé en même temps, étant retourné dans son appartement, il n'est venu qu'après que le discours que le roi a fait au duc d'Orléans a été fini. Le duc d'Orléans est sorti en faisant des sanglots et tout baigné de larmes. Le discours que S. M. a fait ait duc du Maine a été de la longueur de celui du maréchal de Villeroy, et vers le milieu S. M. a fait appeler le comte de Toulouse ; et après que les deux frères ont été sortis, le roi a fait appeler M. le Duc, le comte de Charolois et le prince de Conty, et leur a parlé à tous trois ensemble. Le discours a été fort court, et tous ces princes rentraient dans le cabinet le cœur si pénétré et si en pleura qu'il n'y a jamais eu dans une cour un spectacle plus touchant ; car comme S. M. a toujours tendrement aimé sa famille, elle pleurait de tendresse en parlant à tous ces princes, qui le redisaient aux courtisans qui étaient dans le cabinet, pénétrés de douleur et sans mouvement. M. le chancelier a été le seul en dedans la chambre du roi pendant tout ce triste temps ; il était debout, entre la cheminée et la porte du cabinet, c'est-à-dire hors de portée d'entendre ce que S. M. disait.

S. M. n'a appelé aucune des princesses, qui sont demeurées avec les courtisans dans les cabinets, sans voir le roi. Dès que S. M. a eu fini de parler aux princes, les chirurgiens et les apothicaires ont préparé ce qu'il fallait pour panser la gangrène de sa jambe, et pendant qu'on la pansait, M. le chancelier est sorti de la chambre et est venu parler a M. le duc d'Orléans, qui était assis dans l'embrasure de la fenêtre du cabinet, la plus proche de la chambre, et aussitôt ils se sont approchés l'un et l'autre de la table du conseil au bout ou le roi a accoutumé de Le chancelier a tiré d'une enveloppe, qui n'était point cachetée, le papier que S. M. venait d'écrire¹, et l'a donné à M. le duc d'Orléans, qui pour le lire s'est appuyé sur la table, sans s'asseoir, et le chancelier est demeuré debout, auprès de lui. Les lignes et l'écriture sont fort serrées. Après que le duc d'Orléans a achevé de lire, le chancelier a remis le papier dans l'enveloppe, et api es en avoir fait lire le dessus au duc d'Orléans il l'a mis dans sa poche sans le cacheter. Voilà le premier acte de la grandeur prochaine du duc d'Orléans, dont les bonnes et grandes qualités du cœur et de l'esprit doivent nous faire espérer un gouvernement sage et heureux pendant la minorité. Après la lecture, le duc d'Orléans et le chancelier ont eu une conversation d'environ un quart d'heure, après laquelle le chancelier est sorti de l'appartement, et le duc d'Orléans est demeuré dans le cabinet avec les médecins. Il était onze heures quand cela a fini. Comme le roi avait pendant ce temps-la fait tirer son rideau et dit qu'il voulait reposer, les princesses sont toutes sorties pendant que le duc d'Orléans lisait le papier. Les princes et les courtisans en ont fait autant. Je suis demeuré des derniers, pour voir la fin d'un si grand et si triste spectacle.

Madame de Maintenon sortit lorsque le rideau du roi fut tiré, et alla manger un morceau dans les derrières de l'appartement du roi, pour ne pas passer dans les antichambres, remplies de monde du côté de son appartement. Les princesses étaient madame la duchesse de Berry, petite-fille du roi² ; Madame, belle-sœur

¹ C'étaient les codicilles ajoutés par Louis XIV à son testament, qui avait été déposé l'année précédente au parlement de Paris. Nous reproduisons à l'Appendice de l'année 1715 le testament de Louis XIV et ses deux codicilles.

² Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans, veuve de Charles de France, duc de Berry, petit-fils de Louis XIV. Fille était petite-fille du roi par alliance, et petite-fille du roi et de madame de Montespan, par sa mère Françoise-Marie de Bourbon, duchesse d'Orléans.

du roi¹ ; madame la duchesse d'Orléans, fille du roi² ; madame la Princesse³ ; madame la Duchesse douairière, fille du roi⁴ ; madame la Duchesse, femme de son petit-fils⁵ ; madame la princesse de Conty, douairière, sa fille⁶ madame la princesse de Conty, femme de son petit-fils⁷ madame la duchesse du Maine.

Le Dauphin et le duc de Chartres étant trop enfants, ne sont point venus dans l'appartement du roi⁸.

Le prince de Dombes et le comte d'Eu n'y étaient point non plus⁹.

Les principaux officiers et courtisans étaient le cardinal de Rohan, grand aumônier de France le prince Charles de Lorraine, grand écuyer ; le duc de Tresmes, premier gentilhomme de la chambre en année ; les ducs de la Trémoille et de Mortemart, premiers gentilshommes de la chambre ; le duc de la Rochefoucauld, grand maître de la garde-robe ; le maréchal de Villeroy, chef du conseil des finances ; le duc de Villeroy, son fils, le duc de Noailles et le duc de Charost, tous trois capitaines des gardes du corps ; le prince de Rohan, capitaine-lieutenant des gendarmes ; le duc de Chaulnes, capitaine-lieutenant des cheveu-légers ; le marquis de Dangeau, chevalier de l'Ordre¹⁰ ; le duc de Guiche, colonel au régiment des gardes ; le duc d'Antin, surintendant des bâtiments ; le duc de Lauzun, qui a les grandes entrées ; le marquis de Torcy, le comte de Pontchartrain et le marquis de la Vrillière, tous trois secrétaires d'État le cardinal de Polignac, maître de la chapelle ; M. le premier écuyer¹¹ ; le marquis de Courtenvaux, capitaine des Cent-Suisses le marquis de Livry, premier maître d'hôtel ; le marquis de Maillebois, maître de la garde-robe ; le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies ; M. Desgranges, maître des cérémonies ; le baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs ; le P. le Tellier, confesseur du roi ; l'abbé de Choiseul et l'abbé de Froulay, aumôniers de quartier ; le marquis de Sourches, grand prévôt de France ; la Chaise, capitaine des gardes de la porte ; les quatre premiers valets de chambre¹² et en général tous ceux

¹ Elisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse douairière d'Orléans, veuve de Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

² Françoise-Marie de Bourbon, duchesse d'Orléans, fille légitimée de Louis XIV et de madame de Montespan.

³ Anne de Bavière, princesse de Condé, veuve de Henri-Jules de Bourbon, nommé *Monsieur le Prince*.

⁴ Louise-Françoise de Bourbon duchesse douairière de Bourbon, veuve de Louis III, duc de Bourbon, nommé *Monsieur le Duc* ; elle était fille de Louis XIV et de madame de Montespan.

⁵ Marie-Anne de Bourbon-Conty, mariée à Louis-Henri, duc de Bourbon, nommé *Monsieur le Duc* ; il était fils de Louis III, duc de Bourbon, et de la précédente, et par conséquent petit-fils de Louis XIV et de madame de Montespan.

⁶ Anne-Marie de Bourbon, veuve de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conty elle était fille de Louis XIV et de madame de la Vallière.

⁷ Louise-Élisabeth de Bourbon-Condé, fille de Louis III, duc de Bourbon, et petite-fille de Louis XIV et de madame de Montespan. Son mari était petit-fils du roi par alliance.

⁸ Le Dauphin, né le 15 février 1710, était dans sa sixième année, et le duc de Chartres, né le 4 août 1703, avait douze ans.

⁹ Le prince de Dombes et le comte d'Eu, fils du duc du Maine, avaient le premier quinze ans et le second quatorze.

¹⁰ Lefebvre, dans son Journal historique, a supprimé le nom de Dangeau dans cette liste.

¹¹ Jacques-Louis de Beringhen.

¹² Louis de Nyert, Louis Blouin, François Quentin de la Vienne et Louis Bontemps.

qui ont les grandes entrées chez le roi, la première entrée et l'entrée de la chambre¹.

Lundi 26 août, après dîner et au soir.

Il ne s'est rien passé la nuit dernière de considérable. Tous ceux que j'ai nommés hier au soir, et encore quelques autres ayant les entrées, comme le duc de Bouillon, grand chambellan de France le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, et le maréchal d'Harcourt, capitaine des gardes du corps, se sont rendus entre neuf ou dix heures du matin dans les cabinets du roi, et peu de temps après toutes les princesses ; la grande galerie et l'appartement de S. M. étant remplis comme hier au soir de quantité de seigneurs et de gens de considération qui n'ont point les entrées.

Sur les dix heures on a pansé la jambe du roi, dans laquelle on lui a donné plusieurs coups de lancette et fait des incisions jusqu'à l'os ; et comme on a trouvé que la gangrène gagnait jusque-là, il n'y a plus eu lieu de douter, même à ceux qui auraient le plus voulu se flatter, qu'elle vient du dedans et qu'on ne peut y apporter aucun remède. Madame de Maintenon était seule dans la chambre et à genoux au pied du lit pendant qu'on pansait S. M., qui l'a priée d'en sortir et de n'y plus revenir, parce que sa présence l'attendrissait trop. Elle n'a pas laissé d'y revenir après la messe ; mais après ce pansement le roi lui a dit que puisqu'il n'y avait plus de remède, il demandait au moins qu'on le laissât mourir en repos².

A midi, S. M. a fait entrer le petit Dauphin dans sa chambre, et après l'avoir embrassé il lui a dit : *Mignon, vous allez être un grand roi, mais tout votre bonheur dépendra d'être soumis à Dieu et du soin que vous aurez de soulager vos peuples. Il faut pour cela que vous évitiez autant que vous le pourrez de faire la guerre c'est la ruine des peuples. Ne suivez pas le mauvais exemple que je vous ai donné sur cela ; j'ai souvent entrepris la guerre trop légèrement et l'ai*

¹ Ceux qui par leur rang ou par leurs charges avaient les grandes entrées, c'est-à-dire qui avaient le droit d'entrer au lever lorsque le roi était encore au lit étaient les princes du sang, le grand chambellan, les quatre premiers gentilshommes de la chambre, le grand maître et les maîtres de la garde-robe, les quatre premiers valets de chambre, le premier médecin et le premier chirurgien et, ajoute l'*État de la France*, certaines personnes à qui le roi a accordé cette entrée par une grâce particulière ; comme M. de Lauzun.

La *première entrée* était appelée immédiatement après que le roi était sorti du lit, et assistait à ce qu'on appelait *le petit lever*. Ceux qui n'avaient pas droit à cette entrée par leurs charges, comme les secrétaires du cabinet, les lecteurs de la chambre, etc., avaient un brevet du roi, nommé *brevet d'entrée*. Le marquis de Dangeau était parmi ces derniers.

Enfin, au moment où le roi allait s'habiller commençait le grand lever, et alors on introduisait *l'entrée de la chambre*, c'est-à-dire les cardinaux, archevêques et évêques, le nonce, les ambassadeurs, les ducs et pairs, les maréchaux de France, les gouverneurs de provinces, les lieutenants généraux, les premiers présidents de parlement et autres. Tous les personnages faisant partie de cette entrée n'étaient pas admis de droit, mais après qu'on avait consulté le roi sur les noms de ceux qui se présentaient.

² Voilà l'explication du départ de madame de Maintenon avant la mort du roi. C'est pour lui obéir qu'elle la quitta, comme on le verra plus loin le 30 août, à cinq heures du soir, alors qu'il avait perdu toute connaissance.

soutenue par vanité. Ne m'imitiez pas, mais soyez un prince pacifique, et que votre principale application soit de soulager vos sujets. Profitez de la bonne éducation que madame la duchesse de Ventadour vous donne, obéissez-lui, et suivez aussi pour bien servir Dieu les conseils du P. le Tellier, que je vous donne pour confesseur¹.

Pour vous, Madame — dit-il à madame de Ventadour —, j'ai bien des remerciements à vous faire du soin avec lequel vous élevez cet enfant et de la tendre amitié que vous avez pour lui ; je vous prie de la lui continuer, et je l'exhorte à vous donner toutes les marques possibles de sa reconnaissance. Après quoi, il a encore embrassé le Dauphin par deux fois, et en fondant en larmes il lui a donné sa bénédiction. Le petit prince, mené par la duchesse de Ventadour, sa gouvernante, en est sorti en pleurant, et ce tendre spectacle nous a tiré des larmes à tous.

Un moment après le roi a envoyé quérir le duc du Maine et le comte de Toulouse, et leur a parlé la porte fermée. Il a fait la même chose avec le duc d'Orléans, qu'on a été quérir dans son appartement, où il était retourné ; et dans le moment que ce prince sortait de la chambre, S. M. l'a rappelé jusqu'à deux fois. A midi et demi, le roi a entendu la messe dans sa chambre avec la même attention qu'il a accoutumé de l'entendre le jour qu'il a pris médecine, les yeux toujours ouverts, en priant Dieu avec une ferveur surprenante. Dans l'instant qu'elle allait commencer, S. M. a appelé le marquis de Torcy, ministre d'État des affaires étrangères, et lui a dit un mot. La messe finie, il a fait approcher de lui le cardinal de Rohan et le cardinal de Bissy, auxquels il a parlé pendant une minute, et en finissant de leur parler il a adressé la parole à haute voix à tout ce que nous étions de ses officiers dans la ruelle et auprès de son balustre. Nous avons tous approché de son lit, et il nous a dit :

Messieurs, je suis content de vos services ; vous m'avez fidèlement servi et avec envie de me plaire. Je suis fâché de ne vous avoir pas mieux récompensés que j'ai fait ; les derniers temps ne l'ont pas permis. Je vous quitte avec regret. Servez le Dauphin avec la même affection que vous m'avez servi c'est un enfant de cinq ans, qui peut essayer bien des traverses, car je me souviens d'en avoir beaucoup essuyé pendant mon jeune âge. Je m'en vais, mais l'État demeurera toujours ; soyez-y fidèlement attaches, et que votre exemple en soit un pour tous mes autres sujets. Soyez tous unis et d'accord ; c'est l'union et la force d'un État ; et suivez les ordres que mon neveu vous donnera. Il va gouverner le royaume ; j'espère qu'il le fera bien. J'espère aussi que vous ferez votre devoir et que vous vous souviendrez quelquefois de moi. A ces dernières paroles, nous sommes tous fondus en larmes, et rien ne peut exprimer les sanglots, l'affliction et le désespoir de tout ce que nous étions. Sa voix n'était point entrecoupée, et seulement beaucoup plus faible qu'à l'ordinaire.

Après la messe, le roi a encore envoyé quérir le duc d'Orléans, qui a dit à ceux qui se sont trouvés auprès de lui au sortir de la chambre, du nombre desquels

¹ M. Le Roi a inséré dans les *Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise* une note sur les dernières paroles de Louis XIV à son arrière-petit-fils, dans laquelle il a cité ce discours d'après le Journal historique de Lefebvre ; aussi n'y trouve-t-on pas le passade relatif au P. le Tellier, passage qui dut être supprimé par ordre du régent, le père le Tellier ayant été chassé après la mort du roi.

j'étais, que c'était pour lui recommander madame de Maintenon¹ et dans l'instant S. M. a fait entrer dans sa chambre Madame et toutes les princesses, qui ont été suivies de leurs dames d'honneur. Elles n'y ont été qu'un moment, et je ne comprends pas comme le roi a pu résister aux lamentations et aux cris qu'elles ont toutes fait.

Il faut avoir vu les derniers moments de ce grand roi pour croire la fermeté chrétienne et héroïque avec laquelle il a soutenu les approches d'une mort qu'il savait prochaine et inévitable. Il n'y a eu aucun moment, depuis hier au soir huit heures, où il n'ait fait quelque action illustre, pieuse et héroïque non point comme ces anciens Romains qui ont affecté de braver la mort mais avec une manière naturelle et simple comme les actions qu'il avait le plus accoutumé de faire, ne parlant à chacun que des choses dont il convenait de lui parler, et avec une éloquence juste et précise qu'il a eue toute sa vie et qui semble s'être encore augmentée dans ses derniers moments. Enfin, quelque grand qu'il ait été dans le cours glorieux d'un règne de soixante-douze ans, il s'est encore fait voir plus grand dans sa Niort, Son bon esprit et sa fermeté ne l'ont pas abandonné un moment, et en parlant avec douceur et bonté A tous ceux à qui il a bien voulu parler, il a conserve toute sa grandeur et sa majesté jusqu'au dernier soupir, Je défie les prédicateurs les plus pathétiques de trouver, dans les exagérations de l'éloquence, rien de plus touchant que tout ce qu'il a fait depuis hier au soir, ni d'expressions qui puissent mettre dans tout leur jour les marques qu'il a données d'un véritable chrétien, d'un véritable héros et d'un héros roi.

Sur les deux heures, madame de Maintenon étant seule dans la chambre du roi, S. M. a fait venir M. le chancelier, et lui a fait ouvrir des cassettes dont il a fait brûler par le chancelier partie des papiers et lui a donné ses ordres sur les autres, avec là même présence et la même tranquillité d'esprit qu'il avait accoutumé de les lui donner dans ses conseils. Ce travail dura environ deux heures. Il a fait encore venir sur les six heures M. le chancelier, madame de Maintenon présente, et a travaillé environ une demi-heure avec lui. Le reste de la journée, madame de Maintenon y a été seule, et le P. le Tellier, son confesseur,

¹ Lefebvre a modifié ainsi ce passage : Il envoya quérir encore M. le duc d'Orléans, à qui il dit des choses qui n'ont été sues de personne.

Voici ce que dit à ce sujet un Mémoire sur madame de Maintenon, manuscrit cité par M. Th. Lavallée dans son *Histoire de la Maison Royale de Saint-Cyr*. Le Roi m'a dit trois fois adieu, racontait madame de Maintenon aux dames de Saint-Cyr ; la première en me disant qu'il n'avait de regret que celui de me quitter, mais que nous nous revenions bientôt ; je le priai de ne plus penser qu'à Dieu. La seconde il me demanda pardon de n'avoir pas assez bien vécu avec moi ; qu'il ne m'avait pas rendue heureuse, mais qu'il m'avait toujours aimée et estimée également. Il pleurait, et me demanda s'il n'y avait personne ; je lui dis que non ; il dit : *Quand on entendrait que je m'attendris avec vous personne n'en serait surpris*. Je m'en allai pour ne pas lui faire de mal. A la troisième il me dit : *Qu'allez-vous devenir ? car vous n'avez rien*. Je lui répondis : *Je suis un rien ; ne vous occupez que de Dieu* ; et je le quittai. Quand j'eus fait deux pas, je pensai que dans l'incertitude du traitement que me feraient les princes, je devais demander qu'il demandât à M. le duc d'Orléans d'avoir de la considération pour moi. Il le fit de la manière dont le prince le publia sur-le-champ : *Mon neveu, je vous recommande madame de Maintenon ; vous savez la considération et l'estime que j'ai eues pour elle ; elle ne m'a donné que de bons conseils, j'aurais bien fait de les suivre. Elle m'a été utile en tout, mais surtout pour mon salut. Faites tout ce qu'elle vous demandera pour elle, pour ses parents, pour ses amis, pour ses alliés : elle n'en abusera pas ; qu'elle s'adresse directement à vous pour tout ce qu'elle voudra*.

a eu de temps en temps des conférences de piété avec lui, comme il les a eues ce matin et le dimanche, n'ayant pas été depuis si confession une heure sans parler de piété à son confesseur ou à madame de Maintenon.

À dix heures du soir on a pansé la jambe de S. M., et l'on a trouvé non-seulement que la gangrène n'a fait aucun progrès depuis ce matin, mais qu'en tout la jambe est mieux ; et comme les forces de S. M., sont un peu revenues pendant l'après-dînée, cela donne une lueur d'espérance à ceux qui aiment à se flatter ; mais ceux qui n'écoutent que la raison n'en ont guère.

Le mardi au soir, 27e.

L'état du roi a été toute la journée presque semblable à celui d'hier, S. M. s'affaiblissant de plus en plus et ayant même eu, quelques moments, des convulsions et quelque légère absence d'esprit ; mais la gangrène n'a fait aucun progrès ; et quand on l'a pansé ce soir à dix heures, elle était encore comme hier, au-dessous de la marque que l'habitude qu'il a eue de porter toujours une jarretière a faite autour de sa jambe.

Pendant la nuit et le jour il a fait entrer à vingt reprises le P. le Tellier dans sa chambre pour lui parler de Dieu — madame de Maintenon y a presque toujours été —, et y a fait quelquefois entrer M. le chancelier. Les premiers gentilshommes de la chambre n'y sont entrés, comme hier, que dans les temps qu'il a pris des bouillons. Il a entendu la messe à midi ; mais il a ordonné qu'il n'y eût que le premier aumônier et deux aumôniers de quartier qui entrassent dans sa chambre.

L'après-dînée il a fait appeler sur le soir, par le P. le Tellier, le comte de Pontchartrain, secrétaire d'État de sa maison et de Paris, qui était dans le cabinet, et lui a dit : *Aussitôt que je serai mort, vous expédieriez un brevet pour faire porter mon cœur à la Maison professe des Jésuites et l'y faire placer de la même manière que celui du feu roi mon père. Je ne veux pas qu'on y fasse plus de dépense.* Il lui donna cet ordre avec la même tranquillité qu'il ordonnait, en santé, une fontaine pour Versailles ou pour Marly.

Il avait ordonné des avant-hier qu'on menât le Dauphin à Vincennes aussitôt qu'il serait expiré, et il s'est souvenu aujourd'hui que le grand maréchal des logis n'avait jamais, fait le logement dans ce château où il y a plus de cinquante ans que la cour n'a logé, et a ordonné qu'on allât prendre un plan qu'il a vu de ce château dans un endroit qu'il a indiqué, et qu'on le portât au grand maréchal des logis pour lui faciliter le logement qu'il doit faire.

Il a dit le soir à madame de Maintenon : *J'ai toujours ouï dire qu'il est difficile de mourir ; pour moi, qui suis sur le point de ce moment si redoutable aux hommes, je ne trouve pas que cela soit difficile.* Il n'y a certainement point d'exemple qu'aucun homme ait envisagé la mort pendant un long temps avec un sang-froid et une fermeté semblables,

Mercredi 28e, au soir.

La nuit du roi a été semblable aux précédentes ; mais comme sur les sept heures du matin il a envoyé quérir le P. le Tellier, qui ne faisait que sortir du cabinet où il a vu couché on a cru qu'il était à l'extrémité, et cela a fait un si grand mouvement dans le château que tout le monde crut qu'il expirait. Il a dans

ce moment aperçu dans ses miroirs deux de ses garçons de la chambre qui pleuraient au pied de son lit ; il leur a dit : **Pourquoi pleurez-vous ? Est-ce que vous m'avez cru immortel ? Pour moi, je ne l'ai jamais cru être, et vous avez dû vous préparer depuis longtemps à me perdre dans l'âge où je suis.**

Sur les onze heures, il s'est présenté un Provençal, appelé Brun, inconnu de tout le monde, qui venant de Marseille à Paris et ayant ouï dire sur le chemin l'état où est le roi, a pris la poste et a apporté un élixir qu'il prétend être infallible pour la gangrené, même qui tient du dedans. On l'a fait parler aux médecins, et après qu'il leur a dit de quoi sa drogue est composée, on en a fait prendre, à midi, dix gouttes au roi dans trois cuillerées de vin d'Alicante. S. M., en prenant ce breuvage, qui sent fort mauvais, a dit : **Je ne le prends ni dans l'espérance ni avec désir de guérir, mais je sais qu'en l'état où je suis je dois obéir aux médecins.** Cette drogue est un élixir fait avec le corps d'un animal, de la même manière à peu près qu'on fait les gouttes d'Angleterre avec les crânes d'homme. Brun en a pris avant qu'on en ait donné au roi, qui, une heure après, s'est senti un peu plus fort, effet des remèdes fort spiritueux mais peu de temps après S. M. est retombée dans la faiblesse, et on a trouvé son pouls plus mauvais, ce qui a fait que sur les quatre heures il y a eu une si grande dispute entre les médecins et les courtisans pour savoir si on continuerait ou non à donner ce remède, que M. le duc d'Orléans a été appelé pour en décider. Il a fait entrer cette espèce de charlatan dans la chambre du roi et lui a fait tâter son pouls après quoi, il a été résolu que puisqu'il n'y'avait plus d'espérance de sauver le roi, on donnerait encore cet élixir pour le soutenir quelques heures de plus. Il en a pris à huit heures du soir, et sa jambe h été pansée à dix à l'ordinaire. On a trouvé, comme hier au soir, que la gangrène n'a fait aucun progrès, mais le pouls a été tout le jour très-mauvais, l'assoupissement assez continu, et la tête par intervalles embarrassée ; en sorte que de la journée il n'a presque parlé qu'à son confesseur. Madame de Maintenon n'est venue dans sa chambre que l'après-dînée même assez lard et l'ayant trouvé fort assoupi, elle en est sortie sans lui parler et est allée sur les sept heures du soir coucher à Saint Cyr pour y faire ses dévotions demain matin, et revenir si la vie du roi se soutient¹.

Jeudi 29e, à minuit.

On a continué, la nuit dernière et tout aujourd'hui, à donner au roi, de huit heures en huit heures, le remède de Brun, et on l'a même fait entrer dans la chambre du roi, comme les autres médecins toutes les fois que S. M. l'a pris. Il a paru ce matin que cet élixir spiritueux ranimait le roi et lui donnait plus de force qu'il n'en avait eu la veille ; et comme la plupart des gens sont extrêmes en tout, et surtout les dames, elles voulaient que Brun fût une espèce d'ange envoyé du

¹ Ces derniers mots récusent formellement l'assertion de Saint-Simon, qui prétend que le roi fut obligé le lendemain d'envoyer chercher madame de Maintenon à Saint-Cyr, et qu'elle n'en revint que le 29 au soir. On va voir que le 29 Madame de Maintenon fut presque tout le jour avec le P. le Tellier dans la chambre du roi. Si dès le 28 août madame de Maintenon avait eu l'intention de quitter le roi pour ne plus revenir, elle aurait dès ce jour-là abandonné à ses domestiques, comme elle le fit le 30, ses meubles et son équipage.

Au reste Saint-Simon a un tel besoin de déclamation à tort et à travers qu'il termine son récit de la mort de Louis XIV en disant : **Ainsi mourut un des plus grands rois de la terre, entre les bras d'une indigne et ténébreuse épouse et de ses doubles bâtards,** et que quelques lignes plus bas il leur reproche leur abandon du roi à ses derniers jours.

ciel pour guérir le roi et qu'on jetât tous les médecins de la cour et de la ville dans la rivière. Enfin, il passait pour si constant que le roi allait guérir, que ceux qui avec plus de raison disaient que le pouls du roi étant toujours détestable, il ne fallait regarder l'effet de l'élixir que comme un peu d'huile qu'on remet dans une lampe qui s'éteint et qui s'éteindra entièrement dans peu de moments, il semblait que ceux qui parlaient ainsi ne souhaitaient pas la guérison du roi, parce qu'ils parlaient plus sagement que ceux qui s'abandonnaient à une espérance frivole.

Le roi a ce matin entendu la messe, qu'il n'avait pu entendre hier, et S. M. a mangé, entre six et sept heures du soir, deux biscuits dans du vin avec beaucoup d'appétit ; elle a encore pris à huit heures du soir de l'élixir de Brun. Il a paru quand elle l'a pris que la tête commençait à être fort embarrassée, et S. M. a dit elle-même qu'elle n'en pouvait plus. Enfin, sur les dix heures et demie du soir on a levé l'appareil de la jambe pour la panser, et on a trouvé malheureusement que la gangrené est dans tout le pied, qu'elle a gagné le genou et que la cuisse est enflée. Le roi lui-même, quoique sa connaissance ne soit presque plus que machinale, a dit qu'il s'anéantissait. Madame de Maintenon et son confesseur ont été presque lent le jour dans sa chambre et il a encore, cette après-dinée, fait des actes de piété avec la résignation d'un vrai saint aux volontés de Dieu.

Vendredi, à minuit, 30 août.

Le roi a été toute la journée dans un assoupissement presque continu et n'ayant quasi plus que la connaissance animale. Son confesseur, qui ne l'a point quitté, n'en a pu rien tirer de toute l'après-dinée. On a levé ce soir l'appareil, à l'heure ordinaire ; on a trouvé la jambe aussi pourrie que s'il y avait six mois qu'il fut mort, et l'enflure de la gangrène au genou et dans toute la cuisse. Cependant ce prince est né avec une constitution si bonne et un tempérament si fort qu'il combat encore contre la mort, il prend de la gelée et boit de temps en temps de l'eau pure, car il repousse la boisson dès qu'il y sent du vin. Il dit en buvant quelques paroles, mais tout cela machinalement et sans connaissance distincte. Madame de Maintenon s'en est allée à cinq heures à Saint-Cyr pour n'en revenir jamais, et avant de partir elle a distribué dans son domestique le peu de meubles qu'elle avait et son équipage. Elle a dit adieu à ses nièces pour ne les revoir jamais, car elle a déclaré qu'elle ne veut que ce soit au monde l'aille voir à Saint-Cyr.

Samedi au soir, 31 août.

Le roi a été sans connaissance toute la journée, les moments lucides ayant été fort courts, et plutôt une connaissance machinale que de raison. Dans le peu de chose qu'il a dit il a paru qu'il s'impatiente de ne pas voir la fin d'une si longue agonie. La gangrène a continué à faire du progrès, et cependant la mort ne saurait venir à bout d'achever de le détruire tant la force de sa constitution était prodigieuse. Il a pris, comme hier, de la gelée et quelques verres d'eau. Quand on lui donne de la gelée ou à boire avec le biberon il faut lui ouvrir la bouche et lui tenir les mains, parce que sans cela il ôterait de sa bouche tout ce qu'on lui donne. Madame la duchesse du Maine a souhaité qu'on lui donne aujourd'hui le remède que le médecin Agnan donne pour la petite vérole, et les médecins y ont consenti, parce que n'y ayant plus aucune ressource il vaut autant qu'il meure après avoir pris ce remède que sans l'avoir pris. A dix heures et demie du soir on

lui a dit les prières des agonisants, crainte qu'il n'expire pendant la nuit. La voix des aumôniers qui ont fait les prières a frappé la machine, qui pendant ces prières a dit à plus haute voix qu'eux l'*Ave Maria* et le *Credo* à plusieurs reprises, mais sans aucune connaissance et par la grande habitude que S. M. a de les prononcer.

Dimanche, 1er septembre 1715.

Le roi est mort ce matin, à huit heures un quart et demi, et il a rendu l'âme sans aucun effort, comme une chandelle¹ qui s'éteint. La nuit s'était passée sans aucune connaissance. Aussitôt qu'il a expiré, le duc d'Orléans est allé avec tous les princes du sang saluer le jeune roi, et dès que cet enfant a entendu le traiter de Sire et de Majesté, il a fondu en larmes et en sanglots, sans qu'on lui eût dit que le roi fût mort.

Quand les princes du sang sont sortis, ce qui s'est trouvé là de seigneurs et de principaux courtisans sont entrés pêle-mêle, et M. le duc d'Orléans en les présentant, lui a dit : *Voilà, Sire, les seigneurs et les principaux de votre cour*, en sorte que la prétention de quelques ducs, tant agitée depuis que le roi est malade, de marcher en corps et à la tête de la noblesse s'est évanouie, la noblesse leur ayant refusé d'aller avec eux sans que ce ne fût pêle-mêle et sans que les ducs eussent un rang distingué à leur tête.

Le chancelier est ensuite venu avec quelques conseillers d'État assurer le roi de leur obéissance. Peu de temps après, le duc du Maine, général des Suisses, en a présenté les chefs, ainsi de quelques autres. Le premier président du parlement et les avocats généraux sont venus prendre l'ordre du duc d'Orléans pour l'ouverture du testament, etc.².

¹ Lefebvre a remplacé ce mot par celui de bougie.

² C'est ainsi que se termine le mémoire de Dangeau, qui semble avoir voulu renvoyer, pour la suite des événements, à son Journal, dont ce mémoire n'est en effet qu'une longue parenthèse.